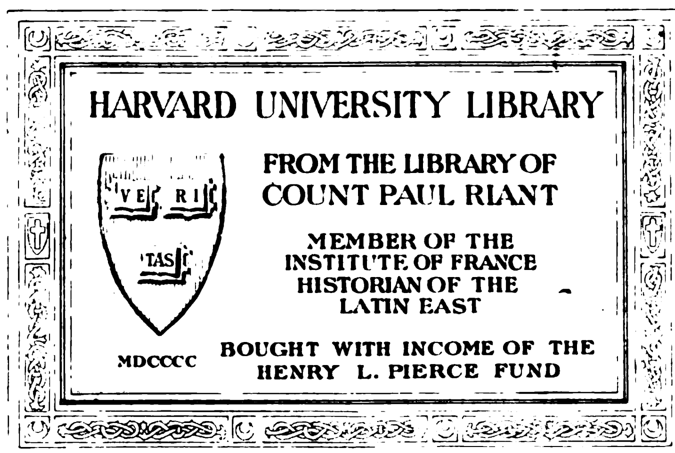
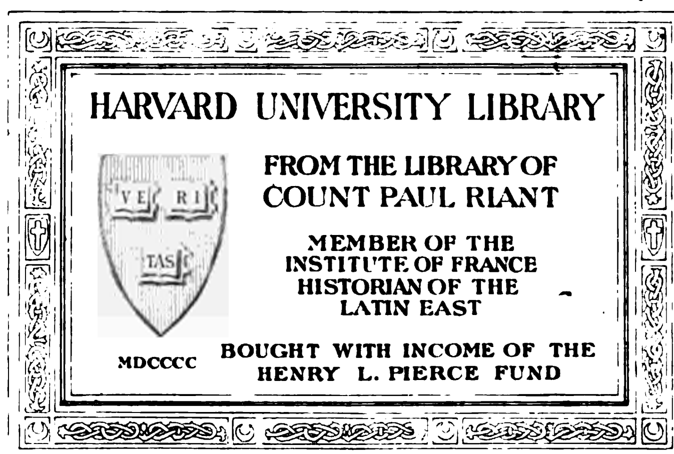

3 2044 010 157 873


HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
VE RI TAS
FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT
MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST
MDCCCC
BOUGHT WITH INCOME OF THE
HENRY L. PIERCE FUND









CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE CARPENTRAS

PAR

C.-G.-A. LAMBERT

BIBLIOTHÉCAIRE

PUBLIÉ SOUS L'ADMINISTRATION DE M. LE MARQUIS DE JOCAS, MAIRE DE CARPENTRAS,
ET PAR LES SOINS
DE MM. LES MEMBRES DU COMITÉ D'INSPECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

TOME III.

CARPENTRAS

IMPRIMERIE DE E. ROLLAND, SUCC^r DE L. DEVILLARIO

1862

CATALOGUE

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE CARPENTRAS

CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE CARPENTRAS,

PAR

C.-G.-A. LAMBERT

BIBLIOTHÉCAIRE

TOME III

CARPENTRAS

IMPRIMERIE DE E. ROLLAND, SUCC^r DE L. DEVILLARIO

1862

COLLECTION

DES MANUSCRITS DE PEIRESC.

(SUITE).

LXXI. Histoire en forme de journal de ce qui s'est passé en Provence depuis l'an 1562 jusqu'en 1607, par Foulquet Sobolis, procureur au siége général d'Aix.

Tome IIe, 214 f. écrits et chiffrés, y compris 22 f. de table; plus 1 f. pour le titre, sans compter 7 f. bl.

Procès intenté par le duc de Lorraine pour le comté de Provence, avec les pièces.

Tome IIIe, 286 f. écrits et nouvellement chiffrés, plus 5 f. bl.

2 vol. in-fol., rel. parch.

Dans Montfaucon, ce registre ou recueil a un premier volume intitulé : *Histoire des Antiquités d'Arles, par Lantelme de Romieu.* Ce volume se trouve aussi à Carpentras, mais il n'est point placé dans la collection Peiresc. Voyez ci-dessus n° 582 de ce Catalogue.

Le 2e volume contient une copie du journal de Sobolis. Elle est très-lisiblement exécutée, avec titres ou sommaires en marge, et se termine par la table alphabétique des matières. Le manuscrit original, qui se trouvait à Aix, chez le président de Mazaugues, est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Carpentras. Voyez ci-dessus la description de cet original, n° 525 du présent Catalogue.

Ce journal a été commencé dans les premiers jours de l'année 1562. Le titre, d'une autre main, qu'on lit sur la première page de cette copie, porte qu'il va jusqu'à l'an 1617; cependant il s'arrête à la fin de septembre 1607, f. 189 verso. La table commence immédiatement après, au recto du f. 190. L'exemplaire conservé à Aix, dans la bibliothèque Méjanes, parait être une copie du manuscrit de Carpentras.

3e Volume. On lit au-dessous du titre : *Extraict d'un livre de Monsr Marescot, en octobre 1612, où sont transcrites les pièces du procès de part et d'aultre, tant les inventaires et escriptures que testaments et aultres pièces justificatives. Et est vraysemblable que ce fust l'extraict du Sr Baillet, rapporteur, d'aultant que les armoiries dudict Baillet sont peinctes au commencement du livre.*

En 1498, peu de temps après l'avènement de Louis XII à la couronne de France, René II, duc de Lorraine, fit revivre ses prétentions sur les comtés de Provence et de Forcalquier. Les commissaires ou arbitres nommés pour la décision de cette affaire jugèrent en faveur du roi. Ces arbitres étaient : l'archevêque de Rouen, depuis cardinal d'Amboise, l'évêque d'Albi, son frère, Thibaut Baillet, deuxième président du Parlement, rapporteur, Jean de Gauvay, quatrième président, Philippe Simon et Philippe Béry, Nicole de Hacqueville et Etienne Poncha, présidents des enquêtes, et Jean le Maistre, avocat du roi. On lit, au bas du f. 13 verso, que Mre Accurse de Maynier, conseiller au grand Conseil, fut chargé de la défense.

Ce volume contient les exposés des moyens du demandeur et du défendeur, avec les répliques, dupliques, etc., les inventaires des pièces justificatives produites par chaque partie, et les 13 chartes suivantes entières, savoir : les testaments d'Ildefonse II, septembre 1204 ; — de Raymond-Berenger V, le 12 des cal. de juillet 1238 ; — de Charles II, le 16 mars 1308 ; — de Louis II,

27 avril 1417 ; — de Louis III, 13 nov. 1434 ; — de Jeanne II, 2 février 1435 ; — du roi René, 22 juillet 1474 ; — de Charles III, 10 décembre 1481.

Les Adoptions de Louis Ier par Jeanne Ire, le 29 juin 1380 ; — de Louis III par Jeanne II, le 1er septembre 1423.

Confirmation par Raymond-Bérenger de la donation qu'Ildefonse II, son père, avait faite au monastère de Floreya, de tous ses droits sur Loucques et son territoire. Le 17 des cal. de mai 1222.

Lettres patentes du roi René concernant le duché de Bar, le 15 novembre 1479.

Lettres patentes du roi de France, Charles VIII, pour la réunion des comtés de Provence et de Forcalquier à la couronne de France, avec maintien de leurs libertés et priviléges. Compiègne, au mois d'octobre 1486.

Divers extraits des registres de la Chambre des comptes.

LXXII. Généalogies diverses anciennes des princes qui ont régné en Provence.

Mélanges de diverses lettres pour les familles de Provence.

Extraits des Mémoriaux de Jacques Caradet.

1er volume.

Généalogies et titres pour les maisons de Bulbone, de Requiston, de Médullione, de la Garde, de Simons, de Signa, de Cornuti, de Grimauld, de Flotta ou Flotte, de Melna, de Revigliasc, de la Tour-Gouvernet et la Charce, de Jarente, de Cossa.

2d volume.

2 vol. in-fol. rel. parch.

Ce registre ou recueil, d'après le Catalogue de P. Joseph de Haitze, devait avoir autrefois 4 volumes. D. Montfaucon n'en fixe point le nombre ; mais le titre qu'il donne contient de plus : *Généalogie de la maison de Fabry et des maisons qui lui sont alliées*. Cet article manquait déjà au temps où de Haitze écrivait. Il paraît qu'un grand nombre de pièces ayant été enlevées aux

quatre volumes primitifs, on a formé de ce qui restait les deux volumes qui se trouvent aujourd'hui à Carpentras. Peut-être même y a-t-on inséré quelques généalogies qui ne sont point mentionnées dans ce titre.

Le 1er volume porte sur le dos : *Tome III,* et sur le f. 5 le titre ci-dessus. Il contient 221 f. chiffrés 4-249, y compris 22 f. bl. Manquent les f. 1-3, 8-17, 99-114 inclusivement.

Le 2d volume, sans titre, porte sur le dos : *Tome IV ;* il contient 166 f. chiffrés 1-178, plus *passim* 23 f. bl. non chiffrés. Manquent les f. 33-44 inclusivement.

1er Volume. F. 6 et 7. Grand arbre généalogique de Courtenay, Bourbon et Bourgogne, depuis Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, 1216, jusqu'à Charles III, comte de Provence, 1481. (Avec des notes sur du Tillet et sur Antoine Fazellus.)

F. 18-32. Sommaires et extraits de plusieurs chartes, suivis d'une table chronologique en latin, contenant les noms et l'indication des titres d'un grand nombre de familles nobles de Provence, d'Avignon et du Comté-Venaissin. (On y trouve notamment, f. 28 : *Laura de Sado, filia Pauli de Sado, militis avenionensis,* 1341, *Petrarchæ poematibus celebrata,* etc., *Avenione apud amitam Stephanetam Gantelmam mulierem doctrina et ingenio præ cæteris celebrem, morabatur, ubi nobilium mulierum academia instituta est, quarum nomina sunt,* etc........ *Laura de Sado obiit* 1348, *Avenione*....... *Franciscus Petrarcha, poeta,* 1371 *obiit.*)

F. 34. Acte de rachat concédé par Antoine Gratet, greffier de Faverges, à François de Beauvoir, seigneur dudit Faverges, 19 août 1526.

F. 36-65. Armoiries des plus anciennes familles de Provence.

Armoiries des officiers du parlement d'Aix.

Armoiries des familles éteintes.

Lettre du P. Itier, chartreux, à Peiresc. Durbon, le 1er mars 1632.

Les vrais nom, cri et armes, etc., de la maison de Lopès ou Lopis de Mondevergues, avec sa descendance de cinq générations et ses alliances. (Armoiries coloriées.)

Armoiries de la maison du Périer.

Anoblissement de Pierre du Pin, 1475.

F. 66-194. Extrait des Mémoriaux de Jacques Caradet, recueillis et dressés par lui sur les registres et protocoles des anciens notaires de Marseille, concernant les affaires publiques et celles des principales maisons de la ville. (Ces cartulaires ou mémoriaux, au nombre de trois, sont cotés, le 1er, A, nos 69-517 ; le 2e, B, nos 127-1577 ; le 3e, C, nos 12-74. Ils sont accompagnés d'un répertoire intitulé : *S'ensuivent les testemans, mariages, transactions et autres choses eoultées dans les cartulary A, B, C, avec leur numéro*. On lit à la fin : *Extraict d'un petit livret en forme bislongue, contenant les rubriques des mémoriaux*. Il paraît que Jacques Caradet entreprit son recueil en l'année 1586.)

F. 195-247. Lettre de M. de Montblanc à Peiresc, sur la généalogie de la maison de Montblanc. Sausses, le 15 juin 1631.

Extrait de quatorze jugements rendus par la Cour d'Apt, sous les Simiane, de 1323 à 1405.

Notice sur Loys d'Anduze, seigneur de la Voûte, etc., mort en 1409, et enterré au monastère de Saint-Ruf-lez-Valence. Extrait de l'*Estat et comportement des armes, par Jean Schoier Beaumontois, chanoine de Berghes*, impr. à Bruxelles, chez Jean Mommart, 1597.

Lettres patentes du roi René pour l'anoblissement de Pierre du Pin. Aix, le 25 juin 1475. (Original sur parchemin, avec la signature et le sceau du roi. Le nom René, qui se trouve en tête, est tracé en lettres d'or et d'argent sur un champ d'azur. L'R initiale est formée d'un tronc d'arbre orné des armes, des devises et des emblèmes favoris de ce prince. Au bas de la charte sont les armes coloriées accordées à la famille du Pin.)

Procuration des habitants de la Colle-lez-Peiresc, du 7 juillet 1333.

Généalogie et armes des familles de Roussan, Cantelme ou Gantelme, Negron et Macédoine.

Généalogie de Laincel, contre Manescalis.

Arbre généalogique de la maison de Blacas.

Mémoire sur la chapelle de Saint-Dominique de l'église des Frères Prêcheurs de Marseille. Testamentum Guillaumetæ Imbertæ, die 9a junii 1526, Massiliæ.

Transactio de limitibus inter castrum de Soleriis, ex una parte, et castrum de Belgencier, ex altera, 1253, die 20a aprilis.

Lettre de M. d'Esparre à Peiresc, Brignole, le 14 décembre

1636. (Sur les testaments de Guillaume et Isnard de la Bastide, 1348 et 1399.)

Lettre de M. de Légier à Peiresc. Brignole, 16 décembre 1636. (Sur la fondation de la chapelle de Saint-Denis par Guillaume de la Bastide.)

Lettre de M. de Portanier à Peiresc, même date. (Sur le même sujet et sur une autre fondation par Isnard de la Bastide, fils de Guillaume.)

Guillaumette Imberte lègue tous ses biens au couvent de Brignole par son testament du 9 juin 1526.

Autres fondations au même couvent par diverses personnes, notamment par Jean Cépède, le 14 janvier 1544.

Arbre généalogique de la famille de Gaibier, de Roquebrune.

Mémoire pour savoir si MM. de Gaibier sont seigneurs de Palaison, depuis quand et à quels titres. Leurs armes et leur généalogie.

Autre généalogie de la même famille, tirée des anciens livres de la communauté de Roquebrune, de 1490 à 1612.

Codicille de dame Madeleine de Bouzène, veuve de Claude de Gérente, seigneur de Sénas, le 16 décembre 1625.

Procès concernant la seigneurie de Collobrières, etc. Arbre généalogique de la famille de Carbonel, etc.

Arbre généalogique de Matheron, Ermenjaud, Bachis.

Lis et quæstio orta inter habitatores castri de Alegno seu Alennis et Nicolaum Reinaudi, dominum ejusdem castri, die 7ª februarii 1534.

Nicolaus et Honoratus Saffalini, fratres, de Manuasca, nobiles facti per Aymarum de Pictavia de Sancto Valerio, senescallum Provinciæ, 19 junii 1488.

Extrait d'un mémoire sur la généalogie des barons de Laudun.

Joannes Arcutia de Capro, comitatûs Angloni dominus, et Lauduna de Sabrano, Angloni comitissa, donant Juliano et Germano Maraldo, fratribus, vassalis suis, quamdam domum, etc. 5 junii 1380.

2d Volume. F. 1-13. Titres concernant la maison de Boulbon. Raimundus Bretus de Bulbone vendit Stephano, canono d'Aramon, et Bertrando, ejus nepoti, tres terras in tenemento d'Eyna, etc. 5 idibus febr. 1227.

Vicecomites Bulbonis donant ecclesiæ de Frigoleto dominium

montis Sti Michaelis, anno 1133; quam donationem Hugoni de Sado priori et monachis confirmat Bertrandus de Bulbone, filius Berengarii, apud Bosigam de Millas, 16 cal. jan. 1238.

Bertrandus de Bulbone, dominus dicti loci, in cujus curia fit inquisitio de quodam furto, anno 1300, die 28 aprilis.

Titres pour la maison de Mévouillon.

F. 14-31. Quæstio seu controversia orta inter Philippum de Lavena, dominum de Certo, ex una parte, et dominam Galburgiam, filiam Bertrandi de Medullione, ex altera, coram Jacobo de Revena, judice curiæ vapicensis, 1279. Vidimé à Rome, 1283.

Raymundus de Medullione, filius emancipatus Raimundi et dominæ Comitissonæ, vendit Isnardo Rigaudi castrum de Barreto de Lieura, vapicen. diœcesis, die 3 decembris 1293.

Pièces produites au procès entre les communautés de Barret et de Sédaron, en 1612.

F. 32-70. Sur la famille de Requiston, note de la main de M. de Flayosc.

Testamentum Raymundi Requistoni de Aloncio, patris dominæ Sibiliæ, uxoris Ayrardi de Romette, die 3 augusti 1361. Lettres patentes du roi François Ier, ordonnant qu'il soit donné extrait des pièces nécessaires dans le procès de Jean-Antonin Durandi contre Jacques et François de Requiston, pour la revendication de la seigneurie de Vauclause. Aix, le 25 sept. 1540.

Testamentum Bartholomæi Requistoni, condomini de Aloncio et de Valleclausa, die 20 aprilis 1498.

Testamentum Salvaginis Requistoni, domini de Aloncio, die 4a januarii 1293.

Testamentum Honorati Requistoni, die 3 novembris 1478.

Mandatum judiciale curiæ regiæ aquensis ad instantiam nobilis Euglesiæ, filiæ quondam nobilis Guillelmi Olivarii, jurisperiti loci de Pugeto. Matrimonium inter dictam Euglesiam et nobilem Andræam Requistoni de Aloncio, et constitutio dotis die 9a decembris 1469.

Matrimonium inter Antonium Durandi et Margaretam Requistoni, filiam quondam Honorati, condomini de Aloncio et de Valleclausa, die 31 augusti 1494.

F. 71-80. Archives de l'église de Toulon, sac de la Garde. Indications sommaires et extraits de vingt chartes concernant l'église de Toulon et les familles de la Garde et de Vintimille, de 1397 à 1531.

Refortiatus de Agouto dat in emphyteusim Fulconi de Agouto quamdam terram in territorio castri de Neulis, etc. 1337.

Testamentum nobilis domicelli Berengarii de Gardana, die 1a januarii 1344.

Transactio inter capitulum ecclesiæ Tolonensis et Saturninum de Gardana qui anniversarium patris Berengarii testamento legatum solvere promittit, die 6a junii 1366.

Anniversarium Nicolai Rainaudi ecclesiæ Tolonensi solvendum à Raynaudo ejus filio in judicio productum, 10a januarii 1331.

F. 83-145. Arbre généalogique de la maison de Signa, de 1171 à 1221.

Généalogie de la maison d'Antibol (Antibes), depuis l'an 1240 qu'elle est en Provence. (On lit au bas : *Faicte la présente Généalogie à Cagnes, ce 14 novembre 1615.*)

Généalogie et descendance de Messieurs de la maison de Grimaldi d'Antibes et Courbons. (Accompagnée d'une lettre d'envoi de M. Lombard à Peiresc. Grasse, le 9 juillet 1631.

Généalogie sommaire et descendance de Messieurs d'Antibol.

Table ou répertoire par ordre alphabétique des titres contenus au présent inventaire.

Table des hommages des habitants d'Antibes aux seigneurs.

Table des transactions entre les évêques, les seigneurs et les habitants d'Antibes.

Table des acquisitions particulières des seigneurs de Grimaud et d'Antibes.

Table des bulles des papes concernant Antibes.

Table des procès.

Lettre de M. Lombard à Peiresc. Saint-Tropez, le 15 juin 1633.

Saint-Tropez inféodé à Raphael de Garésio qui le vendit au comte de Séva. Transaction entre Jean de Cossa, baron de Grimaud, et Raphael de Garesio, sieur de Parnassio de la Tour, le 15 octobre 1470.

Donation faite par le roi René à Jean de Cossa, de Naples, son compère, chambellan, conseiller, etc., de la baronie de Grimaud, avec plusieurs beaux privilèges. Naples, le 1er décembre 1441.
Inventaire des droits et privilèges, 25 octobre 1518.

F. 146-150. Extrait d'un livre en parchemin, vidimé attesté par le Sr de Birague, président et garde des sceaux du parlement de Piémont, à Turin, le 8 août 1550.

Fredericus, Romanorum imperator, donat dominis de Revigliasco et Troffarello Fodrum, Poderum et districtum de loco Cellarum. Datum in castris apud urbem, cal. decembris, indict. 9, 1228.

Henrico Romanorum regi homagium et sacramentum fidelitatis Petrus de Troffarello et Ardecionus de Merlo, de Revigliasco præstant. Astæ, 5 cal. decembris 1310.

Extrait d'une autre charte. Actum Revigliasco, in ecclesia Sancti Martini, die 22 januarii 1378.

Arrêt du parlement de Piémont concernant Perinetus de Revigliasc et ses frères. 1er juillet 1553.

Lettre de M. Jean de Revigliasc à Peiresc. Le Barroux, 1er octobre 1635. (Il le prie de remettre à son cousin, M. de Romettes, le livre des investitures de l'Empereur et du duc de Savoie, touchant Revigliasc, etc.)

Indication de plusieurs pièces produites au procès entre les seigneurs de Revigliasc et de Celles, en 1553.

F. 151-154. Pontius de Flota de Cuebrio et Magdalena de Linsello, conjuges. Leur descendance. Donation faite par contrat de mariage à leur fils, Honoré de Flotte, qui épousa Marguerite de Bonifaciis de Mola, le 11 décembre 1497.

Généalogie de la maison de la Tour Gouvernet et la Charce, telle qu'elle s'est pu trouver dans les papiers de M. César de la Tour, seigneur et marquis de la Charce, le 11 novembre 1635.

Lettre de M. de la Charce à Peiresc. Mirebel, le 13 janvier 1636. (Il lui envoie le mémoire précédent sur sa généalogie, et quelques médailles trouvées dans des tombeaux à la Charce).

F. 155-178. Généalogie de la maison de Jarente, depuis 1350, époque où vivait Guigonet de Jarente, Sr de Montclar et de Sellonet, chancelier de Provence.

Jarente de Sénas. Mémoire donné par le Sr de Sénas, en mars 1615, contre l'archevêque d'Embrun.

Renatus, rex Siciliæ, etc., Baltazari Jarente, domino de Monteclaro, scutifero et consiliario, confirmat concessiones regum et reginarum Joannæ, Ludovici I et Mariæ, Ludovici II, Ludovici III, Yolandis, Caroli principis Tarentini. Datum in civitate Turonensi, die 3 martii 1443.

Renatus rex confirmat easdem concessiones Jacobo Jarente, domino de Monteclaro, filio Elzeari, nepoti dicti Baltazaris. Massiliæ, 1459, die 15 octobris.

Testament de Baltazar de Jarente, archevêque d'Embrun, le 27 juillet 1555.

Lettre de Jean de Cossa au duc de Lorraine. (C'est un mémoire dans lequel Jean de Cossa rappelle à Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, tous les services qu'il a rendus à la maison d'Anjou et toutes les pertes qu'il a éprouvées pour elle, depuis son enfance jusqu'à l'époque où il quitta la ville de Naples, à la suite du roi René. Ce mémoire est cité dans Papon, *Hist. de Provence*, t. III, p. 421.)

Cossa-Varey. Sommaire *intendit* pour noble homme, Anthoine de Varey, escuyer, seigneur de Balmont, contenant inventaire des pièces, tiltres et enseignements qui ont été baillez à révérend Père en Dieu M. l'abbé d'Esnay, pour la recouvrance des terres et seigneuries à luy appartenant, tant par la succession de feu damoiselle Hélionor, sa mère, comme de feu Sr René Cossa, son oncle, duquel il a esté institué héritier, et lesquelles terres et seigneuries luy sont détenues et occupées au royaume de Naples.

LXXIII. Actes, mémoires et lettres concernant la ville de Marseille et les seigneurs qui l'ont possédée.

Statuta Massiliæ.

Les Antiquités de Marseille, par Jules Raymond de Soleriis.

Extrait des archives de la ville de Marseille.

Recueil des troubles arrivés dans la ville d'Arles, durant des guerres civiles du royaume de France, depuis l'année 1588.

2d vol. 620 f., y compris 39 f. bl.

1 vol. in-fol., rel. parch.

Ce volume était primitivement chiffré 1-533. A partir du f. 354, le foliotage est plusieurs fois interrompu par la transposition ou le manque de quelques feuillets. Entre les f. 488 et 533, à la place des 47 f. qui manquent, on a inséré une relation des troubles d'Arles en 5 cahiers contenant 132 f. non chiffrés, d'un format un peu moins grand.

Le 1er volume de ce recueil ne se trouve point à Carpentras. Il est mentionné par de Haitze et par Montfaucon, sous ce titre :

Villes de Provence, Aix, Arles, Toulon, Hyères, Forcalquier, Brignoles, Fréjus, Rians, Nice et autres.

2ᵉ Volume. Rerum massiliensium auctores. (Une page contenant l'indication de quelques auteurs qui ont parlé de Marseille.)

Statuta Massiliæ en cinq livres. (Papon, *Hist. de Provence*, t. III, p. 528, conjecture, d'après le préambule de ces statuts, que leur rédaction devait être de l'an 1295. Le même historien, t. II, p. 567, à la note, nous apprend qu'ils étaient divisés en six livres, et qu'à la fin du VIᵉ livre se trouvait la date des calendes de décembre 1265. Il n'y a point de préambule dans le manuscrit de Peiresc, et les statuts qu'il contient ne sont divisés qu'en cinq livres. Viennent ensuite les *Chapitres de paix*, qui sont suivis, sans titre et sans interruption, d'une cinquantaine de statuts. Ces derniers n'offrent la plupart que la confirmation de statuts plus anciens avec des additions ou modifications. Ils formaient peut-être le VIᵉ livre du manuscrit que Papon dit avoir vu.)

Manuscrit de Peiresc, f. 1-171. *Hec sunt Statuta Massilie.* (Table des chapitres contenus dans les cinq livres. Le Iᵉʳ livre contient 69 chapitres; le IIᵉ 53; le IIIᵉ 36; le IVᵉ 32 et le Vᵉ 55.)

Iᵉʳ chapitre du Iᵉʳ livre. *De officio et juramento rectoris civitatis Massilie.*

LVᵉ chapitre du Vᵉ livre. *De officio judicis appellationum.* Ce dernier chapitre se termine par ces mots : *Removentes et cassantes per hanc additionem,* etc.... *presenti anno Incarnationis Domini* 1255, *indict.* 13ᵃ, *nonis madii. Fuit suprascriptum statutum confirmatum per dominum Bonifacium de Alta Vite, rectorem Massilie,* etc.... *in reformatione consilii supradicti. Expliciunt statuta Massilie.*

F. 172-201. Table des chapitres, commençant par ces mots : *Incipiunt capitula pacis domini comitis.*

Pax Massiliensium cum Carolo comite Provincie, per Raolinum syndicum, anno 1257.

Pax altera, 1262.

F. 202-232. A partir du f. 202, les statuts se suivent sans interruption. Ils ne portent plus le nom du prince, mais ils sont donnés ou confirmés par le viguier (vicarius) et par le Conseil général de Marseille, sous les dates de 1269, 1276, 1281, 1284, 1288, 1293, 1207. Ils se terminent par un règlement portant res-

titution à Pierre de Montlaur, évêque de Marseille, par les douze recteurs de la cité vice-comitale, des droits et limites dont jouissaient ses prédécesseurs, *anno* 1219, *indictione* 7ª, 10 *cal. feb.* Cet acte est inséré dans l'*Histoire des évêques de Marseille*, par M. de Belzunce, t. II, p. 85 et suivantes.

On trouve de plus, f. 335-348 : *Statuts du sieur de Saint-Vallier pour la ville de Marseille, rétablis par lettres patentes du roi, le* 16 *février* 1589.

F. 236-334. Les Antiquités de Marseille, par Jules Raymond de Soliers, en latin. (C'est le IIe livre de son grand ouvrage sur les Antiquités de la Provence : *Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciæ Commentarii, in quibus præcipue de antiquo statu et republica Massiliensium agitur, necnon aliarum civitatum*, etc. Soliers fit hommage de ses recherches à Charles IX, lors du passage de ce prince à Aix, en 1564. Il refondit ensuite son ouvrage, qu'il augmenta de l'Histoire naturelle de la Provence et de la Notice des hommes illustres de Marseille, etc. Il dédia ce travail à Henri III, par une préface latine datée d'Aix, 1577. La même préface, traduite en français et terminée par une dédicace particulière, fut enfin adressée à la reine-mère, Catherine de Médicis. On trouve ici cette double préface. Elle est suivie de l'épître au lecteur, dans laquelle Soliers expose le plan de son ouvrage, qu'il a divisé en huit livres : le premier contient des notions géographiques sur la Gaule Narbonaise en général et la Provence en particulier ; le deuxième traite de Marseille ; le troisième, d'Arles; le quatrième, d'Aix ; le cinquième, des Voconces, etc. Les *Antiquités de Marseille*, traduites en français par Ch.-Annibal Fabrot, ont été publiées séparément par Hector de Soliers, fils de l'auteur, *Cologny, Alexandre Pernet*, 1615, et *Lyon*, 1632, p. in-8º. Le texte latin est entièrement inédit. La bibliothèque Méjanes, à Aix, en possède aujourd'hui le manuscrit autographe, qui a successivement appartenu à Pitton, à de Haitze et aux Saint-Vincens. Une copie, mentionnée par Pitton, se trouvait chez M. du Périer, conseiller au parlement de Provence. Jules-Raymond de Soliers, jurisconsulte distingué, naquit à Pertuis, d'une famille protestante. L'époque de sa naissance est incertaine, ainsi que celle de sa mort. Il est probable qu'il a vécu jusqu'à l'an 1596. Son grand ouvrage est une mine féconde où sont venus puiser tous les auteurs qui ont écrit sur la Provence. Soliers a composé

de plus les deux ouvrages suivants : 1° *Eloge de Pertuis, de son terroir et de ses habitants*, mentionné par de Haitze ; 2° *Mémoires* (en latin) *sur les affaires de Provence, depuis* 1588 *jusqu'en* 1596, mentionnés par Jacques Lelong, n° 15283. La Vie manuscrite de Soliers a été composée en latin par de Haitze. On peut en voir un long extrait dans le *Dictionnaire* d'Achard. Voyez aussi Pitton, *Sentiments sur les historiens de Provence*, Aix, 1682, p. in-12, p. 40 ; Jacques Lelong, n° 15258, et l'intéressante *Notice de M. Rouard sur la bibliothèque Méjanes.*)

F. 335-408. Statuts du sieur de Saint-Vallier pour la ville de Marseille, rétablis par lettres patentes du roi, le 16 février 1589.

Treugæ inter Jacobum, regem Aragoniæ, et Raymundum, comitem Tolosanum, dominum Massiliæ et Bragançonis. Actum in Montepessulano, 9 cal. madii 1241.

R. Gaufredi, cognomento Barralis, vicecomes massiliensis, concedit omnibus de ordine cisterciensi quod secure transire possint per urbem Massiliam, necnon vendere et emere absque omni exactione, etc. 1190. Breve recordationis de honore Sanctæ Mariæ de abadia Puellarum, etc. Quomodo vicecomites Massiliæ restauraverunt abadiam, 1031. Donationes Guillelmi, vicecomitis Massiliæ, 1032; Jofredi et Scotiæ, ejus uxoris, 1033; Deodati, tholonensis episcopi, 1031; Dominæ Stephanæ vicecomitissæ, 1050.

Quatre chartes concernant Sixfours, extraites des archives de Saint-Victor, savoir : 1° Bertrandus, comes Provinciæ, donat Fulconi vicecomiti Massiliæ et uxori ejus Odilæ, Sexfurnos et Solarium, firmantibus Pontio, episcopo massiliensi, et aliis, anno 1039 ; 2° Gaufridus, vicecomes massiliensis, consensu uxoris Rixendis et filiorum, donat monasterio Sancti Victoris partem quam habet in Sexfurnis, anno 1079 ; 3° Hugo Gaufridi, vicecomes, et uxor Dolcelina Hierosolymam profecturi, restituunt monasterio S^ti^ Victoris partem de Sexfurnis quam à patre donatam retinuerant, 1110, indictione 3ª ; 4° Raymundus Gaufridus, vicecomes massil., dominus de Tritis, confirmat donationem factam de Sexfurnis à Burgundiono, vicecomite et domino Massiliæ, minore quindecim annis, filio suo emancipato, confirmatam à Gaufrido Refortiato, vicecomite, fratre dicti Burgundioni, etc. Anno 1213.

Privilegium civitati Massiliæ à Ludovico rege II concessum de causa commissi et majoris valentiæ rerum emphyteoticarum. Datum in civitate Tholonensi, 6ª julii 1409.

Procédures sur l'appellation interjetée à la reine Jeanne par la ville de Marseille, contre la ville d'Arles, d'une sentence de Foulques d'Agout, vicomte de Reillanne, sénéchal de Provence, pour raison des représailles, etc. 1381.

F. 408-427. Anniversarium Guillelmi Grossi, vicecomitis Massiliæ, 1188.

Barralus, vicecomes massiliensis, castrum de Ceserista liberum et absolutum facit, præter cavalcatas et justitiam de criminibus, etc., mense septembri 1191.

Roncelini vicecomitis massiliensis Absolutio, 1204 et 1212.

Roncelinus, vicecomes et dominus Massiliæ et monasterii Sancti Victoris monachus, Guillelmo abbati, recipienti pro dicto monasterio, castrum Sancti Marcelli donat, anno 1212, indict. 15, nonis novembris.

Divisio vicecomitatûs massiliensis extra civitatem inter Roncelinum vicecomitem et Mabillam, uxorem G. Ademarii, filiam Guillelmi Grossi, et Barralam, uxorem Hugonis de Baucio, filiam Barrali, anno 1212, indictione 13, 5 cal. junii, 16 cal. julii, 3 id. octobris.

Nunnius, Samcii comitis Provinciæ filius ac locum tenens, vendit universitati Massiliæ cavalcatas ejusdem civitatis, 18 cal. septembris 1214. (Avec la description de la charte qui est extraite des archives de l'hôtel de ville de Marseille.)

Sanctius, comes et marchio Provinciæ, donat et concedit Bertrando de Massilia, Guillelmo Grosso, Barralo, Hugoni Gaufredi et Raymundo Gaufredi totum honorem quem ubicumque habebant, cum omnibus libertatibus et usaticis, etc. Actum Aquis, mense januarii 1184. (Cette charte est mentionnée dans le *Gallia Christ.*, tome III, col. 1115.)

Tour de Saint-Jean. Quittance de 2000 florins que la ville de Marseille donna au roi René pour contribuer à la reconstruction de cette tour, le 12 du mois d'août 1449. La mitre de S. Lazare engagée le 11 novembre 1399. Donation de 50 marcs d'argent fin pour être employés à la réparation du chef de S. Lazare, en 1399. Larcin de la croix de S. André dans le monastère de Saint-Victor, le 1er janvier 1499. Tour de l'horloge, 1417. Visite publique des os de S. Lazare, le 15 août 1399. (On lit en tête : *Extraict des Mémoires baillés au notaire Prat par M. Caradet.*)

Otto, vicecomes Laumaniæ, et uxor Adelaïdis, comitissa, do-

nant Sto Victori massiliensi honorem infra terminos Laumaniæ, in territorio de Feumarcho, in loco quem vocant Romeu, 5 cal. jul. 1082.

Ildefonsus, Dei gratia et domini regis, comes et marchio Provinciæ, et Barralus, eadem gratia, vicecomes Massiliæ et procurator Provinciæ, donant domui Hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitani de Aquis tascam condaminæ de Malo Consilio, etc. Mense julii 1192.

Massiliensium pacta cum Raymundo Berengario comite de castro Massiliensi in insula de Corente et bastida comitis in insula Genesii et portu de Buco, 9 cal. febr., indict. 14, 1225. Sentence arbitrale qui accorde aux Marseillais la faculté de pêcher depuis Marseille jusqu'au port de Bouc. Tour de Bouc ou Château marseillais. Cap de la Couronne ou Coronte. Extrait de l'inventaire des pièces produites par les prudhommes des pêcheurs de Marseille au parlement de Grenoble, en 1631. (Ces pièces sont accompagnées de deux lettres d'envoi de M. de Pena à Peiresc. Grenoble, le 1er et le 16 mars 1633.)

F. 428-453. Archives de la ville de Marseille. Extrait des titres de Marseille, de l'an 1184 à l'an 1492, 48 articles cotés A, B, C, D, E, F, G, L.

F. 454-456. Extrait des chapitres de paix, faits l'an 1257, avec Charles d'Anjou, comte et marquis de Provence, au nom de Béatrix, sa femme.

Extrait du Cartulaire. Indication sommaire de cinq chartes des comtes de Provence et des vicomtes de Marseille, 1188, 1177, 1178, 1157 et 1144.

Tableau généalogique des vicomtes de Marseille.

Roncelinus, dominus et vicecomes Massiliæ, licet monachus, confirmat compositionem dudum initam inter Petrum, episcopum massil., et vicecomites, 1215, indictione 1a, non. julii. (Description de la charte et du sceau.)

Sur l'établissement des Judicatures du Palais de Saint-Louis et de Saint-Lazare à Marseille, 1624.

Raymundus Gaufridi de Tritis, vicecomes Massiliæ, donat et concedit ecclesiæ et canonicis Beatæ Mariæ Sedis Massiliæ ut possint habere et acquirere in toto dominio et jurisdictione dicti vicecomitis, etc. Anno 1214, indictione 2a, 8 cal. martii.

Anno 1499, die 23 maii, Fulqueto de Castillione domino castri de Cucurono, vicario regio Massiliæ, Ordinatio per Consilium ejusdem civitatis quod quicumque onerifer pactatum unum qualibet hebdomada debeat dare pro fabrica unius capellæ quam confratria oneriferorum ædificare intendit in ecclesia Sancti Augustini. Pièce produite au procès de la confrérie des portefaix de Marseille contre le couvent des Augustins, en octobre 1632.

Recueil des troubles arrivés dans la ville d'Arles, durant les guerres civiles du royaume de France, depuis l'année 1588 jusqu'en 1596. (Cette Histoire des troubles d'Arles, insérée postérieurement à la fin de ce volume, est contenue en 132 f. non chiffrés, divisés en cinq cahiers détachés et d'un format un peu moins grand. Elle est sans nom d'auteur, et paraît être la même que celle qui, sous le même titre, se trouvait chez M. du Puy. Voyez Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, nº 15320. L'exemplaire de Carpentras offre plusieurs erreurs de date qui proviennent évidemment de l'ignorance du copiste. Voici le début de cette Histoire : « Dès lors que Messieurs de Guise se feurent eslevés en » armes contre Henry quatriesme (III), roi de France et de Pol- » logne, sous le nom de la Ligue, tout le royaume feust divisé en » ces deux partis. Celuy de la Ligue grossit tout aussitost à mer- » veilles, le subject de la religion estant ung spécieux prétexte » pour embarquer les plus sages à souslèvement et esmotion. La » ville d'Arles ne feust pas des dernières à ressentir les effects » de ce grand et général tumulte, etc. » V. ci-dessus nº LXVI.)

LXXIV. Archevêché d'Arles. Actes anciens.

1er vol. chiffré 1-444, non compris 2 feuillets pour le titre.

Manquent les feuillets 2, 18-37 inclusivement, 154-165, 195-197, 199, 200, 204, 205, 207, 208, 229, 231, 236.

Archevêché d'Embrun. Evêchés de Marseille, Fréjus, Die, Vence, Gap, Digne, Grasse, Senez, Glandèves, Riez, Sisteron, Toulon.

2e vol. chiffré 1-335, non compris 2 feuillets pour le titre, et *passim* 43 feuillets blancs non chiffrés.

Manquent les feuillets 329-334 inclusivement.

Mémoires servant aux histoires ecclésiastiques des villes d'Aix, Apt, Riez, Fréjus, Sisteron, Arles, Gap, Marseille, Toulon, Vence, Glandèves et Senez.

Ordre de Saint-Benoit. Lérins, Saint-Victor, Montmajour.

Ordre de Malte.

Ordres religieux. Saint-Pons, Chartreux, Dominicains, Capucins, Sainte-Claire, Augustins, Carmes déchaussés. Fondations du maréchal de Vitry.

3e vol., 603 feuillets chiffrés, plus 2 feuillets non chiffrés pour le titre.

3 vol. in-fol., rel. parch.

1er VOLUME. F. 1-37. Mémoire des lieux et passages du libvre du Sr Saxi, intitulé : *Pontificium Arelatense,* qui sont le plus subjects à reproche et censure, et qui méritent d'estre corrigez en autres termes plus tolérables.

Arelatensium pontificum series, prout jacet in veteri Breviario annorum circiter trecentum.

Guillelmus de Garda, arelat. archiep., coronat Carolum Romanorum imperatorem, anno 1364.

Arelatenses archiepiscopi, ab anno 63. Tableau chronologique des archevêques d'Arles.

Archiepiscopi arelat. quorum mentio in libris chartarum.

Legendæ Sanctorum. (La table seulement.)

F. 38-165. Concilium arelatense primum, anno 314; secundum, anno 452; tertium, anno 524. (Ces trois conciles ont été publiés par le P. Sirmond : *Concilia antiqua Galliæ,* Paris, 1629, in-fol., t. Ier.)

Concilii Taurinensis fragmentum, circa annum 402.

Incipit Liber auctoritatum per Apostolicæ Sedis episcopos piissimosque Honorium et Theodosium Augustos arelatensi ecclesiæ concessarum. On trouve sous ce titre :

Honorius et Theodosius imperatores ad Julium Agricolam, præfectum Galliarum, data XV cal. maii, accepta Arelate, X cal. junii.

Zozimi papæ Epistola episcopis per Gallias, anno 417. (Cette lettre et les suivantes ont été publiées par le P. Sirmond, *Concil. antiq. Gall.*, t. 1er.)

Leonis papæ Epistola de consecratione Ravennii, anno 449; alia de Petroniano, 449; alia de Ravennii provectione, 449.

Preces arelatens. provinciæ episcoporum ad Leonem papam, anno 450.

Leonis responsio.

Hilari papæ Epistola ad eosdem, anno 464.

Leonis Ravennio de epistola ad Flavianum, 450.

Hilarus Leontio arelat., 463. Idem episcopis diversarum provinciarum.

Zozimus Aurelio carthag., 417; idem episcopis provinciæ viennensis et narbon., 417; Hilario narbon., 417; Patroclo arelat., 417; eidem, 418; Clero massiliensi, 418.

Hilarus Leontio arelat., 462; idem episcopis diversarum provinc., 462; Leontio arelat., 462; eidem, 462; eidem, 463.

Gelasius Æonio, 494.

Symmachus Æonio, 499; eidem, 499; idem episcopis per Gallias, 513; Cæsario, 513; eidem, 514; eidem libellus ab Ægidio oblatus, 514.

Felix Cæsario, 528.

Hormisda Cæsario, 515.

Joannes episcopis per Gallias, 534; idem clero regiensi, 534.

Agapetus Cæsario, 535; eidem, 534.

Vigilius Cæsario, 538; Auxanio, 545; eidem, 545; episcopis sub regno Childeberti; eisdem; Aureliano arelat., 546; eidem.

Pelagius Sapaudo arelat., 556; eidem, 556; Childeberto regi, 556; Sapaudo; eidem; Childeberto; eidem; Sapaudo; Childeberto; Gaudentio; universo populo Dei. (Ces deux dernières lettres sont imprimées, *Concil. Labbei*, Paris, 1671, in-fol., t. V, col. 794 et 795.)

Gallia à candore populi nuncupata.

De septem viris à beato Paulo apostolo in Gallias ad prædicandum missis, tempore Neronis.

Gregorius Virgilio arelat., 595; episcopis Galliarum sub regno Childeberti, 595; Childeberto; Virgilio, 595; episcopis Galliarum; Childeberto, 595. (Ces six dernières lettres sont impr. dans les *Concil. ant. Gall.* du P. Sirmond, tome Ier.)

Nicolaus Rotlando arelat. (Impr. ibid., t. III, p. 238.)

Sententia Sancti Gregorii missa ad Augustinum anglensem episcopum de pallio archiepiscoporum, etc. 601. (Impr. dans les Œuvres de S. Grégoire, édit. des Bénédictins, Paris, 1705, t. II, col. 1156 et 1157.)

Joannes papa XIII Iterio, arelat. arch., anno 967.

Gregorius papa VII Manasse remensi archiepiscopo, 1078. (Impr. *Concil. Labbei*, t. X, col. 196.)

Cœlestinus capitulo arelat., 3 non. maii, pontificatus anno 4°.

Cœlestinus achiepiscopo arel., 5 id. maii, pontificatus anno 4°. Romæ. (On lit en marge *anno* 1147. Il y a nécessairement erreur de date, ou bien ces deux dernières lettres seraient d'Eugène III qui pour lors n'était pas à Rome, mais en France.)

Privilegium Anastasii papæ IV, 7 cal. jan. 1153.

Alexandri papæ privilegium de Vacheriis, VII id. aprilis, 1166.

Urbanus papa III Petro, arelat. arch., 2 id. decembris 1186.

Innocentius III arelatensi arch., 1211 ; et Gregorius IX, 1230.

Clementis papæ VII bulla data apud Castrum Novum, avenionensis diœcesis, 5 id. augusti 1384. (Absolution pour les habitants d'Arles.)

Innocentius VIII Nicolao, arelat. arch., cal. decembris 1489.

Extrait du livre intitulé : *Sacramentale seu liber sacramentorum episcoporum*, asservatus capitulo arelatensi. (On trouve ici qu'Etienne, évêque de Carpentras ou de Venasque, *Stephanus vendascensis*, prêta serment d'obéissance à *Pontius* ou *Pontianus*, *Poncioni archiepiscopo arelatensi*. D'après Bouche et le *Gallia Christ.*, cet archevêque d'Arles serait Annon ou Aymon, prédécesseur de Pontius.)

Testamentum Sancti Cæsarii arelatensis. (Impr. dans les *Annales ecclesiast. Francorum* de Charles le Cointe, Paris, 1665, in-fol., t. Ier, p. 616.)

F. 166-240. Indications sommaires de 5 chartes concernant l'église d'Arles, avec la description des sceaux. Sac des priviléges.

Mémoyre des empereurs et autres qui ont dominé sur Arles, de l'an 820 à 1303. (On ne trouve sous ce titre qu'un tableau chronologique d'une page.)

Charte de Louis-le-Débonnaire autorisant et confirmant l'échange fait entre l'archevêque d'Arles et le comte Laybulf. (Anno 824.)

Permutatio bonorum inter Notonem, archiep. arelatensem, et Laybulphum comitem, Arelate, 7 id. novembris, anno XI imperii Ludovici. Confirmata Aquisgrani, 3 non. januarii. (Ces deux char-

tes sont tirées du livre *Authenticum* et collationnées par Me Arfueille, notaire, ainsi que les suivantes.)

Charte de Boson en faveur de l'abbaye de Cruas, 880. (Impr. dans l'*Histoire générale de Languedoc* des Bénédictins, tome II, *Preuves*, col. 15.)

Charte de Louis-l'Aveugle. Privilegium Ludovici imperatoris, datum Viennæ, cal. februarii, anno XX imperii sui. (920. Copie tirée du livre intitulé *Liber authoritatum Sanctorum Patrum*, et suivie d'une autre copie tirée de l'*Authenticum*. Cette charte est mentionnée dans le *Gallia Christiana*, t. Ier, col. 548.)

Fredericus Ius, Romanorum rex, anno 1153, 2do regni sui, confirmat Raymundo, arelat. archiepiscopo, regalia, telones et omnia jura quæ Lodoicus imperator archiepiscopo Manassæ olim concesserat. (Extrait du *Grand Livre blanc* des archives de l'archevêché d'Arles.)

Fredericus Ius arelatensi archiepiscopo, de concambio quod Massilienses cum fratre regis Aragonum fecerant.

Fredericus Ius concambium supradictum imperiali auctoritate cassat. (Ces deux chartes se trouvent déjà ci-dessus dans le n° LXVIII, tome II.)

Frederici Ii imp. privilegium pro ecclesia arelatensi, Raymundo archiepiscopo concessum anno 1178, indictione Xa, 3 cal. aug., die dominica qua coronatus est in ecclesia arelat. imperator. (Avec le fac-simile du monogramme de ce prince. Du sac des *Privilèges*.

Fredericus II, Romanorum rex, privilegia arelatensia confirmat, anno 1214, regni 2do, 8 cal. decembris.

Fredericus II Johannem, arelat. archiepiscopum, regalibus investit, anno 1238, mense septembri, 12a indict., imperii anno 18, regni Jerusalem 13, Siciliæ 41. (Extrait du *Grand Livre blanc.*)

Transactio inter Rostagnum, arch. arelat., necnon et aliquos homines, de vinea quadam sita in pago arelat., agro Argentea, in villa Campo publico, uti vocant, Gaudiaco. Anno 871, 5 idus martii.

Rostagnus, arch. arelat., contentionem inter Livardum seu Nivardum, præpositum arelat., et presbyterum ugiensis ecclesiæ, componit, 6 cal. jun., anno 874. (Cette charte et la précédente sont mentionnées dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 547.)

Asterius et ejus uxor, Suffizia, cedunt ecclesiæ Sanctæ Mariæ

Virginis, monasterii Gordanici, aliquid de suis hæreditatibus in pago Vivariensium, in villa quæ dicitur Trigauto et in villa Buxeria, etc. (Circa annum 900.)

Charta convenientiæ qua, sub Rostagno arch., Eldegarda, femina Deo devota, donat ecclesiæ arelat. reliquias Sancti Salvatoris et quamdam terram in insula Camarigas, mense januarii, anno 1o quo obiit Ludovicus imperator, filius Bosoni. (On lit en marge : *Anno* 925 *vel circa*. Cette charte est rapportée à l'an 902 dans le *Gall. Christ.*, t. I, col. 548.)

Unigo, episcopus ecclesiæ gerundensis, donat canonicis Sancti Stephani arelat. omnem alodem quem habet in pago arelatensi, in insula Sti Andreæ, 10 cal. aprilis, an. 29 regni Caroli, 921.

Charta commutationis inter Ripertum et Ugonem ducem et marchionem in comitatu arelatensi, in valle Saxollica, in terminio de villa Juncarias, etc., 5 non. octobris, indict. 9, anno 921.

Teudoinus presbyter donat in sponsalitium Teutardo et Helenæ, conjugibus, aliquid in pago arelatensi, Argentea in Villa, 3o non. octobris, anno 25 regnante et imperante Lodoico, filio Bosoni. (En tête : *Anno* 925.)

Ejusdem Teudoini Donatio fideli suæ Helenæ, pro servitio, 13 cal. novembris. Ejusdem Donatio fideli suo Teutardo, 11 cal. aprilis, anno 25 regnante Lodoico.

Convenientia inter Manassem, arelat. arch., et quemdam Rotbaldum et ejus uxorem, de vineis quæ sunt in pago Avennico, inter Ofiano et Laurata, mense junii, anno XXIII regnante Lodoico rege et imperatore, filio Bosoni. (En tête : *Anno* 923.)

Gotolindes, nobilis matrona, annuente Iterio, arelat. archiepiscopo, dedicat ecclesiam Sti Michaelis in cœnobio crudatensi super Rhodanum consito, donatque in dotem ejus ecclesiæ cabanariam unam in comitatu vivariensi, in villa quæ vocatur Buxus, etc., anno 970. (Impr. en partie dans le *Gall. Christ.*, t. I, Instr., p. 95.).

Domina Mathildis de Castro Rainardo donat monasterio de Correno (Correns), diœcesis forojuliensis, ecclesias de Paracollis (alias Paraceolis), in præsentia Raiamberti, abbatis Montismajoris, anno 979, indict. 7a, die Pentecostes. (Cette charte, extraite des archives de Montmajour, est mentionnée dans le *Gall. Christ.*, sous la date de 972.)

La même charte, extraite de l'abbaye de Saint-Peire (offre des variantes).

F. 241-291. Incipiunt cartæ Sancti Gervasii. Hanno, arelat. arch., concedit sacerdoti nomine Pasoni ecclesiam Sancti Gervasii subtus castrum Fossas, ad congregandum ibi fratres sub regula Sancti Benedicti, anno 979, indictione 1ª. (Extrait d'un livre noir des archives de l'archevêché d'Arles.)

Adélaïde, comitissa Provinciæ, et ejus filio Guillelmo II consentientibus, et annuente Pontio, arelat. arch., Petrus, præpositus ejusdem ecclesiæ, comparat quædam prædia in agro Trifontio comitatus arelatensis, 4 cal. januarii, regnante Rodrico. (Anno circiter 1000. Voyez *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 552.)

Pontius, arelat. arch., donat aliquid suæ hæreditatis ecclesiæ Sti Stephani et Sti Trophimi, alodum in comitatu arelat., id est quartam partem villæ quæ Mariniana vocatur, anno 1029, 12 cal. julii. (Un fragment de cette charte est imprimé dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 552.)

Raiambaldus, arelat. arch., fidelibus Pontio et Emæ conjugibus quamdam terram Sancti Stephani per præstariam concedit, anno 1033, 12 cal. aprilis.

Raiambaldus, arelat. arch., donat canonicis Sti Trophimi aliquid de alode, etc., in villa Salone, mense aprilii, 1043.

Raiambaldus, arelat. arch., in præsentia Jausfredi comitis et Stephaniæ uxoris ejus comitissa, per testamentum cedit atque donat aliquid in Camaricas fidelibus suis Volverado et hujus filio Rostagno, qui donant Sto Trophimo, etc., mense martio, 1048.

Guillelmus, vicecomes massiliensis, pro salute animæ suæ, donat ecclesiæ Sti Stephani et Sti Trophimi, in præsentia Raiambaldi archiepiscopi, aliquid de suis beneficiis in comitatu arelat., hoc est ecclesias Sti Petri de Gallignano, etc., anno 1052.

Bertrandus comes et mater ejus Stephania, simulque Mathildis conjux, pro remissione peccatorum suorum, reddunt Sto Trophimo et canonicis ecclesiam Stæ Virginis Mariæ de Rads cum appendiciis; firmavit Will. Porcelletus. Anno 1060. (Extract. è libro *Authentico.*)

Sacramentale de Albaronne, anno 1060. (Voici le début de cette pièce, qui offre un mélange de latin et de provençal : *Austu* (audis tu) *Raimbal filius Astreburc, ego Stephania et ego Bertrandus filius Stephaniæ, non vos tolrai lo castel d'Albaron, lo bastiment que factus est et in antea factus erit per nom de Castel*, etc.)

Incipiunt cartæ de Argentia. Breve de convenientia quam fecit Raymundus comes cum Aycardo, arelat. arch.; scilicet restituit ecclesiam Sanctæ Paschæ cum pertinentiis, excepto quod dedit ad faciendum claustrum de castro Bellauro; simili modo reddidit totum honorem in Argentia, etc. (*Circa annum* 1062. Le *Gall. Christ.* rapporte cette pièce à l'an 1066.)

Testamentum Bertranni comitis. Bertrannus comes, filius Stephaniæ et maritus Mathildis, reddit ecclesiæ arelatensi ecclesiam Sanctæ Mariæ de Rads in Camaria, circa annum 1063.

Incipiunt cartæ de Mesencs. Notitia placiti quod fecit dominus Atto, arelat. arch., cum Aldeberto, Willelmo Petri et Raimundo Isnardi et Raimundo Daidonati, pro dominio de Mesencs, circa annum 1115. (Ex libro *Authoritatum SS. Patrum.*)

Sacramentale Raimundi Isnardi Attoni, arelat. archiepiscopo, de honore de Mesencs, circa 1115.

Raimundus Isnardi recognoscit honorem de Mesencs.

Aldebertus et Guillelmus Petri recognoscunt eumdem honorem, circa 1115.

Pontius Gantelmi et uxor ejus Garsias et filii Ugo et Raimundus vendunt quamdam peciam terræ juxta turrem Anianæ, etc., domino Attoni, archiepiscopo, mense augusti 1118.

Incipiciunt cartæ de castro Sancti Amantii. Willelmus de Agulla vendit Attoni, arelat. arch., sextam partem quam habet in castro Sancti Amantii, anno 1120, indict. 13, cal. febr. Ex libro *Auth. SS. Patrum.*

Bertrandus de Sancto Amantio et Galterius et Alfantus et Belieldis concedunt Attoni, arelat. arch., totum honorem in Aniana, etc., idibus julii, indict. 3, 1126.

Venditio ab eisdem facta eidem Attoni, 5 id. julii, anno 1126.

Bernardus, arelat. arch., confirmat ecclesiam Sancti Thomæ Hospitalariis hierosolymitanis, sub annuo quodam redditu, mense octobri, 14 cal. nov., anno 1129. (Voyez le *Gallia Christiana*, t. 1er, col. 559.)

Incipiunt cartæ de Salone. Bernardus, arelat. arch., emit à Bertrando de Rellana peciam unam de terra Marinianæ, an. 1130.

Galterius et Alfantus, filii Ermensedis, eidem Bernardo archiepiscopo sacramentale exhibent pro castro Sancti Amantii, mense februario, 9 cal. martii 1131.

Hæc sunt cartæ de Nemauso. Ildefonsus, comes Tholosæ, donat Templariis tantam potestatem et licentiam in omni terra sua,

quantam in partibus Orientis à rege Hierosolymitano, etc., acceperant, etc. Anno 1134. Extrait d'un vieux registre.

Raimundus de Baucio solvit et dimittit totum honorem ecclesiæ Sancti Nicolai de Marignana ecclesiæ Sancti Trophimi et canonicis, 1143.

Controversiam inter canonicos arelatenses et monachos massilienses pro ecclesiis SS. Honorati, Romani, Petri de Fayrabregol et Cæsarii de Villanova, componit Guillelmus Ius, arelat. arch., 9 nov. 1141.

De Salone. Petrus de Lambisco dimittit Sancto Trophimo omne jus et dominium quod habet in villa et territorio de Salone ; et Raimundus, arelat. arch., donat ad feudum Petro de Lambisco castrum de Alvernico et castrum de Avallone, 1142.

Sacramentale Willelmi de Monte Dracone Raimundo, arelat. arch., 8 cal. julii 1143.

Willelmus de Laurada et Petrus, Willelmi frater, faciunt convenientiam ecclesiæ arelatensi et Raimundo, arch., de jure quod habent in Aniana, 1143.

Willelmus de Lambisco, Raimundus de Lambisco et Ugo de Sancto Victore relinquunt Raimundo archiepiscopo totum quod habebant in castro de Salone et ejus territorio, 1144.

Ugo de Lambisco cedit Sancto Trophimo et Raimundo, arelat. arch., quidquid habet in eodem castro et territorio, circa 1144.

Pontius, arelat. arch., rogante Joanne papa, dirimit querelam ortam inter Franconem, patrem suum, et canonicos arelatenses, pro ecclesia Sancti Hippolyti quam dimittit ecclesiæ arelatensi, 12 cal. jan., circa annum 1008.

Bertrandus de Veruna. Carta requisitionis quam fieri jussit de placito quod habuit cum canonicis de honore toto Sancti Hippolyti, 1185.

Willelmus de Moreriis et uxor Jordana et filii et eorum uxores desamparant monasterio Sancti Victoris massiliensis quidquid in territorio de Moreriis habebant, 1146.

Sacramentale quod Raimundus de Baltio fecit Raimundo, arel. arch., de Salone et Sancto Amantio, 1152.

Galterius et Bertrandus de Sancto Amantio, fratres, vendunt et dimittunt ecclesiæ Sancti Trophimi et Raimundo arch. quod habebant ad feudum in territorio de Calizana, etc. 1152.

Godonus de Cadris, filius Gothofredi, condomini castri de Monte Dracone, homagium fecit Stephano, arelat. arch., anno 1349, 27 mensis junii.

Raimundus, arelat. arch., litem dirimit inter canonicos ecclesiæ et Fredolum abbatem monachosque massilienses, pro variis ecclesiis rixantes, mense julio 1166.

Raimundus, arelat. arch., honorem de Vacheriis à Petro abbate massiliensi recipit, eique in concambium donat ecclesiam Sancti Gabrielis cum pertinentiis, 1168.

Ildefonsus, rex aragonensis, comes Barchinon. et marchio Provinciæ, confirmat Raimundo, arelat. arch., concambium de Vacheriis, anno 1172. (Dans le *Gall. Christ.*, sous la date de 1178.)

Confirmatio ejusdem concambii facta monachis massiliensibus.

Ildefonsus, rex Aragon., comes et marchio Provinciæ, confirmat idem concambium Hugoni de Monte Rupho, Elisiario et fratribus suis, etc. (Sans date.)

Hæc sunt cartæ de Vacheriis. Rostagnus et eorum uxores et filii donant, pro salute animarum, Sancto Victori aliquid de alode in civitate arelatensi, in territorio de Moreriis, etc. 1173.

Guillelmus de Bello-Loco, procurator regis aragonensis et comitis fratris ejus Provinciæ, supponit pignori, pro 2000 solidis melgoriensibus, castrum de Aqueria, etc., ecclesiæ arelatensi et Raimundo, arch., 1173. (Mentionnée dans le *Gallia Christiana*, tome I, col. 563.)

Compositio seu convenientia inter Raimundum, arelat. arch., et R. Berengarium, comitem Provinciæ, fratrem Ildefonsi regis, de farnariis arelat. et moneta, mense augusti 1177. (Ment. ibid.)

Raimundus, tolosanus comes, recognoscit se habere in feudum ab archiepiscopo et ecclesia arelat. castrum de Bello Cadro et totam Argentiam, etc., mense aug. 1179. (Mentionnée ibid.)

Raimundus de Felgueriis vendit Raimundo, arch., honorem et quidquid habebat in territorio de Mesencs, 2 cal. aprilis 1181.

Ugo de Baucio, amore et precibus fratris sui Guillelmi, canonici Sancti Trophimi, cedit in perpetuum illud malum usaticum de racemis qualicumque modo acciperet in vineis quæ sunt de dominio canonicorum Sancti Trophimi, 1184.

Petrus, arelat. arch., Petro de Toro fabricam monetæ in civitate arelat. concedit, nomine ecclesiæ Sancti Trophimi, tali pacto ut de singulis libris monetæ duodecim denarios ecclesia et archiepiscopus retinerent; ac decimum tertium denarium ad opus altaris vel sacristiæ, mense aug. 1186. (Mentionn. ibid., t. I, col. 564.)

Raimundus de Monte Olivo supponit pignori Petro Gabardo pro

1000 solidorum raimondens. nov. quidquid habet in tenemento Sancti Vincentii, etc., mense septembris 1199.

Compositio inter Deodatum de Brizac, magistrum militiæ Templi, et canonicos massilienses, de decimis et oblationibus in eorum capella massiliensi, Innocentio papa III jubente, coram Imberto, arelat. arch., et Gervasio judice, mense aprilis 1201.

Michael, arelat. arch , creat consules in civitate arelatensi, 17 cal. martii, die ramis Palmarum, 1207. (V. *Gallia Christiana*, col. 565, à l'an 1203.)

Bernardus, cum cruce signatis contra hæreticos expugnandos cupiens proficisci, testamentum facit quo relinquit ecclesiæ Sancti Trophimi quatuor sextarias bladi et duas hordei censuales et duodecim denarios in quadam vinea ad Radenatum, mense julii 1209.

R., ecclesiæ Sanctæ Marthæ prior, et B., prior de Bellocadro, delegati à regensi episcopo apostolicæ Sedis legato, super causam quæ vertitur inter ecclesiam Sancti Trophimi et homines de Bellagarda, quod bajuli ecclesiæ Sancti Trophimi accipiebant una nocte in septimana levatam de piscibus cum bajulo comitis Tolosæ, etc. Mense junii 1210.

Compositio inter Raimundum, arelat. arch., et Templarios, de cimeterio apud Arelatem, juxta oratorium Templariorum, anno 1152.

Simon, comes Montisfortis, à Michaele, arel. arch., in feudum recipit castrum Belliquadri cum Argentia, etc. 3 cal. febr. 1214. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 100.)

Simon, comes Montisfortis, promittit Michaeli, arelat. arch., se soluturum mille marcas argenti, pro possessionibus emendis ad usum mensæ suæ, 3 non. febr. 1214.

Sacramentale Ugonis de Baltio, filii Raimundi, Raimundo, arelat. arch., coram multis probis viris, anno 1152. (Mention. dans le *Gall. Christ.*, t. I, col. 361.)

Honorii papæ bulla qua archiepiscopo et capitulo arelatensi inhibitur ne castrum Salonis distrahere, permutare vel quoquo modo alienare præsumerent. 4 non. januarii, anno pontificatus 9, (1224.)

Joannes, arelat. arch., promittit universo populo castri Salonis se nunquam passurum castrum Salonis et senioriam ejusdem castri removeri de potestate sua vel ecclesiæ arelat., anno 1243, 3 cal. decembris.

Raimundus Berengarius, comes et marchio Provinciæ, dat ecclesiæ arelat. et, per eam, Hugoni, arch., decimas de tota condamina quæ dicitur Massiliensis, etc. XI cal. jan. 1227. (Cette charte, tirée de la chapelle de Saint-Maurice, au palais, est mentionnée dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 568.)

R. Berengarius, comes et marchio Provinciæ, et Benedictus, episcopus massiliensis, Joanni, episcopo tolonensi, de damno sibi à Massiliensibus conquerenti, jurant se pacem nunquam inituros cum inferiori villa vicecomitali, nisi antea ipsi pro injuriis satisfieret. 7 idus septembris 1230. (Mentionnée ibid., col. 561.)

Raymundus Berengarius, comes et marchio Provinciæ, dominis, militibus et hominibus de Areis mandat quatenus redemptiones cavalcatarum, albergarum et aliorum jurium in quibus tenentur, dent et solvant, de cætero, episcopo tolonensi. 6 id. dec. 1232.

Raymundus Berengarius, comes, etc., concedit et assignat Joanni, arel. arch., omnes redditus et *adissidas* bajuliæ Altavezii et totius bajuliæ aquensis pro 50 marchis sterlingorum novorum, etc., pridie idus decembris 1234. (V. *Gall. Christ.*)

Raimundus Porcelletus Joanni, arelat. arch., jurat quod ipse staret mandatis suis super pedagiis et exactionibus quæ et quas accipiebat ab hominibus de Salone et apud Senacium, 6 id. oct. 1234.

Raymundus Berengarius, comes, etc., Joanni, arelat. arch., fidem, defensionem, protectionem, juriumque conservationem promittit, calendis aug. 1238. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 102, sous la date de 1239.)

Bertrandus Brunus, electus judex et vicarius arelatensis, pro extirpatione Valdensium ac observatione consulatus societatisque cum Massiliensibus et Avenionensibus, Joanni, arelat. archiepiscopo, sacramentale facit, 7 cal. aprilis 1250.

Raimundus, comes Tholosæ, per se et valitores suos, et Raimundus Berengarius, per se et archiepiscopum ac cives arelatenses, super omnibus quæstionibus et controversiis quæ inter eos erant, promittunt stare arbitrio Jacobi, regis Aragon., et episcoporum tolosani et regensis, 4 non. junii 1241.

Joannes, arel. arch., Fulco de Barreria, vicarius massiliensis pro Raimundo, comite Tholosæ et domino Massiliæ, et Bertrandus Brunus, syndicus Massiliæ, compromittunt de rancuniis et petitionibus, occasione excommunicationum prolatarum à dicto archiepiscopo in universitatem et cives Massiliæ vel Sancti Genesii vel Velaucii, etc. 14 cal. aprilis 1243.

Homagium à Joanne, arelat. arch., præstitum Carolo primo, comiti Provinciæ, cal. novembris 1254 et die 15 aprilis 1290.

Bertrandus de Baucio, filius Guillelmi, confitetur Florentio, arelat. arch., se tenere in feudum totum affare apud Pontem et in aquis Sancti Genesii et totum affare in Cravo, anno 1262. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, Instr., p. 102, sous la date de 1266.)

Sacramentale dominorum Arnaudi, Pontii et Raimundi de Montedracone et Rixendis, uxoris Pontii, in præsentia P., aurasicensis episcopi, et Joannis de Arsisio, senescali de Venaissino, etc., Florentio, arelat. arch., anno 1263, die 5ª februarii.

Galhardus II, arelat. arch., conqueritur, in præsentia Roberti regis, quod monetam sua authoritate archiepiscopali fabricatam in castro Montisdraconis rex non pateretur, Avenione, in commercio admitti. Die 17ª dec. 1322. (*Gall. Christ.*, t. I, c. 575.)

F. 392-413. Concilium Avenione, in ecclesia Sancti Rufi congregatum, anno 1337, indictione 5ª, die 3ª decembris. (Avec la description des sceaux. *Le 7me, celuy de l'évesque de Carpentras, est tout de cire rouge, au-dedans duquel y est représentée une Nostre-Dame, d'ung costé, tenant le petit Jésus entre ses bras, et ung évesque à genoulx, tenant crosse en main, d'autre; les lettres duquel sont toutes rompues.* Cependant on trouve dans le Cartulaire de l'évêché de Carpentras une charte de l'an 1226, dont le sceau présente, d'un côté, la figure d'un évêque, et, de l'autre, celle du Saint-Clou.)

F. 417-443. In præsentia legatorum à consilio civitatis arelatensis missorum, Petrus de Luna, generalis capitaneus gallearum, galeotarum et barcharum armatarum regis aragonensis, nunc in flumine Rhodano et portu dictæ urbis existentium, declarat non intentionis suæ inferre damnum vel oppressionem aliquam vassalis nec terræ Ludovici, Siciliæ regis, nec subditis regis Franciæ. In castro Trencatalliarum, die 19 januarii 1399. (Il s'agit ici de la flotte que Martin V, roi d'Aragon, envoya au secours de Benoit XIII assiégé dans son palais. Mais cette flotte ne put aborder à Avignon ; il fallut négocier avec la Cour de France.)

Conventio seu compositio olim facta inter Berengarium Personeri, rectorem quondam ecclesiæ Sanctæ Mariæ de Confodio, ex una parte, et Pontium, procuratorem castri de Cornilione, et Raimundum Caperdi, procuratorem hominum de Salone habentium seu excolentium terras seu possessiones in decimariâ dictæ ecclesiæ de Confos, super decimis, etc., 6º id. aprilis 1290. Vidimus du 26 octobre 1404.

Nullam crucem elevatam seu apparentem portare licet Fratribus Prædicatoribus in processione Sancti Trophimi. Concordia facta inter canonicos ecclesiæ arelat. et Fratres Prædicatores, die 7ª julii, anno 1413; confirmata die 6ª junii, anno 1414.

Quæstio et controversia inter universitatem castri de Cornillono arelatensis et universitatem castri de Sancto Amantio, quod isti non poterant facere cursoria in territorio dicti castri de Sancto Amantio nec in territorio de Confodio. Die 30 martii 1533.

Transaction en langue provençale entre les habitants de Cornillon et ceux de Saint-Chamas.

2e Volume. Ebredunenses archiepiscopi ab anno 1132 ad annum 1238.

Sigillum Bertrandi de Orto, sacristæ massiliensis.

F. 1-19. Massilienses episcopi ab Eleazaro qui vulgo Lazarus, ab anno 81 usque ad 1604.

Confirmation par l'empereur Frédéric II, en 1222, au mois de mai, du privilége accordé par l'empereur Frédéric Ier, son aïeul, à l'évêque de Marseille, l'an 1164, 12e indiction. (Avec le facsimile du monogramme et la description des sceaux, etc.)

Homagium Gualberti, episcopi massiliensis, Roberto regi præstitum, anno 1320, indict. 3ª, die 19 martii.

Compromissum et sententia arbitralis inter urbem Massiliam et Ugonetum de Baucio, dominam Barralam, uxorem, eorumque filios, coram Romano cardinali, legato, etc. Anno 1229, 17 cal. febr.

Homagium Ugonis de Baucio, Gisberti de Baucio et Barralis de Baucio, præposito et canonicis ecclesiæ Sanctæ Mariæ Sedis massiliensis, pro tertia parte castri Albaniæ, anno 1233, ind. 7, 4 cal. nov. (Description des sceaux.)

Transactio de unione monasterii monialium Sancti Salvatoris Massiliæ capitulo ecclesiæ cathedralis, 18 jan. 1470.

Liste de plusieurs archevêques et évêques de Provence qui sont nommés dans les chartes de 1266 à 1474.

F. 23-191. Fréjus. Series episcoporum ecclesiæ forojuliensis, ex archivis ejusdem ecclesiæ.

Forojulienses episcopi, *hi tantum à nobis observati.* (Cette liste, sans nom d'auteur, est postérieure à Peiresc. Elle contient sur Bertrand V une dissertation dans laquelle sont comparées les

opinions de Peiresc, de Robert, *Gallia Christiana*, et de Saxi, *Pontificium arelatense*. La chronologie de cette liste parait être inexacte et ne s'accorde point avec celle du nouveau *Gallia Christiana*.)

Mémoyre de tous les évêques qui ont esté en l'église de Fréjus depuis 1144 jusqu'en la présente année 1615. (Ce mémoire, accompagné d'une lettre d'envoi du 15 mars 1615, est adressé à Peiresc par MM. Gautier, grand vicaire, et Antelmy, chanoine de Fréjus.)

Instruction sur les recherches à faire dans les archives du chapitre ou de l'évêché de Fréjus, le 15 décembre 1631.

Statuta forojuliensia, lo *Lamparte*, extr. des archives de Draguignan, 1235 et 1292. (On lit à la fin de ces statuts: *Extraict d'ung vieil registre de la communauté de Roquebrune conservé aux archifs d'icelle, où sont contenus tant lesdits statuts du baillaige de Fréjus et les statuts des coseigneurs de Roquebrune, que les biens encadastrez et droicts des censives, etc., dont le plus moderne est au-delà de l'an* 1400. *Les escriptures diverses dudit registre sont toutes fort anciennes, et mesme celle dudit Lamparte monstre d'estre de plus de* 200 *ans*.)

Diploma Caroli, Siciliæ regis, pro Jacobo, forojuliensi episcopo, postea Joanni papa XXII, die 10ª februarii 1309. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr., p. 85.)

Joannes papa XXII conventiones factas inter se et Forojulienses anno 1303, die 13ª junii, super præconisatione vini ac servitute seu jure quod gabella vulgariter nuncupatur, confirmat anno primo sui pontificatus, 5 cal. septembris (1316.)

Episcopi forojulienses ex anniversariis Martyrologio manuscripto adscriptis.

Mémoyres et escripts touchant le procès d'entre le Sr évesque de Fréjus et le chanoine prébendé sur la vicairie de Draguignan, pour raison de la pension annuelle que ledit vicaire faict audit Sr évesque, etc. (Cette pièce porte la date de 1416; l'écriture paraît être du même temps.)

Consilium de præbenda Draguiniani, in causa episcopi forojuliensis, auctore G. Lirinensi, decretorum doctore.

Floreni mille ab ecclesia forojuliensi mutuo concessi regiæ Majestati pro subventione armatæ ad regnum Siciliæ recuperandum destinatæ, die 8ª februarii 1460.

Caritativa subventio Ludovico III, Siciliæ regi, facta per ecclesiam forojuliensem florenorum trecentorum, die 28ª julii 1422.

Exploits et procédures de Barthélemy Néron, viguier de la ville de Fréjus, à la requête de M. P. Bocard, curé de l'église de Villefranche, contre Jacques de la Rousse, de Ferrare, etc., l'an 1551.

La grand' demande de M. de Boulliers, Sr de Manne, évêque de Fréjus et seigneur temporel, etc. Contredits de l'évêque de Fréjus, demandeur, contre la production du procureur général du roi, défendeur.

Vence. Vita Sancti Verani, venciensis episcopi, ex Martyrologio ecclesiæ venciensis.

Vita Sancti Lamberti, episcopi venciensis. (Cette Vie, composée par un auteur anonyme, a été publiée d'abord par Vincent Barrali dans sa *Chronologia Sanctorum lirinensium*, Lyon, 1613, et insérée ensuite dans le recueil des Bollandistes, maii tomo VI, pages 458-460.)

Celebratio capituli generalis venciensis, anno 1526 et die 27 augusti. Extrait de l'original pour justifier que Robert Cenalis était évêque de Vence en 1527, par Jay, secrétaire soussigné.

Donations de la seigneurie de Besaudun, etc., faites le 9 février 1232 et le 24 janvier 1234, à l'évêque de Vence, par le comte Raymond Bérenger ; confirmées par le roi Charles II, le 10 septembre 1295. (Mentionnées dans le *Gall. Christ.*, tome III, col. 1220 et 1221.)

Procédure de l'excommunication prononcée par l'évêque de Vence contre Pierre Romieu de Villeneuve, le 9 février 1291.

Donation faite par Pierre Romieu de Villeneuve de la quatrième partie de ses biens à l'évêque de Vence, le 15 novembre 1300.

Quittance de la somme de 450 florins d'or reçus de l'évêque de Vence par Jean de Assouis, pour avoir défendu le château de Gattières contre les Catalans. 27 avril 1403 et 20 juillet 1404.

L'évêque de Vence donne l'habitation de l'hôpital de Saint-Laurent à trente hommes, à condition qu'ils se chargeront gratuitement du passage du Var, etc. Le 16 mai 1468. (Mentionné dans le *Gallia Christiana*, sous la date de 1487, tome III, col. 1226.)

Pièce intitulée : *Acte contenant comment Bonifacius de Puts* (du Puy), *évesque de Vence, estant escommunié, Jehan Abrard fut pourvu dudict évesché, et ledict de Puts, avant que partir de Gathières, vendit le meuble et arranta la place à la communauté de Nice, et ledict Abrard y fist restituer ladicte place, estant usurpée audit évesché*, etc. 21 septembre 1386. Copiæ

extractæ ab originali reperto apud Math. Beroardum, not. Vinciæ, anno 1500. (V. le *Gall. Christ.*, t. III, col. 1223 et 1224.)

Lettre au chapitre de Vence par le cardinal Alexandre Farnèse, évêque de Vence, et depuis pape sous le nom de Paul III, Rome, le 27 mai 1508 ; avec un extrait du chapitre général de Vence, tenu le 12 septembre, pour justifier que le cardinal de Farnèse, évêque de Vence, résidait à Rome.

F. 237-254. Lettre de Dom Polycarpe de la Rivière à Gassendi, sur les évêques de Digne, les archevêques d'Embrun, et sur Sainte Rossoline, sœur ou nièce d'Elzéar de Villeneuve qui sacra l'église des religieuses de la Celle. Bompas, le 30 juin 1633.

Eglises du diocèse de Digne, extrait du livre du receveur des dîmes en 1580.

Dignenses episcopi, à domino Fr. de Villanova, barone de Flaiosc, in Martyrologio manuscripto adnotati, anno 1615.

Instrumentum electionis episcopi dignensis, anno 1466, indictione 14, die 24 julii.

F. 255-266. Grassensis ecclesiæ statuta synodalia, die 6 decembris 1604, et 25 aprilis 1605.

F. 267-270. Omnia nomina civitatum, urbium et oppidorum totius episcopatus senecensis, latine et gallice.

Norma beneficiatorum diœcesis senecensis.

F. 271-278. Synodaticum quod præstare debent episcopo glandatensi ecclesiæ infrascriptæ seu rectores, etc. Extrait du livre des insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Glandèves, le 10 janvier 1572.

Chapitres tenus à Glandèves, le 22 octobre 1327 et le 26 juin 1426. Abrégé des statuts pour M. Jean-Antoine Laugier, sacristain, contre M. Raphael Besson, archidiacre.

F. 279-291. Catalogus episcoporum regensium, ex *Annal. ecclesiast.* Baronii.

Catalogus omnium urbium et oppidorum totius regiensis diœcesis, latine et gallice descriptus.

Synodus regensis, 16 cal. martii, anno 1285.

Preces indictæ pro liberatione Caroli, principis salernitani, in carceribus detenti. (Ce concile, tenu à Riez par l'archevêque d'Aix et ses suffragants, est mentionné dans le *Gallia Christ.*, t. Ier, col. 318; mais il ne se trouve pas dans la collection du P. Labbe.)

F. 292-327. Catalogus omnium urbium et oppidorum totius episcopatus sistaricensis.

Rôle des bénéfices de Valbenoîte en Dauphiné.

Rôle de la dîme ordinaire du diocèse de Sisteron. (Avec la signature de Toussaint de Glandèves qui occupa le siége épiscopal de Sisteron de 1609 à 1648.)

Sistaricenses episcopi ab anno 1149 ad annum 1456.

Teneur des églises de Sisteron appelées aux synodes. Extrait des archives de l'évêché en 1632.

Trois lettres autographes de l'évêque de Sisteron à Peiresc. Juin et juillet 1632. (Sur Valbenoît, en latin *Vallis Bedoniensis*, diocèse de Sisteron.)

Nomina sistaricensium episcoporum, à tempore Caroli regis et filii ejus Clotarii, sistaricam ecclesiam pontificaliter regentium. (Cette pièce occupe 10 feuillets ; on lit à la fin : *Extractum et transcriptum per nos notarios publicos et regios in oppido Lurii constitutos, à quodam libro Viridi nuncupato, in quo continentur acta episcopatus sistaricensis et totius dioceseos antiquiora et principaliora, in membranis descripta, rogatu R^mi domini Tossani de Glandeves, episcopi, anno* 1618. Signé : *Johannes Bremond.*)

Sistaricenses episcopi usque ad annum 1606. (A la fin sont les sommaires ou extraits de neuf chartes des comtes de Forcalquier, de 1110 à 1386, la bulle du pape Nicolas II en faveur de Gérard, évêque de Sisteron, 1059, etc.)

Sistaricensium episcoporum series, sed non exacta, et principum quorumdam largitiones.

2e Volume. *Feuillets* 329, 331, 332 *et* 333 *retrouvés.*

F. 329-333 inclusivement. Toulon. Bulla Cœlestini papæ III episcopo tolonensi, quod G. de Signa, miles suæ diocesis, præposito et canonicis massiliensibus super quarta parte castri Evenæ injuriosus existat, etc. Datum Laterani, 4 nonas martii, pontificatus anno 3o.

Episcopi massilienses, tolonenses, carpentoractenses. Epitaphes de quelques évêques de Marseille et de Toulon. Concessions et restitutions faites aux évêques de Carpentras par les comtes de Toulouse en 1155, 1159 et 1224, confirmées à Guillaume, évêque de Carpentras, l'an 1239, aux ides de mai. Indications sommaires de plusieurs autres chartes concernant les autres évêchés, de l'an 862 à l'an 1155.

3e VOLUME. F. 1-59. Archevêché d'Aix. Aquæ Sextiæ. (Courte notice en latin, sans nom d'auteur.)

Pardon de Correns. Bulla Sergii papæ IV Amarilco archiepiscopo et Poncioni archiepiscopo, etc., data Laterani, anno Incarnationis DCCCCXX (DCCCCCX, 1010.) Extrait par Arfeuille, notaire, de l'original conservé aux archives de Saint-Pierre de Montmajour. (A la suite de cette bulle se trouvent la figure du sceau, le fac-simile du monogramme et deux notes latines écrites d'une autre main. Ces notes sont relatives à l'église de Sainte-Marie de Correns et à celle qui fut commencée en 1016, sous le nom de Sainte-Marie de Montmajour.)

Pacta inter archiepiscopum et capitulum ecclesiæ aquensis, ex una parte, et consilium civitatis, ex altera, super decimationibus et receptione quinque canonicorum, an. 1296, die 4a madii.

Præsentatio prioratuum de Reilhana et Villamuris facta per Bertrandum de Sabrano, priorem Cariloci, aptensis diocesis, anno 1305, die 25 januarii, auctoritate Rostagni de Novis, arch. aquensis.

Brez, Beaulieu et Sauvecane ou Silve-Cane. Inscription romaine et têtes sculptées en relief à Brez. Armoiries de la maison des sieurs de Sainte-Marguerite à Beaulieu. Dans l'église de Silvecane, tombeau que l'on croit être celui de Bertrand des Baux, qui fut arbitre entre le comte Raymond Bérengier et le comte Guillaume de Sabran de Forcalquier. Armoiries dans le cloître, etc.

Concilium congregatum in civitate aquensi. Procura pro dominis prælatis in concilio, anno 1416, die 10a decembris.

Joannes de Aguto, vicarius generalis Petri Filholi, archiepiscopi aquensis. Dispense à Bertrand Brueysse de tenir son serment dans un marché frauduleux, le 13 août 1507.

Lettres patentes du roi Henri IV contre les ecclésiastiques et prédicateurs de la Ligue en Provence. Données à Lyon, le 22 septembre 1595, enregistrées le 3 novembre suivant.

Lettres patentes ordonnant au parlement de Provence de poursuivre et de terminer le procès intenté contre Gilbert Génébrard, archevêque d'Aix.

Lettres patentes contre les rebelles de l'autorité du roi. Données ibid., même date.

Lettre à l'archevêque d'Aix, écrite de la galère la *Sainte-Marie*, dans le port de Marseille, par Gabriel Larchier, gendre du châtelain de Bessay, de Moulins en Bourbonnais, le 4 nov. 1595.

Prédications de l'archevêque d'Aix au sujet du concile de Trente. Opinions de ce prélat contre Saint Thomas et les Dominicains, touchant l'immaculée Conception de la Vierge Marie. 1613.

Sur les dîmes de la ville d'Aix. Mémoires adressés à Peiresc par le receveur des dîmes. 1615 et 1623.

Lettre du roi au cardinal Grimaldi, sur sa nomination à l'archevêché d'Aix. Ruel, le 20 septembre 1648.

Brevet de la nomination du cardinal de Grimaldi à l'abbaye de Saint-Florent, diocèse d'Angers, 29 mars 1649.

Arrêt du parlement de Toulouse, confirmatif des ordonnances de l'archevêque d'Aix touchant la visite de son chapitre métropolitain, l'accompagnement qui lui est dû par ses chanoines, etc., du 12 septembre 1640.

Eloges en prose et en vers, anagrammes et acrostiches latins, en l'honneur du cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix.

Mandement de Mgr Charles-le-Goux de la Berchère, évêque de Lavaur, nommé archevêque d'Aix, ordonnant qu'il soit chanté, dans chaque église du diocèse, un *Te Deum* pour la guérison du roi. Aix, le 20 janvier 1687. (Imprimé.)

Fondation des chapelles de Notre-Dame-des-Anges, diocèse d'Aix, en 1220. (Relation en langue romane ou vieux provençal.)

Guillelmus, vicecomes massiliensis, donat monasterio Sancti Victoris quæ habebat in valle Tritis, in villis quæ vocantur Ollaria, Puioneroni vel Podionigro, etc., anno 1014, indictione 12. Ex magno Chartario Sancti Victoris.

Alia ejusdem Guillelmi donatio, anno 1040. Cuges, Peynier. Ex eodem Chartario.

F. 59-63. Evêché d'Apt. Guillelmus, episcopus aptensis, donat fratri Poutio abbati et monasterio Sancti Andreæ Montis-Andeonis ecclesias quas prædictum monasterium tenuerat, anno 1160.

Cyprianus de Bastida, prior Cariloci, diocesis aptensis, procuratorem constituit Rostagnum Dame, commonachum suum, ad omnia sua et dictæ ecclesiæ negotia agenda, anno 1331, die 15ª septembris.

F. 64-74. Evêché de Riez. Mémoires pour le diocèse de Riez à M. le prieur de Roumoules, député général de France à Paris.

Concilium regiense celebratum anno 1285.

F. 75-244. Evêché de Fréjus. Catalogue des évêques qui se trouvent dans le vieux Martyrologe de Fréjus, *prout jacent*.

Lapis marmoreus in ædibus episcopi forojuliensis, in sacello Sancti Raphaelis erutus. (Ce bas-relief, dessiné à la plume, offre la figure de S. Gabriel, celle d'un évêque de Fréjus désigné par les trois lettres B D S, une âme et la Mort tenant une balance. Au verso, on lit cette note : *B D S seu Benedictus episcopus forojuliensis in concilio magalonensi, apud Juncarias, anno DCCCXCIIII, indict. XII, non. maii, inter Septimaniæ, Hispaniæ atque Provinciæ episcopos nominatus, cum Reginardo cavallicensi episcopo. E fragmentis ac schedis antiquis R. P. Jac. Sirmundi.* Ce concile de Maguelone est fixé à l'an 909 dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 324.)

Extrait du procès-verbal fait en présence de l'évêque de Fréjus, dans la chapelle de Saint-Ausile-lez-Callas, au sujet de la découverte faite en cette chapelle de certains ossements que la commune tradition du pays attribuait à sainte Ausile. Du 23 mai 1601.

Fulco de Ponteves donat altari Sanctæ Mariæ de Barjolis, Roberto præposito et clericis omnem libertatem, honorem et dominium quæ habuerat in loco barjolensi, anno 1070, indictione 15a, mense junii, luna 1a, feria 5a.

Raimundus Berengarius, comes Provinciæ, confirmat donationem castri de Claverio cum omnibus pertinentiis, etc., ab Hugone de Claverio factam ecclesiæ B. Mariæ forojuliensis et Sancti Stephani, præposituræ forojuliensi et canonicis, præsente et stipulante Fredolo episcopo, apud Pegomatium, anno 1179, cal. februarii, feria 3a, luna 29.

Privilegia super castris de Baudrono et de Claverio. Raimundus Berengarius confirmat præposito ecclesiæ forojuliensis donationem castrorum de Baudrono et de Claverio, etc., factam ab Hugone de Claverio, Fredolo, episcopo forojul., existente sed absente, apud Grassam, anno 1179, mense julii, feria 6a, luna 15a.

Eamdem donationem confirmant Samcius, comes Provinciæ, in civitate vinciensi, anno 1181, mense novembris, luna 15, et Ildefonsus, rex Aragonum, comes Provinciæ, in castro de Areis, anno 1182, mense novembris.

Privilegium ab Ildefonso, comite Provinciæ, concessum ecclesiæ forojuliensi et canonicis, ut possint, sine licentia domini, à laïcis quocumque titulo alienationis acquirere. Apud Draguignan, anno 1208, mense novembris, circa festum Omnium Sanctorum.

Permutatio inter præpositum forojuliensem de mandato totius

ecclesiæ forojuliensis et monasterium lirinense, pro qua permutatione ille habuit ecclesiam Sancti Lamberti et multa alia in hoc instrumento nominata, anno 1224, indictione 12, die 20 mensis januarii.

Guillelmus, forojul. episcopus, ac G. de Guarda, præpositus capituli, supplicant Vicedomino, aquensi archiepiscopo, ut in urbem forojuliensem veniret ad dirimendas eorum controversias. Compromissum, 13 cal. decembris 1271, et sententia arbitralis, 11 cal. ejusdem mensis.

Anno 1301, die 21 aprilis, Bertrandus de Morsillis, præpositus, Audibertus de Sclapono et Alfantus Raimundi, judices electi à partibus, sententià decretorià, totam justitiam Jacobo, forojuliensi episcopo, attribuunt.

Procès-verbal et extraits des deux sentences, jugements et règlements passés en force de cause jugée, successivement faits et intervenus entre le seigneur évêque et le chapitre de Fréjus, sur les jurisdictions, droits seigneuriaux et municipaux de Fréjus, comme appartenant à l'église cathédrale, etc.

Petrus Antipoli et Johannes Cabassola arbitri inter Ademarium de Grasinhano, priorem de Palaysono, et syndicos de Rocabruna. Compromissum et sententia arbitralis, anno 1308, mense nov.

Bulla Joannis papæ XXII, qua confirmat conventiones inter ecclesiam et universitatem forojuliensem, super præconisatione vini et gabella, anno primo sui pontificatus, 5 cal. sept. (1316). Ex libro piloso.

Union du prieuré de Notre-Dame de Lausade à l'église collégiale de Pignans, diocèse de Fréjus. Lyonus Lascaris de Tenda, commendatarius præpositus conventualis Beatæ Mariæ de Piniaco, ordinis Sancti Augustini, canonicis suæ præposituræ, de unione prioratus de Laudata, anno 1537, 8 idus novembris. Bulla Pauli papæ III, 8 idus novembris, pontificatus anno 4°, 1537.

Lettres patentes du roi François Ier, données à Aix, le 18 juin 1543. Instrumentum anni 1544, die 31 maii. Lettres patentes du roi Henri II, données à Compiègne au mois d'août 1549.

Litanies des Saints extraites de l'ancien livre processionnaire de l'église cathédrale de Fréjus, au mois de mai 1632.

Procès commencé depuis plusieurs siècles entre les évêques et les habitants de Fréjus, terminé sous l'évêque François de Boulliers, au mois de mars 1586, par un arrêt du grand Conseil qui accorde à l'évêque toute jurisdiction sur les habitants et le droit d'élire les magistrats, etc.

Supplicatio cleri ac populi forojuliensis ad Innocentium papam XII, ut Lucæ d'Aquin episcopi exceptione exclusi incœpta compescat. 1697.

Mémoire des délégués et lettres patentes du roi Henri III, confirmant la vente du temporel de l'église de Beaugencier, 20 octobre 1578.

Piniacenses præpositi.

Donation faite par Raimond Bérenger, comte de Provence, et par Douce, sa femme, en janvier 1027, du château qu'ils avaient fait construire au terroir de la Lausade. Confirmations à l'église de Notre-Dame de la Lausade de cette donation. Extraits pour l'économe du chapitre de Pignans.

Decretum Curiæ romanæ per Capum de la Turre, auditorem, pro Antonio Ysoardi de Digna, etc., super occupatione castrorum et locorum præposituræ pignanensis, etc. Datum Romæ, anno 1423, die 10ª mensis maii, pontificatus Martini papæ V anno 6°.

Bulla Clementis papæ XI de seminario navali tolonensi cujus titulus est *Collativus* præpositura de Pignans, etc. Dat. Romæ, anno 1702, nonis martii.

Première et deuxième comparution du chapitre de l'église collégiale de Pignans, le 7 novembre 1702 et le 8 mars 1703, par-devant Charles Léonce d'Antelmi, prévôt de l'église cathédrale de Fréjus et official délégué par N. S. P. le Pape au sujet de la bulle portant suppression de la prévôté de Pignans et union de son revenu au séminaire des jésuites de Toulon.

Première et deuxième comparution des jésuites, le 21 août 1702 et le 18 janvier 1703.

Extrait du livre des délibérations du chapitre de l'église de Pignans, des 16 octobre 1702 et 16 février 1703.

Consultation de la Sorbonne.

Requête présentée au roi par le chapitre de Pignans (sans date).

Lettre du pape Clément XI à l'évêque de Fréjus, Romæ, die 22 januarii 1707.

Ordre laissé, le 20 mars 1697, par le P. Langeron, économe nommé par le roi, à l'administration de la prévôté de Pignans, pendant sa vacance, en attendant que le pape l'eût unie au séminaire de Toulon.

F. 243-331. Evêché de Sisteron. Recognitiones prioratus Sancti Johannis de Revesto Broxiæ, sistaricensis diocesis, ecclesiæque

parochialis SS. Cosmi et Damiani ejusdem castri. 1490-1515. (Ecriture du temps.)

Instrumentum emptionis factæ per abbatem cruciensem de castro de Turre à Raimbaudo Guarnerii de Manuasca, die 28 octobris 1301.

Achat de la maison claustrale de la Tour-les-Bevons et d'une terre dudit lieu, pour Michel Richaud, le 14 juillet 1569.

Lettres patentes du roi, au sujet de la subvention accordée par le clergé, 20 octobre 1568.

Rôle des cotes à payer par le diocèse de Sisteron, etc. Lettres de rescision sur nullité, dol et lésion énorme, levées au parlement de Provence, par Mgr Toussaint de Glandèves, contre l'acte de vente de la moitié de la seigneurie de la Tour de Bevons. Aix, au mois de février 1629, etc.

Baux passés par l'évêque de Sisteron, de 1548 à 1590.

Collation de la vicairie de Cruis à M. Pierre Blachier, le 29 avril 1680.

Extrait de l'*Histoire des recteurs du Collége de Saint-Martial d'Avignon*, ordre de Cluny, p. 5, 7, 15, 17, 25.

Consultation sur les nullités de l'union de la chapellenie de Ruffe-Lieutaude à la vicairie de Lure, 17 juin 1689.

Transactiones inter episcopum sistaricensem et universitatem castri de Lurio, die 30ª mensis aprilis 1481 et 24ª octobris 1482.

Cahier extrait du procès-verbal de l'aliénation du temporel du clergé de Provence. Des archives du château épiscopal de Lure, 1569.

Mémoire sur le prieuré de la Tour de Bevons.

Extrait des délibérations du Conseil général de la communauté de Cruis, portant désaveu des requêtes présentées au roi, etc., contre Mgr l'évêque de Sisteron, seigneur temporel dudit lieu. (Impr.)

Pièces contre ceux qui se font ordonner furtivement. Suite des ordonnances synodales de M. Louis de Thomassin, évêque de Sisteron, publiées contre ceux qui se font ordonner, hors de leur diocèse, par un autre évêque que le leur, sans démissoires.

Copies des lettres adressées, en 1695, à l'évêque de Sisteron, au sujet de ses ordonnances, par les archevêques de Paris et d'Aix et par les évêques de Digne, d'Agen, de Vence, de Nimes, de Grenoble, de Clermont et de Noyon.

Jugement contre Jean Sias de Noyers, promu furtivement aux ordres, sans démissoire.

Motifs des ordonnances synodales de l'évêque de Sisteron.

Sentence de suspense prononcée par l'évêque de Noyon contre M. Louis-Antoine Poingnet, chanoine de sa cathédrale, 24 octobre 1691.

Innocentii papæ XII constitutio qua plura declarantur ac præscribuntur pro tollendis abusibus et fraudibus circa ordinationes alienorum subditorum, anno 1694, pridie nonas novembris.

Comparant du P. François Pagi, provincial et commissaire général des Frères Mineurs, par lequel il remet à l'évêque de Sisteron l'abbaye de Sainte-Claire de cette ville. Acceptation de l'évêque, le 1er mars 1692.

Mémoire présenté par l'évêque de Sisteron au parlement de Provence, le 1er mars 1700.

Réponse de l'évêque de Vence à la sommation que lui a faite Madame de Vence de donner la tonsure à un de ses fils, en 1677.

F. 332-351. Evêché de Gap. Præceptum Friderici imperatoris pro Gregorio, wapincensi episcopo, datum apud Arelatem, anno 1178, indictione XIa, 2o cal. augusti. (Imp. dans le *Gall. Christ.*, tome I, Instr. page 87.)

Aliud Friderici imperatoris privilegium pro Willelmo, vapincensi episcopo, datum Novariæ, anno 1186, indictione 4, nonis martii. (Impr. ibid. Cette charte, datée de Novare, est sans nom de lieu dans le *Gallia Christiana.*)

Fredericus II imp. confirmat Roberto, vapincensi episcopo, privilegia ecclesiæ vapincensis, anno 1238, mense aprili. (Extrait des archives du roi en Provence.)

Andreas delphinus, comes Albonis et viennensis, recognoscit Willelmo episcopo quæ habebat in toto episcopatu vapincensi, hominii titulo, anno 1222, 15 cal. novembris. (Mentionné dans le *Gallia Christ.*, t. I, col. 464.)

Homagium Guigonis, delphini viennensis et Albonis comitis, domino Othoni, episcopo vapincensi, factum anno 1251, 13 cal. julii, et in publicam formam redactum anno 1265, 7 cal. nov. (Mentionné dans le *Gallia Christ.*, t. I, col. 465.)

Gaufredus, episcopus vapincensis, fidelitatem præstat Roberto, Siciliæ regi, anno 1297, indictione 10a, 6 cal. aprilis. Instrumentum fidelitatis et recognitionis factæ Curiæ regiæ per episcopum vapincensem, anno 1309, die 16a decembris, indict. 8a. (Imp. en partie dans le *Gall. Christ.*, t. I, Instr. p. 88.)

Homagium domini Dragoneti, vapincensis episcopi, Roberto, Siciliæ regi, in manibus Joannis de Aqua-Blanca, Provinciæ senescalli, præstitum, anno 1329, die 24 julii, indictione 12ª. Extract. è regiis Provinciæ archivis.

Prévôté de Chardavons, diocèse de Gap. Instrumentum investituræ, nomine locationis et ficti, anno 1555, indictione 15ª, die 18ª decembris, etc.

F. 352-360. Archevêché d'Arles. Cartæ de Argentia. Breve de convenientia quam fecit Raymundus comes cum Aycardo, arelat. archiepiscopo, circa annum 1070. (Une autre copie de cette même charte se trouve dans le premier volume de ce registre ou recueil, f. 256, avec l'indication : *circa annum* 1062. Elle est mentionnée dans le *Gall. Christ.*, sous la date précise de 1066.)

Testamentum comitis Bertranni super restitutionem B. Mariæ Sancto Trophimo, anno 1053. (Cette pièce est également double et se trouve ibid.)

Châteauneuf du Martigues. Willelmus Ugo, uxor Vierna et filius eorum per testamentum donant ecclesiæ arelatensi ecclesiam Sanctæ Ceciliæ in villa quæ dicitur Castellum Novum, etc., anno 1088.

Carta de Ponte Sancti Genesii, convenientibus archiepiscopo arelatensi, Bertranno comite, Guillelmo Ugone et Gaufredo massiliensi cum filiis suis, anno 1070.

De Clodoveo, primo Francorum rege christiano, qui gravem morbum renum passus, mox ut, Tharascone, sacrum Sanctæ Marthæ tumulum tetigit, sanitatem recepit, etc. Ex Libro *Authentico* in ecclesia Beatæ Marthæ tharasconensi, anno 1486, die 17ª mensis maii, extrait sur extrait collationné et certifié conforme, le 24 janvier 1645.

Evêché de Marseille.

F. 361-365. Indications sommaires de plusieurs chartes concernant l'église de Marseille, avec la description des sceaux. Raymond Geoffroy, vicomte de Marseille, permet à Messieurs de la Majour d'acquérir des terres dans sa vicomté, l'an 1214 et le 8 des calendes de mars.

Compositio inter ecclesiam massiliensem et parentes Roncelini vicecomitis, anno 1201, mense martii.

Roncelin accorde à Messieurs de la Majour le droit d'acquérir des biens dans ses terres, sans sa permission, l'an 1211.

Privilége de Raymond, comte de Barcelone et marquis de Pro-

vence, en faveur de l'église de Sainte-Marie de Marseille, l'an 1150 et le 4 des cal. de septembre.

Anno 1215, die prima julii, Roncelinus, vicecomes Massiliæ, confirmat Hugoni, massiliensi præposito, compositionem jamdudum factam inter Petrum, massiliensem episcopum, et vicecomites Massiliæ, scilicet Ugonem Gaufridi et Bertrandum, Ugonis fratrem, etc., in manu Raymundi, arelat. archiepiscopi, et Raymundi, carpentoractensis episcopi.

Hugues de Baux, vicomte de Marseille, et Barrale, sa femme, accordent à Messieurs de la Majour le droit d'acquérir des biens, etc., l'an 1214.

F. 366-389. Evêché de Toulon. Vita Sancti Cypriani, episcopi tholonensis (sans nom d'auteur).

'Abrégé de certains mémoires trouvés dans les archives de l'église cathédrale de Toulon. (Notice historique sur la ville de Toulon, depuis sa fondation par Tyrrhenus, au temps de Dardanus, roi de Troie, jusqu'à l'an de Jésus-Christ 1590. Cette pièce n'occupe que cinq pages de ce recueil. Elle est suivie d'une épître au roi Henri IV, sans nom d'auteur, mais qui, par le sujet, paraît être la dédicace d'une Histoire de Provence.)

Raymundus Grifonus vendit Gaufrido de Valbella, sacristæ tholonensi, domum quam habet in Tholono, etc., anno 1242, indictione 1ª, die 19 cal. januarii.

Instrumentum distributionis præbendarum quam fecit Galterius, episcopus tholonensis, et creationis archidiaconi, archipresbyteri, duodecim canonicorum et decem clericorum in ecclesia cathedrali, anno 1268, 6 idus junii; quam partitionem confirmat Bertrandus, archiepiscopus arelat., cum capitulo, die 5 aprilis 1270 (ou 1277, d'après le *Gallia Christiana* qui mentionne cette charte, tome Ier, col. 748.)

Pontius Lobiere, præpositus tholonensis, condominus castri de Soleriis, bona et jura quæ habebat in castro et ejus territorio dat ad facheriam sive rentam magistro Joanni Blanqui, notario, pretio annuo florenorum auri 25. Die 21 octobris 1395.

Chartes concernant Beaugencier. Carta Petri, massiliensis abbatis, super discordia quæ erat inter fratres de Monterivo et Joannem, priorem de Belgencier, de terminis territorii, an. 1175.

Cornuti fratres de Belgencier confirmant donationem à patre factam ecclesiæ Montisrivi, anno 1165 et 1167, etc.

Donatio Petri, abbatis Sancti Victoris massiliensis, habitatoribus Montisrivi, circa annum 1144.

Faraldus, prior Massiliæ, donat et confirmat fratribus de Monterivo totum illud quod habet intra terminos eorum à monte Garamberti usque ad balmam del Gutalli, anno 1141.

Azalmos, uxor Rainaudi, donat Beatæ Mariæ de Monterivo et Petro de Plano, priori de Belgensec, omne jus pascendi animalia, anno 1221, calendis aprilis.

Taxe du prieuré de Beaugencier en l'an 1556.

Arrêt sur l'aumône que doit faire la confrérie du Saint-Sacrement de la ville d'Hyères.

F. 390-394. Evêché de Vence. Abbatia Sancti Verani venciensis, anno 1005. Donationes Constantino, abbati primo, factæ, ann. 1012, 1016, 1029. Extrait du livre intitulé : *Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium et abbatum sacræ insulæ Lirinensis*, et du f. 363, par Pierre de Guignes, notaire royal à Vence. (V. le *Gall. Christ.*, t. III, col. 1217 et 1234.)

Testament de Romée de Villeneuve concernant l'église de Vence. 1250. Vidimus de l'an 1293.

F. 395-398. Evêché de Glandèves. Octavius Isnardus, episcopus glandatensis, conjungit mensæ capituli ecclesiæ suæ cathedralis omnes ædiculas rurales, prioratus et alia beneficia curam animarum non habentia, vacantia et vacatura in diocesi, 7 febr. anno 1609. (Mentionné dans le *Gall. Christ.*, t. III, col. 1247.)

Requête en réparation d'honneur présentée au parlement de Paris par Louis de Guiran, cordelier défroqué, lequel a été débouté de sa demande et condamné aux dépens, le 2 mars 1680.

F. 399-403. Lettre d'un prêtre à l'évêque de Sencz, sur l'interdiction qu'il a prononcée contre les Pères de la Doctrine Chrétienne de Castellane. (Sans nom d'auteur.) Septembre 1697.

F. 404-528. Ordre de Saint-Benoit. Lérins, Saint-Victor, Montmajour. Lettre du cardinal de Bourbon à M. Fabri, prieur de Roumoules, grand vicaire de Lérins. Villers-Cotterets, le 17 décembre 1570.

Lettres patentes du roi Louis XIII, portant que l'abbaye de Lérins ne pourra être possédée et gouvernée que par des religieux français d'origine. Paris, le 17 février 1614.

Lettres patentes du roi, permettant qu'un italien soit nommé abbé de Lérins, du 3 mai 1623.

Lettres patentes du 16 janvier 1626, pour que l'abbaye de Lérins ne soit gouvernée que par des Français. Arrêt du parlement au sujet de l'enregistrement desdites lettres patentes. Renvoi au roi. Consultation sur le même sujet.

Præceptum Caroli Magni pro monasterio Sancti-Victoris massiliensis, datum mense martio, anno XXII et XVII regni Caroli, Quamarcia civitate. (Anno Christi 790. Impr. en entier dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et Durand, t. Ier, col. 46 et 47).

Præceptum Carlomanni regis pro restitutione villæ Ciliani monasterio Victorino facienda, datum 4 nonas februarii, anno 5° regni, indictione 2ª, apud Compendium. (884. Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 108.)

Ludovicus imperator Magno, abbati cœnobii Sancti Victoris restituit, Arelate, fiscum qui pinus vocabatur cum salinis et piscationibus. Datum XI cal. maii, anno 904, indictione 7ª, imperii anno 4°. (Mentionné ibid., col. 548).

Privilegium Lotharii imperatoris Teutperto, massiliensi episcopo, concessum, 8 idus februarii, anno imperii in Francia 1°, in Italia 12°, indict. 13ª, Aquisgrani, memoratum in altero privilegio confirmationis donationum Caroli Magni. (Impr. en entier ibid. p. 107.)

Acta dedicationis ecclesiæ Sancti Victoris massiliensis à Benedicto papa IX factæ anno 1040. (Impr. ibid., p. 110 et 111.)

Guitbertus, filius Draconis, pro remissione suorum peccatorum, donat monasterio Sancti-Victoris unum mansum in Furno-Calcario, anno 1037.

Bertrandus, comes Provinciæ, donat Fulconi, vicecomiti massiliensi, aliquid de alode suo in civitate tholonensi, etc. anno 1039.

Gaufridus, vicecomes massiliensis, donat monasterio Sancti Victoris partem quam habet in villa de Sexfurnis, anno 1079.

Accord fait entre Ricard, abbé de Saint-Victor, et Adalbert II, abbé de Saint-Honorat de Lérins, par l'entremise de Raimond, comte de Saint-Gilles, Fulco Dodon, prince de Callian, et Boniface de Castellane, l'an 1089.

Raimundus, comes et Provinciæ marchio, donat Ricardo abbati et monachis Sancti Victoris usus et redditus quos habet in ratibus et navibus per Druentiam et Rhodanum descendentibus, etc., anno 1094.

Guillelmus, vicecomes massiliensis, donat Sancto Victori ecclesiam quam ædificaverat juxta monasterium Sancti Petri Massilien. (Sans date.)

Gaufredus, vicecomes massiliensis, et uxor ejus Dolcelina, Hierosolymam ituri, restituunt monasterio Sancti Victoris tertiam partem de Sexfurnis, etc., anno 1110, indictione 3a. (Charte mentionnée dans l'*Hist. de Marseille* d'Ant. de Ruffi, 2e édit., p. 69.)

Compositio inter massilienses clericos et Sancti Victoris monachos, coram arelatensi archiepiscopo facta anno 1119, 5 idus januarii. (Mentionnée dans le *Gall. Christ.*, t. I, col. 559.)

Accord et échange entre l'abbé de Saint-Victor et Raymond Geoffroy, vicomte de Marseille, en 1156.

Roncelinus, vicecomes et dominus Massiliæ, in monasterio Sti Victoris monachus, donat abbati et monachis ejusdem monasterii castrum Sancti-Marcelli cum omnibus tenementis, anno 1212, indictione 15a, nonis novembris. (Mentionnée ibid., col. 690.)

Idem Roncelinus partem vicecomitatus Massiliæ quæ sibi obtigerat monachis Sancti Victoris donat, anno 1212, indict. 14, XI cal. augusti. (Ment. ibid.)

Bergondio, vicecomes et dominus Massiliæ, donat monasterio Sancti Victoris omne jus atque dominium quod habebat in castro de Sexfurnis, anno 1213, indictione 1a, 8° cal. novembris.

Controversia et compositio inter Bonumfilium, abbatem monasterii Sancti Victoris, ex una parte, et syndicos universitatis vicecomitatus Massiliæ, ex altera, propter dominium, jurisdictionem et jura universa pertinentia ad dictum monasterium occasione domini Roncelini, quondam vicecomitis. 16 cal. martii, anno 1223, indict. XI.

Hugolinus, potestas Massiliæ, deliberatione consilii super his habita, compositioni supradictæ, nomine universitatis Massiliæ, adhærere confitetur, anno 1226, indict. 15a, 13 cal. septembris.

Translatum cujusdam originalis instrumenti facti anno 1220, indict. 8a, die 9° octobris. Rectores universitatis seu communis Massiliæ recognoscunt se accepisse in pignore à Roncelino, vicecomite quondam et domino Massiliæ, totum jus et dominium quod ipse habebat, pro 350 libris regalium coronatorum quas idem Roncelinus mutuo accepit, etc.

Anno 1228, cal. aprilis, in domo militiæ Templi massiliensi, monachorum legati alloquuntur potestatem civitatis ut, juxta provisionem Innocentii et Honorii III, monasterio Sancti Victoris

restituerentur castrum de Rocafort, tertia pars Albaniæ et sexta pars lesdarum pro solutione debitorum Roncelini contra justitiam retenta, eidemque monasterio sexta pars civitatis assignaretur.

Cùm potestas à Massiliensibus nihil esse restituendum respondisset, nisi prius universa solverentur debita, monachi, mandatum apostolicum exsequentes, potestatem et consiliarios excommunicationis vinculo innodant et communitatem massiliensem ecclesiastico interdicto subjiciunt, anno quo supra, 8o idus aprilis, in monasterio Sancti Victoris, in parlatorio.

Ugo de Baucio, dominus et comes Massiliæ, donat Bonfilio abbati et monasterio Sancti Victoris quod habebat infra Massiliam vel in ejus tenemento, quam donationem ratam habent Barralla uxor ejus atque eorum filii Gisbertus et Barrallus. Anno 1229, 19 et 18 cal. februarii.

Barralla, ex mandato et consensu Ugonis de Baucio mariti et filiorum, donat et concedit eidem monasterio quidquid juris habebat ex parte Roncelini, quondam avunculi sui, infra civitatem Massiliæ vel in ejus tenemento, exceptis omnibus castris cum tenementis eorum, anno 1229, 8 idus februarii.

Compensatio facta Stephano, abbati Sancti Victoris, per Carolum, comitem Provinciæ, cum approbatione comitissæ, pro Castro regali, anno 1259, 17 cal. augusti. (Charte originale sur parchemin, dont le sceau manque. Cet échange est mentionné dans le *Gall. Christ.*, t. I, col. 691.)

Guilhelmus de Forcalquerio, dominus de Viens, remittit Elzcario de Sabrano, baroniæ Ansoysii domino, jura omnia omnesque actiones quæ et quas ipse dominus de Viens habebat adversus Guilhelmum de Sabrano, dominum de Turre Ayguesii, occasione debiti mille florenorum auri, ut constat alio quodam instrumento continente dotis constitutionem nobilis Motelinæ, dicti domini de Viens sororis, anno 1410, die 13 novembris.

Fulcho de Ponteves recognoscit quod Laura, mater sua, donavit monasterio Beatæ Mariæ de Artacella, quando intravit prædictum monasterium pro moniali, quidquid juris habebat in castro de Porcili et ejus territorio, etc., anno 1214, 17 cal. augusti, indict. 1a.

Collation de l'office de prieur claustral faite à un religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît par Camille Savary de Brèves, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre de Montmajour. Paris, le 7 juin 1629. (Original sur parchemin.)

Commenda monasterii per cessionem vacans ad nominationem regis Christianissimi. Petrus d'Ornano abbas commendatarius monasterii Sancti Petri Montismajoris, die 19 januarii 1612. Carolus-Josephus d'Ornano, cedente fratre, fit abbas. Joannes Sicardi. Camillus Savari de Breves à rege designatus, anno 1627. Bulla Urbani papæ VIII, 6 idus julii, anno pontificatus 5°.

Transaction pour la fixation du nombre des religieux de Montmajour, le 10 juin 1637.

Lettres patentes du roi données le 8 décembre 1627, enregistrées le 5 avril 1628, portant nomination de Jean de Piétrequin à l'économat de l'abbaye de Montmajour, en attendant que Camille Savary de Brèves ait obtenu ses bulles.

Election du prieur et du sous-prieur de l'abbaye de Montmajour, le 16 avril 1629.

Provisions de l'office de greffier des lieux de Jonquières, Saint-Geniès, etc., accordées par Camille Savary de Brèves, abbé de Montmajour, à Mre Grongnard, notaire de la ville d'Aix, avec pouvoir d'affermer. 28 avril 1629.

A la requête de l'économe, le parlement de Provence enjoint à messire Claude d'Anselme, abbé de Montmajour, de résider dans son monastère, etc., le 2 janvier 1589.

Déclaration de Mre Bertrandi, en acceptant la charge de vicaire général à lui conférée par Mgr de Brèves, abbé de Montmajour, le 29 juillet 1629.

Arrentement de l'abbaye de Montmajour au prix de 14800 livres et autres charges, par Jean de Piétrequin, économe, en faveur de Jean Solier, Sr de Fontvieille, approuvé le 12 septembre 1628 par Camille Savary de Brèves, abbé élu de ladite abbaye.

Lettre de Mme à M. de Vallavez, au sujet de la charge de juge général de l'abbaye de Montmajour, le 12 septembre 1628.

F. 529-539. Approbatio permutationis factæ, regnante Carolo, rege Siciliæ, de comitatu Alifiæ, terra Boyani et aliis terris dicti comitatus quem possidebat Arnaldus de Triano, cum terris sitis in Provincia magistri Hospitalis hierosolymitani. Avenione, anno 1320, die 25a augusti, et Neapoli, die 12 maii 1323.

F. 540-603. Barrallus, dominus Baucii, confirmat donationes monasterio Sancti Pontii factas per Hugonem de Baucio et dominam Barrallam, parentes suos, et Gisbertum fratrem, laudante et approbante Bertrando filio, anno 1263, 3 cal. febr.

Ugo de Baucio et Barralla uxor, vicecomites Massiliæ, donant monialibus Sancti Pontii de Geminis honorem quem habent in castro Albaniæ. Actum in Toloneo, teste Radulpho abbate toroneti, anno 1213, indict. 15ª, 4 cal. junii.

R. Berengarius, comes et marchio Provinciæ, laudat acquisitiones quas facere possit monasterium de Almannara, exceptis capitibus castri et jurisdictione hominum. Actum apud Cuers, albergo dominæ Sibillæ de Tritis, anno 1243, 7 cal. februarii.

Innocentius papa IV confirmat privilegia monialium S. P. de Almanarra, diocesis tholonensis, anno 1250, pontificatus VIIº. (Vidimus du 23 février 1451. Cette bulle est imprimée en grande partie dans le *Gallia Christ.*, t. Ier, Instr. p. 130.)

Raimundus Berengarius donat monialibus domus Bertrandi pascua omnia in Devologio seu Devolodio, etc., anno 1211, mense julio, luna 17ª, 3 cal. augusti. (Original sur parchemin.)
Consecratio altaris in honorem S. Lazaris ab aquensi archiepiscopo et Benedicto, episcopo massiliensi, etc., facta, ex carta ecclesiæ Montisrivi, anno 1252.

Fundationes conventuum Provinciæ ordinis Prædicatorum. Extrait par le Père Musculus, provincial des Jacobins, en avril 1633, d'un gros volume manuscrit apporté des archives d'un couvent ruiné, et dans lequel sont contenues les fondations des couvents de cet ordre, tant en Provence qu'en Languedoc.

Fundatio conventus aquensis ordinis Prædicatorum, anno 1272, in actis capituli provincialis Narbonæ.

Fundatio monasterii monialium aquensis Sancti Bartholomæi, anno 1286.

Fundatio conventus arelatensis Prædicatorum, anno 1231.

Réforme du couvent des Dominicains d'Aix, le 28 oct. 1617.

Notices biographiques sur les RR. PP. Michaelis, Pierre Fornez de Tarascon, et Giraldel, de l'ordre des Prêcheurs.

Mémoire sur la chapelle de Saint-Dominique de l'église des vénérables Frères Prêcheurs de ceste ville de Marseille, à présent estant à M. de Bourg, de la dite ville, advocat en la cour. 9 juin 1525.

Fr. Antonius de Monroy, totius ordinis Prædicatorum generalis, venerabilibus matribus et sororibus monasterii Sancti Bartholomæi aquensis. Romæ, 19 et 22 maii 1683.

Frère Honoré de Milan, provincial de l'ordre des Capucins de la province de Saint-Louis, à madame la marquise d'Albertas. Lettre d'affiliation. Marseille, le 3 nov. 1590. (Originale.)

Lettre de l'abbesse et des religieuses de Sainte-Claire d'Aix en Provence (à la reine ou à madame la princesse de.... sans date ni suscription).

Décret de l'assemblée du clergé touchant les religieuses de Sainte-Claire d'Aix. Episcopi et vicarius generalis metropolitanæ aquensis ecclesiæ cum doctoribus et theologis congregati, audita prius medicorum sententia, communi consensu determinant aliquid inesse maleficii in quibusdam monialibus Sanctæ Claræ, in reliquis vero plurimum depravationis humorum et vitii in imaginatione. (Sans date.)

Bulle du pape Paul V pour la réforme des Augustins d'Arles, du 28 janvier 1618, pontificatus anno XI°.

Arrêts du parlement de Provence sur la réforme des Augustins d'Aix, 11 et 15 juillet 1618.

Fondations du maréchal et de la maréchale de Vitry en l'église de la Ste-Baume, etc. Vente d'une pension annuelle de 135 livres aux religieux de l'ordre des Prêcheurs destinés à faire le service divin en l'église de la Sainte-Baume. Aix, le 13 avril 1646. Ratification par le chapitre du couvent royal de Saint-Maximin, le 23 avril suivant.

Quittance des chanoines de l'église cathédrale la Major de Marseille, en faveur de Mme la maréchale de Vitry, pour la lampe d'argent léguée à la chapelle de Saint-Lazare par feu le maréchal de Vitry. 21 février 1646.

Rapport fait par M. Lombard, contrôleur des bâtiments et œuvres publiques, sur le travail de la façade de l'église du couvent des Carmes déchaussés de Marseille, le 26 mars 1646.

Prix-fait donné par M. de Vallavez, chargé d'affaire de la maréchale de Vitry, pour la façade des Carmes-déchaussés de Marseille et pour les figures destinées à orner la même facade, 18 et 21 février 1645.

Quittances de Pierre Pavillon, sculpteur, et de Jean Puget, maître maçon, pour la façade des Carmes-déchaussés de Marseille, le 4 mai 1646.

Quittance des Carmes déchaussés en faveur des héritiers du maréchal de Vitry, le 30 avril de la même année.

Prix-fait donné par M. de Vallavez, chargé d'affaire de la maréchale de Vitry, aux sieurs Jaubert, père et fils, maîtres maçons, pour la façade et le portail des PP. Recollets de la ville d'Aix, le 31 mars 1645.

Rapport du contrôleur des bâtiments et quittance des religieux, le 8 octobre 1646.

Bulle d'excommunication du pape Alexandre III. Data Anagniæ, 8 cal. junii, indict. 7ª, anno 1124, pontificatus 15°. (Extrait sur extrait des archives du chapitre de l'église collégiale de Pignans.)

Consultation sur un jugement rendu par un synode. (Sans date et sans indication de lieu ni de personnes.)

Mandatum domini Nicolai de la Voypierre ad apprehendendam possessionem ecclesiæ Sancti Michaelis, Beatæ Mariæ et Sanctæ Columbæ prope et extra muros oppidi Centali, taurinensis diocesis. Actum Lugduni, die 4 augusti 1561.

(Ce 3e volume n'est mentionné ni par de Haitze ni par Montfaucon.)

LXXV. Archevêché d'Aix, évêchés de Toulon, Apt, St-Paul-trois-Châteaux, Vaison, Gap, Cavaillon, Orange, Nice.

1er vol., 392 f. chiffrés plus 5 f. bl.

Abbayes de Lérins, Nazareth, Cari-loci (Carluec), Saint-Véran, Léoncel, Saint-Pons, Almanarra, Saint-Hiérosme de Curbano, Correns, Pont-St-Esprit, Sainte-Marie-Madeleine, Beaugencier, Pignans et Barjols.

2d volume, dont il reste 219 f., y compris 49 f. bl.

2 vol. in-fol. rel. parch.

Les feuillets écrits sont paginés 1-732.

Manquent les pages 29-32, 44-51, 124-135, 174-193, 205-213, 250-263, 288-293, 312-339, 356-363, 368-373, 402-407, 494-517, 528-531, 544-561, 592-595, 631-646, 703-708, 715-720 inclusivement.

1er Volume. F. 1-34. Aquensis ecclesia. Anno 1104, Petrus, archiepiscopus aquensis, pallium accipit. Notitia dedicationis ecclesiæ Sancti Salvatoris factæ ab eodem Petro, anno 1103. (Extrait du livre manuscrit des Concordances des Evangiles, aux archives du chapitre d'Aix, impr. dans le *Gallia Christiana*, t. Ier, Instr. p. 66, col. 2.)

Raimundus Berengarius, comes et marchio Provinciæ, pro suo anniversario in aquensi ecclesia celebrando, constituit trecentos solidos regales annuales, anno 1243, 10 cal. nov.

Constitutio à Raimundo aquensi archiepiscopo facta anno 1236, idibus septembris, de bonis quondam relictis à domina Bermunda. (Du livre des *Anniversaires vieux*. Mention. dans le *Gallia Christ.*, t. Ier, col. 314.)

Rostagnus archiepiscopus ratificat transactionem factam inter capitulum et probos homines castri Podii Ricard, anno 1403.

Guillelmus, cardinalis tituli Sancti Marci, administrator ecclesiæ aquensis, per sedem apostolicam deputatus, anno 4o pontificatus Martini papæ V (1421.) Du livre des *Transactions* relié en noir.

Extraits d'Onuphre Panvinio, *de Pontificibus romanis*, lib. 3.

Anno 1103, Petrus, archiepiscopus aquensis, alterius Petri archiepiscopi successor, præposito et canonicis possessiones et ditiones jam collatas confirmat, aliasque concedit. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 66.)

Indications sommaires et extraits de trois chartes, savoir : Melgorienses rèdacti in regales, anno 1159. Donatio Ildefonsi, regis Aragonensis, comitis Barchinonensis et Provinciæ, anno 1185, mense martio, in prima hebdomada Quadragesimæ. Guillelmus, abbas massiliensis, tradit Guilaberto, abbati Silvæ-Canæ, ecclesiam Sancti Victoris de Gontart et ecclesiam Sti Stephani de Tresle, etc. anno 1158, mense martii.

Ildefonsus, comes et marchio Provinciæ, confirmat Guidoni archiepiscopo aquensi donum R. Guiranni de valle castri de Rians, etc., anno 1204, indictione 6a, mense aprili.

Raimundus Berengarius, comes et marchio Provinciæ, pro suo anniversario in aquensi ecclesia celebrando, constituit trecentos solidos regales annuales, anno 1243, 10 cal. nov. (Avec la description de la charte et du sceau.)

Archiepiscopi aquisextienses vel secundæ Narbonensis, ab anno 900.

Liber synodalis. Nomina ecclesiarum diocesis aquensis, 1514 et 1518. Ex vetere manuscripto in membranis. (On lit à la fin de cette liste : *Scribens etiam scribat Petrus Burlo, semperque cum Domino gaudeat*.)

Cæremoniale ecclesiæ aquensis in synodo. Ex libro synodali ecclesiæ metropolitanæ, 4 octobris 1514.

Consecratio ecclesiæ Sancti Salvatoris aquensis à Petro, *aquensi* archiepiscopo, facta, anno 1103.

Celestinus papa antipolitano episcopo de controversia inter canonicos aquenses et fratres militiæ Templi. Datum Laterani, 7 cal. maii, pontificatus anno primo.

Versus Sancti Gregorii papæ. (C'est la pièce :

Virgo parens hac luce Deumque virumque creavit,

où se trouve le vers suivant, censuré par la Sorbonne :

Triplicitas simplex, simplicitasque triplex.

On lit à la fin : *Quæ supra leguntur in bibliotheca ecclesiæ Sancti Salvatoris, apud Aquas Sextias, in libro Concordantiarum quatuor Evangelistarum manuscripto.*)

F. 34-160. Annotations ou indications sommaires des testaments, partages, donations et autres actes servant à la déclaration et généalogie des emphytéotes tant anciens que modernes de l'archevêché d'Aix, de l'an 1373 à 1619, trouvés dans les écritures de tous les notaires d'Aix par Jehan Jusbert, écuyer, pour le service de messire Paul Hurault de l'Hôpital, archevêque de cette ville.

F. 161-196. Pacta inter archiepiscopum et capitulum aquensis ecclesiæ, ex una parte, et consilium civitatis, ex alia, super facto decimarum, anno 1296, die 4ª maii.

Lettre de M. Laugier, sacristain de Glandèves, à M. de Peiresc, le 30 mars 1631.

Remontrance adressée au roi par le parlement de Provence contre l'archevêque d'Aix, en 1614, au sujet des lettres imprimées de ce prélat.

Lettre de l'archevêque d'Aix aux consuls de la ville de Fréjus. Paris, le 31 mai 1615.

Edit du roi au sujet des lettres publiées par l'archevêque d'Aix, du 27 juin 1615.

Délibération du parlement d'Aix, en conséquence de la lettre de cachet du roi qui ordonne de procéder à une information sur les lettres de l'archevêque. 6 juillet 1615.

Arrêt du 6 juillet 1615, extrait des registres du Parlement.

Lettre du roi au maréchal de Vitry, Saint-Germain-en-Laye, le 7 avril 1636, sur l'opposition faite à l'archevêque d'Aix, de porter la croix dans le diocèse d'Apt.

Arrêt du parlement de Provence sur l'ordre donné aux huissiers par le procureur général de ne point laisser entrer la croix de l'archevêque dans la Grand'Chambre des audiences, le 9 décembre 1614.

F. 197-234. Evêché de Toulon. Sceau colorié de Jean de Baux, Joannes Baussanus ou Baucianus, évêque de Toulon, dessiné d'après un sceau en cire attaché à une charte du 14 des calendes de juillet 1232.

Statutum Stephani episcopi tholonensis cum Bertrando de Orto, sacrista massiliensi, canonico tholonensi et vicepræposito tholonensis ecclesiæ, promulgatum de decimis, terris, hortis ab episcopo cedendis sacristæ apud Tolonum et Oliolas, pro sericis, cereis ac epulis, anno 1212, 5 idus septembris.

Jura et redditus domini præpositi tolonensis, ex libello in charta damascena scripto ante annum 1373. Sequuntur res quas recipit quolibet anno, in diversis locis, præpositus tolonensis, ex eodem libello, sed scriptura recentiori.

Godofredus de Ruppemoyera, præpositus tolonensis, declarat recepisse à magistro Honorato Aycardo, habitatore tolonensi, summam 30 librarum turonensium pro complemento et integra solutione summæ centum librarum quam ipse Aycardus debebat pro arrentamento cujusdam affaris in territorio de Soleriis, anno 1335, die 19 mensis novembris. (Cette charte est d'une authenticité douteuse.)

Statutum episcopi et capituli tholonensis ecclesiæ de reformatione dicti capituli et unione beneficiorum, anno 1268, 14 cal. septembris. (D'après une note marginale, on doit suspecter également l'authenticité de cette pièce, attendu que le règlement ou concordat qu'elle contient n'est point mentionné dans la ratification faite en 1270 par l'archevêque d'Arles, du concordat du 6 des ides de juin 1268.)

Fundatio duarum capellaniarum in loco de Coliaco, uticensis diœcesis, per Pontium Loberie, præpositum tolonensem, quæ dotatæ sunt XL libris turon., mediante summa cc librarum pro amortisatione. Circa annum 1370.

Sentence arbitrale entre Guillaume Geoffroy, prévôt de l'église de Toulon, d'une part, et Pierre Veilhon, prévôt de l'église de Marseille, chanoine de Toulon, et Isnard de Cuers, aussi chanoine de Toulon, tous deux co-prieurs prébendés de l'église de Cuers, d'autre part, sur leurs droits et revenus respectifs, audit lieu de

Cuers, rendue par Gilbert Thomas, archidiacre, et Hugues Bonfils, official et grand vicaire de l'évêché de Toulon, le 26 août 1444.

Statuta per dominum Elzearum, episcopum tolonensem, de consensu capituli ordinata pro divisione bonorum et jurium inter Petrum Guillelmi, præpositum, et capitulum, etc., anno MCCCVIII seu potius MCCCXXIII, indictione 1ª, die 4ª septembris. (Mentionné dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 749.)

Protestatio Joannis de Ponteves, domini de Garda, pro majori dominio castri de Sancta Margareta, die 2ª octobris 1478.

Permutatio inter Joannem, episcopum tolonensem, et Honoratum de Castellana, dominum de Intercastris, die 28ª septembris 1478, de Castro-Novo seu Sanctæ Margaretæ et castro Sanctæ Crucis, diœcesis rejensis. (Mentionné dans le *Gall. Christ.*, col. 752.)

Pouillé du diocèse de Toulon, en 1634.

Tholonenses episcopi ac domini, extraits faits par Antoine du Blanc, prévôt de l'église de Toulon, en 1609. On trouve sous ce titre : 1° Epitaphium domini Gaufridi, domini Toloni, nonis julii 1230, et dominæ Guillelmæ, uxoris dicti Gaufredi, 1234, indict. Iª, 10 cal. septembris ; 2° Testamentum dominæ Guillelmæ, eodem die et anno ; 3° Concessio facta domui Templi per dominos de Tolono, pridie idus augusti, indict. XIª, 1224 ; 4° Ex ecclesia Sanctæ Crucis Montismajoris arelatensis, quam à Saracenis destructam Carolus Magnus, debellatis infidelibus, reædificavit et dotavit ; 5° Series episcoporum tolonensium ex Antonio Demochare, doctore sorbonico, lib. *De divino Missæ sacrificio*, c. 32 ; 6° Ex antiquo Martyrologio manuscripto et aliis vetustissimis documentis ecclesiæ tolonensis.

Stephanus, episcopus tolonensis, castri Soleriorum dominus, cujus quartam partem habebat, donat domui Montisrivi pascuaria de Soleriis, confirmatque donationes aliorum dominorum, etc., anno 1215, 12 cal. februarii.

Thomas, captivus regis Majoricæ, donat ecclesiæ Beatæ Mariæ tolonensi librum quem emit suis byzantiis, etc. (Donation inscrite sur le premier feuillet du second volume de la grande Bible manuscrite du chapitre de Toulon.)

F. 235-250. Episcopi aptenses. Carta Guillelmi Dalmatii, aptensis episcopi, pro reconciliando Ecclesiæ Bertrando Raybaudo de Simiana, 9 cal. aprilis, anno 1246 (ou 1247 dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 79.)

Ludovicus, marchio Rothelini, comes Novi Castri et Montisgomery, magnus Provinciæ senescallus regius, etc., officialibus curiæ regiæ civitatis Aptæ de Turretis, pro parte pauperis Johannis Raynaudi, mariti et domini rerum dotalium Anthonetæ, ejus uxoris, dictæ civitatis Aptæ. Datum Aquis, die 27 febr. 1507.

Statuts donnés par la reine Jeanne sur l'amortissement des biens des ecclésiastiques, le 19 août 1348. Commission du Parlement à la Chambre des comptes, pour le jugement du procès de la ville d'Apt contre l'évêque, au sujet des terres dites de las Torretas, le 13 mai 1504. Requête adressée au Parlement pour obtenir le précédent extrait.

F. 251 - 280. Episcopi tricastinenses. Nomina episcoporum tricastinensium in archivis inventa et in veteri carta descripta. (Cette liste contient les noms de 52 évêques dont les 10 premiers sont rangés dans l'ordre suivant : *Sulpitius, Eusebius, Torquatus, Paulus, Restitutus, Bonifacius, Amantius, Maximinus, Castorinus, Michael.* Le dernier est Antonius du Cros, qui siégeait en 1599. On y trouve les noms de Maximinus, Geraldus II et Ludovicus, qui ne sont point mentionnés dans le *Gall. Christ.*)

Lettre de l'évêque d'Orange à Peiresc, le 10 avril 1620. (Autographe.)

Lettre de M. Claude Marcel, prévôt de l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux, à l'évêque d'Orange, sur les évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux. (Originale sans date.)

Lettre de l'évêque d'Orange à Peiresc, en lui envoyant le catalogue des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux, etc. Orange, le 1er juillet 1624. (Autographe.)

Homagium quod Raimundus de Baucio, juvenis princeps Aurasicæ, Bertrando de Clansayes, episcopo tricastinensi, præstitit pro castris de Susa et de Buxedone, etc., pridie cal. martii 1274. (Vidimus du 31 juillet 1464. Cet Hommage est imprimé en partie dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr., p. 221.)

Notitia ecclesiarum tricastinensis diocesis, ex libro Synodi post Lucam habiti anno 1569.

Transaction au couvent des Cordeliers de Valréas des reliques de Saint-Martin-des-Ormeaux, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 23 juin 1398 et 1er juillet 1498. (Ces pièces ont été publiées dans l'*Histoire de l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, par le P. Boyer de Sainte-Marthe, Avignon, 1710, in-4°, p. 380-386.)

Litteræ commissionales Petro Pelhardi, notario loci Valriaci, datæ per Rodulphum Bonifacii, decretorum doctorem, abbatem monasterii Sancti Salvatoris, vicecomitem regentem Comitatus Venaissini, die 8 febr 1503. (Copies collationnées et scellées.)

F. 281. Episcopi arausicani. Roole des évesques d'Orange qui ont esté depuis l'an 800, tirez des archives dudit Orange et donnez sommairement par Lapise, jadis archivaire. (Cette liste contient les noms de quarante-sept évêques d'Orange, dont le premier est saint Eutrope et le dernier Jean de Tulles II.)

F. 282-287. Evêché de Cavaillon. Lettre du P. Bonnet à M. de Chavary de Cabassole. Aix, le 6 septembre 1613. (Sur le cardinal Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, qui, le 26 avril 1353, fit une translation des reliques de saint Véran.)

Lettre de M. de Chavary de Cabassole à Peiresc. Arles, le 26 oct. 1613. (Il lui communique la lettre précédente, dont il pourra faire usage dans une œuvre qu'il doit publier *sur la Noblesse de Provence.*)

Abrégé de la vie de saint Véran, évesque et patron de la cité de Cavaillon, extraict de la légende et de l'office qui se faict en l'église cathédrale dudict lieu, et d'aultres mémoires. (Cette notice de quatre pages, sans nom d'auteur, est terminée par un dessin à la plume qui représente saint Véran tenant un dragon enchaîné.)

Estampe qui offre la figure de saint Véran et ses miracles, avec des prières et des inscriptions latines. Avenione, Sarret fecit et excudit anno 1614.

F. 288-307. Evêché de Vaison. Lettre de Jean de Rataller, archidiacre de Vaison, au baron de Rians. Vaison, le 2 août 1632. Il lui envoie, pour M. de Peiresc, son oncle : 1° Descriptiuncula civitatis et ecclesiæ vasionensis; 2° Copia Vitæ B. Quinidii, ex quodam manuscripto et vetustissimo Lectionario descriptæ; 3° Series episcoporum vasionensium, prout in Catalogo retro Offic.; 4° Bulla papæ Paschalis II, qua confirmat Rostagno, episcopo vasionensi, jurisdictionem, etc. 5 cal. maii, indictione 1ª, anno 1108, pontificatus 9. (La notice historique, *Descriptiuncula*, dont Jean Rataller est l'auteur ou le compilateur, occupe six feuillets. Elle est précédée d'une épître dédicatoire : *Amplissimo Domino D. N. de Peiresc, senatus Aquensis consiliario, Jo. Ratallerus arch*[us] *vic. Vasion., belga.* La Vie de saint Quenin, qui

accompagne la notice, a été publiée en entier dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, février, t. II, p. 829-832. La bulle de Pascal II a été imprimée dans l'*Histoire de l'église cathédrale de Vaison,* du P. Boyer de Sainte-Marthe, liv. II, p. 22.)

F. 308-369. Evêché de Gap. Extrait du sac des pièces du procès entre messire Pierre de Paparin, évêque et comte de Gap, demandeur et requérant pour obtenir le paiement des droits seigneuriaux par lui prétendus, comme haut seigneur de la place de Reynier, d'une part; et les hoirs de feu le capitaine Michel Briançon, défendeur, d'autre part, 1586, 1587 et 1588. (Au nombre des pièces indiquées sous se titre se trouve un contrat d'échange fait, en l'année 1297, entre Geoffroy de Lincel, évêque de Gap, et Hugues de Vicinis, sénéchal de Provence, agissant au nom du roi Charles II d'Anjou.)

Jura regia de Vapinco. Table des hommages et autres actes constatant les droits des rois de Sicile, comtes de Provence et de Forcalquier, sur le diocèse de Gap, de 1200 à 1452.

Otho, episcopus vapincensis, cedit Carolo I°, Siciliæ regi, comiti Provinciæ, mediam partem jurisdictionis in civitate vapincensi, die 1ª mensis maii 1281. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. I, Instr., p. 88.)

Jura et monumenta per quæ apparet civitatem vapincensem cum terris adjacentibus infra comitatum Forcalquerii existere, etc., extracta ex archivis regiis Cameræ computorum aquensis et in formam publicam procuratoribus Trium Statuum Provinciæ expedita; scilicet: Bulla Bonifacii papæ VIII, in qua fit mentio qualiter civitas vapincensis cum ejus territorio est sub dominio majori regis Siciliæ, comitis Provinciæ, 8 idus julii, anno 1296, pontificatus 2°.

Bertrandus, nemausensis episcopus, judex seu executor unà cum massiliensi episcopo à Sede apostolica deputatus, episcopo aptensi, anno 1296, vices suas committunt, offeruntque etiam quasdam patentes litteras Caroli I[i], regis Siciliæ, in quibus pactiones et conventiones olim initas inter senescallum dicti regis et dominum Odonem, episcopum vapincensem, confirmat. Tenor earumdem conventionum et pactionum, ânno 1271, 14 cal. januarii. (Impr. en partie dans le *Gall. Christ.*, t. I, Instr. p. 87 et 88.)

Tenor conventionum initarum inter Philippum, Francorum regem, et Humbertum, Delphinum viennensem,¹ super adjunc-

tione et translatione Delphinatus, in quibus expressa fit mentio terrarum vapincensium quas possidebat Delphinus sub majori dominio comitis Provinciæ. Vincennes, le 23 avril 1343. (Impr. dans les *Mémoires pour l'Histoire du Dauphiné*, de M. de Valbonnais, Paris, 1711, in-fol., p. 458.)

Tenor litterarum Ludovici XI super concessione jurium quæ habebat in Vapinco, facta Renato, regi Siciliæ, Provinciæ comiti, mense aprili 1464.

Tenor aliarum litterarum ejusdem Ludovici regis, Aigue, le 1er juillet 1465.

Instrumentum homagii facti per Guidonem Delphinum Roberto, regi Siciliæ, anno 1362, die 8a martii, cum tenore alius homagii, anno 1321, die 6 mensis julii.

Homagium episcopi vapincensis Ludovico 2o, Siciliæ regi et comiti Provinciæ, præstitum, anno 1399, die 14 octobris.

Homagium Galcherii de Forcalquerio, episcopi vapincensis, Carolo, Siciliæ regi, die 20 julii, anno 1480.

Reintegratio superioritatis Vapinci ac jurium contingentium ecclesiæ vapincensi, anno 1452, die 5a aprilis. Appointement entre Aimard de Clermont, lieutenant du Dauphiné, et Antoine d'Alason, commissaire de Mgr le Dauphin, d'une part; et les députés du roi de Sicile, comte de Provence, d'autre part, le 30 mars 1452. Teneur des pouvoirs donnés aux commissaires du Dauphin, 13 mars 1451 ; du roi de Sicile, 30 mars 1452.

F. 371-392. Evêché de Nice. Pouillé du diocèse de Nice.

Nomina episcoporum nicensium descripta in libro Niciæ, anno 1620, apud Fr. Castellum typis mandato, cujus titulus est : Constitutiones synodales diœcesis niciensis, etc.

Statuta synodalia niciensis ecclesiæ, sub Jo.-Ludovico Palavicino episcopo edita, die 9 maii 1590.

Lettre de M. Laugier, sacristain de Glandèves, à M. de Peiresc. Aix, le 10 décembre 1631.

Franciscus Martinengus Christophorus III, episcopus niciensis, statuta synodalia in præteritis annis promulgata confirmando, adjungit sequentia publicata in synodo, die 5a maii 1604.

Diocèses de Riez et de Toulon. Extrait des archives du roi en Provence et du rôle des cotes des bénéfices, dressé par le sieur de Grandis, commissaire député par le roi, en 1616, pour le paiement des décimes.

2[d] VOLUME. Pages 1-90. Compositio de bonis et spoliis domini Isnardi Augerii, quondam prioris prioratuum de Reliana et de Meyricis, inter priorem Caroli loci et collectorem Cameræ apostolicæ. Avenione, anno 1407, indict. 15ª, die 29 januarii.

Prior Cariloci spolia retinet prioris de Reliana et de Meyricis. Ibidem, eodem die et anno.

Prior Cariloci interpellat priorem castri de Reliana ac ecclesiarum ejusdem quæ nuncupantur Sancti Petri, Beatæ Mariæ ac Sancti Dionysii, anno 1484 et die 14 julii.

Tenor procuratoriæ potestatis per dominum Vincentium Boniparis nomine, quo intervenit productæ et inseri ordinatæ, Aquis, anno 1484, die 28 septembris.

Vincentius Boniparis, procuratorio nomine Petri de Lacu, prioris Cariloci, coram Clemente de Coreis, officiali curiæ archiepiscopalis comparet producens quamdam cedulam continentem in se libellum. Tenor dicti libelli. Mutationes mensis et millesimi, etc. (Notes et indications sommaires.)

Ymbertus de Montejovis, prior Cariloci, seu Raymundus, ejus frater et procurator, quictant et remittunt pensionem bladi et 40 grossorum turonensium debitam ab executoribus testamenti quodam Hugonis Gaufridi, prioris ecclesiæ Sancti Petri de Relliana, et hoc pretio florenorum auri 30, pactum Avenione, die 19 decembris 1393.

Sententia Isnardi Laugerii, j. c., arbitri inter Bertrandum de Sabrano, priorem Cariloci et ecclesiæ Sancti Petri de Relhana, die 26 augusti 1303.

Alchinricus, abbas Cariloci, cum quatuor monachis conventum celebrat cum prioribus de Gredollis, Sancti Donati, de Roseto, de Vinono, Sancti Martini de Paracolis, etc., 1421 et 1426, die 1ª octobris. (Cet acte contient les noms des prieurés et des églises qui dépendaient du prieuré de Carluec.)

Tenor procuratoriæ potestatis supra per dictum dominum Vincentium Boniparis productæ, anno 1485, die augusti.

Lettre du P. Martin, prieur de Saint-Pierre, à M. de Peiresc. Saint-Victor, le 26 décembre 1632. (Sans rapport à ce qui suit ni à ce qui précède.)

Tenor processus fulminati et substitutionis prioratus de Caroloco. Constantinus, episcopus spoletanus, locum tenens generalis in spiritualibus et temporalibus Juliani cardinalis legati in comitatibus Venaissini, Provinciæ, etc., prioratum Cariloci Ludovico

Cornilhe presbytero confert, anno 1485, die 28 octobris, Avenione. Tenor annexæ quam concedit Aymarius de Pictavia, magnus senescallus Provinciæ.

F. 96-135. Clemens papa IV, originis quam de Sancto Ægydio contraxerat conditione pensata, sigillum de opere argenteo priori et conventui Sancti Ægydii concedit, 2 nonas febr., pontificatus anno 1o (1226.)

Idem papa abbati concedit benedicendi facultatem, 2 idus julii, pontificatus anno 2o.

Raymundus Berengarius, comes et marchio Provinciæ, donat et concedit Rostagno Chabaudo defensum situm in loco de la Prohenca. Actum in curia aquensi, cal. novembris 1224.

Le défens de la Prohenque, acheté de Rostang Chabaud par les dames du monastère de Nazareth, le 17 janvier 1294. Extrait des archives du monastère royal de Notre-Dame de Nazareth, dit Saint-Barthélemy, le 8 juillet 1627.

Criées et proclamations portant défense à toutes personnes de chasser, *bosqueirar* et faire paître au défens de la Prohenque, terroir d'Aix, sans la permission du monastère de Notre-Dame de Nazareth, le 23 janvier 1342.

Déclaration d'appel par-devant M. le juge des premières appellations de Provence, faite par l'économe du monastère royal de Nazareth, à Aix, de la permission donnée par le lieutenant du roi aux fourniers dudit Aix d'aller bosqueirar au défens de la Prohenque, sans la permission du monastère; avec la déclaration et réponse sur l'intimation faite audit lieutenant du roi, etc. 17 juin 1348.

F. 136-162. Abbaye de Léoncel. Lettre de M. l'abbé Frère, abbé de Léoncel, à M. de la Gérarde, prieur de la Tour-d'Aigues. Valence, le 2 juillet 1633. (Il lui envoie, pour M. de Peiresc, onze chartes originales concernant l'abbaye de Léoncel.)

Lettre de M. de la Gérarde à Peiresc. La Tour-d'Aigues, le 17 août 1633. (Il promet de lui communiquer les titres de l'abbaye de Saint-Ruf, dont l'abbé, chef général de l'ordre, est à Valence.)

Samcius, comes et marchio Provinciæ, exemptionem pedatici et usatici concedit G. abbati et monasterio Leoncelli. Facta fuit hæc donatio in castro Tarasconis, die festivitatis Sanctæ Marthæ, anno 1183. (Avec la description de l'original. Dans cette charte Samche est qualifié comte et marquis de Provence. Dans une

charte de l'an 1182, le même Samche prend seulement le titre de comte de Provence, Ildefons, son frère, roi d'Aragon, s'étant réservé le titre de marquis. V. Bouche, *Hist. de Provence*, t. II, p. 166.)

Raymundus, dux Narbon. et comes Tolosæ, domum Leuncelli liberam et immunem facit ab omni pedagiorum, leudarum et totius servitutis, etc., circa annum 1163. (Avec la description du sceau et une note sur la date qui manque dans l'original.)

Aliud privilegium ejusdem Raymundi pro eodem monasterio Leuncelli, dat. apud Romanum, per manum Lodovici, 13 cal. dec., anno 1163. (On lit au bas : « Cette charte fut depuis vidimée et confirmée sous le roi saint Louis, à Paris, en février 1257.)

Ludovicus IX, rex Francorum, privilegium Raimundi, comitis Tolosæ, monasterio Leoncelli confirmat, anno 1257, die 7a mensis februarii. (Avec la description du sceau du roi saint Louis, etc.)

Ejusdem Raimundi comitis privilegium confirmatur ab Alfonso, fratre sancti Ludovici, apud Longum-Pontem, mense martio 1257.

Raimundus, dux Narbon., comes Tolosæ, pro anima patris et matris et sua, donat monasterio Leuncelli exemptionem pedagiorum, etc., in castro Belliquadri, anno 1165 et mense augusti, feria 4a.

Wilhelmus Pictaviensis, valentinus comes, G. abbatem Leuncelli et fratres sub protectione sua recipit et eorum se tradit servitio. (On lit en marge : *Sans date*, mais avant 1190.)

Ademarus Pictaviensis, comes valentinus, Petro abbati Liuncelli donata et acquirenda confirmat, etc., apud Cristam, anno 1192. (Avec la description de la charte et du sceau.)

F. 194-213. Baugencier. Instrumentum matrimonii inter nobiles Honoratum Guiramandi, loci de Coreis, tolonensis diocesis, et honorabilem Mariam Imberti alias Dodone, loci de Cogolino, forojuliensis diœcesis, ex altera parte, anno 1518, die 26a septembris.

Compromissum inter Bernardum de Montiliis, priorem de Belgencier, et Bertrandum Bertrandi, priorem domus Monterivi, de controversia super eo quod dictus prior de Belgensier asserebat se habere jus pascendi in defenso Gavandani, anno 1316, die 21a martii.

P. 214-248. Saint-Pons. Carolus II, rex Siciliæ, comes Pro-

vinciæ, priorissæ et monialibus conventus Sancti Pontii, siti in territorio castri de Geminis, jus acquirendi possessiones usque ad valorem mille librarum coronatorum, anno 1294, die 18ª mensis januarii.

Raimundus de Baucio donaverat olim centum solidos regales censuales, in villa de Berra, monialibus Sancti Pontii, quos permutant pro aliis centum solidis super civitate Massiliæ, cum Guillelmo de Baucio, sub beneplacito abbatis Toroneti. Actum Aquis, anno 1259, 12 cal. julii.

Draconetus Montis Draconis, potestas arelatensis, recognoscit Raymundum de Monte-Albano quondam filium suum habuisse in dote 4200 solidos regales à Guilherma de Signa quondam uxore, quos dicta Guilherma legavit monialibus Sancti Pontii, et idem, donec erit plene satisfactum, obligat, jure pignoris, 500 solidos raimundenses censuales in villa Aleste, etc., anno 1225, 4 cal. februarii.

Petrus Amicus, pro salute animæ suæ, dat immunitatem pedagii monasterio Sancti Pontii, anno 1209, mense octobri.

Sanctus Pontius niciensis. Bulla Urbani papæ V qua subjicit abbati Sancti Victoris massiliensis monasterium Sancti Pontii niciensis, dat. Avenione, 6º idus februarii, pontificatus anno 4º (1366.) Extrait des archives de Saint-Victor.

Vidimus d'un privilége accordé par le pape Innocent IV au monastère de Saint-Pons de Nice extra muros, l'an 1247, aux ides de juin, 5ᵉ indict., inséré dans un instrument du 24 oct. 1339.

P. 264-287. Raimbauda de Podio Ricardi, abbatissa monasterii Sancti Petri de Almanarra, recipit omnia bona quæ Raimundus de Meuna de la Coste, flexis genibus et manibus junctis, dicto monasterio dedit anno 1297, die 17ª octobris.

Carolus II, rex Siciliæ et comes Provinciæ, confirmat monasterio Sancti Pontii de Almannarra, tolonensis diœcesis, furnum quemdam situm in Draguignano, anno 1305, die 9ª mensis novembris.

Benedictus papa XIII, per Galterum Beraudi, præpositum Piniaci, instante Saura de Glandeves, facit unionem ecclesiæ Sancti Stephani de Ponte cum monasterio Sancti Petri de Almannarra, anno 1406, die 4 mensis januarii.

Ludovicus II, Siciliæ rex et comes Provinciæ, supradictam unionem confirmat, spreta collatione episcopi tolonensis, anno 1409, die 20ª mensis junii.

Benedictus papa XIII, per Thomam de Pupio, archiepiscopum aquensem, unit moniales Sancti Pontii monialibus de Almanara quæ olim à monasterio Sancti Pontii profectæ asseruntur, 1407, die 14a decembris.

Philippus marchio de Hocberg, dominus Rothelini, senescallus Provinciæ, confirmat monialibus de Almannarra privilegium Raimundi Berengarii, die 17a mensis martii 1494.

P. 294-311. Saint-Jérôme de Curban. Ludovicus II, Siciliæ rex et comes Provinciæ, admortizat pro fratribus conventus Sancti Hieronymi infra nemus de Curbanho, vapincensis diœcesis, usque ad summam 200 florenorum auri, anno 1409, die 22 junii. Refortiatus de Agouto ejusque successor in juribus Sistarici bona per Gaufridum olim donata sibique commissa restituit et amortizat Gonsalvo priori, etc. 1413.

Renatus rex confirmat tam privilegium paternum pro monasterio Sancti Hieronymi de Curbanho, quam approbationem Refortiati de Agouto et Amelii Berengarii, anno 1489, die 12a mensis martii.

Renatus rex protectionem suscipit monasteriorum Sancti Hieronymi montis Curbanhi et de Gaura cum prioratu B. Mariæ de Pinu; permittitque pennucellos seu arma sua regia in Salvægardiæ signum affigi, citra justitiæ læsionem præsertimque gubernatoris Provinciæ, etc. Actum Massiliæ, anno à Nativitate 1438, regnorum suorum 3o.

P. 340-367. Pardon de Correns. Vidimus de la bulle du pape Sergius IV, etc. Indulgences accordées par les papes Innocent IV, Clément IV et leurs successeurs. Raimbaldus, apostolicus vicarius, archiepiscopus arelatensis, indulgentiam concedit in die consecrationis ecclesiæ de Correns, anno 1065, indictione 3a, 8o cal. aprilis.

P. 374-379. Notice ou mémoire sur l'abbaye de Léoncel, ses privilèges, etc. (Cette notice est adressée probablement à Peiresc par M. Frère, abbé de ce monastère. L'auteur pense que la domination des comtes de Toulouse s'étendait autrefois jusqu'à Romans, et s'exprime en ces termes au sujet d'un privilège accordé à l'abbaye de Léoncel par Raymond, comte de Toulouse et marquis de Provence, en 1165: .... *D'où j'infère, attendu que ladicte abbaye est située dans le Valentinois, à cinq lieues de Valence, que ce Raymond avoit quelque droict audit pays.* etc.)

P. 380-400. Statuta capituli ecclesiæ Sanctæ Mariæ Vallis Moissinæ seu de Alpibus, 3 cal. januarii 1302.

P. 408-464. Inventaire de l'abbaye de Saint-Eusèbe, 1484. (Ecriture du xve siècle.)

Dodonus et Willelmus de Castro Rainardo et Rainoaldus de Castro Vero, in consecratione ecclesiæ Sancti Juliani de Mainalena, et Pontius, archiepiscopus aquensis, frater eorum, donant Sanctæ Mariæ de Corrensi et ecclesiæ Sancti Juliani quamdam terram, etc. (Cette charte est sans date. Pons de Châteaurenard occupait le siége archiépiscopal d'Aix vers l'an 1050.)

Indication sommaire de quatre chartes concernant l'abbaye de Saint-Honoré à Tarascon.

P. 466-526. Pont-Saint-Esprit. Ordinatio facta per Guillelmum de Plasiano militem, commissarium regium super fabrica pontis, consecratione oratorii et institutione presbyterorum ejusdem et aliis, anno 1311, die 2ª octobris, regnante Philippo, rege Francorum.

Associatio et pariagium facta domino regi de jurisdictione villæ Sancti-Spiritus-Pontis per priorem dicti loci. Lettres patentes du roi Henri IV, données au mois de mai 1597, par lesquelles, à la requête de messire Charles de Saint-Sixt, prieur commendataire du prieuré de Saint-Saturnin du Port en la ville du Pont-Saint-Esprit, ordre de Cluny, il confirme les droits et priviléges accordés à ce prieuré par les rois Philippe-le-Bel et Charles V, le 10 des calendes de novembre 1301, le 8 des cal. d'avril 1302, et en 1304, etc. Confirmation par le roi Louis XIII, au mois de septembre 1610.

Prieurs du couvent de Saint-Pierre, ordre de Cluny, en la ville de Saint-Saturnin du Port ou du Pont-Saint-Esprit, de 1164 à 1581. (On lit à la fin de cette notice: *La recherche du roolle cy-dessus a esté faicte par moy Charles Fabry, de la ville de Cavaillon, notaire apostolique, suivant l'inventaire des anciens tiltres et documents dudit prieuré que monseigneur illme et Rev^me Charles de Saint-Sixt, évêque et prieur, me commanda en* 1605.)

Charta constructionis Pontis-Sancti-Spiritus ad Rhodanum, anno 1265, pridie idus septembris. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. VI, Instr. p. 308.)

Lettre de Mgr Charles de Saint-Sixt, évêque de Riez et prieur

du Saint-Esprit, à Peiresc. Riez, le 29 juin. (Envoi des pièces précédentes.)

P. 532-590. Vallis Bedonensis vel Bodonensis (Val-Benoît), sistaricensis diœcesis. Monasterium Sancti Marii. Lettre de M.... à Peiresc, le 10 avril 1633. Monastère de Saint-Laurent sur la montagne de la Seuve, près Saint-May.

Notitia ecclesiarum Vallis Bedonensis Sancti Marii.

Sanctus Marius Bodanensis abbas.

Lettre de M. Jouffroy, procureur du roi à Sisteron, le 10 février 1632. (Il envoie à Peiresc des mémoires sur Saint-Mary et les titres du chapitre des Dames de Sainte-Claire.)

Bulla Urbani papæ II, qua privilegium apostolicum largitur Arberio, abbati Sancti Ruffi avenionensis. Dat. Tricastri, 13ª cal. octobris, anno 1096, ind. 3, pontificatus anno 8°.

Urbanus papa II Adelberto, abbati Sancti Ruffi, privilegia confirmat. (Sans date.)

Bulla Paschalis papæ II Adolgerio, abbati Sancti Ruffi, data Laterani, 4 idus januarii, indictione 7ª, anno 1115, pontificatus 15°.

Bulla Innocentii papæ III, concessa abbati ecclesiæ Sancti Ruffi in insula Esparveria sitæ. Datum Romæ, 2 nonas maii, indict. 8ª, anno 1206, pontificatus 3°.

Indication sommaire de plusieurs autres chartes concernant la même abbaye, avec des notes historiques et biographiques. (On lit à la fin : *Extrait des Mémoires que le P. prior de Saint-Victor a tiré du Cartulaire de Saint-Ruf de Valence.*

Prioratus Sancti Maii seu Marii, sistaricensis diœcesis, cum capellaniis de Remusato, Bruycetò, Beatæ Mariæ de Beyrolis, de Cornilha, de Cornillone, de Caromonte, diensis et vapincensis respective diœceseon.

Transaction entre MM. Guillaume de Rivière, ci-devant prieur de Saint-May. diocèse de Sisteron, et Jacques de Tollon, seigneur de Sainte-Jalle, etc., le 31 mai 1622.

Mémoire ou notice sur le Val-Benoît, sa situation géographique et les lieux ou villages qui en dépendent. Abbates Sancti Marii, de Lens et de monasterio sub abbatia Insulæ Barbaræ, ordinis Cluniacensis (avec deux lettres d'envoi adressées à Peiresc, l'une datée du Buis, le 7 mars 1634, l'autre de Barret le-Haut, le 18 du même mois).

P. 596-604. Moniales aquenses. Privilegium Caroli II, Siciliæ regis, etc., per quod ordinatum est et mandatum quod emptores piscariarum insulæ Sancti Genesii qui pro tempore fuerint, se debeant principaliter obligare priori dominarum monialium de Aquis, de solvendis annuis libris trecentis, etc., anno 1298, die 15 maii, indictione XIa.

Ludovicus II, rex Siciliæ, confirmat privilegia monialium Beatæ Mariæ de Nazareth aquensis, anno 1413, die ultima dec.

Extraits de deux chartes concernant les mêmes religieuses, 1468 et 1378. Nomina priorissæ et monialium dicti conventus.

P. 603-621. Sainte Marie-Madeleine. Duæ Magdalenæ. Du repos éternel de l'âme et de sa gloire et félicité bienheureuse. (Extraits de l'*Angélique* de D. Polycarpe de la Rivière, livre III, discours XIII, impr. à Lyon, 1626, in-4°.)

Ex Modesto, arch. hierosolym., apud Photii *Bibliothecam*, cod. 275, col. 1526.

Vers de Mr d'Aix sur Sainte Madeleine, faits en une seule nuit, au mois de mars 1614. (Impr. in-fol. sur trois colonnes. Cette pièce est composée de vingt-une stances de dix vers chacune.)

Ad laudem et honorem Dei et Beatæ Mariæ Magdalenæ disticha 13 Joannis Aurati, avec la traduction française par M. B. Bernardy, avocat au parlement de Provence. Insculpi et hic apponi curavit M. J. Fontanus, medicus.

Carta regis Renati de reliquiis Santæ Mariæ Magdalenæ, anno 1448, indict. XIa, die 16 aprilis.

Lettre du roi Louis XIII à M. de la Cépède, premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Provence, en faveur du cardinal Barberin qui désirait faire transporter à Rome quelques parcelles des reliques de Sainte Madeleine, 17 mars 1620.

Lettres patentes du roi Charles VIII, portant défense de donner ou laisser prendre quelque partie des reliques de Sainte Madeleine. Lyon, le 31 janvier 1495. Enregistrées au parlement de Provence, le 11 novembre 1496.

Inventio corporis Sanctæ Mariæ Magdalenæ, anno 1279, mense decembri.

De Sancto Maximino ex Sigeberti Chronico.

P. 622-727. Pignans et Barjols. Segon ci los barons, chavaliers, escudiers, gentilshommes que vengran à Pignans, à la estancia de monseignour de Forcalquier per lo debat que es entro lo pro-

thonotario et Pierre Nicolas de Brancas, prévost, l'an 1424, lo 15 del mes d'aoust.

Piniacensia privilegia : Raymundi Berengarii Hugoni præposito, 1150; Ildefonsi regis, 1185; Ildefonsi comitis Provinciæ Gaufrido præposito, 1203; Raymundi Berengarii, comitis, G. de Rocacio, præposito, 1234; Pontio de Cabriis, præposito, confirmata à Carolo II, rege Siciliæ, anno 1292, die 25 junii indict. 5ᵉ.

Transactio inter G., piniacensem præpositum, et G. Refortiatum, castellanum Castri Realis, ex concessione Bonfilii, abbatis massiliensis, anno Incarnationis 1231, 3 cal. augusti.

Inquisitio de vi armata in territorio de Carniolis ad instantiam vicebajuli curiæ de Piniaco, anno 1344, die 22 decembris, indictione 13ᵃ.

Statuta de jurisdictione præpositi piniacensis, anno 1353, die prima mensis martii.

Dénombrement des terres, biens, places, seigneuries et fiefs de Pignans, présenté à la Chambre des comptes par le prévôt, messire Hélion de Tende Lascaris, le 16 février 1537 ; extrait collationné au procès-verbal fait, en 1598, par M. le président Chaine, sur la saisie des biens fonds, rentes et revenus de la prévôté de Pignans. 30 juin 1611.

Ordo canonicorum regularium Sancti Augustini circa annum 1032-1105. Arelatenses præpositi ante Raiambaldi reformationem, ab anno circiter 954 usque ad an. 1234. Ex archivis ecclesiæ arelatensis.

Transaction entre Antoine Guiramand, évêque de Digne, prévôt de l'église de Notre-Dame de Barjols, et son successeur en ladite prévôté, Marcellin Grimaudi, conseiller au Parlement, d'une part ; et les habitants de la ville de Barjols, d'autre part, le 13 juillet 1505.

LXXVI. Abbayes de Saint-Victor de Marseille, Saint-Maximin, Artacella, Boscodun et Lure.

1ᵉʳ vol. chiffré 1-463, dont il reste 329 f., y compris 61 f. blancs.

1 vol. in-fol., rel. parch.

Manquent les feuillets 108-121, 188-199 inclusivement, 204, 205, 213, 216, 224, 226, 227, 229-251, 263 307, 322-327, 365-374, 383-389, 395 et 396.

Ce recueil, suivant de Haitze, était composé de trois volumes ; le 2e avait pour titre : *Abbaye de Montmajour-les-Arles ;* et le 3e, *Chartreuses de Montrieu, Laverne, Valbonne, Bompas, Val-Sainte-Marie et Durbon.*

Ces deux derniers volumes ne se trouvent point à Carpentras.

1er Volume. F. 1-155. Réforme du couvent de Saint-Maximin. Articuli reformationis pro conventu Sancti Maximini à curia parlamenti et computorum, anno 1543, où il est fait mention des arrêts du Grand Conseil, 25 août 1555, et du parlement de Provence, 2 et 4 octobre 1632.

Des peines municipales en la ville de Saint-Maximin.

Indication sommaire des priviléges de Saint-Maximin, de 1295 à 1620.

Fondation et dotation du collége de Saint-Maximin par le roi René, le 13 décembre 1476.

Confirmation des priviléges du couvent de Saint-Maximin par trois lettres ou bulles du pape Boniface VIII, adressées au roi Charles II et à l'évêque de Marseille. Dat. Laterani, 7 et 8 idus aprilis, pontificatus anno 1o (1295.) Extrait des archives du couvent royal de Saint-Maximin, le 12 octobre 1625.

Privilegia universitatis hominum villæ Sancti Maximini, in archivio regio inscripta anno 1402, die 26 mensis martii.

Priviléges accordés à la ville de Saint-Maximin par le roi Charles II, le 17 août 1295, confirmés par le même roi, en 1297 et 1298.

Priviléges du roi Louis et de la reine Jeanne, en 1352, confirmés par les mêmes, les 30 septembre 1350, 13 et 15 juillet 1352, 28 août, 17 octobre et 22 décembre 1359.

Priviléges de la reine Marie, 1387 ; du roi Louis II, en 1400.

Lettres patentes du roi François Ier, 1532.

Bulle du pape Innocent VIII, par laquelle il confirme tous les priviléges accordés à Saint-Maximin par les papes Boniface VIII, Martin V et Eugène IV. Dat. Romæ, anno Incarn. 1487, pontificatus 4o.

Abbaye de Saint-Victor. F. 156-349. Series abbatum Sancti Victoris massiliensis, perperam interpolata Annalibus rivipollensibus, ex chronic. ms.

Abbés de Saint-Victor de Marseille, depuis la fondation du monastère jusqu'à l'an 1591 ; avec une liste des papes qui ont

accordé des priviléges à cette abbaye. (Cette notice est en français. Elle est accompagnée de la note suivante qui paraît être de la main de Peiresc : *Extraict, en 1614, des Mémoires de M. Prat, notaire de Marseille, qui disoit les avoir colligées d'un vieux manuscrit en gros papier, où il y avoit plusieurs tiltres et instructions des affaires de l'abbaye de Saint-Victor et, entre autres pièces, un roolle latin des abbés, escript en lettres rouges, depuis environ l'an* 1000 *jusqu'à Oger d'Anglure,* 1506, *tout d'un charactère, à ce qu'il lui semble, et de là jusques à Robert Frangipani,* 1591, *d'un autre charactère ; le tout en un volume in-4°, qui appartenoit au prieur de la Garde........ à qui il fust desrobé lors de la prinse de Saint-Victor par le duc de Savoye...... Au surplus, ledit prieur de la Garde dit que le dict livre avoit esté compilé par un de ses dévanciers nommé Aymar, qui vivoit en l'an* 1440, etc.)

Extrait d'un billet envoyé à M. Prat, sur l'histoire de la ville de Marseille.

Description d'un vieux manuscrit en parchemin qui était chez Mre Gaspard Serène, praticien de Marseille, et notes diverses sur l'histoire de cette ville.

Bulla Urbani papæ V, qua abbatem et monachos Sancti Victoris à jurisdictione quorumlibet ordinariorum eximit, etc. Avenione, 3 nonas aprilis, pontificatus anno 5°.

Privilegia et largitiones pontificia Paschalis II et Innocentii II Ottoni et Petro, abbatibus Sancti Victoris massiliensis, 9 cal. maii 1114, et 14 cal. julii 1136.

Epitaphes qui se trouvent dans l'église de Saint-Victor. Notes extraites de la *Chronique* manuscrite de cette abbaye et du *Nécrologe* de l'église de la Major.

Extrait des mémoires de M. Prat, notaire de Marseille, d'après le *Livre manuscrit des abbés*. Fondation du monastère de Saint-Victor.

Donatio quam Raymbaldus, arelatensis archiepiscopus, fecit ecclesiæ Sancti Genesii vel Sancti Honorati extra muros urbis Arelatis monasterio et monachis Sancti Victoris massiliensis, in manibus Isarni abbatis. Poncius, episcopus Massiliæ, firmavit, etc. (Sans date.)

Bertrandus de Balcio donat monasterio Sancti Cæsarii et collegio ejusdem loci pascherium in Camargis, vel in Cravo, vel alicubi in terra sua, anno 1182.

Testamentum Adefonsi, regis Hispaniæ, quo dat Sancto Victori massiliensi monasterium Toletanum Sancti Servandi, 5 idus martii, concurrente feria 1ª, CXCVI. (Imprimé avec la même date dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et Durand, t. Ier, col. 546. Cette date paraît être fausse. En effet, l'année 1196 de l'ère d'Espagne répond à l'an 1158 de J.-C., et l'on sait qu'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, est mort en l'année 1109. Cette charte se trouve déjà ci-dessus dans le nº XXXIX de Peiresc.)

Series testamenti Adefonsi regis, cum reginæ Bertæ consensu, æra MCXXXIII, idibus februarii.

Rex Adefonsus, unà cum uxore sua regina Beringaria, donationem confirmat massiliensi monasterio Bernardoque abbati, æra MCLXVII, VIII idus februarii.

Raimundus, arelatensis archiepiscopus, componit litem inter canonicos ecclesiæ et Fredolum abbatem monachosque massilienses, anno 1166. (Impr. en partie dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 99.)

Compositio inter monasterium massiliense et abbatiam Sylvæ canæ, in præsentia Guidonis, aquensis archiepiscopi, anno 1194, mense decembri.

Indication sommaire de quatre chartes concernant l'église de Marseille, 1166, 1173, 1198, 1232.

Instrumentum de controversia inter Ademarum de Rocabruna et Palliolum, priorem de Palaione, pro flumine Argentio, in curia dominæ Richæ imperatricis, ipsa præsente, præposito aquensi, Henrico assessore, composita. Actum in Grassa, anno 1165.

Transactionem inter aquensem ecclesiam et monasterium Sancti Victoris massiliensis pro decimis parochialium ecclesiarum de Rians et Sancti Mauricii laudat et confirmat Petrus, aquensis archiepiscopus, anno 1165, indictione 13ª. (Mention. dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 311.)

Guillelmus Vitalis et alii jurejurando præbent testimonium quod territorium Sancti Antonini de Bailes separatum erat à territorio de Valveranges certis terminis, et quod Guillelmus de Rianz (vel forte de Nanz) nullam exactionem fecit in villa Sancti Antonini, usque dùm ipse Guillelmus de Rianz et alii nobiles moverunt guerram contra comitem Berengarium Raimundum, etc. Anno 1156, indict. 4ª, 6 cal. octobris.

Litteræ Pontii II, massiliensis episcopi, quibus confert Sancto

Victori Sancti Genesii ecclesiam, anno 1044, indictione 12ª. (Impr. dans le *Gall. Christ.*, t. I, Instr. p. 114.)

Sur le monastère de Saint-Victor. (Ecriture du xvie siècle, sans nom d'auteur. Cette notice, qui occupe trois feuillets, commence par ces mots : *Le monastère Saint-Victor-lez-Marseille fut fundé du temps de l'empereur Anthonin le Débonnaire, lequel régnoit l'an cent trente-neuf après Nostre-Seigneur Hiésus-Christ*, etc. Elle se termine par cette prière : *Dieu de sa bonté et clémence luy plaise apaiser son ire du fléau de peste grande qu'il a jetée en ceste année* 1580 *et* 1581, *à Marseille*, ... etc. Immédiatement après, se trouve une copie de la bulle de Jean XX, circa 1007, en faveur du monastère de Saint-Victor. Elle est écrite de la même main, avec ce titre : *Teneur de la bulle dudit pape Jean XXme, qui est escripte en papier de jonc, qu'est la plus ancienne escripture après ladite destruction dudit monastère*, etc.)

Romanus, cardinalis Sancti Angeli, legatus, laudat et confirmat compromissum in præsentia sua factum de controversiis inter monasterium Sancti-Victoris et commune seu universitatem Massiliæ, anno 1229, indictione 3ª, 3° cal. februarii.

Fulco, vicecomes massiliensis, et ejus uxor Odila fundant ecclesiam Sancti-Petri de Paradiso Massiliæ, anno 1044, indictione 12ª, 4 cal. augusti.

Concordia et convenientia inter Wilhelmum, tolonensem episcopum, ejusque canonicos, ex une parte, et abbatem massiliensem ejusque monachos, ex altera, anno 1144, indictione 7ª.

Petrus, massiliensis episcopus, componit controversiam inter canonicos massilienses et sanctimoniales Sancti Salvatoris *de la Acuas*, de nonnullarum ecclesiarum parochiarumque finibus, anno 1163, 3° idus martii.

Transactio inter priorem de Sexfurni et infantes Gaufridi de Torreves, pro insula *dels Embiez*, etc., anno 1196, 3° cal. martii, indict. 14ª.

Carolus II, rex Siciliæ, confirmat permutationem domorum quarumdam inter monasterium massiliense et moniales aquenses, etc., die 19ª octobris 1297, et die 3ª februarii 1308.

Homagium Gilberto abbati ab hominibus castri de Sexfurnis præstitum, anno 1335, die 25ª octobris.

Joanna regina, ob reverentiam et mandatum Urbani papæ V, concedit abbati monasterii Sancti Victoris castra et loca de Nantis, Orghiono, Auriolo, burgo Sancti Zachariæ, Bastida de Alpibus,

Cesarista,, burgo Civitatis, Caderia, Sexfurnis, Belogenscrio et insulas maris per tractum unius balistæ, pro excambio CL librarum coronatorum quas percipiebat monasterium in Massilia. Anno 1364, die 20ª decembris 3æ indictionis, regnorum suorum 22°.

Extrait du dénombrement des biens et droits de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille. Droits du lieu de Sixfours.

F. 350-418. Artacella ou Arcella. Teneur de l'accord fait entre Raymond Bérenger et les dames religieuses de la Celle, à Brignole, l'an 1236, le 5 des ides de juin. (Cette pièce est imprimée.)

Priores Artacellæ, ab anno 1179 ad annum 1325.

Donationes et privilegia monasterio Sanctæ Perpetuæ de Artacella, concessa annis 1167, 1175, 1176, 1179, 1189, 1202, 1235, 1236 à comitibus Provinciæ. (On ne trouve ici que les sommaires ou extraits de ces huit chartes.)

Moniales Artacellæ. Nomina priorissarum et monialium, ab anno 1167 usque ad 1491. (Extrait du procès entre l'économe de la Celle, la ville de Brignole, le commandeur de Saint-Christol et le procureur du roi, pour les censes de Brignole, en décembre 1612.)

Carolus II, rex Siciliæ, anno 1289, Niciæ, et Aquis, 1292, confirmat octo privilegia comitum Provinciæ monasterio Artæcellæ concessa; scilicet: 2 Raymundi Berengarii, 1179 et 1180; 1 Ildefonsi regis, 1185; 1 Ildefonsi comitis, 1207; 2 Samcii comitis, 1208; 2 Beatricis comitissæ, 1244 et 124....

Gaspardus de Mandagot, prior Artacellæ, dat, laudat et per vestituram in pollice concedit voluntate priorissæ et totius conventus R. Detrias et Enguillelmo et Ugoni de Detrias, ad accapitum perpetuum, domum, vineam, etc. Anno 1221 et 1ª die junii.

Bremundus de Stella, prior Artæcellæ, donat et concedit Petro de Valanzola et suis ad accaptum perpetuum tantum de terra in Serre-Carbonel, duas cartariatas vineæ, pretio 10 solidorum raymundensium, retento annuo servitio 2 solid. raym., anno 1248, XI cal. julii.

Robertus, rex Siciliæ, sorori Ermessendi de Sabrano, priorissæ Artæcellæ, confirmat donationem factam à Raymundo Berengario, comite Provinciæ, de alberga seu redemptione Brinoniæ, etc., anno 1335, die 26 octobris, 1339 die 16ª februarii, 1340 die 11ª januarii.

Barrala de Ponteves, priorissa Artæcellæ, dedit in emphyteusim et in pollicem investivit Stephano Martini, alias de Ponteves, sex stariatas seminis pretio 20 solidorum provincialium, sub servitio 7 stariatarum annonæ, etc. annno 1344, die 12ª octobris.

Renatus, rex Siciliæ, etc., Massiliæ immunitates ecclesiasticas confirmat, anno 1438, die 15ª martii. Isabel regina easdem immunitates confirmat, aliasque multas, Aquis, anno 1440, die 21ª martii.

Degana de Villanova priorissa et moniales Artæcellæ affare Martineti per pollicem, more solito, investiunt nobili Michaeli de Scallis civitatis Massiliæ, anno 1488, die 10 martii.

F. 419-448. Abbaye de Boscodun ou Boscaudon, diocèse d'Embrun. Donatio loci ubi situm est monasterium Boscauduni, anno 1132.

Raymundus, comes barchinonensis, princeps aragonensis et marchio Provinciæ, concedit Guigoni et fratribus ordinis Calesii pascherium in tota terra sua. Datum Aquis, 3 idus julii 1157. (Mention. dans le *Gall. Christ.*, t. III, col. 1103.)

Raimundus, comes et marchio Provinciæ, varia privilegia concedit monasterio Boscaudoni, quod sub tutela suscipit ut pupillam oculi sui, anno 1179.

Privilegia Guillelmi, comitis Forcalquerii, et Bertrandi, fratris ejus, circa 1172; Sanxii, com. et march. Provinciæ, anno 1182, 6 cal. nov.; Ugonis de Baucio, vicecomitis Massiliæ, 1195; Guillelmi, com. Forcalquerii, forte 1206; Raymundi Berengarii, com. et march. Provinciæ, 1233, 5 cal. januarii; monasterio Boscauduni confirmat Renatus rex, die 21ª februarii 1473. Extracta ex registris Cameræ computorum, Aquis, die 24 septembris 1516.

Guillelmus, comes Forcalquerii, donat Rostagno, abbati boscaudunensi, usatica per terram et aquam. (Cette charte, sans date, est probablement de l'an 1190. V. le *Gall. Christ.*, t. III, col. 1104.)

Beatrix, Vienn. et Albon. comitissa, uxor quondam G. Dalphini, protectionem suscipit domus de *Boscondono*. Datum Visiliæ, die mercurii post festum Sancti Michaelis, anno 1272.

Maria, regina Siciliæ, monasterio de Boscaudono confirmat privilegia concessa à Carolo I°, Carolo II, Roberto, Joanna, Ludovico I°, R. Berengario; necnon omnes et singulas consuetudines monasterii. Dat. Avenione, anno 1387, die 18ª decembris.

Sigismundus imperator monasterium de Boscodono sub protectione sua suscipit, Constantiæ, ubi tunc concilium celebratur, anno 1415, die 30a maii.

Lettre du roi René à l'abbé de Boscodon. Aix, le 14 octobre 1472. (Il lui demande du bois pour la construction d'un édifice.)

Lettre du Conseil résident de Provence pour obtenir du même abbé le bois nécessaire à la réparation de la galère du roi. Aix, le 11 décembre.

Franciscus Ius, rex Francorum, monasterii Boscaudoni privilegia confirmat. Rotomagi, mense augusti, anno 1516.

F. 451-458. Abbaye de Lure. Fulco de Alsonicis et alii domini donant locum de Lura Guigoni, abbati boscodunensi, in manu Petri de Sabrano, episcopi sistaricensis, anno incerto, sed ante 1172 (vel ante 1170, dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, col. 510.)

Donationem loci de Lura laudat et probat comes Forcalquerii. (Ibid.)

Alexander papa III donationem eamdem confirmat Guigoni, abbati boscodunensi. Dat. Anagniæ, 4 nonas julii, indictione 9a, anno 1176, pontificatus 7o.

Eamdem Bernardus, sistaricensis episcopus, Boscoduno laudat et confirmat, anno 1183.

Bulla Joannis papæ XXII, qua Luram abbatiam unit avenionensi capitulo, 13 cal. januarii, anno 1317, pontificatus anno 2o. (Impr. en entier dans le *Gall. Christ.*, t. Ier, Instr. p. 90.)

Diploma Guillelmi IV, comitis forcalqueriensis, pro abbatia de Lura, mense maii, 1207, 1191. (Extrait des archives du roi en Provence, registre *Stella*, le 22 novembre 1543.)

Andoinus Giraudi, anno 1417, die 15 januarii, jurat obedientiam Roberto, sistaricensi episcopo, salvo jure ecclesiæ avenionensis.

Sede sistaricensi vacante, Bertrandus Istandolatii vel Standolatii, prior claustralis cathedralis avenionensis et abbas de Lura, anno 1456, die 5a decembris, jurat obedientiam vicario generali ecclesiæ sistaricensis.

LXXVII. Avignon.
Comté de Venisse (Vénaissin).
Un vol. in-fol., rel. parch.

Les feuillets qui restent sont chiffrés 80-524, plus 46 feuillets écrits et 22 feuillets blancs non chiffrés.

Manquent les feuillets 1-79, 94-105, 119-187, 313-316, 322-324, 326 et 327, 329, 423-428, 435-452, 500, 501, 517-520.

Au nombre des pièces arrachées sont les *Lettres de Clément IV*, indiquées dans le titre qu'on lit sur le dos du volume.

F. 80-117. Vente d'Avignon au pape Clément V, 1348. Transumptum instrumenti venditionis ad requisitionem syndicorum civitatis Avenion. concessum ann. 1357 et 1358. (Copie faite en juillet 1536.)

Acte de vente, extrait collationné sur l'original. (Imprimé dans les *Annal. eccl. Bzovii,* Coloniæ, 1618, t. XIV, col. 1038, et dans l'*Hist. de l'Eglise et des évêques d'Avigon,* de Nouguier, p. 132.)

Répertoire du P. Jean Garcin pour trouver, dans la maison de ville d'Avignon, les bulles, actes et instruments authentiques qui lui étaient nécessaires pour son *Edifice historial,* 1631. (Il ne reste ici que le titre de ce répertoire.)

Armoiries de la maison de Bus, d'Avignon.

F. 187-220. Inventaire des papiers concernant la commune de Carpentras, etc., qui sont dans la maison de ville, fait par les syndics de ladite commune, en 1417.

F. 220-320. Anciennes armoiries du palais de la vice-gérence d'Avignon exécutées sous le pontificat de Clément VI et de ses successeurs (copiées en 1631 et coloriées avec soin. Ces peintures occupent 86 feuillets de ce recueil. Les armoiries de Clément VI et celles de ses parents ou alliés se trouvaient dans la salle de la vice-gérence. On lit en caractères gothiques, à coté de chaque écusson, le nom du fief et celui de son possesseur. Viennent ensuite les blasons de Grégoire XI et de plusieurs évêques ou cardinaux, les armes de la maison d'Anjou, plusieurs tombeaux, entre autres, celui de Raymond de Beaufort, décédé en 1420, etc.)

F. 325-345. Inventarium censuum et bonorum quæ habent comites Tholosæ et Provinciæ in civitate et ejus tenemento, mense februarii 1255.

Lettre de M. Rostagni, d'Avignon, à M. Borrily, d'Aix, 1629. Tombeau de Louis de Montjoyeux dans le chœur de l'église des Dominicains d'Avignon, etc.)

Fundatio unius missæ singulis diebus, facta in ecclesia collegiata Sancti Petri avenionensis à Joanne de Camino, domino de Issaris, anno 1482. Concordatum inter canonicos dictæ ecclesiæ et hæredes dicti Joannis de Camino, die 26ª aprilis 1497.

F. 346-360. Monumenta sepulchralia Avenionis. Les tombeaux dont on trouve ici la description sont ceux des personnages suivants : Pierre de Foix, cardinal, Vital du Four, id., Pierre Corsini id., Bertrand de Deux, arch d'Embrun, id., l'antipape Clément VII, François de Conzié, arch. d'Arles et légat d'Avignon, les cardinaux P. de Cros, Jean de la Grange et Guill. d'Aigrefeuille, Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne, neveu de Grégoire XI, les papes Clément VI et Grégoire XI, les cardinaux Bertrand de Chanac et Pierre Itier, Raymond Itier, neveu du cardinal Pierre, le cardinal Jean de Cros, Dominique de Grimaldi, évêque de Cavaillon, puis recteur du Comtat, et enfin archevêque et vice-légat d'Avignon, le pape Innocent VI, les cardinaux Pierre de Salve de Montyrac, Jean de Neufchâteaux et Pierre Blavii, Sainte Casaria (Césarie), les cardinaux Pierre Bertrandi, Martin de Salve, Michel de Salve, Philippe de Cabassole, Simon Langi, François des Ursins, les jurisconsultes Emile Ferreti, Jean Courmoys et Oldral, Sr de Saint-Pont; Louis de Montjoyeux, maréchal du pape Clément VII, conseiller et chambellan du roi de France, maréchal et vice-roi du royaume de Naples.

Tombe de la maison de Sade dans l'église des Cordeliers. Retable du grand autel des Célestins, avec les vers composés par le roi René et gravés en lettres d'or sur le marbre. Tableau de la Mort peint par le même roi. Chapelle fondée dans l'église des Célestins par Louis de Valois, duc d'Orléans, frère de Charles V. Tombe et chapelle des Aldobrandini dans le monastère de Sainte Croix. Inscription dans l'église du couvent de Sainte-Claire, avec les armoiries du cardinal François de Clermont, légat d'Avignon, restaurateur de ce monastère.

F. 362-366. Antiquités d'Avignon, de Tarascon, d'Arles et d'Aix. (Ce sont des armoiries et des épitaphes, au nombre de 27, qui se trouvent dans les églises de ces quatre villes et au château de Tarascon.)

F. 367-372. Natifs d'Avignon tenus pour regnicoles. Lettres patentes du roi Henri II, du mois de février 1553.

Mémoire touchant Avignon et le Comté Venaissin. (Sans date et sans nom d'auteur, avec ce titre : *Pour sçavoir briefment la bonne rayson que le roy a de demander la ville d'Avignon comme à luy appartenant*, etc. Lettres patentes du roi François Ier, par lesquelles les habitants et natifs d'Avignon sont reçus à accepter tous bénéfices au royaume de France, 1535.

F. 373-404. Pièces concernant le différend qui s'est élevé au sujet des limites de la Durance et des terroirs d'Avignon, d'une part, Noves, Châteaurenard, etc., de l'autre. 1623 et 1624.

F. 405-452. Retentio libertatum in præstatione homagii hominum de Insula Venaissini, die 28 januarii 1273.

Fredericus II, imp., Raymundo, comiti tholosano, pristinam marchionatus Provinciæ dignitatem restituit confirmatque terram Venayssini, etc. 1234. (Impr. dans l'*Histoire générale de Languedoc*, t. III, *Preuves*, col. 368.)

Pax parisiensis, mense aprili 1228 ; pro comitatu Venaissini et privilegia Frederici II imperatoris, 31a decembris 1235. Transsumptum anni 1540. (Le traité de paix est impr. dans l'*Hist. des comtes de Toulouse* de Catel, p. 332-337 ; et le diplôme de l'empereur, dans l'*Hist. de Provence* de Bouche, t. II, Add., p. 1065 et 1066.)

Judicatures, capitaineries et vigueries du Comté Venaissin.

Raymundus, comes Tolosæ, absolvit homines de Insula ab omni lesda, pedagio, etc. 31 jul. 1237.

Bref du pape Jules II qui confère la rectorie à Jean de Montaigu, évêque d'Apt, le 9 février 1511.

F. 453-470. Inventarium scripturarum universitatis carpentoractensis, ab anno 1232, factum per syndicos et thesaurarium dictæ universitatis, anno 1467.

Prætentiones papæ super Venaissino contra regem Franciæ, Dalphinum. (Mémoire sans date, mais composé peu de temps après la mort d'Eugène IV. Il y est question des droits que le pape prétendait avoir sur Lapalud, Pierrelate, Vinsobre, Mirabel, Montélimart et autres lieux, dont les comtes de Valentinois avaient fait hommage au saint-siége)

Instrumenta tangentia civitatem avenionensem et Comitatum Venaissini, ex archivis ejusdem Comitatus. (On ne trouve ici que l'indication sommaire des chartes.)

Inventaire des archives de la Chambre apostolique, en 1568.

Répertoire ou inventaire des bulles et antres chartes concernant Avignon et le Comtat Venaissin. (Cahier dont il reste 27 f., sans indication du lieu où se trouvaient ces archives.)

Fragment d'une chronique des papes d'Avignon (2 f.) ; et statuts ou règlements judiciaires pour le Comtat Venaissin, sous le pape Jules II, Carpentras, le 7 mai 1512. (Fragment d'un cahier dont il manque 123 f. Le dernier est chiffré 135.)

Constitutio dotis cum matrimonio inter nobilem Geronimum de Manelis, capitaneum Pontis de Sorgue, et nobilem Rayneriam de Villagiis, etc., anno 1484.

Restitutio Venaissini à Gregorio IX prolata, 1230. *Excuses faictes par le pape Grégoire IX au roy Saint Louys, à la royne Blanche et au comte Raymond de Thoulouse de ce qu'il ne luy pouvoit encore faire la restitution de la comté de Venaissin,* etc. (Le titre de chacune de ces trois lettres est en langue romane; voici celui de la première : *Aïsso es carta del papa Gregorio que trames al rey de Fransa de resposta de las pregueiras que li avia fachas per lo senhor comte de la terra de Veneissi,* etc. On lit à la fin : Datum Reate, IVo nonas martii, pontificatus nostri anno 5o.)

Restitutio Venaissini iterum prolata per Gregorium papam IX. Datum Laterani, 18 cal. febr., pontificatus anno 7o (1233.)

Alienationum in Venaissino revocatio ab imperatore Frederico facta. Défense faite par l'empereur au comte de Toulouse de rien aliéner des terres féodales qu'il tenait de l'Empire, etc. Datum Panormi, ultimo martii, 13a indict. 1239.

Revocatio feudorum quæ dominus comes tolosanus dederat communitati avenion. Datum apud Pisas, anno 1245, mense augusti, 2a indictione.

Ex transumpto Privilegii concesso Gaufrido, episcopo avenion., ab imperatore Frederico, anno 1157.

LXXVIII. Aurenge (sic).

Un vol. in-fol., rel. parch.

Feuillets chiffrés 27-379, y compris 35 feuillets blancs. Manquent les feuillets 1-26, 187-206, 350-353.

Après ce titre, on lit dans Montfaucon : *Ce registre était divisé en 2 volumes. Le feu sieur conseiller de Mazaugues préta le second à M. le cardinal de Mailly, quand il était archevêque d'Arles, qui l'a gardé. Ceux qui sont chargés de sa succession sont priés de le faire chercher et de le restituer.*

1er Volume. F. 30-43. Remarques sur les antiquités d'Orange. (Notice historique écrite en 1634, sans nom d'auteur, sur la ville d'Orange et ses antiquités, depuis son origine jusqu'à l'an 1571.)

F. 44-58. Ex archivis regiis. Chartes de l'empereur Frédéric Ier en faveur de Robert, évêque de Gap, Arelate, mense augusti 1178, et Novariæ, 4 non. martii 1184 ; de l'empereur Frédéric II, confirmation de la donation faite aux Hospitaliers de Saint-Gilles par Tiburge, fille de Guillaume d'Orange et épouse de Raimbaud Guiran, Hagenovæ, mense februarii 1216 ; Révocation des aliénations faites par le comte de Provence, Fogiæ, mense octobri, 1226. Extraits des chartes de Charles Ier, roi de Sicile, 1270, et du roi Robert, 21 décembre 1334.

Pièces relatives à la délivrance et à la rançon du roi Charles II. Procuratores creati ; obsides ; conventiones ; recognitiones, etc. 1288 et 1289.

Ex iisdem archivis, dans le sac intitulé *Piémont.* Transactio inter Garcendem, comitissam Provinciæ, et Raymundum Berengarium, ejus filium, ex una parte ; et Guillelmum, comitem Forcalquerii, ex altera, 3 cal. jul., anno 1220. (Avec la description des sceaux.)

De his quæ ad ebredunensem archiepiscopum et ad comitem forcalqueriensem pertinebant in civitate ebredunensi, anno 1177.

Guillelmus, comes forcalqueriensis, donat Ildefonso, comiti Provinciæ, filio regis Aragon., in uxorem filiam suam Garsennam, anno 1193.

Willelmus, comes Forcalquerii, confirmat Willelmo, præposito ecclesiæ avenionensi, et per eum episcopo et consulibus avenionensibus, in toto territorio avenionensi plenum podestadium, plenam dominationem et jurisdictionem, etc. 4 cal. junii 1206. (Impr. dans Bouche, *Hist. de Provence,* t. Ier, p. 849.)

Ex archivis regiis, in registro pergamenor. Stephana comitissa et filius ejus, Hugo de Baucio, Raimundo Berengarii, comiti Barcinonæ et Provinciæ marchioni, fidelitatem jurant pro castro de Trencatalas, anno 1150. (Impr. dans Bouche, t. II, p. 126.)

Homagium Barrali de Baucio Carolo, filio regis Franciæ, comiti Andegaviæ præstitum, anno 1251.

Fredericus Roman. imp. dat in feudum Raymundo Berengario comitatum Provinciæ, apud Taurinum, 1162. (Impr. dans Bouche, t. II, p. 132 et 133.)

Indication sommaire et description de cinq autres chartes concernant les Bérengers et la maison de Baux, 1125, 1182, 1185.

Anno 1220, 6 cal. aug., Petrus Amicus et Geraudus, Amici filius, recognoscunt consulibus et universitati avenion. quod Raymundus comes tholosanus donavit dictis consulibus et universitati.

Raimundus de Baucio vendit Roberto de Concorezo potestati et syndicis Massiliæ castrum de Rocavaria, pridie id. jun. 1228.

Raymundus de Baucio, dominus Mairanicarum, recognoscit se debere communi arelatensi 70000 solidorum raymundensium, ex causa mutui pro quibus tenent castrum Istrici, anno 1233, cal. octobris.

Raymundus, comes Tolosæ, marchio Provinciæ, cognoscit et profitetur consulibus et universitati avenion. castrum monasterii Sancti Andreæ et villam Pontis Sorgiæ, etc., esse in eorum districtu et consulatu, ceditque in perpetuum quidquid juris habuerat in dictis castris, mense julii 1222.

Carolus II, rex Siciliæ, dominus civitatis avenion. 4 nonas januarii 1291.

Recognitio Petri et Giraudi Amici consulibus avenionensibus facta, cal. aug. 1226 et 12 cal. sept. 1270, existentibus dominis Alphonso, comite Tolosæ, marchione Provinciæ, Carolo, comite et marchione Provinciæ et comite Forcalquerii.

Ildefonsus, rex Aragon., comes Barcinon. et dux Provinciæ, confirmat Rostagno episcopo et canonicis avenionensis ecclesiæ pignus de Albergo de Novas. Actum Avenione, 8 cal. martii 1185.

Ildefonsus rex, comes et marchio Provinciæ, recognoscit Hugonem de Baucio habere et tenere jure et sincera donatione totum burgum novum in civitate arelat., mense julii 1206 vel 1207.

Quomodo pax posset fieri inter dominum regem et marchionem Montisferrati, matrimonio contrahendo inter filium primogenitum dicti marchionis et dominam Samciam, filiam principis Tarentini, et circa factum imperii Constantinopolitani, cujus domina uxor principis tarentini, soror regis Franciæ, vindicat sibi jus, etc. (Ce projet de paix est sans date.)

F. 60-83. Sententia condemnatoria lata per senescallum Provinciæ contra Raymundum de Baucio, principem Auraicæ, et ejus complices, die 12 junii 1367.

Roolle des documents extraits des archifs du roy en Provence touchant le droict et souveraineté que ledict seigneur roy a sur la principauté d'Orange, baillés au procureur général du roy en son parlement de Provence pour envoyer à la Cour et les mettre entre les mains de M. le garde des scéels de France, suyvant les lettres missives du roy insérées au commencement dudict roolle, en 1553.

Continuation de l'inventaire des pièces et documents touchant la principauté d'Orange.

Engagement de la principauté d'Orange, le 6 août 1436. Le prince d'Orange, Louis de Châlon, prête au roi René 15000 fr., monnaie blanche, à condition qu'il serait exempt de l'hommage pour sa principauté, etc., jusqu'à l'entier remboursement de cette somme. Enregistrement du 18 octobre 1447.

Nobiles viri Bartholomæus et Jannotus Loyni fratres, loci Curthedonis, dioc. avenion., dant ad novum accapitum in emphyteusim perpetuam Georgio Autrani quamdam boygam terræ duarum eminatarum sitam in dicto territorio Curthedonis, ad portam Aurosam, anno 1483, die 30 mensis maii.

F. 84-128. Orange, Mourgues, Grimaud et autres lieux du domaine de Provence. Mémoire pour le domaine du roi au pays de Provence et pour la souveraineté de la principauté d'Orange. (Sans date.)

F. 114. Extrait des mémoires sur Orange, de M. Marescot. Indication sommaire de 21 chartes concernant la principauté d'Orange, de 1225 à 1569.

Extrait des Mémoires sur Orange, de M. Caradet, de 1170 à 1559.

Six arrêts du Grand Conseil, concernant Orange.

Généalogie de la maison d'Orange depuis Guillaume de Châlon.

Extrait ou indication sommaire des titres concernant le droit particulier de chacun des prétendants à la propriété de la principauté d'Orange; ensemble le droit du péage sur le Rhône.

Extrait des archives du roi en Provence, savoir : Testaments des rois René et Charles III d'Anjou, 1474 et 1481.

F. 129-218. Généalogie des Baux de Naples. Généalogie dei Balzi, duchi d'Andri.

Inventaire de papiers fait par M. Chays. (Sans indication de lieu, mais probablement dans les archives du roi en Provence.)

Premier établissement des consuls de la ville d'Aix en la charge de procureurs du pays, le 14 décembre 1535.

Arresta anni 1390. Guillelmus, comes Bellifortis et Alesti ac vicecomes Turennæ, contra Oudardum de Villariis, militem cambellanum, et Ælipdim de Baucio, ejus uxorem, dicti comitis neptem, et comitissam Avellini.

Extrait de la généalogie des seigneurs de Châteauroux, tirée des Mémoires de frère Jean de la Gogue, maître de théologie et prieur de Saint-Gildas.

Extraits de divers registres du parlement. Arrêts concernant Agotus de Baux et Catherine Arthaude, son épouse, Raymond de Baux, prince d'Orange, etc. 1343, 1378, 1381 et 1398.

Instructions touchant les droits du roy en sa souveraineté d'Orange, dont la principauté est tenue de sa Majesté à cause de son comté de Provence, avec toutes les appartenances et dépendances d'icelles, tant de la ville, péages du Rhosne, briefs du prince et de la ville et banlieue, forteresses, chasteaux, villages, etc., que de la haulte, moyenne et basse justice et jurisdiction, droict de monnoye, etc. (Ce mémoire, sans nom d'auteur, a été rédigé par M. de Peiresc. La copie qu'on trouve ici occupe 42 feuillets. On lit à la fin de cette pièce : *Voyez Conseils 4 et 51* de Charles Dumoulin, et l'*Hist.* du président de Thou, lib. XXX.)

Inventaire des pièces justificatives du droit de péage que le prince d'Orange a sur le Rhône.

F. 219-252. Lettre de M. de Valkembourg, gouverneur, au prince d'Orange, le 29 oct. 1628.

Véritable récit de ce qui s'est fait et passé en la ville et chasteau d'Orange pour y restablir le service de M. le prince contre le sieur de Valkembourg, gouverneur de ladite place, lequel s'était rebellé, etc.

Arrêt du Conseil privé du roi pour la confirmation du droit de péage sur le Rhône et lettres patentes du roi, au mois de décembre 1610.

Traité de paix de Cateau-Cambrésis entre Henri II, roi de France, et Philippe II, roi d'Espagne, le 3 avril 1559. Négocia-

tions entre la France et le duc de Savoie, pour l'exécution dudit traité, depuis le mois de janvier 1560 jusqu'au 29 juillet 1562.

Extrait du traité de Madrid, etc.

F. 253. Jean de la Chambre, prince d'Orange, cède à la communauté de Courthézon deux fours pour cuire le pain, avec le bois de la Garde, etc., au prix de 100 écus d'or d'entrée et de la cense annuelle de 753 florins un sol, etc., le 3 avril 1554.

Libertés de Courthézon confirmées le 5 mai 1351, 7 mars 1435, 28 mars 1439, 21 juillet 1446, 12 juillet 1464, 13 août..., 24 juillet 1510, 14 août 1530 et 7 juin 1539.

Jean de la Chambre, prince d'Orange, transporte à la communauté de Courthézon les fruits et pâturages de l'Etang, pour le prix de 50 livres, le 5 février 1553.

Permission à ceux de Courthézon de vendre un impôt de fouage de 2 florins par feu et le quarantain de leurs fruits durant quatre ans, pour le paiement de leurs dettes, le 2 mars 1554.

Acta parlamenti publici Curthedonis congregati coram domina Catharina de Baucio et ipsius judice, etc., pro libertatibus et privilegiis Curthedonis, et nominatim pro gabella, etc., 5ª junii 1351.

Appellation du régent d'Orange contre les consuls de Courthézon et quelques particuliers, par-devant la Cour du Parlement, le 28 avril 1556.

Ordonnances du roi François Ier, concernant les eaux et forêts de la Bretagne. 1516 et 1518.

Sententia in Franciscum de Baucio, ducem Andriæ, die 14 junii 1274.

Episcoporum hommagia. Hommages des évêques d'Orange, d'Apt, de Sistéron, de Glandèves, de Vence.

Inventaire des pièces concernant la principauté d'Orange, fait au bureau du greffe des auditeurs et dans la tour du Trésor.

Promesse de mariage de Bertrand des Baux, en 1213.

Disposition testamentaire de Maurice de Nassau, prince d'Orange, du 15 avril 1621, publiée le 3 mai 1625. Abrégé du codicille dudit prince, du 5 avril 1625.

F. 342-376. Lettres de M. de Rians à Peiresc. Valréas, le 21 août 1631. (Il fait part à son oncle du résultat des recherches qu'il a faites dans les archives de Saint-Paul-Trois-Châteaux, etc.)

Lettre de M. de la Pise à Peiresc, sur la généalogie de la maison de Baux. Orange, le 6 août 1631. (Autographe.)

Lettre de M. de Rians à Peiresc, sur le gouverneur d'Orange, sur la Pise et ses mémoires, etc. Valréas, le 9 août 1631.

Ex Buchanani Historia scotica, 1536, 37, 38, 42, 60.

Trois lettres de M. A. Duchesne à Peiresc (autogr. et sans date. Dans la première, il traite de la généalogie de Philippe de Chabot, seigneur de Brion, amiral de France sous le roi François I[er], et de son affinité avec Philiberte de Luxembourg; dans la deuxième, qui n'est qu'un billet de cinq lignes, il est question du jour de Pâque, en l'an 1530; par la troisième, il lui annonce l'envoi de trois cahiers sur l'histoire d'Orange., etc.)

Deux lettres de M. Donnet à Peiresc, sur le jour de Pâque des années 1530 et 1531, etc. (Autogr. sans date.)

Note sur la généalogie de la maison de Nassau.

Epistola Sanclari Peireschio, 25 junii 1618. (Sur la Pâque et le calendrier, en général, pour les années 1309 et 1531.

Le roi Louis XIII charge M. de Peiresc de rechercher exactement tous les titres concernant les droits de la couronne de France et du comté de Provence. (C'est la minute sur laquelle Peiresc désirait que fût rédigée cette commission. Elle est conçue à dessein en termes vagues et généraux; mais il est évident qu'elle avait spécialement pour objet la recherche des droits du roi sur la principauté d'Orange.)

Lettre de Peiresc au roi, 22 juin 1628.

Quatre lettres autographes de l'évêque d'Orange à Peiresc, 18 juin, 1[er] et 25 juillet, 2 août 1628. (Jean de Tulles, évêque d'Orange de 1608 à 1640, se signala par un zèle ardent à extirper les restes du protestantisme. Il était en relation, à ce sujet, avec la Cour de France, le parlement d'Aix et le vice-légat d'Avignon. Il transmet à Peiresc la commission précitée et l'invite à se concerter avec lui pour une affaire secrète dont le roi les avait chargés. Ces lettres contiennent aussi diverses nouvelles politiques et quelques particularités sur le procès du S[r] Chambrun, ministre protestant d'Orange, etc.)

Commission donnée par le roi Louis XIII à M. de Peiresc, au camp d'Aytré devant la Rochelle, juin 1628. (Original signé *Louis* et contre-signé *Phelipeaux*.)

Lettre de Peiresc à M. d'Herbault, 22 juin 1628.

Lettre de M. Phelipeaux à Peiresc, le 15 juillet 1628. (Original.)

Billet de M. de Sainte-Marthe à Peiresc, sur la généalogie de Philippe Chabot, amiral de France. (Autographe sans date.)

Hommage fait en 1308 par Bertrand de Baux, prince d'Orange, à Robert, roi de Sicile et comte de Provence. (Cette pièce et les suivantes jusqu'à la fin du volume ne sont qu'indiquées sommairement.)

Autre hommage de Bertrand des Baux, en 1309.

Hommage de Raymond des Baux, prince d'Orange, à Louis, roi de Sicile, en 1385.

Sentence du sénéchal de Provence contre Raymond des Baux, prince d'Orange, et son frère, en 1367.

Rôle du ban et arrière-ban de Provence, fait en 1541, dans lequel le prince d'Orange est compris pour 15 chevaux armés et 500 hommes de pied.

Appels des consuls d'Orange aux comtes de Provence, 1471, 1497, 1498, etc.

Déclaration pour les consuls d'Orange, en 1499.

Lettre du gouverneur de Provence mandant aux consuls d'Orange d'aller assister à la réception de la reine Marguerite en Provence.

Capitulation entre le gouverneur de Provence et les consuls d'Orange, par laquelle les habitants d'Orange sont mis sous la protection du comte de Provence, comme étant leur seigneur souverain, le 22 novembre 1489.

Feuillets 187-206, *retrouvés.*

Instructions concernant les droicts du roy en sa souveraineté d'Aurange, dont la principaulté est tenue de sa Majesté, à cause de sa comté de Provence ; avec toutes les appartenances et dépendances d'icelle, tant de la ville, péages du Rhosne, briefs du prince et de la ville et banlieue, forteresses et chasteaulx, villages, etc., que de la haulte, moyenne et basse justice et jurisdiction, droict de monnoye, etc. Sauf et reservé au roy l'hommage lige et serment de fidélité, le ressort sur les subjects, la justice sur la personne des princes et sur leurs biens, le service personnel d'iceulx au ban et arrière-ban, avec 15 hommes d'armes et 500 hommes de pied, et plusieurs autres droicts.

(C'est l'original autographe d'un mémoire de Peiresc, dont il existe ci-dessus une copie plus lisiblement exécutée.)

LXXIX. Mémoires fort singuliers pour l'histoire de France, principalement des troubles de la Ligue en général, et de ce qui s'est passé en Provence pour ce regard.

Diverses curieuses relations faites par M. de Peiresc en des conférences.

Parlements anciens.

Un vol. in-fol., rel. parch.

330 feuillets chiffrés en l'année 1845, plus 7 feuillets blancs non chiffrés. Plusieurs pièces manquaient probablement à cette époque, sans qu'il ait été possible de le constater.

Ce volume contient aujourd'hui :

1° F. 1-79. Anecdotes diverses. Particularités de la vie de M. du Vair. Franchise et indépendance de son caractère. Réponse de M. du Vair, au sujet du procès de la duchesse de Beaufort. Avis qu'il émit, dans le Conseil du roi, sur la légitimation de M. le duc de Vendôme. Entretien particulier qu'il eut ensuite avec le roi, etc.

Prédiction de Nostradamus sur le roi Henri IV, encore enfant, lors du voyage de ce prince en Provence, à la suite du roi Charles IX, en 1564.

Conspiration du maréchal de Biron, à laquelle aurait pris part la noblesse de Languedoc, de Gascogne et de Guienne, suivant l'avis donné au roi par M. du Vair, quatre mois avant l'arrestation du maréchal.

Voyage du chevalier de Crillon en Espagne.

Le Sr Piccotté envoyé par le comte de Fuentes au maréchal de Biron, etc.

Le duc de Mantoue à la Cour de France, etc.

Mort de M. le chevalier de Guise, le 1er juin 1614. (Deux relations sans nom d'auteur.)

Disgrâce de M. du Hayan, 1619.

Diverses nouvelles de la Cour et autres.

Remontrances du clergé de France faites au roi et à la reine, en juillet 1612.

M. le prince au conseil du roi, le 9 août 1612.

Reddition de Gavi, 25 juillet 1625. Information à ce sujet. Arrestation du gouverneur et des principaux officiers de la gar-

nison. Lettre du parlement de Provence au roi, au sujet des détenus, le 26 août 1625, etc.

Nouvelles diverses adressées par M. Mareschal à M. de Ribiers; par M. de Ribiers et M. de Phelipeaux à M. du Vair, 1610.

Sur MM. d'Espernon, de Sully, de Lesdiguières, etc. 16 décembre 1610 et 13 janvier 1611.

Le Sr Sauvage maltraité par le duc d'Espernon, etc.

Mort de M. de Luynes, le 15 décembre 1621.

Blocus de Mévillon, 26 août 1626.

Nouvelles d'Aix.

Relation de la délivrance du prince de Condé et de sa réception auprès du roi, 20 octobre 1619, etc.

Relation, pour M. de Bressieux, de l'entreprise du Sr Travail contre la reine mère, le 24 avril 1617.

Nouvelles de la Cour, 1610, 1611 et 1612.

Françoise Ponte, femme hallucinée ou fanatique de Saint-André près Chartres, va de son village à Paris dans l'intention de tuer le roi, le 11 juin 1617.

F. 80-202. Troubles de Provence. Mémoires du capitaine Etienne Secondi.

Massacre du Sr du Muy.

Relation de ce qui s'est passé au Martigues, pendant les années 1588 et 1589.

Projet d'enlever S. A. le duc de Savoie et de l'amener au Sr de Soliers, gouverneur de Pertuis.

Négociation du P. Archange, capucin de Joyeuse, etc.

Mort du Sr Nicolin de Pignans, en octobre 1580.

Défaite de Malemort racontée par M. de St-Chatte, de Nismes.

Oranger énorme à Hières, en 1564, au rapport du sieur de Miollans.

Mort du capitaine Reynier à Aix, 1579.

Journée du palais, récit des événements qui l'ont précédée, par le Sr de Châteauneuf.

Particularités du séjour de S. A. le duc de Savoie en Provence, racontées par le Mis de Courbons qui avait été page de ce prince. Antibes, Mons, Fayence, Draguignan, Montaurons, Arles.

MM. de Vauclause et de Montueil consultés sur l'occupation de cette dernière ville.

M. d'Espernon se décide à passer en Languedoc.

Le duc de Savoie prend Berre, et vient ensuite à Salon où il reçoit une députation de la comtesse de Sault.

Sommaire des événements qui ont eu lieu en Provence, jusqu'à l'arrivée du roi à Lyon, par le président de Saint-Martin, l'un des députés qui lui furent envoyés.

Relation faite par un frère du Sr de Lamanon qui était consul de Brignole lors de la prise de cette ville, en 1589.

Le Sr de Reynier. Particularités qui le concernent.

M. de Vins. Arles, Tarascon, Malemort, Marseille, Sauvecane (ou Silvecane) ; relation du conseiller Antelmy.

M. de la Mole.

Commencement de la guerre et des troubles de la Ligue en Provence. M. de Vins, etc., de 1585 à 1588.

Siége de Draguignan, où le baron de Trans, carciste, est tué par le capitaine Séguiran. Chanson sur la mort de Pierre Raphel ou Raphelon, viguier de cette ville.

Le Sr Fontaine découvre à la comtesse de Sault les dangers qui la menacent, et l'engage à quitter la ville d'Aix, etc.

Le duc de Savoie arrive en cette ville, etc. ; relation de M. le conseiller Arnaud faite à M. du Vair.

Le duc d'Espernon, après avoir failli surprendre Marseille, fait trève avec Casaulx par l'entremise du Sr Mongins. Ce dernier, nommé ensuite assesseur de la ville, est député en Espagne. Articles du traité négocié entre le roi d'Espagne et la ville de Marseille. (Ce traité, rédigé en espagnol, est signé des députés Mongins, François de Casaulx et Nicolin David.)

Lettre du duc de Mayenne à M. Mongins, le 24 mai 1595.

Le Sr du Gault gouverneur de Grasse en 1589. Arrogance et cruauté de ce personnage. Sperit, La Plane, Henri Robert, le chevalier de Buous et autres de la même ville.

Entrée du chevalier de Guise à Aix.

Vitrolles délivrée du gouverneur Ballet.

Relation de M. de Point-Carré, envoyé en Provence par le roi Henri III pour la révocation du pouvoir de M. de la Valette, 1588 et 1589.

Contestation entre M. de Joigny, général des galères, et M. de Saint-Cannat, gouverneur de Toulon.

Le Sr de Mazaugues, appelé par le duc de Guise à Marseille, est nommé viguier de cette ville, le 1er mai 1625, etc.

M. le duc de Guise au Parlement, sur la levée des gens de guerre, etc. 13 juin 1625.

Le duc de Guise à Marseille, 18 et 25 novembre 1625.

Accommodement entre le duc de Guise et le parlement de Provence, en janvier 1626.

F. 203-308. *Diverses curieuses relations de plusieurs natures, escrites par M. de Peiresc, après la conférence de plusieurs grands personnages.*

Anecdotes sur le chancelier de Bellièvre.

Comparaison des prédictions de Nostradamus avec celles de l'abbé Joachim.

Considérations diverses sur la politique du temps.

Peiresc émet le vœu que M. du Vair écrive l'histoire des troubles de Provence.

Mot de don Pedro de Tolède sur la politique des rois de France et d'Espagne, au sujet des affaires de Piémont.

Deux horloges construites par le P. Athanase Kircher, et mues, l'une par la vertu de l'aimant, l'autre par la propriété de la graine et de la fleur de solanum. (L'expérience en fut faite au collége des Jésuites d'Aix, le 3 septembre 1633. Peiresc fait peu de cas de ces sortes d'inventions.)

Entretien du P. Coeffeteau avec M. de Peiresc, sur la manière dont les plus anciens Pères de l'Eglise parlent du mystère de la transsubstantiation. 21 septembre 1616.

M. Poulain. Evaluation des anciennes monnaies françaises et des anciens poids.

Description des objets antiques et des manuscrits que Peiresc a remarqués dans le cabinet et la bibliothèque de M. de Roissy, en 1612.

Vases et monnaies turques, mesures et statères.

Or apporté de l'intérieur de l'Afrique par les Noirs, relation du Sr Magi.

Urnes antiques de marbre dans la mosquée du Caire. Colonnes taillées dans le roc, au Mont-Sinaï. Obélisques et pyramides d'Egypte. Cornalines et sardoines des anciens, apportées de l'Arabie Heureuse.

Livre intitulé *Histoire, antiquité, origines, caractères hiéroglyphiques, religion et obélisques des Egyptiens,* écrit en arabe par le rabbin Barachias Néphi, de Babylone. (Ce manuscrit fut apporté à Aix, en 1633, et communiqué à Peiresc par le P. Kircher, qui l'avait tiré de la bibliothèque de l'archevêque de Mayence.)

Sur Mexico, notice donnée à M. du Vair, en 1613, par un espagnol natif de cette ville.

M. Dulis. Livre qu'il estime une monnaie d'or nommée sou d'or, valant 20 sous d'argent, et que les Orientaux appelèrent depuis un franc, longtemps avant les francs d'or du roi Jean. Cette espèce de monnaie aurait duré jusqu'à Philippe-le-Bel.

Endroits de la mer que les marins nomment vaire ou vairebrun.

Infidélités des versions de la Bible, au jugement de M. Vignar, premier professeur d'hébreu.

Chevaliers de l'Accolade et leur rang.

M. Poullain, *De solidis argenteis*, etc.

M. Bignon, notes sur Cassiodore, etc. Recherches sur les anciennes lois et coutumes de France, etc.

La Goutte, crue du Nil. Puits d'après lequel on peut conjecturer la hauteur de l'inondation.

Grotius, alphabet ancien des Grecs. Latina, æolica, etrusca.

Saumaise, de l'as et du sesterce. Auteurs grecs anciens sur les monnaies, les poids et les mesures, dans la Bibliothèque du roi.

De la mesure appelée Pic, chez les Egyptiens, d'après le sieur Louis Gela, vénitien, etc.

Animaux et plantes d'Egypte, observés et décrits par le sieur Jean Magi, de Marseille, pendant le séjour de vingt ans qu'il a fait au Caire.

Origine du tetragrammaton ineffable, des signes du zodiaque, etc., par Leschassier.

Sur l'Arabie Heureuse, relation de l'an 1629.

De l'Ethiopie, par le sieur Jean Magi.

Le sieur Santo-Seguetti, vénitien, et M. Bertier, orfèvre de Lyon, établis l'un et l'autre en Egypte.

Renseignements donnés sur l'Egypte et l'Abyssinie, par le P. Gilles de Loches, capucin, revenant du Caire, 1633.

Turcs, Juifs et Samaritains.

Embrasement souterrain, tremblements de terre, eaux thermales, et autres phénomènes en Arabie et en Ethiopie.

Masures et ruines antiques en Provence.

Mémoire général des médailles, pierres gravées et autres objets antiques que Peiresc désire faire acheter en Italie.

Temple du Soleil, découvert à Rome par le cardinal de Bagni,

près la porte Maggior, dans la vallée à droite du chemin de Palestrine, en suivant la direction de Gabi.

Poids antiques de bronze achetés par les jésuites du Collége Romain. Médailles de Tyr, de Damas, etc.

Centra seu globuli ex silice in Agro Romano, figuræ sphæricæ perfectissimæ.

Cabinet d'Horazio della Valle, acheté par le pape Urbain VIII et par le cardinal Barberin, etc.

Cabinet du cardinal Buoncompagno, archevêque de Naples.

Autres cabinets d'antiques en Italie.

Description de divers objets antiques et curieux, par le P. Menestrier.

Instructions pour rechercher des médailles.

Palais royal d'Aix en Provence. Armoiries et peintures qui le décoraient avant qu'il fût incendié.

Plaie rouverte par un accès de colère.

Prédiction sur les événements de la Ligue en France, faite en 1588 par un devin du Caire, et rapportée à Peiresc par M. L'Ange Vento, le 2 septembre 1613.

Notice sur la famille Gaillard, d'Aix en Provence. Un membre de cette famille fut receveur provincial des décimes, et son fils puiné devint secrétaire du duc de Guise, etc.

M. de la Mardelaye, gentilhomme normand, possesseur d'une méthode socratique, au moyen de laquelle il se flatte d'enseigner, en quelques jours, telle science qui, par les voies ordinaires, demanderait au moins un an d'étude. Février 1618.

Sigillum equestris ordinis Provinciæ, 1624.

Sceau du corps de la Noblesse de Provence.

F. 309-330. Parlements. La vraie origine des Parlements, Conseils et autres cours souveraines du royaume de France.

Conseil d'Arles.

Conseil du roi Charles VI.

Relation de ce qui se passa pendant le procès entre le roi Saint Louis et Thomas Baumez, archevêque de Reims, pour raison de la garde de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, adjugée au roi par la Cour, sans convocation des Pairs. Extrait de l'arrêt inséré dans le registre Olim, 1259.

Arrêt solennel qui depuis a servi de loi pour le droit de reversion des apanages, portant adjudication du Poitou et de l'Auver-

gne en faveur du roi Philippe-le-Hardi, contre Charles Ier, roi de Sicile, son oncle. Donné au Parlement, le lendemain de la Toussaint, 1283.

LXXX. Excerpta gr. Nicolai Damasceni.
Grotius.
Querengus.
Un vol. in-fol., rel. parch.

Ce volume est chiffré 1-211. Manquent les feuillets 174-178.

F. 3-94. Ex Nicolao Damasceno excerpta de Vita Augusti.

Nicolai Damasceni Vita ex seipso.

Ejusdem Nicolai Vita ex Suidæ Lexic.

Fragmenta Nicolai Damasceni ex universali Historia. Omnia gr. lat. (Les fragments de Nicolas Damascène ou de Damas ont été publiés par Henri de Valois, d'après un manuscrit que Peiresc avait tiré de l'île de Chypre : *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicarnassei, Appiani Alexandrini, Dionis et Joannis Anthiocheni excerpta ex collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ; Henricus Valesius, nunc primùm græce edidit, latine vertit, notisque illustravit.* Parisiis, 1634, in-4°. La copie que l'on trouve ici paraît avoir été faite avant l'édition ; la version latine qui l'accompagne n'est point celle de Henri de Valois.)

F. 95-178. Hugonis Grotii carmina quædam, etc.

Trois lettres du roi Louis XIII à Grotius, octobre 1617, juillet 1618, juin 1621.

F. 114-148. Dordrechtana synodus et Aleziana. Refutatio generalis.

F. 149-156. Ex Porphirio in Christianos collecta ab Hugone Grotio. (Ces fragments ou passages sont extraits d'Eusèbe, *Præparatio et Demonstratio evangelicæ*, gr.; de Saint Jérôme, *Præfatio ad Danielem ;* de Saint Augustin, *de Civitate Dei ;* et de Saint Cyrille, patr. d'Alexandrie, *contra Julianum*, gr.)

Lettre de Grotius aux Etats généraux, Anvers, le 30 mars 1621, etc. (Impr. 2 f. in-4°.)

Hugonis Grotii, Christiana puerorum Institutio baptizatorum alternis interrogationibus et responsionibus, versa ex belgico quod in carcere Hagiensi fecit. (Impr. à Leyde, 1642, in-8°.)

H. Grotii Sylva ad Franciscum Augustum Thuanum. Lutetiæ, ex officinâ Rob. Stephani, 1621, in-fol.

F. 179-208. Epitome rerum gestarum Alexandri Farnesii tertio tumultu belgico provinciam administrantis, ex Commentariis Ant. Quærengi. (Cette histoire d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, embrasse un intervalle d'environ 21 ans, de 1571 à 1592. Elle est divisée en 10 livres, précédés d'une épître dédicatoire adressée à Ranuce Farnèse, fils et successeur d'Alexandre. L'ouvrage de Querenghi n'a jamais été imprimé. Il paraît que les Farnèse n'en furent pas très-satisfaits, puisqu'ils confièrent la même tâche au P. Famien Strada, jésuite. Ce dernier publia la première Décade de son histoire à Rome, 1633, in-folio; et la deuxième ibidem, en 1647.)

Historia Veneti interdicti, ex Commentariis ejusdem Querenghi. (Cette histoire de l'interdit lancé par le pape Paul V contre la république de Venise n'est point mentionnée dans la liste que Ghilini a donnée des œuvres de Querenghi.)

Ejusdem, de imitatione veteris eloquentiæ ad Vincentium Quirinum Epistola. (Cette lettre ou dissertation occupe 12 feuillets de ce recueil. Elle est également inédite. Pour la vie et les ouvrages d'Antoine Querenghi, on peut consulter Léon Allatius, *Apes urbanæ;* Tomasini, *Elog. illustr. viror.;* Ghilini, *Teatro d'Huom. letter.;* et Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, tom. VIII.

LXXXI. Discours et Commentaires de Louis de Pérussis.

Ces Discours, en 2 vol. in-fol. rel. v., sont mentionnés dans Montfaucon sous ce titre :

Troisième Discours et Commentaires de M. Louis Perussis, escuyer de Coumons, chevalier de l'ordre du Roi; ensemble continuation de la guerre du temps. Ce registre est divisé en 2 volumes.

D'après Jacques Lelong, *Bibliothèque hist. de la Fr.*, n° 15274, l'auteur l'envoya à M. de Peiresc, en 1614.

M. de Mazaugues fit relier ces deux volumes à ses armes et insérer en tête du premier une copie du deuxième Discours, qui n'est point mentionnée par Montfaucon.

Ces deux volumes, à Carpentras, ne sont point placés parmi les manuscrits de Peiresc. Ils ont été décrits ci-dessus dans le tome Ier du présent Catalogue, p. 334, n° 529.

LXXXII. Bulles pour la Légation d'Avignon.
Un vol. in-fol. de 174 f., rel. parch.

Nominations et pouvoirs de deux légats et de cinq vice-légats d'Avignon. Les deux légats sont : François Guillaume de Clermont-Lodève, cardinal, archevêque de Narbonne et d'Auch, nommé légat par bulle du pape Léon X, des calendes d'août 1515; et Alexandre Farnèse, cardinal, évêque d'Avignon, nommé par le pape Paul III, bulle du 3 des ides de mars et bref du 13 mai 1540. Les pouvoirs donnés par Sixte IV au cardinal Julien de la Rovère, en 1475, sont renouvelés par Paul III, en faveur du cardinal Farnèse, le 17 des calendes de juillet 1541.

Vice-légats : Alexandre Campeggi, 1541 ; Jacques-Marie de Sala, 1554 ; Antoine Trivulce, évêque de Toulon, 1544 ; Camille Mentuato, 1547 ; Marie Philonardi, 1629.

Lettres patentes du roi Louis XII sur les bulles de la légation du cardinal de Clermont, 19 novembre 1514 ; du roi François Ier, sur les bulles du cardinal Farnèse, 13 février 1541 ; et du roi Henri II, le 9 août 1547.

Requêtes présentées au parlement de Provence pour la vérification et l'entérinement des dites bulles. Arrêts d'enregistrement.

Table alphabétique des pouvoirs contenus dans les bulles.

LXXXIII. Procès-verbal des propositions et délibérations de la Chambre du Tiers-Etat, à Paris, aux Etats de la Ligue, de l'an 1593.

Transcrit de la propre main d'Aariste, premier commis de Tiellement, qui en était greffier, sur le plumetis de son maître, en l'année 1593.

Un vol. in-fol. de 284 f. chiffrés, plus 23 f. bl. non chiffrés, rel. parch.

ADDITIONS

AUX MANUSCRITS DE PEIRESC.

1. Actes du différend entre l'archevêque de Bordeaux et le duc d'Espernon, en 1633.

Un vol. in-fol. de 141 f., rel. parch.

2. Inventaire du cabinet de M. de Peiresc, médailles, gravures, pierres précieuses, poids antiques, etc.

Un vol. in-fol. de 124 f., rel. parch.

Dans Montfaucon, au lieu de ce titre, on trouve : *Catalogue des livres de M. de Peiresc, deux vol.* Voyez ci-dessus tome Ier, page 409, n° 610.

3. Inventaire de la plupart des papiers curieux trouvés dans le cabinet de feu M. de Peiresc.

Un vol. in-fol. de 358 f., rel. parch.

Ces papiers étaient divisés en 112 fagots cotés des lettres de l'alphabet. Chaque fagot contenait plusieurs paquets, et chaque paquet renfermait un certain nombre de pièces. La plupart de ces pièces ont servi à former les recueils qui sont parvenus jusqu'à nous, et dont la bibliothèque de Carpentras possède la majeure partie. La volumineuse correspondance de Peiresc n'est point mentionnée dans cet inventaire, et fut, à ce qu'il paraît, recueillie séparément.

4. Minutes des lettres de M. de Peiresc, rangées par ordre alphabétique des noms de ceux à qui elles sont écrites.

Six volumes in-fol., rel. parch.

Premier volume, 574 feuillets.

A

	Nombre de lettres
M. Abbatia,	18
Dom Adam, moine de Cluny,	1
M. Addée, en cour,	1
M. d'Agut, à Arles,	2
M. Aycart, écuyer à Toulon,	232
M. Laisné de la Marguerie, président,	15
M. Aleandro, à Rome,	260
Mgr Aleaume, évêque de Riez,	29
Mme Aleaume, à Paris,	3
M. le baron d'Alègre,	1
M. Nicolo Alemanni, à Rome,	13
M. d'Alibert, abbé de Caunes,	16
M. d'Aligre, chancelier de France,	57
M. Alard, à Compiègne,	1
M. H. Alvarès, à Paris,	7
M. de Saint-Ambrois,	1
M. le grand vicaire d'Embrun,	1
M. d'Ancevive, à Cahors,	1
M. d'Andilly, conseiller de Finances,	11
M. Thomas d'Arcos, à Tunis,	49
Le P. Arnoux, jésuite en cour,	1
Le duc d'Arscot,	3
M. Arviset, conseiller au parlement de Dijon,	4
M. d'Avaux, ambassadeur à Venise,	13
Mgr de l'Aubépine, évêque d'Orléans,	26
M. d'Aubray, à Paris,	72
M. d'Aubry, à Rome,	186
Le P. prieur des Augustins de Montélimart,	3
M. Autin, conseiller au Châtelet,	4

Deuxième volume, 539 feuillets.

B

M. de Badat, gouverneur de Villefranche, 1
Mgr Bagni, vice-légat d'Avignon, 72
M. le Bailleul, à Paris, 5
M. Balaam, à Meaux, 3
M. Ferrante Balbani, à Anvers, 1
M. Barbet, à Arles, 5
Le cardinal Barberin, à Rome, 54
M. Barclay, gentilhomme de la Chambre du roi d'Angleterre, à Londres et à Rome, 248
M. de la Baroderie, intendant des jardins du roi, à Paris, 7
M. Barret, à Paris, 2
M. Barsac, à l'Araigne, 2
M. Baudan, conseiller à Montpellier, 7
M. Bausset, à Marseille, 3
M. de Beauclerc, conseiller d'Etat, 92
M. de Belesbat, 1
M. de Bellan, 3
M. Natalitio Benedetti, à Foligni, 1
Le cardinal Bentivoglio, à Rome, 144
M. Berger, à Reims, 2
M. Bergeron, à Paris, 17
M. Beringham, à Paris, 2
M. Bernegger, 2
M. Bertin, à Paris, 1
M. Bertrand, à Toulouse, 4
M. de Berteuil, à Béziers, 8
M. de Besly, à Fouleron, 4
M. le marquis de Béthune, en Berry, 2
M. Jacques de Bie, à Bruxelles, 3
M. Bignon, avocat général, à Paris, 24
M. Bigot, à Paris et à Rouen, 5
M. Bil, à Londres, 1
M. Francescot Billot, à Bruxelles, 2
M. de la Boderie. ambassadeur en Angleterre, 5
Il signor Pietro-Maria Boerio, 66

M. de Boissise, en Hollande,	6
M. Boivin, à Paris,	3
Monsigr Bologneti, nunzio in Francia,	2
M. Bonnard, à Paris,	1
M. Bosquet,	11
M. Boswel, secrétaire du chancelier d'Angleterre,	2
M. Bourdelot, à Paris,	74
M. Bourgeois, à Lisieux,	16
M. Bouniot, avocat au Conseil,	1
Le cardinal Brancatio (ou Brancaccio),	1
M. et Mme de Bressieux, à Paris,	4
M. Le Bret, camérier du pape,	2
M. de Brèves, écuyer de la reine, à Paris,	5
M. Bressy, à Arles,	7
M. Bromans,	2
Sigr Andrea Bruggioli, à Rome,	10
M. Bunel, peintre à Paris,	1
M. du Buisson, à Rome,	1
M. Burlamachi,	1

Troisième volume : C, D, E, F, G, 685 feuillets.

C

Le P. Cabrier,	5
M. Cardillac, à Toulouse,	2
M. Camden, à Londres,	16
M. Camerarius, chez son père, ambassadeur de Suède,	3
Le P. Campanella, dominicain à Rome,	14

Le f. 23 contient une lettre de Gassendi à Campanella, 3 cal. nov., anno 1634. (Impr. dans les œuvres de Gassendi, t. VI, p. 75.)

M. de Carondelet, archidiacre de Cambray,	3
M. de Chassagne, conseiller de Nismes,	4
M. Catel, conseiller à Toulouse,	13
Le P. Célestin, carme déchaussé,	7
Dom Virginio Cesarini, à Rome,	1
M. Chalanges, à Paris,	3

M. de Champigni, à Paris, 3
M. Chapelain, à Paris, 2
Mme du Chastel, de la Visitation, à Annecy, 1
M. Chifflet, médecin à Besançon, 15
M. de Chavary, à Arles, 20
Sigr Ciotti, à Venezzia, 3
Le général de l'ordre de Cîteaux, 1
Sigr Vincenzo Cobergo, 2
Mgr Coeffeteau, évêque de Marseille, 7
M. Jacomo Colio, Londini, 7
M. de la Combe, à Grenoble, 6
Sigr Augustino Contarini, ambasciatore di Venezzia in Roma, 1
M. Cramoisy, libraire à Paris, 1
M. Crespin, juge à Grasse, 14
Le P. Crochat, à Paris, 1
M. Du Cros, à Nismes, 1

D

M. Dammartin, à Marseille, 15
M. Dandrault, conseiller à Bordeaux, 29
M. David, à Bourges, 6
M. Daviron, à Evreux, 1
M. Laurens Deegbroot, à Anvers, 1
M. Deodati, Paris, Genève, 35
Le P. Dominique de Jésus, carme déchaussé, 1
M. Dormalius, chanoine de Liége, à Rome, 14
Le P. Doublet, religieux de Saint-Denis, 2
M. Dreux, avocat général à la Chambre des comptes, à Paris, 5

E

M. d'Effrelière, doyen du Grand-Conseil, à Paris, 9
M. l'Empereur, à Marseille et à Constantinople, 15
Le P. Epiphane, capucin, 3
M. Erpen, à Leyde, 2
M. Eschinard, à Rome, 111

F

M. Fabrot, à Paris,	10
Mgr de la Fayette, évêque de Limoges,	2
M. Farnoux, consul à Alexandrie,	3
M. Félix,	1
M. le Fèvre, à Paris,	5
Le P. Fichet, jésuite à Avignon,	8
M. l'abbé de Foix, à Paris,	7
M. Fraisse, aumônier du roi à Loudun,	1
M. Frère, premier président à Grenoble,	14
M. Frey, docteur en médecine à Paris,	1
Le P. Fronton-du-Duc, jésuite, à Paris,	6

G

M. Gaffarel, à Paris, à Rome,	63
M. Galand, à Paris,	5
M. de Galaup, à Aix,	46
Galileo Galilei, à Florence,	8
M. Gasille, à Marseille,	42
Il signore Paganino Gaudentio, à Pise,	1
Dom Gaufreteau, général des Bénédictins,	3
M. Gaulmin, conseiller à Moulins,	8
M. l'abbé de Saint-Germain, aumônier du roi,	4
M. Gevartius, secrétaire de la ville d'Anvers,	11
M. Gillot, conseiller à Paris,	3
M. Giraut, à Tours,	4
M. Godefroy, à Heidelberg,	7
M. Gorleus,	1
Mgr Godeau, évêque de Vence,	1
M. Godart, maître des requêtes,	1
M. Godefroy, avocat à Paris,	51
M. Le Grand, receveur des finances,	31
Le P. Granger, à Paris,	1
M. Granier, avocat de l'Amirauté à Marseille,	15
M. Grefueille, trésorier de France, à Montpellier,	1
M. le général Grille, à Montpellier,	27

Sigr Luca Grimaldi, à Gênes,	1
M. Grimaud, à Bordeaux,	5
M. de Groignages, président au parlement de Paris,	1
M. Grotius, à Paris,	10
Sigr Gualdo, à Rome,	18
M. de Guarigues, à Narbonne,	4
M. Guidotti, à Avignon,	8
M. le duc de Guise,	1
M. Guisard, à Paris,	85
M. Guitton, à Paris,	1

Quatrième volume : H, I, L, M, 786 feuillets.

H

M. d'Herbault, secrétaire des commandements, à Paris,	8
M. Harisson, à Londres,	1
M. d'Hérivaulx, à Paris,	1

Les feuillets 10 et 11 contiennent de plus : 1 lettre de Peiresc à M. Augustin Herryard, gentilhomme français au service du Grand Mogol ; 1 à sieur Gaspard de Costa Cassereta, et, en son absence, à Francesco Tinoco de Carvallo, à Goa ; 1 à M. Gilloux, lapidaire voyageant en Perse et dans les Indes ; 1 à MM. Fernand Nunez et Manuel da Costa, lapidaires à Ollioules ; 1 à M. Emmanuel Casserets, libraire dans le Levant.

Le P. Hilaire, bénédictin à Toulouse,	1
M. de la Hoguette, à Paris,	2
M. Hollander, chanoine de Mons, à Gand,	1
M. Hondius, à Amsterdam,	2
M. Hortensius, professeur de mathématiques à Amsterdam,	2
M. d'Hosier, intendant des héraults d'armes,	3
M. Hullon, prieur de Cassan, à Paris,	2

I

M. Jaloux, lapidaire à Marseille,	1
M. du Jardin, docteur en théologie,	1
M. Patritius Junius, bibliothécaire à Londres,	1

Peiresc demande quelques renseignements sur une Epître de Saint Clément publiée par M. Patritius Junius, et sur un volume des *Vrais Actes* du concile

de Chalcédoine, qu'on disait exister à la bibliothèque royale de Londres. Cette lettre est accompagnée d'une lettre à M. Selden, dont Peiresc emploie la médiation, et d'une autre lettre à M. du Prix (Jean Price).

L

M. de Laffemas, conseiller et secrétaire du roi, à Paris, 2
M. de Laffritière, à Angers et à Rome, 8
M. Lanier, conseiller d'Etat et au Grand-Conseil, à Angers, 36

Outre ces 36 lettres adressées à M. Lanier, seigneur de Gaubigné, conseiller du roi, on trouve ici 2 autres lettres à M. l'abbé de Saint-Evroul, 2 à M. de Formentières Lanier, prieur de....., et 1 à M. Raby, secrétaire du roi et intendant général des postes.

M. Lambin, à Rome, 2

Les feuillets 66-71 contiennent 4 lettres écrites à M. de Brèves, 11 à Mme la comtesse de Brèves, et 4 autres à MM. Pietrequin, Fort et Sauvrain.

M. Laugier, médecin du roi à Seyne, 7
M. Lectier, procureur du roi à Orléans, 1
M. Lingelsein, conseiller d'Etat à Heidelberg, 8
Mgr l'archevêque de Lyon, de Marquemont, 3
M. l'abbé de Léoncel, à Valence, 3

Plus 2 lettres à M. l'abbé de la Gérarde.

M. du Lis, à Paris, 15
Mgr l'évêque de Lisieux, à Paris, 23
M. Lobel, médecin du roi d'Angleterre, historiographe des plantes, 2
M. de Loménie, secrétaire d'Etat, 348

Aux 348 lettres écrites à M. de Loménie, conseiller d'Etat, sont jointes 15 autres lettres, savoir : 8 à M. de la Ville-aux-Clercs ; 8 à M. Lucas, conseiller d'Etat ; 1 à M. Vinot ; 1 à M. de Rossy.

Le P. Lorini, jésuite à Avignon, 22

On trouve de plus ici : 2 lettres adressées à M. de Perthuis, protonotaire à Avignon, et 5 au R. P. Balthazar de Bus, jésuite à Avignon.

M. Lormier, conseiller du roi, en cour, 1

M. Luillier, 48

Plus 1 lettre à M. Roubichon; 1 à M. Magnin; 6 à M. de Sarcon et 12 à M. de Champigny.

SSri Marco-Antonio Lumaga et Ottavio Lumaga, a Genoa (en italien), 35

M

M. Machault, à Paris, 1

MM. Magy, à Marseille et au Caire, 78

De ces 78 lettres, 34 sont adressées à M. Magy, en Egypte, et 44 à son frère, J.-B. Magy, à Marseille. Il faut y ajouter 216 autres lettres de Peiresc écrites à divers personnages en France et dans le Levant, savoir : 43 lettres au R. P. Gilles de Loches, capucin ; 19 au R. P. Théophile, minime ; 1 de M. de Bermond à son frère, consul à Alexandrie en Egypte, pour lui recommander le P. Théophile ; 1 à M. de Ramatuelle ; 2 à M. Louis Vignon ; 1 à M. Le Gris, médecin ; 1 al sigr Simone Dimo, vice-console di Venezia (en italien) ; 1 à M. Tarque ; 2 à M. Paoulo Seguelli ; 3 au R. P. Jacques de Vendôme, gardien de Nazareth ; 1 à M. Drumet ; 51 al sigr Gio. Aluyse Gela (en ital.) ; 1 à M. L'Empereur ; 5 à M. Guez ; 1 à M. le consul de Smyrne ; 3 à M. Sabatier ; 2 à M. de Lafayette ; 4 à M. Joseph Baulme, à Marseille ; 5 à M. Jacques Albert, au Caire ; 11 al sigre Santo Seguezzi, à Venise (en ital.) ; 1 à M. Esprit Laurens, à Alexandrie ; 1 à M. François Laure, capitaine d'une polacre ; 4 au P. Colombin, capucin de Nantes ; 1 au P. Thomas de Saint-Calain, capucin à Nevers ; 1 à M. Claude Bérard, médecin ; 1 à M. Tardif, à Tours ; 3 à M. Piscatoris ; 4 au R. P. Césarée de Rosgoff ; 1 au R. P. Luc de Saint-Malo ; 14 au R. P. Agathange de Vendôme, capucin au Caire ; 1 à M. de Farvoulx ; 3 à M. Jean-Louis Allemand, à Alep ; 8 au R. P. Célestin de Sainte-Lidvine, carme déchaussé, à Alep ; 3 à M. Contour ; 1 à M. Blanc, de Chypre ; 2 à M. Granger, à Smyrne ; 7 au R. P. Cassien de Nantes, au Caire ; 2 à M. Hazard, à Paris ; 1 à M. Jérôme de Dorne, écuyer, à Lubeck ; 2 à M. Léonard Danmartin ; 1 à M. Barthélemy Chardouse, à Marseille ; 2 à M. Gabriel Sionite ; 3 à M. Issautier ; 1 à M. Pion, vice-consul à Alger ; 1 au R. P. Epiphane ; 4 à M. Hugues Brémond, à la Ciotat ; 12 à M. Venture ; 1 à M. Claves ; 2 au R. P. Michel-Ange, de Nantes ; 1 à M. de L'Ourme ; 1 à M. de Saint-Jacob, à Marseille ; 4 à M. Luquet ; 1 à M. Jacson ; 8 au R. P. Agathange de Morlaix, à Marseille ; 2 à M. Bérengier ; 1 à M. Balthazar Fabre, chancelier du consulat d'Alep ; 1 au P. Bonaventure du Lude, supérieur de la mission d'Alep ; 2 aux RR. PP. Zacharie de Nogent et Charles François ; 1 à M. Audifred, à Marseille ; 1 à M. de Beaulieu ; 2 au R. P. Athanase de Nantes ; 5 à M. de Lappe ; 1 à M. Giovanni Molino, armeno ; 1 à M. Stefano Giustiniano ; 1 de M. Bayon à M. de Gastines, Tripoli, le 26 août 1636 ; 2 à M. de Bourdaloue, le 20 janvier et le 14 avril 1637 ; 1 à M. de la Tour ; 1 à M Sauvageot.

M. le duc de Mayenne, à Paris, 1

Cette lettre est suivie d'une deuxième à M. le marquis de Montpezat, et de 3 autres à M. de Villeloin.

M. de Malherbe, à Paris, 171

Ces lettres de Peiresc à François de Malherbe étaient, dans ce recueil, au nombre de 175 ; les f. 462 et 463, qui en contenaient 4, ont été arrachés. La première des lettres qui restent est du 17 octobre 1606, et la dernière, du 14 juillet 1628. Elles sont inédites.

Les lettres de Malherbe à Peiresc ont été publiées à Paris, Blaise, libraire, 1822, in-8°. Elles sont au nombre de 217, et vont de février 1606 au 3 avril 1628 inclusivement.

M. Mangot, à Paris, 1
M. Marchand, expéditionnaire en cour de Rome, 30

Plus 15 lettres à M. d'Espiats ; 8 à Egidio Rossi ; 1 al card. Barberino ; 1 al marchese Malatesta.

M. de la Marche, 2
M. do Marcheville, à Paris, 21

Plus 2 lettres à M. de Montolieu, député de Marseille à Constantinople ; 2 à l'ambassadeur, ibid. ; 3 à M. d'Augusse, et 1 à M. Guez.

M. Marchier, prévôt de Saint-Sauveur, à Aix, 31

Avec 3 lettres adressées à M. le card. de Lyon.

M. Marescoti, à Rome, 2
M. de Marillac, garde des sceaux, 3
MM. de Sainte-Marthe, à Paris, 3
M. de Masargue, à Aix, 12
M. Massanes, 1
M. Papire Masson, à Paris, 1
M. de Maurier, ambassadeur en Hollande, 2
M. Menard, lieutenant en la prévôté d'Angers, 3
M. Mesencat, à Toulouse, 2
Le P. Mersenne, minime à Paris, 27

Plus 1 lettre au R. P. Reynaud, minime ; et 1 au R. P. Dominique de Jésus, carme déchaussé.

M. de Mesme, conseiller au Grand-Conseil, 2

M. du Mesnil-Aubery, à Paris, 44

3 lettres à M. du Plessis ; 1 à M. Morel, imprimeur ; 1 à M. Bonnard ; 1 à M. de Vallavez.

M. Meursius, à Leyde, 2
M. Midorge, trésorier de France, 3
M. de Mioursans, à Paris, 6
M. Guill. Le Mire, à Bruxelles, 2
M. Aubert Le Mire, chanoine d'Anvers, 2
M. Giovanni Mocenigo, à Venezia, 5
M. de Mol, avocat fiscal d'Artois, 3
M. Gasparo Molino, Venezia, 5
M. de Monts, conseiller à Bordeaux, 22

2 lettres à M. le commandeur de Forbin.

M. Moreau, docteur en médecine à Paris, 7
Le P. Morin, de l'Oratoire, à Paris, 2

1 lettre à M. le Jay ; 1 à M. Vitray, imprimeur du roi.

M. Guillaume Mortier, à Douai, 1

Cinquième volume : N, O, P, R, 774 feuillets.

N

Mgr l'évêque de Nantes, conseiller d'Etat, 1635, 1
M. Naudé, à Paris et en Italie, 24

De plus, parmi les lettres à Naudé se trouvent mêlées 11 lettres, en italien, écrites à divers personnages, savoir : 4 à Fortunio Leti ; 2 à Gio.-Camillo Glorioso ; 1 à Gio.-Rodio ; 3 al R. P. Giac.-Filippo Thomassino ; 1 à Giuseppe di Gualdo, arciprete di Padova.

Mgr l'évêque de Nice, 1627. 4

Aux quatre lettres adressées à l'évêque de Nice il faut ajouter : 1 lettre à l'évêque de Fréjus ; et 1 autre à M. Olivier Lamberti, secrétaire de l'évêque de Nice.

M. des Noyers, intendant des Finances, 7
M. Le Noir, avocat au parlement de Paris, 8

M. de Nonrave, à Toulouse, 2
M. du Noset, auditeur de la Rote à Rome, 18
M. Novel, docteur en médecine à Saint-Malo, 1

O

M. d'Orgeau, 1
M. Olivier, conseiller à Aix, 23
M. d'Osambray, premier président à Paris, 1

P

M. Paawius, à Leyde, 1
M. Pacius, à Montpellier (de 1609 à 1626), 202

Sur ces 202 lettres, 120 paraissent écrites à Jules Pacius, professeur en droit; 71 à Pacius fils, avocat à Montpellier; 4 à Madame Pacius, mère de ce dernier; et 7 à Mademoiselle Pacius. Il faut ajouter à ces 202 lettres les suivantes, savoir : 3 lettres de Peiresc à M. Frère, sieur de Pelipot et Barbières, conseiller d'Etat, etc., à Valence; 1 à M. de la Plane; 1 à M. Calvet, à Montpellier; 1 à M. Gualdo, à Padoue; 1 du maréchal de Lesdiguières aux docteurs et régents de l'Université de Valence; 1 de M. Armand, conseiller du parlement de Grenoble, à Peiresc; 2 du P. Patornay, jésuite de Tournon, à Peiresc; 1 du P. Patornay au P. Nicolas Belin, jésuite d'Avignon; 1 de M. de Vallavez à Pacius; 3 de M. Frère à Peiresc, Valence, le 20 mai 1613; 1 de M. Frère à Pacius; 1 de M. Duport à Pacius, son beau-père; 1 de M. Dorme, juge, à Peiresc; 1 de M. Mavas, à Pacius; 1 de Pacio al suo nipote.

Sigr Fernando Paci, à Venezia, 1
M. de Paris, en Dauphiné, 1
M. Pascal, trésorier général à Montpellier, 11
M. Pasquier, procureur général au Grand-Conseil, 1
Sigr Pompeo Pasqualini, à Rome, 4
M. Patritius, à Londres, 1
M. Pavillon, 1
M. de la Pause, 1

Les f. 202 verso et 203 contiennent 1 lettre de Peiresc à M. Marescot; 3 à M. Montault; 2 au R. P. Picard.

M. de Paule, conseiller à Metz, 4

M. le Peletier, secrétaire d'Etat, 60
M. Perricart, à Paris, 1
M. du Périer, conseiller au parlement d'Aix, 11
M. du Périer, gentilhomme ordinaire du roi, 13
M. Samuel Petit, à Nismes, 82

Aux 82 lettres de Peiresc à Samuel Petit, il faut joindre 20 lettres concernant ce dernier savant. Elles sont adressées : 1 au card. Bagni, nonce du pape ; 1 à M. d'Espeisses ; 1 au garde des sceaux ; 1 à M. des Noyers ; 1 à M. d'Aubray ; 1 à M. de Loménie ; 1 à M. de Beauclerc ; 1 à M. le Peletier ; 1 à M. Gassendi ; 2 à M. Grand, maître des requêtes ; 4 à M. Tournier, à Nimes ; 1 à M. de Chavary ; 2 au R. P. Denis d'Avignon, capucin ; 1 à M. Miron ; 1 à M. le Camus ; 1 à M. de Beaune.

M. de Pibrac, 2
Sigr Angelo Piani, à Rome, 2
M. Pichon, président, 10
M. Hugues Pierre, à Gray en Franche-Comté, 1
Sigr Lorenzo Pignoria, à Rome, 30

Les 30 lettres de Peiresc à Lorenzo Pignoria sont accompagnées de plusieurs listes d'ouvrages et des 14 lettres suivantes : 2 au P. Sirmond ; 5 al sigr Labbia ; 1 à M. Eschinard ; 4 al sigr Gio.-Bat. Gualdo ; 2 al sigr Bartolo Abbioso ; 1 à M. Burlamachi, 1616.

M. Piquoard, chanoine de Saint-Victor de Paris, 2
M. du Planier, à Marseille, 10
M. du Plavoir, conseiller à Paris, 18
Mme la comtesse de Saint-Paul de Lierville, à Fronsac, 1
M. de Pontcarré, à Paris, 1
M. de Pontchartrain, 2
M. Porius, à Londres, 4
Il sigr cavaliere del Pozzo, a Roma, 1
M. Poullain, général des monnaies à Paris, 8
M. Prédesègle, à Paris, 5
M. Priandi, ambassadeur du duc de Mantoue à Paris, 4
M. Ericius Puteanus, à Louvain, 1

Après la lettre à Erycius Puteanus, on trouve : 1 lettre à Gervatius, à Anvers ; 1 à M. Roccox, bourgmestre, à Anvers ; 2 à Rubens, en ital., à Anvers (16 août et 22 oct. 1626) ; 1 à M. du Puy, à Paris ; 1 à M. Tavernier, imprimeur ; 2 à M. Gaillard, conseiller du roi.

R

M. Raoul, à Grenoble, 1

Plus 1 lettre adressée à M. de la Coste, conseiller au parlement de Grenoble.

M. Rambervillier, lieutenant général à Metz, 24
M. Ranchin, conseiller du roi, avocat général en sa Cour des Aides, et M. Ranchin, chancelier de l'Université de médecine de Montpellier, 53

Aux 53 lettres adressées à M. Ranchin il faut ajouter : 4 lettres à M. de Gérente, camérier du monastère de Saint-Victor ; 1 à M. de Vallavez ; 1 de M. de Gérente à Peiresc, et 7 de Peiresc à MM. Clausel ; de Massaves, conseiller ; Desdé, id. ; de Mirabeau ; de Garrigues, à Narbonne ; Richer de Belleval, à Montpellier.

M. François de Raphelengius, à Leyde, 3
MM. le doyen et les chanoines de Reims, 1
M. Remy, avocat au parlement de Paris, 7
M. Reperan, en cour, 1
Mgr le cardinal de Retz, en cour, 1
M. le duc de Retz, à Belle-Isle, 1
M. de Retelin, lieutenant d'artillerie à Paris. 4
M. Ribier, conseiller au parlement de Paris, 42
M. Richardot, prévôt de Saint-Amet et chancelier de l'Université de Douai, 4
Mgr de Richelieu, archevêque d'Aix, puis de Lyon, 94

Plus 1 lettre de Peiresc al sig[r] Alfonso Carandini, residente di S. A. S. di Parma, à Roma.

Le P. Richeome, jésuite à Rome, 2
M. Rigault, garde de la bibliothèque du roi, (24 mars 1627-2 novembre 1633), 40

Aux 40 lettres de Peiresc à Rigault se trouvent jointes : 1 lettre à M. Arviset, conseiller au parlement de Dijon ; 1 à l'abbé de Saint-Sulpice, procureur général de l'ordre de Cîteaux ; 1 au premier président de Dijon ; 1 au P. Blancard, de l'Oratoire ; de plus : 1 lettre du président de Corriolis à M. Thomas, conseiller à Dijon ; et 1 de l'abbé de Saint-Sulpice au premier président du parlement de Dijon.

M. Robin, simpliciste du roi, à Paris, 6
M. Roccox, conseiller de la ville d'Anvers, 13
M. l'évêque de Rodez, 12

Plus 2 lettres adressées à M. Sabatier, prieur de Calmont; et 1 lettre de l'évêque de Rodez à Peiresc.

M. de Roissy, conseiller à Meaux, 5
M. de Roissy, conseiller d'Etat, 24

Aux 24 lettres que Peiresc adresse à M. de Roissy sont mêlées 5 autres lettres écrites à M. le Président de Mesme.

M. le baron de la Réole, 1
M. de la Roque, président à Aix, 4

Plus 1 à M. de Galifet, président; 1 à M. Ruffy, à Valréas; 1 à M. Bellan; 1 à M. de Montdevergues; 1 à Madame de Rians.

M. le Prieur de Roumoules, à Bordeaux, 90
Dom Ruade, chartreux à Dijon, 2
Mgr Ruade, évêque de Conserans, 2
M. Rubens, à Bruxelles (1621-1624), 94

On trouve de plus ici : 3 lettres de Peiresc à M. de Maugis, abbé de Saint-Ambroix; 1 de l'évêque de Luçon, en 1622; 1 à M. de la Houssaye; et 1 de l'abbé de Saint-Ambroix à Peiresc, renvoyée à Rubens. 37 feuillets chiffrés 717-753 manquent à ce volume; ils contenaient des lettres de Peiresc à Rubens et quelques-unes, probablement, de cet illustre peintre. Ces lettres allaient jusqu'en 1629.

Il sig^r Pietro Ruffi, à Rome, 1

Sixième volume : S, T, V, X, 858 feuillets.

(Manquent les feuillets 55-57 inclusivement, 201, 210, 249, 250, 283-288, 306, 346, 287-392, 405, 460-470, 626, 666, 766, 836-855, 837.)

S

M. Sabatier, à Arles, 1
M. le baron de Sabran, à Gênes, 34
M. le Saige, à Annebaut, 1

M. de Sallette, à Rouen, 14
M. Saxil, à Arles, 2
M. Savaron, à Clermont, 3
M. de Saumaise, 32

Manquent les feuillets chiffrés 55-77 inclusivement, qui contenaient 34 lettres de Peiresc à Saumaise. Des 32 lettres qui restent, 17 seulement lui sont personnellement adressées ; les 15 autres sont écrites aux RR. PP. Maximilien et Gabriel le Fébure, à MM. Badault, du May, Lantin, Golius et Eluhman. Il y est presque toujours question de Saumaise.

M. Schickard, à Tubingen, 6
M. Schilder, à Madrid, 18
M. de Séguiran de Bouc, à Aix, 70
M. Selden, à Londres, 3
M. Servin, 4
M. Servient, 6
Le P. Sirmond (Jacques), jésuite, 13
M. Siti, gentilhomme de Florence, 1
M. Soucarrière, à Lyon, 9
M. Spelman, à Londres, 10
Mgr Sponde, évêque de Pamiers, 4
Mgr Suarez, évêque de Vaison, 96

On trouve dans le n° LXVIII des registres ou recueils de Peiresc à Carpentras, f. 199, une lettre de Suarez à Peiresc. Il existe aussi plusieurs lettres de Suarez à Peiresc dans le tome XII, lettres S, T, de la correspondance manuscrite de Peiresc à la bibliothèque d'Aix. Manquent les feuillets 249 et 250 qui contenaient la fin de la 68e lettre de Peiresc à Suarez, et les 69e, 70e, 71e, en entier.

Le cardinal de Sainte-Suzanne (en ital.), 71

Les 6 feuillets 283 à 288, qui manquent également, contenaient 11 autres lettres de Peiresc au card. de Sainte-Suzanne.

T

M. de Taravel, conseiller à Toulouse, 16
M. Tavernier, à Paris, 24
M. Taxil, à Arles, 2
M. Le Tenneur, à Paris, 6

M. Tevin, conseiller à Bourges, 1
M. Thibault, à Paris, 3
M. Thoron, à Paris, 17

La 2[e] des lettres adressées à M. Thoron est signée Andrea de Lerins.

MM. de Thou (de 1606 à 1636), 90

Les lettres de Peiresc à MM. de Thou étaient, dans ce volume, au nombre de 100; les 10 qui manquent sont les 2 premières et les 8 dernières. Des 90 qui restent, 7 sont adressées au président Jacques-Auguste de Thou, et 83 à son fils aîné, François-Auguste.

Mgr l'arch. de Toulouse, Ch. de Monchal, 33

Ces lettres étaient au nombre de 34; c'est la 7[e] qui manque. Des 33 qui restent, 10 sont adressées à M. de Cyron, grand-vicaire et chancelier de l'église et université de Toulouse; la dernière est la copie d'une lettre écrite par l'archevêque de Toulouse à Peiresc.

M. Lucas Torius, à Madrid, 10
M. du Torval, à Londres, 3
Mgr l'évêque de Toulon, à Paris, 10

La première de ces lettres est datée du 19 juin 1626, et la dernière du 12 février 1627. Elles sont adressées à M. de Saint-Germain, qui, nommé par le roi à l'évêché de Toulon, ne put obtenir ses bulles. Ce siége, vacant depuis la mort de Gilles de Sceptres, le 2 mai 1626, fut occupé, en 1628, par Auguste de Forbin.

M. de Tourves, 3
Le R. P. Supérieur de la Trinité, à Rome, 1
M. Tristan de Saint-Amant. 2

V

M. du Val, à Paris, 1
Le cardinal de la Vallette, 1
M. Ottavio Valfré, prieur de l'abbaye d'Ainay, à Lyon, 2
M. Valletot, à Paris, 5
M. Valois (Henri de), 23

Ces lettres étaient au nombre de 41, comme on le voit par le numéro de la dernière. Les feuillets 460-470, qui ont été arrachés, contenaient les 18 qui

manquent. Des 23 lettres qui restent, 16 sont adressées à Henri de Valois; 1 à M. Hainhæfer, en italien; 4 à M. Lumaga, à Lyon; et 2 à M. Aubert, à Paris. Elles sont datées de 1633 à 1636.

Le P. Vassant, feuillant, à Paris, 3
M. Vendelin (Godefroy), 6

Ce savant Belge, à son retour d'Italie, s'arrêta en Provence et établit à Digne une école assez fréquentée. Il quitta cette ville en 1604 et retourna dans son pays natal. Valère André (*Bibliotheca Belgica*) et, après lui, Sorbière et Colomiez, disent qu'il eut l'avantage de compter au nombre de ses élèves le célèbre Gassendi; mais le P. Bougerel, dans la Vie de ce dernier, pense que cette assertion est inexacte.

« Dans son voyage de Flandres, dit ce biographe, Gassendi alla visiter Wen- » delin, et, ne le trouvant pas, il lui adressa une lettre où il lui marque: Celui » qui vous écrit vous est absolument inconnu de visage et de nom. *Hærebis non* » *hæreo, suavissime Wendeline, cujus aut undè epistola. Quidni? hæc enim* » *ego scribo nomine tibi ignotus et vultu*, etc. *Lovanii, X cal. junii* 1629. » Si Gassendi eût été écolier de Wendelin, se serait-il servi de ces termes. »

Le P. Bougerel prend littéralement un exorde évidemment dicté par une modestie excessive. Wendelin pouvait avoir oublié les traits de son élève qu'il n'avait revu depuis près de 25 ans, mais il connaissait très-bien Gassendi de réputation par ses ouvrages et par la correspondance journalière de leurs amis communs. Le témoignage de Peiresc, dont Gassendi fut le confident le plus intime, doit être ici du plus grand poids; or, voici ce qu'il écrivait à Wendelin dans sa lettre datée d'Aix, le 29 mars 1627: « Vous nous aviez si longuement laissés sans » nous donner de vos nouvelles, que nous en étions dans une peine extrême, et » craignions bien qu'il ne vous en fut mésadvenu........ Enfin, j'eus cette obli- » gation à M. Gevartius, qui non seulement nous a osté de toute sorte de peine de » ce costé là, mais nous a faict part de votre observation *De obliquitate solis*.... » Aussitôt que j'eus vostre livre, je le monstray à tous nos curieux de cette » ville, entre lesquels se trouve M. Gassendi vostre disciple, etc. »

M. Venot, à Autun, 44

De ces 44 lettres, 15 seulement sont personnellement adressées à M. Venot. Les 29 autres sont écrites, savoir: 14 à M. de Montagu; 2 à M. le président de Loysy ou Loysie; 3 à M. Cortelot; 1 à M. Pichenal, chanoine d'Autun; 2 à Mgr l'évêque d'Autun (1635); 1 à M. de Ganay, grand vicaire d'Autun; 2 à M. Guyon; 2 à M. Camusat; 1 à M. Toussaint du Gray; 2 à M. Lantin.

M. de Vergons, procureur général au parlement d'Aix, 9
M. Vermeil, en Abyssinie, 3
M. Vernier, à Nancy et à Soissons, 4
M. de la Verrière, à Paris, 2

M. de Vertamont, 2
M. de Vias, à Marseille, 9

Y compris 2 lettres de Peiresc à M. Napolon, chargé d'affaires à Alger; 1 lettre de M. Napolon à Peiresc; et 1 à Madame de Bourgoigne.

M. de Vic, à Paris, 56
M. Vignon, peintre à Paris, 4
M. Viguier, consul de France en Syrie, 11

Parmi ces lettres, 5 seulement sont personnellement écrites à M. Viguier; les 6 autres sont destinées, savoir : 2 à M. Danmartin; et 4 à M. J.-Ant. d'Espanet, vice-consul en Chypre, y compris une lettre de M. d'Agut.

M. de la Ville-au-Clerc, 32
M. de Villeloing, 8
M. de Villiers, chanoine à Tournay, 21

Avec le catalogue des poissons et coquillages que Peiresc lui envoie.

M. de Wingben, chanoine ibid., 58

Avec un catalogue de plantes.

Mgr l'évêque de Viviers (1631), 1
M. de Vris, peintre à Anvers, 14
Le card. des Ursins, à Rome, 2

X

Mgr l'évêque do Xaintes (1632), 1
Lettres de recommandation, 72

Ces lettres sont toutes relatives à divers procès, auxquels Peiresc s'intéresse en faveur des parties qui ont recours à son intervention. Elles sont rangées par ordre chronologique, et vont du mois de novembre 1624 au....... 1634. Elles sont adressées à M. le procureur général du parlement de Paris, M. Bouchet, M. Ricouard, M. Charton, M. Pinon, M. Catinat, M. Ollier, M. Phelipeaux, M. Vertamon, M. de Fortia, M. le Clerc, à Paris; M. Hotman, M. Loysel, M. de Thelis, M. Tradet, M. le président Séguier, M. le président d'Osambray, M. le président le Jay, M. le président de Bellièvre, M. le président de Novion, M. le président de Mesme, M. le premier président de Verdun, M. Pinon fils, M. de Bellejambe, conseiller au grand Conseil; M. Servin, avocat général; M. de Valavez, M. de Cambolay, conseiller d'Etat; M. de Loménie, M. Bausset, à Marseille; M. Vias, M. de Valbelle, lieutenant du roi à Marseille; M. Frère, conseiller d'Etat et premier président à Grenoble; M. du Bouchage, conseiller à Grenoble; M. de Saint-Julien, M. le vicomte de Pourrières, M. de L'Effrelière, M. Pas-

quier, M. Ollivier, M. du Laurens, conseiller; M. d'Agut, M. de la Fare, M. Michaëlis, M. de Gier, M. Duranti, M. d'Antoine, M. d'Aynac, M. de Chaillou, M. Courtin, M. le Président de Lauzun, M. de Nesmond, M. de Villeray, M. le Prieur de Roumoules, M. du Revest, conseiller à Grenoble ; M. d'Aubray, M. de Thou, M. le Grand, M. Mangot.

Lettres diverses, 8

De ces 8 lettres, les 7 premières sont datées de 1633, et la dernière de 1635. Elles sont adressées, savoir : 1 à M. Ferrier, acquéreur du cabinet de curiosités de M. de Fontenay ; 3 à M. de Saint-Julien, intendant du cabinet de Monsieur, frère du roi ; 2 à M. Savot, conseiller et médecin ordinaire du roi ; 1 à M. Perucheau ; et 1 à M. Passart.

Lettres de recommandation, 211

De 1625 à 1633 inclusivement. Plusieurs de ces lettres contiennent des nouvelles politiques, littéraires et artistiques. Voici les noms des destinataires : M. Abbatia, M. de Pella, notaire à Cuers ; M. de Marran, conseiller à Toulouse ; M. le juge d'Antibes (arbres pour le jardin du roi) ; M. d'Esparra, M. Vris, peintre ; M. Fouquet (Peiresc lui recommande Jérôme Aléandre, qui désirait visiter son cabinet d'antiques ; M. de Roissy, M. Thoron, M. le Président de Cambolas, M. Fayard, M. Rubens (2 lettres, l'une datée du 23 mai 1625, l'autre sans date) ; M. Servin, avocat général ; M. de Cappeau, M. de Loménie, M. du Puy (sur un livre de Tertullien), Mgr l'archevêque d'Avignon, M. de Valavez, Madame de Bourgoigne, religieuse ; M. Anglesi, M. Lucas et M. de Saint-Aubin, M. Ronnat, de Grenoble ; M. Armand, conseiller à Grenoble ; M. Vulson, M. du Bouchage, M. Bousquier, M. le Président de Saint-André à Grenoble ; M. de Haute-Loue, inquisiteur à Avignon ; M. de Bollan, Madame du Castel, supérieure du monastère de Sainte-Marie à Embrun ; M. Ranchin, M. Pacius, M. de Mazuyer, M. de Frobe, M. de Claret, M. de la Ville-aux-Clercs, M. le premier président du parlement de Paris, M. le Procureur général, ibid. ; M. Trouchot, M. le président de Bellièvre, M. du Lis, M. Ponard, M. de Montauban, M. Talon, avocat général, M. le procureur général du parlement de Paris. (Les feuillets 781-784 inclusivement contiennent des nouvelles politiques d'Espagne, de Piémont, de Provence, et la relation de la visite du cardinal d'Est à la Ste-Baume, où il fit, dans une seule nuit, 200 vers en l'honneur de Ste Marie-Madeleine.) M. de la Forest, M. Vernon, Madame la comtesse de Carcès, M. Conte, juge royal à Arles ; M. Arfeuille, notaire à Arles ; M. Arnaud, conseiller du roi et lieutenant du sénéchal à Draguignan ; M. Melleville, conseiller d'Etat, etc. ; M. Dieu, chanoine de Notre-Dame de Paris ; M. de Barbesieux, maître de chapelle du cardinal de Sourdis ; M. le commandeur de Forbin, à Toulon ; M. Chabert, avocat à Toulon ; M. d'Ormes, M. Sacquy, conseiller du roi, lieutenant du sénéchal d'Hyères ; M. Estelle, consul à Seyde ; M. Tarques, le R. P. Jacques de Vendôme, récollet, gardien du couvent de Nazareth ; Madame de Cujes, M. de Thou, M. Aurivelier, à Marseille ; M. Tibault, ibid. ; M. Mallon, maître chirur-

gien français à Damas (Peiresc lui accuse réception d'une boite de médailles, etc.); le R. P. Daniel Aymini, M. Charles le Blanc, le P. Théophile, le capitaine Balthazar Grimauld, à Toulon; le capitaine Raymond, à Marseille; M. Barthélemy Yssaultier, écrivain de la polacre de Notre-Dame-de-Consolation à Marseille; le baron d'Alègre, M. Marquesy, M. Chastagnier, M. Claude Petit, à Toulon; le R. P. Jean de Vendôme, M. Truillet, à Toulon; M. Honoré Tourtel, à Six-Fours; M. Ricard, viguier de l'abbé de Saint-Victor, à Six-Fours; M. le patron Alfant, M. de Thou (figurines ou statuettes, médailles et autres objets de curiosité apportés d'Egypte et du Levant); M. de Venterol, M. de Mazerac, en quarantaine près de Cassis; le R. P. Théophile Minuti, M. Jean Bérard, M. Bérenger, à Marseille; M. Chauvine, écrivain de la barque du patron Lombardon, à Marseille; M. Christophe de Bermond, M. Fort, M. l'écrivain du navire le Dauphin, M. Benoit de Pellissier, écuyer à Marseille; le R. P. Joachim de Gua, récollet; M. L'Empereur, à Constantinople; M. Guez, ibid.; M. Honorat Sabatier, patron d'une barque; M. de Beaumont, à Marseille; M. le capitaine Carrayre, à Marseille; M. Jean-Louis Allemant, M. de Bermond, consul de France en Egypte, il signore dottore medico d'Andalusia (sur son voyage en Egypte, mesures anciennes, etc.); M. le comte de Marcheville.

Lettres diverses, 84

Les feuillets 834-855 contiennent 26 lettres de Peiresc à Mgr Bichi, évêque de Carpentras, nonce du saint-siége en France et cardinal; 25 à M. Sesty, à Lyon; 16 à M. de Valerne, de Carpentras; 4 à M. de Guibeville ou Guiberville; 1 à M. de Chavare; 1 à M. Scarleti, attaché à la maison du cardinal Bichi; 9 à M. Bongo, recteur du Comté Venaissin; 2 à Madame de la Roque.

Alexandre Bichi, évêque d'Isola (Calabre), fut transféré à l'évêché de Carpentras et nommé nonce du saint-siége en France le 8 septembre 1630. Il fut élevé au cardinalat, sous le titre de Sainte-Sabine, le 28 novembre 1633. Peiresc, instruit de l'arrivée de ce personnage à Toulon, envoie M. de Valavez à sa rencontre, et l'invite par une lettre à passer par Beaugencier. Les 3 lettres suivantes et les 25 adressées à M. Sesty, correspondant du cardinal Barberin, sont relatives à l'envoi et à la communication de quelques livres expédiés de Rome. Toutes les autres lettres écrites dans l'intervalle du 28 mai 1634 au 10 mai 1637, concernent un procès entre M. de Valerne et M. de Guibeville, au sujet de l'enlèvement, par ce dernier, d'une fille mineure de M. de Valerne. Peiresc emploie sa médiation dans cette affaire qui paraît se terminer par une transaction.

5. Minutes des lettres de M. de Peiresc à MM. du Puy.

Un vol. in-fol. de 539 f., rel. parch.

Ce recueil est un monument des relations intimes et fréquentes que Peiresc entretint jusqu'à la fin de sa vie avec les illustres frè-

res, Pierre et Jacques du Puy. La première de ces lettres est datée du 9 décembre 1617, et la dernière, du 12 mai 1637. Peiresc, dont la santé était déjà très-affaiblie, mourut le 24 juin suivant.

Pierre du Puy, savant jurisconsulte, fut successivement nommé conseiller du roi en ses conseils et garde de sa bibliothèque, en 1633, à la place de Nicolas Rigault. Les lettres qui lui sont adressées portent pour suscription : *A M. du Puy, avocat en la Cour; à M. du Puy aîné,* ou simplement *à M. du Puy, chez M. de Thou, rue des Poitevins, derrière Saint-André-des-Arts, à Paris.*

Elles sont au nombre de 383.

Jacques du Puy, prieur de Saint-Sauveur, ou du Puy le Jeune, paraît avoir toujours partagé le logement de son frère, dont il fut le digne collaborateur et successeur. Les lettres que Peiresc lui a écrites sont ici au nombre de 103.

On trouve de plus dans ce même volume 53 lettres adressées à M. de Thou (François-Auguste); 13 lettres à M. de Guiberville ou Guibeville, neveu des MM. du Puy et gentilhomme attaché à la maison du cardinal Bichi.

Enfin, 25 lettres aux personnages dont voici les noms : M. Lumaga, M. de Gastines, Mme de Lignage, M. Icard, M. Olivier, M. Perdreau, peintre; M. Engobert, valet de chambre du roi; M. Lejeune, l'un des peintres du roi; M. de Montaigne, lieutenant-général de la chancellerie à Autun; M. David, lieutenant criminel à Semur; M. Théophraste Renaudot, M. Gras, M. Aquillenque, le R. P. Dom Maynier, M. de Valavez, M. d'Aubray, M. de Beaurecueil, conseiller au parlement de Provence; M. Camusat, libraire; M. de Cordes, docteur en théologie et chanoine de Limoges.

Les feuillets 194 et 195 contiennent une Dissertation sur les étymologies de quelques noms propres de fleuves et de rivières.

6. . . . .

Ce volume, qui manque à la bibliothèque de Carpentras, a pour titre, dans Montfaucon : *Lettres originales de M. de Peiresc.*

7. Lettres diverses en original adressées à M. de Peiresc.

2 vol. in-fol., rel. parch.

Tome Ier, chiffré 1-555.

Manquent les feuillets 19-29 inclusivement (contenant quinze lettres de M. de Callas, père de M. de Peiresc), 39, 65, 82, 83, 95-107 (contenant neuf lettres de M. de Valavez, frère de M. de Peiresc), 120 et 121.

Après le feuillet chiffré 330 vient, par erreur, le feuillet 340 ; mais rien ne manque d'après la table.

Tome 2d, chiffré 1-696.

Manquent les feuillets 43, 60-69 inclusivement; mais il y a peut-être ici une erreur de foliotage, attendu que les numéros des lettres se suivent sans interruption. Après 329 vient par erreur 340, sans qu'il manque rien. 426, 460-469. Après 459, vient 470, cependant les numéros des lettres se suivent. 652, 653 et 654. (Ces trois feuillets arrachés contenaient trois lettres de M. de Thou, comme on peut le voir par la table qui se trouve au commencement du volume.

Noms des personnes par qui ces lettres sont écrites.

	Nombre de lettres
M. de Calas, père de M. de Peiresc,	59
MM. de Valavez et le baron de Rians,	82
M. d'Agut, conseiller au parlement,	37
M. Aycard, de Toulon,	12
M. Aymard, doyen de Saint-André,	1
M. Aleaume, évêque de Riez,	17
M. Allemand,	1
M. Andrault, conseiller au parlement de Bordeaux,	2
Le P. Antoine, religieux de Marseille,	1
M. d'Arenne, de Cuers,	4
M. Arfeuille, notaire à Arles,	2
M. d'Armand, de Marseille,	4
M. Astier, d'Aix,	8
M. d'Aragon, d'Aix,	1
M. d'Aubray, de Salon,	1
Mgr Mario, archevêque d'Avignon,	2
Mgr Bardi, vice légat d'Avignon, évêque de Carpentras,	11
M. de la Barben,	1
M. de la Baume, de Grenoble,	1
M. Baussi, de Vence,	2
M. de Bausset, lieutenant de Marseille,	2

M. Béranger, de Marseille,	1
M. du Bernard, d'Agen,	1
M. Bernardi, capiscol de Grasse,	1
M. de Berton, d'Avignon,	1
D. de Besset, chartreux, prieur de Valbonne,	1
M. Bidault, de Gênes,	1
M. Billon, d'Aix,	1
M. Blanc, de Marseille,	2
M. de Boyer, conseiller au parlement d'Aix,	1
M. de Boisson, auditeur des comptes de Provence,	1
M. Bommard, de Guistres,	7
M. Bouis, de Marseille,	6
M. Bourdaloue,	1
M. du Bray, ministre protestant de Manosque,	1
M. de Bras, président au parlement de Provence,	7
M. de Bremond-Pennafort, conseiller ibid.,	2
M. Briançon de Bourdeaux,	4
M. Buon, libraire à Paris,	1
M. Cabrier, de Guistres,	2
M. de Calvières, avocat général à Toulouse,	2
M. de Combolas, conseiller au parlement de Toulouse,	2
Mgr Barth. Camelin, évêque de Fréjus,	2
M. Capel, de Marseille,	1
Le P. Capon,	1
M. Casenove, de Rennes,	1
M. Cassagne, de Marseille.	6
M. Cassagnet, de Toulouse,	7
M. de Cauvets, de Toulouse,	1
M. de Cental, de Piémont,	1
M. de la Cépède, premier président en la Cour des comptes de Provence,	4
M. Chabert, juge à Toulon,	11
M. du Chauffaut, de Digne,	1
M. de Chavari, d'Arles,	2
M. du Clausel,	1
M. Coeffeteau, à Paris,	1
M. de Cohorn, de Carpentras,	1
M. de la Coste, de Toulouse,	1
M. Cotelon, d'Aix,	1
M. de Court, d'Aix.	1

M. Dammartin, de Marseille,	1
M. des Yssarts, d'Avignon,	1
M. Donna, d'Orange,	2
M. du Duc, de Bordeaux,	1
M. Dumas, de Toulouse,	13
M. d'Espagnet, conseiller au parlement d'Aix,	3
M. Durand, de Marseille,	15
M. Everard, de Meaux,	1
M. Fagoue,	1
M. de la Fare-Forbin,	19
M. de la Fayette,	2
M. de Saint-Félix, de Toulouse,	1
M. Le Fèvre, d'Avignon,	1
Dom de Fiez, chartreux, prieur de Durbon,	1
M. de Flotte, conseiller au parlement de Provence,	1
M. Fontaine, d'Aix,	2
M. Fraisse, de Laudun (Languedoc),	4
M. Fredière, de Digne,	1

Les feuillets 19-29, retrouvés, contiennent huit lettres de M. de Callas, père de Peiresc; les feuillets 95-107, neuf lettres de M. de Valavès.

2d Volume.

M. Garnier, de Guistres,	1
M. Gauteri, à Paris,	1
M. Gauthier, notaire de Cavaillon,	1
M. Gazille, de Marseille,	1
M. Gela, de Marseille,	1
M. de Saint-Germain, de Paris,	1
M. Giraudon, de Marseille,	1
M. Girmond, de Fréjus,	1
M. Gouirand, de Toulouse,	1
M. Grange, de Marseille,	1
M. Grasse, de Meaux,	1
M. de Galice, avocat des pauvres, en Provence,	2
M. Guidoti, d'Avignon,	1
M. Guillemin, prieur de Roumoules,	27
M. Guillioti, d'Arles,	1
M. Guittard, de Paris,	1

M. Hartzwich (Pierre), de Hambourg,	1
M. Hémon, de Paris,	1
M. L'Hermite, prieur de Beaugencier,	12
M. Jacquet,	1
M. Icard, de Signes,	1
M. Joly, de Paris,	1
M. Issautier, sacristain de Montmajour,	1
M. Jugillars, de Marseille,	1
M. de Saint-Julien-Fabry, d'Hyères,	1
MM. Lance, Bonfils, Langlois et Trompet, d'Aix,	1
Le P. de Leutre, de l'Oratoire, d'Avignon,	1
M. de Leys, de Bordeaux,	6
M. de Limaye,	1
Le P. Lyons, jacobin de la Sainte-Beaume,	1
M. de Lisle, d'Alep,	1
M. Lombard, géomètre, d'Aix,	5
Mgr de Loménie, évêque de Marseille,	3
M. Lucas, de Rochefort (Aunis),	2
M. Macissi de la Roque,	1
M. de Mansencal, d'Avignon,	1
M. de Mantis, d'Avignon,	1
M. Marchier, de Nantes,	6
M. Marengo, de Marseille,	1
M. de Saint-Mars, de Cagnes,	1
M. de Saint-Martin,	1
M. de Masargues, d'Aix,	2
M. Mazuyer, de Toulouse,	2
M. Domenico Mayolo, de Narni,	2
M. de Meaulx, de Draguignan,	3
M. Mérindol, médecin d'Aix,	3
M. Mesmin, d'Avignon,	1
M. Mollini, de Tripoli (Syrie),	2
M. Mongin, de Marseille,	1
M. de Mons, de Bordeaux,	2
M. de Mondevergues, d'Avignon,	53
M. Monier, avocat général au parlement de Provence,	1
Mgr Pierre, évêque de Nice.	1
M. d'Olivier, conseiller au parlement de Provence,	12
M. d'Oppède, premier président au parlement de Provence,	8
Mgr l'évêque d'Orange,	1

Le P. d'Orcel, chartreux du Val-Sainte-Marie, 2
M. d'Orves, d'Hyères, 3
Dom Pacifique de Mont, prieur de la chartreuse de Marseille, 1
M. Parran, de Guistres, 1
M. Pasquet, de Draguignan, 1
M. Patornay, d'Avignon, 2
M. de Paule, 1
M. Peirat, prévôt de Fréjus, 1
M. Pellicier, de Marseille, 1
M. du Périer, 13
M. Perrot, 1
M. Pertuis, 1
M. de Pichon, 1
M. Planoy, de Marseille, 3
Dom du Plessis, chartreux de Montrieux, 2
M. le prévôt de Pignans, 2
Mme de Rajat, religieuse de la Visitation, 2
M. Raysson, de Toulon, 1
M. Ramachielle Tourtel, de Marseille, 1
M. Reich, de Toulouse, 1
M. Remondin, de Marseille, 2
M. Revigliasc, d'Avignon, 2
M. Robin, de Paris, 1
M. Roboli, d'Aix, 1
M. de Rogers, d'Aix, 1
M. Rostagni, d'Avignon, 1
M. Rua, de Marseille, 2
M. Rubran, d'Agen, 2
M. Ruffi, Avignon et Marseille, 5
Dom Venans Rusque, religieux de Lerins, 1
M. Saboullin, de Marseille, 1
M. Fabricio Sbardonne, 1
M. de Séguiran, 12
M. de Serres, d'Aix, 1
M. Sevin, président à Toulouse, 2
M. Segnier, de Marseille, 1
M. Simonet, de Poissy, 1
M. de Spinouse, 1
Mgr le cardinal Strozzi, 1

M. Taxil, d'Arles, 1
M. Templeri, 2
M. Thomassin, conseiller et avocat général au parlement de Provence, 3
M. Thoron, conseiller au même parlement, 2
M. de Thou,

Manquent les feuillets 652, 653 et 654, qui contenaient 3 lettres autographes de M. de Thou.

M. de Valbelle, 2
Le P. du Val, bénédictin de Guistres, 11
M. de Valessié, de Montpellier, 1
M. Leonardi Varchi, de Nice, 1
M. Vendelinus, 1
M. Lange Vento, de Marseille, 1
M. de Vergon, procureur général en Provence, 7
M. Vers, des Baux, 1
M. Viguier, de Marseille, 1
M. Villiers, de Six-Fours, 6
M. de Villars, 1
M. de Vitalis, 1
M. de la Vrillière, 2

8. Copies ou minutes des lettres de M. de Rians à Mgr le prince de Monaco.

Un vol. petit in-fol. de 758 feuillets, rel. parch.

Ce registre de correspondance va du 12 août 1642 au 13 juillet 1661.

Claude Fabri, baron de Rians, conseiller au parlement de Provence, hérita des manuscrits de Peiresc, son oncle paternel. Ils passèrent ensuite entre les mains des MM. de Mazaugues, et ce registre fit dès lors partie de la même collection.

Honoré Grimaldi II, prince de Monaco ou Mourgues, chassa, en 1641, les Espagnols de ses états, et se mit par un traité sous la protection de la France. Louis XIII le nomma, l'année suivante, gouverneur des armées du roi dans la ville de Monaco, et lui donna le duché de Valentinois, le comté de Carladez et la baronie de Calvinet en Auvergne, le marquisat de Baux en Pro-

vence et la baronie du Buis en Dauphiné. 22040 livres de rente furent attachées au titre de gouverneur, etc.

La prise de possession de ces nouvelles seigneuries, les règlements de comptes et les négociations auxquelles donna lieu l'exécution de ce traité, obligèrent le baron de Rians à se transporter successivement à Valence, à Vienne, à Grenoble, à Paris et dans plusieurs autres villes.

9. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Provence, dont plusieurs viennent de M. de Peiresc.

Un vol. in-fol. de 659 f. écrits, plus 4 f. blancs, rel. parch.

Ce volume est intitulé sur le dos : *Recueil de divers écrits concernant l'histoire de Provence.*

Chronica comitum Provinciæ per egr. Bonifacium Seguiranni, jur. utr. doct., dom. de Valveranica, ex præcepto Christianissimi Francorum regis (Henrici II) descripta, 1080-1482.

Généalogie des comtes de Provence de 1100 à 1481, pour établir les droits des comtes de Provence et de la communauté d'Arles, d'après les documents tirés des archives du roi dans la ville d'Aix, sous François II.

Arbre de la dite généalogie.

Chronica usque ad annum 1492.

Tableau chronologique des comtes de Provence jusqu'à Louis XIV.

Arbre de la succession du royaume d'Aragon.

Généalogie du roi René.

Généalogie des comtes de Provence jusqu'à l'an 1589, tirée des liasses du sieur de Clapiers.

Répertoire d'un registre de Louis II, comte de Provence, contenant divers actes. (Avec cette note, d'une écriture plus récente : *Il est au pouvoir de M. Fauris de Saint-Vincens, président au parlement de Provence.*)

Indication sommaire de plusieurs chartes qui se trouvent dans les archives du monastère de Saint-Victor de Marseille.

Homagium Isnardi de Antravenis, domini de Agouto, Carolo II, Siciliæ regi, præstitum pro comitatu Vallis Saltus, 1291, etc.

Mémoire, en espagnol, sur les comtes de Barcelone et de Provence, 1111-1176, extrait des archives royales de Barcelone par Rafel Domenech, archiviste, le 25 décembre 1634.

Testamentum Guillelmi, Provinciæ comitis, anno 992.

Hommage général à Raymond Bérenger, marquis de Provence, le 6 février 1146.

Statuta et capitula inter Raymundum Berengarium, comitem Provinciæ, et vassalos suos, anno 1237, 5 cal. januarii.

Conditiones inter Carolum I^um^, comitem Provinciæ, et Clementem IV, super infeodatione regni Siciliæ, anno 1265, 4 cal. julii.

Conventions et privilèges des habitants de Monaco avec les comtes de Provence, 29 janvier 1329. Extrait des archives du roi en Provence.

Don fait par Louis III, roi de Sicile et comte de Provence, à Louis de Beauveau, son chambellan, de la somme de 100 réaux d'or, prix d'un cheval.

Contra occupationem injustam per Sabaudos duces factam civitatum Niciæ, Vintimillii, Pugeti, Barcelonæ. Scriptum manu domini de Rosseto, rationalis, die 1ª augusti, anno 1445.

Summarium historiæ comitum Provinciæ, ab anno 1090 usque ad annum 1246. Nicienses dictis comitibus juramentum fidelitatis præstant, annis 1177, 1210, 1229, etc. Extrait des archives de la ville de Nice.

Armoiries du roi René à Saint-Maximin, 1476.

Relation de M. Jean de Cossa, neveu du pape Jean XXIII, à Mgr Ferry, comte de Vaudemont, gendre et neveu du roi René, contenant les grands services des siens aux princes de la maison d'Anjou, 1476.

Droits sur la Sicile. Mémoire pour remonstrer et bien donner à entendre au roy (Louis XI), à nosseigneurs les princes de son sang et à nosseigneurs de son Grand Conseil, les droicts clairs et apparents que le roy Charles a en son royaume de Sécile, en ses comtez de Provence et Forcalquier et terres adjacentes, ce qu'en a esté trouvé et porté des archifs d'Aix ; ensemble l'advis des gens du Conseil dudict sieur estant en Provence, et pour la descharge de ceux qui ont apporté lesdicts droictz. (Sans date.)

Pouvoirs donnés par le roi René au prince Charles, son neveu et son héritier, en le chargeant de présenter son testament au roi Louis XI et à son Conseil. Aix, le 18 février 1475.

Edit du roi René contre les juifs, 1453.

Ordre de succession des duchés de Lorraine et de Bar. Traité de mariage entre René d'Anjou, comte de Guise, et Isabelle de Lorraine, 1418. Don fait à René d'Anjou par le cardinal de Bar, en 1419, du duché de Bar et du marquisat de Pont-à Mousson. René d'Anjou, roi de Sicile, institue pour son héritier au duché de Bar René II, duc de Lorraine, etc. 1474.

Le même roi René déclare que le duché de Bar doit, après son décès, échoir à sa fille Yolande, duchesse de Lorraine, etc., 1479. Testament de René II, duc de Lorraine, 1506. Approbation des dispositions contenues dans ce testament par acte des Trois-Etats desdits duchés, à Nancy, l'an 1508.

Sommaire des testaments faits par les rois de Sicile, comtes de Provence, depuis Charles II jusqu'à Charles III inclusivement, 1308-1481. Tiré des mémoires de la Chambre des comptes de Provence.

Mémoire sur les guerres de Provence, de 1524 à 1588.

Deux feuillets détachés d'une chronique de Marseille, en idiome provençal, caractère du xvie siècle, contiennent : 1° La mort de Charles Gassin, massacré à Marseille dans une émente, avec ce titre en latin : *Passio Caroli Gassini* (sans date). 2° L'expédition de Charles VIII en Italie, 1494. 3° Le supplice d'un gentilhomme nommé Honoré Vinant, pendu à Marseille, en 1503. 4° Traité de paix entre la France et l'Espagne. 5° Mort de Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignoles, 1503. 6° Déclaration de guerre contre l'Espagne, publiée à Marseille. 7° Sur les monnaies en 1503. 8° Départ de Marseille, la même année, d'une armée navale envoyée pour soutenir l'armée française dans le royaume de Naples, etc.

Transaction entre le roi et les Etats de Provence, d'une part, et la république de Gênes, d'autre part, au sujet des prises et du négoce, 1492. Extrait des archives du roi, registre *Pelicanus*. Prophétie, en latin, concernant surtout la France, de 1492 à 1544, avec ce titre : *Prognostication extraicte et appourtée de Naples par feu Palamedes de Fourbin en son vivant seigneur de Soliers.*

Carta Bertranni, comitis de Forcalquerio, qua donat monasterio Sancti-Victoris massiliensi locum et ecclesiam Sancti Promassii forcalcariensis, et insuper villam quæ dicitur Flatiniana, etc., anno 1044, indictione 12ª. Extrait du premier livre *cartarum* du monastère de Saint Victor.

Arbre généalogique des comtes de Venaissin et d'Avignon. (On lit en marge : *Fautif.*)

Lettres du comte de Tende, gouverneur et lieutenant général du roi en Provence, pour faire vérifier la qualité et quantité des grains, etc. Au mois d'août 1564.

Mémoire sur le vieux comte de Carces pendant sa lieutenance.

Lettres patentes d'abolition, du 27 juin 1588, sur l'esmotion arrivée à Marseille en apvril 1585.

Relation ou mémoire du Sr Brueys ou Bruis, consul d'Aix, procureur général du pays de Provence, ordonné près la personne de son Altesse le duc de Savoie pour les affaires de son armée, 1592 et 1593. (L'auteur rapporte jour par jour tout ce qui s'est passé dans le cours de sa mission en Provence et en Piémont, où il accompagna les députés du Parlement et de la ville d'Aix. Cette pièce, dont il reste 24 feuillets, est acéphale.)

Requête présentée par le même Brueys au duc de Savoie, pour qu'il plaise à son Altesse répondre aux articles ci-joints concernant les abus et désordres commis par les gens de guerre.

Ordonnance ou lettres patentes de Charles-Emanuel, duc de Savoie, au sujet des articles présentés par le Sr Brueys. Nice, le 24 septembre 1592.

Nouvelles remontrances du Sr Brueys pour se plaindre de ce qu'au mépris des règlements susdits, les gens de guerre continuent de ravager le pays. Il demande que 1000 charges de blé soient restituées aux habitants de Cabrières.

Délibération du conseil de Grasse sur l'exaction des deniers, le 21 septembre 1592.

Assemblée tenue en forme d'Etats, en la ville d'Aix, au mois de mars 1594.

Lettre de M. de la Valette, chevalier des Ordres du roi et commandant généralement pour son service en Provence. Compte pour l'entretènement des Compagnies, etc. Pertuis, le 1er janvier 1589. (Original.)

Lettre du roi Henri III à M. de Tourrettes, écrite de Blois, le 13 février 1589, en conséquence d'une lettre de Mgr de la Valette au même sieur de Tourrettes.

Déclaration de la noblesse de Provence, contenant les causes qui l'ont mue à prendre les armes contre le duc d'Espernon, 1594 ; rédigée par le sieur de Besaudun. (Mentionnée par Jac. Lelong, dans la *Biblioth. hist. de la France,* n° 15277.)

Relation du siége d'Auriol, du Sr D. P.

Lettre de M. le duc d'Espernon (J. L. de la Valette) au capitaine Niellis, Draguignan, le 19 juin 1594. (Original.)

Etat des mortes-payes de Provence, 1586. Fabry, lieutenant de Port-Cros.

Voyage de Mgr de Nevers, de Mgr du Maine, de Madame de Nevers et de Mademoiselle du Maine en Provence.

Discours de la prinse de Fréjus, par M. le baron de Trans.

Discours du siége et de la défaite d'Allemaigne.

Révolte marseillaise contre le duc de Savoie.

Relation de l'arrivée du duc de Guise en Provence, 1618.

Discours de M. de Tourves à Mgr le duc de Guise, en lui présentant M. le lieutenant de Valbelle; avec la réponse de Mgr le duc de Guise.

Lettre du roi à M. le baron de Tourves, Paris, le 11 janvier 1617.

Etat des biens des héritiers de feu Loys Ragin, recepveur au siége d'Hyères.

Lettre du roi au duc de Guise, gouverneur de Provence. Caen, le 17 juillet 1620.

Mémoire où, d'après le plan qui est entre les mains du cardinal de Retz, on démontre que le château d'Orange n'est faible que du côté de la Vignace, etc. Moyens de s'emparer par surprise de la ville d'Orange; par M. d'Auriac.

Estat des ordres et expéditions que j'ay deslivrées par commandement de Monseigneur. (Ces ordres sont adressés à diverses localités de la Provence pour le logement et la subsistance des gens de guerre, du 12 mars au 1er avril 1618.)

Relation du voyage du roi en Provence et en Languedoc, 1621; fêtes et jeux, arcs de triomphe et inscriptions en l'honneur de Louis XIII. (Cette relation, non signée, paraît être un brouillon. Elle commence par ces mots : *Monseigneur, depuis mes dernières que j'eus l'honneur de vous escripre, le roy ayant donné la paix à ses subjects de la religion prétendue réformée*, etc.)

Lettre de M. de Valavez à M. de Peiresc, son frère, sur l'entrée du roi Louis XIII à Aix. (Sans date ni signature.)

La vérité provençale au roy, discours contenant sommairement l'estat de la Provence avant la naissance de Jésus-Christ et après, soubs les Romains, empereurs, roys Goths, roys de France et comtes dudit pays; et les raisons par lesquelles Sa Majesté Très-

Chrestienne est très humblement suppliée d'y laisser vivre ses subjects dans leurs anciennes libertés, priviléges, franchises et conventions; par L. G. D. N. F. P. (Impr. à Aix par Estienne David, 1631.)

Relation de l'entrée du maréchal de Vitry, en qualité de lieutenant du roi en Provence, le 1er octobre 1631. Tableaux et inscriptions en son honneur.

Lettre de M. le maréchal de Vitry à Monsieur... (Cette lettre, sans date et sans nom de destinataire, est un mémoire justificatif du maréchal de Vitry sur les causes de sa disgrâce, en 1637.)

Mémoire de J. Louis de la Valette (duc d'Espernon), fait à Valence, le 3 octobre 1595. (En voici le début : *Pour satisfaire le roy sur ce qu'il désire que je me démette de la poursuite que j'ay faite du gouvernement de Provence*, etc.)

Supplique de M. le duc d'Espernon au roi, afin qu'il plaise à Sa Majesté lui confirmer les charges, honneurs, états et dignités que le feu roi lui a départis. Fait à Brignoles, le 31 décembre 1595.

Lettres patentes du roi et envoi de M. de Roquelaure en Provence, pour assoupir les troubles et divisions dont elle est affligée. Sa Majesté prenant en sa protection l'honneur de M. le duc d'Espernon, les villes, châteaux et places fortes. Déclaration datée du 25 mars 1596 et signée Roquelaure.

Mémoire et instructions donnés par le duc d'Espernon au sieur de Montgaillard, en le renvoyant en cour. Brignoles, le 26 février 1596.

Instructions données par le même duc au sieur de Péronne, en le chargeant de porter ses excuses au roi et de lui exposer les motifs qui l'ont empêché de quitter plus tôt la Provence.

Ordonnance du roi concernant le rappel du duc d'Espernon, etc. Donné au camp de Traversy, le 14 avril 1596.

Mémoire du duc d'Espernon. (Cette pièce, dont le commencement et la fin manquent, paraît être de l'année 1596. Le duc cherche surtout à justifier sa conduite en Provence, après la trève ordonnée par le roi.)

Manifeste pour le maréchal de Vitry contre l'archevêque de Bordeaux, sur l'attaque des îles de Sainte-Marguerite et de Lerins.

Remarques particulières sur les hauts faits du maréchal de Vitry. (De la main de M. de Peiresc.)

Arrêt du Conseil d'Etat rendu à Fontainebleau, le 4 juillet 1637, sur le nombre et l'entretien des troupes du roi en Provence. Extrait des registres du Conseil d'Etat.

Sommation faite à la ville d'Aix par le comte d'Alais, gouverneur et lieutenant général du roi en Provence. Il ordonne aux habitants de licencier les troupes qu'ils ont levées sans l'autorisation du roi, et enjoint aux consuls de se rendre auprès de sa personne pour rendre compte de leur rebellion. Gardanne, le 13 juillet 1649.

Ordonnance du comte d'Alais sur la chasse. Brignoles, le 10 août 1638.

Lettre du comte d'Alais au prince de Mourgues. Toulon, le 21 mai 1650. (Original signé et scellé. Désordres survenus aux Baux.)

Mémoire adressé au cardinal de Grimaldi pour le supplier d'écrire à la Cour touchant les mouvements de Marseille, 1658.

Proposition d'envoyer une députation à son Eminence et à M. le gouverneur.

Nouvelles d'Aix. Arrestation de M. de Melan par le S[r] de Bompar, lieutenant du prévôt, accompagné de quelques gardes de son Altesse. Lettres patentes présentées par S. A. au Parlement, les Chambres assemblées, concernant la destitution des consuls et du Conseil de ville. Désignation de M. du Luc pour premier consul et de M. Aymard pour assesseur, etc.

Accommodement entre M. le comte de Grignan et M. le marquis de Janson (raconté par ce dernier).

Lettres patentes de commission accordées à Mgr le comte de Toulouse, amiral de France, pour le commandement en chef de toute la province. Versailles, le 17 août 1705.

Aliénations du domaine de Provence. (Cahier de 48 feuillets, intitulé : *S'ensuyvent les aliénations du domaine et aultres revenus de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, faictes par les feus roys de Sicile, comtes et comtesses desdits comtés, depuis l'an* 1294 *jusques à l'an* 1429.)

Etat des finances présenté au roi en son Conseil d'Etat, en présence de la reine-régente, le 2 février 1612, pour aviser à ce que sa Majesté peut tirer des généralités du royaume pour subvenir aux dépenses de ladite année. Généralité de Provence.

Extrait des délibérations des Etats tenus à Aix, 1612. Du 5 décembre, sur ce qu'en Provence les pères de famille ont l'usu-

fruit des biens maternels de leurs enfants. Du 17 id., en faveur du baron de Rians, demandeur, contre les habitants dudit lieu, défendeurs. Sur les évocations des procès.

Extrait du cahier présenté au roi par les trois Etats de Provence, et répondu par le Conseil de sa Majesté, le 28 août 1613, portant que les Cours souveraines de France doivent juger les procès qui leur sont évoqués du pays de Provence, suivant le droit écrit, les statuts et usages dudit pays, à peine de nullité des arrêts, art. 5.

Requête de Nostradamus à Messieurs de la noblesse, pour obtenir les deux cents écus, reste des quatre cents écus qui lui furent accordés par l'assemblée du mois d'octobre 1603, pour gratification de son travail sur l'histoire et chronique de Provence.

Délibérations et ordonnances des Etats tenus à Aix, en 1603, au mois d'octobre. Mille écus accordés au Sr César de Nostre-Dame pour son histoire et chronique de Provence, savoir : neuf cents livres par le clergé, douze cents par la noblesse, et neuf cents par le corps du pays.

Extrait du registre des délibérations des Etats de Provence. Députation au roi, composée de Mgr l'évêque de Sisteron, des procureurs du pays et du Sr de la Barben, au sujet des charges imposées au pays.

Ouverture des Etats de Provence, le 22 mai 1628.

Lettre à M. de Peiresc au sujet d'un procès entre la noblesse de Provence et le comte de Grignan. Aix, le 22 juin 1620.

Privilegium Ludovici regis et Joannæ, reginæ Siciliæ, comitum Provinciæ, quod quilibet valeat apportare merces et victualia, excepto vino ; item quod cives Aquenses non possint remitti ratione delicti sive contractus ; item quod quando venduntur aliqui census et servitia, etc. Anno 1352, die 3a novembris. Extrait du livre rouge des archives d'Aix, 1403.

Ordre des séances et suffrages en l'hôtel de ville d'Aix.

Conseil de la ville d'Aix, le 23 janvier 1546. Item du 4 décembre 1547.

Mémoire des événements qui se sont passés à Marseille depuis la création des trois consuls, Antoine d'Arène, Louis de la Motte-Dariez et Rocque, le 28 octobre 1584. En l'absence du premier consul Antoine d'Arène, Dariez entretient des intelligences avec M. de Vins et tente de soumettre Marseille aux Ligueurs. Troubles

et mouvements dans la ville. Arrivée de quatre galères de Florence. Embarquement du duc de Nevers.

Extrait des registres du Conseil d'Etat. Arrêt rendu à Chantilly, le 31 août 1637, sur ce qui a été remontré au roi que les nommés Salignac et Bouche, consuls de la ville d'Aix et procureurs du pays de Provence, ont refusé l'enregistrement de l'arrêt du 3 juillet précédent, portant règlement sur le fait de la subsistance et l'entretien des troupes, et l'exécution de l'ordonnance du roi sur l'état de la dépense des garnisons des îles de Lerins, etc.

Quartiers de la ville d'Aix divisés en îles marquées de leurs numéros.

Table des chartes contenues dans un registre qui n'est point indiqué.

Remontrance adressée au roi par les habitants de Marseille, pour se plaindre des exactions des fermiers et demander qu'en vertu de ses anciens privilèges, la ville soit exempte de tous droits forains et domaniaux. (On lit en marge: *ni contribuer au pont d'Avignon.*)

La noblesse de Marseille supplie le roi de faire au plus tôt pourvoir la ville d'artillerie et munitions nécessaires à sa sûreté. (Cette pièce et la précédente ne sont ni datées ni signées.)

Minute du brevet demandé au roi en faveur du sieur Columbi, pour sa belle machine nommée ponton, destinée au curage du port de Marseille, 1658.

Pouvoirs donnés par le roi François Ier au sieur Claude d'Eurre, seigneur du Puy-Saint-Martin, lieutenant du comte de Tende, et au Sr de Villiers, pour ordonner les frais de l'armée navale en l'absence du comte don Pedro de Navarre, lieutenant général. Chambord, le 2 septembre 1526. Extrait du Compte de la marine rendu par M. Jacques Ragueneau, le 18 février 1526.

Déclaration du roi Henri II, concernant le dixième des prises attribué à l'amiral des côtes de Provence et au général des galères de l'Ile de Corse. Paris, le 3 mai 1558.

Estimation de deux galères avec leur équipement, livrées au capitaine Michelet. Marseille, le 14 juin 1542.

Extrait de l'état des galères, arrêté pour l'année 1648.

Relation de ce qui s'est passé en la querelle entre le comte de Joigny, général des galères, et M. de Saint-Cannat, gouverneur de la ville de Toulon, par un gentilhomme qui se trouva sur les lieux, revenant d'Italie.

Extrait des registres du consulat français en Egypte, 1646. Affaire du Sr Dominique Lhoste, marchand français résidant au Caire.

Extrait des registres du Conseil d'Etat. Arrêt du Conseil portant réformation au règlement de l'élection des consuls et autres officiers de la ville d'Arles ; avec pouvoir de convenir par-devant Mgr le duc de Guise d'une autre forme de procéder. Paris, 12 février 1620.

Lettre du roi aux consuls et habitants de la ville d'Arles, pour leur témoigner son contentement de ce qu'ils n'ont point participé aux troubles récemment survenus à Aix. Saint-Germain-en Laye, le 5 décembre 1630.

Mémoire et instruction sur la reconstruction ou réparation du pont de Villeneuve-lez-Avignon, ruiné en partie depuis quelques années ; écrit de la main de M. d'Auriac, d'Avignon.

Supplique adressée au roi par l'abbesse et les religieuses de Saint-Véran d'Avignon, pour le paiement de la pension dont elles jouissaient à titre d'indemnité, depuis que leur monastère extra-muros avait été détruit pour la commodité du campement de l'armée française, pendant les guerres entre le roi François Ier et l'empereur Charles-Quint. (Cette pièce paraît être de l'an 1661.)

Testimoniales Andreæ Pusterla, bibliothecæ Ambrosianæ mediolanensis præfecti, anno 1688, continentes originem amoris Francisci Petrarchæ erga Lauram, amasiam suam, vidimatæ anno 1695, pro nobili Joannæ de Sade de Beauregard. Extractum ab originali præfati vidimus sumpto et rogato per dominum quemdam Spiritum Grollier, genitorem meum, not. publicum et apostolicum civitatis Cavallionensis, die 20a octobris 1704. Signé : *Grollier, notaire*. (Il s'agit ici de la fameuse note écrite de la main de Pétrarque sur le Virgile manuscrit de la bibliothèque Ambroisienne de Milan. On lit dans les *Mémoires pour la vie de François Pétrarque* par l'abbé de Sade, tome Ier, note VIII, page 55: *André Pusterla, préfet de la bibliothèque Ambroisienne, consulté sur cela par Jean-Baptiste de Sade, évêque de Cavaillon, l'an 1688, lui envoya un certificat dans la forme la plus authentique, dans lequel il atteste que la note est de la main de Pétrarque, de même que les autres remarques dont il a orné son Virgile manu sua propria. Ce certificat, trouvé parmi les papiers de Mgr l'évêque de Cavaillon, est dans les archives de la maison de Sade ; j'ai cru devoir le faire imprimer avec la lettre suivante.*)

Privilegia villæ Valriaci.

Factum sur l'aliénation de la jurisdiction de Rousset au Comtat Venaissin.

. Commission donnée par le roi à M. le Bret, premier président, le 11 mars 1704, pour terminer les contentions survenues, au sujet des limites, entre M. le marquis de Cabanes et les habitants de Caumont et de Cavaillon ; entre le marquis de Causans et les habitants de Jonquières, Courthézon et Sarrians.

Lettres patentes autorisant les habitants d'Hyères à bâtir des maisons au bord de la mer, 1651. Brevet accordé par le roi aux habitants d'Hyères, le 1er octobre 1644, pour leur permettre de bâtir des maisons et des magasins sur le rivage, près de la tour de Gasteau.

Mémoire sur la culture des cannes à sucre.

Lettres patentes qui donnent à Jean Arenc, de la ville d'Hyères, le privilége de cultiver la canne à sucre et de fabriquer le sucre, l'indigo et la barille. Paris, le 30 décembre 1657.

Faculté accordée par le roi au juge de Grasse de postuler, consulter et plaider au siége de la sénéchaussée de la dite ville.

Offices de lieutenant particulier assesseur criminel du siége de la sénéchaussée de Grasse, et de lieutenant au siége du viguier, etc. taxés par arrêt du Conseil, le 29 décembre 1609.

Extrait des registres du parlement de Provence non corrigés, du 23 mai 1549. Procès entre Doulce Moste, femme de M. Gaspard Garcin, notaire, Catherine Audibert, femme de M. Loys-André-Hugues Gayet, père, et administrateur des biens de Simon Gayet et Alayonne Gayet, hoirs de feu M. Antoine Audibert, de la ville d'Hyères, d'une part ; et Antoine Motoni, de la même ville, d'autre part.

Mémoire pour le rétablissement du port de Fréjus, 1698.

Arrêt du parlement de Provence qui condamne par contumace à être brûlés vifs, pour crime de meurtre, Antoine Girani et sa femme, du lieu de Callas, le 30 juin 1540.

Mémoire d'actes concernant Notre-Dame de la Mer ou des Maries. (C'est l'indication sommaire de 22 chartes dont la plus ancienne est de l'an 1077.)

Consultatio domini Seguiranni de Vauvenargues : An dominus de Podionerio firmarius jurium latarum curiæ cameræ submoveri possit à petitione dictarum latarum vi statuti, etc.

Arrêt du parlement de Paris, qui permet aux habitants de

Pourrières de s'assembler contre leur seigneur. Lettres patentes du roi en forme de paréatis, du 8 octobre 1604. Requêtes des habitants de Pourrières au parlement de Provence.

Procès-verbal et information des droits royaux de Rians, Amirat et Artigues, 1349.

Procès des habitants de Rians contre le seigneur dudit lieu, au sujet d'une glandée en défends. Joannes Guiramandi, curiæ regiæ ordinariæ aquensis judex et commissarius per supremam curiam parlamenti deputatus, etc. Commissio de redimendo pignore, die 5ª novembris 1511. Litteræ Ludovici marchionis Rothelini senescalli, regii locumtenentis et gubernatoris Provinciæ, die 22ª octobris 1511. Tenor exsecutionis, die 27ª octobris. Supplicationis tenor universitatis de Riancio ad supremam curiam. Tenor decreti, die 22ª octobris 1511.

Supplique des habitants de Rians à leur seigneur, M. de Sault et de Rians. (En idiome provençal, sans date, caractère du xvᵉ siècle.)

Lettres patentes du roi concernant la ville de Pertuis et les autres lieux de la vallée de Rians. Commission donnée à M. de Villeneuve, etc. Conseil tenu à Rians, le 8 mars 1620.

Mémoire sur la recherche du trésor de Constantine au terroir de Lançon.

Bulla papæ Bonifacii VIII, data Laterani, idibus martii 1294. Sur ce que la ville de Gap relève des comtes de Provence.

Requête des habitants de Rians au roi et à son Conseil contre le seigneur dudit lieu, le 27 août 1624.

Requête adressée au roi et à son Conseil par Raynaud Fabry, sieur de Callas et de Rians, contre les habitants de ce dernier lieu, le 6 mars 1617.

Extrait des pièces d'un procès entre le seigneur et la communauté de Rians, 26 avril 1580-19 septembre 1616.

Arrêt pour la communauté de Roquebrune, contre les adjudicataires de la taille, M. de Séguiran, rapporteur. (Sans date, mais postérieur au 19 avril 1618).

Titres du couvent de Saint-Maximin sur Roquebrune, du 15 janvier 1424 au 22 mai 1439.

Arrêt de règlement pour la communauté de Salon, sur l'élection des consuls, du 4 juin 1609.

Pro universitate Sexfurnis Affranquimentum talliarum, 1475-1620.

Hommage et priviléges des habitants de Soliers. 1407, le 20 mars. Demandan les homes de Monsr Jehan Gonsalvo, senhor major de Soliers, que plasa à la siene magnificencia de los laissar et de los tenir en la libertat et en la maniera que los a trobat, embe les homes et lo castel de Beaugencier, etc.

Mémoire sur la terre de Soliers et sur les seigneurs qui l'ont possédée, depuis la donation faite au roi Louis III, comte de Provence, par Jehan Gonsalve Demourance, castillan, seigneur de Soliers, jusqu'à l'an 1560, époque où le présent mémoire a été rédigé.

Arrêt du 20 juin 1606 qui exempte messire de Villeneuve, Sr de Vauclause, de contribuer aux tailles imposées par la communauté de Bargemont pour les frais et dépens qu'elle a faits contre ledit seigneur. Extrait des registres de la Cour des comptes, aides et finances de Provence.

Instruction sur les tailles imposées en Provence, pour servir au jugement de plusieurs procès renvoyés au parlement de Paris.

Arrêt du Conseil sur les abus des péages du Rhône.

Bail de la sous-ferme de la foraine de Provence, le 16 décembre 1649.

Déclaration du roi pour le rétablissement des gages des maîtres de poste en Provence. Paris, le 20 décembre 1619.

Trésor de Constantine au territoire de Lançon. Quatrains de Michel Nostradamus relatifs à ce trésor. Indication et description des lieux. Résultat des fouilles entreprises. Caractères et figures qui doivent se trouver à l'entrée du trésor.

10. Actes servant de preuves aux généalogies des familles de Provence.

Un vol. in-fol. de 523 feuillets, y compris *passim* 110 f. bl., rel. parch.

Dans ce recueil il est notamment question des familles d'Adhémar, de Rousset, d'Agoult, de Riqueti de Mirabeau, de Beaumont, d'Artalucio de Alagonia, d'Arcucia de Capro, de Baux, de Bouillers ou Bouliers de Cental, de Briançon, de Cabassole, de Cormis, de Forbin, de Cenas ou Jarente, de Séguiran, d'Imbert, d'Oraison, de Pontevès, de Puget-Rocabrun, de Sabran, de Hugolen, de

Simiane, de Trans, de Villeneuve de Vence, d'Aloncio, de Reboul, d'Hyères, de Cambis, de Fabry, de Sparron, de Bras, de Valavez, de Tulles, de Rascas, de Bagaris, de Chavary, de Combes, de Meyran, de Portanier.

F. 7 et 8. Armoiries de MM. du Bar, de Saint-Marc, de Tournabon, de la Valette, du parlement de Paris, du Sr Hippolyte Vicedomini, gouverneur du Comtat, des Srs de Murs, du comte de Carcès, de Mgr de Grimaldi, arch. et vice-légat d'Avignon, du marquis de Trans, de M. de la Berlière, de la ville de Marseille, du card. Gaétan, des consuls d'Arles, d'Andrea di Lini, de Mgr de Besignano, vice-légat d'Avignon, de Mgr A. Canigiani, arch. d'Aix, du S. de Castellar, de Madame de Cenas, du Sr de la Palud, des consuls de Saint-Paul-de-Vence, du Sr du Gaut, de l'archevêque d'Arles, de M. de Vauclause, chevalier de l'ordre du roi, du comte Em. Philiberto de Lacerana, du vicomte de Pourrières, des consuls des Baux, du Sr du Castellet de la Cadière, du comte de Monteil, du capitaine Léon d'Antibes, du commandeur d'Aluys, du Sr de Briançon, des consuls de Six-Fours, des consuls de Tarascon, des consuls de Toulon, des consuls de la Ciotat, du Sr Alessandro Signorile, de M. de Loriol, fils du Sr d'Aubignan, du capitaine Claude de Gay, des consuls d'Auriol, des consuls de Trets, du trésorier Pol de Salon, du Sr d'Antibes, du Sr de Saint-Jeannet, du Sr d'Aubignan, frère du conseiller Panisse et père du Sr de Loriol, du capitaine Amalric, de Digne, de M. l'avocat Laurens, du Sr de Maligeay, fils du Sr d'Antibes, du Sr Cordier, de Marseille, juge de Saint-Louis, du Sr de Briançon, du conseiller de Simiane, des élus des trois Etats du Comtat, de Mgr de Bueil, évêque.

F. 9 et 10. Familles nobles de Provence.

F. 13-56. Charte de l'empereur Frédéric Ier en faveur de Gérard Adhémar, dont il ratifie tous les droits et priviléges. Datum juxta S. Salvatorem prope Papiam, anno Incarnationis 1164, 2 idus aprilis, indictione 12a, anno regni ejus 12o, imperii 10o. (Cette charte est entière ainsi que les suivantes.)

Geraldus Ademarii, dominus Montilii, vicecomes Massiliæ, et et Mabilia, ejus uxor, approbant et confirmant Petro II, Massiliæ episcopo, compositionem jamdudum factam inter Petrum I, episcopum, et vicecomites Massiliæ, anno 1215, 10 cal. maii. (Ment. dans le *Gall. Christ.*, tome Ier, col. 650.)

Ademarius de Grainbano confirmat Raimundo Segnis, præceptori domus de Richarenchis, compositionem et innovationem factam inter Po... quondam priorem Sancti Saturnini, etc., et præceptorem Richarencharum. Anno 1244, 18 cal. septembris.

Ratification faite par l'empereur Charles IV de tous les péages et droits que possédait Gauchier Adhémar de Monteil. Datum Metis, anno 1356, 8ª indict., 12 cal. januarii.

Arbre généalogique de la maison de Grignan, dicté par Mme de Gardane, le 24 juillet 1618.

Borgonhonus, miles, dominus de Tritis et de Oleriis, et major dominus de Rosseto, homagium recipit à Rostagno et Guillelmo de Massilia, militibus, Rostagno de Carboneriis et Hugone Olivarii, militibus, Fulcone et Bermundo de Rosseto, domicellis, condominis de Rosseto, die 20ª martii, anno 1227. Extrait d'un vieil instrument en parch. Rencurel, notaire à Aix, 1612.

Hommage de Raymond d'Agoult, seigneur de Trets et de Rians, à la reine Jeanne de Naples et au roi Louis, le 10 mars 1351. Extrait des archives du roi en Provence, registre des Hommages.

Lettres patentes du roi Louis XII sur l'hommage que Raymond d'Agoult, comte de Sault, a prêté pour toutes les terres qu'il a en Provence. 19 juin 1498.

Testament de dame Chrestienne d'Aguerre, comtesse de Sault, fait à Paris, le 13 avril 1609.

Artalucio de Alagonia, qui avait tenu le parti des Angevins dans les guerres de Naples, fut contraint de se retirer en Provence. Un revenant l'avertit de sa mort trois jours avant qu'elle arrivât. (Autographe de François de Malherbe, qui termine sa relation par ces mots : *Ceste histoire m'a esté récitée par le Sr de Mérargues, qui estoit son fils et héritier au sixième degré.* L'auteur ou plutôt le rédacteur ne se nomme point ; mais on trouve la note suivante au verso du f. 48 : *Cette histoire est escripte de la main de M. de Malherbe.* Son écriture est d'ailleurs facile à reconnaître, et ne laisse aucun doute à cet égard.)

Privilegium à Joanna, Siciliæ regina, concessum Jacobo Arcuciæ de Capro, comiti Minerbini, camerario regni Siciliæ, ejusque filiis. Datum Napoli, anno 1377, die 20ª septembris. Extrait signé Rencurel, notaire, 1614.

F. 57-136. Genealogia Bauciorum ex Nostradamo. Familia Baucia. Arbre généalogique.

Dominus Roncelinus, Ugo de Baucio et Giraudus Aymarus, vicecomites et domini Massiliæ, conveniunt et inter se dividunt totam terram vicecomitatus Massiliæ, etc. Actum in Tholoneo Massiliæ, anno 1212, indictione 14ª, 18 cal. julii et 3ᵉ idus oct.

Maison de Bouillers ou Bouliers-Cental. Généalogie de la maison de Bouillers, dressée par M. Dubreul pour messire Gaspard de Bouillers, Sʳ de Cental.

Généalogie de la maison de Bouillers, par M. de Sainte-Marthe.

Places et terres de la maison de Bouillers-Cental, provenant de l'héritage de Raymond d'Agoult.

Instrumentum quo dominus Guibertus de Vaqueriis, dominus Revesti de Broza, et homines ejusdem conveniunt inter se de mutatione ipsorum hominum à loco Revesti ad locum qui dicitur Podius Gatbertus, etc. Anno 1258, die octobris 28ª.

Mandement de par le magnifique et puissant seigneur Monsieur Jehan Loys de Bouillers, baron de la Tour et Val d'Aigues, seigneur de Rians, etc. (Statuts en idiome provençal, sans date, concernant la jurisdiction des lieux de Rians, Artigues et Amirat, etc.)

Mémoires sur la maison de Bouillers-Cental, par M. l'avocat Guyon, sous ce titre : *Mémoires bien amples de Cental, servant particulièrement à Rians, faictes l'an* 1598, *au mois de juillet.*

Mémoires notables de plusieurs documents pour établir les droits de la dame de Bressieux à la succession du feu seigneur de Cental.

Procès concernant les terres de Negreaux et Beaumont. Requête adressée au Parlement par le Sʳ Gaspard de Bouillers, marquis de Cental, contre Honoré et Antoine Riqueti.

Arrêt du parlement de Paris, du 24 juillet 1620, qui condamne les sieurs Honoré et Antoine Riqueti à se départir de la possession de la terre de Beaumont, etc.

Emptio castri, jurisdictionis et jurium Belamontis pro nobili et generoso scutifero Petro Arelatani, de Arelate. Actum Turre Agguesii, intra fortalicium dominorum de Bolleriis, venditorum, anno 1506 et die 24ª julii.

Vente de la place et lieu de Beaumont, faite par Antoine Arelatan, d'Arles, à Jean-Louis-Nicolas de Bouillers, seigneur de Cental ; acte reçu par Nicolas Viam, notaire à la Tour-d'Aigues, le 2 septembre 1543.

Lettres patentes du roi adressées au parlement de Paris, obte-

nues par Gaspard de Bouillers, seigneur de Cental, le 27 juin 1622, signifiées le 28 id.

Factum pour Honoré et Anthoine Riquety, sieurs de Mirabeau et de Negreaux, contre messire Gaspard de Bouliers, marquis de Cental. (Imprimé in-8° de 7 pages. Les sieurs Riqueti demandent à être maintenus en la possession et jouissance de la terre de Negreaux, etc.)

F. 138-163. Testamentum nobilis Jacobi de Briansono, habitatoris Bredulæ. Legat Alberto, filio suo, nobilitatem quam habet in loco de Raynerio, etc. Actum Bredulæ, die 21 oct. 1462.

Généalogie de la maison de Cabassole et de Cavaillon.

Titres de la famille de Cormis.

Lettres de Charles VIII, roi de France, en faveur des sieurs Etienne et Raphael Roux de Cormis. Confirmation des privilèges à eux accordés par les rois de Naples, comtes de Provence, de 1295 à 1488. Pièces justificatives attachées aux lettres du roi.

Procura pro nobili Carolo Forbini, Massiliæ, anno 1510, die 21ª mensis martii. Emptio primi trezenii quorumdam domorum quæ quondam fuerunt nobilis viri Johannis Forbini, domini de *Chanssono*.

Laudimium pro nobili Bernardino Forbini, domino de Barbente, anno 1509 et die 22ª martii, præsente nobili viro Jacobo Colle, procuratore nobilis viri Caroli Forbini, emptoris primi treseni domorum.

Laudimium aliud pro dicto nobili Bernardino Forbini, domini de Barbente, anno eodem et die 24ª martii. Actum Massiliæ, in ecclesia monasterii Sanctæ Claræ. Testes fuerunt nobilis Petrus Albertassii, Jacobus Colle et magister P. Mortani et P. Descalis, notarius.

Signification de l'arrêt rendu entre le Sr de Simiane, conseiller au Parlement, d'une part, et le Sr Antoine Dugat, d'autre part, opposant en garantie contre demoiselle Marguerite de Forbin, tutrice des hoirs de M. Gaspard de Forbin. Aix, 1609.

F. 163-215. Mémoire sur la famille de Jarente ou de Cenas. Indication sommaire des actes concernant la famille de Jarente et tableau généalogique de la même famille.

Testamentum nobilis dominæ Guilhermetæ Imbertæ, civitatis Massiliæ, anno 1526 et die 9ª junii.

Généalogie de la famille d'Oraison. Extrait des vieilles receptes à compte de Serre, de 1321 à 1361. Arbre généalogique. Indication sommaire des actes concernant la famille d'Oraison.

Maison de Pontevès.

Maria, regina Siciliæ et Provinciæ comitissa, donat Fulconi de Pontevès et filiis ejus merum et mixtum imperium, jurisdictionem atque regalia in castris de Cotiniaco, de Carceribus, de Bargenia, de Calassio, etc. Actum in Ponte Sorgiæ, anno 1385, die 16ª octobris. Isabella, Siciliæ regina et Provinciæ comitissa, eadem privilegia confirmat Bermundo, dicti Fulconis pronepoti, anno 1420. (Extr. d'un mémoire de MM. de Ste-Marthe, en 1612.)

Supplément des mémoires qui concernent les preuves de noblesse de noble Claude de Pontevès, Sr de la Forez, chevalier présenté.

Testamentum et Codicilli magistri Johannis de Ponte, notarii arelatensis, anno 1403, die 12ª et 21ª mensis julii.

F. 215-260. Famille du Puget-Roquebrune. Indication sommaire des actes concernant la famille du Puget. Ex registro recognitionum B. de Pugeto, condomini de Rocabruna, 1271-1405.

Domini Bertrandus et Guillelmus de Pugeto, fratres, recognitiones recipiunt sub dominio et segnoria dominæ Emenjardæ, eorum matris, in territoriis de Rocabruna de Pugeto et Villapice, anno 1311, die januarii 16ª, in castro de Rocabruna.

Rainaldus Descaleta libertates nobilium castri de Rocabruna et hominum bajuliæ forojuliensis, immunitates Focagii, pro emptione terræ, firmat secundum statuta bajuliæ, anno 1325, die prima julii.

E statutis universitatis Draguignani, Tenor capituli super verbis injuriosis.

Tenor statuti quo proximæ in gradu parentelæ præferendæ sunt in possessionibus quæ venduntur. Tenor capituli de juribus pascuorum in vicaria Draguiniani, ex archivo aquensi. Memoria privilegii regii de non contribuendo in talhiis, anno 1406. (Ces extraits de priviléges et statuts occupent deux feuillets insérés en cet endroit, et n'ont aucun rapport à la famille de Puget ou Roquebrune.)

Transcriptum ordinationum, constitutionum, statutorum factarum et factorum per condominos de Rocabruna, forojuliensis

diœcesis, super custodia publica et utilitate dicti castri, anno 1370, die 6ª mensis martii.

Maria, Siciliæ regina et Provinciæ comitissa, tutrix regis Ludovici, Bertrando de Pugeto, condomino de Pugeto Theunesii, in parte quam habet, concedit merum imperium et jurisdictionem omnimodam, ob merita, intuitu quoque magnificæ Catharinæ de Agouto, uxoris quondam Fulconis de Agouto, marchionis Corfonis, vicecomitis Relianæ ac Provinciæ senescalli, etc. Datum Pertusii, anno 1387, die 2ª aprilis, 10ª indictione.

Testamentum nobilis Bertrandi de Pugeto, anno 1401, die 23ª mensis aprilis.

Nobilis Albanesius de Pugeto, dominus castri de Rocabruna, frater nobilis Bertrandi de Pugeto, alias de Rocabruna, quondam condomini ipsius castri de Pugeto, et Riscendis de Sede (sive de la Ses), relicta ipsius Bertrandi, materque Anthoneti et Joanneti de Pugeto, fratrum, in ætate pupillari, dictis pupillis et posthumo procuratores constituunt, anno 1408, die 2ª junii, in loco Arearum.

Testamentum nobilis Albanesii de Pugeto, condomini de Rocabruna et Taradello, anno 1426, die sabbathi, 12ª januarii.

Renatus, Siciliæ rex, etc., donat nobili et generoso viro Ludovico de Pugeto, familiari suo, omnia jura et redditus in Castro-Regali et de Cornolis. Datum Aquis, die 13ª aprilis, anno 1471 (vel 1475.)

Renatus rex Bertrando de Pugeto, scutifero suo, condomino castrorum de Rocabruna, de Palaysono, de Villapice et de Taradello, confirmat privilegium antea concessum, non obstantibus privilegiis Jacobi de Forcalquerio, domini de Cesarista et condomini etiam prædictorum castrorum, Elioni de Villanova, condomini de Villapice et Arnaudi de Villanova, domini de Arcubus, Transio et Taradello. Datum Aquis, mense junio, anno 1475.

Guillelmus et Rostagnus de Sabrano et alii jurant ostaticum comiti Provinciæ et nepoti fratris ejus filio, pro restitutione castri de Trencatallas cum fortitudinibus à Stephania, Raymundi de Baucio uxore, et filiis, sub pœna decem mill. solidor. melgorien., et fidejussoribus Guirande de Simiana, Rainode de Castlario, B. Pelet, comite Melgorien., et Bertrando de Armadanicis. Anno 1156. (Extr. des archives du roi en Provence, liasse *Hommages*, nº LXI.)

F. 261-338. Quittance notariée, en faveur de maître Gaspard Montaigne et de ses frères, au sujet des biens que sire Jean Signier, de Marseille, leur avait arrentés à Cuers. Jacques Pelhe, notaire à Marseille, le 17 octobre 1582.

Généalogie de la maison de Simiane. Grand tableau généalogique.

Vérification des lettres patentes du roi, du 22 mars 1612, par lesquelles Sa Majesté fait don et remise à demoiselle Magd[ne] de François, dame de Voulx et Vallavoire, de tous les droits de lods et arrière-lods, quints, requints, etc., que le roi avait sur la terre de Voulx, acquise par ladite dame.

Arrêt de la Cour des comptes de Provence concernant la liquidation du droit de lods dû au roi par le S[r] Guillaume Jeuillan, S[r] de Beaulieu, écuyer, de la ville de Marseille, acquéreur de la terre de Beaulieu. Aix, le 30 juin 1617.

Arrêt de la Cour des comptes concernant M. Annibal de Forbin, Sgr de la Roque d'Antheron et Saint-André, demandeur en exécution du rapport fait sur l'estimation des biens nobles dépendant du fief et jurisdiction de Saint-André, et séparation des roturiers et taillables joints à son acquisition, etc. Aix, le 29 mars 1610.

Maison de Trans. Grand arbre généalogique colorié, sur parchemin, dressé pour messire Antoine de Villeneuve, marquis de Trans et des Arcs, contre les consuls et particuliers du lieu des Arcs.

Arbre pour arriver à la maison de Fos et de la Val.

Mémoire de ce qui s'est trouvé dans les papiers de M. le baron de Vence. Inféodation de Vence faite par le comte Raymond Bérenger à Romée de Villeneuve, l'an 1230. Quittance de Raymond Bérenger, du 25 mai 1241. (Extrait des lettres et quittance originales en parchemin, exhibées par Madame la baronne de Vence, signé Pierre de Guigues, notaire.)

Lettre du grand-maître de Rhodes à Romée de Villeneuve, pour l'expédition de la Terre-Sainte. (Extrait signé id.)

Testament de Romée de Villeneuve, premier baron de Vence, l'an 1250, le 15 décembre, 8e indiction. (Extrait signé id.)

Mémoire de M. Barcilon, grand vicaire de Vence, sur Romée de Villeneuve et ses descendants.

Mémoire constatant que de Romée de Villeneuve est descendue la maison de Vence, et que de Raymond de Villeneuve, frère puîné de Romée, sont descendues les maisons des Arcs, de Trans,

de Flayosc et d'Espinouse. (Ce mémoire est écrit de la main de M. le marquis Arnaud de Trans.)

Deux lettres de M. le marquis Arnaud de Trans à M. de Peiresc. Perdigon, terroir de Flayosc, les 5 et 15 septembre 1635. (Il lui envoie les mémoires ci-dessus et le portrait de Romée de Villeneuve.)

Deux lettres de Madame veuve de Trans, belle-sœur de M. Arnaud de Trans, à M. de Peiresc. Vence, le 13 sept. 1635 et le 22 mai 1636. (Titres et documents concernant Romée de Villeneuve.)

Lettre de M. de Coucegoulles à M. de Peiresc. Granchères, le 8 septembre 1635.

Deux lettres de M. de Villeneuve à M. de Peiresc. Grasse, le 6 et le 16 septembre 1635.

Trois lettres de Mgr du Vair, évêque de Vence, à M. de Peiresc, 13 septembre 1635, février 30 avril 1636.

Lettre de M. Flour à M. de Peiresc. Grasse, le 25 nov. 1635.

Lettre de M. Barcillon, chanoine et grand vicaire de Vence, à M. de Peiresc, en lui envoyant l'extrait du testament de Romée de Villeneuve, etc. Vence, le 13 avril 1636.

Infeudatio loci de Arcubus et de Trans ab Ildefonso, comite et marchione Provinciæ, facta in favorem Gerardi de Villanova, anno 1201, mense octobri, indictione 4ª; confirmata à Raymundo Berengario, anno 1233, pridie nonas maii, et à Carolo II, rege Siciliæ, anno 1294, die 24ª februarii, Niciæ. (Extr. des archives du roi en Provence.)

Nobilis Bertrandus Pelagalli, villæ de Turribus Aquensibus, vendit egregio viro domino Petro de Cadeneto, militi, cambellano et regio consiliario, omnia bona et jura quæ dictus Bertrandus habebat in castro de Affuvello, coram domino Philippo de Sagineto, Provinciæ senescallo, Aquis, anno 1341, die 16ª octobris et 29ª novembris. Quam emptionem dicto Petro ejusque hæredibus aut successoribus factam rex Robertus per litteras, anno 1338, die 20ª januarii, Neapoli datas, laudavit, approbavit et confirmavit, nullo jure laudimii, trezeni vel alio pro curia regia retento. (Les héritiers présomptifs de Pierre de Cadenet sont ainsi désignés dans ce privilége : *Heredes sui....... Rixendis de Podio Viridi, relicta quondam Arnaldi de Villanova, militis, et Jacobus de Auraysono, miles, socer supplicantis*. Peiresc, dans une note marginale, cherche à restituer les trois ou quatre mots qui

manquent dans l'original, avant le nom *Rixendis*. Il ajoute que cette dame et son mari Arnaud de Villeneuve rendirent hommage au roi, le 24 août 1330, à Avignon, dans la chambre d'Hélion de Villeneuve, grand maître de Rhodes, frère dudit Arnaud. Elle se qualifiait dame de Varages, de Besaudun et de Beaumont.)

F. 344-386. Table des actes concernant quelques familles d'Aix. (Sans indication du registre ni des archives qui les contenaient.)

Testamentum nobilis Salvaginis de Aloncio, condomini dicti loci. Anno 1309, indict. 8a, die 11a septembris.

Reconnaissance faite à Hugo Ricaut, *miles*, par Rostang Reboul, d'une maison située à Marseille. Actum Massiliæ, Petro Front-de-Bou, notario, anno 1258, 9o calend. junii, indictione 1a. (Instrument original sur parchemin.

Anno 1249, existente in civitate avenionensi potestate domino Baucii, Berengarius de Sancto..... ad accaptum tradit et concedit in perpetuum Guillelmo Justino et ejus uxori stare quoddam ab oriente....., ab occidente Andronam, cum medietate illius parietis qui est à parte orientali, ... et aliud stare, cum omni jure quod habet in Androna. Factum supra pallacium, Petro Ariberto notario. (Les points indiquent les lacunes qui se trouvent dans l'acte original.)

Collatio et provisio prioratus seu præceptoriæ hospitalis Sancti Spiritus Aquensis pro fratre Marco Antonio Duplot, de Capareliano, Gratianopolitanæ diœcesis, sacerdote in prædicto ordine. Datum Romæ, per Petrum Camporeum, protonotarium apostolicum, archihospitalis Sancti Spiritus præceptorem et totius ordinis generalem magistrum, anno 1613, indict. 11a, die 5a mensis januarii.

Guillelmus Bermond dictus Berrerii, scutifer, domicellus de Tritis, vendit egregio viro Josepho de Revest, militi, jurium civilium professori, magistro Curiæ Rationalis, etc. Anno 1341. (Indication sommaire d'une vente dont l'objet n'est pas spécifié.)

Sententiæ morales contra superbiam et avaritiam. (Ces maximes n'ont aucun rapport à ce qui suit ni à ce qui précède. Elles occupent un demi-feuillet.)

Testamentum Ludovici Liautaud, notarii civitatis Arcarum, anno 1409, die 11a decembris.

Lettres de grâce accordées à Paul Aquillenqui, écuyer de la

ville d'Hyères, pour le meurtre qu'il avait commis sur la personne du Sr Honoré Vitalis, de la même ville. Données à Tours, au mois de février 1616.

Fragment d'une inscription et dépositions de témoins concernant la querelle entre le Sgr du Revest et M. Honorat d'Ortigue, le 22 septembre 1554.

Factum intitulé : *Advertissement sur la calomnieuse poursuite* faicte contre M. Raynaud Dufort, advocat en la Cour, et sur les pièces mises par M. l'official et vicaire de Mgr l'archevêque d'Aix. (Sans date.)

Arrêt du parlement de Provence qui déclare le Sr d'Espagnet, conseiller, innocent des cas et crimes à lui imputés, et le met hors de cour et de procès. Aix, le 7 mars 1592.

Loys Rouguier, du lieu de Beaugencier, achète de ses cousins, Dommenge, Loys et Urban Rouguier, du lieu de la Valette, divers biens situés à Beaugencier. Fait au château dudit lieu, le 7 août 1553.

Lettres de provision de l'office de lieutenant d'Hyères en faveur de M. Charles de Cambes. Paris, le 31 décembre 1614.

Généalogie de la maison de Fabry, quatre grands tableaux ou arbres généalogiques, avec armoiries coloriées.

Arbre généalogique de la Bastide-Portanier. Armoiries coloriées.

Arbre généalogique de la maison de Fabry, sans armoiries.

Le vicomte Philibert de Pompadour, baron de Treignac, et ses descendants.

Preuves de noblesse de Claude Fabry, baron de Rians, fils de Mre Palamèdes, Sr de Valavès, et de Madame la marquise de Tulles.

Nouveau bail d'un jardin situé à Auriol. Petrus de Albagnano, miles, et domina Dulcia Dalmacia dant ad accaptum sive in emphyteusim Imberto Sabbaterio *duas faissias (h)orti*, etc., in castro Aurioli, anno 1279, indictione 7a, 12 cal. augusti. (Instrument original sur parchemin.)

Dominus frater S. de Sancto Maximino, miles hospitalis Sancti Joannis Jerusalem, dominus Belliloci et præceptor, consensu et voluntate fratrum ejusdem ordinis, dat et concedit ad accapitum perpetuum Bertrando Fabry de Areis, filio Hugonis, quamdam planam sitam in territorio castri de Areis in loco qui appellatur Stagnum magnum, etc. Actum Belliloci, anno 1337, die 2a oct.

Nova provisio prioratus Sancti Michaelis de Vertugo, vulgò de la Rivière, ordinis Sancti Benedicti, burdegalensis diœcesis,

à monasterio Beatæ Mariæ de Aquistris quod Nicolaus Fabricius de Peiresc in commendam obtinet dependentis, Ludovico Chaberto, monacho ejusdem ordinis, concessa. Datum Romæ, 13 cal. junii, anno quinto (1628.)

Union du prieuré de Saint-Pierre de Porchères à l'abbaye de Guistres, et prise de possession dudit prieuré, au nom de messire Nicolas Fabry de Peiresc, conseiller au parlement de Provence et abbé commendataire de Guistres, par son procureur et vicaire général, messire Denis Guillemin, prieur de Roumoules, le 4 janvier 1634. (Instrument original sur parchemin.)

Arrêt sur requête obtenu par l'oblat Jean-Michel Laget, soldat estropié, à qui, pour ses services, le roi avait octroyé une place de religieux à l'abbaye de Guistres, ou cent livres de pension annuelle à payer par l'abbé dudit monastère. Bordeaux, le 19 juillet 1635.

Arrêt du 11 août 1635 portant cassation de l'arrêt sur requête obtenu par le susdit oblat.

Deux passe-ports délivrés par le duc de Guise, gouverneur et lieutenant du roi en Provence, à M. de Valavez se rendant à la Cour. Marseille, le 19 août et le 28 novembre 1621. (Originaux.)

Présentation du Sr de Valavez en la charge de viguier de la ville de Marseille, le 1er mai 1633.

Harangue de M. Fort, avocat, sur la présentation des lettres de viguier accordées à M. de Valavez.

Généalogie de la maison de Tullia ou de Tulles, et particulièrement de la branche de Trebelliane. Arbre généalogique.

Testamentum nobilis viri Moneti Rascacii, domini castri de Bagarris, senecensis diœcesis, anno 1517, indictione 5^a, die dominica 29^a mensis martii.

Mémoire ou instructions données à M. Tollon, chargé de se rendre à Castellane et à Taloire pour y rechercher les cadastres anciens et en particulier le cadastre des biens de la dame de Bagarris, belle-fille de Guillaume de Rascas, juge des premières appellations, grand'père de M. le conseiller de Bagarris.

Lettre de M. de Rascas à M. de Peiresc.

Lettre de M. de Peiresc à M. de Rascas. (Il lui demande des renseignements sur son aïeul, Guillaume de Rascas, qui, usufruitier des biens de sa belle-fille, feue Anne de Rascas, dame de Bagarris, avait joui, à ce titre, de la franchise des tailles.)

Arrêt de défalcation en faveur du sieur de Bagarris. A villa

Castellana demitur quarta pars unius foci pro bonis magnifici domini de Bagarris, etc. Extrait du registre des Fouages conservé en la chambre des comptes du roi en Provence, 1er janvier 1530.

Acte par lequel Guillaume de Rascas, en qualité de père et administrateur de la personne et des biens de son fils, mari de la dame de Bagarris, donne à megerie certaines terres de la dite dame situées à Taloire, sur lesquelles l'exemption des tailles a eu lieu en vertu de son usufruit. 15 juillet 1530.

Arrentamentum pro magistro Bernardino de Gallicia, mercatore villæ Castellanæ, anno 1534 et die 1a aprilis.

Transactio facta inter dominum Guillelmum Rascacii et magistrum Antonium Peirolli de Castellana, anno 1534 et die 1a aprilis.

Constitutio judicis pro domino Guillelmo Rascacii, usufructuario bonorum Francisci et Annæ Rascacæ conjugum, etc. Anno 1531, die 21a septembris.

Mandamentum pro eodem domino Guillelmo Rascacii, etc. Anno 1531, die 18a septembris.

Transactio inter eumdem dominum Guillelmum Rascacii et dominum Philippum, M. Antonium et Stephanum Borreni de Castellana, anno 1533 et die 27a mensis martii.

In solutum datio pro eodem domino Guillelmo Rascacii, anno 1531, die 6a novembris. Excambium pro Anna Rascacæ, condomina de Bagarris, et nobili Honorato Richiendi, condomino de Malvanis, anno 1531, die 18a septembris.

Transactio inter Guillelmum Rascacii supradictum et Jacobum Maurini, anno 1532, die 21a septembris.

Arrentamentum pro Germano Pherminio de Burgueto.

Certificat pour Me Mayolly, notaire royal en la ville de Castellane, le 6 septembre 1613.

Remissio arrendamentum pro domino Guillelmo Rascacii, anno 1530, die 14a julii.

Arrentamentum pro Moneto Pauli de Vergonis, 22a nov. 1530.

Extrait des comptes des trésoriers et cuilladours des tailles de la ville de Castellane, années 1531 à 1547, constatant que noble Monet de Rascas, juge des premières appellations, M. de Bagarris, noble dame Anne de Rascas et M. du Muy, conseiller, ont joui de la franchise des tailles ; certifié par Me Mayolly, notaire, le 31 décembre 1612.

Extrait des registres de la Cour des comptes, aides et finances

de Provence, concernant les hoirs de feu François de Rascas, Sr de Bagarris, conseiller au Parlement. Aix, le 13 nov. 1612.

Indication sommaire de plusieurs actes concernant M. Guill. de Rascas, en sa qualité d'usufruitier des droits et des biens de son fils, François de Rascas, et de sa belle-fille, Anne de Rascas. 18 septembre et 6 novembre 1531, 22 mai, 21 et 22 septembre 1532. Prairies situées au territoire de Castellane.

Reconnaissance que M. de Rascas a faite au roi des biens qu'il possédait à Castellane. (Sans date.)

Donation entre vifs de la moitié de leurs biens, faite par noble Jacques de Chavary et demoiselle Françoise de Seva, son épouse, à Jean de Chavary, leur fils, par-devant Antoine Nicolaï, notaire à Arles, le 5 janvier 1551.

Testamentum nobilis domicellæ Franciscæ de Seva, uxoris Jacobi de Chavario, scutiferi, Honorato Dedono, arelatensi notario, die 1a januarii 1551.

Anne de Combes, fille de Louis de Combes, baron de Bariac et de Sabran en Languedoc, épouse noble Etienne de Chavare, de la ville d'Arles, le 14 juillet 1679. De ce mariage est sortie Gabrielle de Chavare, morte sans enfants. Armoiries de la maison de Bariac.

Armoiries de la maison de Liviers.

Jean de Meyran d'Ubaye, Sr des Pins, épousa demoiselle Charlotte de Chavare, le 4 octobre 1595. Descendance et Armoiries.

Généalogie de la maison de Meiran.

Lettres de noblesse de Louis III, roi de Sicile, comte de Provence, en faveur de Raymond de Portanier, le 20 mars 1430, et lettres de confirmation du roi Charles IX, du 1er décembre 1564.

Sentence de la Cour ordinaire d'Hyères en faveur de Jacques et d'Antoine de Portanier, demandeurs en matière de censes, contre Pierre Gensol, défendeur, le 28 septembre 1515. Extrait des registres de la dite Cour.

11. Mémoires pour l'histoire de Provence.
Tome IIIe, 274 f., y compris 30 f. blancs.
Un vol. in-fol., rel. parch.

On lit sur la couverture : *Les tomes Ier et IIe sont à Aix.*

Plusieurs feuillets manquaient à ce troisième volume avant qu'il fût chiffré et précédé d'une table incomplète.

Montfaucon ne mentionne sous ce numéro qu'un volume intitulé : *Recueil de titres et mémoires pour les archevêchés, évêchés et abbayes de Provence.*

Histoire de Tersin, premier comte de Toulouse et de Provence, en langue romane. (Un manuscrit de cette histoire fabuleuse était conservé dans le cabinet de M. Pierre de Galaup, sieur de Chasteuil. Elle est mentionnée par Jacques Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, n° 15260, sous ce titre : *Roman en vieux provençal, où l'on trouve ce qui se passa en Provence lorsque les Maures y étaient, et surtout le siége de la ville de Fretta.* Le recueil de Peiresc ne paraît contenir qu'un extrait ou abrégé de ce roman anonyme ; en voici le début : *Del regne de Karlemagna y avia un sarrasin estimat lou plus grand et lou plus pouderous de touta la gent ; aquel era Tersin qu'era d'aquel temps en Arles, dont el avia descassats lous nou reis e princes que y eran habitas soes lou rey Archin*, etc........ Charlemagne, appelé au secours des vaincus, attaque les Sarrasins près de Fretta, les extermine en plusieurs rencontres, et force Tersin, leur chef, à s'enfermer dans Arles. Bientôt le Sarrasin, fait prisonnier, demande le baptême, et l'empereur, touché de sa conversion, lui donne le gouvernement de Toulouse, de Bordeaux, de Narbonne et de la Provence. Cet extrait n'occupe que 10 pages, et se termine par ces mots : *Aquest Thersin fost lou premier comte christian et seignour de Tholosa, qu'era un veray home de ben. Lous contes de Tholosa et de Provensa sont sortis d'el.* Le vrai Tersin, nommé Chorson ou Torsin par les historiens, fut élevé par Charlemagne à la dignité de duc de Toulouse, en 778, et destitué par le même prince, en 789. V. l'*Hist. gén. de Languedoc*, par D. Vaissette et D. de Vic, t. Ier, p. 431, 444, 445, 446, et notes, col. 702.)

Epitaphe du tombeau élevé par Louis de Galaup, Sr de Chasteuil, pour lui-même et pour sa famille, en 1597.

Discours das troubles que foron en Provensa, dau temps de Louys second dau nom, fils de Louys premier, rey de Sicilla et comte de Provensa, per aqueou Reymond Rougier, surnomat lou viscomte de Thoreno, et Alienor de Comminges, sa maire, en l'anado 1389.

Histoire de Tersin, etc. (Cette histoire est tirée du même roman ou poëme que celle qui se trouve en tête de ce volume ; mais elle est d'une autre main, et contient quelques circonstances de plus avec des variantes. L'auteur de cet extrait nous apprend, en commençant, que l'original était en vers et se trouvait à Arles. *Sy troba en ung libre escrich de lettre de man qu'yeu ay vist en Arles en rima provensala, que d'aquest temps y avia del regne de Carlemagne un Sarrasin que se nomava Tressin que l'on estima qu'era lou grand maistre dels Sarrasins,* etc.

Chronica Provinciæ, de 1112 à 1387. (A la suite de cette chronique se trouve un sommaire ou tableau chronologique, de 1217 à 1492, en tête duquel on lit : *Juxta chronicas Sancti Joannis.*)

Diploma Guillelmi Dalmatii, aptensis episcopi, pro reconciliando Ecclesiæ Bertrando Raybaudo de Simiana excommunicato. Anno 1247, nono cal. aprilis. (Cette charte est imprimée dans le *Gall. Christ.*, Instr., p. 79, ex schedis Peireschianis.)

Généalogie des comtes de Provence des deux maisons d'Anjou, tirée des archifs.

Villa de Turribus, 1378. Quæ villa solebat sedes esse ordinaria archiep. aquensis, nunc est dirupta per guerras, excepto fortalitio seu domo archiepiscopali et ecclesia Beatæ Mariæ de Sede.

Quelques passages des géographes anciens et des historiens sur la Provence.

Avis ou préface pour un ouvrage de géographie ancienne où il est question des lieux où se livrèrent les deux batailles entre Cyrus, roi de Perse, et Crésus, roi de Lydie. (Ce n'est qu'un brouillon en tête duquel on lit : *Repulsa.*)

Indication sommaire de quelques chartes concernant la ville d'Arles.

De Maria Magdalena. Anno 1370, quidam mercator Tuscus visitavit antrum Sanctæ Balmæ, etc.

De præsidialibus narbonensibus.

Miraculosa è carcere liberatio Caroli II, regis Siciliæ, à rege Aragonum capti, per Beatam Magdalenam, anno 1279.

Donation de la Provence à Théodebert, roi de Metz, par Amalasonte, mère et tutrice d'Atalaric, l'an 530, etc. (Cette chronique, en vieux provençal ou roman catalan, va jusqu'à l'an 738. Elle est tirée de Sigebert de Gemblours, de Paul Emili et de quelques autres chroniqueurs ou historiens.)

Fondation de trois chaires de Philosophie, Droit canon et Théologie, dans le couvent de la Sainte-Baume, l'an 1476.

Sur Raymond VI, dit le Vieux, comte de Toulouse. Vers qu'il composa pour son épitaphe. Sur Raymond VII. Son absolution dans l'église de Notre-Dame de Paris, etc., le grand vendredi, 1228. (Dans cet article, tiré de la Chronique de Martin, on paraît avoir confondu ces deux princes.)

Sur l'existence d'une Cour de parlement à Brignole, sous le règne de Louis II, roi de Sicile, père du roi René.

Le feu prend au palais d'Avignon, en 1378, à l'heure où le pape Grégoire XI meurt à Rome; ce qui est regardé comme un présage de troubles dans l'Eglise.

Saint Louis donna la régence du royaume à la reine, sa mère, dans la ville d'Aix, selon les uns, et, selon les autres, à Marseille, en 1248.

Lous mestres dels salyns d'Hiéras fan un présent de 160000 ollas de sal a Mossen Georgio de Marlio, senechal de Provença, per lo racato del castel de Brianson, an 1395.

Sur Pierre Remy, trésorier de France, pendu pour ses larcins, sous le règne de Philippe de Valois.

La foudre tombe à Paris, le 19 juillet 1538, sur la tour de Billy dans laquelle se trouvaient 200 caques de poudre à canon.

Blason des armes du roi René, etc. Peyre de Nostradame, son astrologue, lui prédit qu'il ne mourra point en guerre. (Ces huit derniers articles ne sont que des notes ou indications tirées de Gilles Corrozet, *Antiquités et chroniques*, Martin, Michel Riccius, le Normand, Sigebert, Chassanée, Louis Borrily, etc.

Synode d'Avignon dans l'église de Saint-Ruf, en 1337.

Notice sur Pierre Sylva ou Selva. (*Après avoir servi Raymond, comte de Provence, il passa en Italie, où s'étant mis à la tête des Siennois et de la faction Gibeline de Toscane, il se distingua par son courage et son habileté, et gagna sur les Florentins, en 1260, la fameuse bataille de Montaperto. Mais ayant été vaincu, près de Colle, par les troupes réunies du roi Charles et des Florentins, il fut tué dans la déroute, et sa tête mise au bout d'une pique fut promenée dans tout le camp ennemi*. L'auteur de cette notice pense que ce Pierre Sylva ou Selva est le héros du roman intitulé : *Pierre de Provence et la belle Maguelone*. Le Dante, dans son *Purgatoire*, chant XI, vers 109-113, fait contraster la gloire et l'infortune de ce personnage,

qui est désigné sous le nom de Provenzale Silvani, sanese, dans le commentaire de Christophe Landino sur ces vers, édition de Florence, 1481, in-folio. Il est nommé Provenciano di Salvano dans Léonard Aretin, et Provenzano Salvani dans Scipion Ammirato, Villani, Malavolti et les autres historiens de Sienne et de Florence. Le roman de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone* a été composé par le chanoine Bernard de Triviès, en 1178, c'est-à-dire un siècle avant l'époque où vivait Provenzano Salvani, qui par conséquent ne peut être le héros de ce roman.)

Le roi Robert, à la prière de la reine Constance, sa femme, a composé l'hymne: *O constantia martyrum*, en l'honneur de Saint Denis et de ses compagnons.

Le roi René, bon musicien, a écrit le motet: *O dulcis amica*, pour l'église de Saint Sauveur à Aix.

Théodebert, fils de Chilpéric, ravage l'Aquitaine et la Provence, en 577.

Vers en langue romane composés par le roi Richard-Cœur-de-Lion. (C'est le sirvente commencant par ce vers:

Ja nuls hom pres non dira sa razon.

Cette pièce est insérée dans le *Choix des poésies originales des troubadours*, par M. Raynouard, tome IV, p. 183 et 184. Comparée à l'imprimé, elle offre quelques variantes.)

De arce Monœci.

Statuta Provinciæ, anno 1481.

Inventarium reliquiarum, in die translationis Beati Trophimi, in ejus sepulcro et in ecclesia arelatensi factum, anno 1293.

Fragments d'une Histoire de Provence, 1257-1348. (On y trouve, f. 88, une notice biographique sur Hugues de Pena ou Penna, poëte provençal, historiographe et secrétaire du roi Charles Ier, 1277. Ces fragments, compris en 55 feuillets, sans ordre, paraissent être de la main de Jean Nostradamus, et font partie des documents dont s'est servi César Nostradamus pour composer son Histoire de Provence. Il est constant que plusieurs des passages qu'ils contiennent se trouvent insérés textuellement dans cette Histoire, dont le manuscrit original et autographe existe à Carpentras. V. ci-dessus le n° 520, t. Ier, p. 328, de ce catalogue.)

Fragments des généalogies de Grignan.

Suite des fragments d'une Histoire de Provence.

De la maison de Vintimille. (Tiré de l'Epître préliminaire des œuvres morales de Diana.)

Fragmenta quædam de jure hæreditario in Gallia.

Indication sommaire de trois chartes concernant l'histoire de Provence.

Numismata quædam Galbæ Galliam Hispaniamque spectantia.

Bulla Innocentii VIII eximens monasterium Sancti-Maximi, ord. Præd., à jurisdictione episcopi massiliensis et abbatis monasterii Sancti Victoris, anno 1489, 8 cal. martii, anno pontificatus 6°.

Témoignages sur Sainte Marthe et quelques autres saints de Provence. (On trouve, sous ce titre, les pièces suivantes, f. 156-224 : Mémoire sur Sainte Marthe et son culte, d'après Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, et autres auteurs; envoyé par M. le procureur du roi de Tarascon à M. de Chasteuil, procureur général à la Chambre des comptes.)

De Sancta Martha, hospita Christi. (On lit à la fin de ce mémoire : *Tout ce dessus a esté translaté en langue françoise d'un livre ancien escript en latin par M. Bovis, bénéficier à Saint-Pierre du Chapitre d'Avignon, lequel livre Monsieur Ambroise, prestre et bénéficier au Chapitre royal de la ville de Tharascon, affirme avoir veu, qui se treuve dans la bibliothèque et antiques documents de Nostre-Dame-des-Doms dudit Avignon.*)

Notitia dedicationis ecclesiæ Sancti Salvatoris aquensis, facta à Petro archiepiscopo, anno 1103. (Impr. dans le *Gallia Christ.*, tome Ier, Instr., p. 66.)

Cœlestinus papa antipolitano episcopo, pro canonicis ecclesiæ aquensis, contra fratres Militiæ Templi qui in dictorum canonicorum parochia, iis invitis et prohibentibus, ecclesiam et cœmeterium construxerant. Datum Laterani, 7 cal. martii, pontificatus anno primo. (Sans millésime.)

Zonaras, *Constitutionum apostolic.*, libro III, cap. 6. *Quales mulieres Dominum sequebantur*, etc.

Judicium card. Bellarmini de canonibus et constitutionibus Apostolorum, ex libro de *Scriptoribus ecclesiast.*

Petrus Natal, doct. Sorbon., ecclesiæ aquensis canonicus, theologiæ vicarius et officialis generalis totius archiepiscopatus aquensis pro Reverendissimo in Christo patre D. Alexandro de Cangianis archiepiscopo, confratriam societatem in pauperum solatium et opem recens institutam confirmat, eique concedit

altare divæ Mariæ Virginis et Sancti Maximini in metropoli Sancti Salvatoris ecclesia, etc. Datum Aquis-Sextiis. (Sans date.)

Processus factus de repositione capitis Sanctæ Marthæ Tharasconis in imaginem argenteam superdeauratam, anno 1458. (Copie faite sur l'original et légalisée le 3 avril 1640.)

Bulle d'Innocent III en faveur de l'abbaye de Montmajour-lès-Arles. Datum Romæ, apud S. Petrum, 3 cal. decembris, indictione 8ª, anno 1204, pontificatus anno 7°.

Charta regis Renati de ludo balistarum, etc. Dat. in civitate aquensi, die 8ª mensis februarii, anno 1458.

De translatione Sanctæ Mariæ Magdalenæ, ex Breviario narbonensis ecclesiæ. (Avec un billet d'envoi adressé à M. de Chasteuil, procureur général de la Cour des comptes.)

Mémoires tirés du Martyrologe de l'église de Saint-Sauveur d'Aix, de 1277 à 1420.

Durandi, episcopi massiliensis, Epistola de B. Maria Magdalena, die 20ª junii, indictione 8ª, anno 1295.

Clément Marchand, Légendes ou Vies des Saints, feuillet 806, extrait de la Vie de Sainte Madeleine.

Mémoires des saintes reliques qui sont dans l'église de Saint-Victor-lès-Marseille.

Office de Saint Mitre en l'église d'Aix.

Notice et dissertation sur Saint Mitre, Saint Oricle, Saint Aphrodise, Saint Savinien, etc.

Homilia in vita Sancti Mitrii. (Elle est accompagnée de la note suivante : *Ceste homélie est de feu M. François de Galloup, mon oncle, de sainte mémoire, et est toute escripte de sa main.* François de Galaup de Chasteuil, surnommé le Solitaire Provençal, s'est rendu fameux par sa piété, sa connaissance profonde des livres saints et sa retraite au Mont-Liban, où il mourut le 15 mai 1644. Sa Vie, écrite par Marcheti, prêtre de Marseille, a été imprimée à Paris, 1666, in-12. Il en existe une autre par Gaspard Augéri, Aix, 1671.)

Lettre de M. de Marcheville, sur quelques médailles des familles romaines. Paris, 4 mars 1639.

Cession faite par Philippe-le-Bel à Charles II, roi de Sicile et comte de Provence, de tous les droits qu'il avait sur la ville d'Avignon, en considération du mariage de Charles de Valois, son frère, avec Marguerite, fille de Charles II. Datum Parisius, in octavis B. Mariæ Virginis, anno 1290. (Impr. dans l'*Histoire*

de Provence de Bouche, tome II, p. 319; dans l'*Istoria d'Avignone* di Seb. Fantoni, tome Ier, p. 153; et alibi.)

Testamentum Caroli III, Siciliæ regis, 10 décembre 1481.

Bulla Leonis papæ X magistris, professoribus et catholicæ fidei inquisitoribus, ac reverendo Johanni, episcopo grassensi et consiliaro regio aquensi, ac domino Balthasari de Jarente, jurium doctori ac Sanctæ Sedis Apostolicæ protonotario et canonico ecclesiæ cathedralis aquensis, contra Judæos ad fidem christianam simulate conversos, hæreticos, usurarios, sortilegos, fraudatores et alios omnes qui tunc provinciam Provinciæ rapinis et sceleribus infestabant. Dat. Romæ, apud Sanctum Petrum, 4 cal. septembris, anno 1514. (Au lieu de *Johanni epo grassen.*, il faut lire *Augustino epo*, etc. En effet, Jean-André de Grimaldi, évêque de Grasse, est mort en 1505, et c'est Augustin de Grimaldi, son successeur, qui occupait le siége épiscopal en 1514.)

Feuillet détaché contenant la relation, en latin, d'un miracle de Saint Honorat.

Bullæ Bonifacii papæ VIII Carolo II, Siciliæ regi. Dat. Laterani, 8 et 7 idus aprilis, pontificatus anno primo; et Durando, episcopo massiliensi, 7 idus aprilis, eodem anno (1295), de privilegiis ecclesiæ Sancti Maximini, ordinis Prædicatorum. Ejusdem Durandi, episcopi massiliensis, et Johannis, episcopi sistaricensis, delegatæ à principe cognitionis judicum, executorio jure, litteræ, anno 1295, die 20a junii.

Inscriptions de deux colonnes antiques, dont l'une se trouvait à la grange de M. de Casanova.

DEO AESCVLAPIO, etc. (Cette inscription se trouve dans Bouche, *Hist. de Provence*, tome Ier, p. 63.)

Temple dessiné à la plume. (C'est probablement celui qui se voit près d'Aiguille, et qui est connu sous le nom de *Maison forte*.)

C. L. POSTVMVS DARDANVS, etc. (V. Bouche, t. Ier, p. 244.)

Taurobole. (V. ibid., p. 58.)

Inscriptions qui ont été lues par M. Balthasar Vallériole sur des monuments mis à découvert par la grande baisse des eaux du Rhône, à Arles et à Trinquetaille, l'an 1639. (Ces inscriptions, au nombre de neuf, ont été transcrites de la main de M. Vallériole, qui dit avoir trouvé la dernière en se promenant avec M. le conseiller Rabatu.)

Inscriptions latines qui se trouvent à Vence et à Cagnes. (Elles

sont ici au nombre de onze, dont huit sont mentionnées dans Bouche, tome Ier, p. 112, 283 et 284.)

Inscription arabe.

Inscription grecque, avec diverses interprétations.

Inscription hébraïque.

Cinq inscriptions romaines, à Marseille, à Lambesc, à Aix. (La première a été publiée dans Gruter, p. CCIII, 5; la deuxième et la troisième dans Bouche, t. Ier, p. 209 et 496; la quatrième et la cinquième dans Papon, t. Ier, p. 39.)

Præfatio in Numismata Fulvii Ursini lib. *Familiarum Romanarum*. (Cette préface ne diffère point de celle qui se trouve en tête de l'édition de Rome, 1577, in-fol.)

Les Gaulois Gœsates, sous la conduite de leurs rois Concolitan et Anéroeste, portent la guerre en Italie. Bataille de Télamon, gagnée par les consuls L. Æmilius Papus et C. Atilius Regulus, l'an de Rome 529 (avant J.-C. 225).

Concolitan tombe au pouvoir des ennemis; Anéroeste se tue de sa propre main. (Cette relation est tirée des auteurs suivants: Polybe, *Hist.*, liv. II, ch. 6; Pline, liv. V, ch. 20; Florus, Eutrope, Orose.)

Passages relatifs aux empereurs Commode et Héliogabale, (transcrits de l'*Histoire* d'Hérodien.)

Un chant guerrier d'Antigenidas excite Alexandre le Grand à courir aux armes. Plutarque, *de fortuna vel virtute Alexandri* Oratio 2a.) Cham, roi d'Egypte et d'Afrique, regardé comme l'inventeur de la magie, etc. (Le P. Kircher). Sur le dieu Fabulinus (d'après Nonius Marcellus, *de proprietate sermonum*.) Sur la pauvreté de Fabricius. Sur Fabrateria, ancienne colonie des Volsques, aujourd'hui nommée Falvaterra. (Ex C. Velleii Paterculi *Hist.*, lib. I, c. XX. Ces cinq derniers articles ne sont que des notes détachées qu'on lit au verso du f. 248.)

Vitæ compendiariæ et numismata M. Aurelii Antonini, Lotharii, Caroli Calvi, Hermendrudis, Rodulphi.

De Belisario principe.

De pavimentis quæ lithostrata vel tessellata veteres vocarunt.

Origine des Français et de leur nom. Ordre de succession établi par la loi salique. Droit français ancien, d'après les conciles, le *Décret de Gratien*, les *Capitulaires* de Charlemagne, etc. (Ce mémoire historique, dont la fin manque, a été composé en 1561. L'auteur est un jurisconsulte qui a fait des annotations au *Décret de Gratien*.)

Monuments dessinés à la plume et ombrés à l'encre de la Chine; savoir: trois tombeaux antiques, dont le premier a pour épitaphe Q. COMINIO HERMOPHILO, etc. L'arc de triomphe et le mausolée de Saint-Remy, en Provence. Un pont à trois arches.

Inscriptiones aquisextienses. (Ces inscriptions romaines sont ici au nombre de onze, dont la première, la quatrième, la sixième et la neuvième se trouvent dans Bouche, pages 199, 198, 53 et 60; la cinquième dans Gruter, p. DCCCCVII, 4.)

Epitaphes gothiques du monastère de la Celle.

Extrait d'un vieil acte inséré dans l'*Authentique noir* des archives de l'archevêché d'Arles, ad annum 648. Theodosius, arelatensis antistes, dum ecclesiæ suæ provinciam visitaret, apud civitatem Aquensem divertit, et in oratorio Sancti Salvatoris, corpus Sanctæ Mariæ Magdalenæ ibi tumulatum veneratur.

Ex *Itinerario maritimo* Antonini Augusti, ab urbe Arelatum usque. Ex *Itinerario* ejusdem, *Gallia*, LXXXIX. (Ces extraits de l'*Itinéraire* d'Antonin ne sont point accompagnés de notes ou commentaires, et n'offrent absolument rien qui ne se trouve dans les éditions.)

12. Liasse in-folio contenant diverses pièces de la collection Peiresc et de la collection Dupuy, savoir:

Tableau chronologique de la famille d'Auguste jusqu'à Néron.

Deux lettres du Sr Gautier, prieur de la Valette, à Peiresc, 7 et 18 novembre 1609. Augusti Natale sidus, Thema cœleste, avec figure. (Ces deux pièces autographes peuvent se rapporter au recueil de Peiresc, no LX, tome II, où se trouvent plusieurs autres lettres du prieur de la Valette.)

Extraict de l'Histoire du roy Sainct Louys en françois escripte à la main, que m'a presté monsieur du Chesne. (Cet extrait de la chronique de Guillaume de Nangis commence par ces mots: *En l'an de l'Incarnation nostre Seigneur mil* CC LVII, *Charles le conte d'Anjo, frère le roy de France Loys, sousmist souz sa poeste la cité de Marseille. Mais un poi apres avint que aucuns des granz de la cité firent conspiration contre luy*, etc.

Mariage de Pierre de Vallavoire, Sr dudit lieu, avec Catherine de Ancella, fille de Jean, Sr de Raynier, nièce de Bertrand et de Raymond de Ancella, prieur de l'Eschelle, sœur de Georges,

prieur de Thoard. 20 avril 1438. (Cette pièce, non chiffrée, parait appartenir au recueil de Peiresc, n° LXX, vol. 3, qui était sans foliotage.)

Testament d'Antoine de Vallavoire, mary de Marguerite de Villemus, père d'Elzeas, Sr de Vallavoire, et de Madeleine, femme d'Honoré Fabry de Bras, Sr de Saint-Julien d'Asse. 15 janvier 1501. (Parait appartenir au même volume.)

Testament d'Anne de Rodulph, dame de Voulx et de Valavoire, veuve de feu Elzias de Valavoire, fille d'Elzeas de Rodulph, Sr de Chasteauneuf-le-Rouge et coseigneur du lieu de Favel, et de feu Honorade de Castellane, mère d'Antoine de Valavoire, dame de Peiresc, mon ayeule. 30 avril 1546. (Peut appartenir au n° LXIX, vol. 3e, où se trouve la généalogie de la maison de Rodulph, comme au n° LXX, vol. 3e, qui contient la généalogie de la maison de Valavoire.

EXTRAITS DE LA COLLECTION DE PIERRE DU PUY.

Ex vol. 161 coll. P. du Puy. — Hæc est Carta hommagii et fidelitatis quam fecerunt consules Avenionenses Domino comiti pro feudis quæ ab ipso tenebant. Anno 1240 (vel potius 1220), 8 cal. aprilis. Transcrit en 1658, par Baluze, du cartulaire de Raymond VII, comte de Toulouse, et coté à la Bibliothèque du roy, n° 9852.

Ex vol. 161 coll. P. du Puy. — Don et octroy par l'empereur Frédéric II à Raymond, dernier comte de Toulouse, des droits de fief et jurisdiction ez seigneuries de L'Isle, Carpentras, Entraigues, Caderousse, Pierrelate, Entrechaux et Nométanis devers Avignon, réservé au dit empereur le droit de souveraineté aux dites seigneuries. Anno 1235, mense decembri, 9a indictione.

Ex vol. 644 coll. P. du Puy. — Echange et permutation de la moitié d'Orange, faite par la Religion de Saint-Jean de Jérusalem à feu Charles II, roi de Sicile, comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, en l'an 1307, pour certaines places et pièces baillées par le dit Charles II à la dite Religion de Saint-Jean. Anno 1307, die 22 octobris.

Ex vol. 1 coll. P. du Puy. — Lettre par laquelle la duchesse de Calabre, pour le différend qu'elle avoit avec le roy, s'en remet

au jugement du dit seigneur, ne croyant pas devoir chercher d'autres juges que luy. Naples, le 20 juin de la 13e indiction, 1322.

Ex vol. 1 coll. P. du Puy.—Bulle d'or de l'empereur Charles IV, par laquelle il rend le Dauphin capable, bien qu'il n'ait pas l'âge, d'exercer le vicariat. Anno 1378, nonis januarii.

Ex vol. 28 coll. P. du Puy.—Déclaration de Jeanne II, reine de Naples, qu'elle veut que Jacques de Bourbon, comte de la Marche, son mari, s'intitule roy de Naples et ait le gouvernement avec elle. 18 septembre 1415.

Ex vol. 154 coll. P. du Puy. — Instruction aux sieurs de la Potterie et d'Aubray, envoyés commissaires en Provence. Saint-Germain-en-Laye, le 3 décembre 1630.

13. Pièces transcrites des registres ou recueils de Peiresc, cotés LVII, LXVI et LXXXIII. Liasse in-folio.

Sur trente-cinq pièces que cette liasse contient, trois seulement ont cessé d'être doubles, par suite de la perte des originaux.

Il paraît qu'avant de porter à Paris les recueils de Peiresc pour les vendre, le baron de Rians en avait fait transcrire une partie sur des feuilles volantes. Les pièces dont il voulait garder des copies ou extraits sont toutes relatives à l'histoire de Provence. Les recueils qui n'avaient point été vendus furent, comme on l'a déjà dit, rapportés à Aix, et restèrent oubliés dans un galetas avec les copies en question, jusqu'au moment où le tout fut acquis par le conseiller de Mazaugnes.

La plupart de ces copies données, prêtées ou vendues postérieurement, ont pu servir à former quelques-uns des recueils qu'on trouve en diverses bibliothèques.

MANUSCRITS DE PEIRESC

QUI EXISTENT DANS DIVERSES BIBLIOTHÈQUES.

Plusieurs de ces manuscrits ne sont que des copies dont les originaux se trouvent à la bibliothèque de Carpentras.

Bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes.

Il existe à la bibliothèque d'Aix deux volumes in-folio de Mémoires pour l'histoire de Provence, provenant de Peiresc ou des Mazaugues. (Voyez la *Notice* de M. Rouard *sur la bibliothèque dite de Méjanes*, Aix, 1831, in-8°, p. 186, et le tome II du présent Catalogue, page 413.)

On trouve de plus à Aix, dans divers recueils, plusieurs pièces autographes de Peiresc.

Enfin, la même bibliothèque possède une copie de la correspondance de Peiresc. C'est un recueil de lettres choisies, que le président de Mazaugues se proposait de publier. La publication n'eut pas lieu, et le recueil passa entre les mains de M. de Trimond, neveu et héritier des Mazaugues. Il appartenait, en 1796, à l'abbé de Saint-Léger. Le président Fauris de Saint-Vincens acquit ce recueil en 1803, y ajouta quelques lettres et le fit relier en quinze volumes in-folio minces.

Bibliothèque de Nimes.

Le recueil précité des lettres de Peiresc fut communiqué par M. de Trimond au savant Séguier, avec autorisation de transcrire toutes celles qu'il jugerait lui être utiles.

Les copies de Séguier sont indiquées dans le Catalogue de la bibliothèque de Nimes, sous les numéros suivants :

N° 13811. Correspondance italienne de Peiresc. Fonds Séguier, recueil n° IX.

N° 13812. Lettres de Peiresc copiées par Séguier (en italien), in-folio. Fonds Séguier, recueil n° XII.

N° 13896. Portefeuille renfermant dix-neuf lettres d'Holsténius, 1629-1636, accompagnées de quatre lettres de M. de Saint-Véran, et quatorze lettres de Peiresc à Holsténius, 1627-1631, (copies), etc.
Voyez le *Catalogue de la bibliothèque de Nimes*, par L.-E. Thomas de la Vernède, Nimes, 1836, deux vol. in-8°.

Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Le Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques des départements, tome Ier, mentionne :

Page 333, n° 129. (Recueil in-folio.) Lettres de Peiresc sur diverses antiquités trouvées à Autun, copiées d'après le volume 717 de Dupuy.

Page 353, n° 170. (Recueil in-folio.) Lettera di Peiresc intorno al legno fossile, etc.
(De la Bibliothèque Albani, n° 860.)

Page 393, n° 271. (Deux volumes in-folio.)

1er Volume. Lettres originales de Peiresc à Lelio Pasqualini, à Claude Ménestrier, à Girolamo Aleandre, à M. Fontenay-Bouchard, en italien et en français, de 1608 à 1637.

2d Volume. Lettere italiane originali di Peiresc al cavaliere del Pozzo.
(De la Bibliothèque Albani, nos 1991 et 1992.)

On voit par une lettre écrite de Rome à l'abbé de Saint-Véran, de 1780 à 1790, qu'il existait alors dans le cabinet du prince Albani dix-huit volumes de lettres originales adressées par des savants de toute l'Europe au chevalier del Pozzo, et que deux de ces volumes contenaient les lettres de Peiresc. Ce sont ces mêmes volumes que possède aujourd'hui la bibliothèque de Montpellier.

Bibliothèque de Troyes.

(*Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques des départements*, tome IIe, par M. Harmand, bibliothécaire.)

Pages 170 et 171, n° 374. (Recueil in-folio de 58 f., fonds Bouhier.) 1° Inventaire des médailles, gravures, pierres précieuses, poids antiques et autres curiosités du cabinet de M. de Peiresc. — 2° Dissertation sur un trépied antique trouvé en 1629 sur la côte de Provence. — 3° Noms des savants (au nombre de 243) dont il y a des lettres manuscrites en la bibliothèque de M. de Peiresc, avec le nombre des dites lettres qui sont présentement (du temps du président Bouhier) à Aix entre les mains de M. de Mazaugues. — 4° Catalogue des recueils manuscrits de Peiresc, etc.

Pages 287-290, n° 685. (Recueil in-folio.) Miscellanea, quorum series sequitur :... 31° Claudio Fabri de Peiresc, Descrizione del cameo d'immensa grandezza dove è scolpita l'apoteosi dell' imperatore Augusto, al signor Aleandro. — 32° Lettres du même à Saumaise et à quelques autres, au nombre de XVI, avec quelques Mémoires. (L'original de la description que Peiresc adresse à Jérôme Aléandre se trouve à la bibliothèque de Carpentras.)

A Dijon. Bibliothèque de l'Ecole de droit.

(*Catalogi Manuscriptorum* à D. Gustavo Hænel. Lipsiæ, 1830, in-4°)

N° 404. Recueil d'antiquités romaines, avec dessins, figures, bas-reliefs. In-folio, écriture du XVIIe siècle.

Il est possible, dit M. Hænel, que ce recueil appartienne à la collection de Peiresc.

N° 407. Inventaire des médailles, gravures, pierres précieuses et poids antiques de M. de Peiresc. In-folio, caractère du XVIIe siècle.

A Grenoble. Bibliothèque de l'Université.

N° 379. Lettre autographe de Peiresc sur des livres, en 1616, écrite au président Expilly.

Le docteur Honnorat de Digne, auteur d'un *Dictionnaire provençal-français*, possédait une correspondance originale de Gassendi et de Peiresc, composée de 104 lettres. La bibliothèque du docteur, mise en vente après sa mort, a été récemment acquise par la ville de Grenoble.

Haag (La Haye). Bibliotheca regia. (Hænel, col. 770.)

In bibliotheca viri prænobilis Van-Vestrenen, præter alios libros mss., asservantur duo volumina à celebri Peirescio scripta sur les médailles, pierres gravées et autres antiquités.

(Voyez ci-dessus volume II, page 333, la note sur le n° LV de Peiresc.)

Bibliothèque Impériale de Paris.

Il existe à la Bibliothèque Impériale (*Supplément français*) dix volumes de la correspondance de Peiresc et quatre ou cinq recueils de pièces diverses. L'un de ces recueils, intitulé *Anecdotes de l'histoire de France, par Peiresc,* in-folio, provient de la bibliothèque de Troyes, fonds Bouhier.

Le n° 998 contient les lettres de Malherbe à Peiresc. (Voyez ci-dessus t. II, p. 239, et à la fin du même volume, aux Additions.)

Les n°s 999-1007 inclusivement contiennent des lettres de Peiresc ou à Peiresc.

Le recueil *Lucæ Holstenii ad Peireschium Epistolæ*, in-4°, est une copie faite par le président Bouhier sur le manuscrit original que lui avait prêté le président de Mazaugues. Ce volume est un des manuscrits choisis dans la bibliothèque de Troyes par le commissaire Chardon de la Rochette, et mis en réserve pour la Bibliothèque nationale, au mois de mai 1804. (V. le *Catalogue général des bibliothèques des départements*, tome II, *Avertissement*, p. XI.

On lit dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande, Paris, 1803, in-4°, page 209 : « Il y a à la Bibliothèque (Impériale) de » Paris près de 60 volumes manuscrits, qu'on appelle la collection » de Boulliau et de Peiresc ; il y en a plusieurs qui contiennent » des observations astronomiques, des pièces imprimées, etc. »

Bibliothèques d'Italie, d'Angleterre, etc.

Dans une lettre de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, écrite de Camerino à l'abbé de Saint-Véran, le 30 décembre 1780, il est fait mention de lettres de Peiresc à Holsténius qui se trouvaient alors chez les héritiers de Mgr Compagnoni, évêque d'Osimo. L'abbé de Saint-Véran, qui désirait acquérir ou faire transcrire ces lettres, pense qu'elles ont dû passer dans la bibliothèque du séminaire d'Osimo. (Voyez ci-après la *Collection Tissot*, n° II.)

Il existerait, selon M. Valéry (*Voyage d'Italie*), environ 400 lettres originales de Peiresc dans la bibliothèque Barberine à Rome.

L'abbé de Saint-Véran dit en avoir vu plusieurs dans la bibliothèque du prince Chigi.

M. l'abbé Marini, employé à la bibliothèque Vaticane, avait entre les mains la correspondance de Peiresc avec Jean Selden, au sujet d'un calendrier que l'on croit de l'empereur Constantin.

Enfin, il y a quelques lettres de Peiresc en Angleterre, à la bibliothèque Bodléienne et à l'Harléienne. Il peut s'en trouver aussi plusieurs à la bibliothèque impériale de Vienne et dans quelques autres dépôts étrangers ; la correspondance de Peiresc embrassant toutes les parties du monde.

OUVRAGES DE PEIRESC QUI ONT ÉTÉ IMPRIMÉS.

Les seuls ouvrages de Peiresc qui aient vu le jour sont :

1° Une Dissertation sur un trépied antique découvert à Fréjus. On la trouve dans le dixième volume, 2e partie, des *Mémoires* du P. Desmolets. Ce trépied de bronze, trouvé en 1629, fut envoyé à Peiresc, en 1630, par M. Antelmi, antiquaire de Fréjus.

2° Dissertation sur les as, les poids et les mesures des Romains, imprimée en petit format, d'environ quarante pages. (Mentionnée dans l'*Histoire de Provence* de Papon, tome IV, p. 751.)

3° Mémoire sur l'arc de triomphe d'Orange, publié dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, où se trouvent aussi plusieurs gravures, d'après les dessins de Peiresc, et les sentiments de ce dernier sur plusieurs points d'archéologie.

Dom B. de Montfaucon a, de plus, inséré dans ses *Monuments de la Monarchie française* des notes et des dessins curieux que Peiresc avait recueillis, tels que l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, un buste de Charlemagne, son trône et son épée.

Peiresc a écrit un grand nombre de lettres sur toutes sortes de sujets, mais principalement sur l'histoire, l'archéologie, l'astronomie et les sciences naturelles.

Diverses parties de sa correspondance ont été publiées, savoir :

1° Quarante-huit lettres de Peiresc, en italien, depuis 1605 jusqu'à 1623, adressées à Paul et à Jean-Baptiste Gualdo, et insérées dans les *Lettere d'uomini illustri*, Venise, 1744, in-8°.

2° Trente deux lettres mêlées parmi celles de Cambden. (*V. c. Guillelmi Camdeni et illustrium virorum ad eum Epistolæ,* Londres, 1691, in-4°.)

3° Lettre de Peiresc sur une bague, dans les *Recherches curieuses d'antiquité* de Spon, Lyon, 1683, in-4°, p. 169 174 inclusivement.

4° Deux lettres sur le Pentateuque Samaritain, dans les *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis* de Richard Simon, Londres, 1682, in-12.

5° Huit lettres à Scaliger, suivies d'une lettre latine de Brutius sur la colonne Trajane, 36 pages.

Une lettre de Peiresc à Scaliger, Aix, le 25 février 1604, a été insérée dans la *Gallia orientalis* de Colomiès (*Pauli Colomesii opera*, Hamburgi, 1709, in-4°, p. 175.)

6° Lettre où Peiresc rend compte à son frère de la visite que lui fit le cardinal Barberin ; il y donne une idée de son cabinet. Paris, 1825, in-8° de 13 pages.

7° Lettres au prieur Borrily, possesseur d'un beau cabinet à Aix, 23 pages.

8° Correspondance de Peiresc avec Thomas d'Arcos, renégat à Tunis, comprise en deux recueils séparés, l'un de 56 pages, l'autre de 211. Les lettres désignées sous ces quatre derniers numéros ont été publiées à part en 1815, par M. Fauris de Saint-Vincens, après avoir paru dans le *Magasin encyclopédique*.

9° Lettres inédites de Peiresc communiquées à M. Millin par le président Fauris de Saint-Vincens, Aix, 1816, in 8° de 68 pages.

10° Correspondance de Peiresc avec Jérôme Aléandre, publiée par le président Fauris de Saint-Vincens dans les *Annales encyclopédiques*, et tirée à part à cent exemplaires, peu de jours après la mort du docte président, Paris, 1819, in-8° de 116 pages.

11° Deux ou trois autres lettres dans le *Magasin encyclopédique*.

La correspondance de Peiresc avec Holsténius fait partie du volume publié par M. Boissonnade, sous le titre de *Lucæ Holstenii Epistolæ*, etc. Paris, 1817, in-8°. Cette correspondance contient trente-sept lettres d'Holsténius à Peiresc. Elle était entre les mains du président Fauris de Saint-Vincens, qui la céda à M. Boissonnade.

Un recueil de lettres d'Holsténius à Peiresc fut confié au marquis de Fortia-d'Urban par M. de Saint-Véran, bibliothécaire ; ce manuscrit n'est point revenu à Carpentras.

On a imprimé cinq lettres de Saumaise à Peiresc dans les *Salmasii Epistolæ*, Lugd. Bat., 1656, in-4° ; et quatre de Fabrot à Peiresc dans la savante *Notice* de M. Ch. Giraud, Marseille, 1833, in-8°.

Lettres de Malherbe adressées à Peiresc, de 1606 à 1628 ; dédiées à la ville de Caen. Paris, J.-J. Blaise, 1822, in-8°.

Ces lettres sont au nombre de 217. Les minutes des lettres encore inédites de Peiresc à Malherbe sont, comme on l'a vu ci-dessus, au nombre 171. Elles étaient d'abord au nombre de 175, mais deux feuillets qui en contenaient quatre ont été arrachés.

Lettres de Pierre-Paul Rubens, publiées par Emile Gachet, Bruxelles, 1840, in-8°.

Ce recueil contient en tout 86 lettres, savoir :

Huit lettres de Peiresc au savant Gévaerts, greffier de la ville d'Anvers, ami commun de Rubens et de Peiresc. Ces lettres existent en autographe à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

Douze lettres de Rubens à Peiresc.

Onze lettres de Rubens à M. de Valavès, frère de Peiresc. (Copies envoyées à M. Gachet par M. Rouard, conservateur de la bibliothèque Méjanes d'Aix.)

Quarante-quatre de Rubens à Pierre Dupuy. (D'après les autographes qui sont à la Bibliothèque Impériale.)

Onze de Rubens à divers.

Peiresc, pendant son séjour à Paris, correspondait directement avec Rubens et Gévaerts, mais après son retour en Provence, il se fit remplacer par M. Dupuy, qui lui transmettait les lettres de Rubens. Voyez ci-dessus tome Ier, p. 297 de ce Catalogue, plusieurs lettres inédites de Rubens.

Lettres de Galilée à Peiresc, publiées à Turin, en 1828, par M. Cibrario, dans le recueil intitulé : *Lettere de' principi ed nomini illustri.*

Deux lettres de Galilée publiées par M. Libri dans le *Journal des savants* (avril 1841, p. 203 et 212.)

La première est adressée par Galilée à Diodati, et, en son absence, à Gassendi ; la seconde, adressée au même Diodati, fut écrite dans les prisons de l'Inquisition, Arcétri, le 25 juillet 1634.

Ces deux lettres se trouvent dans le registre XLI de Peiresc. Voyez ci-dessus tome II, page 236 du présent Catalogue.

Diodati envoya cette lettre à Gassendi, en l'accompagnant d'un billet publié aussi par M. Libri à la suite des deux lettres précédentes.

COLLECTION TISSOT.

Denis-Barthélemy Tissot, docteur en droit et jurisconsulte, naquit à Carpentras le 14 février 1750, et mourut dans cette ville le 2 décembre 1818. Il a recueilli une foule de documents relatifs à l'histoire du Comté Venaissin. Cette collection fut, après sa mort, vendue et dispersée ; mais elle a été acquise presque entière par la bibliothèque de Carpentras, qui en possède aujourd'hui 53 volumes.

I. Mélanges littéraires, philologiques et historiques. Un vol. in-fol. de 802 f., rel. basane jaune.

Ce volume est intitulé sur le dos : *Découvertes littéraires*. Il paraît, d'après une note de M. Tissot, que la plupart des pièces contenues dans ce recueil ont appartenu à M. l'abbé de St-Véran.

Bulla SS. D. N. Benedicti papæ XIV, in qua Sanctitas Sua benigne confirmare dignatur erectionem et fundationem perpetuam Bibliothecæ et Musæi d'Inguimbert. Datum Romæ, anno 1746, VI kal. februarii, pontificatus sui anno VI. (Impr. à Carpentras, 1747, in-4°.)

Eloge, en forme de notice historique, de Malachie d'Inguimbert, par Maxime de Pazzis. (Impr.)

Liste des ouvrages de M. l'abbé de Saint-Véran et de ceux auxquels il a contribué par ses recherches.

Inscriptions romaines du musée de Carpentras (avec un billet sans signature, daté d'Avignon, le 6 mai 1805. Ce billet paraît être de la main du docteur Calvet.)

Inscriptions gothiques.

Pièces relatives à l'administration de la Bibliothèque. Formalités qui eurent lieu à la mort de l'abbé de Saint-Véran, bibliothécaire, le 14 juin 1812. — Lettre de M. Waton, maire de Carpentras, à M. l'abbé Fortunet, l'un des vicaires de l'église paroissiale, Carpentras, le 15 juin 1812. — Arrêté de M. Waton, du 17 juin, par lequel il nomme M. l'abbé Fortunet à l'emploi de bibliothécaire. Il relate dans cet arrêté la lettre écrite de Vaison par Madame Augier, pour annoncer la mort de l'abbé de Saint-Véran, son oncle ; et une autre lettre de M. Barrière, notaire de Vaison, pour informer le maire de Carpentras du legs de mille francs fait par M. de Saint-Véran à la bibliothèque, ou à M. d'Olivier-Vitalis, dans le cas où ce dernier ne serait pas nommé bibliothécaire. — Invitation à M. Devillario, conseiller municipal, de procéder, avec plusieurs membres du Conseil, au récolement de l'inventaire, le 19 juin 1812. — Trois lettres de M. le Préfet de Vaucluse à M. le Sous-Préfet de Carpentras, relativement à la bibliothèque de cette ville, 17 décembre 1812, 26 janvier et 13 février 1813. — Trois lettres du Sous-Préfet de Carpentras pour le même objet, 4, 6 et 15 fév. 1813. — Lettre de M. Waton, du 31 janvier 1813, à M. le juge de paix, et procès verbal de la mise des scellés à la bibliothèque, le concierge étant décédé, et n'y ayant point en ce moment de bibliothécaire. — Levée des scellés de la bibliothèque, le 8 mars 1813. — Arrêté de M. de Bélizy, maire de Carpentras, du 28 juillet 1813, portant nomination de M. d'Olivier-Vitalis à l'emploi de bibliothécaire. — Lettre de M. le baron de Fréville, préfet de Vaucluse, à M. le Sous-Préfet de Carpentras, le 2 septembre 1813, pour l'informer que le ministre de l'intérieur a confirmé la nomination de M. d'Olivier-Vitalis. — Levée des scellés du médaillier, le 15 mars 1814.

Mémoire historique sur Vaison, par M. l'abbé de Saint-Véran ; avec les inscriptions antiques de Vaison.

Prospectus imprimé du *Magasin encyclopédique* de Millin.

Lettre de Chardon de la Rochette à Millin, sur les manuscrits de J.-F. Séguier. (Ext. du *Magasin encyclopédique*, n° de décembre 1805.)

Lettre de A. L. Millin à M. Juge de Saint-Martin, sur quelques inscriptions nouvellement découvertes à Limoges. (Impr. à Paris, 1808, in-8° de 8 pages.)

Conjectures sur un camée allégorique relatif à l'histoire d'Angleterre, par A. L. Millin. (Impr. in-8° de 11 pages, extrait du *Magasin encyclopédique.*)

Du chaos et de la manière de le représenter. (Impr. in-8° de 13 pages, extrait du *Magasin encyclopédique.*)

Extraits de l'Histoire romaine depuis l'an de Rome 415 (avant J.-C. 337) jusqu'à l'an de Rome 536 (avant J.-C. 216).

Notes sur la manière dont le Comté Venaissin fut annexé au domaine des papes, etc. (Ce sont des extraits faits par M. de Saint-Véran des ouvrages de Fornéry et de M. Cottier.)

Notes diverses.

Extraits de l'Histoire Sainte.

Varia Miscellanea. Remarques sur divers auteurs.

Hérésie des Pélagiens. Capita præcipua erroris Nestorii.

Notices et méditations sur la vie de Ste Rusticule, née à Vaison, et sur celles de S. Paulin, S. Dominique Lucat, ermite en Italie, S. Véran, évêque de Cavaillon, S. Siffrein, évêque de Carpentras, et S. Quinide, évêque de Vaison.

Liste des ouvrages manuscrits d'André Valladier, abbé de Saint-Arnoul de Metz.

Sur le recueil de Duplessis d'Argentré, *Collectio de novis erroribus*. Extrait de l'*Histoire de la naissance et des progrès de la Société de Jésus,* tome II, page 323 et suiv.

Caractère des Réguliers, tiré d'un *Mémorial* présenté à Urbain VIII par M. Sponde, en 1635.

Epilogue du 1er Discours de l'abbé Fleury sur l'Histoire ecclésiastique. 2e, 3e, 4e et 5e Discours sur la même Histoire.

Origine des priviléges des moines.

Dissertation sur les premiers comtes de Provence et de Venaissin. Extrait de Fornéry et de Dom Polycarpe de la Rivière.

Extraits de Sénèque, de S. Jean Chrysostôme, de S. Cyprien, de Cicéron, de Columelle, de Buffon, et autres auteurs en prose et en vers, en latin et en français.

Etymologicon, seu voces gallicæ et provinciales quæ à lingua græca originem ducunt.

Pièces de vers en provençal et en français.

Liste des livres que la bibliothèque de Carpentras aurait besoin d'acquérir.

Lucæ Holstenii opera propria, edita et inedita. (Excerpta ex Joannis Molleri *Cimbria litterata,* tome III, p. 33 et seqq.) Notæ in vitam Holstenii.

Dissertation sur l'ancienne forme du serment parmi les Français.

Sur le fanatisme.

Petit traité de la Sphère.

Relation des troubles arrivés à Montpellier à l'occasion de quelques refus des sacrements, en 1755. (Impr. in-4°.)

Lettre de M. Molines, dit Fléchier, autrefois ministre protestant, à un de ses amis. (Impr. in-4°.)

Maximes extraites des anciens, en latin et en français.

Observations de M. l'abbé de Saint-Véran sur l'abrégé de l'*Histoire des guerres du Comté Venaissin et de la Provence* de Louis de Pérussis. L'auteur de cet abrégé est le marquis d'Aubais, qui l'inséra dans son recueil intitulé : *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et géographiques,* Paris, 1759, trois vol. in-4°.

Deux lettres de M. l'abbé de Saint-Véran concernant son frère, et Mémoire du même abbé de Saint-Véran contre les administrateurs de l'hôpital de Carpentras, le 31 janvier 1761.

Notice sur Etienne Bertrand, célèbre jurisconsulte de Carpentras, né à Saint-Chef en Viennois, l'an 1434.

Journal du voyage fait par mon frère en Italie, avec M. le comte des Isnards, en 1768. (Ce titre est de la main de l'abbé de Saint-Véran).

Original du voyage en Italie de M. Berthon, avec M. le marquis de Pluvinel de la Roque, en 1778, 79 et 80.

Neuf lettres de l'abbé Berthon à M. l'abbé de Saint-Véran.

Extrait du livre des délibérations de la bibliothèque de Carpentras, du 29 mai 1786. Les administrateurs de la bibliothèque, sur la demande de M. l'abbé de Saint-Véran, nomment M. l'abbé Berthon son substitut et adjoint survivancier dans l'emploi de bibliothécaire. (Extrait légalisé par Mgr Beni, évêque de Carpentras, le 9 août 1786.)

A Mlle Nannette Bugnion. *Mes Loisirs helvétiques.* « Ces nouvelles romances d'Estelle doivent le jour aux encouragements que vous avez eu la bonté de me donner, lorsque j'ai entrepris

de les mettre en musique, etc. » (Cet hommage autographe est de l'abbé Berthon, qui se proposait, à ce qu'il paraît, de publier ce recueil de romances.)

Indications sommaires de quelques pièces concernant la ville d'Avignon (qui sont dans les manuscrits de Peiresc).

Calamités qui sont arrivées au genre humain en divers temps. (Notes de M. Tissot.)

Noms des femmes des empereurs romains dont il faut que la Bibliothèque se procure les médailles.

Notæ eruditionis variæ. (Ces maximes ou pensées extraites de divers auteurs, en vers et en prose, sont de la main de M. l'abbé de Saint-Véran.)

Recueil de pièces de vers de divers poëtes, en latin et en français, mêlées de quelques pièces en prose. Pasquinades et épigrammes sur les événements de la première moitié de ce siècle.

F. 632-802. Pièces de vers latines, composées par l'abbé de Saint-Véran. Les f. 758-765 contiennent ses élégies intitulées *Noctes peregrinæ*, et les f. 766-802, ses *Noctes captivæ*.

Le f. 643 contient une lettre originale de la municipalité de Carpentras, qui ordonne aux administrateurs de la bibliothèque et au bibliothécaire de recevoir en dépôt les livres des Capucins. Carpentras, le 16 mai 1791. (Ces livres avaient été déposés illégalement et sans inventaire dans la maison de M. Gau, bourgeois, rue de la porte de Mazan.)

II. Lettres érudites recueillies en 1813.
Un vol. petit in-fol., rel. parch.

C'est un recueil de lettres originales écrites par divers personnages à M. l'abbé de Saint-Véran, savoir :

Cinq lettres du marquis de Cambis-Velleron.

Six de M. Séguier, de Nimes. (Il existe à la bibliothèque de Nimes, fonds Séguier, plusieurs lettres de M. l'abbé de Saint-Véran. Elles sont mentionnées dans le catalogue imprimé de cette bibliothèque, nos 13816 et 13896.)

Cent vingt-neuf de M. Calvet (Esprit-Claude-François), d'Avignon, de 1762 à 1810. (Ces lettres contiennent plusieurs dissertations intéressantes sur des médailles et des inscriptions antiques.)

Une du P. Dumont, minime d'Avignon.

Deux de M. Jehan, bibliothécaire de Carpentras.

Treize de M. de Fortia-d'Urban.

Quatre du P. Fabricy, de l'ordre des Prêcheurs. (Le P. Fabricy nous apprend, dans sa troisième lettre, qu'il existait à Rome, dans la bibliothèque du prince Albani, un volume entier de lettres de Peiresc.)

Une du P. Janin, bibliothécaire des Augustins de Lyon.

Quatre de M. Seigneux de Correvon, gentilhomme suisse.

Trois du baron de Sainte-Croix.

Deux de M. Vale, d'Avignon.

Une de M. Agricol Bertrand, d'Avignon.

Trois de M. Bechet, d'Avignon, 1765-1770.

Six de Madame de Roays de Soissan, écrites de Saint-Sauveur, 1770-1773. (Cette dame, qui cultivait la littérature et les arts, dit avoir composé un petit opéra dont l'abbé Berthon aurait fait ou corrigé la musique.)

Une de M. d'Alissac, au sujet de sa traduction des Métamorphoses.

Une de M. Beccadelli.

Une de M. Achard (Claude-François), auteur du *Dict. de la Provence et du Comtat Venaissin.*

Une du bibliothécaire de Marseille, 11 prairial an 2.

Une du P. Papon, de l'Oratoire.

Une du P. Gasqui, jésuite d'Avignon.

Une de l'abbé Berthe Ollier, d'Apt.

Une de Fiestres, pour le P. de Tournes.

Une de M. Pilat, sous-principal du collége de Navarre.

Une des frères Duplain, de Lyon.

Une du chevalier Pac.

Une de M. Consolin, d'Avignon.

Deux de M. Ailhaud, curé.

Trois de M. Broutet aîné, d'Avignon.

Deux de M. Moutard, libraire.

Deux de M. Masson, chanoine d'Avignon.

Trois du président de Pelissier.

Une de M. d'Inguimbert, curé de la Chapelle.

Trois d'Apolloni.

Quatre de Mgr Vignoli, de Camérino. (Ce prélat nous apprend qu'il existait à Rome, dans la bibliothèque du cardinal Albani,

18 volumes de lettres adressées au chevalier del Pozzo, parmi lesquels 2 volumes de lettres de Peiresc).

Deux de M. d'Olivier fils aîné.

Une de M. d'Olivier-Vitalis, Rome, 3 juin 1805.

Une de M. des Isnards de Seguins, Versailles, 1779.

Une de M. Curti.

Une de M. de L'Espine, d'Avignon.

Une de M. Pamard, d'Avignon.

Une de M. de Cavet.

Deux de M. Duclaux, de Carpentras.

Une de M. Boitelet.

Une de M. d'Inguimberty, prêtre, ermite de Genouilleux en Dombes.

Quatorze de M. l'abbé de Saint-Véran à son frère, vice-recteur du Comtat-Venaissin.

Deux de l'abbé de Saint-Véran à M. Calvet.

Une de M. Poyols, chanoine.

Une de M. Romette, 1768.

Une de M. Possian.

Une de M. l'abbé de Florans, capiscol de la cathédrale de Carpentras.

Deux de M. Lepeintre, de Marseille.

Sept de M. l'abbé Berthon.

Sept de M. Julien, chanoine.

Deux de Mgr l'archevêque d'Avignon, 1760 et 61.

Une de M. André, chanoine d'Avignon.

Une de l'évêque d'Orléans.

Copie d'une lettre de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, au chancelier de France, en faveur des jésuites, contre les arrêts du parlement de Paris.

Lettre et vers latins de l'abbé de Saint-Véran à la louange de Clément XIV.

Lettre du ministre de l'intérieur Chaptal, qui annonce à l'abbé de Saint-Véran une pension de 500 francs, an XII.

Réponse de M. de St-Véran, accompagnée de distiques latins.

Lettre de M. Pelet, préfet de Vaucluse, 11 prairial an VIII.

Quatre de M. Bourdon, préfet de Vaucluse, an XI, an XII et an XIII.

Copie d'une réponse de M. Portalis, conseiller d'Etat, chargé des affaires concernant les cultes, an XII.

Lettre de M. de Saint-Véran à M. Bourdon, préfet de Vaucluse, 1er frimaire an XII.

Deux lettres du maire et des officiers municipaux, au sujet du serment civique, 6 septembre 1792.

Lettre de M. Tempier, d'Avignon.

Trois de M. Waton, maire, an XIII.

Quinze de M. Millin.

Sept de M. Chardon de la Rochette.

III. Varia Documenta.
Un vol. in-fol. de 343 f. chiffrés, rel. parch.

Cahiers des Etats tenus au Pont de Sorgues, le 30 mai 1582, par mandement du cardinal d'Armagnac, collégat d'Avignon et du Comtat.

Plusieurs ordonnances et règlements concernant l'administration du Comtat Venaissin, avec diverses notes de M. Tissot.

Acquisition de l'ancienne maison de ville, 1470.

L'évêque Georges d'Ornos donne à l'œuvre et fabrique de Saint-Siffrein les livres de sa bibliothèque, 1460.

Sur les priviléges des marchés de Carpentras.

Pièces relatives à la famille Tissot.

Bref concernant la précieuse relique du Saint-Clou, 11 mai 1526.

Consuls de Carpentras.

Députations et propositions de Mre Esprit d'Allemand, d.-ès-d., seigr de Châteauneuf-Redortier et procureur général du Comtat Venaissin pour l'ouverture des trois Etats dudit pays.

Etats généraux tenus en la salle haute de la maison de la Rectorie de Carpentras, par-devant Mgr le cardinal d'Aquaviva, légat d'Avignon, le 25 mai 1594. (Le procès-verbal de ces Etats-généraux a été expédié et souscrit par M. Devillario fils, secrétaire des trois Etats de cette province.)

Sur le syndicat des juges, etc.

Sur les tours de la façade de Saint-Siffrein. (Elles servaient d'arsenal.)

Bulle de Clément VIII, 5 juin 1592 (avec une note écrite et signée de la main de M. Fornéry, constatant que cette bulle n'a jamais été publiée ni enregistrée aux actes de la Cour majeure).

Ordinationum apostolicarum Comitatus Venaissini ad Sacrosanctam Romanam Ecclesiam pleno jure spectantis auctoritate SS. D. N. D. Clementis VIII editarum lib. 1us et 2us.

Mémoire rédigé par M. l'abbé de Sade, sur la validité des actes faits dans le Comté Venaissin par les comtes de Toulouse, Raymond et Alphonse, depuis 1229 jusqu'en 1271.

Mémoire contre les officiers de la Chambre, au sujet des eaux du terroir de Mazan.

Mémoire pour la ville d'Avignon, concernant les prétentions élevées contre le recteur du Comtat Venaissin, siégeant à Carpentras.

Mémoire des pièces qui peuvent servir à prouver que la moitié du lieu de Saint-Saturnin du Teil (du diocèse d'Apt) et de son territoire fait partie du Comté Venaissin, et appartient au pape et au saint-siége apostolique.

Acquisizione del Contado Venaissino alla Chiesa (ex libro Rector.)

Excerpta ex libro Audientiæ Rectoriæ, 1617-54.

Mémoires tirés des archives du pays.

Ex Libro nuncupato Aureo qui continet proprietates, feuda, etc., *comitis Tolosæ in Comitatu Venaissino.*

Ex libro Homagiorum, etc. 1363-1675.

Instruction remise à Mrs de la Bastie et Rolerii, députés aux pieds d'Alexandre VIII, par l'assemblée des trois Etats, 1689.

Notes sur le *Livre rouge des comtes de Toulouse*. (Ces notes sont extraites par M. Tissot des manuscrits de M. Curel, notaire. Voyez, pour la description et la date du *Livre Rouge*, le n° 534, t. Ier, p. 343 du présent catalogue.)

IV. Choix de différentes pièces recueillies par M. l'avocat Tissot.

4 vol. in-fol., rel. parch.

Le tome Ier, de 1096 f., commence par un acrostiche en l'honneur de Carpentras ; il contient, sur l'histoire des consuls de cette ville, un grand nombre de pièces, notamment les suivantes : *Mémoire intéressant rédigé par M. Valoris, avocat, sur l'établissement et les prérogatives des consuls de Carpentras ; Notices relatives au consulat de la ville de Carpentras, par*

M. Cottier fils, avocat (impr. en 1786); *Additions aux Notices sur le consulat*, etc.; *Notes* à la suite de ces *Additions; Fastes consulaires* de Carpentras, depuis l'an 1269 jusqu'au 22 juin 1790, époque où les anciennes municipalités furent supprimées. On trouve dans ce même volume les sommaires ou extraits des principales délibérations de l'ancien Conseil de ville; plusieurs bulles et ordonnances des vice-légats; quelques arrêts du parlement de Toulouse; de nombreux règlements de police (la plupart impr.); des documents sur les établissements d'instruction publique, sur l'hôpital, etc.; un Mémoire (impr.) sur le Septier appartenant à l'évêque; quelques lettres et discours, etc.

Le tome IIe, consacré en grande partie aux matières judiciaires, contient plusieurs décisions de la Rote; un grand nombre de mémoires ou consultations; des bulles et règlements touchant l'administration de la justice; beaucoup de pièces concernant l'histoire des églises du diocèse, les droits de l'évêque et les revenus de tous les biens ecclésiastiques; une Vie du cardinal Jacques Sadolet (sans nom d'auteur); un sermon prêché par l'évêque d'Inguimbert le jour de Noël 1750 (ce discours, tel que nous le possédons, est indigne de la plume de notre savant prélat; il a été sans doute recueilli par un auditeur ignorant, dont la mémoire était fort infidèle); des mémoires, bulles, ordonnances et règlements concernant les juifs; le cérémonial observé à l'entrée des évêques, des recteurs et autres personnages.

On trouve dans le tome IIIe un grand nombre d'ordonnances et règlements des vice-légats sur le jeu, la chasse, le prix du sel, etc., etc.; un Recueil de bulles, titres et documents concernant les priviléges de la ville de Pernes (impr. 1737); Règlement portant homologation des statuts de Monteux, 1775; un Mémoire sur les priviléges, exemptions, franchises, libertés et droits accordés par les rois de France aux habitants du Comté Venaissin (impr.); des recherches sur le franc-alleu général du Comtat Venaissin, etc.

Tome IVe. Ce volume contient, sans ordre, une foule de pièces diverses; et d'abord : *Abrégé des maximes générales qui servent de règle dans les principales matières du Droit* (fait en 1771). *Cours d'études du Droit, ou traité du Droit en abrégé, formant le précis des Institutes de Justinien et des lois civiles par Domat, avec différentes observations des commentateurs ou des*

auteurs qui ont écrit dans les différents genres des matières y contenues (117 pages chiffrées.) Viennent ensuite de nombreuses consultations des plus célèbres avocats du pays, et quelques pièces concernant le jansénisme, les parlements, les jésuites, les monnaies, etc. L'éloquence et la poésie occupent une grande partie de ce recueil. On y trouve notamment :

Discours prononcé à l'Académie française à la réception de M. l'abbé Arnaud, et délibération des trois Etats du Comté Venaissin, 1771. (Impr.)

Article nécrologique sur l'abbé Arnaud, abbé de Granchamp, de l'Académie française et de celle des Belles-Lettres (extrait du *Journal de Paris*, du 13 décembre 1784).

Discours à l'Académie française, de M. Target, reçu à la place de M. Arnaud.

Réponse du duc de Nivernais à M. Target.

Discours prononcés à l'Académie française, à la réception de M. l'abbé Maury, 27 janvier 1785 (imprimés par ordre de l'assemblée des trois Etats du Comté Venaissin).

Discours adressé à Mgr Jos.-Fr. de Gualtieri, évêque de Vaison, par M. Thomas Poyol, avocat, 1703.

Panégyrique de Saint Louis, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de l'Académie française, par M. l'abbé Fournier, 25 août 1709 (copié sur l'imprimé).

Discours sur l'amour de la patrie, prononcé à la rentrée du parlement de Provence, le 1er octobre 1766, par M. de Colonia, avocat général.

Discours du même sur l'influence de la justice, 1er octobre 1767.

Discours en vers sur l'inauguration du portrait de Pie VI dans la salle de l'assemblée des Etats de la province, à Carpentras, lu par M. de Guilhermier, consul de Bollène, le 26 avril 1780.

Josepho Benio ex comitibus Castillionis Aldobrandi, novo carpentoracten. episcopo, Mopsus et Thyrsis (églogue latine par L.-F.-A. Barret, alors élève du séminaire ; impr.).

Eloge du pape Pie VI, prononcé par l'abbé Barret dans l'église du collége, 15 mars 1781. Note sur les autres ouvrages du même auteur.

Discours de M. d'Astier, à l'inauguration du portrait de Louis XVI, 18 mai 1783.

Ode composée par François-Ignace Morénas, sur l'inauguration du portrait de Louis XVI donné à la ville d'Avignon. (Impr.)

Bref de Pie VI en accordant son portrait à la ville d'Avignon, mai 1778.

Lettre de remerciement des consuls et assesseur.

Poésies de M. d'Augier, ancien officier de Marine : *Compliment à Madame son épouse née de Lirac ; l'Esprit du siècle, ode au pape Pie VI ; (Lettre de Mgr l'archevêque de Paris à Madame d'Augier) ; Ode à Frédéric II, roi de Prusse ; (Réponse du roi de Prusse) ; Lettre au comte de Hersberg, ministre de Prusse ; (Réponse) ; Ode sur la paix de Hubertsbourg, en* 1762.

Epître à Duplessis, peintre, sur le portrait du roi exposé cette année au Louvre. (Cette pièce de vers, dont l'auteur est M. Nodille de Rosny, a été imprimée à Paris, 1775).

A mon fils, poëme, par M. Royou, avocat à Quimper. (Inséré dans l'*Année littéraire* de 1785, n° 3, page 205).

Plaidoyer en vers.

La peinture du pays d'Adiousias par le comte de Modène, (satire fort piquante des mœurs contadines. Esprit, comte de Modène, né à Sarrians près de Carpentras, le 16 novembre 1608, mourut en janvier 1670 ; il eut de Madeleine Béjard, fille d'un bourgeois de Paris, une fille nommée Françoise, que Molière épousa le 20 février 1662. Voyez la *Biogr. univers.*, tome XXIX, page 196, et la *Biogr. vauclusienne*).

Le Siècle d'or, poëme, avec un compliment au roi, par M. le Camus, premier président à la Cour des aides.

Œuvres mêlées dédiées à Mgr le maréchal de Villars, gouverneur de Provence : Epître au maréchal de Villars ; Harangue au même sur la bataille de Malplaquet ; Lettre au roi ; Harangue au roi ; Lettre à Madame de Maintenon ; Harangue à l'archevêque d'Arles, pendant la disette qui affligeait son diocèse ; Lettre pour une dame convertie à la foi catholique ; Lettre à une héroïne ; Harangue à l'évêque d'Orange ; Lettre à Mlle Daleirac sur la curiosité qu'elle a témoignée de voir les ouvrages de l'auteur ; Harangue à l'évêque de Nimes ; Lettre à Mgr l'évêque de Nimes ; Eloge du duc de Berwick, maréchal de France ; Harangue pour Mme de Taulignan, religieuse au couvent de St-Augustin de Valréas ; Lettres aux dames religieuses du même couvent ; sur la Prédestination ; Tableau de l'inconstance du sexe ; Pour Mgr l'évêque de Cavaillon ; Lettre de Mgr Fiesqui, archevêque de Gênes ; Ha-

rangue au roi d'Angleterre; Harangues à notre Saint Père le Pape; Plainte d'un amant à sa maîtresse: Harangue au roi; Harangue à Mgr le duc de Vendôme; Compliment au roi; Harangue à la reine d'Angleterre; Lettre anonyme aux évêques de France qui n'ont pas accepté la constitution *Unigenitus*; Compliment fait par Mlle d'O'Connor à Mgr l'archevêque d'Avignon, pendant sa visite pastorale à Roquemaure; Lettre d'un gentilhomme qui, par sa persuasion, a déterminé une demoiselle à pencher plutôt pour la religion catholique que pour la secte de Calvin.

Deux satires de Gilbert.

Deux romances de Berquin.

V. Monuments sur le Comtat Venaissin et la ville d'Avignon, relatifs 1° aux occupations de ces Etats depuis le traité de Paris, du mois d'avril 1228 (1229), par les comtes de Toulouse, par Alphonse de Poitiers, gendre de Raymond VII, et par les rois de France; 2° aux restitutions respectives du Comtat et d'Avignon par Philippe-le-Hardi au pape Grégoire X, en février 1274; par lettres patentes de Louis XIV, du 31 juillet 1664, au souverain pontife Alexandre VII; par une déclaration de Louis XIV, du 3 novembre 1689, au pape Alexandre VIII; par lettres patentes de Louis XV, du 10 avril 1774, au pape Clément XIV; avec tout ce qui s'en est suivi jusqu'au 4 décembre 1777.

Un vol. in-fol., rel. parch.

Ce titre est imprimé; la plupart des pièces contenues dans le recueil sont manuscrites.

Acquisitio Comitatus Venaissini pro sancta Ecclesia, par M. Rolery, avocat.

Mémoire historique concernant le Comtat Venaissin et la ville d'Avignon, par le même auteur.

Mémoire sur la validité des actes faits par les comtes Raymond de Toulouse et Alphonse, gendre de Raymond VII, depuis 1229 jusqu'en 1271 (rédigé par l'abbé de Sade).

Homagia et juramenta fidelitatis anno 1274.

Extrait authentique du procès-verbal fait en l'année 1274, concernant la restitution de la terre du Venaissin par Philippe-le-Hardi au pape Grégoire X.

Liste de nobles cités dans l'Hommage au pape Grégoire X des villes et lieux de la terre du Venaissin, lors de la restitution par le roi Philippe-le Hardi, en février 1774.

Fragment de l'ouvrage de M. de Monclar pour établir la souveraineté du roi sur le Comtat et la ville d'Avignon.

Mémoire des droits du Pape et du roi de France sur la ville d'Avignon et le Comtat Venaissin, par M. Calvet, juge de Villeneuve-lez-Avignon, 1662.

Mémoire sur la prise d'Avignon par le roi Louis XIV, en 1662, etc.

Lettres patentes du 1er juin 1768 sur la réunion de la ville d'Avignon et du Comté Venaissin à la Provence, etc.

Relation de ce qui s'est passé lors de la réunion du Comtat et de la ville d'Avignon à la couronne de France, 1768. (Ecrite par M. Floret père, docteur ès droit et avocat). Etc., etc.

Ce volume contient en outre les édits des rois de France, les arrêts du Parlement et tous les autres actes concernant l'administration civile et judiciaire du Comtat, pendant sa réunion à la France; comme aussi les bulles, brefs et ordonnances pour le rétablissement du gouvernement papal; les privilèges accordés au Comtat Venaissin et à la ville d'Avignon par les rois de France, jusqu'à Louis XVI; plusieurs discours et pièces de vers de circonstance, notamment: les poésies adressées par M. Léonard-Melchior de Tournefort, curé de Villes, aux papes, aux vice-légats et autres personnages; *Raccolta di alcune cose poetiche pubblicate in occasione di essersi festeggiata la gloriosa esaltazione di nostro signore Clemente XIV, da Vincenzio Patrizj* (impr. Perugia, 1769, in-4o); vers de M. de Saint-Véran, vice-recteur; de François Anselme, doyen de Saint-Pierre d'Avignon; de Melchior et de Gaspard Melle; de M. Bouscarle, etc.

VI. Titres et documents concernant l'Archidiaconat du Chapitre de Carpentras.

Un vol. in-fol. de 656 f. écrits, rel. parch.

Joseph-Hyacinthe de Bournareau, dernier archidiacre et vicaire général official de l'évêque de Carpentras, mourut le 8 avril 1799. Il avait commencé à former ce registre en 1780, et le confia, quelques jours avant sa mort, à M. l'abbé Durand, ancien chanoine de la même église. Ce dernier le remit à M. l'avocat Tissot, le 12 juillet 1813.

On trouve dans ce recueil :

Catalogue des évêques de Carpentras.

Chapitre de la cathédrale.

L'archidiacre et sa maison.

Prébende de Loriol.

Chronologie des papes et des conciles.

Carte topographique de Loriol. Delineabat et offerebat L. L. L., Laurioli parochus.

Bulla Pii papæ VI, 6e nonas octobris 1778.

Statuts pour le lieu de Loriol, du 2 mai 1772. (Impr.)

Trois lettres autographes de M. de Fortia, des 20 oct., 16 nov. 15 déc. 1787, sur Laurent et Louis de la Salle, successivement archidiacres de Carpentras.

Extrait des procédures faites pour la maison de noble Alexandre Durandy, achetée par messire Antoine-Barbe de Fougasses de la Rouyère, archidiacre, 1702.

Fondations et donations faites, le 6 février 1728, par messire Antoine-Barbe de Fougasses de la Rouyère, archidiacre. Il fonde notamment un diacre dans l'église cathédrale, et donne sa maison pour servir d'habitation aux archidiacres, ses successeurs.

Testament de messire Antoine-Barbe de Fougasses de la Rouyère, du 21 août 1730.

Accord passé entre le prieur de Loriol et celui de Meyras, au sujet des limites, le 14 juillet 1620.

Transactions diverses au sujet de la dîme de Loriol.

Etat des revenus et charges du chanoine archidiacre.

Arrentements et baux à ferme.

Visitationes ecclesiarum Laurioli et Meyrassii, 1617-1741.

Sur le service divin à Loriol.

Réparations faites à l'église, etc.

Inventaires des effets appartenant à la paroisse de Loriol.

Mémoire des reconnaissances faites par la communauté des juifs en faveur de l'archidiaconat, 1743.

Reconnaissances de l'archidiacre en faveur des dames du monastère de Sainte-Praxède, d'Avignon. 1732 et 1739.

Consultations touchant le droit de lods prétendu par les dames de Sainte-Praxède sur la maison de l'archidiacre de Carpentras.

Echange de directe entre l'archidiacre de Carpentras et le monastère de Sainte-Praxède, 1732.

Achats de pensions, quittances, etc.

Certificat en faveur de M. Tissot.

VII. Des nobles de robe et d'épée dans le Comtat Venaissin.

Un vol. in-fol. de 665 f., rel. parch.

Ce volume contient un assez grand nombre de pièces tant manuscrites qu'imprimées :

Ordine di Malte, informazione concernente il paese.

Mémoire. Les docteurs, avocats et professeurs créés par l'université d'Avignon ont le titre et la qualité de nobles.

Lettre de M. Giraudy sur cet objet.

Avertissement et protestations de MM. les gens de robe de la ville de Carpentras (impr. le 30 mai 1722). Mémoire sur la noblesse du Comtat, en forme de supplique, délibéré par l'assemblée des trois Etats, 17 octobre 1785.

Pièces justificatives de la noblesse et des prérogatives des avocats de Perpignan, 16 février 1744 (impr.)

Transaction passée entre les seigneurs barons et feudataires de N. S. P. le Pape, formant le second Etat de la province du Comté Venaissin, et MM. les élus des nobles et peuple formant le troisième Etat de la dite province, 17 novembre 1589 (imprimée en 1790).

Rapport de MM. les élus, 1790.

Ordonnance de M. Delci, vice-légat, sur les titres de noblesse, 4 février 1729.

Avis présenté sur la vénérable langue de Provence, contre les usurpateurs de noblesse du Comtat Venaissin. (Impr.)

Ordonnance d'Octave Gasparini, recteur, 13 mars 1726.

Rôle des seigneurs vassaux, feudataires de Sa Sainteté.

Nouvelle formule dressée par M. le marquis de Cambis touchant la création de son successeur en la charge d'élu.

Sommaire des délibérations du corps des seigneurs vassaux, de 1701 à 1789.

Noms de tous les lieux et fiefs du Comté Venaissin. (Impr.)

Rôle des seigneurs feudataires soumis à la taille du corps de la noblesse. (Impr.)

Formule des hommages, etc., etc. On trouve aussi dans ce volume les titres et généalogies d'un grand nombre de familles de Carpentras et de tout le Comté Venaissin; un recueil de lois et autres pièces relatives au droit public et particulier de la province de Languedoc en matière de nobilité ou roture dès fonds de terre (impr. en 1785); les impositions de Louis XII sur les nouveaux chrétiens descendus de tige et vraie racine hébraïque, 1512; une notice concernant l'ancienne chapelle de la Sainte-Famille sur le chemin de Carpentras à Pernes; quelques oraisons funèbres, toutes imprimées, notamment celles du Dauphin, fils unique de Louis XIV, de Louis Dauphin et de Marie-Adélaïde de Savoie, son épouse, et de Louis le Grand, Avignon, 1738; de messire Louis de la Baume, comte de Suze, par le P. Louis de Pigray, carme, 1714; du maréchal de Villars, par le P. Folard, jésuite, Arles, 1734; de Louis de Brancas, par le P. Christophe Julien, récollet, Avignon, 1751; de messire Cardin le Bret, premier président de Provence, par le P. Folard, Arles, 1734; poésies latines et françaises composées à l'occasion du sacre de Louis XV, par les Pères de Mareuil, Brumoy, Bougeant, Brillon, Breban, le Planquoys, jésuites; Oraison funèbre de Louis XVI, prononcée dans l'église métropolitaine d'Aix par M. Christine, 1814. (Impr.)

VIII. Recherches concernant diverses communautés du Comtat.

Un vol. in-fol. de 724 f., cartonné.

Des 96 pièces renfermées dans ce volume, 37 sont imprimées. Elles concernent le Pont de Sorgues, Valréas, L'Isle, Cavaillon, Mazan, Pernes, la Roque-sur-Pernes, Menerbes, Bollène, Piolenc, Sérignan, Mornas, Caderousse, Grillon, Caumont, Châteauneuf-de-Gadagne, Venasque, la chapelle de Notre-Dame-de-Vie au terroir de Venasque, Monteux et le Pré-aux-Comtes au terroir de

Monteux, Flassan, Bédoin, Caromb, Saint-Hippolyte-lez-Caromb, la Fare, la Roque-Alric, Saze, Saint-Saturnin au diocèse d'Apt.

IX. Pièces relatives à la province du Comté Venaissin. Un vol. in-fol. de 684 f., cartonné.

Descriptiuncula Avenionis et Comitatus Venaissini, cum indice geographico ; auctore Josepho-Maria Suares, episcopo vasionensi. (Impr. Lugd., 1658).

(Extrait de la *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong) : ouvrages concernant la ville d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Tableau chronologique des souverains pontifes qui ont eu sous leur domination la ville d'Avignon et le Comtat Venaissin, ainsi que des légats, vice-légats et recteurs, jusqu'à la réunion définitive de ces Etats à la France (rédigé par M. Cottier aîné, d.-ès-d. et avocat).

Notes historiques préliminaires concernant les recteurs du Comté Venaissin, par Ch. Cottier. 1228-1274. (Impr.)

Insignia Comitatus Venaissini (tableau colorié).

Registre de notoriété qui constate que la province du Comté Venaissin est un pays de droit écrit, régi par les lois romaines.

Acte de notoriété sur la nature des biens du Comtat, 26 mai 1681.

Concordats octroyés au pays et au Comté de Venisse par le cardinal de Clermont, légat d'Avignon, 31 janvier 1532.

Bulle sur l'établissement des assemblées des trois Etats du Comté Venaissin, 7 des ides de février 1376.

Bref du pape Paul V concernant l'assemblée du pays, 17 juin 1606.

Mémoire pour la communauté de la ville de Vaison.

Assemblée ordinaire du pays, 1758.

Création de Clément XIII.

Bullarium privilegiorum Comitatus Venaissini (impr. 1780, in-4o de 160 pages).

Bullarium privilegiorum civitatis carpentratensis (impr. 1780).

Pii VI Chirographum circa viarum publicarum conservationem, etc. (Impr. 1779.)

Pii VI Chirographum pro constructione novorum canalium (impr. 1779).

Sommaire n° 1. Acte de notoriété des magistrats et du barreau de Carpentras sur la nature et la qualité des biens dans le Comtat Venaissin, 26 mai 1681. (Impr.)

Conclusion du pays de Comté Venaissin, 1566, pour prendre de l'eau de la Durance et la dériver à Carpentras, etc.

Abrégé historique pour le Comtat et Avignon.

Vindiciæ Jurisdictionis Comitatus Venaissini adversus curiam Legationis Aven.

Mémoire en faveur des habitants du Comtat.

Factum sur le différend survenu au sujet de l'arrangement des chaises au parterre de la comédie, entre le viguier et les consuls de la ville d'Avignon.

Trahison des Savoyards à Avignon, 15 septembre 1443.

Relation de ce qui s'est passé lors de l'émente et de la sédition qui eurent lieu en la ville d'Avignon, le 24 avril 1539.

Bulles de divers papes concernant la ville de Carpentras.

Règlement concernant les procédures qui s'instruisent dans le Comtat *Animo remittendi*, 16 octobre 1754. (Impr.)

Mémoire instructif sur l'attentat commis contre la jurisdiction du vice-légat par M. Alançon, ci-devant juge de Valréas, etc. (Impr. 1755.)

Suppression du Mémoire précédent par ordre du vice-légat d'Avignon. (Impr.)

Déclaration du règlement du 16 octobre 1754.

Représentations des Etats du Comté Venaissin à Mgr Paul des comtes de Passionei, vice-légat, au sujet des priviléges et des jurisdictions de cette province. (Impr. Avignon, 1756).

Sommaire. Bulla Pauli III, quod Comitatensium causæ intra Comitatum, tam in prima quam in aliis instantiis, terminentur (impr.)

Rescrit de la S. Congrégation d'Avignon, du 6 septembre 1758, qui ordonne expressément au vice-légat de révoquer son règlement du 16 octobre 1754, touchant les procédures *Animo remittendi*.

Ordonnance portant révocation du règlement rendu le 16 octobre 1754, concernant les procédures qui s'instruisent avec la clause *Animo remittendi*.

Représentations faites par la ville d'Avignon au pape, au sujet des gardes aux portes de la ville, 1764.

Réjouissances pour la santé du roi Louis XV, et autres fêtes, 1744-1766, avec l'état des dépenses qu'elles ont occasionnées.

Mémoire adressé par MM. les recteurs de l'OEuvre de la Miséricorde, à laquelle est aussi uni l'hôpital des Insensés d'Avignon, à MM. les premier et second consuls de la ville de Carpentras, 22 avril 1782.

Avertissement de l'administration de l'hospice des Insensés de la commune d'Avignon, 1er vendémiaire an V. (Impr.)

Délibération prise par l'assemblée générale de la province du Comtat, avril 1758, au sujet des droits et priviléges relatifs aux jurisdictions, etc.

Séance du Conseil municipal de la ville de Carpentras, 12 messidor an XIII.

Arrêté du préfet de Vaucluse, du 29 avril 1809.

Notice sur l'hospice et pensionnat des Insensés de la ville d'Avignon. (Impr.)

Attestation tirée du cahier des comptes rendus par le trésorier du pays, en 1757, par lequel il conste qu'il a payé à MM. les juges de Saint-Pierre d'Avignon 2430 livres pour gratification.

Opposition et protestations de l'évêque de Carpentras à la confirmation des trésoriers et secrétaires du pays du Comtat Venaissin, faite en l'assemblée générale du 13 avril 1666.

Lettre de M. Sicart, contrôleur général des Finances, à M. le marquis de Cambis-Velleron, élu de la Noblesse, 6 déc. 1754.

Villes, lieux et fiefs du Comté Venaissin formant le ressort de la sénéchaussée royale érigée en la ville de Carpentras. (Impr.)

Rôle des villes et lieux du ressort du bailliage du Buis, avec les feux.

Route du Dauphiné en Provence, dans la partie qui traverse le Comté Venaissin.

Mémoire touchant la manière de procéder à l'estimation des terres que la province est obligée de prendre et d'acquérir pour l'élargissement et alignement des chemins publics de la dite province.

Mémoire de la communauté de Caderousse à Nossgrs et MMrs des trois Etats de la province du Comté Venaissin.

Requête présentée aux trois Etats par les Srs Vache, père et fils, fabricants d'eau forte à Carpentras.

Etat contenant les changements survenus au tableau des rentes et revenus de la province, postérieurement à l'année 1776, etc.

Etat actif du revenu de la province du Comté Venaissin; état passif ou dépenses annuelles de la même province.

Relation d'un combat de deux aigles contre un corbeau, à Cavaillon; présage tiré de ce combat; ode à ce sujet. (Impr.)

Délibération de l'assemblée des trois Etats, 12 septembre 1771.

Transaction entre la communauté de la ville d'Arles et la compagnie de MM. les fermiers généraux.

Mémoires et ordonnance au sujet de la contestation qui s'est élevée entre l'assemblée des Etats et la compagnie des chevau-légers de la garde du vice-légat, etc. 1744-1756. (Impr.)

Transaction entre les officiers de la Chambre du Comtat et les consuls de Malaucène, par laquelle ladite Chambre, moyennant 700 florins de rente annuelle, cède à la communauté de Malaucène les domaines directs qu'elle avait sur les possessions franches situées dans le lieu de Malaucène, pour les tenir en fief et à titre de fief; plus le four à cuire le pain.

Extrait de quelques déclarations des excès soufferts par les habitants d'Avignon et du Comté Venaissin. (Impr.)

Instructions à M. Agard, agent pour le pays du Comté de Venisse à Rome, 1567, etc.

Troisième partie du devis concernant la réparation du chemin tendant de la ville de Carpentras à celle de L'Isle, à commencer au pont qui est au dessous du cabaret de M. de Cambis, 1755.

Devis des ouvrages à faire pour construire une nouvelle route projetée de la ville de Carpentras à celle d'Apt, passant par Murs.

Mémoire de l'assemblée ordinaire du pays, tenue par Mgr l'évêque, le samedi 29 octobre 1751.

Recueil concernant la librairie d'Avignon.

Discours prononcés à l'Académie française pour la réception de M. l'abbé Arnaud, et délibération des trois Etats du Comté Venaissin. (Impr.) Carpentras, Dom.-Gasp. Quenin, 1771, in-4° de 27 pages.

Avertissement pour Sr Antoine Vitalis, marchand et habitant de Carpentras, contre Pierre Guirard, fermier général des traites foraines de Languedoc, Provence, etc. (Impr.)

Arrêt du Conseil d'Etat du roi, qui ordonne qu'à l'avenir tous livres imprimés ou gravés, soit en français, soit en latin, reliés, vieux ou neufs, venant de l'étranger, paieront, à l'entrée du royaume, 60 fr. par quintal, 11 septembre 1771.

Mémoire à consulter pour les libraires et les papetiers du Comtat, mai 1774.

Mémoire sur les droits que doivent les papiers du Comtat Venaissin à leur entrée en France, etc., rédigé par M. Ricaud de Marseille, 6 juin 1776.

Copie de la lettre de la Compagnie à M. de la Mothe, contrôleur général à Avignon, Paris, le 8 mai 1733.

Délibérations et Mémoires sur le sel, les gabelles, etc. 1781-1786.

Bordereau de l'année commune du produit des droits perçus sur les denrées et marchandises sortant du Comtat, en sus de ce que paient celles du cru et fabrique de Provence, 1786.

Etat des marchandises qui font le principal commerce d'Avignon, des droits qu'elles paient à la sortie du Comtat, suivant leur destination.

Mémoire d'un bon patriote du Comtat, d.-ès-d., résidant à Avignon, 1786.

Mémoire adressé à M. l'abbé Pierrachi, recteur du Comtat, rédigé par M. de Sibour, avocat et procureur général du Comtat Venaissin et de la Chambre apostolique, 6 janvier 1788.

Observations brièves sur un Mémoire de la Ferme générale de France, envoyé à M. le contrôleur général, et sur une lettre écrite par celui-ci à M. le comte de Montmorin, le 13 mai 1790.

Protesta del card. conte Angelo Durini, pro-presidente e prolegato d'Avignone e del Contado Venaissino, 17 giugno 1776, giorno di sua partenza. (Impr.)

Lettre écrite par le majordome, Romuald Braschi Onesti, au vice-légat Filomarino.

Idem, 25 septembre 1782.

Observations sur l'exposé fait aux Etats de cette province touchant la garance, avec les réponses auxquelles elles donnent lieu, en l'année 1786; par M. Astier Montredon, d.-ès-d. d'Avignon, habitant à Monteux.

Mémoire instructif sur la convocation des Etats généraux, sur celle du pays annuellement, sur la petite assemblée, et sur la faculté des assemblées, sans l'intervention d'aucun magistrat.

Lettre de M. Gualtery sur les vexations présentes que le député du pays fait aux officiers de la Légation, 27 septembre 1693.

Ordonnance du card. vice-légat Charles Conti, au sujet des assemblées, 5 décembre 1604.

Présentation et registre des lettres et ordres touchant l'observance des ordinaires, le sel, les juifs, les limites du territoire, etc. Janvier 1624.

Judex primarum appellationum non potest assumere cognitionem primarum instantiarum in causis submissi ex sequentibus.

Délibération sur la destitution du Sr Carichon de l'emploi d'acteur ou avocat du pays, et l'élection de M. Louis-Gabriel de Benoît, 30 juillet 1702.

Al sigre abbate Rastoni, rettore di Carpentrasso, sopra la cognizione delle cause nelle prime instanze, 18 maggio 1683.

Mémoire sur les procédures du Comtat.

Mémoire sur les causes qui prolongent les procès.

Mémoire pour abréger les procédures du Comtat.

Mémoire instructif sur les tribunaux de la Cour de Rome où étaient portées les causes des habitants d'Avignon et du Comté Venaissin.

Mémoire instructif au sujet des insinuations des donations qui ne se doivent faire par-devant les juges pédanés.

Carpentoracten. jurisdictionis signatura justitiæ pro judice ordinario carpen. contra judices inferiores ressortus facti et juris.

Copia della lettera scritta da Monsigr V. legato all' Emo sigr card. Firrao, secretario di Stato, sotto di 24 settembre 1738.

Lettre du secrétaire d'Etat au vice-légat d'Avignon, 23 janvier 1739.

Lettre de M. Lercari, vice-légat, 18 janvier 1741.

Réponse aux griefs prétendus du mémorial présenté à Son Excellence par les députés des judicatures de L'Isle et de Valréas.

Ordonnance du vice-légat sur le fait des insinuations et interpositions de décrets concernant l'office de MM. les châtelains, capitaines et viguiers du ressort de la judicature de Vauréas.

Ordonnance du vice-légat pour les insinuations des donations en faveur de MM. les châtelains de Visan, capitaine et viguier du château et lieu de Mornas, 1618.

Lettres du vice-légat au premier consul de Carpentras, sur les désobéissances de l'assemblée de 1685, sur les premières instances, les assemblées ordinaires, la confirmation de la procure, etc.

Mémoire pour les syndics de la noblesse de Provence, contre l'assemblée des communautés de la même province. (Impr.)

Transaction passée entre les seigrs barons et feudataires de N. S. P. le Pape, formant le second Etat de la province, et

MM. les élus des nobles et peuple formant le troisième Etat, 17 novembre 1589 (impr. le 22 mai 1790).

Remontrances au pape contre l'ordonnance du vice-légat, adressée le 6 avril 1783 à l'assemblée générale du pays, en suite des ordres de la sacrée Congrégation d'Avignon de Rome.

Etat des sommes à employer pour réparer les dégradations des chemins occasionnées par les eaux, septembre 1780.

Etat du grain en gerbes consumé dans les neuf aires près la porte de Mazan, par l'incendie qui éclata dans la nuit du 6 au 7 juillet 1780.

Lettres patentes du roi Louis XVI, portant confirmation des priviléges accordés par les rois de France, ses prédécesseurs, à la province du Comté Venaissin, données à Versailles, au mois de décembre 1774 (impr. en 1775).

Lettres patentes du roi, portant règlement pour les preuves de noblesse exigées dans la ville d'Avignon et le Comté Venaissin; et Arrêt du parlement de Provence (impr. 1784).

Prix proposé par les Etats du Comté Venaissin à ceux qui donneront le meilleur projet de pratique et des formalités judiciaires, etc. (Impr.) Par décision du 24 avril 1788, le premier prix a été décerné à M. Bernardi, et le second à M. Raphel, avocats.

X. Priviléges de l'Université d'Avignon. Principauté et diocèse d'Orange. Un vol. in-fol. de 804 f., cartonné.

1° Discours prononcé par François de Launay, avocat en la Cour de parlement, pourvu par le roi de la chaire de Droit français en la salle du Collége royal, le 28 décembre 1680, à l'ouverture de son cours (impr. 1681).

Notice historique sur l'Université d'Avignon, depuis son origine jusqu'au pontificat de Benoît XIV.

Avenionensis Academia 1440-1666. Liste de MM. les docteurs en droit civil et en droit canon, agrégés de l'Université d'Avignon, 1303, 1398.

Liste de MM. les docteurs, depuis l'an 1434 jusqu'en 1771.

Requêtes aux commissaires députés par le parlement de Provence à la ville d'Avignon, 1663.

Pro doctoribus causarum patronis in auditorio Sacri Palatii Apostolici, contra DD. prætensos de Collegio causarum Sacri Palatii Apostolici, Apologia. (Impr. 1676).

Avenion. Collegium.

Decretum cardinalis Columnæ præfecti, posteà confirmatum per breve Innocentii XI, 23 septembre 1684.

Extrait du livre des conclusions de l'Université d'Avignon.

Supplica del primiciero dell' Universita d'Avignone, 4 décembre 1726.

Privilegia concessa et confirmata prout legitur præsertim in litteris Innocentii VIII expeditis anno 1488 (impr.)

Breve apostolicum de nobilitate transmissibili primiceriatûs, 17 septembre 1728.

Le pape Clément XII a accordé au grand maître de Malte un bref, en date du 6 mai 1736, pour déroger à celui de Benoît XIII, du 17 septembre 1728, par lequel il accordait aux primiciers de l'Université d'Avignon la noblesse transmissible à leurs descendants. (Note de M. Tissot.)

Benedicti XIV Constitutio qua privilegium fori et conservatoriæ scholaribus professoribus, doctoribus, aliisque Universitati avenionensi addictis asseritur ; primicerii et judicum jurisdictio definitur, 6 id. octob. 1745. (Impr.)

Délibération prise par l'ordre des avocats postulants au Cours de la ville d'Avignon, le 1er mai 1759, d'une supplique présentée à ce sujet au vice légat Passionei ; et d'un rescrit ensuivi, en date du lendemain, qui accorde la demande de la majorité de MM. les avocats.

Mémoire adressé au vice-légat pour le primicier, le collége et les docteurs en droit agrégés à l'alme Université d'Avignon.

Décret en latin rendu contradictoirement en audience, le 14 mai 1759, par Mgr Passionei, vice-légat, qui confirme le précédent rescrit du 2 du mois précité dans cette affaire.

Appel interjeté par le primicier d'Avignon, le 24 mai, coram authentica persona, en Cour de Rome, contre MM. les avocats d'Avignon, d'un décret rendu, le 14 du dit mois, par Mgr Passionei, vice-légat.

Mémoires, délibérations, décrets des vice-légats, ordonnances du roi, arrêts du Conseil d'Etat, arrêts du Parlement et autres pièces, tant imprimées que manuscrites, concernant la même Université.

2° Sommaire du droit de la maison d'Orléans-Longueville sur la principauté d'Orange, et pour montrer que la maison de Nassau n'y en a et n'en peut avoir ou prétendre aucun. (Impr.)

Prospectus d'une Histoire de la ville d'Orange. (Impr.)

Généalogie de Jean de Châlons, premier prince d'Orange, etc. (Impr.)

Mémoire pour Madame la marquise de Mailly et de Neelle, princesse souveraine d'Orange, sur la demande qu'elle a formée pour être mise en possession par provision de la principauté d'Orange, etc. (Impr.)

Relation faite des affaires d'Orange par ordre de son Altesse électorale. (Impr.)

Réponse à un écrit intitulé: Relation exacte de tout ce qui s'est passé entre le parlement d'Orange et M. le comte de Dona, depuis le mois d'octobre 1657 jusqu'à présent. (Impr.)

Déclaration de Guillaume-Hyacinthe, prince d'Orange et de Nassau, avec la généalogie des descendants de Philippe-Guillaume de Nassau, octobre 1702. (Impr.)

Lettre du roi au comte de Grignan, pour lui ordonner de prendre possession de la principauté d'Orange. Marly, le 29 mars 1703. (Original contre-signé Colbert).

Lettre d'instructions au même (signée Torcy).

Pleins pouvoirs donnés par le roi à MM. Le Pelletier, d'Aguesseau, Chamillard, d'Armenonville et Roullié du Coudray, pour traiter de l'échange de la principauté d'Orange avec M. le prince de Conti, etc. 25 novembre 1702.

Contrat d'échange de la principauté d'Orange, passé entre les commissaires du roi, M. le prince de Conti et autres. 10 février 1703.

Lettres de ratification du contrat d'échange de la ville et principauté d'Orange. Février 1703.

Note de Tissot, où il est fait mention d'une bulle du pape Alexandre VII, du 26 mars 1667, d'après laquelle il est établi qu'aucun gradué de l'Université d'Orange ne pourra, sous peine d'excommunication, se qualifier licencié ou docteur dans Carpentras et le Comté Venaissin.

Charissimo in Christo filio nostro Ludovico Francorum regi Christianissimo, Clemens papa XI. 27 aprilis 1706.

Lettre de M. de Pontchartrain, le 16 avril 1710, au sujet d'un accommodement entre l'électeur de Brandebourg et le prince de

Nassau, touchant la prétention qu'ils ont l'un et l'autre sur la principauté d'Orange. (Original).

Lettre de M. de Torcy, le 21 mai 1710, au sujet des plaintes que le sieur Julien, viguier d'Orange, porte contre le sieur Brunet, juge de la même ville.

Lettre de M. de Torcy, au sujet des contestations qui se sont élevées dans le Conseil de l'hôtel de ville d'Orange, touchant le choix d'une personne pour remplir la charge de secrétaire de cette communauté. Versailles, 21 mai 1710. (Original.)

Mémoire pour établir le droit de M. le marquis de Mailly et de Néelle sur la principauté d'Orange et les autres biens de la maison de Châlon. (Impr.)

Remontrances du parlement de Provence, pour établir sa juridiction sur la principauté d'Orange. (Impr.)

Réponse du parlement de Provence au mémoire présenté au roi, au sujet de la jurisdiction en dernier ressort sur les habitants et sujets de la principauté d'Orange.

Déclaration du roi donnée à Versailles, le 30 décembre 1714, qui réunit la vallée de Barcelonnette au comté de Provence.

Arrêt du Conseil d'Etat du roi et lettres patentes sur iceluy, du 29 mai 1731, concernant la réunion de la principauté d'Orange à la province de Dauphiné. (Impr.)

Consultation de MM. Teste, Dumas et Garcin, avocats d'Avignon, pour la ville d'Orange, mise au pied du procès-verbal fait en présence des mêmes avocats. 1729.

Mémoire instructif pour la défense des droits, de la jurisdiction, de la souveraineté du roi sur une partie du territoire de la principauté d'Orange, contestée par les officiers de Sa Sainteté et les consuls de Camaret. 12 mars 1735. (Impr.)

Mémoire pour la défense de la souveraineté de N. T. S. Père le Pape, dressé par M. l'avocat et procureur général de cette Légation d'Avignon. (Impr.)

Arrêt du Conseil d'Etat du roi qui ordonne la liquidation des dettes des communautés de la principauté d'Orange, du 5 février 1749. (Impr.)

Protestation du Sr Favier, avocat et procureur général du pape.

Le chapitre et les chanoines de l'église cathédrale d'Orange représentent à N. S. P. le Pape qu'ils ont acquis, par une possession immémoriale de plusieurs siècles, le droit de nommer à tous les canonicats et prébendes vacants.

Extrait des registres du Conseil d'Etat, sur ce qui a été représenté au roi, qu'encore que le pape ait toujours usé incontestablement du droit de pourvoir aux dignités, chanoinies et autres bénéfices du chapitre d'Orange, néanmoins maître Louis de Guyran, prêtre du diocèse de Toulon, aurait prétendu que la Régale devait avoir lieu dans ce diocèse, etc. Arrêt du 20 avril 1678.

Mémoire sur le chapitre de l'église cathédrale d'Orange, sur le droit qu'il a de nommer aux canonicats de la dite église. (Impr.)

Réplique à la réponse faite aux remontrances présentées à Son Altesse Royale, envers son édit du 16 janvier 1679, par les ecclésiastiques, religieux et autres, ayant et possédant directes dans la ville d'Orange et son terroir. (Impr.)

Mémoire sur l'abbaye de Saint-André-des-Ramières au diocèse de Vaison.

Transaction entre les prêtres de Saint-Denis et Saint-Julien de Notre-Dame d'Albagnanet, le seigneur et la communauté de Rochegude, pour la rétribution de la prédication du carême. 21 mars 1700.

Transaction entre messire Jean Dumon, prieur du prieuré de Saint-Denis et Saint-Julien de ce lieu de Rochegude, et messire François Bernard, curé dudit lieu. 29 septembre 1757.

Transaction passée entre M. l'illustre seigneur Jules-César des comtes de Rezollio, recteur du Comtat Venaissin et prieur moderne du prieuré de Saint-Denis et Saint-Julien de Rochegude, et révérende personne messire Dominique-Marie Benoit, prêtre et curé dudit Rochegude. 8 mars 1780.

Revenus du prieuré de Rochegude.

Vidimat de la visite pastorale faite au dit Rochegude par Mgr l'évêque d'Orange, le 10 octobre 1609, et enquête sur la secondaire.

Visite pastorale à Rochegude, le 9 novembre 1782.

Adjudication des ouvrages en maçonnerie et pierre de taille pour la restauration de l'arc dit de Marius, à Orange, le 12 juin 1809. (Impr.)

Arrêté concernant le plan de la ville d'Orange. 16 février 1812. (Impr.)

Règlement du vice-légat concernant les conseils et assemblées

publiques de la communauté de Rochegude. 16 avril 1750. (Extrait des registres de la communauté dudit lieu.)

Transaction entre Mgr Vincentini et M. Benoit, prieur et curé de Rochegude, et MM. Boyer et Sautel. 30 mars 1775.

In causa Altissimi et Eminentissimi principis cardinalis de Rohan Soubise, domini universalis et fundiarii loci et territorii Sarriani et Podii Aicardi, nec non prioris ejusdem loci ; contra dominos consules, communitatem et homines dicti oppidi Sarriani.

Défense aux habitants de Sarrians de faire paître leurs bestiaux dans la garenne appartenant au prieur et seigneur de la ville du Pont-Saint-Esprit, et, en cette qualité, prieur et seigneur foncier de Sarrians. (Extrait des registres de la secrétairerie d'Etat de la Légation d'Avignon, du 6 mai 1775). (Impr.)

Recherches sur le franc-alleu général du Comtat Venaissin, sur le franc-alleu particulier de Sarrians et d'Oppède, sur la réfutation des vœux caméraux et sur le droit des habitants du Comtat de donner leurs biens francs de cens à nouveau bail. (Impr.)

Pro communitate Opedæ contra dominum de Forbin, baronem dicti loci. (Impr.)

Mémoire pour MM. les consuls et communauté de Sarrians, dans l'affaire de la prétendue foncialité, contre Mgr l'évêque de Consérans, prieur actuel de Saint-Saturnin-du-Port, et, en cette qualité, seigneur et prieur de la ville de Sarrians, etc. (Impr.)

A MM. des Etats du Comtat, les communautés de Sarrians et d'Oppède, contre leurs seigneurs qui demandent, dans l'un et l'autre procès, la directe universelle ou le domaine direct de tous les biens situés sur leurs fiefs, et soutiennent, pour fonder leur prétention, que le Comtat est asservi à la directe universelle du saint-siége, dont ils ont acquis les droits. (Impr.)

Consultation pour le même objet, en faveur des habitants de Sarrians et d'Oppède.

Titre de la communauté de Sarrians sur le château du seigneur.

XI. Droits et prérogatives de la ville de Carpentras. Un vol. in-fol. de 775 f., cartonné.

Lettre en forme de bref adressée par le pape Pie IV aux consuls de la ville de Carpentras. Datum Romæ, apud S. Marcum, die

1[e] septembris 1564. (Cette lettre, dans laquelle le S. Père exhorte les habitants de Carpentras à persévérer dans la foi catholique, est extraite des archives de l'hôtel de ville et légalisée par M. le marquis des Isnards, maire de Carpentras. 1818.)

Acrostiche en l'honneur de la ville de Carpentras, par M. Colomb. 1785. (Manuscrit et imprimé).

Députation de Pierre Siffredi, greffier, par Mgr Charles de Conti, évêque d'Ancone, vice-légat d'Avignon, pour l'exécution de la bulle *De bono regimine*, le 3 septembre 1601.

Bulle de N. S. P. Clément VIII, *Super bono regimine*, donnée à Rome, au Mont-Quirinal, le 15 août 1592; trad. en français. (Impr.)

Bulle sur la nomination et élection des consuls, conseillers et autres officiers de la ville de Carpentras, concédée par Pierre-François Montorio, vice-légat, le 23 juillet 1607. (Impr. in-4° avec des notes manuscrites de Tissot).

Notices relatives au consulat de la ville de Carpentras, par M. Cottier fils, avocat. (Impr. de 10 pages in-4°.)

Bullarium privilegiorum civitatis Carpentoractensis. Transaction et accord entre Gaspar de Lascaris de Castelar, évêque de Carpentras, et les consuls, communautés, etc., dudit Carpentras, 1698. (Impr. de 69 p. in-4°).

Bulla Leonis papæ X, consulibus Carpent. Dat. Romæ, die XI[a] novembris, anno MDXVII, pontif. V°. (Extrait des arch. de l'hôtel de ville.)

Transaction entre l'évêque de Carpentras et les consuls et communauté de la dite ville, au sujet des eaux des égouts, du côté de la porte de Mazan, le 13 février 1783; ratifiée le 23 du même mois.

Ordres, statuts et règlements faits et dressés contre le bétail et ses gardiens, avec augmentation des peines, pour la conservation des vignes, vergers, etc. 12 avril 1610, 1644, 1656. (Impr.)

Règlements faits en divers temps pour la police de la ville de Carpentras, avec la description et division de la ville par quartiers, isles, etc. (Impr. 1715. in-4° de 35 pages).

Statuts, règlements, bulles et autres titres pour la ville de Carpentras; imprimés sous différents consulats, et réimprimés l'an 1749. (In-4° de 108 pages.)

Règlements faits en divers temps pour la police de la ville de Carpentras. (Imprimés 1750, in-4° de 52 pages.)

Note où il est fait mention d'un accord fait par-devant le card. Bichi, évêque de Carpentras, en 1632.

Inventaire des bulles, privilèges et autres documents et sentences concernant la cité de Carpentras, fait par mandement des consuls, MM. Andrieu de Seguins, noble François Gautier, Sgr de Lyrac, et Laurens Saulvaige, en l'année 1554 et le 27 octobre.

Arrêté de M. de Belisy, maire de Carpentras, concernant le commissaire voyer de cette ville. Nomination du Sr Conil. 9 juin 1813.

Procès-verbaux des serments prêtés par-devant le juge de paix par le Sr Conil, commissaire voyer, et le Sr Romette, directeur des fontaines, le 11 août et le 1er septembre 1815.

Règlement touchant les immondices et fumiers de la ville, en suite de la conclusion du double Conseil tenu le 21 décembre 1673. (Affiche impr.).

Recueil de divers titres sur lesquels sont fondés plusieurs droits et privilèges de la ville de Carpentras, imprimé sous le consulat d'illustres et magnifiques seigneurs, noble François-Régis-Joseph-Charles de Cottier, d.-ès-d. et avocat, Messire Joseph d'Inguimbert, lieutenant-colonel d'infanterie, etc., Monsieur Antoine Hyacinthe-Gaudibert, notaire. Carpentras, D.-G. Quenin, 1782, in-4°, p. LXIX et 104. 2.

Articles et clauses des baux à ferme du poids de la farine, de la boucherie, du souquet et autres impositions de la ville de Carpentras, imprimés en exécution de la conclusion du double Conseil de la ville. Carpentras, D. Eysséric, 1714, in-4° de 40 p.

Etablissement et confirmation du droit de courtage, mesurage de l'huile et droit d'équivalent, pour la ville de Carpentras, 1721. (Impr. in-4° de 2 pages, avec un tarif des marchandises).

Mémoire touchant la réparation à faire à la conduite des eaux des fontaines de la ville de Carpentras, par M. de Clapiès, de la Société royale des Sciences, inspecteur des travaux publics de la province de Languedoc. Imprimé en exécution de la délibération du double Conseil tenu le 21 mai 1718. (In-4° de 26 pages.)

Devis des ouvrages à faire pour la continuation de l'aqueduc de Carpentras jusqu'au regard de la Lanterne, et la nouvelle conduite de poterie, depuis ce regard jusqu'à la ville; par M. de Clapiès. Carpentras, 1729, in-4° de 20 pages. (Impr.)

Table des délibérations sur les eaux, du 16 juillet 1372 au 30 janvier 1750. Manuscrit.

Délibération du Conseil de la ville au sujet des concessions qu'elle donne des eaux des fontaines.

Contra concessionem regalium seu viarum factam per civitatem Carpent.

Pascal Aquaviva d'Aragona des comtes de Conversano, vice-légat, etc. Inhibitions et défenses aux consuls de Carpentras de faire aucune concession des lieux vacants, avancements dans les rues, etc. Donné à Avignon, le 17 avril 1751. (Impr.)

Inscription latine faite en 1623, et traduite en français, gravée sur une pierre placée au rez-de-chaussée de l'ermitage du pont de Serres, près de la chapelle de Notre-Dame de Santé, en mémoire de l'inondation de 1622. Autre inscription en mémoire du prodige opéré le 10 juillet 1629. (Avec des notes de Tissot).

Mandement de Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras. Donné le 25 novembre 1749. (Impr.)

Sententia definitiva Josephi-Mariæ Consalvi, auditoris Legationis avenionensis, in causa exemptionis munerum et aliarum impositionum inter nobilem L. H. de Guyon, comitem palatinum, auditorem Rotæ, et nobilem Joannam-Mariam de Marcel de Crochans, conjuges, civitatis avenionensis, agentes ex una; et consules, communitatem et renderios sive firmarios gabellarum, etc. ex alia, ob numerum duodecim liberorum. Lata die 17ª septembris 1676. Extractum ab actis Curiæ Sacri Palatii avenion.

Exemption de charges et impositions en faveur de Jean Giraud, fileur de soie, et demoiselle Jeanne-Rose Auzeraud, son épouse, attendu le nombre de douze enfants vivants, procréés de leur mariage. Avignon, le 1er avril 1756.

Note de Tissot au sujet des mémoires tenus sur la peste de 1720.

Mémoire concernant le nouveau projet sur les eaux des fontaines et sur divers embellissements de Carpentras.

Copie des lettres patentes du R. P. Claude Aquaviva, général de la compagnie de Jésus, approuvant la fondation du collége de Carpentras. Romæ, die XXVIIIª novembris MDCVII. (Avec une note de Tissot).

Transumptum seu vidimus pro Rmo episcopo carpent., de confirmatione mercati et leydæ per Raymundum, Tolosæ comitem, anno 1155, et bulla Benedicti papæ VIII, anno pontificatus XI°. Extract. de verbo ad verbum et prout jacet in libro 2° Secreta-

riatus Curiæ episcopalis Carp. et à fol. 275. Die 8ª augusti 1789. Devillario, secret. cancell.

Mandement de l'évêque de Carpentras concernant les blés apportés au marché par les étrangers. 12 septembre 1670.

Præconisationes in favorem et ad opus Curiæ episcopalis carpent. super leyda, pondere, sextaralagio et venditione averum venientium ad forum, etc. 1451, 1406, 1455. Instrumentum per Reginaldum Thome notar. factum anno et die prædictis. Excerpta copia è carta membranea existente in libro penes Archivarium Secretariatus palatii episc. per J.-J. Marc.-Sifredum Devillario, not. et cancell., die 3ª mensis aprilis 1762.

Bulla Benedicti papæ (XIII) pro confirmatione jurium episcopi, capituli et ecclesiæ carpent. ratione, mercati. Dat. Niciæ, kal. martii, pontificatus anno XI°.

Forma articulorum Romæ conventorum contra communitatem carpent. (La transaction qui s'ensuivit entre Mgr de Lascaris, évêque de Carpentras, et les habitants de cette ville, le 10 juillet 1683, a été imprimée. V. ci-dessus).

Dénominations données aux tours des remparts de Carpentras, à partir de la porte de Notre-Dame. (Extrait du livre des Conseils, 1372-1376).

Mémoire sur certains événements de la ville de Carpentras, au temps du décès du pape Clément V, 1314. (Cette pièce n'occupe que deux pages, sans nom d'auteur).

Indication sommaire de quelques bulles et actes concernant la création et la prééminence des consuls, etc. *In libro conclusionum*, aux archives de l'hôtel de ville de Carpentras. Anno 1503-1521.

Indications de plusieurs autres bulles et statuts qui se trouvent dans les mêmes archives.

Mémoire pour prouver que le souquet est un impôt onéreux aux citoyens de Carpentras, et qu'il porte préjudice au marché de cette ville, etc.

Lettre de Mgr Horace Capponi, évêque de Carpentras et recteur du Comté Venaissin, au sujet de l'élection des consuls, le 2 mai 1609. (En ital.)

Délibération du Conseil sur l'exemption du vingtain et autres charges, demandée par M. Charles de Seguins, trésorier de la Chambre apostolique, 19 mai 1603, 7 avril 1608, 5 mars 1617, 17 juin 1624, 4 novembre 1625.

Pièces qui font voir que le président de la Chambre apostolique doit payer les impôts de la ville. 1616-1625.

Sentences de l'auditeur général d'Avignon, portant commandement au juge de la Chambre de payer les impositions de la ville de Carpentras. 17 décembre 1617 et 22 mars 1618, etc.

Conclusion du 3 mai 1640, que nul ne pourra occuper qu'une seule charge ou emploi à l'hôtel de ville. Conclusion du 21 septembre 1717, par laquelle M. Gautier, trésorier, n'est point fondé à refuser de payer sa capitation, etc

Note de Tissot sur une supplique présentée par les communautés de Carpentras, Aubignan, Loriol, Monteux et Serres, à N. S. P. le Pape, pour lui demander un commissaire au sujet de l'indue exaction de la dîme faite par les prieurs de Serres et de Loriol. (Date présumée, 1489).

Publication des statuts faits en 1559, au sujet des pâturages de Loriol etc., livre des Conseils, 1er avril 1613, 1618, 1623, 1624 et 1625.

Transaction passée entre illustres et magnifiques seigneurs Messieurs les consuls de la communauté de Carpentras, d'une part, et illustre et généreux seigneur messire Dominique de Passis, seigneur des lieux d'Aubignan et de Loriol, d'autre part, au sujet des droits, privilèges et facultés que ladite communauté et citoyens de Carpentras ont dans le territoire dudit Loriol, le 30 septembre 1638. (Impr. 1717, in-4° de 30 pages.)

Statuts additionnels pour le terroir du lieu de Loriol, homologués au Parlement, le 2 mai 1772. (Impr. de 16 p.)

Rapport des experts au sujet de la division des classes dans le terroir de Loriol, pour raison du dommage commis par les bestiaux. (Impr.)

Note de Tissot sur les vœux faits par la ville de Carpentras dans les temps calamiteux.

Extrait du registre des ordonnances du vice-légat, aux archives de l'hôtel de ville de Carpentras. Lettre de Mgr Gualterio, vice-légat d'Avignon, aux consuls de Carpentras, pour qu'à l'avenir aucune délibération ne soit prise par le Conseil, dans les huit jours qui précèderont l'élection des nouveaux consuls. 8 juin 1697.

Lettre de Mgr le vice-légat au juge majeur de la ville de Carpentras, concernant les surveillants et maîtres de police, le 20 novembre 1790. (Arch. de la Cour majeure).

Délibération du Conseil, le 28 février 1751, pour demander à Rome la confirmation des priviléges de la communauté de Carpentras.

Délibération du Conseil pour donner un coadjuteur à M. Fabre, capitaine major de cette ville, le 19 janvier 1766. Note de Tissot.

Bail à ferme de la boucherie de Carpentras, du 4 août 1768.

Nomination d'un courtier pour le mesurage de l'huile, et tarif des marchandises et denrées sujettes au droit de courtage. Le 16 juillet 1771.

Extrait du bail à ferme et tarif pour le Sr Augier, de Monteux, etc.

Tarif et condition du port des paquets, ballots et marchandises par le carrosse de la messagerie d'Avignon à Carpentras, à dater du 1er juillet 1775.

Arrêt de la Cour de parlement de Toulouse, du 9 septembre 1730, portant règlement pour la conservation de la vendange. (Impr.)

Six autres arrêts du parlement de Toulouse, portant défenses de glaner dans les champs et verger, d'arrher les grains en vert, et de faire des amas de grains, 28 juin 1710 ; d'entrer dans les vignes et d'en enlever les fruits, 7 août 1710 et 27 juillet 1712 ; de laisser entrer les bestiaux dans les olivettes, 18 avril 1714 ; règlement pour l'élection des consuls des villes et communauté du Rouergue, des Cévennes et du Gevaudan, 19 septembre 1721 ; conditions de l'éligibilité, 2 octobre 1703 ; fixation de l'ordre à observer dans les élections consulaires, 17 décembre 1732. (Impr.)

Epitaphe de M. Charles d'Eymar, bienfaiteur de l'hôpital de Carpentras. (Sans nom d'auteur).

Mémoire sur la teigne qui afflige les enfants de la Charité ; présenté à MM. les recteurs de l'hospice par M. Rollandes, chirurgien, le 28 avril 1783.

Défense de prendre de l'eau au lavoir de la ville quand les fontaines publiques coulent, et de laver aux dites fontaines. Le 12 mai 1781.

Lettre du vice-légat au juge majeur de Carpentras, le 2 janvier 1782, au sujet d'un mémoire présenté par les boulangers de cette ville.

Arrêt du parlement de Toulouse, du 16 juin 1683, qui confirme les arrêts de règlement ci-devant rendus concernant les pâturages. (Impr.)

Quinze autres arrêts du parlement de Toulouse, concernant les pâturages, la chasse, les élections, le serment et les attributions des consuls, la vente des pailles, le chaume des terres, les troupeaux de chèvres, etc. 14 janvier 1684, 3 avril 1706, 19 avril 1709, 2 septembre 1709, 22 janvier 1710, 29 août 1710, 19 avril 1712, 7 décembre 1713, 13 août 1721, 24 mai 1725, 23 juillet 1723, 14 août 1738, 17 juin 1739, 21 juin 1766, 26 août 1769. (Imprimés.)

Délibération du double Conseil de la ville de Carpentras, qui cède à perpétuité à Mgr l'évêque les eaux des égouts de la ville entre la porte de Notre-Dame et celle de Mazan. 29 décembre 1782.

Projet de déclaration constatant le mode de distribuer et de faire la récolte des différentes espèces de grains dans le terroir de cette ville et autres lieux du Comté Venaissin.

Mémoire sur la visite que les consuls de Carpentras, nouvellement élus, doivent faire, suivant l'usage, à l'auditeur général. 2 mai 1781 et 26 avril 1782.

Monitorium jactationis, etc. Litteræ card. Pallavicini, à secretis status et S. Congregationis avenion. præfecti. Dat. Romæ, die 20ª martii 1782.

Attestato di Enrico Giuseppe Favier, auditore e luogotenente generale onorario della Legazione d'Avignone, li 5 lulio 1782.

Protestation des consuls de Carpentras, adressée à Mgr Filomarino, vice-légat, le 4 mai 1783.

Lettere dall' Emº Pallavicini, segretario di Stato, scritte a Mgr Filomarino, vice legato d'Avignone. Roma, 16 aprile 1783 e 21 aprile 1784.

Rescrit de la sacrée Congrégation d'Avignon, à Rome, le 13 septembre 1784, qui déboute l'auditeur général de la Légation à Avignon de la prétention de soumettre les consuls de Carpentras à lui faire visite, lors de leur élection. Datum ex ædibus Datariæ apostolicæ, die 20ª septembris.

Procès intenté à Messire de Florans, capiscol de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, pour qu'il ait à rendre les trois quarts des cierges que la province et la ville ont fournis pour les funérailles de M. le chevalier de Lauzon, second consul.

Mémoire du chanoine sacristain à Mgr l'évêque, pour demander la relaxation des dits cierges.

Second mémoire du chanoine sacristain.

Premier, deuxième et troisième mémoire adressés par le capiscol à l'évêque, pour le même objet.

Réponse faite, de la part des consuls, au mémoire présenté à l'évêque par le chanoine sacristain.

Documents et témoignages relatifs à l'usage de fournir des cierges pour les obsèques et services funèbres célébrés à Carpentras en l'honneur des papes, des évêques, des consuls de la ville, etc. (Extraits des archives de l'hôtel de ville, 1710-1783.)

Examen des questions auxquelles a donné lieu la mort de M. de Lauson, second consul de Carpentras.

Avertissement à MM. les consuls et secrétaires, pour les gabellans du Comtat. 1781.

Prospectus de l'ouvrage intitulé : *Dictionnaire de Droit municipal, par M. Durand de Maillane.* Nimes, Gaude, impr., 1785.

Projet d'accommodement proposé par Mgr Abbaty, recteur, entre l'évêque et la ville de Carpentras, au sujet des revenus de l'île de Cadenet. Conclusion du 17 janvier 1763. Ratification de la transaction, le 11 février suivant, etc. (V. aux archives le livre intitulé *Isle de Cadenet.*)

Droits des consuls de Carpentras pour assister à l'assemblée générale des trois Etats de la province, etc.

Droit que chaque particulier doit payer au poids de la farine, etc.

Rôle des étrennes données par les nouveaux consuls.

Présent à faire par la ville à Mgr l'évêque, recteur par intérim du Comtat.

Les conseillers du recteur, nommés pour un an, ne peuvent être renommés l'année suivante. (3e livre des registres de l'hôtel de ville, f. 115).

Visites faites par les consuls, après leur élection, aux divers ordres religieux de la ville.

Nomination de M. Clément aux fonctions de regrattier ou distributeur de sel à Carpentras, pour six ans, le 20 mai 1783.

Il est d'usage que le regrattier, lorsqu'on passe le bail, fasse à MM. les consuls un présent de 12 livres de sucre, 6 livres de café moka et 6 livres de chocolat. (Ext. du 2e livre du journal de l'hôtel de ville, f. 42).

Election au consulat de MM. Tissot, avocat, de Guillomont et Tassis, notaire. Premiers actes de leur administration, du 1er mai au 30 juin 1785. (Extr. du livre journal).

Députation de directeur du bureau de la poste aux lettres en faveur de M. François-André Masson, 1782-1785, et renouvellement en faveur de M. Masson aîné, 1786 1788.

Délibération du bureau établi pour les affaires du Collége et du Septier. 18 mai 1785.

Lettre de M. Bernardin Ridolfi, nommé recteur du Comté Venaissin, aux consuls de Carpentras, en réponse aux félicitations qui lui ont été adressées en leur nom, par M. l'abbé Curp, agent de cette ville à Rome, le 20 juillet 1785.

Lettre des consuls de Carpentras à M. Bernardin Ridolfi, le 1er août 1785.

Gratifications accordées aux secrétaires de la mairie, pour travaux extraordinaires. 1783-1785.

Visites faites par les consuls des grains entreposés dans le local du Septier.

Franchise accordée aux habitants de Carpentras, pour les foires de Saint-Siffrein et de Sainte-Madeleine. Déclaration faite par M. Anrès, neveu, le 8 décembre 1785.

Lettre de M. Bernardin Ridolfi aux consuls de Carpentras. Rome, le 4 janvier 1786.

Lettre des consuls de Carpentras à S. E. le cardinal prince Albani, doyen du sacré collége à Rome, et protecteur de la ville de Carpentras auprès du saint-siége. 17 février 1786.

Réponse du card. Albani aux consuls de Carpentras. Rome, le 8 mars 1786.

Lettre des consuls de Carpentras au card. Albani, en lui envoyant deux caisses de vin de Rochegude et une barrique d'huile par l'entremise de M. Curp. Le 28 avril 1786.

Election aux charges municipales en 1785.

Propositions des consuls de Carpentras faites par l'organe de M. Tissot, premier consul, au Conseil municipal, dans son assemblée du 19 juin 1785. Délibérations prises à ce sujet.

Propositions faites au Conseil municipal par le même M. Tissot, les 11 septembre 1785, 12 février et 3 mai 1786.

Double Conseil tenu le 3 mai 1786.

Etat de la population en l'année 1793.

Tableau métrique ou rapport des anciens poids et mesures de la ville de Carpentras avec les nouveaux, etc., par L.-J. Boyer, de Mormoiron. Orange, impr. Bouchony, 1806.

Tableau comparatif des anciens poids de romaine en usage

dans la ville de Carpentras avec le poids décimal. Impr. Devillario-Quenin, à Carpentras. (Sans date.)

Tarif des droits à percevoir par les préposés au bureau de pesage, mesurage et jaugeage publics, établi à Carpentras, délibéré par le Conseil municipal, les 30 thermidor an X et 12 messidor an XII, etc. Approuvé par le préfet, le 1er frimaire au XIII, et par le ministre de l'intérieur, le 27 nivôse suivant. (Impr.)

Deux réponses du ministre de l'intérieur à M. Dejoly, avocat au Conseil d'Etat, au sujet du passage que M. de la Garde d'Aspremont a fait ouvrir dans la ville de Carpentras. Paris, 16 mars et 1er juin 1809.

Arrêté de M. de Stassard, préfet de Vaucluse, concernant le même passage, le 13 août 1810. (Copie authentique signée et scellée par M. de la Garde d'Aspremont.)

XII. Documents sur la Cour suprême de la Rectorie du Comtat.

Un vol. in-fol. de 552 f., cart.

Acrostiche en l'honneur de la ville de Carpentras, par M. Colomb. 1785.

Portrait du cardinal Clément de la Rovère ou du Roure, neveu du pape Jules II. (Gravure).

Notes chronologiques concernant les recteurs du Comté Venaissin. Délibération de l'assemblée générale des Etats du Comté Venaissin, le 24 avril 1788. Discours de M. le syndic en présentant l'adresse de M. Cottier. Teneur de cette adresse, dans laquelle l'auteur, en faisant hommage à l'assemblée de son ouvrage sur les recteurs, demande que le manuscrit en soit déposé dans les archives du pays. *Notes chronologiques pour servir à l'histoire des recteurs du Comté Venaissin*, recueillies par noble François-Régis-Joseph-Charles Cottier, d.-ès-d. et avocat, de la ville de Carpentras. (Cet ouvrage, dont la copie ou peut-être l'abrégé n'occupe ici que 187 feuillets, a été dans la suite considérablement augmenté par l'auteur, et publié sous le titre de *Notes historiques concernant les recteurs du ci-devant Comté Venaissin*, etc. Carpentras, J.-A. Proyet, 1806, in-8° de 440 pages).

Annales patriotiques du Comté Venaissin. Carpentras, Proyet

impr. (C'est le n° du 31 janvier 1791, contenant le tableau des recteurs jusqu'à la suppression de la rectorie, en 1790.)

Recueil des privilèges attribués aux recteurs du Comtat, au sujet de la jurisdiction qu'ils avaient dans ledit Comtat, de leurs provisions, et de ce qui peut concerner la ville de Carpentras et le pays ; le tout tiré en abrégé des archives de la Cour suprême de la rectorie, par M. Etienne Curel, avocat en la souveraine Cour du parlement de Provence, notaire apostolique de Carpentras, en 1736. (Recueil de 116 feuillets, accompagné de quelques notes de Tissot.

Règlement au sujet des marchés de la ville de Carpentras, en temps de peste, par Octavio Gasparini, recteur du Comtat Venaissin, le 29 octobre 1720. (Affiche imprimée).

Dissertation sur le sens attaché, à diverses époques, au mot *Rector* ou *Rector Provinciæ.*

Déclaration de M. Andréas Corens, greffier criminel du Comté Venaissin, au sujet du procès intenté contre Mre François Figurat, notaire. (Original sans date).

Registre incomplet qui, d'après la table qui le précède, avait au moins 300 feuillets. Les 195 feuillets qu'on trouve ici contiennent 68 pièces italiennes ou françaises, relatives la plupart à la mission de M. de Saint-Jacques, procureur général des trois Etats du Comté Venaissin, et député à Rome, en avril 1693, pour les affaires du pays. Instructions, mémoires, délibérations, bulles, etc., sur les pouvoirs et facultés de l'assemblée générale, sur le lieutenant du recteur, sur l'assistance du juge de la Chambre et la charge de lieutenant, sur le recours des rescrits de la Congrégation d'Avignon à Rome, la forme des hommages, etc.

Varii Articoli di giurisdizione accordati con vicelegato d'Avignone, e soscritti per mano di Gaspare Barresi, commissario a detto effetto. 1598.

Lettera del vescovo di Carpentra, rettore, nella quale da conto delle differenze mossegli dal vicelegato d'Avignone. (Sans date.)

Memoriale al Emo cardinale Borghesi, legato, del conto degli offizii. Alli 16 di giugno.

Lettera di Mgr Horazio Capponi, vescovo di Carpentras et rettore, a Mgr vicelegato. 16 di giugno 1609.

Lettera del medesimo, interno alla pretenzione che il rettore non dovesse o potesse autorisar taglie, etc. Alli 12 di decembre.

Ricorso alla Santita di N. P., sopra il Trattato seguito tra il

vicelegato d'Avignone ed il Rettore del Contado Venaissino, per causa della inhibizione fatta a detto Rettore di dieci casi di giuridizione. (Sans date).

Memoriale sopra la nuova forma di patente data dal generale al presente capitano de' soldati italiani. La citta di Carpentras non ha reconosciuto per governatore che il Rettore del Contado Venaissino, il capitano essendo solamente governatore delle armi, ed il Rettore, capo della giustizia.

Cinq actes de notoriété servant à prouver que le vice-légat d'Avignon n'a pas le droit de faire assigner par-devant lui le recteur du Comté Venaissin. 22 et 27 août 1608.

Due lettere di Horazio Capponi, vescovo di Carpentras et rettore, al cardinale Borghese, legato. Alli 30 di settembre 1608 (et sans date. Sur les prérogatives des recteurs relativement aux assemblées, etc.)

Hieronimo, vescovo di Cavaglione, per autorita data a bocca, promette che il vicelegato si contentara annullare e cassare tutti gli atti, processi, dichiarazioni di pene ed altre dependenzie che sono seguite sopra la scarcerazione del notario Rigord, avocando a se il detto vicelegato la causa di Vacieux et causa di detto Rigord.

Minutes de lettres d'Horace Capponi, évêque de Carpentras et recteur, au cardinal Borghèse, légat, au sujet de ses démêlés avec le vice-légat d'Avignon, sur la jurisdiction, la collation des offices, etc. 1609.

Relazione delle novita fatte da Mgr arcivescovo de' Urbino, nel suo arrivo alla vicelegatura d'Avignone, e di quanto è passato tra il vicelegato è Monsgr Capponi, governatore del Contado Venaissino, per causa di giurisdizione, etc.

Lettera di Paolo Sadoletto, vescovo di Carpentras, al card. Farnese. 22 marzo 1546. Tratta in materia del suo rettorato e delle male informazioni date contro di se, etc.

Controversa capita inter vicelegatum Avignon. et rectorem Comitatus Venaissini.

Sostanza di accordi. Copia dei dieci capi di giurisdizione del esercizio de' quali Mgr vicelegato, ex abrupto, nel principio del governo, con publica scrittura, inhibi il vescovo di Carpentras, etc.

Attestationes quibus constat Rmos dominos Rectores qui pro tempore fuerunt, concessisse et concedere solitos fuisse litteras

annexas requisitoriis ab externis judicibus et supremis curiis Galliarum dimissis et emanantibus, prout in effectu. 1596-1607.

Mémoire d'Horazio Capponi, intitulé : Tutti i Capi per liquali io posso forse essere stato accusato come vescovo di aver voluto innovare contro l'autorita della Legazione.

Altri Capi per liquali io saro stato forse accusato d'haver come rettore tentate innovazioni contro all' autorita della Legazione.

Per legatos qui retro à 26 annis fuerunt et signanter ab E^mo^ Juliano card. Sti Petri ad vincula, qui inde fuit papa Julius 2us, fuit expresse concessum quod Comitatus Venaissini gubernetur per specialem rectorem ibi personaliter residentem, etc.

Epistola auditorum Rotæ avenionensis ad Paulum V^um^, Avenione, pridie cal. octobris 1608, quod episcopus Carp. tot et tanta de novo sibi assumit prætextu recentis confirmationis privilegiorum dicti Comitatus quæ nunquam usu recepta fuerunt, etc.

Minutes de deux lettres ital., sans date et sans signaturè, mais qui sont écrites par l'évêque de Carpentras, la première au sujet de l'hôpital de Monteux, et la seconde contre le vice-légat.

Accordo di Monsignore (vescovo di Carpentras) col vicelegato, per mezzo del vescovo di Cavaglione, et la Dichiarazione particolare innanzi e doppo detto trattato, etc. (1608).

Sommario d'altri negozii per li quali, anco nel governo temporale del vescovo di Carpentras, come per eletto ed anco come rettore, si cognoscera la qualita delle sue innovazioni, etc.

De nominatione officialium. (Mémoire d'une page.)

Informatio facta in facto et in jure super facultatibus Rectorum Comitatus.

Elegia in honorem celebris Adventus ill^mi^ et R^mi^ DD. Francisci-Mariæ de Abbatibus, rectoris Comitatus Venaissini. (Sans nom d'auteur, avec des notes de Tissot).

Mémoire sur ce qui doit s'observer le jour de l'arrivée du recteur du Comtat en cette ville de Carpentras.

Statuts du Comté Venaissin, art. 221, 223, 226, 227, 255 et 176, concernant la répression des rassemblements à main armée dans les terres des vassaux, etc. Avec requête des trois Etats pour que Monseig^r^ le card. Julien de la Rovère commande que le Comté Venaissin soit gouverné, suivant l'ancien usage, par des recteurs spéciaux, résidents. (Extrait légalisé le 11 juin 1703).

Attestation que M. Jean Bertrand a été nommé, par le recteur du Comté Venaissin, premier consul des lieux de Mormoiron et

de Flassan, le 1er mai 1714, et viguier des mêmes lieux, le 25 avril 1721 ; confirmé en 1722.

Hor. Capponi, episcopi carpent., Responsio ad scripturam V. legati avenion., de jurisdictionibus præsentatam.

Gli aggravi che la citta di Carpentras desidera esser rappresentati alla santita di N. Signore, con ogni debito honore e reverentia, contro suoi signori superiori vicelegato d'Avignone et rettore del Contado Venaissino. (Original signé par les consuls et les députés de Carpentras).

Délibération du Conseil de la ville sur le départ et l'administration de Mgr Cosme Bardi, évêque de Carpentras et recteur du Comté Venaissin, le 25 août 1621. (Extr. du livre des conclusions du Conseil, signé Balbi, secrétaire.)

Memoriale del vescovo di Carpentras, sopra la bolla che Mgr Montorio, vicelegato, in recessu del governo, fece per la creazione de' consoli di Carpentras, etc.

Risposta di Mgr vicelegato al vescovo di Carpentras. Alli 2 di maggio (1607. Sur les quatre modifications faites à la bulle du vice-légat Montorio sur la création des consuls).

Memoriale del vescovo di Carpentras, rettore, al Emo card. Borghese, legato, intorno alli Ugonotti montanari di Lingadoca, i quali havendo piu d'altri industria della seta, ci s'introducono e ci hanno sempre praticato a truppe, il maggio e giugno, etc.

Lettera del vescovo di Carpentras, rettore, alla Santita di N. S. Papa, sopra la creazione de' consoli.

Lettera del medesimo al card. Borghese, legato. Alli 21 di febr. 1609.

Lettera di Mgr Jos. Ferrier, arcivescovo d'Urbino, vicelegato, al vescovo di Carpentras. Avignone, alli 21 di maggio 1608.

Lettera del vescovo di Carpentras al vicelegato. Alli 22 di agosto.

Acte requis, le 17 décembre 1607, par Mgr Horace Capponi, évêque de Carpentras, de la commission donnée par le vice-légat à Me Pierre Pascalis, notaire d'Avignon.

Information (notice historique) sur le Conseil papal, congrégation camérale composée du recteur, de son lieutenant, du trésorier, du juge de la Chambre, du juge des appellations, du juge ordinaire de Carpentras et de l'avocat fiscal. (Avec des notes de Tissot.)

Copia Regulamenti facti per Illmum et Rmum Dnum vicelegatum

Avenion., 1624, die 29ª octobris, Cosmum Bardum ex comitibus Verniæ.

Lettre missive écrite par M. Vallaty à Mgr Raspony, recteur, par ordre de Mgr le cardinal légat, sur la prétention de M. le juge de la Chambre de précéder le lieutenant du recteur. (Ital.) 12 augusto 1682.

Teneur de la lettre du 28 novembre 1682, sur ladite préséance, écrite par S. E. le card. Cybo, légat, à Mgr Raspony, recteur.

Attestation de Thomas-Augustin Fermin, greffier en chef de la rectorie, que la charge de vice-recteur du Comtat est la plus considérable après celle de recteur, comme appert des archives de ladite Cour.

Attestation de Mre J.-V. La Pimpie, prêtre bénéficier de N.-D. du Grès, ancien aumônier des recteurs Codebo et Gasparini, que lesdits recteurs ont constamment donné permission aux officiers du roi de France de faire des recrues dans le Comté Venaissin. 15 avril 1734.

Attestation de M. Fermin, greffier en chef de la rectorie, que depuis cinquante ans il a toujours vu les recteurs accorder la même permission. 17 avril 1734.

Ordonnance du recteur sur les réparations des chemins, le 2 janvier 1699.

Sententia Domini Francisci d'Andree, vice-rectoris, contra Joannam Mariam Courriasse, convictam homicidii et furti. Anno 1712, die 17ª septembris.

Illmo et Rmo Domino Azzolino Cervini rectore Carpentoracten., homicidii, pro fisco apostolico, cum Spirito-Josepho Barralet dicto le *Coquet* facti et juris Responsio (per Rolery, fisci et Cameræ apostolicæ advocatum et procuratorem generalem). Carpentoracte, 12ª maii 1736. Impr. Gasp. Quenin, 1736, in-4°.

Sententia definitiva Petri Dominici de Barbier de Jonquier, vice-rectoris, contra Spiritum Josephum Barralet nuncupatum le *Coquet*, restiarium, accusatum et convictum homicidii. Anno 1736 et die 18ª maii, etc.

Votum decisivum D. abbatis Thomæ de Gallis, nobilis romani, in Legatione Aven. auditoris et locum tenentis generalis ac judicis commissarii in causa Carpentoracten. exemptionis collectarum inter illmum et potmum D. Jos. Lud. Dominicum de Cambis, avenion. equitem, marchionem loci Avelleronis, etc., et communitatem ejusdem loci Avelleronis. (Impr. 1752, in-4°).

Le vice-recteur et les magistrats juges, avocats, etc. de la ville de Carpentras attestent que lorsqu'un débiteur fait cession de ses biens par-devant un juge compétent, cette cession est traitée et poursuivie par-devant ledit Sr juge, etc. Carpentras, le 4 avril 1754. (Acte de notoriété, signé, scellé et légalisé par Th. de Gallis, recteur du Comtat).

Lettre du card. Valenti, secrétaire d'Etat du saint-siége, à M. François-Barthélemy Esbérard, vice-recteur du Comtat, par laquelle le titre de prorecteur est donné audit Sr Esbérard, vice-recteur. Roma, 8 luglio 1750.

Lettre de S. E. le card. Pallavicino, ministre secrétaire d'Etat du saint-siége, à Mgr Jules César des comtes de Zollio, recteur du Comté Venaissin, au sujet des réjouissances faites à Carpentras à l'occasion de la naissance de Mgr le Dauphin, fils du roi Louis XVI. Roma, alli 12 decembre 1781.

Franchises du port des lettres d'Avignon à Carpentras, établie en faveur du recteur du Comtat, et confirmée par J.-C. Zollio, recteur, le 1er juillet 1785.

Table en 36 feuillets des volumes formant la collection de M. l'avocat Fermin, ci-devant chancelier de la rectorie. (Avec cette note de Tissot : *On trouvera dans mon cabinet plusieurs recueils dont cette table fait mention, qui appartenaient à M. l'avocat Thomas Poyol, originaire de Vaison, père de M. Dominique Poyol, qui a occupé la place de recteur du Comté Venaissin.*)

Attestation que les neuf volumes qui formaient la collection de M. l'avocat Fermin ont été restitués au greffe de la rectorie par ordre de Mgr Zollio, recteur du Comté Venaissin. (Ces neuf volumes sont aujourd'hui entre les mains de M. d'Olivier, ancien conseiller à la Cour impériale de Nimes, qui se propose de les donner à la bibliothèque de Carpentras.)

XIII. Renseignements sur des matières ecclésiastiques.

4 vol. in-fol., cart.

TOME Ier. Plusieurs feuillets manquaient au commencement de ce volume avant qu'il fût chiffré.

F. 1-21. Vie de Saint Siffrein et translation de ses reliques, traduite du latin en français, copie acéphale. (Cette vie a été tirée d'un ancien manuscrit du monastère de Saint-Honorat de Lerins, conservé à Paris dans la bibliothèque de M. Marescot, conseiller du roi et maître des requêtes. Elle a été publiée d'abord en latin par Vincent Barrali, *Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lirinensis*, etc. *Lugduni, P. Rigaud*, 1613, in-4°, deuxième partie, p. 130. Elle a été réimprimée en entier dans Surius, tome VI, 27 novembre, pages 620-624. Gaspard Augeri a donné du recueil de Barrali une traduction française intitulée : *Le Trésor de Lyrins, ou abrégé de la Chronologie de l'abbaye et vénérable monastère de Saint-Honorat*. Aix, Roize, 1644, in-4°.)

Aperitio capsæ beatissimi Siffredi et positio capitis et unius digitorum ejusdem beatissimi infra caput... 26 nov. 1447. Extractum ex scripturis Antonii Amadesii notarii Carpent. Josephus Vincentius Eydoux notarius subscriptus hac die 3ª januarii 1752.

Apertura et clausura capsæ Sancti Siffredi, ecclesiæ carpent. pastoris, anno 1605 et die 15 kal. junii. Extractum libro 6° secretariatus curiæ episcopalis, folio 792. Devillario secretarius, die 20ª decembris 1751.

Note de Tissot : *Voyez au commencement du présent volume la liste des évêques de Carpentras.* (Cette liste manque).

F. 22-35. Rôle des sépultures de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, du temps que Mgr le card. Bichi, évêque de Carpentras, fit faire les caveaux de cette église. Extrait du *Livre rouge* du Chapitre, le 4 oct. 1791.

Requête de l'administration du Chapitre de Saint-Siffrein, adressée à l'évêque le 5 décembre 1768, et Ordonnance de Mgr Jos. de Vignoli, évêque de Carpentras, pour que l'œuvre de la cathédrale de Saint-Siffrein ait le privilége exclusif de fournir des chaises, à la condition que le produit en sera exactement employé à la réparation des caveaux de ladite église, etc. (Original signé et scellé.)

Prix fait des caveaux du bas de l'église.

F. 36-44. Notes concernant les cloches de l'église de Carpentras et leurs inscriptions.

Prix fait de la refonte de deux cloches de Saint-Siffrein, le 6

novembre 1668. Mre Elzéar des Armands, notaire. Extrait du *Livre rouge* du Chapitre.

Police et prix fait de la refonte et de la mise d'accord de six cloches, le 7 mai 1789, entre le Chapitre de Saint-Siffrein d'une part, et les sieurs Nicolas Bouvier, François et Nicolas Rosier, lorrains, fondeurs, d'autre part. Inscriptions des cloches.

F. 45-49. Réponse (anonyme) à une dissertation (de Fornéry) où l'on entreprend de prouver qu'il y a eu des évêques à Carpentras et à Venasque en même temps. Extrait des *Mémoires de Trévoux*, de l'année 1742, tome IV, p. 2158-2172. On trouve de plus, dans les *Mémoires de Trévoux*, la dissertation de Fornéry, année 1742, tome IV, p. 1942-1954, et sa réplique contre l'anonyme, année 1743, janvier, tome Ier, p. 38-60).

F. 50-59. Immissio in possessionem administrationis prioratus Sancti Michaelis et Laurentii loci Villædei, pro R. D. Malachia d'Inguimbert, presbytero, monacho ordinis cisterciensis, anno 1727 et die 25. decembris, in loco Villædei,

Paroisses du Comté Venaissin dépendantes des évêchés de France.

Numerus animarum diœcesis Carpent. juxta commentarios Ill^mi et R^mi D. D. d'Inguimbert episcopi.

L'institution par Saint Odilon de la Commémoration des morts, que l'Eglise célèbre tous les ans, telle qu'elle est rapportée par le cardinal Pierre Damien.

Nomination de M. l'abbé Bournareau à la dignité de chanoine pénitencier et official de l'évêque de Carpentras, le 20 mai 1766.

Forme du certificat que doit délivrer l'évêque de Carpentras ou son grand vicaire, pour obtenir qu'un insensé de son diocèse soit placé à l'hospice des insensés d'Avignon. 25 octobre 1741.

F. 60-83. Extrait de l'ordonnance de Mgr Raymond Villiardy, docteur en droit, protonotaire apost., vicaire et official général de S. E. Mgr le card. Bichi, évêque de Carpentras, concernant l'administration des biens et revenus de l'hôpital de Carpentras, et portant, entre autres choses, que le procureur dudit hôpital ne prendra aucun mandement contre les débiteurs et emphytéotes de cet établissement. 10 avril 1633.

Extrait du prix fait concernant la construction du nouvel hôpital de Carpentras, conformément au plan donné par M. Antoine

d'Allemand, le 20 mars 1751. Teneur du devis. Mre Devillario, notaire soussigné.

Second devis.

F. 84-86. Copia litterarum apostolicarum in vim quarum permutatio facta est à Rmo Dno D. Mal. D'Inguimbert, archiepiscopo episcopo Carpent., unius terræ dependentis mensæ episcopalis cum alia terra à dicto Rmo Dno acquisita in territorio loci Malemortis. Datum Avenione, in palatio apostolico, die 7a oct. 1751. (Extrait de la bulle de Mgr Aquaviva, vice-légat d'Avignon, adressée au grand vicaire général official de Carpentras, en qualité de commissaire député et de conservateur de ladite mense.

F. 87-135. Bulla Benedicti papæ XIV, in qua Sanctitas Sua confirmare dignatur erectionem et fundationem Bibliothecæ Carpent. Ex typographia Gasp. Quenin, 1747, in-4°.

Testament et codicilles de Mgr Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras. Ouverture et publication dudit testament faites le 6 septembre 1757, jour de son décès, sur la réquisition des consuls de la ville et des recteurs de l'hôpital.

Nomination de M. de Saint-Véran à l'emploi de bibliothécaire, le 4 juin 1756.

F. 136-156. Acquisition de l'emplacement sur lequel est construit l'hôpital. Echange passé entre la Mense épiscopale de la ville de Carpentras et Mgr Malachie d'Inguimbert, évêque dudit Carpentras, comme privée personne, le 22 août 1755. Mre Devillario, notaire.

Mémoire des différents prix faits concernant l'hôpital, monastère des religieuses et chapelle, donnés par Mgr l'évêque, en 1752, 1753 et 1755.

Bail par lequel les Srs Astier et Héraud s'engagent à fournir à Mgr l'évêque d'Inguimbert toute la pierre de Villeneuve nécessaire à la construction du nouvel hôpital. Du 7 mars 1755.

Délibération prise par le Conseil de la ville de Carpentras, au sujet du nouvel hôpital que Mgr d'Inguimbert fait construire, en suite de l'agrément prêté par la ville dans le Conseil du 24 août 1750. Ladite communauté s'est engagée à fournir au nouvel hôpital la quantité d'eau nécessaire, par délibération du 14 avril 1751.

Délibération du Conseil de la ville de Carpentras, le 24 août 1750, touchant l'établissement du nouvel hôpital.

F. 157-173. Devis pour le balustre de fer qui doit fermer le sanctuaire de l'église de Saint-Siffrein. (Sans date).

Donation faite par Mgr l'évêque d'Inguimbert au Chapitre de l'église cathédrale de Saint-Siffrein d'une croix, de six chandeliers d'argent et de quatre reliquaires aussi d'argent, à la charge par ledit Chapitre de faire deux services perpétuels pour ledit évêque et pour M. le chevalier de la Plane, son cousin germain. Le 30 octobre 1756. Mre Devillario, notaire.

Mémoire ou état de tous les bénéfices, prieurés et chapelles que Mgr Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras, possède encore en la présente année 1757 ; avec la date des bulles ou lettres de provision.

Commissaires nommés par Mgr François-Marie des comtes de Manzi, archevêque d'Avignon, en qualité de procureur de Mgr Joseph de Vignoli, évêque de Carpentras, et les administrateurs de l'hoirie de Mgr Malachie d'Inguimbert, pour vérifier et évaluer les réparations nécessaires qu'auraient dû faire exécuter Mgr d'Inguimbert, soit au palais épiscopal et autres bâtiments le concernant, soit aux ornements des prieurés de la mense épiscopale. Avignon, le 14 juillet 1758.

Compromis entre les administrateurs de l'hoirie de Mgr, de bonne mémoire, D. Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras, et Messire Dominique-Joseph Fabre de Saint-Véran, prêtre, en qualité de procureur fondé de ses père et mère, lesquels promettent de faire régler, terminer et décider leurs demandes et exceptions respectives par un juge arbitre, et prient Mgr Joseph Vignoli, évêque de Carpentras, de vouloir être leur arbitre et compromissaire et décider leurs différends par une sentence arbitrale. (Sans date).

Mémoire présenté, le 1er février 1762, à Mgr l'évêque de Carpentras par MM. les consuls de ladite ville, afin d'engager ce prélat à faire modifier à la Cour de Rome certaines conditions que la communauté croit onéreuses au sujet de l'hôpital.

Acte de cession, rémission et donation d'une maison et de capitaux, passé par Mgr Vignoli, évêque de Forli, ci-devant évêque de Carpentras, en faveur de l'hôpital de cette dernière ville, pour subvenir à la seconde visite que les médecins font audit hôpital. Du 27 mai 1778, écrivant Mre Devillario, notaire.

Illmo et Excmo Do Avenion. Prolegato. Carpentoracten. remissionis quoad privilegium variationis fori, pro hospitale civitatis

Carpent., contra Dnum Fabre, j. u. d., ejus debitorem, et successive domicellam de Belmes, ejus viduam. Die 20a septembris 1529. (Copie du XVIIIe siècle.)

F. 174-195. Contrat de cession des 60000 livres de capitaux de pensions laissées par Mgr Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras, à la bibliothèque publique par lui fondée à Carpentras. Du 22 décembre 1757. Mre Devillario, notaire.

Nomination d'experts pour faire l'estimation de la maison de la bibliothèque, afin de pouvoir établir le neuvain qui se trouve dû au Chapitre, comme seigneur direct d'une partie de ladite maison. 22 novembre 1766.

F. 196-304. Enfants trouvés. Ordonnances et règlements des vice-légats, délibérations des trois Etats de la province et du Conseil municipal de Carpentras, suppliques, mémoires et autres pièces concernant les enfants trouvés de Carpentras et du Comté Venaissin.

F. 305-380. Pénitents noirs ou de la Miséricorde. Bulles, rescrits, règlements, priviléges, fondations, donations et autres actes concernant la confrérie des Pénitents noirs de Carpentras. (On peut consulter, pour l'histoire de cette confrérie, l'ouvrage intitulé : *Statuts, règlements et priviléges de la Confrérie des Pénitents et des Dames de la Miséricorde*, etc. (par M. le marquis de Seguins-Vassieux). Carpentras, impr. de L. Devillario, 1853, in-12.)

F. 381-387. Mémoire sur la fondation, les statuts, priviléges et revenus de la confrérie des Pénitents de Pernes, sous le titre des *Cinq Plaies de Notre-Seigneur*.

Mémoire pour le bénéfice de M. l'abbé d'Inguimbert sur le juspatronage de la maison de Massan. (Extrait du *Livre spirituel* du secrétariat de la Cour épiscopale. Messire Alexis de Massan, ancien capitaine au régiment de Quercy, était juspatron laïque d'une chapellenie fondée sous le titre de Saint-Just, dans l'église cathédrale de Carpentras.)

Notes et instructions adressées au secrétaire de l'évêché pour rechercher 1° la bulle de Constantin Herculi, recteur du Comté Venaissin, du 9 décembre 1489, en faveur de la confrérie du Saint-Esprit, donnant au prince d'amour un droit sur les danses

et charivaris ; 2° la bulle d'érection de la confrérie de la Conception par Raissoni, grand vicaire, vers l'an 1490, attribuant à cette confrérie un droit sur les secondes noces ; 3° un acte prouvant qu'en 1520 Sault était encore du diocèse de Vaison.

F. 388-480. Attestation que dans toutes les élections de supérieures dès couvents d'Avignon, et notamment dans les monastères de la Visitation Sainte-Marie, il est d'usage que le grand vicaire député par l'archevêque y préside, et qu'il y soit accompagné du secrétaire de l'archevêché qui reçoit l'acte. Avignon, le 27 mai 1750.

Lettre du cardinal de la Roche-Aymon sur le rétablissement de la discipline dans les cloîtres. Paris, le 6 juillet 1773, in-4° (imprimé avec signature et date manuscrites).

Mandement de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, qui ordonne des prières publiques pour le repos de l'âme du feu roi, Paris, le 11 mai 1774. (Impr.)

Instruction pastorale de Mgr l'archevêque duc de Cambray, sur le livre intitulé : *Explication des maximes des Saints*, etc. Donné à Cambray, le 15 septembre 1697. (Impr. in-4° de 60 p.)

Lettre de Mgr l'évêque d'Amiens à M. le procureur général du parlement de Paris, au sujet d'une lettre écrite par ce même prélat aux PP. Dominicains d'Amiens, sur laquelle le Parlement ordonne d'informer. Amiens, le 3 avril 1753. (Impr.)

Lettre de Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, à Sa Majesté Très-Chrétienne, sur le refus des sacrements aux malades d'Abbeville. (Copie manuscrite).

Avis donné par Mgr l'évêque d'Amiens aux curés de son diocèse, au sujet de ceux qui, ne s'étant pas soumis à la bulle *Unigenitus*, demandent les sacrements. (Impr. in-4° de 7 pages.)

Lettre de Mgr l'évêque d'Amiens aux curés, vicaires et autres confesseurs de son diocèse, au sujet de la rétractation que le P. Pichon, jésuite, a faite de son livre intitulé : *L'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion*. Amiens, le 9 avril 1748. (Impr. in-4° de 8 pages.)

Adhésion de Mgr l'évêque d'Amiens à l'instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris, sur les atteintes données à l'autorité de l'Eglise par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des jésuites, communiquée à tout son diocèse. Donné à Amiens, le 1er février 1764. (Impr. in-4°.)

F. 480-935. Panégyrique de Saint Agricol, par le P. Eusèbe Didier, récollet, prononcé le 8 septembre 1754, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge. (Impr. Avignon, Tournel, 1755, in-4° de 79 pages.)

Réflexions critiques et historiques sur le Panégyrique de Saint Agricol, évêque d'Avignon, avec cette épigraphe : *Oculis ægris odiosa est lux quæ puris amobilis.* (Impr. in-4° de 15 pages. Attribué à M. le marquis de Cambis-Velleron.)

Supplément aux *Réflexions critiques et historiques*, servant de réplique à la *Réponse apologétique* du P. Eusèbe Didier, récollet. (Impr. Avignon, Chambeau, 1755, in-4° de 29 pages. Attribué au même marquis de Cambis-Velleron.)

Lettres de M. Dalaric, associé des Académies de Pau et de la Rochelle, sur le *Panégyrique* de Saint Agricol par le P. Eusèbe Didier, adressées à M. de la Turnèse. (Impr. à Marseille, 1756, in-4° de 4 pages.)

Mandement et instruction pastorale de l'archevêque de Paris, touchant l'autorité de l'Eglise, l'enseignement de la foi, l'administration des sacrements, la soumission due à la bulle *Unigenitus.* (Impr. à Paris, 1756, in-4° de 80 pages, avec une note manuscrite de Tissot.)

Notice sur l'église de Prébayon.

Tome IIe. F. 1-14. Etat des revenus de la mense épiscopale de Carpentras.

Charges de l'évêché de Carpentras sous l'épiscopat de Mgr Butii.

Taxe de ce que le greffier et secrétaire de la Cour épiscopale de Carpentras pourra exiger pour les investitures et reconnaissances.

Ordonnance de Mgr Charles-François de Pelissier de Saint-Ferréol, évêque de Vaison, pour la taxe des expéditions de la chancellerie épiscopale de Vaison, 1er janvier 1783.

Taxe des dispenses de mariage et autres qui s'expédient dans la Légation d'Avignon.

F. 15-35. Copie des cent une propositions extraites du livre du P. Pascal Quesnel, condamnées par la bulle *Unigenitus* du pape Clément XI, le 8 septembre 1713.

Sur les hérésies d'Arius, de Nestorius et de Celestius, chef des Pélagiens. (Sans nom d'auteur.)

Fundatio facta per D. Besson, anno 1637, in ecclesia Carpent. Factum juris in quo concluditur solos canonicos non autem beneficiatos comprehendi in fundationibus factis favore Capituli.

F. 35-40. Copie de la sentence de Jésus-Christ, trouvée miraculeusement en l'année 1580 dans la ville d'Aquilée, et opinions émises par les juges. (Impr.)

Dictum sententiæ Jesu-Christi in archivis Jerusalem repertum. (Extrait du protocole ou livre des actes de Mre Jean Rivasse, notaire à Caderousse, 1578).

Miraculum factum per almum Petrum de Lucemburgo de quadam filia mortua. 26 aprilis 1510.

Permission d'ensevelir un pendu, donnée par Messire Paul de Thésan de Venasque, le 12 mars 1586.

Restitution de dot faite par Fiacre d'Avignon, néophyte, auparavant Mordacays Cohen, à Belle-Bottine, son épouse, lorsqu'il était juif, attendu que la dite Belle-Bottine refuse de se convertir avec son mari à la foi catholique. 7 mars 1508. (Extrait du *Livre des notes brieves* de Mre Jean Pelleterii, notaire d'Avignon, au pouvoir de Mre Vigne, notaire de la même ville, en 1784).

Affranchissement par Jacques Pellegrini, changeur d'Avignon, en faveur de Marthe, son esclave, attendu l'entrée de celle-ci dans la religion chrétienne, le 23 septembre 1435. (Folio 4 du *Livre des Etendues* de Mre Simon Girardi, notaire, coté lettre K, au pouvoir de Mre Vigne, en 1784.

F. 41-48. Recueil de plusieurs autres faits singuliers, mais sans rapport à l'histoire ecclésiastique, extraits des actes de divers notaires, notamment du manuscrit intitulé *Antiqua instrumenta veterum actorum*, appartenant à M. Curel, notaire déchiffreur, de Carpentras.

Décret de Mgr Constantin, évêque de Spolète, lieutenant et gouverneur général d'Avignon pour le cardinal Julien de la Rovère, légat *à latere*, qui oblige les juifs de Carpentras à payer annuellement et perpétuellement, à chaque jour et fête de Sainte Luce, à la confrérie de Sainte-Luce, qui est celle des tailleurs, un florin valant 24 sous, monnaie courante dans le Comtat. (Extrait du registre de Mre Reginal Thomæ, clerc et notaire impérial de l'éminent Conseil papal à Carpentras, au pouvoir de Mre Curel, licencié en droit et notaire).

Le Chapitre de Carpentras est faussement accusé de chanter le même office que les Templiers. Intimation donnée à certains chanoines membres du Chapitre de cette église, par M. Raymond Bruni, licencié en droit, chanoine de l'église d'Apt, prieur de Villes et bénéficier de l'église de Carpentras, de l'exposition par lui faite, à ce sujet, à Mgr Constantin, évêque de Spolète, gouverneur, etc. (Avec une note de M. Tissot).

F. 49-181. Défense faite dans un instrument de l'an 1363 de tenir des bestiaux devant l'église de Saint-Siffrein et devant le Sextier.

Quod in civitate avenionensi et ejus statu clerici habent facultatem testandi, exceptis tamen episcopis et religiosis.

Ordonnance de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, portant que les chirurgiens, accoucheurs et accoucheuses de cette ville, et autres personnes qui auront assisté aux accouchements des femmes non mariées, en informeront l'évêque ou son vicaire général, dans l'espace de vingt-quatre heures. L'an 1759, au mois de mai.

Transaction du 10 juillet 1683, entre Mgr Gaspard Lascaris de Castellan, évêque de Carpentras, d'une part, les consuls et communauté de Carpentras, d'autre part, au sujet de divers droits que le dit Sgr évêque prétendait avoir sur cette ville.

Demandes de paiement du droit du sextier et des autres droits de l'évêque de Carpentras, inhibitions, ajournements, etc., à l'instance des fermiers de la mense épiscopale, joint à eux l'avocat et promoteur général de l'évêché. 1730-1758. (Extrait des actes de la Cour épiscopale.)

F. 182-198. Divers arrêts du parlement de Toulouse, des 15 mai 1713, 29 avril 1724, 12 janvier 1752, concernant la mendicité, etc. — Ordonnance de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, contre la mendicité. — Rescrit de la Congrégation d'Avignon, concernant la jurisdiction temporelle de l'évêque de Carpentras, du 19 août 1684. — Titres contre l'évêque au sujet du sextier et des cosses.

F. 199-292. Neuf sermons ou panégyriques des saints. (Sans nom d'auteur.)

F. 293-367. Mémoire pour la mense épiscopale de Carpentras, sur le projet formé par la ville d'acquérir les droits de sextier,

leyde et poids appartenant à ladite mense épiscopale. Du 20 avril 1784. Réponses et répliques. — Les étrangers qui apportent des grains peuvent les déposer au sextier, 1784. — Sur la collation que les évêques de Carpentras ont coutume de donner, chaque année, le jour de Noël, après les offices, à MM. les consuls et autres officiers de ladite communauté, à l'occasion de la visite que MM. les consuls leur font en habit de cérémonie et revêtus de leur chaperon. — Prestation d'hommages et autres actes concernant le lieu du Beaucet, dont l'évêque de Carpentras est le haut seigneur. — Pièces relatives à la prise de possession de l'évêché de Carpentras par Mgr Vignoli, 1758 et 1759. (Extrait des *Actes spirituels* dudit évêché.) — Livre-journal de ce qui s'est passé depuis le départ d'Alexandre Guiccioli, recteur du Comté Venaissin, Mgr l'évêque d'Inguimbert remplissant par intérim les fonctions de vice-recteur. (Ce journal, sans nom d'auteur, va du 23 avril au 29 août 1745. — Entrée de Mgr Vignoli, le 28 juin 1759. (Imitation du *Te Deum* composée à sa louange par M. l'abbé Garcin, prêtre et bénéficier de la cathédrale.

F. 367-404. Premier établissement de la maison du Refuge ou des Filles repenties, sous le titre de Notre-Dame de la Sainte-Garde; avec l'autorisation de la fondation et les statuts de cette maison. 3 août 1697. (Extrait du 21e livre *Spirituel* de la Cour épiscopale.) — Mémoire instructif pour MM. les recteurs du Mont-de-Piété de Carpentras et des Filles repenties de cette ville, possédant les biens de Messire Paul de Joannis de Verclos, capiscol de l'église cathédrale de Carpentras. — Mémoires et comptes de la succession dudit Paul de Joannis de Verclos, lequel, par son testament du 14 avril 1710, fit plusieurs legs à la cathédrale, au Mont-de-Piété, à la maison des Filles repenties, à demoiselle Anne de Moury, et institua ses héritiers universels M. Pierre de Joannis de Verclos, son neveu, et M. Paul de Joannis de Verclos, son petit-neveu et filleul. — Visites pastorales du Mont-de-Piété, 1750. — Dedicatio et consecratio ecclesiæ monasterii monialium Visitationis B. M. Virginis hujus civitatis Carpent., die XIa aprilis 1717. (Extrait du livre 30 de la *Spiritualité* de la Cour épiscopale.) — Ordonnance de Mgr Cosme Bardi, évêque de Carpentras et vice-légat d'Avignon, du 14 avril 1626, pour l'élection des pauvres filles à marier, en exécution du testament de Mgr Capponi, évêque de Carpentras.

F. 405-416. Statuts de la confrérie de Saint-Antoine, Saint-Crépin et Saint-Crispinien, érigée dans l'église cathédrale de Saint-Siffrein, le 24 octobre 1683, confirmées par le vice-légat Nicolini, le 27 du même mois. — Election des prieurs de ladite confrérie, le 21 octobre 1742. — Notes et extraits concernant les statuts des arts et métiers de diverses villes de France, etc.

F. 417-440. Première nomination et députation d'un recteur ecclésiastique à la maison de charité sous le titre de Saint-Jean-de-Dieu, de Carpentras, suivant les dernières intentions de demoiselle Anne de Pontès, le 8 octobre 1776. — Délibération sur la translation des pauvres de la maison de charité à l'hôpital, dans le couvent des ci-devant religieuses hospitalières. Extrait des registres de l'administration municipale de Carpentras, séance du 17 ventôse an VI de la République (7 mars 1798.) Procès-verbal de la translation, le 20 ventôse suivant. — Transaction entres les RR. PP. du couvent des Carmes déchaussés de Carpentras et MM. les chanoines administrateurs du Chapitre de la cathédrale, le 3 août 1744. — Ordonnance de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, du 27 mars 1760, concernant l'adoration du Saint-Sacrement pendant les quarante heures commençant le soir du dimanche des Rameaux. — Provisio capellaniæ perpetuæ sub titulo Santi Siffredi in ecclesia cathedrali Carpent. et in majore altari fundatæ et aggregatæ, pro domino Francisco Siffredo Proyet, clerico, anno 1740, die XI[a] aprilis.

F. 441-469. Sur Saint Gens. Mémoire concernant Saint Gens, par M. Carias, curé du Beaucet. — Extrait des registres de Saint Gens. Notices curieuses remises à M. Tissot par M. Gardet, desservant la succursale du Beaucet, le 6 juillet 1780. Invention de la statue de Saint Gens entraînée par une inondation en 1780. Translation des reliques, en 1652. — Documents sur le Beaucet recueillis par M. Tissot, le 14 mai 1809. — Fondations et donations faites, en 1787, par M. Joseph-Hyacinthe de Bournareau, chanoine pénitencier de la cathédrale de Carpentras et membre de la famille de Saint Gens. — Revenu du prieuré du Beaucet en censes perpétuelles sur les emphytéoses, 1737. Mémoire servant de livre des censes des prieurés du Beaucet et de la Roque-sur-Pernes, pour M. l'abbé Tondi. — Procuration donnée à M. le président de Pélissier par Messire Guillaume Sirleti, prieur du Beaucet, prêtre, gentilhomme du cardinal Torrigiani, ministre

d'Etat de Sa Sainteté. Rome le 12 juillet 1762. — Etat des censes et directes possédées par la mense épiscopale de Carpentras dans le bourg du Beaucet et son territoire. — Hymnes pour Saint Gens. — Indulgences perpétuelles concédées par le pape Clément X à la confrérie de Saint-Gens, etc.

F. 470-542. Vingt-quatre arrêts du parlement de Toulouse, de 1684 à 1764, concernant le respect qu'on doit garder dans les églises, les prédications, les processions, l'observation du dimanche et des fêtes, les registres de baptêmes, mariages et décès, les dîmes, etc. (Imprimés.)

F. 543-577. Notice sur l'abbaye de Saint-Gilles, en Languedoc. — Note sur le titre clérical. — Sur les vœux monastiques. Causes de nullité ou cassation des vœux. — Procès-verbal de la visite faite au monastère de Sainte-Marie-Madeleine, de Carpentras, ordre de Cîteaux, le 16 janvier 1674, par D. Joachim Mathieu de la Pierre, recteur du collége de Sénanque, en la ville d'Avignon, en suite de la commission à lui donnée par Dom Blaise Leaulté, prieur de l'abbaye du Thoronet, vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Provence et dans le Comté Venaissin. — Mandement du vice-légat d'Avignon, déclarant les religieuses Bernardines de Sainte-Marie-Madeleine, de Carpentras, indépendantes de la jurisdiction de l'évêque. 2 mai 1674. — Le pape, informé des désordres qui règnent dans le monastère de ces religieuses, nomme l'évêque de Carpentras visiteur dudit monastère, suspendant pour cela l'autorité de l'ordre de Cîteaux.

F. 578-681. Mémoire informatif au sujet de la dévastation des bois de la montagne de Villes par les habitants dudit lieu. — Lettre du vice-légat d'Avignon, du 11 décembre 1760, portant de tenir un registre des lettres, règlements et ordonnances, etc. — Conseil tenu le 12 mai 1768, dans la maison commune du lieu de Villes, où il fut délibéré d'empêcher les forains d'assister aux conseils. — Réponse du syndic du corps des forains de Villes à la requête présentée par MM. les consuls dudit lieu à M. le juge baronal, le 12 mai 1772, etc. — Règlement du vice-légat Filomarino, concernant l'élection et la composition du Conseil municipal de Villes. Avignon, le 22 septembre 1780. — Mémoires, délibérations et actes divers, concernant la conservation et les ventes de bois de Villes, etc.

F. 682-690. Délibération de l'assemblée générale des trois Etats de la province du Comté Venaissin pour l'établissement d'une maîtrise de chirurgiens, le 22 août 1661. — Extrait des statuts de la maîtrise des chirurgiens de Carpentras; avec une note de M. l'avocat Tissot.

Tome IIIe. F. 1-133. Mémoire des droits seigneuriaux de l'évêque de Carpentras sur la maison consulaire de Malemort, la prison, le sergent et le garde du terroir. 1779. — Novum accapitum pro syndicis et communitate loci de Malamortis, contra episcopum Carpent., die 5a maii 1579. — Reconnaissance de la communauté de Malemort, le 5 mai 1579, en faveur de l'évêque de Carpentras (extractum ex libro recognitionum emphyteoticarum existente penes curiæ baronalis Malemortis, Ondra, notarius), etc. — Attestation de la délibération prise par le Conseil ordinaire de la communauté d'Aubignan, le 11 octobre 1778, au sujet des fours bannaux que le seigneur marquis d'Aubignan consentirait à vendre à la communauté, etc. — Etablissement de l'hôpital de Venasque. Sommaire historique, de 1715 à 1736. — Délibérations du Conseil de la communauté, du 25 octobre 1778, concernant les réparations des chapelles de l'église paroissiale, etc. — Cadastre des biens ecclésiastiques du lieu de Venasque. — Déclaration de Mres Tournefort et Capty, notaires, constatant que les communauté, manants et habitants de Venasque sont en possession de tenir et posséder tout le territoire dudit lieu en franc-alleu, etc. — Livre contenant la largeur des chemins, *riailles maires*, hauteur et distance des arbres, etc., de la communauté de Caromb; fait et dressé en l'année 1738, in-8° de 36 pages. — Pièces diverses concernant Caromb et Saint-Hippolyte, etc.

Droits et priviléges des réguliers concernant les sépultures. Mémoire présenté par le R. P. recteur de la Compagnie de Jésus à Messire Charles-François de Pelissier, vicaire official général de l'évêque de Carpentras, le 3 janvier 1742. — Attestation prouvant qu'en différents endroits du diocèse de Carpentras il y a des prieurés particuliers qui exigent les droits de dîme et autres, dans leur district, sans être obligés de contribuer aux charges de paroisse. Du 8 juillet 1757. — Traditio pallii facta per Illmum et Rmum D. Malachiam d'Inguimbert, arch. et episc. Carpent., Illmo et Rmo Francisco-Mariæ de Manzis, episc. Cavallicensi, nunc ad sedem archiepiscopalem Avenion. translato, 1747.

— Mémoire concernant la jurisdiction temporelle du grand vicaire de Carpentras. — Minute du mandement de Mgr de Béni, évêque de Carpentras, concernant les registres des baptêmes, mariages, décès. 10 mai 1781. (Impr.) — Ordonnances, mandements et autres pièces concernant les monastères de Carpentras, etc. — Mémoire justificatif pour accompagner les tableaux ou états des bénéfices-cures établis dans la vallée de Sault, diocèse de Carpentras. — Procuration donnée par Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, à M. Jean-Jacques-Siffrein Devillario, son chancelier, pour assister à une assemblée du clergé à Sault, en la partie de la Provenee, le 28 août 1759. (Pièce originale.) — Ordonnance de Mgr Vignoli, du 3 septembre 1759, portant permission de tenir une assemblée du clergé à Sault. — Protestation intimée et signifiée, le 29 septembre 1764, par Messire Joseph Constantin, prêtre de la ville de Sault, député de l'évêque de Carpentras, pour la partie de son diocèse située en Provence, afin que la dépense de la visite pastorale lui soit restituée par M. le chevalier de Tressemanes, prieur de Sault, qui y est tenu en vertu du droit immémorial qu'ont les évêques de Carpentras d'être nourris, logés et voiturés, eux et leur suite, par le prieur de Sault, pendant le cours de leur visite.

F. 134-198. Bref émané de l'autorité de l'auditeur de la Chambre apostolique de Rome, le 24 décembre 1775, en recours d'un décret rendu par le prolégat d'Avignon, le 13 novembre de la même année, formé et interjeté par les consuls de Carpentras contre la mense episcopale, au sujet de l'achèvement des travaux nécessaires pour combler les fossés de la ville, depuis la porte de Mazan jusqu'à celle de Notre-Dame. — Second bureau général, tenu, le dimanche 2 avril 1786, dans la salle de l'Œuvre pie et Compagnie de la Miséricorde d'Avignon, au sujet des insensés d'Avignon et du Comté Venaissin, etc. — Délibérations de la communauté de Sorgues, les 12 janvier et 30 mars 1783, sur les travaux à exécuter pour la rectification du cours de la rivière, sous le pont de la Sorgues, etc. — Mémoire concernant la terre de Malijay, située dans le diocèse d'Orange. — Notice relative à la famille de Chaussende de Saint-Roman, de Carpentras, qui possédait la terre de Malijay vendue à M. Légier, du lieu de Sorgues. — Chapellenie fondée dans l'église de Camaret, diocèse d'Orange, le 24 février 1669, etc. — Contrat de réduction et

abonnement aux anniversaires fondés dans l'église cathédrale de Carpentras par MM. Pierre de Méry, prêtre bénéficier de la même église, et Quintin Teysson de Bachet, citoyen de Carpentras, en l'année 1757. — Rescrit de translation des dames religieuses de Sainte-Ursule de Malaucène, donné à Rome le 16 juillet 1755, etc. — Plaintes portées au Chapitre de l'église cathédrale de Vaison par le prévôt contre M. Poyol, secrétaire dudit Chapitre. — Délibération du Chapitre de Vaison, du 6 septembre 1756. — Exposition pour vidimus de bulle apostolique, du 24 décembre 1771. Teneur de la bulle du pape Clément IV, contenant des immunités et exemptions, en faveur du clergé du diocèse de Vaison, des charges, collectes, tailles et autres impositions. Datum Viterbii, 5 idus maii, pontificatus anno 2°. — Attestation que, de tout temps, dans le diocèse de Vaison, l'évêque a joui de la moitié ou du tiers des fruits de la dîme que les habitants paient aux prieurs décimateurs titulaires.

F. 199-333. Quæstiones juris circa optionem præbendæ sive grossæ in ecclesia Sancti Siffredi Carpent., ex parte venerabilis domini Desiderii Phornarii. Signé : Robertus Michael. — Factum juris canonici in causa domini Desiderii Phornarii et domini Jacobi Philioli, canonicorum, in quo tria occurrunt : 1° cum jus optandi competat ; 2° uter sit canonicus antiquior ; 3° cui competat. Signé : Rabassa. — Discursus deliberativus de optione præbendarum per decessum vacantium, etc. — Attestation expédiée par Mes Devillario et André, notaires à Carpentras, le 23 février 1778, concernant les transactions stipulées entre les chanoines du Chapitre de Saint-Siffrein et les prêtres bénéficiers agrégés aux anniversaires, les 19 novembre 1518 et 1er décembre 1576, etc. — Accord entre MM. les chanoines du Chapitre de Saint-Siffrein et MM. Audin et Vidal, curés de la même église, le 2 mai 1772, etc. — Ordonnance de l'évêque de Carpentras, du 30 décembre 1779, qui fixe la portion congrue des curés de Saint-Siffrein. — Attestation de l'administration du Chapitre de Carpentras, touchant la table commune des curés et autres mensionnaires dudit Chapitre ; servant pour les administrateurs du collége de Carpentras, contre les chanoines et bénéficiers de Notre-Dame du Grès. (Original revêtu de la signature et du sceau de l'évêque.) Etc. — Etat général des ornements, linges et autres effets qui se trouvent dans la sacristie de la paroisse de Mazan,

en l'année 1784. — Erectio et dotatio vicariæ ecclesiæ seu curæ perpetuæ loci de Maudena, anno 1560 et die 24ª aprilis. — Ordonnance de l'évêque de Carpentras, mémoires et actes divers concernant la cure du lieu de Modène, 1726-1779. — Mémoire pour les prieurs de Méthamis, au sujet de la portion congrue du secondaire dudit lieu, etc. 1779.

Fondation du Mont-de-Piété de Monteux, le 26 août 1698, Joseph Armand, notaire; autorisée par l'évêque de Carpentras, le 4 octobre suivant. — Délibération du Conseil ordinaire de la communauté de Monteux, le 6 mars 1746, par lequel il soumet à l'arbitrage de l'évêque de Carpentras le différend survenu entre la communauté et la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, au sujet des réparations à faire à ladite chapelle. — Ordonnance de l'évêque de Carpentras pour la reddition générale des comptes du Mont-des-Grains de Monteux et le produit du reliquat versé entre les mains du trésorier de l'OEuvre de la Miséricorde. (Sans date.)

Augmentation de la rétribution de la mission fondée à Monteux, faite par M. Ignace-Thomas Bourgeois, de la ville d'Avignon, écrivant Me Pierre-Dominique Coquibus, notaire audit Monteux, le 1er février 1749. Approuvée par l'évêque de Carpentras. — Attestation du notaire chancelier de la Cour épiscopale de Carpentras, le 20 octobre 1785, concernant les droits et charges des Bénédictins du monastère de Montmajour, en qualité de prieurs du lieu de Monteux, les évêques de Carpentras n'ayant jamais contribué auxdites charges, non plus qu'à celles des prieurés de Malemort et de Velleron, bien qu'ils jouissent de la moitié des dîmes des grains et légumes, etc. — Fondation faite dans l'église des RR. PP. Observantins de Monteux par M. Joseph Villelongue, du lieu de Sarrians, le 30 mai 1733, Me Coquibus, notaire. — Révocation de la fondation. — Inhibition et commandement, instant M. l'avocat et promoteur général de l'évêché, contre le R. P. gardien des Observantins de Monteux, etc., le 20 février 1777. — Délibération du Conseil de la communauté de Monteux, le 2 juillet 1780, pour nommer des députés à l'assemblée qui doit se tenir en présence de l'évêque de Carpentras, à l'effet de terminer à l'amiable ce qui concerne les biens délaissés par les Observantins du couvent de Monteux, etc. — Attestation que, dans la communauté de Monteux, on procède à l'élection des consuls et autres officiers, sans que la présence ou assistance des syndics des forains y soit requise. Carpentras, le 30 avri

1773, etc. — Arrentement de l'ancien couvent des Observantins de Monteux, à présent à Carpentras. — Transaction passée, relativement à ce couvent, par-devant Mgr Béni, évêque de Carpentras, le 20 juillet 1780.

F. 334-358. Fondation dans l'église de Saint-Siffrein de la chapellenie de Notre-Dame de Nazareth, le 6 octobre 1499. — Inventaire des biens, rentes et revenus de la chapellenie sous le titre de Saint Siffrein. Procès intenté, en 1685, par les consuls et la communauté de Saint-Didier à M. Jean Vincens, prêtre et recteur de cette chapellenie, pour le rachat de la pension annuelle attachée à ladite chapellenie, etc. — Transaction passée, le 15 décembre 1764, entre la maison de l'Intérieur-de-Marie, de Carpentras, et la communauté de Mazan, pour l'établissement dans cette dernière ville de deux sœurs chargées de tenir les écoles gratuites. Du 15 décembre 1764. — Délibération du Conseil ordinaire de Mazan, le 31 octobre 1779, pour demander à l'évêque de Carpentras deux religieuses destinées à remplacer les sœurs de l'Intérieur-de-Marie. — Cartel de proclamations faites dans la ville de Mazan par l'autorité de M. le grand vicaire et official général, juge et conservateur des droits et émoluments de la mense, le 27 septembre 1767.

F. 358-417. Chapellenie sous le titre de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ, fondée au maître-autel de l'église paroissiale de Velleron, le 19 décembre 1551. — Authorisatio fundationis orationis appellatæ *Salve Regina*, et augmentationis fructuum capellaniæ pro domino Antonio de Campo, priori ecclesiæ Velleronis, 1555. — Verbal sur l'état présent de la maison curiale de Velleron et des ornements de l'église paroissiale, dressé à la réquisition de noble et illustre seigneur Messire Thomas-Louis-Siffrein de Blégier de Taulignan, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, procureur fondé de son frère Messire Alexandre-Flavien de Taulignan, demeurant à Rome, pourvu du prieuré de Velleron, le 4 juillet 1746. — Fondations et autres actes relatifs à l'église de Velleron. — Attestation que, dans le registre des réductions de l'honoraire des fondations faites dans plusieurs églises paroissiales du diocèse, Mgr Vignoli a procédé auxdites réductions en vertu des facultés qui lui ont été accordées par la Congrégation du Saint-Concile, etc. — Emptio annuæ et perpetuæ pensionis quindecim florenorum pro capellania choriali fundata

in ecclesia Carpent., contra consules et communitatem Sancti Desiderii, anno 1573, die 14a martii. — Procuration donnée par les habitants de la communauté de Saint-Didier aux consuls dudit lieu, avec autorisation de vendre et aliéner une annuelle et perpétuelle pension de 15 florins, monnaie courante, pour le prix de 300 florins, le 17 avril 1580. (Extrait du livre IV du secrétariat de la Cour épiscopale de Carpentras.) — Lettres patentes de l'office de juge des fiefs et châteaux de la mense épiscopale de Carpentras, données par Mgr d'Inguimbert, évêque de cette ville, en faveur de noble Jean-Joseph-François de Sibour, docteur ès droit, le 7 janvier 1757. — Lettres patentes d'avocat fiscal et promoteur général accordées par Mgr Joseph de Béni, évêque de Carpentras, à noble Jean-Pierre de Pons, docteur ès droit. — Lettres patentes de Mgr de Béni, portant nomination de chancelier et greffier majeur, en faveur de Mre Roland Devillario, notaire. (Sans date.) — Mémoire pour M. Devillario, secrétaire de l'évêché de Carpentras, au sujet d'un bénéfice simple sous le titre de Notre-Dame de l'Annonciade, fondé dans l'église paroissiale de Courthézon, diocèse d'Avignon, que des juspatrons laïques, proches parents dudit M. Devillario, voulaient procurer à M. l'abbé Devillario, son fils. (Sans date.)

F. 418-439. Procuration donnée, le 19 juin 1781, par M. Antoine de Secret de Raymond, marquis d'Eaux, en qualité de juspatron laïcal, de deux chapellenies ou bénéfices simples, fondés, l'un à Saint-Remy, diocèse d'Avignon, et l'autre, sous le titre de la Conception de la Vierge, dans la paroisse de Sarrians, diocèse d'Orange. — Decisiones favore manuum mortuarum pro amortisandis dimidiis laudimiis. — Sur les réparations à faire à l'église de Saint-Pierre de Vassols, 1790. — Autorisatio erectionis Xenodochii seu domus Misericordiæ, et approbatio statutorum per dominum Bres, advocatum procuratorem generalem, et La Rougière, vicarium generalem. Carpentoracte, die 4a aprilis 1704. — Ordonnance touchant les prêtres agrégés de l'église de Caromb, 1715. — Extrait de l'acte de fondation d'une chapelle à Pernes, sous le titre de Notre-Dame de Salut, le 17 novembre 1629. — Delibération du Conseil de Pernes, le 9 octobre 1740, sur le service de la susdite chapellenie, etc. — Ordonnance de l'archevêque d'Avignon, Mgr Ch.-Vinc. de Giovio, le 16 mars 1779, concernant la portion congrue, les fondations annexées à

la cure de Châteauneuf-du-Pape et la somme à payer au curé par l'église métropolitaine d'Avignon, etc.

F. 439-487. Règles qui s'observent pour la maison de Sainte-Ursule de Paris. — Mémoire et autres pièces concernant le couvent des Observantins de Carpentras. — Chapellenie, sous le titre de Notre-Dame de Miséricorde, fondée par M. Esprit Magnan, le 13 décembre 1689, dans la chapelle qu'il a fait construire au terroir de Villes, érigée en bénéfice perpétuel, avec juspatronage laïcal en faveur des descendants dudit fondateur, 1689, etc. — Arrentement des quartes des lieux de Villes, Méthamis et Blauvac, pour Marc-Antoine Jean, de Méthamis, etc. — Ordonnance de Mgr. Jos. de Béni, évêque de Carpentras, concernant la mission de dix ans en dix ans fondée dans l'église de Pernes, le 11 mars 1732, par Messire François-Henri Malatia, prêtre dudit lieu. — Ordonnance de Mgr de Béni qui, sur la présentation d'un indult du pape Pie VI par les chanoines de la cathédrale de Carpentras, autorise lesdits chanoines à jouir de leurs prieurés, prébendes, etc., pendant les six mois de congé qui leur sont accordés pour aller à Rome visiter les saints lieux. Du 27 septembre 1790.

Déclaration du triple et extraordinaire Conseil de la ville de Carpentras, le 1er novembre 1771, qui déclare que, conformément à l'article 9 de l'édit du roi, du mois de mars 1769, les ecclésiastiques et maisons religieuses seront soumis aux charges et impositions municipales comme les autres habitants et citoyens laïques de cette ville, excepté l'hôpital et la maison de charité. — Délibération du triple et extraordinaire Conseil de la ville de Carpentras, le 10 novembre 1771, sur la proposition faite par l'assemblée du clergé de suspendre, pendant l'espace de deux mois, le paiement du droit du poids de la farine en faveur des ecclésiastiques et des maisons religieuses. — Requête adressée au parlement de Provence par le clergé séculier et régulier de Carpentras, contre la délibération du Conseil qui soumet les ecclésiastiques aux charges et impositions municipales, etc. — Ordonnance du parlement de Provence qui suspend l'exécution de la délibération susdite jusqu'après le jugement. Lettres patentes du roi confirmant l'ordonnance du Parlement. Assignation aux consuls et à la communauté de Carpentras à comparoir par-devant ladite Cour. — Mémoire à consulter en faveur du Conseil de Carpentras. Délibéré à Aix le 6 décembre 1771. Signés : Pazery et Serraires, avocats.

Tome IVe, 375 f. Ce volume contient un grand nombre de pièces, la plupart imprimées, concernant les droits, les biens et le personnel du clergé et des maisons religieuses, de 1789 à 1815 inclusivement.

Motions à l'Assemblée nationale, avis, opinions, lettres ou circulaires, discours, adresses, proclamations, etc., 1789 et 1790.

Arrêtés du Directoire du département des Bouches-du-Rhône, 1790.

Délibérations du Directoire de la ville d'Avignon, 1790.

Délibérations du Conseil général de la commune d'Avignon, 1790.

Serment civique, exercice du culte, instruction publique, 1790 et 1791.

Arrêtés du Directoire du département de l'Hérault, 1791.

Arrêtés de l'Assemblée électorale du département de Vaucluse, 1791.

Extraits des registres des commissaires civils, députés par le roi dans les ci-devant Etats d'Avignon et du Comtat, 1792.

Délibérations du Conseil municipal de Carpentras.

Proclamation des commissaires réunis des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, sur l'organisation définitive des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze, 23 mai 1792.

Arrêtés du Directoire du département de Vaucluse.

Arrêtés du représentant Maignet, envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, an 2.

Fêtes de la Raison, de l'Etre suprême, etc.

Proclamations des représentants du peuple délégués dans les départements du Gard, de l'Aveyron, de l'Hérault et de Vaucluse, 18 et 22 brumaire an 3.

Proclamations, arrêtés et discours du représentant du peuple, Jean Debry, envoyé dans les départements de la Drôme, de Vaucluse et de l'Ardèche, 12, 20 et 30 nivôse, 2, 5 et 6 pluviôse an 3.

Arrêtés du préfet de Vaucluse, an VIII et an IX.

Mandements de l'évêque d'Avignon, du 27 pluviôse an VIII au 15 avril 1815.

XIV. Collégiale de Notre-Dame du Grès de Carpentras. Mémoires sur la cure paroissiale de Pernes.

Un vol. in-fol. de 610 f., cart., impr. et manuscrit.

Les chanoines réguliers de Notre Dame du Grès, de l'ordre de Saint-Ruf, avaient autrefois leur église et leur monastère hors de la ville, près de la porte qui, pour cette raison, est encore appelée Porte de Notre-Dame. Cette église, dédiée à la Sainte Vierge, était un monument fort ancien ainsi que le monastère, et Barbier de Valaisse, dans ses *Eloges et remarques du diocèse de Carpentras,* croit devoir en attribuer la fondation à Charlemagne. On a du moins une preuve de son existence au IXe siècle dans un privilége en faveur de l'église d'Apt, donné à Carpentras par l'empereur Louis l'Aveugle, et mentionné par Bouche dans son *Histoire de Provence*, tome Ier, p. 774 : *Actum est hoc præceptum anno Incarnationis Dominicæ DCCCXCVI, indict. XIV, apud Carpentoractensium monasterium, anno VI, regnante Ludovico glorioso rege.* Il y a apparence qu'alors ce monastère était habité par des moines de l'ordre de Saint-Benoit, puisque les chanoines réguliers de Saint-Ruf ne furent institués que dans le XIe siècle. Malgré les troubles causés par les Albigeois, ces chanoines n'avaient point quitté leur monastère; ce ne fut que dans le XIVe siècle, lorsque des troupes de brigands désolaient le Comté Venaissin et les provinces voisines, qu'ils crurent n'être point en sûreté dans leur ancienne demeure, et se réfugièrent dans l'intérieur de la ville. On leur donna pour se loger une maison située dans la rue de Notre-Dame, presqu'en face de l'ancien hôpital, et, pour célébrer leurs offices, l'église de Saint-Jean-du-Bourg, sur la place dite de Saint-Jean, où se trouve la chapelle des Pénitents blancs. Comme l'ancien monastère était trop près des nouveaux remparts, et que l'ennemi, en cas de siége, aurait pu s'y fortifier, sa démolition fut ordonnée.

Les chanoines du Grès étaient d'abord au nombre de dix; ils n'étaient plus en dernier lieu que six, dont cinq avaient des prieurés pour prébendes. Le sixième, qui était le sacristain, n'en avait point, mais il avait le droit d'opter. Deux prêtres séculiers leur étaient adjoints pour le service de la même église. Le monastère de Notre-Dame du Grès de Carpentras avait, dans le XIIIe siècle, un supérieur qui l'était en même temps du monastère

de Pernes. Ces deux maisons formaient deux titres et deux bénéfices distincts qui étaient l'un et l'autre à la collation de l'évêque diocésain. Dans la suite, le prieuré du Grès, avec son annexe de Notre-Dame de Nazareth de Pernes, ayant été mis en commende par les papes, pendant qu'ils siégeaient à Avignon, ces deux bénéfices furent possédés par divers prélats jusqu'au pontificat de Clément VIII. Par sa bulle du 3 des ides de décembre 1597, ce souverain pontife unit, du consentement de Paul-Emile Sadolet, dernier prieur commendataire, le prieuré en question au collége des Jésuites d'Avignon, pour l'entretien de quatre professeurs de théologie. Après l'abolition de l'ordre des Jésuites, le prieuré du Grès, avec toutes ses dépendances, fut annexé par le pape Pie VI au collége de Carpentras, qui était alors dirigé par des ecclésiastiques séculiers. Enfin, à la demande de l'évêque de Carpentras et des administrateurs du collége de cette ville, le pape Pie VI, par sa bulle du 30 juin 1783, supprima les chanoines réguliers et bénéfiers de Notre-Dame du Grès de Carpentras, et confirma le collége dans la possession de leurs biens. A la place des chanoines réguliers supprimés, furent établis, dans l'église cathédrale et paroissiale de Saint-Siffrein, deux chanoines confesseurs, deux prêtres secondaires et un maître des cérémonies. Cet état de choses a duré jusqu'à la réunion du Comté Venaissin à la France.

Ce recueil contient : F. 1-184. Empreinte en cire rouge du sceau de la collégiale de N.-D. du Grès : SIGILLVM COLLEGIATÆ NOSTRÆ DNÆ DE GREZO (la Vierge portée sur un nuage et entourée de rayons). — Bulla Innocentii papæ III præposito et fratribus ecclesiæ Beatæ Mariæ quæ juxta Carpentoractensem civitatem sita est. Datum Laterani, 13 calendas decembris, indictione 15, anno Incarnationis Domini 1211, pontificatus 14°. (Cette pièce et les suivantes, jusqu'au feuillet 184, sont des copies authentiques tirées des archives de la Cour épiscopale de Carpentras, pour servir aux administrateurs du collége de cette ville, contre les chanoines réguliers et bénéficiers de Saint-Ruf, dans la cause pendante au parlement de Provence, 1768-1770). — Transumptum sententiæ arbitralis et concordiæ initæ inter dominum episcopum Carpent. et dominum priorem Beatæ Mariæ extra muros et conventum ejusdem ecclesiæ, nonas decembris, anno 1237. — Institutio et collatio prioratus Sanctæ Fidei pro domino Petro Berteti, canonico regulari Beatæ Mariæ de Grezo, die 21ª septem-

bris 1496. — Nova facultas domini Petri Rayssonii, vicarii et officialis. Carpent., in domo episcopali, in galeriis super fontem, die 17ª novembris 1498. — Requisitio domini Siffredi de Pulcroquercu, prioris Sancti Felicis, anno 1505 et die 21ª aprilis. — Statutum de Grezo, anno à Nativitate 1528 et die 1ª aprilis. (Extrait des statuts de Notre-Dame du Grès, faits en 1528 par le cardinal Jacques Sadolet, prieur commendataire du Grès et évêque de Carpentras. — Collatio prioratus Sancti Felicis domino Thomæ Guillelmo, religioso conventus Nostræ Dominæ de Grezo, anno 1528, die 29ª octobris. — Collatio prioratus Sancti Laurentii pro domino Bernardo Mercerii, presbytero canonico ord. Sancti Augustini N.-D. de Grezo, die 6ª novembris, anno 1528. — Collatio prioratus Sancti Victoris pro Richardo Martino, die 9ª augusti 1529. — Prioratus Sancti Donati est ad præsentationem domini prioris de Grezo à quo dependet, et institutionem domini episcopi carpentoractensis. Item recipit mensa episcopalis quartam partem decimæ omnium granorum, *nadorum* et olei ; item pro synodo duodecim denarios. — Collatio prioratus Sancti Donati facta pro venerabili viro domino Joanne Chappe, 1536. — Collatio prioratus Sancti Felicis in territorio de Paternis pro domino Gabriele Laurentii, religioso de Grezo, anno 1550, die 15ª octobris. — Concordia super prioratu rurali Sancti Felicis de Paternis. Transaction passée en 1552 entre Monseigneur Paul Sadolet, évêque de Carpentras, et les religieux du Grez, d'une part, et Laurent Seguini, clerc de Carpentras, d'autre part, touchant le prieuré rural de Saint-Félix. — Vidimus bullarum circa præsentationem, institutionem et assensum prioratuum dependentium à monasterio N.-D. de Grezo. — Bulla Julii papæ III, data Romæ, apud Sanctum Petrum, anno 1553, 18 calendas januarii, inter alia continens unionem prioratus Sancti Felicis de Garrigiis mensæ conventuali prioratus N.-D. de Grezo. — Bulla Clementis papæ VIII, dat. Romæ, apud Sanctum Petrum, anno 1597, 3º idus decembris ; portant union au collége des Jésuites d'Avignon du prieuré de Notre-Dame du Grès et de son annexe, Notre-Dame de Nazareth de Pernes, ce collége étant soumis, comme l'ancien prieur, aux charges et à l'entretien de la conventualité. — Protestatio facta per Rmum dominum episcopum Carpent. contra dominum abbatem Sancti Rufi, anno 1597, die 17ª decembris. — Nova causa præsentationis alimentorum R. dominorum canonicorum regularium et aliorum aggregatorum

in mensa domus conventualis N.-D. de Grezo ; contra R[dam] Patrem rectorem collegii Societatis Jesu Avenion., ut priorem commendatarium prioratus N.-D. de Grezo. Anno 1633, diebus 16 et 22ª septembris, coram R[do] domino vieario et officiali generali civitatis Carpent. — Procès et sentence interlocutoire rendue par Messire le grand vicaire official de Carpentras, touchant les aliments des chanoines du Grès, 1633. — En la cause pendante pardevant la Cour de la Rote du Palais apostolique d'Avignon, entre le R. P. recteur de la Compagnie de Jésus dudit Avignon, comme prieur commendataire du Grès, d'une part, et les chanoines réguliers de ladite collégiale. Rapport fait par le R. P. Jean-Baptiste Monier, prieur du couvent des Célestins d'Avignon, nommé pour tiers à l'effet de procéder à la taxe et liquidation des aliments desdits chanoines, etc. Avignon, le 26 février 1639. — Sentence du 19 février 1646, en faveur du collége des Jésuites, contre les chanoines et bénéficiers de Notre-Dame du Grès. — Confirmatio concordiæ. Extrait des lettres apostoliques confirmatives de la transaction du 16 janvier 1675. — Acquit des meubles donnés à MM. les chanoines du Grès, le 12 mars 1675. — Etat des propriétés de Notre-Dame du Grès, lors de l'union de ce prieuré au collége des Jésuites d'Avignon, en 1597. — Biens que le collége de Carpentras a possédés depuis la suppression des jésuites. — Charges à payer annuellement à MM. les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Ruf de Carpentras, en 1768, etc.

F. 185-255. Instance en fait et en droit pour MM. les chanoines réguliers et bénéficiers de l'église collégiale de Notre-Dame du Grès de Carpentras, contre le clergé diocésain de cette ville, 1776. Signé : Romette, avocat. — Extrait de la délibération prise par l'assemblée générale du clergé diocésain qui, avec l'approbation de l'évêque, choisit M. de Rolleri, prêtre prévôt de l'église collégiale du lieu de Baumes, pour arbitre de la contestation qui s'est élevée entre ledit clergé et les chanoines de Notre-Dame du Grès, au sujet de l'imposition sur les revenus de leur table commune. — Extrait du livre des délibérations du clergé diocésain de Carpentras, commencé en 1708, gardé dans les archives de la Cour épiscopale, concernant Notre-Dame du Grès. — Observations en fait et en droit, en faveur de la collégiale de Notre-Dame du Grès, contre le clergé diocésain de cette ville, relativement à l'imposition de taille qu'il voudrait exiger de MM. les

chanoines et bénéficiers du Grès, laquelle est injuste et irrégulière. 28 sept. 1781. — Assignation donnée à MM. les recteurs de l'hôpital de Sainte-Marthe d'Avignon de comparaître par-devant Mgr l'évêque de Carpentras, à la requête de MM. les chanoines et bénéficiers de l'église collégiale de Notre-Dame du Grès. Carpentras, le 20 septembre 1781. — Mémoire pour MM. les chanoines et bénéficiers de Notre-Dame du Grès de Carpentras, fait par Mre Verger, avocat de la ville d'Avignon, en février 1783, contre le corps du clergé diocésain de Carpentras. — Sentence rendue par Mgr Joseph de Béni, évêque de Carpentras, le 28 septembre 1782, en la cause de commandement en demande de paiement de taille, instant le procureur du clergé diocésain contre les chanoines du Grès. — Lettres exécutoires de la sentence du 28 septembre 1782. — Lettre à M. Tissot, avocat. Rome le 2 juin 1783. — Cartel en la cause d'appel de MM. les chanoines du Grès contre M. l'avocat promoteur fiscal de la Cour épiscopale de Carpentras. Donné à Avignon, au Palais apostolique, le 8 juin 1783. — Déclaration, protestation et opposition de Mres Brunet, d'Inguimbert et Bluttet, chanoines de l'église collégiale de Notre-Dame du Grès, intimées, le 14 juin 1783, à Messire Pierre-Martial Tissot, prêtre chanoine de ladite église collégiale, au sujet de l'appel formé contre la sentence rendue par S. Exc. Mgr le vice-légat d'Avignon. — Intimatio et notificatio ad instantiam canonicorum et beneficiatorum Nostræ Dominæ de Grezo, facta die 17a februarii 1784 dominis de clero diœcesano et administratoribus collegii; et copia decreti lati per dominum illmum auditorem SSmi domini nostri papæ Philippum Campanellam, die 16a decembris 1783 (expédition en parchemin scellée et signée), etc.

F. 256-420. Statuta pro ecclesia Paternensi à Jacobo Sadoleti card. episcopo Carpent. 1543. — Redditus annui et onera prioratuum Beatæ Mariæ de Grezo Paternarum. — Transaction et accord entre le collége de la Compagnie de Jésus d'Avignon, et la ville, communauté et particuliers de Pernes, touchant la dîme du safran, les réparations de l'église et maison claustrale, la dîme du blé, du vin, de l'huile et autres choses; ensemble le *de fructu* à Noël, du 2) juillet 1618; avec la ratification à la fin du présent acte, du 19 août de la même année. Le tout reçu et signé par Mre De Landes, notaire apostolique et royal d'Avignon. — Transaction entre les prêtres religieux de l'église paroissiale de Pernes,

annexée au prieuré de Notre-Dame du Grès de Carpentras, d'une part, et le R. P. Jean Gayet, recteur du collége de la Compagnie de Jésus d'Avignon, en qualité de prieur commendataire de Notre-Dame du Grès et de son annexe, d'autre part, au sujet de l'entretien de la table commune desdits prêtres religieux. Carpentras, le 9 août 1636. Antoine Amic, notaire. Extrait collationné à l'original. Roland Brès, notaire à Carpentras, le 12 décembre 1722. — Mémoire pour les prêtres agrégés de Pernes, contre les cloîtriers, par lequel on démontre que, d'après l'usage établi de tout temps, les prêtres agrégés de Caromb, de Mormoiron et de Pernes assistent aux offices et à la grand'messe, les jours solemnels, et que les prieurs respectifs de ces localités sont obligés de leur donner un repas en commun ou une indemnité en argent. — Contestation entre MM. les chanoines et curé de l'église de Pernes, d'une part, et MM. les recteurs de l'hôpital de Sainte-Marthe d'Avignon, d'autre part, terminée par la médiation de MM. de Saint-Jean et de Saint-Marc, conseillers en la Cour du parlement de Provence. La présente convention a été faite à double à Aix, dans la maison de M. de Saint-Jean, l'un des deux arbitres, le 20 septembre 1770 (original), etc.

Pii papæ VI Bulla suppressionis canonicorum et beneficiatorum ordinis Sancti Rufi carpentoractensis. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ 1783, pridie calendarum julii, pontificatus nostri anno 9°, etc.

XV. Eloges et Remarques du diocèse de Carpentras, (par Antoine Barbier de Valaisse).

Un vol. manuscrit in-4° de 227 f. chiffrés, suivis de 23 f. blancs.

Sur le frontispice, au-dessous du titre, on lit : *Diœcesis Carpentorati.* Anagram. ad civitatem : *Capis tria eo decor inest. Carpentras diocèse,* anagr. : *Paradis consacré.*

Ce volume contient des documents précieux sur les églises, couvents et autres établissements pieux de la ville et du diocèse de Carpentras, le tout entremêlé d'éloges et d'anagrammes. Au verso du frontispice M. Tissot a écrit de sa main : *On attribue ce manuscrit sur les antiquités du diocèse de Carpentras au grand père de M. Antoine Barbier de Valaisse, qui le rédigea*

en l'année 1649. Il a appartenu à M. Joseph Fornery, etc. Selon M. Barjavel, cet Antoine Barbier, dont parle M. Tissot, a eu pour aïeul un autre Antoine Barbier, docteur ès droits civil et canon, qui épousa en 1607 Claire de Veteris, et qui était frère du célèbre capucin Bonaventure. De plus on voit (f. 128 de ce manuscrit), dans une inscription commémorative de la reconstruction du pont de Serres, que ce même Antoine Barbier, docteur ès droits et auteur présumé de ce livre, fut consul de cette ville en 1623.

F. 1-11. Catalogue des évêques de Carpentras, depuis l'année 512 jusqu'à la présente année 1649. Anagrammes des noms des évêques, etc.

F. 11-40. De l'église cathédrale de Saint-Siffrein et des reliques qu'elle conserve. Vie et miracles de Saint Siffrein, translation de ses reliques, etc. — Remarques sur les restes de l'ancienne église de Saint-Siffrein. Remarques sur l'église moderne commencée en 1404. Donatifs, réparations, fondations importantes et priviléges de cette église. Sépultures et inscriptions.

F. 41-66. Trophée d'armes (arc de triomphe). — Cloître capitulaire. — Nouveau palais épiscopal, prieurés formant les prébendes des chanoines, etc.

F. 67-106. Eglise collégiale de Notre-Dame du Grès à Carpentras. — Eglise et couvent de Saint-Dominique. Séjour à Carpentras d'Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, en 1642 et 1643. — Eglise et couvent de Saint-François d'Assise. — Eglise et couvent des Capucins.

F. 107-118. Eglise et collége de la Compagnie de Jésus. — Monastère des religieuses de Saint-Bernard sous le titre de Sainte-Marie-Madeleine. — Monastère des Carmélites. — Monastère de Sainte-Ursule.

F. 119-133. Hôpital de Carpentras. — Chapelles et confréries des Pénitents noirs, des Pénitents gris et des Pénitents blancs. — Chapelle de Notre-Dame du Pont de Serres. L'inondation du 24 août 1622 emporta les deux arches du pont et ne laissa subsister que la chapelle qui s'élevait sur la pile du milieu. Inscription qui rappelle cette inondation et la reconstruction des deux arches, par les soins des trois consuls, en 1623. — Remarques particu-

lières sur les chapelles de Notre-Dame dans toutes les églises hors des monastères. — Remarques particulières sur la ville de Carpentras, comprenant plusieurs fois trois choses, suivant l'étymologie *Carpens, tria.*

F. 134-188. Eglises, chapelles, monastères, hospices et confréries dans les autres lieux du diocèse de Carpentras. Mazan, Pernes, Monteux, Caromb, Mormoiron, Flassan, Venasque, Bédoin, Crillon, Malemort, Villes, Blauvac, Méthamis, Saint-Didier, Loriol, Velleron, la Roque-sur-Pernes, le Beaucet, Saint-Gens, Meiras, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Jean-de-Vassols, la Roque-Alric, Serres, Sault, Monieux, Saint-Jean-de-Durfort, Javon, Aurel, Bezaure, Saint-Lambert, Murs.

F. 189-196. Peintures que l'évêque Sacrat avait fait faire dans la grande salle du palais épiscopal, aujourd'hui démoli.— Alphabeticæ litteræ beneficiorum cardinalis Alexandri Bichi, episcopi Carpentoractensis. — Finis opusculi diœcesis Carpentoracti in cœlesti Jerusalem figuratæ honori E^{mi} cardinalis Bichi. Quatuor paraphrases versibus psalm. ad dictam civitatem.

F. 197-210. Contagions à Carpentras en 1628 et 1631. Vœux de la ville. Les RR. PP. jésuites du collége de Carpentras recourent à S. Joachim, qu'ils avaient choisi pour le patron de leur église. Ode italienne composée en l'honneur du Saint-Clou par Mgr Perse Caraccio, recteur du Comté Venaissin, à l'occasion du vœu fait par les consuls de Carpentras, le jour de S. Sébastien 1629, pendant que cette ville était affligée de la peste. — Seconde contagion en l'année 1631. Anagramme en l'honneur du recteur Jean-Baptiste Bongo, des consuls et du Bureau de la ville, pour le zèle qu'ils ont déployé pendant que la contagion régnait à Carpentras. — Chronographicum pacis carmen in annum 1649, ad supremam Saliorum curiam. Chronogramme, éloge et anagramme en l'honneur du cardinal Bichi, évêque de Carpentras, qui, chargé par la Cour de France, pendant la minorité du roi, d'apaiser par sa médiation les troubles de Provence, se rendit à Aix, désarma le peuple par son éloquence, et réconcilia le Parlement avec le comte d'Alais. — Paraphrases des psaumes et anagrammes pour célébrer la paix que le même cardinal avait négociée entre le pape Urbain VIII et le duc de Parme. — Autres paraphrases et anagrammes à la louange du cardinal Bichi, de Jésus-Christ et du roi Louis XIV.

XVI. Recueil de divers actes concernant la province du Comté Venaissin.

Manuscrit in-fol. de 782 f., rel. parch.

F. 1-48. Recueil de différents mémoires concernant les affaires des seigneurs vassaux du Comté Venaissin, tirés des *Actes du pays* par M. Devillario, notaire et secrétaire, pour son usage particulier et celui de ses successeurs au même emploi.

Mémoire touchant la nomination du nouvel élu des seigneurs vassaux, feudataires de N. S. P. le Pape au présent pays du Comté Venaissin.

Lettre du seigneur élu à tous les vassaux, touchant la création du nouveau seigneur élu. Carpentras, le 10 février 1753.

Rôle des seigneurs vassaux feudataires.

Assemblée générale des seigneurs vassaux pour la création d'un nouveau seigneur élu, le 27 mars 1747, dans le réfectoire du couvent des Dominicains.

Assemblées générales des 12 mars 1750 et 15 mars 1753.

Mémoire sur ce qu'il faut observer pour l'élection du seigneur élu.

Assemblée du 4 mars 1752, pour la répartition de la somme de 7800 livres, faisant partie des 9600 livres assignées au corps des seigneurs vassaux.

Cahier des comptes que rend noble Joseph-Louis-Xavier Fornéry, trésorier coadjuteur, pour et au nom de noble Joseph Charpaud, trésorier principal des seigneurs vassaux feudataires, depuis le 12 mars 1750 jusqu'au 15 mars 1753. (Autographe).

Mémoire des répartitions faites de l'argent provenant de la ferme des tabacs et de la prohibition des toiles peintes.

Taille de 600 livres imposée sur tout le corps des seigneurs vassaux pour subvenir aux dépenses à faire pendant le triennat du nouveau seigneur élu.

Hommage prêté le 15 février 1771 à la Chambre des domaines, par Messire J.-B. de Rivette, pour six mois de juridiction de la coseigneurie de la Garde-Paréol qu'il a acquise de M. de Georges de Guillomont, écrivant Mre Barcilon, notaire, le 14 février 1771.

Hommage de noble Joseph-Marie Monier, citoyen d'Avignon, pour le fief des Taillades, le 23 novembre 1770.

Liste des seigneurs vassaux.

F. 49-676. Sommaire des délibérations et conclusions prises dans les assemblées des Trois-Etats de la province du Comté Venaissin, de 1581 à 1787 inclusivement; avec les tableaux des recettes et des dépenses, etc.

F. 677-782. Requête adressée en 1775 à Son Exc. Mgr Durini, président pro-légat d'Avignon et de tout le Comté Venaissin, par MM. le recteur et le vice-recteur des Pénitents de la Miséricorde d'Avignon et, en cette qualité, administrateurs de l'OEuvre et hôpital des insensés.

Deuxième bureau général tenu le 2 avril 1786, à Avignon, dans la salle de l'OEuvre pie et Compagnie de la Miséricorde, en suite de la convocation générale faite le jour précédent.

Extrait des registres des archives du Palais apostolique de la Légation d'Avignon. Ordonnance de Mgr le vice-légat, du 3 avril 1756, qui autorise un entrepôt de sel à Carpentras.

Lettre de Mgr Durini, président pro-légat de la ville d'Avignon et du Comté Venaissin, à MM. les officiers de la Chambre apostolique de Carpentras, au sujet du bac de Noves. Avignon, le 11 décembre 1775. Réponse, Carpentras, le 14 du même mois de décembre.

Lettre de MM. les officiers de la Chambre apostolique à S. E. Mgr le cardinal Pallavicino, ministre d'Etat de Sa Sainteté, le 21 décembre 1775.

Réponse pour Mgr l'évêque et pour la communauté de Carpentras, contre la communauté de Pernes, au sujet de l'établissement d'un marché dans cette dernière ville. Signé : Pascalis, avocat, Emérigon, procureur, M. le conseiller de Fontienne, rapporteur. (Mémoire imprimé à Aix, 1772, in-fol. de 56 pages.)

Vidimus de différents titres touchant le marché de Carpentras, le 17 avril 1771, par-devant Messire Jean-Joseph-François de Sibour, chevalier, conseiller du roi, lieutenant général civil et des soumissions au siége de cette ville. Teneur des titres ou copie de trente-huit certificats pour attester l'ancienneté et l'utilité du marché de Carpentras, enregistrés rière le greffe du siége royal établi audit Carpentras, le 17 avril 1771, époque de l'occupation d'Avignon et du Comté Venaissin par le roi Louis XV.

Lettre de S. E. le cardinal Torrigiani, secrétaire d'Etat, préfet de la Congrégation d'Avignon à Rome, à Mgr Salviati, vice-légat d'Avignon et du Comté Venaissin, le 7 juillet 1762, portant suspension du marché de Pernes. (En italien.)

Attestation faite par M. Salvatoris, notaire et secrétaire de la ville de Carpentras, qui prouve que le Conseil municipal et MM. les consuls ont fait aux habitants des concessions, au nombre de 210, depuis le 23 juillet 1383 jusqu'au 3 mars 1751.

XVII. Sommaire de toutes les délibérations et conclusions prises par les Trois-Etats de la province du Comté Venaissin, depuis l'an 1400 jusqu'à 1700 inclusivement; avec l'inventaire de tous les papiers, livres et documents existant dans les archives des Trois-Etats.

Manuscrit in-fol. de 423 f. écrits et chiffrés, y compris la table et 4 f. ajoutés à la fin du volume.

D'après une attestation qu'on lit au f. 420, ce Sommaire par ordre alphabétique a été rédigé par M. Jean Floret, notaire et secrétaire des Trois-Etats de la province du Comté Venaissin, et contient la substance de tout ce qui se trouvait dans les archives de ladite province avant l'incendie qui les consuma l'an 1713. Foi subsidiaire doit être ajoutée à ce Sommaire, en vertu d'un rescrit de la Sacrée Congrégation, de l'an 1714.

Deux feuillets préliminaires non chiffrés, insérés dans ce volume par M. Tissot, contiennent, le premier, un éloge latin du Comté Venaissin, le deuxième, un acrostiche français en l'honneur de la ville de Carpentras, composé par M. Colomb en 1785. Cette dernière pièce est imprimée.

Au sujet de l'incendie des archives de Carpentras et de la rédaction de ce Sommaire, v. les *Notes historiques sur les Recteurs du Comté Venaissin par M. Cottier*, p. 346.

XVIII. Documents sur la ville d'Avignon. (Titre sur le dos).

P. in-fol. rel. en basane verte.

Ce recueil ne contient que des pièces imprimées.

Ordre et règlement pour la nomination et création des conseillers de la Maison commune d'Avignon. Impr. ibid. Offray, 1741, in-4° de 12 pages.

Recueil des principaux règlements, ordonnances et délibérations du Conseil de ville, concernant l'entrée des vendanges et du vin. Avignon, P.-Jos. Roberty, 1768, in-4° de 29 pages.

La Conservation ou Tribunal pour le jugement des causes mercantiles, établi de l'autorité de N. S. P. le pape Innocent XI. Avignon, Jos. Mouriès, 1758, in-4° de 52 pages.

Edit du roi en faveur du tribunal de la Conservation d'Avignon, donné à Versailles au mois de mars 1769.

Bulle d'érection du corps des marchands de la ville d'Avignon, en l'année 1748. Avignon, Alex. Giroud, 1748, in-4° de 28 pages.

Concordat sur le tabac, les indiennes et le commerce, fait entre les commissaires de Sa Sainteté et de Sa Majesté Très-Chrétienne, le 11 mars 1734 ; avec un recueil des pièces. Avignon, Joseph Blery, 1785, in-4° de 48 pages.

Articles convenus et accordés entre Messire Reinier Delci, archevêque de Rhodes, nonce apostolique près de Sa Majesté Très-Chrétienne, commissaire député de Sa Sainteté, d'une part, et le sieur Antoine-Louis Rouillé, chevalier comte de Jouvy, conseiller du roi en ses conseils, etc., commissaire député de sa dite Majesté Très-Chrétienne, d'autre part, pour le rétablissement du commerce entre les habitants de la ville d'Avignon et du Comtat Venaissin et les sujets de Sa dite Majesté. Avignon, Fr.-Jos. Domergue, 1756, in-4° de 24 pages.

SSmi Benedicti papæ XIV Chirographum impetratum à civitate Avenion. etc. Avenione, Joseph Roberty et J.-B. Guilhermont, 1767, in-4° de 10 pages.

Chirographes de N. S. P. le pape Clément XIII, en faveur de la ville d'Avignon, concernant les régales, etc. Avignon, Joseph Mouriès, 1760, in-4° de 51 pages.

Mémoire sur les inondations qui affligent la ville d'Avignon, présenté au Conseil le 4 décembre 1765, etc. Avignon, F.-Joseph Domergue, 1765, in-4° de 30 pages.

Mémoire publié par le Lycée de Vaucluse et rédigé par ses commissaires, sur les inondations de la ville d'Avignon antérieures à celle de 1755. Avignon, Alph. Bérenguier, an 10, in-8° de 19 pages. (Note : *M. de Fortia est le rédacteur de ce mémoire.*)

Règlement de police pour la ville d'Avignon, concernant la viande. Affiche impr. Avignon, Ant. Aubanel, 1785, in-fol.

Etats concernant la recette et la dépense générale du Consulat, de 1781 à 1789. Avignon, Joseph Blery, 1782-1789, in-4° de 67 pages.

Etat de la caisse de la ville d'Avignon, années 1788 et 1789, in-fol.

Bail de la ferme générale des anciennes et nouvelles impositions de la ville d'Avignon, qui doit commencer le 1er janvier 1783 et finir le 31 décembre 1787, avec un tarif desdites impositions. Avignon, Joseph Blery, 1783, in-4° de 50 pages.

Bail de la ferme générale des anciennes et nouvelles impositions de la ville d'Avignon, de 1788 à 1792 inclusivement, avec un tarif. Avignon, Jos.-Sim. Tournel, 1788, in-4° de 48 pages.

Sur un feuillet inséré à la fin du volume on lit ces mots écrits de la main de M. Tissot : *Voyez lois de finances dans un volume in-folio de ma collection, intitulé: Recueil sur le Comtat et sur la ville d'Avignon*, etc.

XIX. Sur le fleuve du Rhône, les rivières de la Durance, de la Sorgues, de l'Ouvèze, d'Aigues, etc. In-fol. de 744 f. cartonné.

Ce volume contient un grand nombre de pièces diverses, tant imprimées que manuscrites, telles que bulles des papes, ordonnances des rois de France, règlements des vice-légats, arrêts du Conseil d'Etat et des Parlements, rapports d'experts et de commissaires, sentences arbitrales, transactions et autres actes concernant : les limites du Rhône et de la Durance ; les îles, alluvions et créments des deux rivières ; la navigation, les péages et autres droits ; les digues, les chaussées et les ponts ; les canaux, prises d'eau, etc.

XX. Collection de statuts et de règlements. In-fol. de 455 f. cartonné.

Statuts de la Tour-de-Sabran, de l'an 1689. (Extraits des actes de la cour suprême de la rectorie, le 7 janvier 1788.)

Statuta pro ecclesia parochiali paternensi, ab Emo card. Jacobo Sadoleto, episcopo carpent., 27 aprilis 1543.

Statuts de l'hôpital du lieu de Villes, 1781.

Statuts municipaux de Venasque, 1638. (Ex libro secretariatus, ab anno 1627 usque ad annum 1643.)

Statuts de l'Œuvre de charité du Beaucet, dressés en vertu de l'ordonnance de Mgr Béni, évêque de Carpentras.

Approbation des statuts de la confrérie des Pénitents blancs de Monieux, le 9 juin 1783.

Attestation concernant plusieurs articles des statuts de la communauté de Mormoiron et de Flassan, du 3 janvier 1751.

Articles pour le souquet du vin à Vacqueyras.

Statuts municipaux de Malaucène, corrigés en 1762 et 1763, et imprimés, en 1764, à Avignon.

Règlement particulier des statuts de Monteux, 1790.

Statuts de l'hôpital de Monteux.

Règlement de police rurale pour la commune de Sarrians, du 29 fructidor an XI. (Impr.)

Statuts du lieu de Roaix.

Ordonnances et règlements des vice-légats d'Avignon, concernant : les contrats d'imposition des pensions et capitaux en plus-value et la forme des contrats, etc., 5 avril 1639 ; — diverses maîtrises et droits d'icelles, avec pouvoir de travailler et faire travailler, accordés aux enfants de la maison de l'Aumône générale, 16 septembre 1744 ; — un Formulaire de *tabelle* envoyé aux communautés du Comtat ; — la bonne administration des communautés, 19 juin 1726 ; — le sel, 1738 ; — le défrichement de la montagne du Raty, appartenant à la communauté de Caromb, 1695 ; — les taxes des écritures judiciaires et extrajudiciaires, 11 septembre 1765 ; — le bon ordre et la sûreté publique, 1er décembre 1777 ; — les vagabonds et mendiants ; — la chasse ; — le canal d'irrigation de Crillon, 13 février 1781 et 10 avril 1782 ; — les limites d'Orange et de Caderousse, 26 septembre 1782 ; — les élections des consuls et la composition du Conseil de la communauté du Thor, 20 janvier 1729 ; — la création d'une congrégation consultative, chargée d'examiner les affaires du Comtat, 1756 ; — les jeux de hasard, 14 mars 1777 ; — les consultations et vacations des médecins, 2 mars 1668 ; — le port d'armes ; — les poudres et salpêtres, 11 juin 1743 ; — l'enregistrement des bulles des bénéfices *in forma gratiosa*, 6 septembre 1755 ; — la suppression d'une Histoire de Clément XI ; — le tirage de la soie et les courtiers, 12 juin 1758 ; — les épizooties ; — la déclaration de la quantité de grains que chaque habitant du Comtat possède dans sa maison, 30 mars 1789 ; — les attroupements, etc. 1790.

La plupart de ces règlements sont des affiches imprimées.

XXI. Recueil de bulles et statuts divers; avec un index.

In-fol. de 269 f., rel. parch.

F. 1-23. Bulla Clementis papæ X, super subgrundis et projectis seu tignis, auvents gallice dictis. (Die 14ª septembris 1674.)

Bulla cardinalis Juliani, legati Avenionensis, prohibens appellationes et recursus, omisso medio. Datum Avenione, die 25ª octobris 1481.

Bulla card. Constantini, legati Avenion., quod in causis commissionalibus salaria advocatorum et notariorum non duplicentur, et quod causæ non dicantur commissionales, nec sportulæ solvantur. Datum in domo Rectoriatus Carpent., die 10ª mensis maii 1489.

Copia instrumenti constitutionum et ordinationum super laudimiis solvendis et acapitis dandis, et aliis pluribus. Carpent., die 7ª februarii 1331.

Bulla Sixti papæ quod emphyteotæ possunt retinere feuda pretio quo vendi contigerint, et quod non liceat conventualibus acquirere feuda, pensiones nec prædia in Comitatu Venaissino, et quod Comitatenses non extrahantur, item quod ecclesiastici et alii teneantur in taleis contribuere et pro fortificatione murorum. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, nonis junii, anno 1483.

Statutum, decretum et ordinatio card. Constantini, Avenion. legati, super pensionibus solvendis. Datum Carpent., in domo Rectoriatus Comitatus Venaissini, die 24ª octobris, anno 1486.

Bulla card. Juliani, Avenion. legati, super iisdem pensionibus, quæ se extendit ad Avenionenses, confirmans præcedentem bullam Constantinam. Die 10ª octobris 1487.

Privilegium Joannis papæ XXIII, quod clerici teneantur servare statuta municipalia. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, 9 cal. januarii, pontificatus anno 3° (1412).

Bulla Joannis papæ XXIII, quod incolæ Comitatus Venaissini non extrahantur extra Comitatum. Dat. Romæ, 12 cal. januarii, pontificatus anno 3° (1412).

Bulla ejusdem papæ Joannis XXIII executoria privilegii præcedentis. 9 cal. januarii, pontificatus anno 3°.

Bulla Nicolai papæ V, quod Comitatenses extrahantur extra eorum forum. Datum apud Urbem Veterem, non. novembr., pontificatus anno 3° (1449).

Bulla Julii papæ II, separationis officii rectoriatus Comitatus Venaissini à gubernio civitatis Avenion. ; et quod non liceat appellare nec recurrere, omisso medio ; et quod collatio officii rectoriatus pertineat immediate ad Summum Pontificem ; et quod Comitatenses euntes ad civitatem Avenion. non possint arrestari ; et quod conservatores studii Avenion. non possint exercere jurisdictionem contra Comitatenses pro causis cessis, etc. Datum Bononiæ, 4° calend. januarii, pontificatus anno 8°. (1510.)

Julii papæ II tenor litterarum deputationis judicum seu executorum prædictæ bullæ. Dat. ibid. eodem die et anno.

Ejusdem papæ tenor brevis pro deputatione rectoris. Datum Bononiæ, sub annulo Piscatoris, die 9ª februarii, anno pontificatus 8°, 1511.

F. 24-42. Statuta municipalia civitatis Carpentoractensis.

F. 42-89. Breve Pauli papæ III, continens immunitates provenientibus ad mercatum, et quod non possint pro civilibus causis molestari. Datum Romæ, apud Sanctum Marcum, sub annulo Piscatoris, die 2ª junii 1540.

Clementis papæ VII Bulla nundinarum et judicum mercatorum. Dat. Romæ, 18 cal. januarii 1525.

Julii papæ III confirmatio nundinarum et commutatio celebrationis festi divi Siffredi in diem 3ªm decembris. Datum Romæ apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die 2ª martii, anno 1554.

Declaratio super prohibita bladi extractione. Data Avenione, in Palatio apostolico, die 27ª januarii 1544.

Breve Leonis papæ X. Consulatus civitatis Carpent. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die 2ª novembris, anno 1517, pontificatus 5°. Jacobus Sadoletus. (Par cette bulle du pape Léon X, les syndics de Carpentras sont autorisés à prendre le titre de consuls, avec diverses prérogatives.)

Modus percipiendi leydam, sexteralagium et pedagium Carpentoract. Actum fuit hoc in camera domini episcopi, præsentibus Guigone sacrista Carpent. et Bertrando Amico, anno Domini 1248, scilicet nonis junii. (Ce tarif latin en 78 articles est suivi d'un autre tarif en 28 articles, rédigé en patois du pays, sous ce titre : *La maniere de recebre la leyda, lou sesteyralage et lou peage de Carpentras.*)

Bulla Leonis papæ X confirmationis rectoriatus et aliorum privilegiorum Comitatus Venaissini. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ 1513, 14a die decembris, pontificatus anno primo.

Unio et limitatio territoriorum Carpentoractis et Serrarum. Anno à Nativitate 1414, indictione 7a, et die 22a novembris.

Compromissum et sententia arbitralis super decimis Serrarum. 2o calend. octobris 1288.

Transactio et accordium super prædiis ad novum accapitum dandis inter Cameram apostolicam, ex una, et communitates Comitatus Venaissini, ex altera, partibus. Die 8a mensis augusti 1544.

Règlement du cardinal d'Armagnac, collégat, au sujet des procès criminels. Du 28 octobre 1571.

Bulla Pii papæ V, quod loca Comitatus Venaissini sint infeudabilia. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, 16a cal. februarii, anno 1565.

Breve Pii papæ IV, continens facultatem et jurisdictionem concessam consulibus civitatis Carpent. cognoscendi et decidendi causas quatuor ducatos non excedentes, etc.; item, concessionem in feudum perpetuum loci de Serris. Datum Romæ, apud Sanctum Marcum, sub annulo Piscatoris, die 1a augusti 1564.

Sententia lata per dominum Garciam Isnardi, vice-rectorem Comitatus Venaissini, contra subviguerium Carpentoractis condemnatum ad solvendum jus socqueti vini. Anno 1529 et die 19a januarii.

Bulla Julii papæ III. Abolitio stipendiorum consulum Carpent., et quod consules sint immunes à subsidiis, excepto vini, etc. Datum Romæ, die ultima junii 1554.

Abolitio subsidii unius ducati aurei pro quolibet foculari, die 16a octobris 1544.

Clementis papæ bulla confirmationis privilegiorum Comitatus Venaissini, cum novis constitutionibus. Datum Romæ, XIo cal. augusti 1521.

Bulla Pauli papæ III, confirmans eadem privilegia. Calendis maii 1549.

Clementis papæ VII Breve confirmationis privilegiorum cum additione, et statutis quod Comitatenses non extrahantur, etc. Datum Romæ, sub annulo Piscatoris, die 8a novembris 1529.

Breve Leonis papæ X super venatione et piscatione. Die 22ª maii 1519.

Bulla Joannis Andreæ de Grimaudis, episcopi grassensis, in civitate Avenion. et Comitatu Venaissino pro Rmo domino Cardinali vicario et legato locum tenentis et gubernatoris, etc. Quod Comitatenses non extrahantur vigore privilegiorum studentium Avenion., etc. Datum Avenione, in Palatio apostolico, die 20ª januarii 1493.

Statuta edita per Rmum Dnum episcopum auraicensem, rectorem Comitatus Venaissini, ad supplicationem trium Statuum ejusdem Comitatus. Die 13ª februarii 1337.

Bulla creationis syndicorum et consiliariorum civitatis Carpent., per Galeotum de Ruvere, legati locum tenentem et Comitatus Venaissini rectorem. Die 28ª aprilis 1503. Confirmans bullam diei 28mæ aprilis 1435.

Breve Pii papæ IV, continens licentiam imponendi moderatum vectigal seu gabellam ad novennium, pro sublevatione impensarum Datum Romæ, apud Sanctum Marcum, sub annulo Piscatoris, die 1ª augusti 1564.

Bulla Leonis papæ X, executorialis privilegiorum et confirmationis præcedentium. Datum Romæ, die 14ª decembris 1513.

Statuta edita per Rmum Dnum Joannem episcopum aptensem, rectorem Comitatus Venaissini. Carpentoracti, die 7ª mensis maii 1512.

Fundatio trium capellaniarum per nobilem Bartholomæum Trimundi, in suo ultimo testamento, anno 1449 et die undecima martis, in civitate Carpent.

Fundatio et dotatio duarum capellaniarum in ecclesia Sancti Siffredi per honorabilem dominum Thomam de Burgundia, canonicum ecclesiæ Sancti Siffredi Carpent., anno 1549, die 20ª octobris.

Transactio et accordium super decimis solvendis in territorio Carpent. Die 11ª januarii 1352. (Extractum ex libro registrorum existente in Archivio domus civitatis Carpent.)

F. 90-132. Bulla Pii papæ V *declaratoria* quod decennale incipiat currere à die contractus. Dat. Romæ, die 4ª maii, anno 1571. Déclaration et ampliation de la bulle de Pie V au sujet des juifs, par rapport à la prescription décennale.

Bulla Alexandri cardinalis de Farnesio, in civitate et diœcesi

Avenion. et Comitatu Venaissino legati. Datum Romæ, anno 1548, 3° nonas januarii. Bulle dite Alexandrine, contenant divers statuts, règlements et privilèges.

Règlements de Jean-François de Bagni, vice-légat d'Avignon, concernant les causes camérales. Donné au Palais apostolique, le 29 avril 1616.

Règlement fait sur les résolutions prises en l'assemblée tenue en présence de Mgr Cosme de Bardi, évêque de Carpentras, recteur du Comté Venaissin, et autres officiers de la Chambre apostolique. Donné au Palais apostolique d'Avignon, le 8 juillet 1616.

Abrégé des délibérations prises aux Etats de Provence tenus à Aix, au mois de mars 1561.

Bulla Joannis papæ XXIII. Dat. Romæ, 8° cal. januarii, pontificatus anno 3°. Quod clerici teneantur servare statuta municipalia. (Cette bulle est suivie de l'indication sommaire de plusieurs bulles et règlements.)

Règlement de Mgr Laurens Lomellini, vice-légat, au sujet des causes camérales. Donné au Palais apostolique, le 2 novembre 1665.

Statuts de la ville de Carpentras, du 5 juillet 1656.

F. 132-269. Statuts municipaux du lieu de Séguret, faits le 28 décembre 1615, approuvés par le Conseil et Parlement général des habitants dudit lieu, le 31 du même mois, et autorisés par le recteur du Comté Venaissin, en 1623.

Statuts de la ville de Pernes, autorisés par le vice-légat d'Avignon, le 7 juillet 1642.

Statuts du lieu de Sablet, des 29 octobre 1659 et 18 juin 1766.

Règlement du vice-légat pour Sablet et Séguret, du 29 octobre 1659, portant que le règlement concernant les bestiaux qui dépaissent dans un terroir n'appartenant point à leur commune, ne sera point exécuté entre les habitants desdits lieux.

Mémorial latin concernant la jurisdiction des lieux de Sablet et Séguret.

Ordonnance de Mgr Salviati, vice-légat, du 18 juin 1766, concernant les troupeaux du lieu de Sablet.

Statuts de la ville de Vaison, faits le 10 août 1577, et publiés solennellement le 18 dudit mois. (Ces statuts sont suivis d'une table et d'un statut particulier sur le passage des eaux pour arroser.

Statuts respectifs et conclusions entre la communauté de Crillon et les habitants du lieu de Saint-Pierre-de-Vassol. Signé à l'original : Lombard fils, notaire. (Copie sans date).

XXII. Statuts du Comté Venaissin, avec des annotations légales par Joseph-François Bonet de Saint-Bonet, docteur ès droits et jurisconsulte.

2 vol. manuscrits in-fol., rel. parch.

1er vol. chiffré I-XVI, 1-391.

2d vol. 346 f.

Cet ouvrage fut probablement terminé vers l'an 1746. En tête du 1er volume se trouve inséré un mémoire imprimé de trois pages, sans date, adressé aux Etats du Comté Venaissin par MM. Bonnet frères, imprimeurs d'Avignon, qui se proposaient de publier cet important travail. Les trois premiers feuillets du manuscrit contiennent le Discours préliminaire de l'auteur, avec ce titre : *Les Statuts du Comté Venaissin en latin et en français, avec des annotations légales pour éclaircir les endroits obscurs et distinguer ceux qui ne sont plus en usage ; contenant un commentaire sur les principaux points de droit qu'ils renferment, et sur les usages et la pratique des tribunaux du Comté Venaissin ; tirés des archives de la Rectorie, des trois évêchés du pays, des Cours de la Révérende Chambre apostolique, des premières appellations, des trois judicatures ordinaires du Comté et de celles des vassaux. Auxquels on a joint les réformations générales, les taxes des dépens, la bulle de N. S. P. Eugène IV, le rescrit de Mgr Philonardi, et les règlements des Emes cardinaux Barberin et Gualterio, et les jours fériats, suivis dudit commentaire. Compilés en vertu de la délibération de l'assemblée générale des trois ordres du pays du Comté Venaissin, et divisés en deux tomes par* ...... Le discours préliminaire, qui n'existe ici qu'en manuscrit, a été imprimé séparément, pour servir de prospectus, en quatre pages in-4°. Ils s'en trouve un exemplaire à la bibliothèque de Carpentras, dans un recueil de pièces imprimées coté M 326. Quant au corps de l'ouvrage, il est entièrement inédit, et se termine par une table alphabétique des matières qui occupe 54 feuillets. Bonet de Saint-Bonet suit

le plan tracé par Vasquin Philieul en 1558. Il divise les statuts en quatre parties : la première contient les statuts faits ou renouvelés par François d'Estaing, évêque de Rodez, recteur du Comté Venaissin ; la deuxième, ceux du cardinal de Foix, légat, du châtelain d'Emposte et des recteurs Jean de Poitiers, évêque de Valence, et Roger de Foix de Castelbon, évêque de Tarbes ; dans la troisième sont compris ceux du cardinal Julien de la Rovère et tous les autres, jusqu'aux réformations générales du cardinal Octave Aquaviva ; enfin la quatrième contient les réformations générales et la taxe des dépens curiaux. Quant aux annotations légales et historiques de l'auteur, elles sont fondées la plupart sur les usages autorisés, les constitutions des souverains pontifes, les règlements des légats et vice-légats, les conclusions des Etats généraux, les décisions de la Rote romaine, et autres décrets, sentences, ordres, lettres et rescrits. Le tout appuyé de l'autorité des meilleurs jurisconsultes.

Bonet de Saint-Bonet est mort à Carpentras, le 13 juin 1763, âgé de 65 ans. Ses autres ouvrages sont, d'après M. Tissot : *L'Aventin, épître à M. Voisin, avocat au parlement de Paris*, 1746, in-8° ; — *Tractatus de animalibus, curribus et plaustris*, Avignon, Ant. Fez, 1761, 2 vol. in-fol. ; — un traité *de Ædificiis*, cité souvent dans le Traité précédent, et qui na point été publié. M. Tissot qui, pour le découvrir, a fait d'inutiles recherches, le regarde comme perdu.

XXIII. Recueil de règlements ; Paulus-Aldonsius Rolerius, j. u. d. Carpent., ab anno 1699 compilavit :

1re partie : Bullarium privilegiorum Comitatus Venaissini et civitatis Carpent., etc. (Impr.) ;

2e part. : Dispositiones Bullarum. (Manuscrit).

Un vol. in-4° de 224 f., rel. bas. verte.

Paul-Aldonce Rolléry, né à Carpentras le 30 avril 1672,, exerçait les fonctions d'avocat et procureur général du pape dans le Comté Venaissin, lorsqu'il a commencé à former ce recueil.

La première partie, de 131 feuillets, ne contient que des pièces imprimées, savoir : Bullarium privilegiorum Comitatus Venaissini et civitatis Carpentoracti illius primariæ et capitis, in quo

continentur : Bulla Julii papæ II, circa gubernium Comitatus, data Bononiæ, 14° cal. januarii, anno 1510 ; Bulla Pauli papæ V, data Romæ, die 19 junii 1606 ; Bulla Urbani papæ VIII, confirmatoria præcedentis, data Romæ, die 24 februarii 1624. — Factum pour le pays du Comté Venaissin, par M. Esprit de Sobirats, lieutenant général du Comté Venaissin, en 1663. (Impr. sans lieu ni date). — Remontrances à Nosseigneurs du parlement de Provence sur le fait de la jurisdiction du Comté Venaissin, distinguée de tout temps de celle d'Avignon ; avec l'arrêt donné par le parlement de Provence sur les cahiers du Comté Venaissin, appointés par Sa Majesté dans son Conseil d'Etat, le 10 mars 1669. (Impr.) — Extrait des registres du Parlement. Arrêt du 10 juin 1689, concernant la jurisdiction du Comté Venaissin, etc. (Impr.) — Lettres patentes en exécution d'arrêt du Conseil, obtenues en faveur des consuls, manants et habitants de la ville d'Avignon et Comtat Venaissin, contre la prétention du traitant des taxes faites sur les étrangers, en exécution de la déclaration du 22 juillet 1697 ; avec le mémoire justificatif des droits et titres des habitants de la ville d'Avignon et du Comté Venaissin. Impr. Avignon, 1698. Bullarium privilegiorum civitatis Carpentoractensis, editum Carpentoracti, Cl. Touzet, 1698, in-4° de 45 pages. — Bulla dismembrationis jurisdictionis temporalis, et omnia quæ assignata et concessa fuere à Smo D. N. P. Joanne XXII Rmo D. episcopo Carpen. pro compensatione prædictæ jurisdictionis temporalis, etc. Transaction et accord entre Mgr Illme et Rme Gaspard de Lascaris de Castellar, évêque de Carpentras, et illustres seigneurs Messieurs les consuls, communauté, particuliers et habitants dudit Carpentras. (Impr. à Carpentras, 1698, in-4° de 69 pages.) — Bulle sur la nomination et élection de Messieurs les consuls, conseillers et autres officiers de Carpentras, concédée par, d'heureuse mémoire, Mgr l'Excme Pierre-François Montorio, gouverneur et lieutenant général pour N. S. P. le pape et vice-légat d'Avignon, le 23 juillet 1607. (Impr. à Carpentras, 1698.) — Ordres, statuts et règlements faits et dressés contre le bétail gros et menu et leurs gardiens, avec augmentation des peines, pour la conservation des vignes, vergers et fruits des terroirs de Carpentras et de Serres. (Impr. par ordre des consuls, à Carpentras, 1698, in-4° de 20 pages.) — Règlement et ordonnance de Mgr Abbati, évêque de Carpentras, au sujet des dommages causés dans les terroirs de Carpentras, Serres et Loriol,

par les bestiaux appartenant aux ecclésiastiques ou à leurs rentiers. Donné au palais épiscopal, le 12 octobre 1720. (Impr.)

F. 132-224. Dispositiones bullarum plurium summorum pontificum. Cette deuxième partie, paginée 1-186, est écrite en entier de la main de Rolléry, dont la signature se trouve au commencement et à la fin du volume. Elle est divisée en 244 paragraphes numérotés, et comprend des sommaires ou extraits de bulles, statuts et règlements concernant l'administration civile, judiciaire et fiscale du Comté Venaissin, les attributions et la compétence des magistrats, la police, les monnaies, etc. Le tout accompagné des commentaires ou observations de l'auteur et de quelques notes historiques. Ces documents sont tirés en grande partie des archives de l'hôtel de ville, notamment d'un inventaire dressé en 1661 par Philippe-Guillaume Salvatoris, notaire et secrétaire. A la fin du volume, Rolléry enregistre quelques événements contemporains, et s'arrête à l'année 1713.

XXIV. Recueil de règlements des cardinaux-légats et des vice-légats d'Avignon, de 1572 à 1790.

In-fol. de 279 f., cartonné.

On trouve en tête du volume l'indication sommaire des règlements depuis le 26 avril 1572 jusqu'à 1639, tirée des registres de la Chambre de Carpentras, et la table des divers règlements et ordonnances des vice-légats, depuis l'an 1600 jusqu'à 1679 inclusivement, lesquels sont enregistrés dans les *Manuaux* ou *Brevets* de la Cour majeure ordinaire, les autres, depuis 1680, étant dans un livre particulier tenu en la même Cour.

Les règlements que ce recueil contient sont la plupart imprimés; ils concernent :

La saisie du bétail par gagerie, 18 juillet 1591 ; — la valeur des monnaies, 17 juillet 1593 ; — les vice-recteurs du Comté Venaissin ; — les notaires et greffiers ; — la fausse monnaie ; — les déserteurs des troupes étrangères et les contrebandiers ; — les dépouilles des religieux ; — les droits de bac et péages au passage de la Durance ; — les droits régaliens et autres de la Chambre apostolique ; — les causes camérales ; — les duels ; — les armes prohibées, le port d'armes et la chasse ; — les épices

des juges assesseurs ; — les menaces et les voies de fait contre les officiers de justice ; — les saufs-conduits ; — les procédures criminelles ; — les notaires civils et criminels ; — les sentences ou décrets portant condamnation à des amendes ou confiscation des biens ; — la dénonciation des vols et la découverte des crimes ; — les attroupements ; — la déclaration des grains que chacun possède dans sa maison ; — les distributions de pain ; — le prêt d'argent ou de grains pour ensemencer ; — les amas ou provisions de blé nécessaires ; — l'arrachement des oliviers ; — la vente des olives ; — le droit de sextérage dans Avignon ; — le monopole des grains ; — les usuriers ; — les loteries ; — la vérification des poids et mesures ; — les vers à soie et les cocons ; — les marchands orfèvres d'Avignon ; — les imprimeurs et les libraires ; — le péage du pont de Sorgues ; — la suppression de l'*Histoire de Clément XI*, de M. Reboulet, impr. à Avignon ; — les libelles diffamatoires ; — la suppression des titres de Monseigneur et d'illustrissime et révérendissime donnés au recteur du Comté Venaissin ; — les feuilles périodiques ; — la procession des Pénitents gris de Carpentras ; — les insinuations ; — les secrétaires des communautés des villes et lieux du Comtat ; — les frais de voyage des consuls et députés ; — la manière de délibérer dans les conseils, dont toutes les délibérations devront être prises au bulletin secret ; — les pierres à bâtir ; — les maçons et charpentiers ; — les compagnons et garçons de métier ; — les immunités ; — les incendies ; — les Bohémiens ; — les cessions des droits de prélation ; — le curage des fossés ; — la défense de faire rouir du chanvre ou du lin dans les rivières, ruisseaux et abreuvoirs, — les maladies des bestiaux ; — les délais que demandent les rentiers des maisons pour en sortir ; — le délai *ad solvendum* accordé aux débiteurs ; — la conservation des bois et forêts ; — les charivaris ; — l'introduction dans Avignon des viandes prohibées ; — l'expédition des causes commises *ad referendum* ; — les journées des travailleurs des terres et des vignes ; — les crocheteurs et portefaix ; — les troupeaux étrangers, appelés *abailies* ; — les aubergistes, hôtes et cabaretiers ; — les fourniers et boulangers ; — les abus que commettent les courriers du Palais apostolique ; — les injures verbales et les coups ; — le tabac ; — les réjouissances publiques ; — les poudres et serpenteaux ; — l'aumône générale et les enfants exposés ; — les seize compagnies de la gendarmerie et la maré-

chaussée ; — la vente des poisons ; — la permission au juge de Sarrians et à son lieutenant d'exercer leur judicature dans la ville de Carpentras; — la suppression d'un mémoire imprimé qui a pour titre *Remontrances* des états du Comté Venaissin à N. S. P. le pape ; — les oliviers et les troupeaux laineux ; — la constitution de la nouvelle municipalité d'Avignon et la convocation des assemblées primaires, mars et avril 1790, etc.

XXV. D. Ægidii Benedicti, Avenionensis, cæsarei pontificiique juris consultissimi, auditoris rotæ et comitis, consiliorum sive responsorum centuria prima.

Manuscrit in-fol. chiffré f. I–XX et 1–512, rel. basane jaune.

Ce recueil de 100 consultations, choisies sur environ 800 que Gilles Benoît avait écrites, fut dédié, peu de temps après sa mort, par ses deux fils Louis et François, docteurs en droit d'Avignon, à Joseph de Ferrier, vice-légat de cette ville, la veille des calendes de février 1608.

Les f. I-XX contiennent le titre ci-dessus, la dédicace en latin, la table ou indication sommaire des consultations, *Epitome consiliorum*, plus un chapitre particulier intitulé : *De donatione et concessione aquarum fluminis Sorgiæ facta per principem Ecclesiæ, an possit tolli et revocari*, etc. Le reste du volume contient les 100 consultations annoncées dans le titre.

Ce manuscrit, exécuté avec soin et d'une écriture très-lisible, était probablement destiné à l'impression ; mais il paraît être resté inédit, ainsi qu'un autre ouvrage composé par le même Gilles Benoît, sous ce titre : *Institutionum juris civilis methodica interpretatio*, etc., un vol. in-fol., dont il existe plusieurs copies dans les bibliothèques particulières du pays.

Benoit (Louis-Gabriel), de la même famille, professeur de droit canon, a rédigé plusieurs mémoires, notamment les deux suivants : *Preuve en droit et en fait de l'exception de Messieurs les docteurs agrégés de l'Université d'Avignon, pour les gabelles, droits d'entrée*, etc., Avignon, Fr. Mallard, 1705, in-4° ; — *Factum pour la ville d'Avignon, au sujet du commerce, servant de réponse aux deux mémoires présentés de la part des marchands de Lyon*, Avignon, F.-S. Offray, 1712, in-fol.

XXVI. 1° Du Divorce. Paris, de l'imprimerie de Monsieur, chez Desenne, libraire, 1790, in-8° de viij-148 pages.

2° Fragments d'un ouvrage sur les lois civiles et l'administration de la justice en France, par M. Pétion de Villeneuve, député à l'Assemblée nationale. Paris, Baudoin impr., 1790, in-8° de 132 pages.

3° Lettres du citoyen Pertuis, juge de paix, officier judiciaire et de police du premier arrondissement d'Avignon, à un de ses collègues. Avignon, impr. veuve Tournal, germinal an 4, in-8° de 27 pages.

4° Instruction pour les juges de paix, par le citoyen Pertuis; 2e édition. Avignon, Bonnet frères, an VII, in-8° de 140 pages. Précédée d'une lettre des Administrateurs du département de Vaucluse au citoyen Pertuis, du 24 floréal an 6.

Un vol. in-8°, cartonné.

Ce volume ne contient que des pièces imprimées.

XXVII. Recueil sur les notaires, greffiers et officiers de justice, de 1475 à 1817.

Un vol. impr. et manuscrit in-fol. de 569 f., cartonné.

F. 1-86. Facultas concedendi tabellionatûs officium. Bulla Sixti papæ IV, anno 1475, 10 calendas martii, pontificatus anno 5e. Duplum extractum è libro facultatum Legationis Avenion., die 12a januarii 1712.

Lettres patentes accordées par Sa Majesté en faveur des notaires apostoliques de la ville d'Avignon et Comtat Venaissin, portant que les contrats passés audit pays auront hypothèque en France, comme s'ils avaient été reçus par des notaires royaux. Donné à Paris, au mois de janvier 1664. (In-4° impr.)

Règlement de Mgr Philonardi, arch. d'Avignon et vice-légat, concernant les substituts des greffiers et des notaires d'Avignon. Du 18 septembre 1630. (Affiche impr.)

Indication sommaire des règlements et ordonnances des légats et vice-légats, sur la rémission des attestations des ventes et aliénations que les notaires du Comté Venaissin et d'Avignon doivent porter rière les archives de la révérende Chambre de Carpentras, pour les biens tant urbains que rustiques des lieux où ladite Chambre a le domaine universel ou particulier.

Decisio 4 maii 1711, contra collegium DD. notariorum Avenion., et Summa probationum à dicto collegio contra eamdem decisionem de novo factarum ad commodum DD. meorum pro dicto collegio scribentium, etc.

Adnotationes super decisione 4 maii 1711.

Reverendiss. P. D. decano sive R. P. D. priolo Avenionen. collegii DD. notariorum, pro almo collegio DD. notariorum civitatis Avenion., contra notarios civitatis Carpentoracten. Restrictus facti et juris. Typis de Comitibus, 1712, in-4°.

Pro eodem collegio Avenion., contra DD. notarios Carpent., facti super observantia. Typis iisdem, 1712.

Summarium pro eodem collegio Avenion. Typis iisdem, 1712.

Sacra Congregatione Avenionen. R. P. D. Matthæjo, secretario Carpentoracten., pro ill^mo collegio notariorum civitatis Carpentoracten., contra Ill^mum D. rectorem et D. cancellarium Curiæ rectorialis dictæ civitatis. Facti. Typis Bernabo, 1762.

Authorisatio facta per Avenion. prolegatum, die 8^a augusti 1676, articulorum Confraternitatis notariorum Carpent., super admissione notariorum.

Transaction entre le collége des notaires d'Avignon et le collége des notaires de Carpentras, du 1er février 1717. Extrait des registres de la révérende Chambre apostolique du Comté Venaissin.

F. 87-187. A Monseigneur Raynier des comtes d'Elci, vice-légat d'Avignon. Réplique pour Mr Goudereau, notaire et greffier du Palais apostolique, pour le collége de Messieurs les notaires et pour Messieurs les recteurs des greffiers de la Cour ordinaire de Saint-Pierre ; contre Pierre Bemond. (Impr. Avignon, 3 mai 1729.)

Règlement du vice-légat Raynier d'Elci, du 22 février 1730, concernant les substituts des greffiers. (Affiche impr.)

Ordonnance du vice-légat, P. Aquaviva d'Aragona, du 16 janvier 1748, portant défenses aux notaires de recevoir les contrats de mariage des religionnaires. (Affiche impr.)

Mémoire en faveur du collége des notaires de Carpentras, contre les prérogatives du collége des notaires d'Avignon. (Sans nom d'auteur et sans date, mais probablement postérieur à l'an 1780.)

Mémoire pour M. Pomme, notaire à Avignon. (Sans date, mais postérieur au mois de septembre 1785.)

Copie d'une lettre écrite, au nom du collége des notaires de Carpentras, à M. Cristallini, procureur, le 27 juillet 1781.

Mémoire informatif envoyé en même temps à M. Cristallini, à Rome, avec les pièces qu'il doit mettre sous les yeux du cardinal secrétaire d'Etat.

Règlement et ordonnance faits par Mgr J.-Fr. des comtes de Bagni, vice-légat d'Avignon, l'an 1617, à la Nativité et le 26 janvier, à la requête du procureur du pays du Comtat, concernant l'exercice du notariat.

Questions et difficultés sur lesquelles les notaires sont ordinairement examinés à leur admission ; avec les définitions.

Conclusio trium Statuum patriæ Venaissinæ, quod notariis exercitium non permittatur, nisi prævio examine, auctoritate Curiæ Rectoriatus; cum rescripto Ill^mi D. prolegati Avenionensis.

Statutum et regulamentum cardinalis de Aquaviva, legati Avenion., quo prohibetur excercitium artis notariatus, nisi prius examinati et matriculati fuerint notarii, de auctoritate Curiæ rectorialis.

Teneur des lettres marquées et insérées fol. 10 du *Livre vieux*, portant inhibitions et défenses à tous notaires d'exercer, qu'ils n'aient été préalablement examinés, approuvés, admis et immatriculés en la suprême Cour de la rectorie du Comté Venaissin.

Edictum D. Eirardi de Cornelliano, rectoris, quo prohibetur notariis exercitium artis notariatus, nisi prius examinati et matriculati fuerint in Curia Rectoratus. Datum Carpent., die 10ª mensis martii 1533.

Supplique du greffier de la Rectorie et délibération de l'assemblée des Trois-Etats de la province du Comté Venaissin au sujet de la création des notaires, et pour que rien ne soit innové contre les droits et prérogatives du recteur. Du 23 avril 1728.

Opposition formée de la part de MM. les gens des Trois-Etats, tant au sujet de la prétendue nouvelle taxe que les notaires et greffiers du Comtat veulent établir, que sur le nouveau collége que prétendent ériger MM. les notaires de cette ville. Carpentras, le 26 avril 1728.

Copia chirographi SS^{mi} domini nostri papæ Benedicti XIII feliciter regnantis, dat. Romæ, die 10ª septembr., anno 1728, italicè. (Par ce chirographe, le corps des notaires de Carpentras est érigé en collége, avec pouvoir de créer des notaires et autres facultés contraires aux prérogatives du recteur.)

An notarii Comitatus Venaissini possint Avenione acta conficere? (Mémoire en latin, sans date et sans nom d'auteur.)

Deux mémoires italiens sur le projet de règlements, pour les notaires et greffiers, envoyé de Rome au vice-légat d'Avignon.

Inventaire des pièces envoyées à Rome pour l'affaire des notaires et pour la révocation du chirographe du pape Benoit XIII, le 28 novembre 1730.

Règlement de Mgr Philonardi, vice-légat, du 6 février 1631, ordonnant que tous les notaires et greffiers, tant de la ville d'Avignon que du Comté Venaissin, aient à remettre, dans le délai de deux mois, l'attestation de tous les actes d'aliénations et transports des biens faits depuis l'année 1600.

Mémoire sur différentes causes criminelles intentées en première instance soit à la Cour épiscopale de Carpentras, soit aux Cours baronales de cet évêché, et qui sont aujourd'hui pendantes par appel à la Cour du vice-légat d'Avignon; avec la démonstration des abus commis journellement par les ministres de la Légation, pour retenir ou évoquer lesdites causes au préjudice des Cours ecclésiastiques, laïques et baronales, etc. 1762.

Délibération de MM. les notaires agrégés au collége de la ville de Carpentras, du 11 mars 1788, sur le projet de règlement, etc.

Délibération du Conseil de la communauté de Cavaillon, du 13 avril 1788, contre le projet de règlement qui crée des archives publiques où tous les actes des notaires seront déposés.

Tableau général du collége et archive des notaires d'Avignon, composé de douze anciens par la bulle d'érection de ce collége, du 1er mars 1590, et des notaires créés par ce collége, qui y étaient agrégés en 1768, etc. (Impr.)

Observations et calculs sur les affaires des notaires d'Avignon. (Impr.)

F. 230-569. Taxe des fonctions du greffier criminel de la ville d'Avignon, confirmée par le Conseil de ladite ville tenu le 17 décembre 1736, et autorisée par le vice-légat. (Impr.)

Tarif des droits des greffiers des sénéchaussées d'Avignon, de

Carpentras, et autres jurisdictions du Comté Venaissin, alors unis à la couronne de France, réglés par arrêt du parlement de Provence, du 28 juin 1771.

Tarif des salaires qui seront fixés aux témoins et aux médecins, chirurgiens, experts et autres, dans les procédures faites à la requête des procureurs généraux, etc. 23 janvier 1742.

Quinze arrêts du parlement de Toulouse, du 9 mai 1691 au 25 juillet 1767, sur les viguiers, les notaires, les greffiers et autres officiers de justice.

Mémoires et délibérations du collége des notaires de Carpentras, attestations et actes de notoriété, instructions et observations diverses concernant :

La taxe des notaires; — la réduction du nombre des notaires dans tout le Comté Venaissin ; — la convocation par le lieutenant général de la province des notaires qui ne font point partie du collége de Carpentras; — les dispenses d'âge pour le notariat; — les agrégés du collége des notaires; — le renouvellement des recteurs dudit collége, avec les tableaux suivant l'ordre desquels seront à l'avenir créés les officiers de ce corps, 1758, 59 et 60; — les droits d'admission ; — les libertés et priviléges des notaires; — l'abbé et prince de la basoche des notaires et greffiers de Carpentras, leurs repas et divertissements; — le partage des droits entre les notaires héréditaires et les notaires à vie ; — les écritures des offices de notaires vacants dans la ville d'Avignon et le Comté Venaissin ; — le registre formé, chaque année, des originaux ou minutes des actes reçus avant la réunion à la France et jusqu'au 5 nivôse an 2 ; — les trois juges ordinaires du Comté Venaissin et le juge des premières appellations; — le patronage des juges des appellations et de l'ordinaire; — le cas où le juge se trouve avocat dans quelque affaire pendante; — le nombre des avocats de Carpentras ; — la manière dont les parties collitigantes doivent choisir un juge et un avocat, lorsqu'un avocat est juge; — la remise des procédures de première instance au juge d'appel ; — l'appel formé par-devant la Cour des premières appellations d'un décret rendu par le vice-recteur du Comté Venaissin, 1763; — la demande faite par le trésorier de la Chambre apostolique de Carpentras d'être, à l'instar du trésorier de la Chambre apostolique d'Avignon, dépositaire de toutes les sommes judiciairement déposées dans les différents tribunaux ; — l'incompatibilité des offices de greffiers des appellations,

de l'ordinaire et de la rectorie, que deux frères occuperaient; — la contribution aux frais des procès-verbaux; — les dépens dans les cours criminelles, 1762; — les abus dans l'administration de la justice; — la réformation des tribunaux et de l'administration de la justice dans Avignon et le Comtat; — les instruments de délivrance et les causes de discussion, 1740; — les jurisdictions du Comté Venaissin, 1767; — la prescription contre les mineurs et l'action de Salvian interdit ou regrès, 1773; — les récusations de juges; — la prescription trentenaire; — les formes suivies par le tribunal supérieur provisoire créé, en 1790, par l'assemblée représentative du ci-devant Comtat; — la dot profectice, d'après la jurisprudence des tribunaux d'Avignon et de Carpentras, etc.

Recueil des lois sur les notaires. Décret sur la nouvelle organisation du notariat et sur le remboursement des offices, du 29 septembre 1791 au 6 octobre suivant. (Imprimé à Paris, l'an 3 de la République.) — Autres pièces imprimées relatives au notariat, du 1er janvier 1793 (an 2) au 15 avril 1817.

XXVIII. Recueil de mémoires, de 1766 à 1783. 4 vol. p. in-fol., cartonnés.

Ces mémoires, tous imprimés, concernent un grand nombre de familles d'Avignon et du Comté Venaissin.

Les trois premiers volumes et la moitié du quatrième ne contiennent que des factums. A la fin du quatrième volume se trouvent diverses observations et instructions sur les maladies des bestiaux et la culture de l'olivier, trois oraisons funèbres de Louis, Dauphin de France, prononcées en 1766, etc.

XXIX. Documents et notes diverses. (Titre sur le dos.) Collection de pièces utiles ou curieuses et de documents divers, faite, en 1782, par M. Denis-Barthélemy Tissot, d. ès d. et avocat; avec une table de matières par ordre alphabétique. (Titre sur le frontispice.)

Epigraphe : *Cur quæris quietem, cum natus sis ad laborem ?* (*De Imit. Chr.*, lib. 2, c. 10.)

In-fol. de 513 pages chiffrées, rel. parch., plus un cahier de 18 f. non chiffrés, inséré entre les pages 50 et 51.

Pages 1-192. Summarium compromissi inter dominos loci Mazani, anno 1523. Tenor formæ novi accapiti. Mémoire pour prouver que les coseigneurs de Mazan peuvent user du droit de retrait féodal lorsqu'il se fait des aliénations des domaines directs dudit lieu. Clausule d'un statut de Mazan, fait en 1380. Capitulum de transeundo aquas per alienas possessiones. — Statuts de Bédoin, art. 77 relatif au passage des eaux. — Substitution à cause de délit. (Extrait de l'acte de substitution relatif à la terre de Gadagne.) — Sentence qui déclare la juridiction par concours ou cumulative entre les officiers de la Rectorie et ceux de la Cour ordinaire de Carpentras, dans les causes ordinaires. — Fiefs du Comté Venaissin dont les seigneurs sont obligés de payer chaque année, le jour de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, 29 juin, un cens ou une redevance à la Chambre apostolique séante à Carpentras. — La communauté de Carpentras déclarée dame directe foncière et universelle du lieu de Serres et son territoire, en 1620 et 1673. (Extrait du *Manuel* de la Chambre apostolique.) — Congrégation des filles de la Sainte-Famille, érigée à Caromb en 1736, et dont Mgr d'Inguimbert, pendant sa visite pastorale, approuva les constitutions. — Sportules et épices du recteur du Comté Venaissin ; avec établissement d'assesseurs. — Règlement au sujet de la jurisdiction du vice-légat d'Avignon, fait par la Congrégation d'Etat de Rome en 1704. — Bernardinus tituli Sancti Petri in Monte Aureo S. E. R. presbyter cardinalis Scotus, signaturæ justitiæ S. D. N. P. præfectus, fidem facit qualiter in signatura justitiæ habita die 20ª junii 1720, in causa Carpent., proponente R. P. D. Merlino pro Francisco et Elzeario de Fauques, contra Franciscam de Rouvil et Josephum Guasqui, conjuges, rescriptum fuit ad judicem ordinarium Carpent. Romæ, 21 junii 1720. — Décret de la Congrégation d'Etat de Rome, du 18 août 1724, en la cause de Jean-François Ruvanier, de Mazan, joint l'avocat fiscal d'Avignon, contre M. Pierre Roques et autres.

Sommaire de la sentence arbitrale prononcée, le 22 septembre 1515, au sujet des contestations survenues entre le seigneur de

Méthamis et la communauté dudit lieu, pour raison de la tasque et du lignerage. — Sommaire d'une transaction entre le seigneur de Méthamis et les consuls et communautés dudit lieu, le 15 avril 1531. — Sentence arbitrale du 17 février 1487 au sujet du pâturage et du glandage du terroir de Méthamis. — Sommaire du procès intenté par la communauté de Blauvac contre celle de Méthamis et contre Messire Paul-Aldonce-François de Thésan, marquis de Venasque, seigneur de Méthamis. — Sommaire des procédures faites en 1278, pour établir des bornes et séparer les terroirs des lieux de Méthamis et de Blauvac. — Transaction au sujet de la banalité des fours de Méthamis, le 16 février 1621. — Sommaire d'une transaction passée entre le seigneur et la communauté de Méthamis, le 12 septembre 1680. — Remarques au sujet du lieu de Méthamis et des seigneurs du même lieu. Ancienneté de la famille de Venasque. — Sententia illustris domini Joannis de Blegeriis, vicerectoris Comitatus Venaissini, die 1ª octobris 1611. Sur la dégradation des bois et forêts de Méthamis et sur la permission de cultiver des terres dans les montagnes dudit lieu. — Transaction entre le seigneur de Méthamis et les consuls et habitants de Blauvac, au sujet de la jurisdiction, le 29 mai 1714.

Poids et mesures en usage dans le Comté Venaissin. — Vente faite par les Dominicains de Carpentras à la communauté de Villedieu, le 5 janvier 1621, de divers biens provenant de l'héritage de noble Jean de Montargis, moyennant la rente annuelle et perpétuelle de trente saumées de blé portables dans leur couvent le 25 août de chaque année, etc. — Jurisdiction des coseigneurs du lieu de Mazan, en 1722 et 1723. — Délibération des Trois-Etats du Comté Venaissin pour l'établissement de l'uniformité des poids et mesures dans toute la province. — Mémoire sur la distance des édifices publics à laquelle il est permis de bâtir. Délibéré à Carpentras, le 19 avril 1749. Signé : Poyol, avocat. — Judices baronum Comitatus Venaissini residere debent in dicto Comitatu. Rescrit du 8 septembre 1664. — Capital et pension légués par Mgr Horace Caponi, évêque de Carpentras, pour doter des filles pauvres, dans son testament du 18 mars 1622. Mode d'élection réglé par Mgr Cosme Bardi, le 14 avril 1626. — Certificat des officiers de la Chambre apostolique du Comté Venaissin, du 6 septembre 1613, au sujet de l'estimation des directes, des cens et des rentes perpétuelles.

Recueil de bulles, titres et documents concernant les priviléges de la ville de Pernes, de ses viguiers et consuls. Union de la charge de capitaine de la ville de Pernes au consulat. Les viguiers de Pernes ont le droit de députer des tuteurs et curateurs aux pupilles et mineurs dont les biens surpassent 800 florins. — Droits d'encan dus à la Chambre apostolique. — Transaction du 7 mai 1719, entre Mgr Abbati, évêque de Carpentras, et les habitants de Monteux, par laquelle Sa Grandeur remplace le repas qu'elle donnait aux habitants de Monteux, la seconde fête de la Pentecôte, par une somme de 30 francs payée annuellement pour la dot d'une fille pauvre. — Article des statuts de Monteux, du 2 septembre 1701, contre ceux qui arrachent le chaume dans les champs d'autrui. — Autorisation pour les consuls de Monteux de porter le chaperon de velours. — Art. 62 des statuts de Sarrians sur la foi qu'on doit ajouter aux dénonciateurs des dommages. — Sommaire d'une transaction passée entre Messire Claude de Pazzis, seigneur d'Aubignan, et les consuls et communauté dudit lieu, sur la foncialité, la bannalité des fours et les tailles, le 23 avril 1640. — Frais des dispenses de mariage au troisième degré pour les pauvres.

Note de M. Tissot sur les *Variétés littéraires* de M. l'abbé Arnaud, d'Aubignan. — Les quatre baronnies dont les seigneurs ont la préséance sur tous les autres feudataires dans l'assemblée générale des Trois-Etats de la province, sont celles de Sérignan, de Beaumes, du Thor et d'Oppède. (D'après Fantoni.) — Sur les charivaris. — Evaluation de diverses monnaies. — Monnaies modernes de Rome évaluées en monnaie de France. — Taux auquel la Chambre apostolique exige les lods. — Notes sur les seigneuries de Modène, la Roque-Alric et Urban. François Raymond, seigneur de Modène, la Roque-Alric et Urban, en rend hommage, au nom de ses enfants, à Jean Louet, baron de Calvisson, le 12 septembre 1540. — Charge de président de la Chambre apostolique dans la maison de Gualteri. — Règlement du cardinal Philonardi, pro-légat d'Avignon, du 3 septembre 1613, pour les dénombrements que les seigneurs directs doivent faire à la Chambre. — Règlements et ordonnances du vice-légat J.-Fr. Guido de Bagni, des 20 décembre 1614 et 23 avril 1615, sur le même sujet. — Règlement du vice-légat Laurent Curti, du 25 novembre 1649, sur le purgement des lods dus à la Chambre apostolique. — Règlement de Mgr Philonardi, vice-légat d'Avignon, du 18 jan-

vier 1631, au sujet des débiteurs de la Chambre apostolique. — Règlement de Mgr Laurens Lomellini, vice-légat d'Avignon, du 2 octobre 1665, sur l'exhibition des titres, en la Cour de la Chambre apostolique de Carpentras. — Décret de la Congrégation d'Etat d'Avignon, du 27 janvier 1667, portant que les vice-légats de ladite ville n'ont pas le pouvoir de réduire ou diminuer les cens et novenniums dus à la Chambre apostolique. — Concordat entre le cardinal George d'Amboise, légat d'Avignon, et le parlement d'Aix, le 8 mai 1505. (Impr. dans le *Specimen juris ecclesiastici Gallorum* de Jean Doujat, 4e part., p. 73.) — Procédure sur la vente des biens ecclésiastiques. — Hôpital, maison de charité et autres lieux pieux de Carpentras. Préséance des administrateurs ou directeurs. — Ordonnance de Mgr Béni, évêque de Carpentras, du 2 septembre 1781, par laquelle l'Œuvre du Mont-des-grains est provisoirement transférée au Mont-de-Piété. — Inscriptions qu'on avait proposé de mettre sur l'aqueduc en 1734. — Etablissement de la fabrication de la monnaie à Carpentras. — Priviléges des fermiers de la Chambre apostolique et de leurs cautions. — Mémoire sur l'office de trésorier et conseiller de la Chambre apostolique.

Aqueduc de Carpentras. — Sur Saint Bénézet. (Ce ne sont que des extraits du *Dict. hist. par une société de gens de lettres*, et du *Catalogue imprimé des manuscrits de M. de Cambis.*) — Les seigneurs n'ont pas le droit d'avoir des bancs dans le chœur des églises. — Pont sur le Rhône. Concession au pape Urbain V d'une partie du pont d'Avignon par Charles V, roi de France, le 5 décembre 1368. (Extrait des Preuves de la *Réponse aux recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon par Garampi,* p. 115.) — Accord fait, le 24 mars 1608, entre le vice-légat et le recteur du Comté Venaissin, approuvé par le pape Paul V. Jurisdiction du recteur. Droit d'admettre à composition les délinquants. — Etablissement de la Pénitencerie d'Avignon et de Carpentras. Par bulle de Jean XXIII, du 8 des calendes de janvier 1413, les prêtres pénitenciers sont à la nomination des Trois-Etats du pays. — Châteaux de Mornas et de Montdragon donnés en fief à Raymond VI, comte de Toulouse, au mois d'août 1178. (Extrait de l'*Hist. de Nimes par M. Ménard,* tome VII, p. 635.) — Transaction passée entre la Chambre apostolique, d'une part, les consuls et communauté de Malaucène, d'autre part, au sujet des droits de domaine direct

et autres, le 31 mai 1575, M. Pierre Inguimberty, notaire ; confirmée par une bulle du pape Clément VIII, du 23 octobre 1592. — Transaction du 6 décembre 1587, entre les habitants de Mormoiron et ceux de Flassan, au sujet de la montagne commune.

Fondation et établissement de la Maison de Charité de Carpentras par M. Jean Bernard, citoyen de cette ville. Donations postérieures en faveur du même hospice. — Notabilia circa monasterium Beatæ Mariæ Magdalenæ, ord. cisterc. civitatis Carpent. — Le président de la Chambre apostolique de Carpentras. Ses honoraires annuels, etc. — Sententia R^{mi} D^{ni} Aloysii Bevilaqua, Sacræ Rotæ auditoris et judicis, die 7^{a} julii, anno 1670, super præcedentia præsidis Cameræ apostolicæ Comitatus Venaissini, contra Thesaurarium ejusdem Cameræ. — Transaction du 20 mai 1672, entre Messire Paul de Mistral de Montdragon, en qualité de procureur de Messire Paul de Fortia, seigneur des Pilles et baron de Beaumes, d'une part, et Messire Louis de Fortia, seigneur d'Urban, d'autre part, au sujet du moulin que ce dernier seigneur voulait établir dans sa terre d'Urban. — La Tour de Sabran donnée à l'abbaye de la Chaise-Dieu. — Interdiction du commerce. Arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 10 juin 1731, qui défend l'introduction dans le royaume de France des étoffes de soie et autres produits des fabriques et du commerce d'Avignon et du Comté Venaissin. Autre arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 29 janvier 1732, qui ordonne que les droits des traites foraines et domaniales seront à l'avenir exactement perçus sur toutes les marchandises et denrées qui sortiront du royaume. Lettre de la Compagnie des fermiers généraux de France, qui prohibe, en conséquence des ordres du contrôleur général, la sortie, pour Avignon et le Comtat, des denrées, grains, bestiaux, bois, charbon, etc. Le 29 décembre 1732. Pièces produites à la Cour de la Chambre apostolique, en la cause des fermiers du bac de Noves, demandeurs en rabais du prix de leur ferme, en raison desdites prohibitions. — En quel temps on a commencé à planter des mûriers dans le Comté Venaissin. (Extr. du *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres, seigneur du Pradel, p. 457.) — De l'origine de la langue française. (Extrait des *Singularités historiques et littéraires* de Dom Lyron, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.) — Les juifs pauvres emprisonnés à la requête d'un chrétien, en matière civile, doivent être nourris par leur communauté. (Bulle du pape Urbain VIII, du 18 octobre 1635;

consultations de MM. Paquet, avocat au Parlement, 1772, et Valoris, avocat à Carpentras, 1776.) — Juifs soumis au péage. — Intérêts ou usures des juifs à 9 pour 100. — Au XIIIe siècle, sous Louis-le-Hutin, le seigneur confisquait les biens d'un juif qui se faisait chrétien. Charles V abolit cet usage en 1381. — Funérailles et repas de noces des juifs, etc. (Ce ne sont que des notes extraites de divers ouvrages imprimés.)

P. 193-238. Consulat de Carpentras. Elections, prérogatives, costume, attributions et fonctions des consuls de cette ville. — Conseil 196e de Louis Beau ou Belli, où il est question de la donation du fief de Bédoin en faveur du monastère de Montmajour, et de la transaction passée entre ledit monastère de la communauté de Bedoin au sujet de la dîme. (V. Consilia Lud. Belli, impr. Genève, 1635, in-fol.) — Ordonnance de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, du 15 juin 1759, qui prohibe la mendicité dans les églises et lieux pieux, etc. — Concordats entre les Cours de France et de Rome, au sujet de l'introduction du sel dans Avignon et le Comté Venaissin. 1603, 1734, 1738. — Termes propres au bureau pour traduire ou expliquer en français diverses expressions latines. — Arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 26 avril 1712, rendu, sur la requête présentée au roi par M. Joseph de Cohorn et Madame Elisabeth de Chaussande de Saint-Roman, au sujet de la rente de 107 livres au principal de 2140 livres, constituée à leur profit par les prévôts et échevins de la ville de Paris, par contrat passé devant Me Charpentier, notaire à Paris, le 29 octobre 1711. — Recueil de plusieurs termes et mots propres au barreau. — Prérogatives et attributions du trésorier de la Chambre apostolique. — Concordat sur le tabac et les toiles peintes, avec deux rescrits de la Congrégation d'Etat, des 11 janvier 1735 et 3 février 1736. — Explication ou traduction française de divers mots provençaux. (On lit en marge : *Transcrit dans mes additions au Dictionnaire* du P. Pellas ; et à la fin : *Je n'ai pas continué ce Dictionnaire dans ce recueil, mais je l'ai inséré à la fin du Dictionnaire provençal du P. Pellas.* L'exemplaire qui contient ces additions manuscrites anonymes a été donné à la bibliothèque de Carpentras, le 6 janvier 1845, par M. Barcilon, notaire, qui les croit de son aïeul paternel.) — Evêques de Carpentras de 1688 à 1777. — Indication sommaire de plusieurs actes concernant les chanoines de Notre-Dame du Grès,

de l'ordre de Saint-Ruf. — Divers mémoires sur les affaires de la communauté de Carpentras. Acte d'érection et fondation du collége des jésuites à Carpentras. Conventions entre les RR. Pères de la Compagnie de Jésus et la ville, du 22 mars 1607. Me Balbis, notaire. — Délibérations et conclusions du Conseil municipal de Carpentras. Le 8 mars 1608, les consuls demandent à Mgr Caponi, évêque de cette ville, que les ecclésiastiques soient soumis à la taille pour la réparation des fontaines. Le même jour, concession d'eau faite au monastère des religieuses de Sainte-Marie-Madeleine. Le 5 octobre 1592, le Conseil conclut à ce que les places aux herbes et aux fruits soient arrentées par les recteurs de l'hôpital. Le 24 avril 1594, le Conseil s'oppose à l'exemption prétendue par les chevaliers de Malte. Le 28 avril 1598, le fossé de la porte de Mazan est destiné au jeu de ballon. Le 27 mai 1554, le moulin neuf est remis par le Conseil aux Dominicains de Carpentras, écrivant Me Robaudy, notaire. — Le 1er octobre 1592, on commence à tenir le registre mortuaire dans l'église cathédrale de Saint-Siffrein, en exécution d'une ordonnance de Mgr Horace Caponi, évêque de Carpentras, du 25 septembre précédent. — Décret rendu le 8 juillet 1495, à la réquisition des meuniers de Carpentras, par le célèbre jurisconsulte Etienne Bertrand, lieutenant et chef du Conseil papal, contre les meuniers de Mormoiron et de Mazan, qui retenaient les eaux de la rivière de l'Auzon.

Traits historiques touchant la ville de Carpentras. Clément V vient résider à Carpentras, le 5 juin 1305. Il publie dans le consistoire des cardinaux assemblés à Monteux, le 21 mars 1313, ses constitutions appelées de son nom *Clémentines*. Le 12 des calendes de mai 1314, ce pape meurt à Roquemaure. Les cardinaux au nombre de vingt-trois, entrent en conclave à Carpentras. Les neveux de Clément V assiègent le conclave et incendient le palais. (D'après une note, c'est dans l'hôtel de ville, *in palatio civitatis*, et non dans le palais épiscopal, que se serait tenu le conclave.) — Pose de la première pierre de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, le jour de la fête de S. Pierre, en 1404. — Jugement sur les commentateurs et sur les consultants en droit. — La chicane introduite en France par les Italiens, pendant le séjour des papes à Avignon. — Sentence du 12 septembre 1673, qui déclare la foncialité du lieu de Serres en faveur de la communauté de Carpentras. — Achat de blé pour la ville de Tarascon, pendant la

disette de l'année 1478. — Impôt mis sur les vins muscats, le 17 juin 1703. — Transaction du 1er février 1717, entre les notaires d'Avignon et ceux de Carpentras. (Extrait des registres de la Chambre apostolique.) — Divers mémoires sur Avignon et le Comté Venaissin. (Ce sont des notes ou passages extraits de divers ouvrages imprimés et principalement de l'*Hist. de Charles V*, roi de France, par l'abbé Choisy, tome Ier; des *Hist. de Provence* de César Nostradamus et de Ruffy; et de l'*Hist. d'Avignon* de Fantoni.) — Le titre de Comté fut donné à ce pays lorsque Clément V vint y faire sa résidence, car auparavant on ne l'appelait que *Terra Venaissini*. (Fantoni, lib. 1, c. 13, et lib. 2, c. 2.) Cet historien se trompe; le titre de Comté a été donné plus anciennement à ce pays. Voyez ci-dessus, tome Ier, p. 357 de ce Catalogue. — Pétrarque, dans son testament fait en 1370 et rapporté par Tomasini dans le *Petrarcha redivivus*, l'appelle Comté Venaissin.

P. 259-270. Fondation du couvent des Récollets de Mazan, le 20 septembre 1611. Donation faite au même couvent par dame Sibille des Astoauds, dans son codicille du 27 novembre 1623. — Mémoire sur la fourniture du sel nécessaire à la consommation d'Avignon et du Comté Venaissin, de 1365 à 1662. — Juifs chassés de France par Philippe Auguste, en 1182. (Ext. de Scipion Dupleix.) — Juifs chassés du Comtat par le pape Jean XXII, et rappelés par Clément VI. (Etienne Bertrand, *Conseil* 192, vol. II, *pars post.*, et d'Aguesseau, Œuvres, Paris, 1759, in-4°, tome X, p. 266, et tome 12, p. 352.) — Sur les juifs. (Extraits de l'ouvrage intitulé *Fleurs des vies des Saints*, Lyon, 1707, et de l'*Hist. eccl.* de l'abbé Fleury.) — Hebræis qualibet hebdomada verbum Dei est prædicandum, d'après les bulles de Grégoire XIII, cal. sept. 1584, et de Clément XI, 5 id. martii 1704. — Rescrit du pape Benoit XIV, du 4 juin 1744, ordonnant au recteur du Comtat de baiser la bague pastorale de l'évêque de Carpentras, pendant les cérémonies du jour de la Chandeleur.

P. 271-300. Procès-verbal fait en 1274, lorsque le roi de France restitua la terre de Venaissin à N. S. P. le Pape. Ce procès-verbal comprend la bulle du pape Grégoire X, adressée de Lyon au sénéchal de Beaucaire et de Nimes, le 14 des calendes de février 1274, trois brefs et autres actes de la même année, relatifs à la restitution ou prise de possession dudit pays, plus

la sommation faite par les nonces du pape à Raymond Bozzicon, député du sénéchal de Beaucaire, le 14 des calendes de mars 1274, pour la restitution au pape de la moitié de la ville d'Avignon, qu'avait possédée le comte de Toulouse. Remarques sur ce procès-verbal. — Hommages rendus au pape pour les fiefs du Venaissin, avec les noms des feudataires qui les rendirent. (Extrait des archives secrètes du Vatican, le 2 juillet 1790.) — Sur Avignon. (Extraits des *Hist.* de César Nostradamus, de Ruffy, de Nouguier.) — Sur Pétrarque. (Extrait du *Petrarcha redivivus* de Tomasini.) — Droits et priviléges des habitants de Malaucène sur le terroir de Beaumont au sujet des pâturages, etc. (Extrait d'un instrument sur parchemin signé par Me Prépositi, notaire.) — Sur Vaison. (Extraits de la 10e lettre de Cicéron à Plancus, de Moréri, art. TROGUE-POMPÉE, de Scipion Dupleix, des *Commentaires* de Jules César, de Pline le naturaliste.) — Droit appelé la Comtelade, payé chaque année par la communauté de Vaison à la Chambre apostolique séante à Carpentras. — Marché de Vaison. — Franchise de péage à Malaucène. — Office de capitaine du château de Vaison, accordé aux Messieurs de Sade, en 1539.

P. 301-355. Papes qui ont siégé à Avignon. (Extraits de Baluze, etc.) — Sur les hôpitaux d'Avignon. — Pestes qui ont affligé Avignon et Carpentras en 1343, 1348, 1361, 1374, 1390, 1522, 1533, 1580, 1629. — L'hôtel de ville de Carpentras acheté de M. de la Roque, en 1738, au prix de 36000 livres, acte reçu par M. J.-B. Floret, notaire. Au mois de juillet 1792, la municipalité vint occuper le rez-de-chaussée du palais épiscopal. Le 10 juillet 1811, elle fut transférée de nouveau à l'hôtel de ville, et trois commissaires furent nommés pour remettre en ordre les archives. (Note de M. Tissot.) — Procédure faite par le recteur du Comtat, délégué par le vice-légat d'Avignon, au sujet de la juridiction du pape et des évêques dans la ville de Vaison, le 13 juin 1622. — Sommaire du testament du célèbre jurisconsulte Etienne Bertrand, du 21 décembre 1516. — Sommaire de son contrat de mariage avec noble *Hustache* Bruni, fille de noble Guillaume Bruni, citoyen de Carpentras, du 23 juin 1470. — Extraits des Conseils d'Etienne Bertrand, par lesquels on voit qu'il écrivait en 1509 et 1515. — Eloges du même jurisconsulte tirés de divers auteurs. — Cherté du blé en 1361 et 1374, après la peste d'Avignon. — Raymond Roger de Beaufort, vicomte de

Turenne. Dans les registres des archives de ce pays, de 1370 à 1371, il est souvent fait mention des levées de troupes et d'argent que le pape ordonnait pour repousser les agressions du vicomte de Turenne. — Extrait des manuscrits de M. de Peiresc, recueil nº LXXVII, f. 471 et 472. (C'est la traduction française d'un Mémoire latin rédigé par quelque partisan de la domination papale, peu de temps après le pontificat d'Eugène IV. Ce mémoire est intitulé dans Peiresc : *Prætensiones papæ super Venaissino contra regem Franciæ Dalphinum.*) — Villes, bourgs et villages du Comté Venaissin, avec l'indication des diocèses auxquels ils appartiennent. Villes et lieux du Comté Venaissin qui dépendent de l'archevêché d'Avignon et des évêchés d'Orange, d'Apt, de St-Paul-trois-Châteaux, de Gap et de Sisteron. Bourgs et villages situés hors du Comté Venaissin, et qui appartiennent à l'un des diocèses dudit Comté. — Villes, bourgs et villages qui contribuent aux réparations du Pont des Vaches, en conséquence d'une délibération des Trois-Etats de la province, de l'an 1598. — Droit d'option des chanoines de Saint-Siffrein, de Notre-Dame du Grès et de l'église cathédrale de Vaison.

P. 356-368. Etat des honoraires payés par le trésorier de la Chambre apostolique au recteur du Comté Venaissin, au vice-recteur, au trésorier, au président de la Chambre, aux juges ordinaires de Carpentras, de L'Isle, de Valréas, au juge des appellations, à l'avocat général, à l'avocat des pauvres et à l'expert de la Chambre. — Lettera scritta dalla S. Congregazione a Mgr vice-legato d'Avignone, sotto il di 5 ottobre 1757, estratta del *Registro segreto* della Legazione. D'après cette lettre, le recteur du Comté Venaissin ne peut avoir un exemplaire d'un règlement du vice-légat qu'après sa publication ; il est compris dans la prohibition de chasser en certains temps, et, dans la permission générale qui lui est accordée, il ne peut être accompagné que d'un seul chasseur ; il ne peut se faire escorter par les cavaliers de la maréchaussée ni dans l'exercice de ses fonctions, ni dans les processions et autres cérémonies publiques. — Qualités requises pour être admis au notariat, suivant les statuts du collége des notaires, autorisés par N. S. P. Benoit XIV. — Honoraires et émoluments annuels du président de la Chambre apostolique. — Ordonnance du vice-légat, du 26 juin 1604, concernant les obligations des fermiers de la Chambre apostolique et la manière

de procéder aux enchères des fermes. — Sentence prononcée par Mgr Verospi, auditeur de la Rote de Rome, le 5 avril 1647, au sujet de la banalité du moulin à blé de Sarrians. — Manière dont la dîme se perçoit à Sarrians et quotité de la dîme. — Ordonnance du vice-légat, du 5 juin 1734, concernant les dépens dus au greffier par la communauté de Sarrians. — Exemption, pour les habitants de Vaison, du Crestet et d'Entrechaux, du péage que la Chambre perçoit à Malaucène. — Hommage fait au pape par noble Jérome Guiraman, le 10 avril 1499, pour la terre d'Entrechaux qu'il avait acquise de noble Elzéar Gauffridy, fils et héritier de noble Bertrand, par acte reçu par Me Alliberti, notaire, le 10 janvier précédent. — Péage de Mornas. — Moulin de Mornas. (Indication sommaire des actes du procès de 1685. — Péage de Senas.

P. 369-420. Rôle des présents que la ville d'Avignon et les villes et villages du Comté Venaissin font chaque année, aux fêtes de Noël, aux légats ou vice-légats d'Avignon ; comme aussi de tout ce qui est dû par les juifs tant d'Avignon que du Comté Venaissin, et des présents particuliers que font quelques communautés. — Modus solvendi salaria vicariorum parochiarum Cameræ apostolicæ Comitatus Venaissini unitarum. Anno 1338, die 4a martii, dominus Petrus, auracensis episcopus, Comitatus Venaissini rector, de mandato SSmi Dni nostri Benedicti papæ XII, præscripsit modum solvendi salaria vicariorum seu capellanorum qui inserviebant parochiis Caïranæ, Stæ Ceciliæ, Richerenchiæ, Borbotoni, Sti-Romani-Malagardiæ, Villedei et aliis.— Transaction du 7 mars 1744, entre la Chambre apostolique et la Chartreuse de Bompas. — Mémoires au sujet du domaine direct universel que la Chambre apostolique a sur divers lieux et leurs territoires. — Catalogue des communautés du Comté Venaissin qui ont avoué le domaine direct universel de la Chambre apostolique. — Homagium baroniæ Serignani et aliorum castrorum, anno 1718 et die 2a mensis aprilis. — Franc alleu de Caderousse. Anno 1604 et die 12a augusti, in causa Claudii Fraguolis renderii jurium quæ Camera apostolica percipit in loco Caderossiæ. — Taxe du salaire des auditeurs des comptes de tutelle, dans Avignon et le Comtat. — Fiefs du Comté Venaissin par ordre alphabétique. — Rescrit de la Congrégation du concile de Trente, du 11 mars 1702, au sujet du paiement de la rétribution de la messe quo-

tidienne et perpétuelle fondée par M. Charles Aymard, notaire de Carpentras, dans les chapelles des hospices. — Péage établi à Avignon en 1740. — Transaction du 12 février 1559, entre le seigneur et la communauté du Barroux, concernant les contrats d'aliénation. — Révocation d'une restitution en entier envers le laps de temps, en faveur d'un médecin, pour demander les honoraires de ses visites ou vacations. Cause des héritiers de M. Charioty contre M. Giberty, doct. méd. de la ville de Pernes, le 17 novembre 1736. — Coadjutoreries Frais pour en obtenir les bulles. Computum signaturæ et bullarum novæ coadjutoriæ canonicatus Sancti Petri de Modena nuncupatæ præbendæ ecclesiæ carpentoractensis, in personam R. D. Joannis Petri de Cohorne, presbyteri, de consensu R^{di} etiam D. Jacobi Hadriani de Gualteriis. Post 22 articulos, sic legitur : Præsens computum ascendit ad scuta auri de juliis 16 cum dimidio pro quolibet bis centum duodecim et julios centum trigenta unum insimul constituentibus scuta monetæ de juliis decem, etc. Romæ, die 16 augusti 1730. — Les juifs sont tenus de contribuer pour un sixain aux frais de la guerre contre les hérétiques, de 1562 à 1580 (Extrait de Pérussis.) — Délimitation des terroirs de Carpentras et de Mazan, le 9 avril 1532. — Procès entre les deux communautés au sujet des eaux de la rivière de l'Auzon. — Hôtel-Dieu de Carpentras. Etat de ses charges et revenus et du nombre de ses malades, rédigé par les recteurs de cet hospice, au mois d'août 1735. — Mémoire sur les attributions, prérogatives et émoluments du président de la Chambre apostolique.— Catalogue des villes et lieux du Comté Venaissin sujets au domaine direct de la Chambre apostolique. — Les juges ordinaires de Carpentras, L'Isle et Valréas, ainsi que les juges des appellations, sont annuels et ne peuvent être confirmés que pour une autre année. (Art. 76 des statuts et bulle de Benoit XIII, du 30 septembre 1729.)

P. 421 432. Hommage du duché de Gadagne, de Vedène et de Saint-Saturnin par Messire Joseph-Louis-Marie de Galéan, duc de Châteauneuf de Gadagne, etc., le 13 mai 1738. — Sententia declaratoria jurisdictionis privativæ in causis cameralibus, pro dominis officialibus curiæ Cameræ carpentoractensis. — Itinéraire des messagers qui vont porter les lettres circulaires par tous les lieux de la judicature de Carpentras. — Extraits des règles de Saint-Augustin et des constitutions pour les Dames re-

ligieuses de la Visitation Sainte-Marie. Consécration de l'église de la Visitation à Carpentras, le 11 avril 1717. — Fondation de la chapelle de l'hôtel de ville de Carpentras, au mois de juillet 1582, par Vasquin Philieul. Cette chapellenie fut érigée en bénéfice ecclésiastique, le 13 décembre 1586, à la demande des consuls, et la dame Claire-Françoise Philieul, veuve de noble Marc de Fortia, sœur du fondateur, présenta pour premier recteur Messire Antoine Peireti ; de plus, ladite dame Philieul et la dame de la Plane, sa fille, firent des dons à la même chapellenie. — Vente du droit de pâturage et d'abreuvage pour la communauté de Villes, dans le terroir de Blauvac, le 18 février 1492. — Droit de compascuité entre les habitants de Saint-Pierre de Vassols et de Crillon, le 17 février 1492. — Transaction du 23 novembre 1703, entre les recteurs de l'hôtel-Dieu de Carpentras et les Dames de la Miséricorde qui avaient soin des malades incurables. — Lettres patentes des rois de France Louis XII et Henri II, des 19 août 1483 et 11 avril 1551, concernant le passage des troupes françaises par le Comté Venaissin.

P. 433-452. Le lieu d'Aubres est sous la souveraineté du pape et celle du roi de France, comme le prouve l'hommage de cette terre fait par Messire Joseph-Antoine de Grillet, baron de Brissac, seigneur d'Aubres, le 16 janvier 1684. — Hommage de Messire Toussaint-Alphonse de Fortia, baron de Beaumes, seigneur de Piles, lieutenant du roi en Provence, gouverneur et viguier de Marseille, à N. S. P. le pape, pour la quatrième partie de la jurisdiction haute, moyenne et basse du lieu d'Aubres, le 27 mai 1730. — Transaction entre les colléges des notaires d'Avignon et de Carpentras, pour la faculté de transiger *transeundo*. — Vallabrègues, la moitié du Pont-de-Sorgues, Caumont et le Thor appartenaient aux comtes de Toulouse par le traité de paix du 15 septembre 1125. (Extrait de l'*Hist. générale de Languedoc*, tome II, Preuves, p. 438, et de l'*Hist. de Nimes* de M. Ménard, tome VII, p. 649.) — Avignon. Fondation de cette ville, etc. (Extraits de l'ouvrage de Jean Monard de Vautret, *Orationes de inclyta civitate Avenionensi*, impr. Avenione, 1636, in-8°, f. 4 ; du *Répertoire du Droit français*, p. 432 ; et de l'*Hist. de Provence* de Papon, tome I, p. 73 et 74.) — Inondations de Carpentras, les 22 août 1616 et 24 août 1622. (Extrait du livre des Conseils aux archives de l'hôtel de ville.) — Juge des appellations

de Gadagne. — L'emplacement situé derrière le couvent des Dominicains de Carpentras appartient à la ville, d'après un bail du 27 avril 1681. — Prérogatives accordées par le roi de France aux consuls de Pertuis, en 1493. — Le sonneur de cloches, le fossoyeur et les domestiques de l'évêque sont soumis aux tailles. — Office de capitaine de la cité et du château de Vaison vendu à la communauté de cette ville, au prix de 700 livres monnaie de France, par Messire Jean-Baptiste-François-Joseph, marquis de Sade, seigneur de Mazan, qui possédait ledit office à titre héréditaire. — Ancien aqueduc et fontaines de Carpentras. Instrumentum transactionis inter dominum loci Carumbi et consules et advocatum fiscalem Comitatus Venaissini, stipulatum 3ª die februarii 1400, attestatum in archivis communibus Comitatus, per quod statuitur quod isti canales spectent ad Cameram apostolicam. Extat etiam alia posterior transactio inter consules Carpent. et castri Carumbi, super eodem. — Sobriquets patois donnés aux habitants des villes, bourgs et villages du Comté Venaissin. — Sur les immunités ecclésiastiques. (Extrait de la Gazette de Hollande, de l'année 1750.) — Les habitants du Comté Venaissin obligés de donner caution pour être admis à plaider en France. Arrêt du parlement de Toulouse, du 9 avril 1761.

P. 453-513. Transaction du 10 janvier 1682, entre les communautés de Brantes, Savoillans, Saint-Léger et le marquis de Brantes, pour empêcher le défrichement et mise en culture des terres sises dans les *confignes* desdites communautés et réservées expressément aux habitants pour y faire paître leurs bestiaux et y couper du bois pour leur usage. — Rapport et visite des limites du terroir de Brantes, Saint-Léger et Savoillans, avec tous les lieux circonvoisins, par-devant Mgr le recteur du Comté Venaissin, le 22 mai 1624. — Conclusions des Conseils et Parlements généraux tenus au lieu de Saint-Léger. Délibération relative à la transaction du 9 décembre 1491 (insérée ici en entier). Comparant fait par les consuls du lieu de Saint-Léger, par-devant le baile dudit lieu, avec les vidimus de la transaction passée entre le seigneur et les habitants, en 1641. Teneur de ladite transaction en latin. — Transumptum seu vidimus pro R^mo D^no episcopo Carpentoractensi de confirmatione mercati Carpent. et leydæ. Charte de Raymond, comte de Toulouse, confirmative du marché de Carpentras, de l'an 1155. — Tenor bullarum apostolicarum

Benedicti papæ VIII, dat. Niciæ, cal. martii, pontificatus anno XI°. Extracta omnia de verbo ad verbum, et prout jacet, e libro 2° secretariatus curiæ episcopalis Carpent., fol. 275, per Joan.-Jac.-Marcum Devillario, secret. et cancell., die 6ª decembr. 1762. — Règlement de Mgr Gasparini, recteur du Comté Venaissin, concernant le marché de Carpentras, avec les mesures à prendre pour préserver cette ville de la peste. (Imprimé le 29 octobre 1720.) — Licentia faciendi *coperiam* et accipiendi aquam pro domino Francisco de Tertullis, anno 1620 et die 26ª junii. (Extrait des actes du livre des nouveaux baux existant au secrétariat de la Cour de la Chambre apostolique.)

Ce recueil contient de plus, *passim*, quelques articles des statuts du Comté Venaissin et des formules pour différents actes. Tout le reste, sans exception, est extrait d'ouvrages imprimés ; ce sont des maximes, sentences et observations en tout genre, des articles de journaux, et jusqu'à des recettes médicales.

XXX. Mélanges.
In-fol. de 569 f., rel. parch.

Ce recueil contient un grand nombre de pièces diverses imprimées et manuscrites, en prose et en vers, la plupart sur des sujets religieux.

F. 1-69. Adoration à la Sainte-Croix. Cantique et gravure sur bois. (Impr.) — Hymne, oraison et cantique à la Sainte-Croix. (Impr. sans date, mais au sujet et probablement à l'époque de la réhabilitation de Bédoin.) — Portrait de Jésus-Christ et lettre de Publius Lentulus, gouverneur de Judée, à Tibère. (Pièce publiée dans le *British Monitor* du 19 juillet 1818, et reproduite dans la *Quotidienne* le 29 du même mois.) — Bref du pape Clément XI en faveur de la confrérie de Notre-Dame de la Conception, établie à Rome dans l'église de Saint-Louis. Du 12 mai 1716. (Impr.) — Priviléges accordés à perpétuité par les souverains pontifes à tous ceux qui sont associés à la dévote confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs à Carpentras. (Impr.) — Lettre de M. de Balbigny, seigneur dans le Forez, détenu prisonnier à Lyon, le 4 décembre 1793, en réponse à une lettre de sa sœur, visitandine. — Lettre de M. Linsolas, vicaire général de Lyon, le 20 février

1794, sur les événements dont cette ville a été le théâtre. — Formule d'une supplique adressée à N. S. P. le pape, pour obtenir des indulgences. (Impr. avec le portrait de Benoit XIII.) — Lettre sur le passage de Pie VII à Avignon, 1809. — Concordat du 25 janvier 1813. — Notes sur les provinces d'Italie qui, sous le titre de *Regiones suburbicariæ*, composaient le diocèse de Rome. — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 20 septembre 1792, portant défense de s'introduire dans les maisons pour réclamer des indemnités, etc. (Impr.) — Evénement miraculeux arrivé à Langeac (Haute-Loire), le 26 mai 1813. (Impr.) — Relation de l'exécution qui a été faite à Rome, le 25 novembre 1783, de la nommée Fifer, surnommée Jacqueline Certaine, revêtue d'un habit contraire à son sexe. (Impr.) — Nouveau miracle de Saint Louis de Gonzague, attesté par M. de Bonis, curé de Monticelli, diocèse de Tivoli, en 1766. (Impr.) — Relation du martyre d'un homme pieux qui, étant allé chez les infidèles pour délivrer son frère captif, souffrit la mort pour soutenir la religion de Jésus-Christ. (Sans date.)

Bref du pape Clément XIV, du 21 juillet 1773, pour la suppression de l'ordre des Jésuites. (Impr.) — Bref de Clément XIV, du 13 août 1773. — Venerabili fratri Josepho, episcopo Carpent., Pius papa VI. (Lettres d'anoblissement accordées à Mgr Béni, évêque de Carpentras.) Datum Romæ, sub annulo Piscatoris, die 26ª martii 1778. — Autorisation accordée à Joseph de Béni, évêque de Carpentras, de porter le berettino pendant la célébration des saints mystères. (Original.) — Croce di assistente al soglio pontificio. — Copia authentica diplomatis pontificis summi Pii VI, in favorem thesaurarii generalis Reverendæ Cameræ apostolicæ Comitatus Venaissini, die 30ª septembris 1785. Anoblissement de la famille de Raoulx qui, de 1736 à 1766, fut en possession de la charge de trésorier de la Chambre apostolique. — Bref de N. S. P. le pape Pie VI, adressé à la Commission de Carpentras, le 21 avril 1790. — Extrait des registres de la secrétairerie d'Etat de la Légation d'Avignon, le 5 mai 1790. Bref du pape Pie VI à ses très chers fils nobles et peuple de sa ville d'Avignon. Donné à Rome, le 21 avril 1790. (Impr.) — Venerabilibus fratribus archiepiscopo Avenion. et episcopis Carpentoractensi, Caballicensi et Vasionensi, ac dilectis filiis Capitulo, Clero et populo civitatis Avenionensis et Comitatus Venaissini, Pius papa VI. Datum Romæ, die 23 aprilis 1791. (Impr.) — Iisdem Pius papa VI. Die 19 aprilis

1792. (Impr.) — Amnistie publiée, par ordre de N. S. P. le pape, par S. E. le card. de Zelada, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. Rome, le 8 octobre 1790. (Affiche impr.)

F. 69-110. Mandement de Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras, pour l'observation des fêtes. Du 25 novembre 1749. (Impr.) — Lettre écrite de Carpentras à M. de St-M. à Rome, le 2 août 1751. (Impr. de 19 pages in-f°, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Cette lettre n'est autre chose qu'un libelle diffamatoire contre l'évêque de Carpentras, Mgr d'Inguimbert. Elle est accompagnée de quelques notes manuscrites de M. Tissot.) — Dialogue entre Mgr Abbati, évêque de Carpentras, et Dom Malachie d'Inguimbert, évêque de la même ville, inhumé par intérim. (Satire anonyme contre ce dernier prélat.) — Mémoire anonyme adressé à Mgr de Béni, évêque de Carpentras, contre M. Joseph-Hyacinthe Bournareau, chanoine pénitencier et vicaire général official des trois évêques d'Inguimbert, Vignoli et Béni. (Ce libelle diffamatoire occupe 12 f. manuscrits ; il est accompagné d'une note apologétique et d'une attestation en faveur de M. Bournareau.) — Mandement de l'évêque de Marseille, du 19 mars 1722, à l'occasion du vol sacrilége d'un saint ciboire dans l'église des Observantins de cette ville. — Traduction italienne de l'éloge du vénérable Benoit-Joseph Labre. (Impr. à Rome, 1783.) — Chanson sur le café, par M. Rollendes, chirurgien de Carpentras. — Mandement de Mgr Joseph de Guyon de Crochans, archevêque d'Avignon, du 23 juin 1743, contre une société nouvelle qui venait de se former sous le nom de l'*Ordre de la Félicité*. Réponse audit mandement par le grand maître de l'*Ordre de la Félicité*, et chanson contre Mgr l'archevêque.

F. 111-144. Lettres concernant Mgr de Vignoli, évêque de Carpentras, transmises par M. Valoris, syndic général de la province du Comté Venaissin. Lettre écrite par le Chapitre et le clergé de Carpentras, le 25 mai 1775, à S. E. Mgr le cardinal Pallavicini, ministre secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, sur la nouvelle que Mgr de Vignoli s'était démis de l'évêché de Carpentras. Réponse du cardinal Pallavicini, Rome, le 14 juin 1775. Autre lettre du Chapitre et du clergé de Carpentras au card. Pallavicini, le 14 juillet. Supplique du Chapitre et du clergé de la même ville à N. S. P. le pape, sur le même sujet. Lettre du Chapitre et du clergé à Mgr de Vignoli. Réponse du card. Pallavicini à la lettre

du 14 juillet, Rome, le 2 août 1775. Réponse de Mgr de Vignoli, Camerini, pridie nonas sextilis 1775. Breve SS^{mi} domini nostri papæ Pii VI ad Capitulum et Clerum carpentoractensem. Datum apud Sanctam Mariam, sub annulo Piscatoris, die 15 augusti 1775. Venerabilibus fratribus, dilectis filiis, Dignitatibus, Canonicis, Capitulo cathedralis carpent., universo clero et populo civitatis et diœcesis, Josephus episcopus Carpent. Camerini, pridie nonas sextilis 1775, et Romæ, 6 idus julii 1776. (Impr.) — Minute d'une lettre écrite par l'assemblée des Trois-Etats du Comté Venaissin, à Mgr Joseph de Vignoli, pour déterminer cet évêque à revenir à Carpentras, 1776. — Lettre de Mgr de Béni, évêque de Carpentras, à Madame Louise de France, religieuse carmélite, le 6 novembre 1778, et réponse de la princesse, sœur Thérèse de-Saint-Augustin, J. M., le 26 nov. 1778. (Autographes.) — Extrait d'une lettre de Madame Louise de France à la mère économe des Carmélites de Marseille. Saint-Denis, le 7 novembre 1780. — Lettre de Mgr de Béni, évêque de Carpentras, à Madame Louise de France, le 10 septembre 1781. — Minute d'une lettre écrite à la même princesse par Mgr de Béni, sur le point de partir pour Rome. Carpentras, le 3 octobre 1781.

F. 144-225. Lettre de Monsieur et du comte d'Artois au roi leur frère, avec la déclaration signée à Pilniz, le 27 août 1791, par l'Empereur et le roi de Prusse. Lettre au roi par M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon et M. le duc d'Enghien. Coblentz, le 10 septembre 1791. (Impr. in-4° de 18 pages.) — Lettre circulaire adressée à MM. les curés touchant la vigile de S. Mathias, apôtre, transférée au samedi de la sexagésime, et concernant le jubilé de l'an 1751. — Mandement de Mgr de Béni, évêque de Carpentras, concernant le carême et la vigile de Saint Mathias, du 17 février 1789. (Impr.) — Délibération du Conseil de la ville de Pernes, du 24 octobre 1790, pour l'érection d'une succursale. — Ordonnance de l'évêque de Carpentras, pour répondre aux instances faites par les habitants des hameaux de Saint-Estève, Sainte-Colombe et Saint-Denis-des-Baux, situés dans le territoire de Bédoin et dans la dîmerie particulière de Corcollége, à l'effet d'obtenir l'établissement d'une succursale dans l'un des trois hameaux de ladite dîmerie. Carpentras, le 4 janvier 1791. — Ordonnance pour l'établissement d'une succursale au hameau des Baux, le 26 mars 1791. — Circulaire de Mgr de Béni à tous

les prêtres de son diocèse, au sujet du serment relatif à la nouvelle constitution civile du clergé. Carpentras, le 17 mars 1791. (Impr.) — Lettre pastorale de l'évêque de Carpentras, Joseph de Béni, aux prêtres de son diocèse. Donné à Pesaro, le 5 juin 1797, (Impr.) — Lettre pastorale de l'évêque de Carpentras aux religieuses catholiques de son diocèse. Pesaro, le 5 juin 1797. (Impr.) — Lettre pastorale du même évêque aux fidèles de son diocèse de Carpentras. Pesaro, le 5 juin 1797. — Lettre pastorale des préposés au gouvernement du diocèse de Carpentras, le 16 juin 1797. Signés : Richaud et Mathieu, v. g. (Impr.) — Lettre pastorale des préposés au gouvernement du diocèse de Carpentras aux prêtres catholiques de ce diocèse. Donné dans notre retraite, le 29 septembre 1797. Signés : V. Xavier, v. g., et Mathieu, v. g. (Impr.) — Les vicaires généraux de M. Joseph Béni, évêque de Carpentras, au clergé et aux fidèles de son diocèse. Donné dans notre retraite, le 10 juillet 1798. (Impr.)

Déclaration de Mgr l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, du 5 décembre 1790, en réponse à la proclamation du département de Rhône-et-Loire, du 22 novembre précédent, concernant l'exécution des décrets sur la constitution civile du clergé. — Réponse des curés de Saône-et-Loire à Mgr l'évêque d'Autun (de Talleyrand-Périgord), en 1790 ; avec cette épigraphe : *Le ciel est dans sa bouche et l'enfer dans son cœur.* — Lettre de M. de Pontverre à Mgr l'évêque de Carpentras, au sujet de la nouvelle église bâtie à Lancy, aux portes de Genève. Contignon, le jour de Saint Blaise, 1707. (Autographe.) — Lettre de M. Jouvent, au sujet des vers de M. Dampène sur Saint Gens, etc. Carpentras, le 22 novembre 1813. — Lettre pastorale de Joseph Béni, évêque de Carpentras, administrateur de l'évêché de Pesaro, du 22 décembre 1797. Extrait du n° 881 de l'*Ami-des-Lois,* par Poultier, représentant du peuple. (Impr.) Note de Tissot : *Cette pièce n'est du tout point de celui à qui on l'attribue.* — Lettre de M. le cardinal archevêque, commissaire du Pouvoir exécutif près la Commission municipale de Malines, le 30 janvier 1798. (Impr.) — Copie textuelle d'une lettre de l'évêque de C.... à son grand vicaire, en date du 3 mars 1798. (Impr.) — Mandement et instruction pastorale de Mgr l'évêque de Glandève sur la Providence, 1790. (Impr. à Avignon, 1790, in-4° de 27 pages.) — Lettre de M. l'évêque de Senez aux fidèles de son diocèse. Rome, le 8 septembre 1795. (Impr.)

F. 226-250. Supplique de l'évêque de Vaison, Charles-François de Pélissier de Saint-Ferréol, au pape, afin que Sa Sainteté daigne lui donner pour coadjuteur Etienne-André-François de Laola de Fallot de Beaupré de Beaumont (italicè); avec le rescrit du 8 novembre 1783. — Traité entre Mgr Charles-François de Pélissier de Saint-Ferréol, évêque de Vaison, et Mgr de Beaumont, évêque in partibus de Sebastopolis, nommé coadjuteur de l'évêché de Vaison et successeur désigné, 21 juillet 1783. (En italien.) — Délibération du Conseil général de la commune d'Avignon, concernant le prétendu tribunal de l'Inquisition. Du 27 avril 1790. (Impr.) — Déclaration et protestation faites par le Chapitre de l'église métropolitaine d'Avignon, le 26 février 1791, contre la prétendue suppression et interdiction des offices divins dans son église, et contre la prétendue nomination d'un vicaire capitulaire. (Impr.) — Lettre de MM. les curés du diocèse d'Avignon à M. Malière, se disant vicaire capitulaire. (Impr. sans date.) — Lettre de Mgr l'archevêque d'Avignon au sieur Benoit Roux, évêque constitutionnel des Bouches-du-Rhône, en lui envoyant les brefs de N. S. P. Pie VI, des 23 avril et 19 mars 1792. (Impr.) — Lettres testimoniales du Conseil ecclésiastique établi pour le gouvernement spirituel du diocèse d'Avignon. (Impr.) — Lettres testimoniales des vicaires généraux de Mgr de Béni, évêque de Carpentras. (Impr.) — Lettre des grands vicaires de Mgr de Béni à MM. les curés ou missionnaires, au sujet des règlements donnés dans la lettre du 29 septembre 1797 et pour la prorogation des lettres testimoniales. Donné dans notre retraite, le 16 novembre 1798. Signés : Mathieu, v. g., et Xavier, v. g. — Circulaire pour l'établissement des stations ou *Via Crucis* dans chaque paroisse du diocèse. (Copie sans date.)

F. 251-320. Dissertation concernant l'argenterie des églises. — Extrait d'une lettre d'Avignon, du 1er mai 1791, sur les troubles qui agitaient alors le Comté Venaissin. — Acte de décharge de la vaisselle d'argent et de vermeil donnée par le Chapitre de Carpentras aux officiers municipaux de cette ville, le 6 juin 1791. — Délibération du Conseil municipal de Carpentras, du 2 juin 1791, au sujet des dons patriotiques. — Délibération prise par la Congrégation de Carpentras, dans la maison de M. Romette, avocat, le 9 juin 1791, pour un don patriotique de quatre chandeliers d'argent. — Réflexions sur le serment imposé au clergé

par la loi du 27 novembre 1790. (Extrait du *Journal historique et politique de Genève,* n° du 26 novembre 1791, pages 276 et suivantes.) — Pétition présentée au roi par des membres du département de Paris, le 5 décembre 1791. (Extrait du *Journal de Paris,* n° du 8 décembre 1791.) — Examen sur la soumission aux lois purement civiles et politiques de la République française, qui va être demandée aux ecclésiastiques. — Lettre du citoyen Raphel, président du tribunal criminel de Vaucluse, séant à Carpentras, au ministre de la justice et à celui de la police, pour demander la mise en liberté des trois prêtres Richaud, Durand et Dampène, détenus dans la maison de réclusion d'Avignon. Carpentras, le 28 nivôse an 5.

Armée d'Italie. Du quartier général de Tolentino, le 1er ventôse an 5. Extrait d'une lettre du général Bonaparte au Directoire exécutif ; avec la lettre du pape Pie VI, Rome, le 12 février 1797, et la réponse du général au pape, le 1er ventôse an 5. (Ces lettres ont été extraites du Journal de Perlet, du 15 ventôse an 5, n° 479.) — Copie de la lettre du général en chef Bonaparte au cardinal Mathei, du 21 octobre 1796, avec la réponse du cardinal, du 2 décembre 1796. (Extrait du *Gardien de la Constitution* de Jollivet dit Baralère, n° du 13 nivôse an 5, 13 janvier 1797.) — Article sur les élections. (Extrait de la *Quotidienne,* n° du 19 mars 1797.) — Lettre du roi Ferdinand au pape, pour annoncer à Sa Sainteté l'entrée de l'armée napolitaine dans Rome, et l'inviter à revenir dans la capitale du monde chrétien. Rome, le 29 novembre 1798. (Extrait du *Surveillant,* n° du 18 nivôse an 7, page 404.) — Abdication des fonctions sacerdotales. Les administrateurs du district de Carpentras aux citoyens, maire et officiers municipaux des communes de leur arrondissement. Carpentras, le 22 ventôse an 2. (Impr.) — Tableau des ci-devant prêtres du culte catholique, dans le district de Carpentras, qui ont abdiqué leurs fonctions sacerdotales. Carpentras, le 22 ventôse an 2. (Impr.) — L'administration de Carpentras aux municipalités et aux sociétés populaires de son arrondissement. Carpentras, le 16 germinal an 2. (Impr.) — Supplément au tableau des ci-devant prêtres du culte catholique, dans le district de Carpentras, qui ont abdiqué leurs fonctions sacerdotales. 15 germinal an 2. (Impr.) — Promesse de fidélité faite par les prêtres du diocèse de Nimes, et reçue par le préfet du département du Gard, le 22 ventôse an 9. (Impr.) — Mandement du citoyen

évêque d'Avignon, le 4 messidor an 6. (Impr.) — Seconde lettre pastorale du citoyen François-Etienne, évêque d'Avignon, du 10 fructidor an 6, pour servir de réponse à une espèce de mandement en forme de gazette, ayant pour titre : *Les vicaires généraux de M. Joseph Béni, évêque de Carpentras, au clergé et aux fidèles de son diocèse.* (Impr.)

F. 321-370. Lettre du citoyen N***, curé assermenté de ***, au citoyen François-Etienne, évêque du département de Vaucluse. (Cette lettre anonyme, sans date, forme un cahier de 39 pages.) — Lettre du grand juge, ministre de la justice, au commissaire du Gouvernement près le tribunal criminel du département de Vaucluse, à Carpentras. Paris, le 6 thermidor an XI. Aucune exécution des jugements criminels ne doit être faite les jours de dimanches et de fêtes.) — Lettre de M. Portalis, conseiller d'Etat, à M. l'évêque de Versailles, le 30 brumaire an 12, concernant le costume des ecclésiastiques. (Extraite du *Journal des Débats*, nº du 26 frimaire an XII, 18 décembre 1803. — Le préfet du département de Vaucluse aux maires de ce département, le 18 pluviôse an XII, concernant le costume des ecclésiastiques. — Règlement de police pour la République helvétique. Glaris, le 18 mai 1803. (Extrait du *Journal des Débats*, nº du 11 prairial an XI, 31 mai 1803.) — Le grand juge, ministre de la justice, aux procureurs généraux impériaux, etc. Paris, le 4 nivôse an XIII, pour l'observation de la fête du 1er janvier. (Impr.) — Département de Vaucluse, canton de Mondragon, commune de Mornas. Etat nominatif des citoyens assassinés de cette commune, pendant la réaction royaliste, et des prévenus d'assassinat ; dressé en conformité de la lettre du commissaire du Directoire exécutif près le tribunal correctionnel de l'arrondissement d'Avignon, en date du 13 frimaire an VI. — Le sous-préfet par intérim de l'arrondissement de Carpentras, à MM. les maires des communes, Carpentras, le 25 octobre 1809, contre les prêtres missionnaires.

F. 371-397. Noël nouveau composé par M. Duplessis, prêtre et docteur en théologie, de la ville de Carpentras, en faveur des pauvres de la Charité de cette ville. — Cantique sur l'établissement de la dévotion de Notre-Dame du Laus, composé par le même auteur, en 1766. — Cantique sur la naissance de N. S. Jésus-Christ, par M. Justiniani, curé de Carpentras. (Impr. dans le *Recueil de cantiques et noëls*, publié par M. Devillario-Quenin,

page 147.) — Cantique ou noël pour le jour de l'Epiphanie : *Soun tres homes fort sages*, etc. — Cantique en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. — Cantique sur la vanité des choses mondaines. — Cantique sur le désir du ciel. — Chanson nouvelle attribuée à M. l'abbé Mathey, de Carpentras, contre les jésuites du collége de cette ville, au sujet d'une tragédie composée par un professeur. — Epitaphe de Mirabeau par un anonyme. (Extrait du *Dict. historique* de Feller. Elle se trouve aussi dans la *Bibliothèque poétique de la jeunesse* du P. Reyre, jésuite, t. Ier, page 366.) — Chanson pour servir à l'éducation des demoiselles. — Chanson morale sur les chansons, composée par l'abbé Balthazar Bertrand, de Carpentras. — Lettre de M. Capperonnier, conservateur de la Bibliothèque impériale, à M. Charles Cottier, conseiller à la Cour d'appel de Nimes, en réponse à l'envoi de l'ouvrage intitulé : *Notes historiques concernant les recteurs du Comté Venaissin*. Paris, le 12 décembre 1806. — Epithalame pour le mariage de M. Louis Pelletier de la Garde avec mademoiselle de Ribayral d'Entremaux, par l'abbé Balthazar Bertrand. 1812. — Epithalame pour le mariage de M. de Sibour avec mademoiselle de Salmard, par l'abbé Dampène, 1813. — Vers autographes de l'abbé Balthazar Bertrand, prêtre et ancien bénéficier de la cathédrale de Carpentras, au sujet des réparations faites à la fontaine de la maison de feu M. le comte d'Allemand par mademoiselle Laurence de L'Estang, sa nièce maternelle, propriétaire de ladite maison. Note de Tissot au sujet de cette fontaine. — Vers de M. L., juge, à M. L., avocat, dont la fille allait épouser M. A., épicier. 1813.

F. 398-445. Lettres autographes de M. Curel, notaire de Méthamis, à M. Tissot, avocat, des 13 janvier, 30 avril, 14 mai, 17 septembre 1812 et 12 février 1813, au sujet d'un miracle opéré par Notre-Dame de Grâce sur la personne de Marie-Anne Igoulen, dans l'église paroissiale de Méthamis, le 15 septembre 1811. — Lettre de M. Jouvenne à M. Tissot, Avignon, le 24 novembre 1812. — Lettre de M. Curel à M. Tissot, Toulon, le 24 juin 1813, concernant Marie-Anne Igoulen. — Notre-Dame de Grâce de Méthamis. Oraison et cantique. (Impr. avec gravure sur bois.) — Déclaration de Marie-Anne Igoulen, épouse de François Chauvet, le 16 septembre 1811. (Copie authentique légalisée par le maire et le curé de Méthamis, le 27 avril 1813.) — Procès-verbal

d'installation du maire et des adjoints d'Avignon, le 3 juin 1813. (Impr.) — Nomination de M. de Bélisy, maire de Carpentras, et de MM. François Barjavel et Gaudibert, adjoints, le 10 avril 1813. Installation le 8 juin suivant, et discours prononcés à cette occasion par M. de Sugny, sous-préfet, M. de Bélisy, maire, et M. d'Olivier-Vitalis. — Prophétie trouvée dans le tombeau de Regiomontanus, mort en Hongrie dans le XIVe siècle, copiée dans le *Mercure de France* de 1787. — Discours prononcés par M. de Sugny, sous-préfet de Carpentras, en 1813 et 1814. (Impr.) — Vers adressés par M. l'abbé Bertrand à Madame veuve Félys, le 14 juin 1815. — Lettres de noblesse et titres de la famille Collet de la Madelène. (Copie collationnée à l'original et certifiée conforme, le 29 décembre 1817.)

F. 445-559. Procès-verbal d'une séance préliminaire tenue par le Conseil municipal de Valréas, et de la fête célébrée, en suite de cette séance, pour la nomination de S. E. Mgr le card. Maury à l'archevêché de Paris. Du 24 octobre 1810. Procès-verbal de la fête du 28 octobre. Lettres du maire de Valréas, du secrétaire de la mairie, des commissaires, etc. (Impr. in-4° de 11 pages.) — Extrait du Courrier d'Avignon, n° du 15 novembre 1810. — Neuf mandements du cardinal Maury, archevêque de Paris, du 22 novembre 1810 au 30 mai 1813 inclusivement. — Procès-verbal dressé à l'occasion de la pierre sépulcrale que S. E. Mgr le cardinal Maury a fait poser sur le tombeau de son père et de sa mère, dont les dépouilles reposent dans cette église paroissiale de Valréas, les 30 et 31 janvier 1811. (Impr.) — Inscriptions en l'honneur du cardinal Maury. — Dons faits à la paroisse de Valréas par le cardinal Maury. — Notice biographique sur le cardinal Maury. (Extraite de la *Biographie moderne* impr. en 1815, 2 vol. in-8°.) — Notice nécrologique sur le cardinal Maury. (Extraite de la *Gazette de France* et du *Moniteur*, n° du 31 mai 1817.) — Autre notice extraite de la *Quotidienne*, n° du 3 juin 1817. — Obsèques du cardinal Maury. (Extrait du *Journal des Débats* du 5 juin.)

F. 560-567. Lettre pastorale de Mgr Michel Poncet de la Rivière, évêque d'Uzès, aux curés de son diocèse, le 2 février 1686, au sujet des réparations à faire aux églises qui ont été ruinées pendant les guerres de religion. (Impr.) — Edit général du saint-

office de l'Inquisition d'Avignon, du 7 septembre 1776, concernant les marchands libraires, etc. (Impr.) — Copie d'une lettre écrite de Strasbourg, le 15 février 1815, par M. Arnaud jeune, à M. Arnaud, son frère, négociant à Carpentras. Clocher de la cathédrale de Strasbourg, etc. — Description du mausolée du maréchal de Saxe dans l'église de Saint-Thomas, à Strasbourg, 1776. (Impr.)

XXXI. Mélanges.
Un vol. in-fol. de 616 f., cart.

Les 391 premiers feuillets de ce volume sont manuscrits, ainsi que les feuillets 438 et 439. Tout le reste se compose de diverses pièces imprimées. En tête du recueil est inséré un cahier de 108 feuillets in-4°, intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Avignon et du Comté Venaissin.* Il est écrit en entier de la main de Joseph Fornéry, et contient l'indication des ouvrages tant imprimés que manuscrits que cet auteur a consultés pour composer son Histoire. Le tout accompagné d'extraits et d'observations, savoir : Extrait des actes reçus par M. Denis Rale, notaire d'Avignon, du 15 septembre 1443. (Tentative des Savoyards pour surprendre cette ville, en 1441.) — Extrait des mémoires de Pérussis sur les guerres des Huguenots. — Extrait d'un protocole de M. Claude Ariey, notaire au Buis. (Prise de Malaucène par Charles du Puy, Sr de Montbrun, le 6 août 1560, etc.) — Surprise d'Aubignan, etc. — Conciles de Carpentras en 444, 463 et 527. — Sur le Saint-Clou de Carpentras. — Lettre de M. J. Fer, de Vaison, le 6 février 1723, à une religieuse, relativement au Saint-Clou de Milan. — Abrégé du procès criminel intenté contre Mgr Dominique Petrucci, évêque de Bisignano, ci-devant vice-légat d'Avignon, et Valère Arcangelo, son auditeur domestique, etc., le 22 mars 1592. — Mémoires extraits des manuscrits de M. Henri de Suarès, du volume intitulé : *Avenio sacra seu christiana.* — Sénéchaux et recteurs du Comté Venaissin. — Catalogue des évêques de Cavaillon. — Extrait du manuscrit de Henri de Suarès, intitulé : *Des Pontifes d'Avignon.* — Extrait des manuscrits du même auteur, volume intitulé : *Avenio politica.* — Ex recollectione D. Henrici de Suarès. *Illustres viri avenion. Familiæ quibus subsunt baroniæ et alia oppida.* Familiæ è quibus equites melitenses. — Instruction adressée par Fornéry à l'abbé Pithon-Curt.

F. 110-184. Traité de la Sphère. Définitions et notes tirées de la Géographie mentale. Précis de géographie rédigé en 1771. (Cette compilation, d'une main inconnue, paraît être un cahier d'écolier.) — Notes chronologiques des principales époques de l'Histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la venue du Messie. (De la même écriture que le cahier précédent.) — Lettre au rédacteur de l'*Année littéraire*, sur l'administration et l'emploi des charités publiques, insérée dans le n° 25 de l'année 1789. — Eloge du Père Bridaine, missionnaire royal, par Marmontel, dans le Discours en vers sur l'éloquence, lu à l'Académie française, en avril 1776. — Caution en matière criminelle. — Sur les juifs. (Extraits de l'Histoire des Juifs, de Basnage, et de plusieurs autres livres imprimés.) — Notes relatives à l'histoire de Carpentras et du Comté Venaissin. — Extrait du livre intitulé : *Legatio Romam marchionis Lavardini*. Réponse de Mgr le cardinal de Noailles à Mgr l'archevêque d'Arles. Explicatio aliquarum propositionum de quibus fit mentio in constitutione Clementis XI incipiente *Unigenitus*. — Sur la nomination de Mgr Joseph de Coborne de la Palun à l'évêché de Vaison, et sur la maison de Cohorne, d'après un extrait du *Mercure de France*, janvier 1725, page 166. — Sur l'invention de l'imprimerie, etc. Notes diverses extraites du *Journal des Savants*, du *Mercure de France*, des *Mémoires de Trévoux*, et de plusieurs autres ouvrages imprimés. — Noms des personnages célèbres dont l'auteur de ce recueil avait les portraits. — Titres donnés aux cardinaux, aux archevêques et aux évêques. — Note sur l'édition des Décisions de la Rote de Rome, coram Alexandro Benincasa, etc. — Remarques sur l'auditoire ou salle d'audience et le greffe de la Cour épiscopale de Vaison. — Extrait des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, du mois de septembre 1727, page 1723, sur la constitution du pape Benoit XIII, *Pretiosus in conspectu Domini Fratrum Prædicatorum inclytus ordo*. — Echange de Visan, en 1344.

F. 185-207. Divers extraits des *Mémoires, Anecdotes* de M. de Segrais, pages 63 et 64 des *Mémoires de Trévoux*, février 1728, pages 215 et 216, et de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. — Extraits de l'ouvrage intitulé : *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'Histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'à* 1716, *avec des réflexions et des remarques critiques* (par

le P. Avrigny, jésuite), Paris, 1620, 4 vol. in-12. — Lettre de l'évêque de Castres au cardinal Fleury. — Discours de M. Brunet, prédicateur, lorsqu'il publia le mandement de Mgr l'évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, dans la cathédrale de cette ville, pendant l'avent de l'année 1728. — Extraits des *Mémoires de littérature et d'histoire de Sallengre.* — Extraits de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire,* par le P. Desmolets. — Sur l'*Histoire du concile de Trente* de Pallavicini, etc. — Extrait d'une leçon de l'office de Saint Grégoire, pape, VIIe du nom, etc. — Extraits des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres,* du P. Niceron. — Extrait du livre qui a pour titre : *L'Esprit de Saint François de Sales,* Paris, 1727. — Extraits des *Mémoires de Niceron,* tome III. — Sur Charles du Puy, seigneur de Montbrun, en 1560. Extrait du livre qui a pour titre : *Essai de l'histoire générale des protestants, distingués par nations, et recueillie de leurs auteurs,* etc., par G. Boule, marseillais, Paris, 1646. — Catalogue de quelques livres de M. J.-B. Thiers. — Extrait du *Voyage* du P. Labat, tome III, sur la bibliothèque que le cardinal Casanata a donnée au couvent de la Minerve des Dominicains. Sur le Saint-Clou qui a fait partie du mors du cheval de l'empereur Constantin, et que les Célestins de Rome disent avoir dans l'église de Saint-Eusèbe, et que nous prétendons avoir dans l'église de Saint-Siffrein à Carpentras. Extraits des *Mémoires de Niceron* sur Pierre Bayle et Olivier Patru. — Extraits de la *Logique* ou l'*Art de penser,* etc.

F. 208-225. Extrait du *Mercure de France,* du mois de septembre 1731, page 2162, sur l'*Histoire de l'église cathédrale de Vaison,* du P. Boyer de Sainte-Marthe. — Note sur Etienne Bertrand, célèbre jurisconsulte. — Extraits de la *Bibliothèque italique ou Histoire littéraire de l'Italie,* tomes I-XII. — Critique du *Dictionnaire de Richelet,* dans les *Mémoires de Trévoux,* novembre 1731, pages 1868 et suivantes. — Extrait du *Mercure de France,* du mois d'août 1732, pages 1776-2300. — Extraits du *Perroniana* et du *Thuana* de Christ. Dupuy. — Notice sur le livre de l'abbé D. Lancelloti de Pérouse, auteur des *Farfalloni degli antichi historici,* impr. à Venise, 1636, in 8°. — Extrait d'un petit livre intitulé : *Observations diverses sur la composition et sur la lecture des livres,* p. 77, etc. — Sur les Lettres

provinciales de Pascal. — Sur le livre intitulé : *Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance de N.-S. Jésus-Christ*, impr. à Amsterdam, 1734. — Extrait des *Observations sur les écrits modernes*, attribuées à l'abbé Fontaine. — Sur la nomination de M. l'abbé de la Motte à l'évêché d'Amiens. — Extraits de l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour l'histoire naturelle du Languedoc*. Sur le vent Cirius, etc. — Notice sur François Genet, évêque de Vaison. — Sur les prédicateurs français du XVe siècle.

F. 226-274. Extrait de l'ouvrage de Constantin Caïetan, religieux bénédictin, *De religiosa S. Ignatii sive S. Enneconis, fundatoris Societatis Jesu, per Patres Benedictinos institutione, Venetiis*, 1641, in-8°. — Notice sur Moréri, auteur du *Dictionnaire historique*, etc. — Principaux imprimeurs de l'Europe. — Note sur Joseph-Marie de Suarès, évêque de Vaison. — Extraits des *Observations sur les écrits modernes* (de l'abbé Fontaine), tome XXVII. — Passages du Dictionnaire de Richelet critiqués par les jésuites. — Mots, termes et phrases extraits du *Recueil des Mémoires et factums* de M. Louis de Sacy, impr. à Paris, 1724, 2 vol. in-4°. — Extrait du *Recueil de diverses questions et maximes de droit tirées des jurisconsultes qui ont écrit en français, et des règles du droit civil et du droit canonique, traduites en français* par M. d'Antoine, docteur ès droits et avocat de Lyon. — Edit du roi Très-Chrétien, du mois de juin 1725, portant que le denier de la constitution sera et demeurera fixé à raison du denier vingt du capital, etc. — Sur Charles Dumoulin, jurisconsulte. — Statutum Avenionis non extenditur ad territorium Comitatus Venaissini, Rota coram Caffarelli. Autres extraits des décisions de la Rote. — Lugdunenses Galli, item Viennenses in Narbonensi, juris italici sunt, etc. — D'Olive en ses *Questions des droits seigneuriaux extraordinaires ou contre les bonnes mœurs* ; et dans les Addit., ch. 5, etc.— Notes diverses et questions de droit. — Endroits remarquables de l'*Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, par le P. Boyer de Sainte-Marthe. — Auctoritates excerptæ è scriptura domini Rolerii, advocati generalis, contra Spiritum Josephum Barralat, cognomento *le Coquet*. — Extraits de la *Bibliothèque curieuse et instructive*. — Definitiones et explicationes aliquot verborum et dictionum, etc. — Excerpta è libro cui titulus est : *Joannis Jacobi Scarfantoni Animadversiones ad lucubrationes canonicales Francisci Ceccoperii de canonicorum præcedentia*, impr. Luccæ, 1723, in-fol.

Les feuillets 275 à 352 inclusivement sont écrits en entier de la main de M. de Saint-Véran, alors élève de rhétorique au collége de Carpentras. Ils contiennent : 1° la traduction littérale des soixante premiers vers de l'Art poétique d'Horace ; 2° un traité de la Poésie française dicté par le R. P. Roubaud, professeur de rhétorique à Carpentras, le 16 décembre 1748. Ce traité est suivi d'une Histoire de la Poésie française, divisée en trois époques principales, dictée probablement par le même professeur. Viennent ensuite des questions littéraires ; des jugements portés sur les anciens poëtes grecs et latins ; diverses pièces de poésie, latines, françaises et italiennes, tirées des auteurs modernes.

F. 353-391. Suisses. Leurs droits et priviléges en France. — Sententia lata in causa dominorum syndicorum universitatis et particularium hominum loci Malibeci, diœcesis Cavallicensis, contra Andræam Gallice, prædicti loci Malibeci, et dominum procuratorem seu advocatum fisci Comitatus Venaissini, die 20ª augusti 1500.

Les feuillets 392-616 ne contiennent que des pièces judiciaires toutes imprimées, savoir :

Mémoires, consultations, décisions ou sentences concernant le procès entre l'évêque de Cavaillon et la communauté de cette ville, d'une part ; et Messire Jean-Baptiste-Henri de Forbin, marquis d'Oppède, d'autre part. 1726, 28, 29 et 32. — Moyens proposés à la communauté de Cavaillon, 1790.

Mémoire pour Messire de Fallot de Beaupré, seigneur de Beaumont et de Monseren, contre la communauté de Malaucène. — Consultations pour la communauté de Malaucène, 1780.

Mémoire pour M. le comte d'Artois, contre les communautés du pays de Murquentaire en Ponthieu ; uniquement destiné à traiter la question de droit de la propriété générale des terres vaines et vagues, etc.

XXXII. Matières mêlées.
In-fol. de 554 f., cartonné.

On lit sur le dos de ce recueil : Tome IId. Il contient un grand nombre de pièces tant manuscrites qu'imprimées, relatives la plupart à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle.

F. 1-18. Mémoire et instruction sur la fondation de l'église royale collégiale et vénérable Chapitre de Notre-Dame de Villeneuve-lez-Avignon, contre les abus et usages; par Messire Joseph Vailhen, prêtre bénéficier, sous-diacre de la même église. (Impr. à Avignon, 1747, in-fol. de 24 pages.) — Arrêt du parlement de Toulouse, du 23 janvier 1699, qui défend à l'abbé de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon de donner l'habit et de recevoir à profession dans l'ordre mitigé de Saint-Benoît. — Forma juramenti professionis fidei à cathedralibus et superioribus ecclesiasticis vel beneficiis curam animarum habentibus observanda. (Impr.)

F. 18-55. Extrait des procès-verbaux de l'Assemblée générale du clergé de France. 1725-1755. — Extrait de l'imprimé intitulé : Lettre de M. *** à M. de ***, où l'on discute ce qui est avancé dans l'instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris, au sujet des censures visées dans l'arrêt du 6 août 1764. — In causa manutentionis possessionis et inhibitionum R[di] domini Gasparis de Simiane de la Coste, religiosi monasterii Sancti Victoris massiliensis, prioris loci de Boniliis et rectoris et administratoris perpetui collegii Sancti Martialis Avenion., contra fratrem Petrum d'Aymar, decanum monasterii Sancti Andreæ secus Avenionem. Sententia lata die 7[a] decembris 1646. — Ordonnances du cardinal de Bouillon, abbé général de Cluny, 10 et 16 octobre 1708. (Impr.) — Lettre du cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, à Mgr Gontieri, archevêque d'Avignon. De Claire, près de Lyon, le 28 octobre 1708. (En italien.) — Arrêts du parlement de Toulouse, mémoires et autres pièces concernant le procès de Messire Joseph-François de Martre, prêtre bénéficier, diacre du Chapitre de l'église collégiale de Roquemaure en Languedoc, 1719-1758. — Consultation dans laquelle, après avoir examiné la sentence du P. Lebrun, recteur provincial des Grands-Augustins de Provence, du 7 avril 1761, le Conseil estime que le P. Cl. Rose, prieur des Grands-Augustins d'Avignon, et le P. Gabriel Baudet, procureur du même couvent, sont fondés à relever appel comme d'abus de cette sentence au parlement de cette province.

F. 55-99. Traité entre Sa Majesté Très-Chrétienne et la république de Genève, le 7 août 1749, ratifié le 26 du même mois. — Traité entre le roi de Sardaigne et la république de Genève, le 3 juin 1754, ratifié le 13. (Impr). — Arrêt du parlement de Toulouse, du 5 avril 1735, et déclarations du roi, du mois

d'octobre 1743 et du 27 avril 1745, concernant la nomination aux cures et bénéfices à charge d'âmes. (Impr.)

F. 99-141. Sur l'union de la puissance temporelle à la puissance spirituelle dans la personne du pape. (Extrait du *Voyage d'un Français en Italie*, pendant les années 1765 et 1766, impr. à Paris, 1769, in-12, tome V, pages 2 et 26.) — Réponse de l'empereur Joseph II au pape Pie VI. — Extrait d'une lettre du roi de Prusse à d'Alembert, concernant le pape Pie VI. — Sermon prêché à l'ouverture des Etats de Languedoc, le 26 novembre 1747, par D. Emanuel Hermant, feuillant, prédicateur du roi. (Impr.) — Arrêt du parlement de Paris, du 24 mars 1743, portant condamnation et suppression d'un livre qui a pour titre : *Historiæ Societatis Jesu pars quinta, tomus posterior, ab anno Christi* 1591 *ad* 1616, *authore Joseph Juvencio, Societatis ejusdem sacerdote, Romæ,* 1710. (Impr.) — Bref du pape Clément XI au cardinal de Rohan, du 21 août 1714. — Instruction dans laquelle il s'agit de savoir si le pape, par l'autorité de qui tous les ordres religieux sont établis, a le pouvoir de faire d'un séculier un religieux, ou de transporter un religieux dans un autre ordre, etc. Contre les Chartreux, sans nom d'auteur. (Impr. à Aix, 1732, in-fol.)

F. 141-194. Mémoire sur les affaires du temps, daté du 17 juillet 1728. — Copie de la lettre de Mgr le maréchal de Montrevel à M. de Julien, maréchal de camp, Nimes, le 20 mars 1704, sur le rétablissement des églises brûlées dans le Vivarais, etc. — Réponse de M. de Julien, Bays, le 4 avril 1704. — Mémoire au sujet de la lettre adressée aux évêques de France par M. d'Angervilliers. (Manquent le commencement et la fin de ce mémoire.) — Lettre du gouverneur des Pays-Bas au cardinal de Frankerberg, archevêque de Malines, du mois de mars 1785, et réponse de l'archevêque. — Lettre circulaire du baron de Breteuil, secrétaire d'Etat, aux archevêques et évêques de France, sur la résidence, le 16 octobre 1784; avec la réponse de M. Dillon, archevêque de Narbonne. — Lettre du cardinal de Retz, archevêque de Paris, aux archevêques et évêques de France, le 14 décembre 1654. (Impr.) — Istruzione di N. Signore Benedetto XIV dipendentemente dal concordato della s. m. di Benedetto XIII, per l'immunita del esercizio della giuridizione ecclesiastica. Lettera di sua Maesta risponsiva. Dei 6 e 17 gennajo 1742. (Impr.)

— Lettre écrite de Paris, au sujet de l'arrêt du Parlement, du 24 mars 1713, contre le livre du P. Jouvenci; avec diverses circonstances relatives à cette affaire. (Sans nom d'auteur.)

F. 194-238. Pièces concernant l'histoire ecclésiastique de France, et particulièrement le jansénisme. — Arrêt du parlement de Paris, du 9 août 1742, sur le livre intitulé : *Cas de conscience*, imprimé à Reims, 1742, in-4°. — Arrêt du parlement de Dijon, du 14 mars 1742, contre la brochure publiée à Londres, 1741, sous le titre de *Pygmalion ou la statue animée*. — Arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 26 avril 1743, sur deux consultations des avocats du parlement de Paris : la première, au sujet du mandement de Mgr Berger de Charenci, évêque de Montpellier, du 1er juillet; la seconde, au sujet du synode tenu à Montpellier le 12 juillet 1742. — Arrêt du parlement de Paris, du 28 mars 1718, qui ordonne la suppression d'un décret de l'Inquisition de Rome, rendu, le 16 février dernier, contre deux écrits intitulés : le premier, *Acte d'appel interjeté le 1er mars 1717 par les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne;* le second, *Acte d'appel de S. E. Mgr le card. de Noailles*, etc. — Réponse de l'évêque de Senez à la signification de la sentence du concile d'Embrun, le 27 septembre 1727. — Mandement du grand vicaire de l'évêque de Senez, le 16 octobre 1727. (Impr.) — Benedictus papa XIII venerabilibus fratribus archiepiscopo metropolitano et episcopis in provinciali concilio ebredunensi congregatis et subscriptis. Datum Romæ, die 17a decembris 1727.

F. 239-301. Divers procès et jugements, notamment pour crime de fausse monnaie, dans le Comté Venaissin. — Anno 1784, die 19 decembris, Rdus dominus Carolus Mathæus Marron de Belvèze, presbyter, resignat in manibus prolegati Avenionensis vicariam perpetuam parochialis ecclesiæ Beatæ Mariæ de Lantignano loci Murmurionis. (Extractum ex Actis cancellariæ Legationis Avenionensis.) — Auraicen. juris collectandi super jurisdictione seu vindiciæ jurisdictionis curiæ Legationis Avenionen. adversus tribunal Cameræ Carpentoract. (Impr. Avenione, 1713, in-fol.)

F. 302-365. Arbor porphyriana. (Tableau colorié.) — Relation de la cérémonie du sacre et couronnement du roi Louis XV, le 25 octobre 1722. (Impr.) — Ode sur le sacre, par François-Xavier de Tilly. (Impr.) — Parlement de Grenoble. Procès-verbal de

la séance tenue par le comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant général des armées du roi au gouvernement de Dauphiné, etc. Edit du roi pour le rétablissement du parlement de Dauphiné, au mois d'avril 1775. (Impr.) — Arrêt du registre de l'édit du roi, donné à Compiègne, au mois d'août 1764, contenant règlement pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume. Toulouse, le 16 juillet 1765. (Impr.) — Lettres patentes, déclarations et édits du roi, concernant : l'administration des villes et principaux bourgs du royaume, 1766; — les frais et vacations des officiers qui feront des descentes sur les lieux, 1752 ; — les réparations des presbytères, 1783 ; — les juridictions de la sénéchaussée et de la conservation de la ville de Lyon, 1763 ; — la création d'une Ecole royale militaire, janvier 1751 ; — quatre chaires de professeurs en la Faculté de médecine de la ville d'Aix ; — les monnaies, 1692, 1715, 1726. (Impr.)

F. 365-394. Au Roi et à Nosseigneurs de son Conseil, remontrance des procureurs des gens des Trois-Etats du pays de Provence, au sujet des exemptions prétendues en faveur des habitants de la comté de Sault, 1706. (Impr.) — Sentence du Châtelet de Paris, du 27 octobre 1753, portant suppression de plusieurs écrits imprimés sans permission. (Impr.) — Autre sentence du Châtelet de Paris, du 8 novembre 1753, qui supprime plusieurs écrits imprimés sans permission, et condamne à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice l'imprimé ayant pour titre : *Conduite du Clergé justifiée par les principes et les faits établis dans les dernières remontrances du parlement de Paris. Conduite du parlement de Paris condamnée par les mêmes principes et les mêmes faits.* Suit un exemplaire de ce dernier écrit imprimé à Paris, 1753, in-fol. de 13 pages.) — Sentence du bailliage d'Orléans, du 19 mai 1756, qui condamne au bannissement pour neuf ans le S[r] Pointeau, curé de St-Pierre-Ensentelée d'Orléans, atteint et convaincu d'être contrevenu à la Déclaration du 2 septembre 1754, en refusant les fonctions de son ministère à la demoiselle Letrosne pour les derniers sacrements. (Impr.) — Jugement de la sénéchaussée de Lyon, du 17 décembre 1761, qui supprime une brochure ayant pour titre : *Réponse aux objections publiées contre l'institut des Jésuites*, etc. 1761, comme séditieuse et attentatoire à l'honneur et à l'autorité de la magistrature. (Impr. de 24 pages in-fol.)

F. 395-416. Ordonnances du roi, des 31 mars et 3 avril 1762, portant injonction à toutes personnes demeurant dans l'étendue de l'Amirauté ou des Amirautés particulières de son ressort, qui ont à leur service des nègres ou mulâtres de l'un ou de l'autre sexe, d'en faire leur déclaration en personne ou par procureur au greffe de l'Amirauté de France ou aux greffes des Amirautés particulières, sous telles peines qu'il appartiendra. (Impr.) — Sentence rendue en la chambre du conseil du Châtelet de Paris, le 22 février 1763, la compagnie assemblée, qui bannit à perpétuité hors du royaume le nommé Bellanger, prêtre chapelain des Gobelins, et faisant les fonctions de desservant en la paroisse de Saint-Médard, pour avoir refusé d'entendre en confession la veuve Querville, de ladite paroisse ; et lesdits Hardy et Lecomte, prêtres habitués, pour n'avoir pas suppléé au refus dudit Bellanger. (Impr.) — Arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Provence, du 14 mars 1671, portant règlement pour la perception des impositions. (Impr.) — Arrêt du Conseil d'Etat, du 5 juin 1717, qui fait défense aux prévôts des marchands et échevins de la ville de Lyon et au fermier du tiers sur taux et quarantième d'établir en Languedoc aucun bureau pour la régie et perception de ces droits, etc. (Impr.) — Arrêt du Conseil d'Etat, du 20 septembre 1775, qui ordonne qu'à compter du jour de la publication, les droits sur la soie, perçus au profit de la ville de Lyon, seront supprimés. (Impr.)

F. 417-554. Mémoire instructif pour établir la justice de la requête que le syndic du Chapitre de l'église collégiale de Tarascon a donnée, le 19 mai 1701, par-devant Messieurs du Bureau du clergé du diocèse d'Avignon ; contre Messire Rostain Bertet, doyen en ladite église. (Impr.) — Mémoire à consulter pour M. l'abbé de Montpesat, contre les prétentions du parlement de Provence, qui exige du nouveau doyen de l'église de Tarascon le droit de bonnet et l'enregistrement de son brevet, etc. 31 mars 1754. — Factum pour les Augustins-Déchaussés de Provence, appelant au saint-siége, en cassation des actes du Chapitre provincial tenu à Marseille, le 16 avril 1717. (Impr.) — Mémoire pour Messire Guillaume de Juliard, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église métropolitaine de Toulouse, sur la plainte par lui portée au sujet d'un libelle diffamatoire publié contre la mémoire de feu Madame de Mondonville, sa tante, sous le titre

d'*Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance.* (Impr. de 179 pages) — Arrêt de la Cour du parlement de Toulouse, du 25 mai 1735, qui condamne au feu le livre intitulé : *Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance ;* avec le verbal de l'exécution.

XXXIII. Discours et adresses.
In-fol. de 697 f., cartonné.

Les 240 pièces que ce volume contient sont politiques ou administratives et vont du 3 mai 1788 au 2 vendémiaire an XII. Elles sont presque toutes imprimées ou copiées sur l'imprimé.

XXXIV. Pièces recueillies de 1787 à 1790 inclusivement, relatives au commencement de la Révolution.
In-fol. de 505 f., cartonné.

Ces pièces sont presque toutes imprimées.

F. 1-84. Discours du roi, prononcé à l'assemblée des notables, du lundi 23 avril 1787. (Impr.) — Lettres sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix en Provence, et sur les antiquités qu'elles renfermaient, par M. A.-E. Gibelin, peintre d'histoire, membre honoraire de l'Académie royale des Beaux-Arts de Parme. (Impr. à Aix, 1787, in-4° de 34 pages, avec 10 pl.) — Lettre écrite par le roi aux secrétaires d'Etat, le 27 août 1787. (Copie manuscrite.) — Discours prononcés à l'ouverture des Etats de Provence, assemblés à Aix, le 31 décembre 1787 et jours suivants. (Impr. in-4° de 20 pages. — Discours de M. de Maissemy, commissaire du roi, prononcé à la Cour des comptes d'Aix, le 8 mai 1788. — Discours de M. Salamon, vice-sénéchal, député de la sénéchaussée de Montélimar, à MM. du Parlement, lors de la rentrée du 20 octobre 1788. (Impr.) — Circulaire du vice-légat d'Avignon aux consuls des villes du Comtat. Avignon, le 20 janvier 1789. (Impr.) — Extraits de deux lettres de Paris, du 19 décembre 1788, et du 6 janvier 1789 ; d'une lettre d'Avignon, du 6 ; d'une autre lettre de Paris, du 21 février 1789 ; d'une lettre de Rome, du 31 décembre 1788 ; et d'une lettre de Lisbonne, du 10 janvier 1789, sur les rigueurs de l'hiver. — Extrait des registres

de la sénéchaussée principale et siége présidial de Montélimar, du 20 février 1789. Discours de M. de Salamon en la chambre du Conseil. (Impr.) — Copie d'une lettre de M. de Salamon, vice-sénéchal de Montélimar, à M. le président de l'Assemblée nationale, 1789. — Lettre de S. Exc. Mgr Casoni, vice-légat d'Avignon, à MM. les consuls de Carpentras, le 29 mars 1789. (Extraite du XIII[e] livre des registres de l'hôtel de ville de Carpentras.) — Lettre du vice-légat d'Avignon à M. Barcilon, vice-recteur du Comté Venaissin, le 29 mars 1789, relativement à la rareté et à la cherté des grains. — Lettres des consuls de Carpentras, le 31 mars, de M. Collet, syndic et procureur général, le 1[er] avril, du vice-légat d'Avignon, du 31 mars, et des consuls de Carpentras, le 1[er] avril 1789. (Impr.) — Règlement de police, fait en l'hôtel de ville de Carpentras le 1[er] avril 1789 (Impr.) — Lettre des consuls de Carpentras aux consuls des diverses communautés, le 3 avril 1789. (Imp.) — Lettre de MM. les consuls de Carpentras à M. l'abbé Piéracchi, recteur du Comté Venaissin, en date du 3 avril 1789. — Lettre de M. Collet, syndic et procureur général, Carpentras, le 4 avril 1789, avec la formule des pouvoirs que chaque communauté doit donner à son député. (Impr.)

F. 85-137. Cahiers des pouvoirs et instructions que l'ordre de la Noblesse du Bas-Vivarais confie à ses députés aux Etats-généraux de la nation. (Impr. in-4° de 58 pages.) — Lettre de M. Collet, syndic et procureur général, du 8 avril 1787. (Impr.) — Avis au public, du bureau de police de la ville de Carpentras, relativement à la disette des grains. (Impr. sans date.) — Lettre de M. l'abbé Piéracchi, recteur du Comté Venaissin, à MM. les consuls, datée de Paris, le 12 avril 1789. — Lettre de S. E. Mgr le nonce du saint-siége près la Cour de France à MM. les consuls de Carpentras, le 15 avril 1789. — Lettre du vice-légat d'Avignon aux consuls de Carpentras, le 23 avril 1789. — Lettre de M. Passeri, avocat et procureur général de la ville d'Avignon, à MM. les consuls de cette ville de Carpentras, le 25 avril 1789. — Lettre de S. Exc. Mgr le vice-légat à MM. les consuls de Carpentras, le 28 avril 1789. (Extrait des archives de l'hôtel de ville de Carpentras.) — Règlement de police, fait à Carpentras, en l'hôtel de ville, le 4 mai 1789. (Impr.) — Lettre de M. Collet, syndic et procureur général. Carpentras, le 5 mai 1789. (Impr.) — Lettres du vice-légat d'Avignon aux consuls de Carpentras,

les 6 et 8 mai 1789, au sujet des achats de grains, etc. — Réponse des consuls au vice-légat, le 14 mai. (Extr. à folio 137 du XIIIe registre des archives de l'hôtel de ville.)

F. 138-163. Jugement en dernier ressort rendu par la congrégation criminelle de cette Légation d'Avignon et Comté Venaissin, en la cause du fisc, le 15 mai 1789. (Affiche imprimée.) — Jugement en dernier ressort rendu par la congrégation criminelle de cette Légation, en la cause du fisc, contre les nommés Pierre Guibert dit Gendron, Jean Vigneau dit l'Agneau, et André Vallien, etc. le 15 mai 1789. (Affiche impr.) — Avis au public, par mandement de MM. les consuls, relativement à l'approvisionnement trop considérable en grains. Carpentras, le 18 juin 1789. (Affiche impr.) — Premier, deuxième et troisième discours prononcés par le roi dans la séance des Etats-généraux du 23 juin 1789. — Avis au public, relativement à l'adjudication de la messagerie de Carpentras à Avignon. Carpentras, le 6 juillet 1789. (Affiche impr.) — Plan de l'attaque que l'on devait exécuter, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1789, contre la ville de Paris, et copie de la lettre écrite en conséquence par M. le comte D**** à M. de Flesselle, prévôt de Paris. (Impr.) — Délibération du double Conseil de la ville de Carpentras, le 19 juillet 1789, au sujet de l'approvisionnement en grains. — Mémoire présenté à MM. les consuls de Carpentras par les citoyens Ayme père, Calamel, Fiel aîné, Bastien, Bourrillon, Lambert fils, Penne, David, Froment et Rousseau. — Délibération prise par le vénérable corps des Anniversaires de l'église cathédrale de Saint-Siffrein de Carpentras, le 5 août 1789 au sujet d'un mémoire présenté par un certain nombre de citoyens. — Franchises du clergé séculier et régulier des œuvres pies et des officiers de la Mense épiscopale. — Lettre du vice-légat d'Avignon aux consuls de Carpentras, au sujet de la poste aux lettres. Avignon, le 6 août 1789. — Lettres du vice-légat d'Avignon aux consuls de Carpentras, les 10, 14 et 28 août 1789. Poste aux lettres; troubles à Carpentras; admission de huit artisans dans le Conseil; approvisionnement en grains. (Extrait du livre XIII des registres de l'hôtel de ville.)

F. 164-179. Par délibération du double Conseil de la ville de Carpentras, du 29 août 1789, établissement d'un Comité permanent composé de divisions du Conseil et de quelques autres

citoyens, pour veiller au bon ordre, à la sûreté et à la tranquillité publique. Du mandement de MM. les consuls. (Impr.) — Délibération de l'assemblée des Trois-Etats du Comté Venaissin, sur la proposition du premier consul et du secrétaire de la communauté de Sarrians, dans le but d'améliorer la constitution de cette province. — Avis au public, relatif à la garde des blés appartenant à la province et qui se trouvent renfermés à Carpentras. Du 4 septembre 1789. (Affiche impr.) — Attestation de ce qui a été délibéré par le Conseil municipal de Carpentras, le 17 septembre 1789, concernant la propriété et l'administration du collége de cette ville. — Lettre de Mgr le vice-légat d'Avignon à M. de Sibour, avocat et procureur général de N. S. P. le pape à Carpentras. Avignon, le 18 septembre 1789. (Extrait des actes de la Cour suprême de la Rectorie.) — Circulaire du Comité des Etats de la province du Comté Venaissin pour la convocation de l'assemblée générale réassignée au vendredi 25 septembre 1789. Carpentras, le 21 dudit mois. (Impr.) — Convocation des assemblées de quartiers de la ville de Carpentras, les 1er, 3 et 4 août 1789, pour la formation d'une milice permanente. (Impr.) — Liste des personnes qui consentent à former la milice citoyenne de cette ville de Carpentras. — Règlement de M. Piéracchi, recteur du Comté Venaissin, le 8 octobre 1789, portant prohibition d'attroupements.

F. 180-203. Procès-verbal de prestation de serment, et règlement militaire de la milice orangeoise, du 23 août 1789. (Impr.) — Délibération du Conseil de la communauté de Pernes, le 19 décembre 1789, sur la demande motivée d'une assemblée générale de tous les ordres et communautés du Comté Venaissin. — Copie de la lettre écrite à M. Raphel, premier consul de Carpentras, syndic-né de la province du Comtat, par M. l'abbé Ducros, agent de la même province. Versailles, le 25 octobre 1789. Lettre de M. Necker, premier ministre des finances, à M. l'abbé Ducros, agent de la province. Paris, le 22 octobre 1789. Lettre écrite à MM. les élus et aux membres du Comité de la province par l'administration provinciale d'Orange, le 2 novembre 1789. (Impr.) — Copie d'une lettre écrite par S. Exc. Mgr le vice-légat à MM. les consuls de Carpentras, en date du 27 octobre 1789. (Impr.) — Traduction du mémoire adressé à M. Raphel, premier consul de Carpentras, syndic-né de la province du Comtat, par

M. Celestini, agent de la même province à Rome, dans sa lettre du 28 octobre 1789, sur les dispositions adoptées par le ministère de Rome relativement à l'expédition des grains que Sa Sainteté a destinés à ses sujets d'Avignon et du Comtat. (Impr.) — Circulaire de M. Raphel, premier consul de Carpentras et syndic de la province, du 3 novembre 1789. Envoi de la délibération prise le 28 du mois précédent, et convocation des Conseils des diverses communautés pour le 6 du mois suivant au plus tard. (Impr.)

F. 203-215. Ordonnance de police, au sujet des boucheries clandestines non autorisées. Carpentras, le 16 novembre 1789. (Affiche impr.) — Ordonnance de police qui enjoint à tous les citoyens de porter de la lumière lorsqu'ils sortiront de chez eux après dix heures du soir. Carpentras, le 19 novembre 1789. (Affiche impr.) — Avis au public pour inviter les citoyens aisés à souscrire pour la somme qu'ils jugeront à propos de prêter sans intérêt, pour un an, au Mont-de-Piété. (Affiche impr.) — Déclaration et protestation de l'assemblée des Etats du Comté Venaissin réunis aux membres du Comité des mêmes Etats, contre la motion faite au sujet de cette province à l'Assemblée nationale de France. Carpentras, le 25 novembre 1789. (Impr. avec la lettre d'envoi de M. Raphel, du 26.) — Lettre du vice-légat d'Avignon aux consuls de Carpentras, le 30 novembre 1789, au sujet de l'augmentation des cavaliers de la maréchaussée. — Tribunal de conservation. Avis au public, convocation des marchands pour l'élection des juges de ce tribunal. (Affiche impr. sans date.) — Ecoles gratuites. Formation de la liste sur laquelle les deux instituteurs seront choisis. (Impr. sans date.)

F. 216-240. Copie de la lettre adressée à N. S. P. le pape par MM. les consuls et assesseurs de la ville d'Avignon, en suite de la délibération du Conseil du 10 décembre 1789. (Impr.) — Circulaire du vice-légat à tous les consuls de la province, le 11 décembre 1789, ordonnant la convocation du Conseil de chaque communauté, pour y délibérer sur la demande contenue dans les délibérations des 14 et 15 septembre dernier, d'une assemblée générale de tous les ordres et communautés du Comté Venaissin. (Impr.) — Délibération du Conseil municipal de Carpentras, le 17 décembre 1789, pour la convocation d'une assemblée générale de tous les ordres et communautés du Comtat. — Projet de réformation de l'impôt du poids de la farine et d'abolition de la

taille des fontaines, rédigé et présenté par M. Romette, docteur ès droits, avocat, ex-premier consul de la ville de Carpentras, en 1789 ; avec deux tableaux, l'un de la consommation des grains, et l'autre des franchises. — Extrait du *Courrier français* du dimanche 3 janvier 1790, nº 3. Lettre de Carpentras, du 16 décembre 1789, sur la motion faite à l'Assemblée nationale de France pour la réunion du Comté Venaissin à l'Empire français. — A nosseigneurs les députés à l'Assemblée nationale, les agents de la ville d'Avignon et du Comté Venaissin. Copie de la délibération de la ville d'Avignon, du 10 décembre 1789. Copie de la lettre écrite à N. S. P. le pape par MM. les consuls et assesseurs de la ville d'Avignon, le 13 décembre 1789. Déclaration des États du Comté Venaissin, du 25 novembre 1789. (Impr.) — Arrêts infligés jusqu'à nouvel ordre par M. Piéracchi, recteur du Comté Venaissin, à MM. Dominique Escoffier, négociant, capitaine d'une des compagnies de la milice citoyenne de Carpentras, et Jacques Rouvière, orfèvre, quartier-maître de ladite milice, le 22 janvier 1790.

F. 241-268. Réflexions sur les Etats du Comté Venaissin. (Ces Réflexions, attribuées au baron de Sainte-Croix, ont été publiées en 1790, in-8º. Cette copie est de la main de M. Ch. Cottier.) — Réponse apologétique de M. de Mézières, secrétaire de la ville d'Avignon, aux imputations dont il a été chargé dans un projet de réforme lu au Conseil municipal, le 9 février 1790. (Impr.) — Réponse des corporations à la proposition de la création d'un quatrième consul, pris dans les artisans et ménagers. Du samedi 20 février 1790. (Impr.) — Mémoire lu au Conseil municipal par M. de Forbin, pour servir de réponse à l'écrit remis par MM. les députés des corporations, le samedi 20 février, à MM. les consuls. (Impr.) — Précis de la délibération prise par le Conseil municipal de Carpentras, le 22 février 1790, touchant la suspension du paiement des 1000 écus que la ville est dans l'usage de payer annuellement au collége. — Délibération du Conseil municipal de Carpentras, le 28 février 1790, pour faire de très-respectueuses représentations à Sa Sainteté, en la suppliant de conserver à cette ville les priviléges dont les papes l'avaient gratifiée, et de maintenir notamment l'entière séparation de cette province du Comtat d'avec l'Etat d'Avignon. — Avis au peuple. (Mémoire imprimé de 4 pages, sans date et sans nom d'auteur, mais avant la réunion

à la France, et pour l'adoption de la constitution française, sous l'Assemblée nationale.) — Extrait des registres de la communauté de Mazan. Délibération du Conseil extraordinaire, du 1er mars 1790, au sujet des perturbateurs du repos public, etc.

F. 269-291. Règlement du vice-légat pour la convocation générale des citoyens de cette ville (d'Avignon); avec la liste des commissaires qui distribueront les billets d'entrée dans chaque section. Avignon, le 5 mars 1790. (Impr.) — Délibération du Conseil municipal de la ville de Carpentras, le 16 mars 1790, pour que Sa Sainteté soit suppliée de retirer son bref du 24 février précédent, et de permettre l'assemblée générale des trois ordres de la province. (Impr.) — Lettre du cardinal ministre, secrétaire d'Etat, datée de Rome le 17 mars 1790, qui prescrit, de la part du pape, qu'à l'avenir l'élection des consuls de Carpentras sera effectuée par les conseillers et les consuls seulement, sans l'intervention et l'assistance du recteur, dérogeant ainsi à la coutume contraire et au bref de Benoit XIV, du 28 août 1753. (En italien). — Extrait des registres de l'hôtel de ville de Carpentras. Lettre de la Secrétairerie d'Etat de Rome, datée du 17 mars 1790, portant que N. S. P. le pape Pie VI établit à Carpentras un tribunal de commerce appelé de la *Conservation.* — Extrait d'une lettre du commis de la poste d'Aix, en date du 1er mars, à M. Bally, contrôleur des postes à Avignon, et par lui dénoncé au Comité municipal. Avignon, le 17 mars 1790. Signé: Bally. (Impr.) — Règlement du 18 mars 1790 pour la constitution de la nouvelle municipalité de cette ville d'Avignon. (Impr.) — Instruction particulière au sujet des assemblées qui seront tenues en exécution du règlement de S. Exc. Mgr le vice-légat, du 18 mars 1790. (Impr.) — Adresse de la commission intermédiaire du Comté Venaissin aux citoyens de la province. Avec la lettre d'envoi de M. Raphel, élu et syndic, du 24 mars 1790, pour la publication de cette adresse. (Impr.) — A Son Excellence Monseigneur notre digne vice-légat. Mémoire de M. Laurent, avec un supplément. (Impr. sans date. M. Laurent demande qu'au lieu des Etats généraux on convoque une assemblée générale de tous les députés de la province, et fait des vœux pour que le vice-légat, Mgr Phil. de Casoni, obtienne le chapeau de cardinal. (Impr.)

F. 292-313. Réflexions de l'ermite de Saint-Gens sur la conduite des Avignonais, et avis au Comtadins, (Impr. sans nom

d'auteur ni date.) — Proposition d'un plan unique d'impositions, dans lequel on trouvera le moyen de soulager la misère des pauvres et de combler dans un temps limité le déficit de notre ville, etc. Signé : Jean Tamisier, citoyen originaire. (Impr.) — Lettre d'un patriote à ses concitoyens d'Avignon. Signé : l'Ami des citoyens et surtout des pauvres. (Impr. sans date.) — Avis très-pressant aux citoyens du Comtat. (Impr. sans nom d'auteur.) — Projet de bienfaisance. On souscrit chez MM. de Rochefort, Chambaud, notaires, Marchand et Deleutre le jeune, négociants. (Impr.) — Extrait des registres de la Secrétairerie d'Etat de cette Légation d'Avignon. Règlement du vice-légat pour la convocation des assemblées primaires, sous la condition expresse que tout ce qui sera fait dans lesdites assemblées n'aura son effet qu'en tant qu'il plaira à Sa Sainteté de permettre la tenue des Etats généraux. Donné à Avignon, au Palais apostolique, le 2 avril 1790. (Impr.) — Règlement pour la police du spectacle dans la ville de Nismes. Du 8 avril 1790. (Impr.) — Lettre au sujet de la consigne donnée aux portes de la ville de Carpentras, le vendredi 3 avril 1790, de ne laisser sortir aucune espèce de grains ni même une quantité notable de pain, sans un billet de la police.

F. 314-354. Délibérations des chefs de famille des paroisses de Saint-Symphorien et de Saint-Pierre d'Avignon, le 14 mars 1790 ; avec la lettre d'envoi de M. Darmand, administrateur, à MM. les consuls. Avignon, le 8 avril 1790. (Impr.) — Motifs qui ont déterminé les délibérations des districts de la ville d'Avignon, soit relativement à l'adoption de la Constitution française, soit relativement à l'union de cette ville au Comtat. (Impr.) — Adresse des Avignonais aux Comtadins au sujet des vœux émis dans les assemblées du 14 mars 1790. (Impr.) — Délibération des Corporations d'Avignon, le 17 avril 1790. (Impr.) — Circulaire du vice-légat aux consuls pour que l'élection des officiers municipaux soit suspendue jusqu'à nouvel ordre. Avignon, le 20 avril 1790. (Impr.) — Supplément au *Courrier d'Avignon*, n° 96, 21 avril 1790. Organisation de la municipalité d'Avignon à l'instar des nouvelles municipalités de France. — Pouvoir et faculté donnés par les religieuses hospitalières de Saint-Augustin de Carpentras à M. Rolland Devillario, notaire, d'intervenir en leur nom à l'assemblée générale du clergé de la province du Comté Venaissin. Procuration reçue le 21 avril 1790. Signé : Boudou, notaire. —

Délibération du Conseil général de la commune de Nismes, du 22 avril 1790. (Impr.) — Ordonnance du bureau de police de cette ville d'Avignon, le 24 avril 1790. (Impr.) — Délibération prise par les électeurs de la ville de Pernes, le 25 avril 1790. (Impr.) — Délibération du Conseil général de la commune de cette ville d'Avignon, concernant le prétendu tribunal de l'Inquisition, le 27 avril 1790. (Affiche impr.) — Pétition des citoyens actifs de la ville de Nismes, présentée à MM. les officiers municipaux, le 27 avril 1790. (Impr.) — Cahier des Doléances de la commune de Carpentras. — Lettre de convocation adressée à tous membres du corps de la noblesse du Comté Venaissin, pour la nomination des quatorze députés de ce corps qui doivent assister aux Etats généraux fixés au 17 du mois de mai. Carpentras, le 28 avril 1790. (Imp.) — Les gardes citoyennes de Carpentras aux gardes nationales du Comtat et de la France. Carpentras, le 1er mai 1790. (Impr) — Délibération des Corporations de la ville d'Avignon, le 3 mai 1790. (Affiche impr.) — Les gardes avignonaises aux gardes citoyennes de Carpentras. Refus d'assister au camp fédératif qui doit se tenir à Carpentras, le 13 mai 1790. (Impr.)

F. 355-395. Règlement de la municipalité au sujet de la corvée. Fait au bureau territorial de la maison commune d'Avignon, le 6 mai 1790. (Aff. impr.) — Verbal de la séance tenue par les électeurs de la ville de Pernes, le 14 mai 1790, pour la nomination des députés à l'assemblée des représentants de tous les citoyens de cette province du Comté Venaissin. (Impr.) — Assemblée générale tenue le 20 mai 1790, dans l'église des R. P. Augustins de cette ville de Pernes. — Prières pour attirer les miséricordes de Dieu sur cette province, et les secours du ciel sur l'assemblée de ses représentants. (Impr.) — Règlement pour l'organisation intérieure de l'administration municipale de cette ville d'Avignon. Extrait de la délibération du Conseil général de la commune de cette ville, du 28 mai 1790. (Impr.) — Relation nouvelle et intéressante sur ce qui est arrivé à Avignon le 10 juin 1790. (Impr.) — Jérémiades du sieur Casoni, ci-devant vice-légat, lors de son départ d'Avignon (pour Carpentras), contenant une prédiction qui peut se vérifier. (Couplets anonymes impr.) — Fragment d'une lettre de S. E. Mgr le cardinal ministre à M. Celestini, le 23 juin 1790. (Publié par ce dernier. — Discours

prononcé par les députés de la ville d'Avignon à l'Assemblée nationale de France, le 26 juin 1790. (Impr. in-4° de 8 pages.) — Protestations de S. Exc. Mgr le vice-légat d'Avignon, d'après les sommations à lui faites de quitter ladite ville. (Impr. à Carpentras, 1790, in-4° de 16 pages.) — Mémoire relatif aux troubles d'Avignon, distribué à tous les ministres des Cours étrangères résidant à Rome, par Mgr le cardinal secrétaire d'Etat, le 17 juillet 1790. (Extrait des *Mémoires sur la Révolution d'Avignon et du Comté Venaissin*, en français et en italien, édition de Rome, 1793, in-4°, tome II, page 176, n° 7 des Pièces justificatives.) — Extrait des registres du Conseil général de la commune de Villeneuve-lez-Avignon, suivi de l'adresse à l'Assemblée nationale. (Impr.) — Sceau du tribunal supérieur du Comté Venaissin, (dessiné au crayon rouge.)

F. 396-437. Opinion de Stanislas de Clermont-Tonnerre dans l'affaire d'Avignon, le 27 août 1790. (Impr.) — Opinion de Charles-François Bouche, député de la sénéchaussée d'Aix et membre de l'Assemblée nationale, sur la pétition de la nation avignonaise, séance du soir, 27 août 1790. (Copié sur l'imprimé à Paris, 1790, in-8°.) — Supplément aux n°s 191 et 204 du *Courrier d'Avignon*. Nouvelle émission de vœu et serment de la garde nationale d'Avignon, sur la roche des Doms, le 5 septembre 1790. Impr.) — Discours prononcé par M. de Vaulx, maire de Bagnols, à l'occasion du serment prêté par les gardes nationales avignonaises, après le changement des officiers, le 5 septembre. (Impr.) — Extrait du registre du Comité militaire des détachements étrangers en garnison à Avignon. Du 23 septembre 1790. (Affiche impr.) — Démission de M. Audiffret le jeune de sa charge d'officier municipal de la commune d'Avignon, et adresse dudit sieur Audiffret au peuple avignonais. Septembre 1790. (Impr.) — Délibération du directoire de cette ville d'Avignon, le 15 septembre 1790. (Impr.) — Copie de la lettre que Mgr de Zelada, cardinal ministre, a écrite à M. Audiffret le jeune, sur sa démission de la place d'officier municipal. Rome, le 6 octobre 1790. — Amnistie publiée, par ordre du S. P. le pape, par S. E. Mgr le cardinal de Zelada, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. Rome, le 8 octobre 1790. (Affiche impr.)

F. 438-488. Transaction entre les maire et officiers de Carpentras, et la congrégation de la Doctrine-Chrétienne à qui le

collége de cette ville est confié, le 10 octobre 1790. — Lettre écrite par les gardes citoyennes de Carpentras à MM. de l'Etat-major et du comité militaire de la Garde nationale de la ville d'Orange, le 20 octobre 1790. (Impr.) — Les officiers des gardes citoyennes de Carpentras à leurs camarades, en leur transmettant la lettre précédente. Carpentras, en comité militaire, le 20 octobre 1790. (Impr.) — Procès-verbal du recensement des délibérations des neuf sections ou districts composant l'assemblée générale des citoyens actifs de la ville d'Avignon, tenue le 26 octobre 1790. (Impr.) — A tous les directoires de départements et de districts, les maire et officiers municipaux de la ville d'Avignon. Lettre d'envoi de la délibération prise unanimement par tous les citoyens actifs de cette ville, divisés en districts ou sections, le 26 octobre 1790. (Impr.) — Extrait des registres de la commune de Gigondas, assemblée du Conseil général de cette commune, le 30 octobre 1790. (Impr.)

Procès-verbal de MM. les commissaires de France sur les prétendus projets de contre-révolution du Comtat, le 31 octobre 1790. (Impr.) — Quelques réflexions sur la mémorable assemblée de Carpentras, sur la pétition du peuple avignonais, et sur l'opinion de Stanislas Clermont-Tonnerre, membre de l'Assemblée nationale, par Pierre-Antoine Antonelle, maire d'Arles. (Impr. à Arles, le 10 novembre 1790, in-4° de 29 pag.) — Avis au public, du 3 novembre 1790, pour l'établissement de quatre foires et d'un marché dans la ville d'Avignon. (Impr.) — Opinion de Mirabeau sur l'affaire d'Avignon, à l'Assemblée nationale, le 20 novembre 1790, séance du soir. (Extrait d'un ouvrage intitulé : *Mirabeau peint par lui-même, ou recueil des discours qu'il a prononcés,* etc. Paris, Buisson, impr., 1791, 4 volumes in-4°.) — Discours de Robespierre à l'Assemblée nationale, sur la pétition du peuple avignonais. 1790. — Bulletin contenant le résultat de la séance du soir du 20 novembre, concernant l'affaire d'Avignon, et apporté à la municipalité par son courrier extraordinaire. Décret de l'Assemblée nationale. (Impr.) — Ordonnance de police de la municipalité de Carpentras, du 24 novembre 1790. Toutes les ventes seront censées faites en monnaie de France. (Impr.)

F. 489-503. Mémoire sur les droits des habitants de la vallée de Sault, à l'égard du ci devant seigneur de ce pays. (Attribué

à M. l'abbé Buffet, vicaire de la paroisse de la ville de Sault. Impr. in-4° de 15 pages.) — Extrait des registres de la municipalité d'Avignon. Arrêté qui fait défense au Sr Bérard de publier aucun écrit sous le titre de *Courrier d'Avignon*. Du 27 novembre 1790. (Affiche impr.) — Extrait des registres de la municipalité d'Avignon. Délibération du 20 décembre 1790, sur la demande faite par la ville de L'Isle de se réunir à l'Empire français et de se mettre sous la protection de la ville d'Avignon. (Impr.) — Proclamation du directoire du département des Bouches-du-Rhône, le 30 décembre 1790, au sujet des troubles qui agitent le Comtat.

XXXV. Recueil sur le Comté Venaissin et sur Avignon. 1789-1791.

Grand in-4° de 268 f., cartonné.

La plupart des pièces contenues dans ce volume sont imprimées.

F. 1-48. Transaction passée entre les seigneurs barons et feudataires de N. S. P. le pape, formant le second Etat de la province du Comté Venaissin, et MM. les élus des nobles et peuple, formant le troisième Etat de ladite province, du 17 novembre 1589. Imprimée par ordre de l'assemblée générale des seigneurs feudataires, du 22 mai 1790. (In-4° de 20 pages.)

Traduction du mémoire adressé à M. Raphel, premier consul de Carpentras, syndic-né de la province du Comtat, par M. Celestini, agent de la même province à Rome, dans sa lettre du 28 octobre 1789, sur les dispositions adoptées par le ministère de Rome, relativement à l'expédition des grains que Sa Sainteté a destinés à ses sujets d'Avignon et du Comtat. (Impr.)

Délibération de l'assemblée ordinaire réunie aux membres du Comité nommé par l'assemblée générale des Trois-Etats de la province du Comté Venaissin, concernant les subsistances, et lettres écrites sur cet objet. (Impr.)

Délibération du Conseil municipal de la ville de Carpentras, le 16 mars 1790. (Impr.)

Délibération de l'assemblée générale du Comté Venaissin, du 23 mars 1790, sur la convocation des Etats-généraux. (Impr.)

Rapport du Comité de la province du Comté Venaissin, pré-

senté à l'assemblée générale de la même province, le 24 mars 1790. (Impr.)

Discours prononcé par M. le baron de Sainte-Croix, à la séance du matin, du 25 mars 1790, de l'assemblée générale des Etats du Comté Venaissin, suivi de la délibération prise en conséquence par la même assemblée et du projet de mandat à ce sujet. (Impr.)

Adresse de la commission intermédiaire du Comté Venaissin, aux citoyens de la province. (Impr.)

Circulaire de M. Giraudy, juge majeur et ordinaire de Carpentras et du ressort, qui, de la part du vice-légat, enjoint aux officiers municipaux respectifs des villes et lieux du district, de faire assembler les communes le 12 du courant. Carpentras, le 9 avril 1790. (Impr.)

Extrait des registres de la secrétairerie d'Etat de la Légation d'Avignon. Règlement du vice-légat, du 2 avril 1790, pour la convocation des assemblées primaires. (Impr.)

Lettre de Mgr le vice-légat à Mgr l'évêque de Carpentras, le 4 avril 1790, relativement aux mêmes assemblées. (Impr.)

Ordonnance de Mgr l'évêque de Carpentras, du 10 avril 1790, qui fixe la tenue de l'assemblée générale du clergé au jeudi 22 dudit mois. (Impr.)

F. 49-148. Délibération de la commission intermédiaire de la province du Comté Venaissin, du 7 avril 1790. (Impr.)

Lettre d'envoi du règlement par la commission intermédiaire établie dans la dernière assemblée générale. Carpentras, le 7 avril 1790. (Impr.)

Délibération de la commission intermédiaire de la province du Comté Venaissin, du 8 avril 1790; avec la lettre de ladite commission, du 14 avril. (Impr.)

Délibérations de la commission intermédiaire de la province du Comté Venaissin, des 15 et 16 avril 1790. (Impr.)

Lettre de la commission intermédiaire à MM. les Consuls de Sarrians, le 16 avril 1790. (Impr.)

Délibération de la commission intermédiaire de la province, du 16 avril 1790, sur la formule du serment que doit prêter la garde citoyenne, etc.

Discours prononcé par M. l'abbé Ayme, l'un des électeurs de la commune de Carpentras, au nom de tous les électeurs dont il était accompagné, dans l'assemblée générale de la province, le 11 mai 1790. (Impr.)

Instruction pastorale et mandement de Mgr l'évêque de Carpentras, qui ordonne des prières publiques pour attirer les miséricordes de Dieu et les secours du ciel sur l'assemblée générale de ses représentants. Donné à Carpentras, le 21 mai 1790. (Impr.)

Prières pour attirer les miséricordes de Dieu sur cette province, etc. (Impr.)

Mandat du clergé général de cette province à MM. les députés de ce corps et à MM. les suppléants. Carpentras, le 20 mai 1790. (Impr.)

Mandat des seigneurs feudataires de N. S. P. le pape en cette province du Comté Venaissin à MM. les députés de ce corps et à MM. les suppléants, le 22 mai 1790. (Impr.)

Procès-verbal de l'assemblée générale du Comté Venaissin, des 10, 11, 23, 24 et 25 mars 1790. (Impr.)

Procès-verbal de l'assemblée générale de la province du Comté Venaissin, des 22, 23 avril et 4 mai 1790. (Impr.)

Continuation du procès-verbal de l'assemblée du clergé général de cette province, du 20 mai 1790. (Impr.)

Extrait des délibérations de l'assemblée générale des Trois-Etats de la province du Comté Venaissin, dans les séances des 11 et 13 mai, et de l'autorisation de M. l'envoyé de Sa Sainteté, du 12 mai 1790. (Impr.)

Lettre de convocation du baron de Rivette, élu ancien de la noblesse, pour la nomination des députés de ce corps qui doivent assister aux Etats généraux de la province. Carpentras, le 14 mai 1790. (Impr.)

Lettre de convocation de M. Raphel, syndic, pour la nomination des députés qui assisteront à l'assemblée générale des vrais représentants de la province, qui est fixée au 24 mai 1790. (Imp.)

F. 149-268. Assemblée générale des citoyens actifs de la commune de Carpentras, du 27 août au 17 septembre 1791. (Impr. in-4° de 160 pages.)

Avis aux bons Carpentrassiens, après la scène qui eut lieu dans l'assemblée du 1er septembre 1791. (Copié sur l'imprimé.)

Délibération des citoyens actifs de la ville de Carpentras, réunis en assemblée dans l'église cathédrale de Saint-Siffrein, le 17 septembre 1791. (Impr.)

Délibération de l'assemblée générale des citoyens actifs, le 29 septembre 1791, et lettre adressée à M. le président de l'assem-

blée par les membres de la Société des Amis de la patrie et du Bien commun de Villes, le 2 septembre. (Impr.)

Délibération de l'assemblée générale des citoyens actifs, et nomination de douze commissaires qui, conjointement avec MM. les officiers municipaux, doivent traiter de toutes les affaires concernant l'état politique et l'organisation de la ville de Carpentras. Séances du 30 septembre au 5 octobre 1791. (Impr.)

Lettre des président et secrétaires de l'assemblée générale du 23 octobre. Copie de la lettre de l'assemblée générale des citoyens actifs à M. Mulot, médiateur de la France, et réponse de M. Mulot à M. Guyon, président de l'assemblée. Courthézon, le 20 octobre 1791. (Impr.)

Continuation de l'assemblée générale des citoyens actifs de la ville de Carpentras, séance extraordinaire du 30 octobre 1791. (Impr.)

Assemblée générale des citoyens actifs de la commune de Carpentras, le 18 novembre 1791. (Impr.)

XXXVI. Opérations de l'assemblée représentative du Comté Venaissin. 1790 et 1791.

Grand in-4° de 396 f., cart.

Ce recueil ne contient que des pièces imprimées.

En tête du volume se trouvent la liste alphabétique des députés à l'assemblée représentative du Comté Venaissin, et la délibération de l'assemblée générale des représentants, du 24 mai 1790, qui fixe le jour de la cérémonie religieuse de l'ouverture de cette assemblée au dimanche suivant.

Voici les deux pièces qui terminent ce recueil :

Protestation de l'assemblée représentative de l'Etat Venaissin, le 10 janvier, à onze heures trois quarts dn soir. (Cette protestation, qui est le dernier acte de cette assemblée, est imprimée dans le tome Ier des *Révolutions d'Avignon et du Comté Venaissin*, de Grasson, page 272.) — Quelques réflexions sur la mémorable assemblée de Carpentras, sur la pétition du peuple avignonais et sur l'opinion de Stanislas Clermont-Tonnerre, membre de l'Assemblée nationale ; par Pierre-Antoine Antonelle, maire d'Arles. (Impr. in-4° de 8 pages à 2 col. Il a été fait plusieurs éditions de ce mémoire.)

XXXVII. Pièces recueillies en l'an 1791. Un vol. in-fol. de 566 f., cart.

Les nombreuses pièces contenues dans ce volume sont toutes imprimées, à l'exception de vingt-quatre. Elles sont relatives aux événements politiques dont la ville d'Avignon et le Comté Venaissin ont été le théâtre, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1791.

F. 1-38. Lettre du directoire du département des Bouches-du-Rhône à l'assemblée soi-disant représentative de Carpentras. Aix, le 1er janvier 1791. (Impr.) — Invitation aux membres du ci-devant corps des feudataires du Comté Venaissin de payer aux députés par eux nommés à l'assemblée représentative les honoraires qui leur sont dus. Carpentras, le 5 janvier 1791. (Impr.) — Extrait du verbal des événements arrivés à Cavaillon le 10 janvier 1791. (Impr.) — Lettre de la Société des Amis de la Constitution, établie à Avignon, aux sociétés patriotiques, ses affiliées, à l'occasion du siége de Cavaillon. Avignon, le 13 janvier 1791. (Impr.) — Délibération de la municipalité de Carpentras, le 14 janvier 1791, en faveur des prisonniers du Comtat faits par les Avignonais. (Impr.) — Lettre de la municipalité de Carpentras, au sujet de l'arrivée en cette ville de M. Gontard, maire de Courthézon, venant offrir sa médiation. Carpentras, le 14 janvier 1791. (Impr.) — Protestations de Mgr Casoni, vice-légat d'Avignon, faites en sortant des Etats du pape et déposées à Chambéry, le 14 janvier 1791 ; renouvelées le 5 mars suivant. (Ces protestations ont été imprimées dans un ouvrage français et italien, intitulé : *Mémoire sur la Révolution d'Avignon et du Comtat Venaissin*, Rome, 1793, in-4o, *Pièces justificatives*, no 9, vol. 2, page 188.)

Extrait des registres de la maison commune de Carpentras. Assemblée générale de tous les citoyens actifs et chefs de famille de la commune dans l'église cathédrale de Saint-Siffrein, le 14 janvier 1791, à six heures et demie du soir. Vœu pour la réunion du Comté Venaissin à la France. (Impr.) — Lettre d'envoi de la délibération précédente. Carpentras, le 15 janvier 1791. (Impr.) — A leur commandant, les grenadiers, chasseurs et fusiliers du régiment de Soissonnais. Avignon, le 11 janvier 1791. (Impr.) — D'Avignon, le 11 janvier 1791, au rédacteur du *Courrier*

d'Avignon, les grenadiers, etc. du régiment de Soissonnais. (Impr.) — Exposé justificatif de la conduite tenue par M. d'Espeyron, lieutenant-colonel du régiment de Soissonnais, et les officiers qui composent ce corps, depuis le moment de leur arrivée à Avignon. (Impr. à Beaucaire, par autorisation du maire de cette ville, le 20 janvier 1791.) — Lettre écrite par M. de Narbonne, ministre de la guerre, à MM. les maire et officiers municipaux de la ville d'Avignon, en réponse à celle que la municipalité lui avait écrite le 30 décembre dernier. Paris, le 18 janvier 1791. (Impr.)

F. 39-69. Lettre de MM. les administrateurs du département de la Drôme à MM. les officiers municipaux de Carpentras. Valence, le 20 janvier 1791. Extrait du registre des délibérations du directoire du département de la Drôme, du 19 janvier 1791. Lettre de MM. les administrateurs du département de la Drôme, à MM. les officiers municipaux d'Avignon. Valence, le 20 janvier 1791. (Impr.) — Circulaire de la municipalité de Carpentras, au sujet du secours offert par le département de la Drôme. Carpentras, le 21 janvier 1791. (Impr.) — Lettre d'envoi de la délibération prise par le Conseil général de la commune de Carpentras, le 26 janvier 1791. (Impr.) — Copie de la lettre écrite par le ministre de la guerre à MM. les administrateurs du directoire du département de la Drôme. Paris, le 26 janvier 1791. (Impr.) — Extrait des registres de la maison commune de la ville de Carpentras. Délibération du Conseil général de la commune de Carpentras, le 26 janvier 1791. (Impr.) — *Annales patriotiques du Comté Venaissin,* n° XXXVI, 27 janvier 1791. — Extrait du registre des délibérations du Conseil général de la commune d'Avignon, du 23 janvier 1791. Délibération pour la convocation d'une fédération de toutes les municipalités et gardes nationales des villes et lieux formant le ci-devant Etat du Comté Venaissin. Lettre de convocation pour cet objet, du 29 janvier 1791. (Imp.)

Lettre d'envoi, à toutes les communes du Comté Venaissin, de la délibération prise par l'assemblée générale de la ville de Carpentras pour la réunion de cette province à la France. Carpentras, le 3 janvier 1791. (Impr.) — Mémoire envoyé par ordre de Sa Sainteté à M. le nonce à Paris, à la fin du mois de janvier 1791, à l'occasion de la révolution de Carpentras et du Comté Venaissin. (Ce mémoire est imprimé dans le vol. II, n° 10 des

Pièces justificatives de l'ouvrage intitulé : *Mémoires sur la Révolution d'Avignon et du Comtat Venaissin*, Rome, 1793, in-4°.) — Lettre écrite par les administrateurs composant le directoire du département de la Drôme à la municipalité de Carpentras, le 1er février 1791 ; et circulaire de la municipalité de cette ville aux communes du Comté Venaissin, au sujet de cette lettre. Carpentras, le 2 février 1791. (Impr.) — Lettre de la municipalité d'Entraigues à celle de Carpentras. Avignon, le 1er février 1791. (Impr.) — Lettre de la municipalité d'Avignon aux communes du Comté Venaissin, au sujet de la fédération. Avignon, le 2 février 1791. (Impr.) — Copie de la lettre écrite par la municipalité d'Avignon, en réponse au directoire du département de la Drôme, le 22 février 1791. Copie de la lettre écrite à la municipalité de Carpentras, en date du 4 février, par la municipalité d'Avignon. Lettre de la municipalité d'Avignon, du 8 février, à la municipalité de Carpentras. Lettre de la municipalité de Carpentras au département des Bouches-du-Rhône. Lettre du Conseil général de la commune de Carpentras aux communes du Comtat, le 31 janvier 1791. Réponse de MM. les commissaires du département des Bouches du-Rhône à la lettre ci-dessus. Lettre de la municipalité de Pernes au département des Bouches-du-Rhône, et lettre écrite à la municipalité de Pernes par les commissaires du directoire, le 3 février 1791. (Impr.) — Lettre de la municipalité d'Avignon aux communes du Comté Venaissin, du 4 février 1791, pour les inviter à la fédération ; et copie d'une lettre de la municipalité d'Avignon à celle de Carpentras. (Impr.)

F. 70-84. Procès-verbal du pacte fédératif entre les Avignonais et les Comtadins, du 7 février 1791. — Délibération de la commune de Carpentras, portant adhésion au pacte fédératif, le 23 février 1791, à cinq heures du soir ; avec la nomination des députés de Carpentras auprès de la municipalité d'Avignon (Impr.) — Acceptation de l'adhésion de la commune de Carpentras par la municipalité d'Avignon, le 24 février 1791. Arrêté de la Société se disant patriotique, séante aux Jacobins, à Carpentras, sous le titre d'*Amis de la Constitution*, tendant à détruire l'effet du pacte fédératif et à introduire la guerre civile. Séance du 13 mars 1791. Lettre de la municipalité de Carpentras aux commissaires comtadins et avignonais, députés dans le Comtat

pour la tenue des assemblées primaires, le 13 mars 1791. Délibération de la commune de Carpentras tendant à opérer la dissolution de l'assemblée électorale et du département de Vaucluse, et à procéder à une nouvelle épreuve du vœu des habitants de ce département sur le monarque et le gouvernement qu'ils veulent adopter. Du 23 mars 1791. (Impr. à Avignon.) — Adresse des Comtadins fédérés à Avignon aux communes qui ne se sont point rendues à l'invitation de la municipalité d'Avignon. Du 7 février 1791. (Impr.)

F. 85-156. Adresse des officiers municipaux et des gardes nationales de Loriol, de Livron, de Mirmande, de Cliou-Usclat d'Ambonit, canton de Loriol, département de la Drôme, à l'Assemblée nationale, le 8 février 1791; an 2 de la Liberté française. — Copie de la lettre de la municipalité de Carpentras à celle d'Avignon, le 7 février 1791. Réponse de la municipalité d'Avignon, du 8 février. Lettre des administrateurs du district de Nyons à la municipalité de Carpentras, et lettre de MM. les officiers de la garde nationale de Nyons au comité militaire de la garde nationale de Carpentras, le 8 février 1791. (Impr.) — Délibération des citoyens actifs de la ville de Nyons, chef lieu de district du département de la Drôme, du 9 févr. 1791. (Impr.) — Lettres de la municipalité de Carpentras à la municipalité d'Avignon, des 10, 11 et 12 février 1791. (Impr.) — Extrait des registres de la maison commune de Carpentras. Délibération du 12 février 1791, sur le pacte fédératif et la nécessité de faire présenter à l'Assemblée nationale, par des députés, le vœu unique de la nation comtadine et avignonaise d'être réuni à la nation française. (Impr.) — Discours prononcé à l'ouverture des séances de la Société des Amis de la Constitution, établie dans la ville de L'Isle, par un membre de la Société de la même ville, le 13 février 1791. (Impr.) — Conventions passées le 14 février 1791, entre le Conseil militaire de Carpentras, d'une part et Pierre Athénosy et Alexis Bonbonneau, fondeurs, de cette ville, d'autre part, pour la fabrication de deux canons de bronze. (Original signé) — Extrait des registres de la maison commune de Carpentras. Délibération du Conseil général, du 15 février 1791. Renouvellement du vœu de faire partie de la nation française, etc. (Impr. avec une lettre d'envoi de cette pièce à la municipalité d'Avignon, le 17 dudit mois.)

Adresse présentée à Messieurs de la Chambre de commerce de la ville de Lyon par MM. de Sobirats et Boudou, députés de la ville de Carpentras auprès de l'Assemblée nationale de France, le 30 janvier 1791. Lettre et délibération de MM. les négociants de Carpentras, du 15 février suivant. (Ces pièces ont été copiées sur l'imprimé.) — Extrait des registres de la maison commune de Carpentras. Délibération du Conseil général, du 17 février 1791, avec une lettre d'envoi à la municipalité d'Avignon, du même jour. (Impr.) — Adresse des citoyens de la ville de Carpentras au peuple français. Carpentras, le 19 février 1791. (Impr.) — Proclamation du directoire du département du Gard, relative aux troubles d'Uzès et à la situation du département, du 19 février 1791. — Extrait des registres de la ville de Carpentras. Délibération prise, le 23 février 1791, par les citoyens actifs de cette ville. (Impr. avec une lettre d'envoi du 24.) — Délibération de la commune de Carpentras, du 23 février 1791; avec la nomination des députés de cette commune auprès de la municipalité d'Avignon. (Impr.) — Acceptation de l'adhésion de la commune de Carpentras par la municipalité d'Avignon, le 24 février. (Impr.) — Délibération prise par les gardes nationales de la ville du Buis, département de la Drôme, le 3 mars 1791. (Impr.) — Réquisitoire fait par M. le procureur de la commune, le 3 mars 1791. Extrait du journal d'administration de la commune de Carpentras. (Impr.) — Extrait des registres des délibérations de l'assemblée générale des commissaires d'Avignon et du Comtat, du 2 mars 1791. Instruction concernant la convocation, formation et forme de procéder des assemblées primaires et la nomination des électeurs, pour l'Etat d'Avignon et Comté Venaissin réunis. Règles principales relatives à l'activité et à l'éligibilité des citoyens. (Impr. avec une lettre d'envoi du 4.) — Extrait des registres des délibérations de l'assemblée générale des commissaires d'Avignon et du Comtat, du 9 mars 1791. Instruction pour MM. les commissaires. Tableau des arrondissements. (Impr.) — Procès-verbal de fédération de trente-quatre communes du Comtat, assemblées à Sainte-Cécile les 14, 15 et 16 du mois de mars 1791, auquel pacte plusieurs autres communes ont depuis accédé. Plan de fédération entre trente-quatre communes assemblées par députés à Sainte-Cécile, arrêté le 15 mars 1791. Adresse aux communes du Comtat. Lettre aux départements. (Impr.)

F. 157-183. Discours de M. Duprat le jeune, prononcé dans la première séance de l'assemblée électorale, le 19 mars 1791, au moment où il occupait le fauteuil de la présidence. (Impr.) — Organisation du département de Vaucluse, arrêtée dans les séances de l'assemblée électorale des 29 et 30 mars 1791. (Impr.) — Réponse du président de la Société des Amis de la Constitution, établie à Arles, au discours prononcé par M. Richard, maire d'Avignon, un des députés du club de cette ville, au nom de la députation de ce dernier club près du premier, et dans la séance du jeudi 31 mars 1791. Quelques observations faisant suite à ce discours, lues dans une des séances suivantes. (Impr.) — Adresse de la commune de Carpentras à ses compatriotes du Comté Venaissin. (Impr.) — Manifeste pour la ville de Carpentras. (Impr.) — Aux citoyens de Carpentras. (Impr. sans nom d'auteur ni d'imprimeur.) — Procès-verbal des séances des communes fédérées à Sainte Cécile, des 4 et 5 avril 1791. (Impr.)

F. 183-248. Pièces instructives sur les affaires du Comtat. (Impr. à Carpentras, 1791, in-4o de 44 pages.) — Papiers de la Société des Amis de la Constitution d'Aix, adressés à M. Escoffier, prêtre, président de la Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Carpentras. (Impr.) — Trois lettres des commissaires de l'union des communes fédérées dans le lieu de Sainte-Cécile, le 5 avril 1791. (Impr.) — Proclamation des commissaires de la fédération de Sainte-Cécile, le 5 avril 1791. (Aff. impr.) — Lettre de l'assemblée électorale du département de Vaucluse aux directoires des départements voisins, Avignon, le 17 mars 1791. Réponses des directoires des départements de l'Ardèche et du Var, les 6 et 7 avril 1791. (Impr.) — Benoît de la Pailhonne à Sabin Tournal et consors. Sérignan, le 7 avril 1791. (Impr.) — Déclaration de l'imprimeur d'un manuscrit ayant pour titre : *Benoit de la Pailhonne à Sabin Tournal*, etc. Carpentras, le 8 avril 1791. (Impr.) — Extrait des registres de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Avignon. Séance du 15 avril 1791, à neuf heures du matin. (Aff. impr.) — Extrait du procès-verbal des séances de la municipalité d'Avignon, des 17 et 18 avril 1791. — Bulletin de l'Assemblée nationale. Séance du jeudi soir 21 avril 1791. (Impr.) — Au Comité militaire de la garde nationale de cette ville de Carpentras. Signés : Joseph Bagnol et Joseph Ferdinand. (Sans date.) — Aux bons citoyens

de Carpentras, le 3 mai 1791. (Adresse impr. sans nom d'auteur.) — Avis aux bons Carpentrassiens, par un citoyen de Carpentras. (Impr. avec la date manuscrite du 4 mai 1791.) — Délibération de l'armée du département de Vaucluse, du 4 mai 1791. (Affiche impr.) — Circulaire des membres de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, relativement aux arrêtés des 6 et 7 mai 1791. (Impr.). — Extrait des registres des délibérations de l'assemblée du département de Vaucluse. Séance du vendredi 6 mai 1791, à neuf heures du matin. (Impr.) — Extrait des registres des délibérations de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Avignon. Séance du samedi 7 mai 1791, à neuf heures du matin. (Impr.) — Copie d'une lettre écrite de Paris, le 7 mai 1791, par M. Tissot (de Jonquières) à M. L'Escuyer, à Avignon. (Imp.) — Aux électeurs. Signé : François Deleuze. Du camp de Monteux, le 8 mai 1791. (Impr.) — Adresse à Tournal et à ses lecteurs. Signé : Louis Meyer, patriote impartial. (Impr.) — Procès-verbaux des séances de la légion avignonaise, assemblée sans armes dans l'église des Pénitents noirs à Monteux, les 8 et 12 mai 1791. (Impr.) — Proclamation du général et du conseil de guerre du département de Vaueluse. Fait à Monteux, au quartier général, le 13 mai 1791. Signés : Jourdan, général, Antoine Bonard, lieutenant général. (Impr.)

F. 249-301. Relation du siége de Carpentras, entrepris, le jeudi 20 janvier 1791, par l'armée avignonaise. (Extraite du *Courrier de Montélimar* du 6 avril 1791, nº 5, page 17 et suivantes.) — Détail de ce qui s'est passé entre l'armée avignonaise et la ville de Carpentras, depuis le 17 avril jusqu'au 15 mai 1791. (Impr. in-4º de 24 pages.) — Copie d'une lettre écrite à la municipalité de la ville de Carpentras, le 9 mai 1791, par M. de Sobirats, député à Paris, et parvenue à sa destination le 16 dudit mois. — Séance de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, tenue dans l'église des ci-devant Célestins de Gentilly-lez-Sorgues, le dimanche 15 mai 1791, à quatre heures du soir. (Impr.) — Pierre-Antoine Antonelle, maire d'Arles, à Stanislas Clermont, le 15 mai 1791. (Impr.) — Extrait des délibérations de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Sorgues. Séance du 16 mai 1791, à quatre heures de relevée. Adresse aux Avignonais. Du camp de Monteux, le 16 mai 1791. Le général et le conseil de guerre de l'armée du département de Vaucluse. (Impr.) —

Extrait des registres des délibérations de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Gentilly-lez-Sorgues. Séance du 20 mai 1791, à quatre heures de relevée. (Impr.) — Lettre de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Sorgues, à la Société des Amis de la Constitution de la ville de Marseille. Sorgues, le 20 mai 1791. (Impr.) — Arrêté de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séance du 21 mai 1791, à neuf heures du matin. Lettre du général de l'armée du département de Vaucluse, du camp de Monteux, le 25 mai. Notoriété de l'assemblée électorale du département, séante à Cavaillon, qui constate que le tribunal criminel provisoire par elle créé se trouve à sa suite. (Impr.) — Délibération de l'assemblée primaire des citoyens actifs de la ville d'Avignon, tenue le 22 mai 1791. Lettre adressée à M. Savournin, prêtre, vice-président de l'assemblée électorale à Avignon. A Sorgues, du couvent de Gentilly, ce 12 mai 1791. Signés : Duprat, président, et Ruchon, secrétaire de l'assemblée électorale du département de Vaucluse. (Impr.) — Arrêté en forme de proclamation pris dans la séance de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, tenue le dimanche 29 mai 1791, à quatre heures de relevée, dans l'église des ci-devant Prêcheurs, à Cavaillon. (Impr.) — Dénonciation que fait Sabin Tournal, rédacteur du *Courrier d'Avignon*, à l'accusateur public du département de Vaucluse, le 29 mai 1791, au sujet de son arrestation à la Palud, et des ordres donnés par la municipalité d'Avignon pour le traduire dans cette dernière ville. (Impr.)

F. 302-347. Mémoire rédigé par ordre de MM. les administrateurs de l'hôpital de Saint-Pierre-aux-Grâces de la ville de Carpentras, relativement à l'intérêt particulier que cet hôpital a eu dans les attaques formées contre cette ville par les Avignonais en 1791. (Manuscrit de 28 pages, à la fin duquel on lit cette note écrite de la main de M. Tissot : *M. Charles Cottier, docteur ès-droit et avocat, est le rédacteur de ce verbal marqué au coin de la vérité.*) — Lettre de convocation aux membres de l'assemblée électorale de Vaucluse, séante à Cavaillon, au sujet de l'envoi des commissaires conciliateurs. Cavaillon, le 31 mai 1791. (Imp.) — Au peuple avignonais. Séance du 25 mai 1791. (Impr.) — Pétition patriotique envoyée à mes camarades du camp de Monteux. Signé : Noël Augié, garde avignonais. La paix et l'union. (Impr.)

Circulaire des médiateurs de la France aux maires et officiers municipaux des communes du département de Vaucluse; avec une copie de la commission donnée par le roi, en exécution du décret du 25 mai 1791, relatif aux troubles d'Avignon. (Impr.) Les médiateurs de la France à la municipalité de Carpentras. Orange, le 9 juin 1791. Extrait des registres de la commune de Carpentras. — Réponse de la municipalité de Carpentras aux médiateurs de la France, Carpentras, le 9 juin 1791. — Deuxième lettre écrite par les médiateurs de la France à la municipalité de Carpentras. Orange, le 10 juin 1791. — Extrait des registres de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Cavaillon. Séance du samedi 11 juin 1791, neuf heures du matin. (Impr.) — Les médiateurs de la France accordant à l'armée du département de Vaucluse leur première visite. Discours que lui adresse M. Verninac de Saint-Maur. (Impr. à Cavaillon.) — Extrait des registres des délibérations du Conseil général de la commune d'Avignon. Séance du 14 juin 1791. Préliminaires de paix et de conciliation arrêtés et signés par MM. les députés de l'assemblée électorale, des municipalités d'Avignon et de Carpentras, et de l'armée de Vaucluse, par-devant MM. les médiateurs de la France députés par le roi. (Impr.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras pour la sûreté des personnes qui viennent dans cette ville pour vendre ou acheter des marchandises, ou pour vaquer à leurs affaires. Du 16 juin 1791. (Impr.) — Proclamation, en forme d'arrêté, de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, séante à Cavaillon, séance du samedi 18 juin 1791, à quatre heures du soir. (Impr.) — Discours prononcé par M. de Sobirats, le jeune, le 4 juillet 1791, par-devant le Conseil général de la commune de Carpentras, pour rendre compte de sa députation à Paris. — Proclamation des médiateurs de la France entre les peuples d'Avignon et du Comtat Venaissin, députés par le roi. Avignon, le 4 juillet 1791. (Impr. et accompagnée d'une lettre d'envoi aux municipalités des communes.)

F. 348-379. Délibération de la commune de Bollène (Haut-Comtat), sur l'émission du vœu. Du 7 juillet 1791. — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 7 juillet 1791. (Impr.) — Rapport fait à l'Assemblée nationale de France par les citoyens de Malemort en Comtat, sur les vols, vexations, contributions et pillages faits à Malemort par M. Minvielle, l'aîné,

commandant un détachement de l'armée avignonaise. (Impr.) — Lettre de MM. les médiateurs de la France au département des Bouches-du-Rhône, envoyée par un courrier extraordinaire arrivé à sept heures du soir, le 9 juillet. (Extraite du *Courrier de Villeneuve-lès-Avignon,* du mercredi 13 juillet 1791, n° III, p. 444.) — Proclamation des médiateurs de la France. Avignon, le 12 juillet 1791. (Impr.) — Procès-verbal de la fête de la fédération, qui a eu lieu à Carpentras le 14 juillet 1791. (Impr.) — Procès-verbal dressé par la municipalité de Carpentras, le 17 juillet 1791, au sujet des mauvais traitements que deux gardes nationaux de Marseille prétendaient avoir reçus d'un officier municipal de Carpentras, dans la maison commune de cette dernière ville. (Impr.)

Procès-verbal de la nomination des électeurs de la commune de Carpentras à l'assemblée électorale, dont les séances ont été fixées à Bédarrides par MM. les médiateurs de la France. Du 22 juillet 1791, à deux heures de relevée. (Impr.) — Procès-verbal de la prestation du serment de MM. les électeurs de la commune de Carpentras à l'assemblée électorale séante à Bédarrides. Du 23 juillet 1791. (Impr.) — Discours prononcé par M. Duprat le jeune, président de l'assemblée électorale du département de Vaucluse, dans la séance tenue à Bédarrides, le 25 juillet 1791. Discours de M. de Verninac-Saint-Maur, l'un des médiateurs de la France, et de M. Pons, procureur de la ville de Bédarrides, le 25, de M. Barjavel le jeune, le 26, et discours en vers de M. Allié, dans la même séance. (Impr. par ordre de cette assemblée.) — Proclamation des médiateurs de la France, le 2 août 1791, au sujet des troubles d'Avignon. (Copié sur l'imprimé.) — Vers adressés à MM. les commissaires conciliateurs, sur les troubles d'Avignon et du Comtat, par J. F. S. (Impr.) — Mandat donné à MM. les électeurs de la commune de Carpentras à l'assemblée électorale séante à Bédarrides. (Impr. et revêtu du sceau de la municipalité.) — Proclamation des officiers municipaux de Carpentras, du 8 août 1791, concernant les soldats de la garnison. (Impr.)

F. 380-428. Adresse de l'assemblée électorale de Vaucluse aux habitants du département, arrêtée dans la séance du 13 août 1791. Arrêté de l'assemblée électorale, portant envoi de deux députés, pris dans son sein, auprès de l'Assemblée nationale, et

prière à M. Verninac-Saint-Maur, l'un des médiateurs de la France, de se rendre à Paris en même temps que les députés, pour diriger leurs démarches, à l'effet de parvenir à la réunion à l'Empire français et à l'organisation. Du 18 du même mois. Formule du serment prêté par les électeurs du département de Vaucluse. (Impr.) — Adresse des électeurs des Etats d'Avignon et Venaissin réunis, formant le département de Vaucluse, aux représentants de la nation française. (Copié sur l'imprimé, sans date.) — Délibération du Bureau d'administration du collége de la ville de Carpentras, séance du 14 août 1791. Les secrétaires greffiers de la commune sont chargés de remplir les fonctions de secrétaires du bureau dudit collége sous l'honoraire attribué à cette charge. — Extrait des registres de la commune de Carpentras. Délibération du 18 août 1791, au sujet de la demande que le sieur Joseph Ladet, de Caromb, avait adressée à M. Flandin, officier municipal de Carpentras, pour que ce dernier réclamât, auprès des médiateurs de la France, les citoyens de Caromb emmenés liés et garottés par la garde nationale d'Aix. (Impr.) — Diverses pièces concernant la médiation de la France entre les peuples d'Avignon et du Comtat Venaissin. (Impr. de 35 pages in-4°.) — Tableau général de la population et des citoyens actifs des villes et lieux formant les états d'Avignon et Venaissin réunis, et des divers vœux émis pour l'adoption d'un gouvernement. (Impr.) — Lettre écrite par la municipalité de Carpentras à MM. les médiateurs de la France, le 25 août 1791. — Extrait des registres des délibérations du Conseil général de la commune d'Avignon, des 26 et 27 août 1791. (Impr. in-4° de 22 pages.) — Extrait des registres de la commune de Carpentras. Séance du Conseil général de ladite commune, le 27 août 1791. (Impr.)

F. 429-535. Opinion de M. l'abbé Maury, sur l'affaire d'Avignon, prononcée dans les séances de l'Assemblée nationale des 12 et 13 septemb. 1791. (Extrait du *Logographe, journal national*, du 13 et du 14 septembre 1791, nos 140 et 141, et du supplément à ce dernier numéro.) — Rapport sur l'affaire d'Avignon et du Comtat Venaissin, fait par M. Menou à l'Assemblée nationale, le 13 septembre 1791. (Extrait du même journal, n° 14, p. 684 et 685.) — Loi portant réunion des Etats d'Avignon et du Comtat Venaissin à l'Empire français. Décret de l'Assemblée nationale, du 14 septembre 1791. Lettre d'envoi de ladite loi, adressée par

les commissaires civils à toutes les communes des Etats d'Avignon et du Comté Venaissin. Orange, le 24 octobre 1791. (Impr.) — Réflexions politiques, qui prouvent que les Carpentrassiens sont fidèles à la loi, et que leur assemblée générale est de toute légalité. Du 14 septembre 1791. (Impr. sans nom d'auteur ni d'imprimeur.) — Loi sur l'organisation provisoire du ci-devant Etat d'Avignon et Comtat Venaissin, du 23 septembre 1791. Lettre d'envoi des commissaires civils. Orange, le 2 novembre 1791. (Impr.) — Dénonciation d'un complot de l'abbé Mulot, l'un des médiateurs de la France, contre les patriotes des Etats réunis d'Avignon et du Comtat Venaissin. (Imp.) — Réponse de M. l'abbé Mulot, l'un des médiateurs de la France, à un écrit intitulé : *Dénonciation d'un complot de l'abbé Mulot*, etc. (Impr.) — *Courrier de Villeneuve-lès-Avignon*, du dimanche 2 octobre 1791, nº 151. — Ordonnance de police, du 15 octobre 1791, concernant les boulangers. (Impr.)

Compte rendu par M. Richard, maire, et MM. Bernard et Descours, officiers municipaux d'Avignon, à leurs concitoyens, de leurs opérations pendant leur séjour à Paris, et de ce qui s'y est passé relativement à l'affaire d'Avignon. Paris, le 7 octobre 1791. (Copié sur l'imprimé.) — Tableau des massacres commis dans le palais d'Avignon, sous les ordres des principaux chefs de l'armée de Monteux, les 16, 17 et jours suivants du mois d'octobre 1791. (Gravure sur bois accompagnée d'une explication.) — Les victimes de la Glacière d'Avignon. (Extrait de l'ouvrage imprimé sous le titre d'*Anecdotes chrétiennes*, par l'abbé Reyre ; édition de 1807, tome Ier, page 372.) — Tableau des massacres commis dans le palais d'Avignon les 16, 17 et jours suivants d'octobre 1791. (Edition du mois d'août 1815, augmentée.) — *Courrier de Villeneuve-lès-Avignon*, du vendredi 21 octobre 1791, nº 162. — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 12 novembre 1791, portant défense aux cafetiers, cabaretiers, etc., de recevoir, dès les sept heures du soir, les soldats de la garnison, etc. (Affiche impr.) — Lettre de la municipalité d'Avignon sur les massacres du 16 octobre et jours suivants. Avignon, le 22 novembre 1791. (Impr.) — Les citoyens d'Avignon à toute la France. Délibération du 16 novembre 1791 ; Adresses au roi, à l'Assemblée nationale, etc. (Impr. in-4º de 19 pages.) — Procès-verbal de l'extraction de soixante cadavres dans le château (*sic*) d'Avignon, par les commissaires civils députés par le roi, des 14, 15 et 16

novembre 1791. (Impr. in-4° de XVI pages.) — Proclamation de par MM. les commissaires civils, députés par le roi, relative à la perception des subsides. Avignon, le 27 novembre 1791. (Impr.)

F. 536-566. Proclamation des commissaires civils pour le maintien de l'ordre à Carpentras et dans les autres communes du Comté Venaissin. Avignon, le 27 novembre 1791. (Impr.) — Lettre de MM. les commissaires civils à la municipalité de Carpentras, du 3 décembre 1791. — *Courrier d'Avignon* du dimanche 4 décembre 1791, n° 284. — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 9 novembre 1791, qui ordonne à tous les citoyens d'apporter leurs armes à la maison commune. (Impr.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras, pour inviter les citoyens à assister aux assemblées primaires qui auront lieu le samedi 24 décembre ; avec l'indication des îles comprises dans chacune des trois sections. Carpentras, le 20 décembre 1791. (Impr.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras, qui invite les citoyens actifs à se faire inscrire sur les registres des gardes nationales. Carpentras, le 10 décembre 1791. (Impr.) — Arrêté de la municipalité de Carpentras, du 9 décembre 1791. Envoi de la loi pour la constitution des municipalités, et convocation des sections composant cette commune, à l'effet d'être procédé à la nomination du maire et des officiers municipaux. (Impr.) — Lettre adressée à la municipalité de Carpentras par MM. les commissaires civils, au sujet de l'élection des officiers municipaux. Avignon, le 10 décembre 1791. — *Courrièr d'Avignon* du samedi 10 décembre 1791, n° 289. — Copie de la lettre écrite par MM. les officiers municipaux de Carpentras à MM. les commissaires civils, le 12 décembre 1791. — Copie de la lettre écrite par MM. les commissaires civils à MM. les officiers municipaux de Carpentras, le 14 décembre 1791.

Instruction pour la tenue des assemblées de communes et primaires à Avignon et dans le Comtat Venaissin. Proclamation du 17 décembre 1791. (Impr. et précédées d'une lettre d'envoi des commissaires civils, en date du 15.) — Lettre de M. Duport, ministre de la justice, à MM. les maires et officiers municipaux d'Avignon. Paris, le 20 décembre 1791. (Impr.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras, qui, par ordre des commissaires civils, enjoint à tous les habitants de la commune d'apporter le jour même à la maison commune toutes les armes qu'ils ont

à leur disposition. Du 26 décembre 1791. (Impr.) — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 28 décembre 1791, qui enjoint aux commis des portes de la ville d'apporter tous les soirs la liste des personnes qui seront entrées; et à tous les aubergistes, bouchonistes et cabaretiers, etc., de remettre aussi au bureau de de la secrétairerie la liste des étrangers qu'ils logeront. (Affiche impr.) — Motifs de la démission de M. Guérin fils. (Impr.) — Les membres du comité de sûreté générale d'Avignon à leurs députés auprès de la Convention nationale. (Extrait du *Bulletin de la Convention nationale*, du 9 juillet 1793. — Lettre de MM. les commissaires civils à la municipalité de Carpentras, le 29 décembre 1791. — Extrait des registres du Conseil général de la commune de cette ville d'Avignon. Séance du 29 décembre 1791. Emission des billets de confiance. Emprunt de 100,000 livres. Réparations à faire aux chaussées de la Durance par suite des inondations, etc. (Affiche impr.)

XXXVIII. Pièces recueillies en 1792 et 1793. Un vol. in-fol. de 578 f., cart.

Toutes les pièces de ce recueil sont imprimées, à l'exception de neuf, dont sept sont extraites de divers journaux.

F. 1-15. Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 1er janvier 1792. Nomination de quatre commissaires par section, chargés de veiller à la tranquillité publique. [Affiche impr.] — Délibération du Conseil général de la commune de Carpentras, le 2 janvier 1792, pour l'établissement d'un vœu nouveau solennel et perpétuel en l'honneur de la Sainte-Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Santé, et le renouvellement de l'ancien vœu à Saint Sébastien. [Extrait du livre des délibérations de ladite commune.] — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 5 janvier 1792, portant défense aux marchands de faire crédit aux soldats des troupes de ligne, et de refuser en paiement, lorsque la dette s'élèvera à 50 sous, des assignats de la valeur de 5 livres. [Affiche impr.] — Arrêté de la municipalité de Carpentras, du 13 janvier 1792. Notification, aux anciens administrateurs, de la loi qui les oblige à rendre leurs comptes à la municipalité actuelle. [Impr.] — Extrait du livre de police de cette commune de Carpentras. Arrêté du 13 janvier 1792, qui défend aux cafetiers, cabare-

tiers, etc., de recevoir après sept heures du soir aucun sous-officier ou soldat de la garnison, et condamne le sieur Julien, dit la Rampe, cabaretier, à une amende de 30 livres, etc. [Impr.] — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 17 janvier 1792, qui défend de faire aucun crédit aux soldats des différents corps en garnison dans cette ville. [Impr.] — Arrêté de la municipalité de la ville de Carpentras, du 17 janvier 1792, concernant la reddition des comptes. [Impr.] — Instruction pour la formation et la tenue des assemblées primaires dans les districts d'Avignon et de Carpentras, envoyées à toutes les municipalités par les commissaires civils. Avignon, le 18 janvier 1792. [Impr.] — Arrêté du bureau de police de la ville d'Avignon, du 20 janvier 1792, ordonnant que, par criées et proclamations publiques, il sera enjoint à tous les habitants de tenir les réverbères allumés toute la nuit, depuis sept heures du soir. [Impr.] — Copie de la lettre adressée à la municipalité d'Avignon par M. de Folcney, maréchal de camp, commandant à Avignon et dans le Comtat Venaissin. Avignon, le 25 janvier 1792.

F. 16-34. Convocation des citoyens actifs de la ville de Carpentras en assemblées primaires, pour l'élection des juges de paix et prud'hommes assesseurs, qui aura lieu les 1er et 2 février 1792. Avignon, le 22 février. [Impr.] — Délibération de la municipalité de la ville de Carpentras, du 28 janvier 1792, concernant les bals et mascarades. [Affiche impr.] — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 29 janvier 1792, pour la publication de la lettre du ministre de la justice, du 21 janvier, à MM. les juges composant le tribunal établi en cette ville. [Impr.] — Arrêté du bureau de police de la ville d'Avignon, du 3 février 1792, qui fait défense aux aubergistes, à leurs domestiques et à toute autre personne de cette ville d'aller au-devant des coches, voitures et des voyageurs, à l'effet de les engager à aller dans leurs auberges, sous peine de 25 livres d'amende, etc. [Impr.] — Les maire et officiers municipaux de Carpentras aux citoyens de cette commune, le 4 février 1792. [Impr.] — Arrêté de la municipalité de Carpentras, du 6 février 1792, en suite des nouvelles dispositions faites par M. de Folcney, maréchal de camp, commandant général des troupes de ligne du Comté Venaissin et de la ville d'Avignon. [Impr.] — Extrait du *Journal général* par M. Fontenai, du 15 février 1792, page 186. Lettre datée de Carpentras, le 5 février,

sur les troubles qui ont eu lieu le 2 dans cette ville, à l'arrivée de deux cents dragons. — Délibération du Conseil municipal de Carpentras, du 18 mars 1792, qui enjoint à tous les corps ecclésiastiques et à tous les abbés, prieurs et autres titulaires de bénéfices en cette ville, de fournir à la municipalité, dans une quinzaine à compter de ce jour, une note exacte de tous les remboursements de fonds, capitaux, rentes, censes, directes et autres biens dépendants de leurs menses, etc. [Impr.] — Extrait des registres des délibérations du corps municipal, du 22 mars 1792. Règlement de police. [Impr.] — Délibération du Conseil municipal de la commune du Thor, du 23 mars 1792. [Impr.] — Lettre de MM. les commissaires civils à la municipalité du Thor. Avignon, le 16 mars 1792. [Impr.] — Proclamation et adresse de la municipalité du Thor à ses concitoyens, le 27 mars 1792. [Impr.]

F. 35-61. Arrêté des commissaires civils, réunis à Avignon, relatif à la tranquillité publique, du 30 mars 1792. [Impr.] — Extrait des registres des délibérations du corps municipal de Carpentras. Arrêté du 3 avril 1792, pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité publique. [Impr.] — Lettre écrite par M. de Wittgenstein, commandant général de l'armée du Midi, à MM. les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône, en leur envoyant communiquer ses lettres de services par son aide-de-camp colonel. Du Saint-Esprit, le 4 avril 1792. [Impr.] — Lettre de M. Favreau, ancien maire de Romilly et administrateur du département de l'Aube, à M. Regnault Beaucaron, député à l'Assemblée nationale, sur l'acte d'amnistie en faveur des criminels détenus dans les prisons d'Avignon. Réponse de M. Regnault Beaucaron à la lettre précédente. Paris, le 4 avril 1792. [Extrait du supplément au *Journal de Paris*, n° 53, année 1792.] — Arrêté de police de la municipalité de Carpentras, du 17 février 1792. [Impr.] — Délibération du corps municipal de Carpentras, du 18 février 1792, par laquelle il est donné pouvoir à deux citoyens de se rendre aux portes de cette ville, pour y viser les passeports de tous les étrangers qui se présenteront pour y entrer. [Impr.] — *Courrier d'Avignon* du jeudi 23 février 1792, n° 47. — Lettre de MM. les commissaires civils à M. de Folcney, maréchal de camp, commandant à Avignon et dans le Comté Venaissin. Avignon, le 26 février 1792 ; avec la réponse de M. de Folcney. — Lettre écrite au nom du roi, le 5 mars 1792, par M. B.-C.

Cahier, ministre de l'intérieur, à MM. les commissaires civils députés par le roi à Avignon. [Impr.] — Lettre circulaire écrite par les membres du comité de correspondance des Amis de la Constitution, séant à Orange. Du 9 mars 1792. — Proclamation des commissaires civils, Avignon, le 9 mars 1792; avec la copie de la lettre écrite par eux à la municipalité de Marseille, le 7 mars, et la réponse de la municipalité de Marseille. [Impr. avec une lettre d'envoi.] — Journal de la seconde législature, de politique et de littérature, faisant suite au *Journal du soir*, n° 170, 19 mars 1792. — Avis aux citoyens, par la municipalité d'Avignon, le 19 mars 1792; avec la teneur des articles 2, 3, 4 et 5 de la loi relative au respect dû aux juges et à leurs jugements. [Impr.] — Avis aux citoyens, du 5 avril 1792. Délibération du Conseil général de la commune d'Avignon, relative à l'émission des billets patriotiques de la valeur de cinq sous. [Impr.]

F. 62-102. Lettre écrite, le 6 avril 1792, par MM. les commissaires civils dans Avignon et le Comtat, à MM. Rebecqui et Bertin, commissaires du département des Bouches-du-Rhône à Arles, en date du 6 avril 1792. Réquisition faite à M. de Fezensac, maréchal-de-camp, employé dans la 7e division. Du 5 avril. [Impr.] — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 6 avril 1792, relatif à la suppression des octrois de la ville. [Impr. avec une lettre des commissaires civils.] — Lettre de M. de Wittgenstein, commandant général de l'armée du Midi, à MM. les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône, sur leur réquisition, du 5 avril 1792, de ne point faire entrer sur leur territoire les troupes qu'il commande. Au Saint-Esprit, le 7 avril 1792. [Impr.] — Lettre écrite à MM. les commissaires civils par M. de Vittgenstein, commandant général de l'armée du Midi. Au Saint-Esprit, le 7 avril 1792. [Impr.] — Lettre écrite à M. de Wittgenstein par les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône. Aix, le 5 avril 1792. Réquisition des administrateurs des Bouches-du-Rhône à M. de Wittgenstein, le 5 avril. Réponse de M. de Wittgenstein, le 7 avril. Lettre des commissaires civils à M. de Fezensac, d'Avignon, le 9 avril. Lettre des commissaires civils à MM. Rebecqui et Bertin, administrateurs des Bouches-du-Rhône, le 10 avril. Lettre écrite au département des Bouches-du-Rhône, par les commissaires civils, ledit jour. Lettre écrite par l'administration du département des Bouches-du-Rhône à MM. Rebecqui

et Bertin, ses commissaires à Arles, le 8 avril. Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 7 avril, et adressé le 12 du même mois à MM. les commissaires civils. Arrêté du Conseil du département des Bouches-du-Rhône, du 10 avril, qui révoque les deux réquisitions faites au général de l'armée du Midi, les 5 et 7 avril. Lettre écrite à MM. les commissaires civils par MM. les membres du Conseil du département des Bouches-du-Rhône, le 11 avril. Extrait *parte in qua* de l'arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 5 avril 1792. [Impr.] — Lettre écrite par le commandant général et les autres chefs de l'armée marseillaise à MM. les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône. Arles, le 10 avril 1792. — Proclamation de M. de Wittgenstein, commandant général de l'armée du Midi. Au Saint-Esprit, le 12 avril 1792. [Impr.] — Lettre de M. de Wittgenstein à MM. les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône, en réponse à leurs arrêtés du 7 et du 10 avril, pour réformer et retirer la réquisition qu'ils lui avaient faite de ne point entrer dans leur territoire avec les troupes qu'il commande. Au Saint-Esprit, le 13 avril 1792. [Impr.] — Compte rendu par M. de Wittgenstein, lieutenant général, nommé commandant de l'armée du Midi, le 21 mars 1792, et rappelé le 17 avril suivant. [Impr. in-4° de 48 pages.]

F. 103-142. Proclamation des commissaires civils, du 14 avril 1792, qui défend à tous les habitants d'Avignon et du Comtat, autres que les bataillons de volontaires nationaux, de porter l'uniforme national et les armes. [Impr.] — Proclamation des commissaires civils du 17 avril 1792, qui ordonne le désarmement général des citoyens. Extrait des registres des délibérations du Corps municipal de Carpentras. Arrêté du 17 avril 1792, pour l'exécution des mesures prescrites par les commissaires civils. Règlement de police du 22 mars précédent. Arrêté du 3 avril. [Imp.] — Procès-verbal d'installation des commissaires des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, chargés par la loi du 28 mars 1792 de l'organisation des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze. Avignon, le 29 avril 1792. Pouvoirs des commissaires. Extraits des procès-verbaux de l'administration du département des Bouches-du-Rhône et des registres du directoire du département de la Drôme. [Impr.] — Pouvoirs des commissaires du département des Bouches-du-Rhône. Aix, les 17 et 18 avril 1792.

[Impr.] — Département du Gard. Arrêté du Conseil contre les dévastations, incendies et autres excès commis dans le département. Du 18 avril 1792. [Impr.] — Lettre écrite par M. le ministre de l'intérieur à MM. les commissaires civils, en date de Paris, le 19 avril 1792. [Impr.] — Proclamation des commissaires civils pour le rétablissement des octrois appartenant à la commune de Carpentras. Avignon, le 22 avril 1792. Lettre des commissaires civils à la municipalité de Carpentras, du même jour. [Impr.] — Proclamation des commissaires civils, du 22 avril 1792, au sujet du faux bruit, qui s'était répandu dans la ville, que deux volontaires nationaux venaient d'être assassinés. [Impr.] — Proclamation de MM. les commissaires civils réunis des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, chargés par la loi du 28 mars de l'organisation des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze. Avignon, le 1er mai 1792. [Impr.]

Avis aux citoyens, concernant les juges de paix de Carpentras. [Impr.] — Idem, concernant les juges de paix d'Avignon. [Impr.] — Lettre écrite par MM. les commissaires réunis des Bouches-du-Rhône et de la Drôme à MM. les juges de paix, en date du 5 mai 1792. [Extrait des registres de la commune de Carpentras.] — Lettre écrite par le directoire du département de la Drôme à M. le président de l'Assemblée nationale. Valence, le 5 mai 1792. [Extrait de la *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, du mercredi 9 mai 1792, n° 130, page 537.] — Arrêté du directoire du département de la Drôme, du 5 mai 1792. Lettre d'envoi de l'arrêté à M. Faure, commissaire, le même jour. [Extrait du *Courrier d'Avignon*, du lundi 28 mai 1792, n° 128, f. 511 et 512.] — Opinion sur Avignon et le Comté Venaissin, prononcée par M. Français, député à l'Assemblée nationale, séance du jeudi 10 mai 1792. [Extrait du *Moniteur universel*, du samedi 12 mai 1792, n° 133, pages 548 et 549.] — Rapport sur les nouveaux troubles survenus à Avignon et dans le Comtat, fait par M. Chassignac à l'Assemblée nationale, séance du 10 mai 1792. [Extrait du *Moniteur universel* du 12 mai 1792, n° 133, f. 547 et 548.]

F. 143-169. Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 15 mai 1792, portant révocation des commissaires à Avignon. (Impr.) — Proclamation des administrateurs provisoires de la commune de Carpentras, du 23 mai 1792. (Impr.) — Proclamation des commissaires réunis des départe-

ments des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, pour l'exécution des lois du 28 mars et 11 mai 1792, sur l'organisation définitive des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze. (Impr. et précédé d'une lettre d'envoi.) — Lettre de M. Lasource, député du Tarn, aux auteurs de la *Chronique de Pars.* (Extrait dudit journal, 1er juin 1792, nº 154, pages 610 et 611.) — Extrait des délibérations du Conseil municipal de la ville d'Avignon. Séance du 1er juin 1792. (Affiche impr.) — Avis aux citoyens, de par MM. les maire et officiers municipaux. Avignon, le 3 juin 1792. (Impr.) — Avis aux citoyens, du 5 juin suivant. (Ces deux avis sont relatifs aux élections qui devaient avoir lieu le 10 du même mois.) — Avis aux citoyens actifs, du 8 juin 1792. (Impr.) — Formule de procès-verbal pour l'élection des officiers municipaux dans les districts de Vaucluse et de l'Ouvèze, le 10 juin 1792. (Impr. et précédé d'une lettre d'envoi des commissaires réunis, du 8.) — Proclamation des commissaires réunis, du 12 juin 1792. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, sur les excès, pillages et dévastations. Aix, le 16 juin 1792. (Impr.) — Lettre de la municipalité de Marseille à la municipalité d'Avignon, le 21 juin 1792 ; avec l'adresse du Conseil général de la commune de Marseille à l'Assemblée nationale, du 20 juin. (Impr.) — Lettre de MM. les officiers municipaux de Valréas, district de l'Ouvèze, à M. Puget de Barbantane, maréchal de camp, à Avignon. Valréas, le 21 juin 1792. Réponse de M. Puget de Barbantane aux officiers municipaux de Valréas, du 28 juin. (Extrait du *Courrier d'Avignon* du mercredi 4 juillet 1792, nº 160, page 640.)

F. 170-202. Instruction pour la formation et la tenue des assemblées primaires dans les villes et cantons des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze. (Impr. avec une lettre d'envoi des commissaires réunis, du 5 juillet 1792.) — Avis aux citoyens actifs, par la municipalité d'Avignon, le 6 juillet 1792. (Impr.) — Proclamation des commissaires réunis, à tous les citoyens des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze. Avignon, le 11 juillet 1792. (Impr.) — Avis aux citoyens, concernant les juges de paix et leurs prud'hommes assesseurs. Avignon, le 12 juillet 1792. (Imp.) — Le maire et les officiers municipaux à leurs concitoyens, relativement aux cérémonies de la fête fédérative. Avignon, le 14 juillet 1792. (Impr.) — Administration du district de l'Ouvèze,

séant à Carpentras, département de la Drôme. (Tableau impr.) — Circulaire des commissaires réunis, relative à l'envoi des lettres et paquets qui leur sont adressés. Avignon, le 18 juillet 1792. (Impr.) — Procès-verbal de la séance du Conseil général de la commune de Nancy, du 22 juillet 1792, réimprimé par ordre et aux frais du département de la Drôme. Adresse du Conseil général de Nancy à l'Assemblée nationale, le 23 juillet. Extrait du procès-verbal du Conseil général du département de la Drôme, du 4 août 1792. Lettre de félicitation à la municipalité de Nancy, sur l'empressement héroïque qu'ont montré ses habitants à voler au secours de la patrie. (Impr.) — Avis à toutes les municipalités d'arrêter le Sr Forest, d'Apt, évadé des prisons de Carpentras, où il était détenu pour conspiration contre l'Etat. Carpentras, le 29 août, an 4 de la Liberté (1792). Signé : Constant, procureur syndic du district de l'Ouvèze. (Impr.) — Arrêté de l'assemblée générale de l'administration du district de l'Ouvèze, séant à Carpentras, du 24 juillet 1792, an 4. Adresse aux citoyens. (Impr.) — Délibération des Conseils du district de Vaucluse et de la commune d'Avignon réunis, concernant les mesures à prendre contre l'invasion d'une armée sarde et autrichienne combinée, qui menace les frontières du midi de l'Empire français. Extrait des registres du Conseil général de la commune d'Avignon, du 29 juillet 1792. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 30 juillet 1792, pour empêcher la communication des journaux anti-patriotiques. (Impr.) — Lettre des membres du comité de correspondance aux frères et amis, au sujet de l'arrestation et de la mise en liberté du Sr Bigonet fils. Avignon, le juillet 1792. (Impr.) — Proclamation des administrateurs du district de Vaucluse. Avignon, le 2 août 1792. (Impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon concernant les enrôlements pour les frontières et les dons patriotiques. Du 2 août 1792. (Impr.)

F. 203-231. Proclamation des commissaires réunis, du 3 août 1792, concernant les dettes des deux ci-devant Etats et les offices et charges ayant finance supprimés par décrets de l'Assemblée nationale, etc. (Impr.) — Extrait du procès-verbal des séances du Conseil du département de l'Hérault, du samedi 4 août 1792. Arrêté pour la sûreté des personnes et des propriétés. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône

pour la levée de nouvelles troupes, en conformité de la loi du 22 juillet 1792. Aix, le 9 août 1792. (Impr.) — Extrait des registres des arrêtés du département de la Drôme. Séance publique du 11 août 1792. (Affiche impr. concernant les lettres et journaux.) — Première liste des personnes qui, d'après l'invitation de la municipalité, ont fourni en dons patriotiques les sommes pour lesquelles elles avaient souscrit. Du 2 août 1792. Deuxième et troisième listes idem, des 8, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21 et 22 août. Supplément de la première, deuxième et troisième liste des dons patriotiques, jusques et inclus le 26 septembre suivant. (Impr.) — Etat, par lettre alphabétique, des habitants d'Avignon qui, ne pouvant servir de leurs bras la cause de la République, ont fait un don patriotique pour l'équipement, l'armement des volontaires, et subvenir, dans le besoin, au soulagement de cette classe intéressante qui se voue généreusement au salut de la patrie. (Impr.) — Autre état, par ordre alphabétique, des personnes qui ont fait un don patriotique pour la levée des volontaires du 3e bataillon du district de Vaucluse, dans lequel la commune d'Avignon a fourni 295 volontaires. (Impr.) — Arrêté du Conseil général du département de la Drôme, du 28 août 1792, concernant les émigrés. (Affiche impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, qui invite tous les citoyens à déclarer le nombre et la nature des armes et munitions dont ils sont détenteurs, à se faire inscrire sur un registre ouvert pour recevoir les noms de ceux qui doivent être armés pour la patrie, et à dénoncer ceux qui pourraient être revêtus d'un signe de rébellion quelconque, etc. (Impr. sans date.) — Extrait du procès-verbal de réunion de la commission chargée de l'organisation des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze par décrets de l'Assemblée nationale des 28 mars, 11 mai et 15 août 1792. Arrêté du 7 septembre 1792. Extrait des arrêtés du Conseil d'administration du département de la Drôme, séance du 27 août 1792. (Impr.)

F. 232-259. Proclamation des commissaires réunis pour l'organisation des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze, du 11 septembre 1792. (Impr.) — Proclamation des commissaires réunis, du 14 septembre 1792, portant addition de quinzaine au délai pour la production des titres de la part des créanciers des ci-devant Etats d'Avignon et du Comtat. (Impr.) — Extrait du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire, du 21 septembre

1792. Rappel des commissaires envoyés dans les départements. Lettre d'envoi du susdit arrêté à tous les corps administratifs de France par le ministre de l'intérieur, le 22 septembre 1792. (Impr.) — Arrêté des commissaires des départements méridionaux, à Avignon, du 22 septembre 1792. (Impr.) — Avis aux citoyens, concernant le nouveau serment à prêter le jeudi 27 septembre. Avignon, 1792. (Affiche impr.) — Extrait du procès-verbal de réunion de la commission chargée de l'organisation des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze, par décrets de l'Assemblée nationale, des 28 mars, 11 mai et 15 août 1792. Avignon, le 1er octobre 1792. Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 18 septembre. (Impr.) — Extrait des registres du greffe du tribunal du district de l'Ouvèze, séant à Carpentras. Arrêté du 29 septembre 1792. (Impr. avec une lettre d'envoi du commissaire national près ledit tribunal, du 4 octobre suivant.) — Au nom de la nation française, Rovère et Poultier, représentants du peuple français, délégués dans les départements méridionaux de la République, et spécialement dans ceux de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard. Avignon, le 8 octobre 1793. (Affiche impr.) — Circulaire du procureur-syndic du district de l'Ouvèze aux citoyens magistrats, pour les informer que le commissaire Faure se rendra le 13 octobre à Carpentras, pour y prendre le relevé des titres et créances relatifs tant aux frais de guerre qu'à l'assemblée électorale, etc. Du 9 octobre 1792 (Impr.) — Ouverture du collége de Carpentras, district de l'Ouvèze, département de la Drôme, fixée au 3 novembre. Extrait des registres de la commune de Carpentras, du 9 octobre 1792, an 1er de la République française. (Affiche impr.) — Lettre des administrateurs du directoire du district de l'Ouvèze aux citoyens magistrats, au sujet des exactions ou extorsions que se permettent certains hommes qui ne sont revêtus d'aucun caractère légal. Carpentras, le 11 octobre 1792 (Imp.) — Lettre du procureur-syndic du district de l'Ouvèze aux citoyens magistrats, pour obliger les citoyens engagés dans le bataillon de l'Ouvèze à rejoindre leur corps. Carpentras, le 11 octobre 1793. (Impr.)

F. 260-303. Avis de la municipalité d'Avignon, du 12 octobre 1792, aux citoyens qui ont servi dans l'armée de Vaucluse. (Impr.) — Lettre du ministre de l'intérieur aux citoyens admi-

nistrateurs du département de la Drôme, le 14 octobre 1792, au sujet de la réclamation de la dame Devèze ; imprimée avec la lettre écrite par le procureur général-syndic du département de la Drôme, le 26 du même mois, aux administrateurs du district de l'Ouvèze. — Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du district de Vaucluse, du 20 octobre 1792. Arrêté pour la publication des sommes perçues à titre de dons patriotiques. (Impr.) — Extrait du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire, du 29 octobre 1792. Arrêté qui enjoint aux divers corps administratifs et judiciaires, ainsi qu'aux généraux d'armée et à tous les agents du pouvoir exécutif, en vertu des lois existantes, d'adresser désormais au pouvoir exécutif les lettres et les demandes qu'ils seront dans le cas de faire parvenir à la Convention nationale. (Impr.) — Proclamation du Conseil exécutif provisoire relative aux subsistances. Paris, le 31 octobre 1792. (Impr. à Marseille, le 12 novembre suivant.)

Requête des citoyennes Françoise Bernard et Marie Jouffroy, de la ville de Pernes, aux citoyens administrateurs du directoire du département de la Drôme, à l'effet d'obtenir que les biens possédés par les filles de Sainte-Garde ne soient point considérés comme biens nationaux. Observations et pièces justificatives accompagnant cette requête. (Impr. in-4° de 16 pages.) — Pierre Joseph-François Guiraud, oncle, propriétaire-foncier, domicilié dans la commune de Beaucaire, originaire de celle de Villeneuve-lès-Avignon, à ses concitoyens, le frimaire an 3 de la République, sur la persécution dont il a été l'objet, et son incarcération. Pétition adressée aux représentants du peuple près le département du Gard par le même Guiraud, pendant qu'il était détenu dans la maison d'arrêt de ce département. (Impr.) — Rédigé de plaidoirie pour Antoine Aubanel, citoyen, imprimeur-libraire de la ville d'Avignon, demandeur en requête de cassation du 23 octobre courant ; contre le ministère public, défendeur. (Impr.) — Extrait du registre des arrêtés du Conseil général d'administration du district de l'Ouvèze séant à Carpentras. Séance publique du 1er novembre 1792. (Impr.) — Proclamation des commissaires réunis pour l'organisation définitive des districts de Vaucluse et de l'Ouvèze. Avignon, le 4 novembre 1792. (Impr.) — Circulaire du procureur-syndic pour informer les administrateurs des communes que le citoyen Croze, préposé de la régie pour l'administration des biens nationaux dans le district de l'Ouvèze, fait sa

résidence à Carpentras. Du 1er décembre, an 1er de la République. (Impr.) — Extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du district de l'Ouvèze, séant à Carpentras, séance du 26 novembre 1792, dix heures du matin, l'an 1er de la République française, concernant les revenus nationaux et les biens des émigrés. (Imp.) — Lettre du citoyen Duprat, maire d'Avignon et député à la Convention nationale, à la municipalité d'Avignon. Paris, le 4 décembre 1792, an 1er de la République. (Impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, prohibitive des jeux de hasard, du 11 décembre 1792. (Impr.)

F. 304-331. Proclamations de la municipalité d'Avignon, des 13 et 16 décembre 1792, contre les agitateurs. (Impr.) — Avis aux citoyens de se rendre dans leurs sections respectives, le dimanche 20 du courant, pour procéder au renouvellement des juges de paix. Avignon, le 16 décembre 1792. (Impr.) — Pièces relatives à la provocation de l'imposition du timbre et de l'enregistrement dans le district de Vaucluse, faite auprès du ministre des contributions publiques, par Capon, procureur-syndic du district de Vaucluse. 22 décembre 1792, 26 janvier et 14 février 1793, an 2 de la République. (Impr.) — Suite des pièces relatives à la provocation de l'impôt du timbre et de l'enregistrement dans le département de Vaucluse, faite par le même. 16, 17 et 19 février 1793. (Impr.) — Lettre de J.-E.-B. Duprat, président du tribunal du district de Vaucluse, aux administrateurs du département des Bouches-du-Rhône, en réponse à ce qui le concerne dans leur arrêté du 17 de ce mois, justificatif de la conduite de Capon. (Impr.) — Arrêté de l'administration générale du département des Bouches-du-Rhône, du 27 décembre 1792, qui déclare Joseph-Ignace Teste et Joseph, son fils, d'Avignon, émigrés, prononce la confiscation de leurs biens, et ordonne qu'ils seront conduits hors des frontières de la République, ainsi que François Brucelle, d'Aubagne, déclaré émigré par arrêté du 17 de ce mois ; arrête en outre que Marguerite Chauvin, sa cuisinière, sera mise en liberté. (Impr.) — Extrait *parte in qua* d'une lettre d'un étranger à un membre de l'Assemblée constituante, insérée au supplément du *Journal de Paris*, année 1792, n° 33, page 4. — Lettre de François Cheron aux rédacteurs du *Journal de Paris*, insérée au supplément dudit journal, année 1792, n° 63, pages 1re et suivantes. — Proclamation des commissaires

des districts de Nyons, de Montélimar et de l'Ouvèze, le 1er janvier 1793. (Impr. à Carpentras.) — Arrêté du bureau de police de cette ville d'Avignon, du 8 janvier 1793. (Affiche impr.) — Proclamation faite par les commissaires réunis des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, en exécution de la loi du 28 mars 1792. Avignon, le 18 janvier 1793. (Impr.) — Proclamation de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 25 janvier 1793, relativement aux dévastations commises à Gigondas, Sablet, Violès et aux forêts de Saint-André de Ramières.

F. 332-366. Etat de la consistance des biens des émigrés, situés dans la municipalité de ..... Loi du 1er février 1793. (Tableau impr. non garni.) — Mobilier des émigrés du département des Bouches-du-Rhône, district de Vaucluse, à vendre. Avignon, le 14 février 1793. (Impr.) — Arrêté de l'administration des Bouches du Rhône, du 16 février 1793, qui enjoint aux notaires qui n'ont point obtenu des certificats de civisme de cesser à l'instant leurs fonctions. (Impr.) — Taxe uniforme des témoins. Extrait du registre des arrêtés du directoire du département de la Drôme, séance du 22 février 1793. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 28 février 1793, concernant la quantité de souliers que chaque district doit fournir pour l'armée. (Impr.) — Proclamation faite par les commissaires réunis des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, le 7 mars 1793, portant répartition, entre les communes du district de Vaucluse, des 100,000 livres accordées par la loi du 28 mars dernier pour les digues, ateliers de charité et ouvrages d'utilité publique. (Impr.) — Lettres des citoyens Duprat le jeune et Minvielle aîné à la société des *Amis de la République*, d'Avignon. Arrêté de cette société et sa lettre en réponse. Avignon, le 8 mars 1793. (Affiche impr.) — Proclamation faite par les commissaires réunis des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, au sujet de la dévastation des forêts et des biens nationaux. Avignon, le 12 mars 1792. (Impr.) — Proclamation concernant les notaires et les particuliers qui ont des biens appartenant ci-devant aux émigrés ; avec les noms des émigrés dont le dernier domicile se trouve être dans les murs de cette ville. Avignon, le 20 mars 1793. (Impr.) — Extrait du registre des arrêtés du directoire du département de la Drôme, séance du 22 mars 1793. Mesures de sûreté générale, certificats de civis-

me. (Affiche impr.) — Département des Bouches-du-Rhône, district de Vaucluse. Procès-verbal de l'assemblée des officiers des bataillons du district de Vaucluse, en conformité de la loi du 14 octobre 1791, pour la nomination des chefs de légions, adjudants-généraux et sous-adjudants-généraux. Avignon, dans la maison des ci-devant jésuites, le 2 avril 1793. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 3 avril 1793, relatif à la levée de 6000 hommes dans le département. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 10 avril 1793, qui fixe le mode de cette levée. (Impr.) — Mesures de sûreté générale. Extrait du registre des arrêtés du directoire du département de la Drôme, séance du 11 avril 1793. (Impr. in-4° de 24 pages.) — Département de la Drôme, district de l'Ouvèze. De la part de la municipalité de Carpentras, notification de personne suspecte. Carpentras, le 3 juin 1793. (Formule impr. non garnie.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 22 avril 1793. (Impr.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 25 avril 1793, au sujet des assignats-monnaie. (Impr.)

F. 367-380. Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 27 avril 1793, relatif aux contributions arbitraires et aux voies de fait contre les personnes et les propriétés. (Impr.) — Extrait du registre des arrêtés du directoire du département de la Drôme, séance publique du 30 avril 1793, concernant les certificats de résidence. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du Rhône, du 14 mai 1793, relatif au rassemblement qui s'est formé à Salon, sous le nom de *Comité central*. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 19 mai 1793, portant rappel des 6000 hommes levés en dernier lieu, et protestation expresse de ne plus obtempérer à aucun arrêté, proclamation et ordre venant de la part des citoyens Moyse Bayle et Boisset, commissaires de la Convention nationale, rappelés auprès d'elle par la loi du 30 avril. (Impr.) — Sections de Marseille. Le comité général des trente-deux sections à ses commettants. (Aff. impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 22 mai 1793, pour l'établissement des assemblées permanentes des sections dans toutes les communes de son ressort. (Impr.)

F. 381-444. Procès-verbaux des Conseils généraux du département de Rhône-et-Loire, des districts de Lyon et de la campagne de Lyon, relatifs à l'événement du 29 mai 1793. (Impr. in-4° de 18 pages.) — Procès-verbal des commissaires des sections de la ville de Lyon, réunies en comité les 29 et 30 mai 1793. (Impr. in-4° de 11 pages.) — Arrêté pris par les neuf sections composant la commune d'Avignon, assemblées le dimanche 2 juin 1793, en vertu de l'arrêté du département des Bouches-du-Rhône, du 22 mai précédent. (Impr.) — Avis aux citoyens de se rendre le même jour, à trois heures précises de relevée, à leurs sections. Avignon, le 2 juin 1793. (Affiche impr.) — *Journal de Lyon* ou *Moniteur du département de Rhône-et-Loire,* du mardi 4 juin 1793, n°s 85, 86 et 87. — Le comité général des sections de la ville de Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, au comité général des sections de Lyon. Tarascon, le 2 juin 1793. (Affiche impr.) — Suite des extraits des procès-verbaux du comité des sections d'Avignon, du 8 au 18 juin 1793. (Affiche impr.) — *Gazette française,* papier-nouvelles de tous les jours, du lundi 10 juin 1793, n°s 527, 528, 529 et 530. — Procès-verbal de l'assemblée des administrations, tribunaux, comité général et présidents des sections de Marseille, du 16 juin 1793. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 18 juin 1793. (Impr.) — Extrait du procès-verbal de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, du 19 juin 1793. Arrêté relatif à la prestation du serment. (Impr.)

Extrait du procès-verbal des séances du Conseil du département de la Drôme, en permanence, séance du jeudi 20 juin 1793. Fixation du *maximum* du prix des grains. (Impr.) — Tableau renfermant les bases de la fixation du *maximum* du prix des grains dans l'étendue du département de la Drôme. Relevé des mercuriales. (Impr.) — Procès-verbal de l'assemblée des quarante deux sociétés populaires des départements de la Drôme, du Gard, de l'Ardèche et des Bouches-du-Rhône, tenue à Valence, les 24 et 26 juin 1793. (Impr.) — Les membres composant le comité de sûreté générale du département de Vaucluse, séant à Avignon, aux membres du comité de surveillance de ..... Avignon, le 27 brumaire an 2 de la République française. (Formule imprimée non garnie)— Extrait du procès-verbal des séances du Conseil du département de la Drôme, en permanence, auquel étaient réunis

les députés des sept districts de son ressort. Séance publique du 3 juillet 1793, an 2. (Affiche impr.) — Pièces relatives aux mesures à prendre pour empêcher la jonction de la colonne marseillaise avec les Lyonnais. Adhésion du comité de sûreté générale d'Avignon à l'arrêté tendant à conciliation du département de la Drôme, les 1er, 2 et 3 juillet 1793. (Impr.) — Lettre des administrateurs du département des Bouches-du-Rhône aux administrateurs du district de Vaucluse, le 2 juillet, et réponse de ceux-ci, le 4 juillet 1793. (Affiche impr.) — Les commissaires civils du département des Bouches-du-Rhône aux citoyens de la ville d'Avignon. Ordre de porter au palais toutes les armes offensives et défensives. Avignon, le 8 juillet 1793. (Impr.)

F. 445-462. Sommation des comités de salut public des départements de l'Hérault et du Gard réunis, à Dubois-Crancé et ses collègues, représentants du peuple auprès de l'armée des Alpes. Nimes, le 9 juillet 1793. (Impr.) — Municipalité provisoire de Lyon. Copie du discours adressé par les citoyens députés de la Société Populaire de Bourg, département de l'Ain, aux citoyens membres de la municipalité provisoire de la commune de Lyon; avec la réponse des membres de la municipalité. (Affiche impr. 1793.) — Procès-verbal des commissaires pacificateurs, envoyés par les départements et gardes nationales de la Drôme, de l'Isère et de l'Ardèche, auprès des armées du Gard et des Bouches-du-Rhône, en suite des délibérations des 8, 11 et 12 juillet 1793. (Impr.) — Les membres composant le comité général de salut public établi à Digne par les députés de toutes les assemblées primaires du département des Basses-Alpes, à leurs frères les citoyens soldats du 3e bataillon du même département, salut et gloire. Réponse du 3e bataillon des Alpes à la lettre précédente. Digne, le 14 juillet 1793. (Affiche impr.) — Avis aux citoyens chez qui on trouvera des personnes suspectes. Donné au comité général des sections, à Avignon, le 19 juillet 1793. (Impr.) — Proclamation du commandant à ses frères d'armes. Avignon, le 19 juillet 1793. Signé : Rousselet, commandant-général de l'armée marseillaise. (Impr.) — Avis fraternel aux citoyens composant les autorités provisoires à Lyon. Le 19 juillet 1793. Signé : P. A. V. (Impr.) — Proclamation des représentants du peuple envoyés pour comprimer les mouvements contre-révolutionnaires des rebelles de quelques départements du Midi, aux braves soldats

de l'armée commandée par le général Carteaux. Au camp du Pontet, le 23 juillet 1793. (Impr.) — Sommation du général de brigade Carteaux à la ville d'Avignon, et réponse des autorités de ladite ville. Du quartier-général d'Avignon, le 24 juillet 1793. (Impr. chez Marc-Aurel, imprimeur suivant l'armée.) — Relation de l'affaire de L'Isle, département des Bouches-du-Rhône. Au Pontet, le 25 juillet 1793. (Affiche impr. ibid.) — Les commissaires du pouvoir exécutif envoyés dans les départements des Hautes et Basses-Alpes et Alpes maritimes, à leurs concitoyens de ces mêmes départements. Carpentras, chef-lieu du district de l'Ouvèze, département de la Drôme, le 25 juillet 1793. (Impr.)

F. 463-484. Extrait du registre des délibérations du Conseil général de la commune d'Avignon, du 29 juillet 1793. Arrêté qui enjoint à tous les citoyens qui ont du vin dans leurs caves, d'en faire la déclaration, etc. (Affiche impr.) — Extrait des registres de la société des Amis de la Liberté et de l'Egalité, séante à Carpentras. Séance du 1er août 1793. Déclaration du citoyen Malachie Augier. (Imp.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 1er août 1793, qui ordonne aux citoyens qui auraient des fusils de munition ou de chasse de venir les déposer à la maison commune. (Impr.) — Proclamation faite par le citoyen Curnier, l'un des commissaires réunis des départements de la Drôme et des Bouches-du-Rhône, pour l'organisation définitive des ci-devant Etats d'Avignon et du Comté Venaissin. Avignon, le 16 août 1793. (Impr.) — Arrêté du Conseil général de la commune d'Aubignan, département de Vaucluse, contre Paul Meffre, réfugié en la ville de Lyon. Du 15 août 1793. (Affiche impr) — Lettre des citoyens Rovère et Poultier, commissaires à Avignon, du 16 août 1793. (Extraite du *Bulletin de la Convention nationale,* du 27 dudit mois.) — Arrêté des représentants du peuple Rovère et Poultier, délégués dans les départements méridionaux, du 15 août 1793. (Affiche impr.) — Proclamation des représentants du peuple Rovère et Poultier, délégués dans les départements méridionaux, et spécialement chargés de l'organisation du département de Vaucluse. Arrêté portant convocation des assemblées primaires des cantons des districts d'Apt, d'Avignon, de l'Ouvèze et d'Orange, formant le département de Vaucluse, pour le 19 août 1793. (Impr. à Avignon, le 12 dudit mois.) — Arrêtés des mêmes représentants du peuple, du 20 août 1793, sur l'organisation définitive des

districts composant le département de Vaucluse. (Impr.) — Arrêté des mêmes représentants qui réunit au département de Vaucluse et au district de Carpentras le canton de Sault, ci-devant district de Forcalquier, département des Basses-Alpes. Avignon, le 24 août 1793. (Impr.) — Arrêté des représentants du peuple Gauthier, Dubois-Crancé, Delaporte et Javoques, envoyés près l'armée des Alpes et dans les départements de Saône-et-Loire, Rhône-et-Loire et l'Ain, qui ordonne le séquestre des biens situés dans les départements de la République, appartenant aux citoyens de Lyon ou à des particuliers non domiciliés dans cette ville, qui n'en sont pas sortis dans le délai fixé par le décret du 12 juillet; suivi d'un arrêté du département de Vaucluse, qui y est relatif. Au quartier général de la Pape, le 24 août 1793. (Impr.)

F. 485-578. Procès-verbal d'installation de l'administration et du tribunal criminel du département de Vaucluse, du 4 septembre 1793. (Impr.) — Proclamation de l'administration du département de Vaucluse, relative à l'agiotage, du 9 septembre 1793. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département de Vaucluse, du 11 septembre 1793, concernant les personnes suspectes. (Imp.) — Arrêté du département de Vaucluse, du 12 septembre 1793, qui approuve la délibération du Conseil général de la commune de Lagnes, tendante à mettre en séquestre les biens du Sr Rose, fugitif, et ordonne à toutes les municipalités de séquestrer les biens meubles et immeubles de ceux qui ont favorisé les complots des rebelles de Marseille. (Affiche impr.) — Lettre du ministre de l'intérieur aux citoyens administrateurs des départements de la République, Paris, le 27 septembre 1793. (Impr.) — Au nom de la nation française. Poultier et Rovère, représentants du peuple, etc. Arrêté concernant les incarcérations arbitraires. Avignon, le 30 septembre 1793. Consigne donnée par la municipalité d'Avignon, le 2 octobre suivant, relativement à la police des prisons. (Affiche impr.) — Arrêté des représentants du peuple Rovère et Poultier, du 4 octobre 1793, concernant les citoyens mis en réquisition pour les armées de la République. (Impr.) — Arrêté des représentants du peuple délégués dans les départements méridionaux, du 4 octobre 1793, sur le taux du transport des denrées; avec un arrêté de l'administration du département de Vaucluse, du 3 de ce mois, relatif à l'exécution de la loi sur le *maximum* du prix des denrées. (Impr.) — Arrêté de l'administration du

département de Vaucluse, du 16 brumaire an 2, qui rapporte l'article 8 de son arrêté du 3 octobre dernier. (Impr.) — Lettre du comité de sûreté générale aux municipalités des communes, concernant les suspects. Avignon, le 10 octobre 1793. (Impr.)

Proclamation de la municipalité de Carpentras, du neuvième jour de la première décade du deuxième mois de l'an 2 de la République, relative à l'exécution de la loi du 29 septembre dernier, qui fixe le *maximum* des denrées et marchandises de première nécessité. (Impr.) — Fixation du *maximum* du prix des salaires, gages, main-d'œuvre et journée de travail ; arrêté par le Conseil général de la commune de Carpentras, en exécution de l'article 8 du décret du 29 septembre dernier. Carpentras, le neuvième jour de la 1re décade du deuxième mois de l'an 2e de la République. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration du département de Vaucluse, du neuvième jour du deuxième mois de l'an 2 de la République, sur l'exécution des lois relatives aux subsistances. (Impr.) — Comité de salut public. Bureau de la fabrication extraordinaire des armes. Le comité de salut public de la Convention nationale aux municipalités. Paris, le neuvième jour du deuxième mois de la deuxième année de la République. (Impr.) — Procès-verbal de l'assemblée générale des députés des sociétés populaires du département de Vaucluse, séante à Avignon. Du cinquième au dixième jour de la première décade du deuxième mois de la deuxième année de la République (Impr.) — Arrêté des représentants du peuple Poultier et Rovère, concernant l'établissement des comités de surveillance à Avignon et dans les communes du département de Vaucluse. Avignon, le 15 brumaire an 2. (Impr.) — Avis de la municipalité d'Avignon aux ferblantiers, le 23 brumaire an 2, en suite de la réquisition faite à la municipalité par le citoyen Taisand, capitaine d'artillerie. (Impr.)

Arrêté du représentant du peuple Rovère, du 23 brumaire an 2, qui proroge jusqu'au 11 ventôse prochain (1er mars 1794) l'admission des assignats démonétisés dans les caisses nationales du district de Carpentras, et qui fixe un nouveau délai pour les faire enregistrer, etc. (Impr.) — Instructions fournies par l'administration du district de Carpentras à ses commissaires délégués dans les communes, pour surveiller l'exécution des lois des 12 et 17 septembre et de l'arrêté du 11 du même mois, relatifs à l'arrestation des personnes suspectes, etc. (Imp.) — Proclamation

de la municipalité de Carpentras, du 5 frimaire an 2, relative à l'exécution de l'article 10 de la loi du 26 juillet 1793 contre les accapareurs. (Affiche impr.) — Délibération des comités de surveillance de la commune de Carpentras, du 5 frimaire an 2, qui déclare que Marie-Anne Vilhon, épouse de Joseph-Marie Buisson, dudit Carpentras, sera détenue comme suspecte, pour avoir contrevenu à la loi sur le *maximum*. (Affiche impr.) — Arrêté du Conseil d'administration du département de Vaucluse, du 7 frimaire an 2, qui enjoint à toutes les municipalités des districts d'Apt, d'Avignon et d'Orange, de dresser un tableau des grains de toutes espèces, qui restent des récoltes précédant celle de 1793, etc. (Impr.) — Extrait des registres du Conseil d'administration du département de Vaucluse, séances des 9 et 16 frimaire an 2, relatives aux mesures à prendre pour faire procéder à la perception et à la vente des fruits des biens séquestrés appartenant aux fédéralistes et contre-révolutionaires marseillais, etc. (Affiche impr.) — Arrêté de Rovère, représentant du peuple, du 18 frimaire an 2, relatif aux assignats démonétisés, dans les districts d'Avignon et Carpentras. (Impr.) — Lettre du ministre de l'intérieur aux citoyens administrateurs du district de ..... Mesures à prendre pour assurer la conservation des subsistances. Paris, le 22 frimaire an 2. (Circulaire impr.) — Lettre du sans-culotte Moulin, d'Avignon, aux frères des sociétés populaires des communes. Avignon, le 29 frimaire an 2. (Impr.) — Extrait des procès-verbaux du comité de sûreté générale formé par les neuf sections de la commune d'Avignon, séances des 4, 5 et 6 juin 1793, an 2. (Affiche impr.) — Suite des délibérations du comité de sûreté générale des sections d'Avignon, séances des 11 et 12 juin 1793. (Affiche impr.) — Première et deuxième lettre de Vincent Raphel à Xavier Ayme, prêtre. Carpentras, sans date et le 7 juin 1793. Un petit mot à la volée à Vincent Raphel par Xavier Ayme, prêtre. Troisième lettre de Vincent Raphel à Xavier Ayme, le 15 du même mois. (Impr.)

Délibération du comité de sûreté générale des sections d'Avignon, et proclamation de la municipalité. Avignon, le 20 juin 1793. (Impr.) — Extrait du registre des délibérations de l'assemblée générale des sections de la commune de Valence, des 20 et 21 juin 1793, an 2. (Affiche impr.) — Adresse du comité de sûreté générale des sections d'Avignon à tous les républicains français, du 30 juin 1793. (Affiche impr.) — Extrait de la lettre du citoyen

Agricol Moureau, député extraordinaire des sections d'Avignon, à Paris, le 26 juin 1793; et proclamation de la municipalité d'Avignon pour inviter tous les citoyens à l'union, à la concorde et à l'oubli total de tous les ressentiments. Avignon, le 2 juillet suivant. (Impr.) — Proclamation du corps administratif provisoire réuni, du comité de sûreté générale et du commandant de la force armée. (Impr.) — Extrait de la lettre du citoyen Albite, représentant du peuple près l'armée des Alpes, délégué à celle commandée par le général Carteaux. Au Pont-Saint-Esprit, le 17 juillet 1793. (Insérée dans le *Bulletin de la Convention nationale* du mardi 23 juillet 1793.) — Avis de l'administration provisoire d'Avignon, du 21 juillet 1793, qui informe le public de la nomination des citoyens Mas aîné, Blache et Fabre, chargés, comme officiers publics, de la rédaction des actes de naissance, de mariage et de décès. (Impr.) — Délibération du comité général des sections, du 22 juillet 1793, concernant les absents. [Aff. impr.] — Proclamation des commissaires civils du département des Bouches-du-Rhône. Avignon, le 22 juillet 1793. [Affiche impr.] — Arrêté du bureau de police municipale d'Avignon, du 24 juillet 1793. (Affiche impr.) — Invitation aux patriotes opprimés. Fait au comité de salut public, le 16 août 1793, vu et approuvé par les représentants Rovère et Poultier. Avignon, le 16 du même mois. (Affiche impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 28 août 1793, au sujet des dégats qui se commettent dans les vignes. (Impr.) — Proclamation de la municipalité de Carpentras, du 16 octobre 1793, concernant le *maximum* des prix des grains, farines et fourrages, etc. (Impr.)

XXXIX. Pièces recueillies en 1794, 95 et 96. Un vol. in-fol. de 657 f., cart.

Toutes les pièces contenues dans ce recueil sont imprimées, à l'exception de onze.

F. 1-29. Délibération des comités de surveillance réunis de la commune de Carpentras, du 5 frimaire an 2, qui déclare que Marie Anne Vilhon, épouse de Joseph-Marie Buisson, dudit Carpentras, sera détenue comme suspecte, pour avoir contrevenu à la loi sur le *maximum*. (Affiche impr.) — Proclamation de la

municipalité d'Avignon sur la distribution des grains. Du 5 nivôse an 2. (Impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 7 nivôse an 2, sur la contribution foncière. (Impr.) — Au nom du peuple français, les représentants du peuple près les armées et les départements du midi. Arrêté qui ordonne que le nom de la ville de Marseille sera changé, et que les lieux où s'assemblaient les sections seront rasés, etc. Au Port de la Montagne, le 17 nivôse an 2. (Impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 21 nivôse an 2, contre les accapareurs. (Impr.) — Lettre des administrateurs du district de Carpentras aux citoyens maires et officiers municipaux et aux citoyens composant les comités de surveillance de leur arrondissement ; avec une série de questions. Carpentras, le 25 nivôse an 2. (Impr.) — Arrêté du Conseil municipal de la commune d'Avignon, du 27 nivôse an 2, concernant les bouchers. (Impr.) — Lettre des représentants du peuple français, membres du comité de salut public, aux autorités constituées. Paris, le 28 nivôse an 2. (Impr.) — Extrait des registres du comité de salut public de la Convention nationale, du 6 pluviôse an 2, arrêté concernant les bois destinés à la marine. (Impr.) — Extrait des mêmes registres. Arrêté du comité de salut public, du 6 pluviôse an 2, qui permet de renvoyer dans leurs foyers les citoyens mis en réquisition qui seraient indispensablement nécessaires aux travaux de l'agriculture. — Circulaire de la commission des subsistances et approvisionnements de la République aux citoyens composant les sociétés populaires. Paris, le 6 pluviôse an 2. Matières végétales, fabrication du papier. — Circulaire du comité de salut public, avec un modèle de correspondance. Paris, le 7 pluviôse an 2. (Impr.) — Autre circulaire du comité de salut public aux autorités constituées, annonçant de nouvelles instructions. (Impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 9 pluviôse an 2, sur les poudres et salpêtres. (Impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 12 pluviôse an 2, relative aux arbres vifs et morts que des malveillants s'avisent d'endommager. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 13 pluviôse an 2, concernant les ouvriers qui, engagés sous les drapeaux de la République, sont propres à travailler à la fabrication des armes. (Impr. avec un tableau.) — Arrêté du directoire du district d'Avignon, du 18 pluviôse an 2, sur les poudres et salpêtres. (Impr.)

F. 30-94. Instruction du représentant du peuple Maignet, envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, sur le gouvernement révolutionnaire. Du 19 pluviôse an 2, (Impr. du sans-culotte Rochebrun.) — Circulaire de l'administration du district de Carpentras aux municipalités de son arrondissement. Séquestre des biens des pères et mères des émigrés. Carpentras, le 27 pluviôse an 2. (Impr.) — Tableau représenté au district de Carpentras par la municipalité de cette ville, des communes de son arrondissement qui fournissent habituellement à l'approvisionnement du marché de Carpentras, et auxquelles le district, en conséquence, adresse les réquisitions nécessaires pour ledit approvisionnement. (Impr.) — Circulaire du comité de salut public, bureau des poudres et salpêtres, aux sociétés populaires. Paris, le pluviôse an 2. (Impr.) — Boisset, représentant du peuple, aux Français ; avec la réponse de la Convention nationale aux manifestes des rois ligués contre la République, proposée par Robespierre au comité de salut public et décrétée par la Convention. (Impr.) — Administration de la fabrication révolutionnaire des salpêtres et poudres de la République. Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 9 ventôse an 2. Extrait du registre des délibérations de l'administration, du 12 du même mois. (Impr.) — Le directoire du département de Vaucluse aux municipalités de son ressort. Avignon, le 11 ventôse an 2. (Impr.) — Comité de salut public. Bureau de la surveillance et de l'exécution des lois. Lettre du comité de salut public aux municipalités. Paris, le 14 ventôse an 2. Lettre du comité de salut public aux sociétés populaires. (Impr.) — Proclamation du représentant du peuple Maignet, envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Marseille, le 16 ventôse an 2. (Impr.) — Lettre du représentant Maignet, adressée aux administrateurs du district d'Avignon. Marseille, le 16 ventôse an 2. (Impr.) — Le président du tribunal criminel de Vaucluse à toutes les autorités constituées du département. Avignon, le 20 ventôse an 2. Signé : Fouque. (Impr.) — Le directoire du département de Vaucluse aux municipalités de son ressort. Avignon, le 23 ventôse an 2. Signé : Marchant, président. (Impr.)

Arrêté du représentant du peuple Maignet, du 22 pluviôse an 2. (Imp.) — Lavigne, commissaire du représentant du peuple, aux administrateurs du département de Vaucluse. Avignon, le 23 ventôse an 2. (Imp.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet.

Marseille, le 23 ventôse an 2. (Impr.) Rétablissement du tribunal révolutionnaire qui existait avant la commission militaire. — Autre arrêté du représentant Maignet, du même jour, concernant les citoyens qui devront être réarmés. (Impr. ibid.) — Arrêté du Conseil d'administration du district de Carpentras, du 27 ventôse an 2, en exécution de l'arrêté du représentant Maignet, du 3 ventôse. (Impr.) — Les administrateurs du district de Carpentras aux républicains montagnards composant les sociétés populaires de leur arrondissement. Carpentras, le 28 ventôse an 2. Fourniture de 200 douzaines d'œufs pour les hôpitaux militaires de Marseille. (Impr.) — Proclamation du représentant du peuple Maignet. Marseille, le 29 ventôse an 2. Arrestation des personnes suspectes par les comités révolutionnaires et les municipalités, etc. (Impr.) — L'accusateur public près le tribunal criminel de Vaucluse aux juges de paix, aux directeurs de jury et aux commissaires nationaux dans ce département. Avignon, le 1er germinal an 2. (Impr) — Bureau militaire, 2e division. L'administration du district de Carpentras aux communes de son ressort, pour leur demander un état des piques fabriquées. Carpentras, le 5 germinal an 2. (Impr.) — L'administration de Carpentras aux municipalités de son arrondissement, concernant la coupe de bois que la Convention nationale a ordonnée pour la marine par son décret du 13 pluviôse. Avec une série de questions relatives à cette coupe, Carpentras, sextidi, germinal an 2. — Circulaire de la commission des armes et poudres de la République aux sociétés populaires. Paris, le 9 germinal an 2. (Impr.) — Lettre du ministre de la justice aux commissaires nationaux près les tribunaux de districts et aux agents nationaux près les municipalités des chefs-lieux de canton. Paris, le 10 germinal an 2. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 12 germinal an 2, relatif à la fabrication du papier. — Arrêté du représentant du peuple Maignet, du 12 germinal an 2, concernant les frais d'indemnités attribués aux comités de surveillance. Marseille, le 12 germinal an 2. (Impr.) — Lettres de l'accusateur public près le tribunal criminel du département de Vaucluse à la Convention nationale et au député Rovère, le 17 germinal an 2; avec un extrait des registres de la société populaire et montagnarde d'Avignon, qui, par délibération du même jour, ordonne l'impression de ces deux lettres. (Impr.) — L'agent national près le district de Carpentras, aux municipalités

de son arrondissement, le 19 germinal an 2. (Impr.) — Bancal, agent national près le district de Montpellier, aux municipalités de son ressort. Montpellier, le 19 germinal an 2. (Impr.)

F. 95-123. Proclamation du représentant du peuple Maignet à tous les citoyens des départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Avignon, le 21 germinal an 2. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, du 21 germinal an 2, concernant la location des maisons nationales. (Impr. ibid.) — Mémoire adressé par la garde nationale d'Avignon au représentant du peuple Maignet, le 26 germinal an 2. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, le 26 germinal an 2, qui ordonne aux administrations des districts de dresser une liste des détenus, comme suspects, désignés comme riches, et un état des dépenses qu'ils auront occasionnées. (Impr.) — Arrêté du même représentant, du 28 germinal, qui ordonne de faire une liste des chevaux, mulets et voitures qui existent dans chaque localité. (Impr.) — Arrêté du même représentant, du 30 germinal, ordonnant que Pierre Bonnet, de Carpentras, soldat de la première réquisition, soit traduit comme déserteur devant le tribunal militaire de l'armée, et que Charles Fauconnet et Jean-Baptiste Arnoux soient mis en état d'arrestation, etc. (Affiche impr. à Carpentras.) — La Société populaire et montagnarde, séante à Avignon, aux sociétés populaires de la République française. Séance du 1er floréal an 2. Dénonciation formée contre Jourdan. (Imp.) — L'agent national près le district de Carpentras, aux comités de surveillance de l'arrondissement et aux municipalités qui, à défaut de comité de surveillance, en font les fonctions. Carpentras, 4 floréal an 2. (Impr.) — Les représentants du peuple, membres du comité de salut public et de sûreté générale réunis, aux citoyens composant les comités de surveillance. Paris, le 22 germinal. (Circulaire impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse. Séance du 6 floréal an 2. Vente illégale des meubles nationaux par la municipalité de Mornas. (Impr.) — Proclamation du représentant du peuple Maignet, concernant l'épuration des autorités constituées du département de Vaucluse, etc. Avignon, le 14 floréal an 2. (Impr.)

F. 124-145. Arrêtés du même représentant Maignet, au sujet de l'attentat des contre-révolutionnaires de Bédoin, qui, dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, ont renversé l'arbre de la liberté,

arraché et foulé aux pieds les décrets de la Convention, etc. Avignon, les 14 et 15 floréal an 2. (Impr.) — Les administrateurs du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement. Tableau des suspects détenus. Carpentras, le 16 floréal an 2. (Impr.) — Proclamation du représentant du peuple Maignet aux citoyens des départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, pour la conservation de la récolte. Avignon, le 16 floréal an 2. (Impr.) — Proclamation du comité de surveillance de la section de la Fraternité de la commune de Carpentras, aux citoyens de son arrondissement, le 17 floréal an 2. (Affiche impr.) — Le représentant du peuple Maignet ordonne que le tribunal criminel du département de Vaucluse se transportera dans le plus court délai possible à Bédoin ; qu'après l'exécution des condamnés, l'agent national du district de Carpentras notifiera à tous les autres habitants de Bédoin, non détenus, d'évacuer leurs maisons, et livrera cette commune aux flammes ; qu'au milieu de l'emplacement sera élevé une pyramide, et qu'il sera défendu d'y construire à l'avenir aucun bâtiment, etc. Avignon, le 17 floréal an 2. Copie de la lettre écrite au représentant du peuple Maignet par l'agent national du district de Carpentras, Le Go, du 17 floréal. Copie de la lettre écrite à Maignet, le 17 floréal, par Suchet, chef du 4e bataillon de l'Ardèche. Copie de la lettre écrite à Maignet, le 18 floréal, par Le Go, agent national. Copie de la lettre de Suchet à Maignet, le 18 floréal, et copie de la lettre de l'agent national, du 19. (Impr. in-8o de 8 pages.) — L'administration du district de Carpentras aux municipalités de son arrondissement, concernant les titres et l'argent remis à la commission d'Avignon pour la liquidation du ci-devant Comtat; avec l'arrêté de Maignet, du 20 floréal an 2. (Affiche impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, séance du 21 floréal an 2 ; avec le décret du 5 novembre 1790, titre 4, concernant les créanciers particuliers des maisons, corps et communautés supprimés. (Imp.) — Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 23 floréal an 2. Poudres et salpêtres. (Impr.) — Proclamation en exécution de la délibération du Conseil général de Carpentras, du 22 floréal an 2. A Carpentras, en permanence, le 24 dudit mois. (Affiche impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 26 floréal an 2, concernant le *maximum*. (Impr.) — Lettre de l'agent national d'Avignon, Derat, aux municipalités de son ressort, du 13 thermidor an 2 ; avec l'arrêté du comité de salut

public, du 26 de ce mois, qui fait sortir les toiles peintes et imprimées de la classe des objets soumis au *maximum*. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 18 floréal an 2, concernant la levée de chevaux; avec une lettre d'envoi de l'administration de Carpentras aux municipalités de son arrondissement, du 27 de ce mois. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, concernant la récolte des fourrages et avoines dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Avignon, le 29 floréal an 2. (Impr.)

F. 146-253. Liste générale des émigrés du département de Vaucluse, dressée en exécution de la loi du 28 mars 1793, et imprimée par arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 4 prairial an 2. (In-4° de 35 pages.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 7 prairial an 2. Tarif de l'indemnité due aux témoins. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, concernant le *minimum* des indemnités à accorder pour les pétitions des familles des patriotes des Bouches du-Rhône et de Vaucluse assassinés par les fédéralistes. Avignon, le 10 prairial an 2. (Impr.)— Proclamation du même représentant, qui règle le service des gardes nationales dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Avignon, le 10 prairial an 2. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 11 prairial an 2, concernant les travaux de la prochaine récolte. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, au sujet des secours accordés aux parents en ligne directe des détenus, émigrés ou condamnés à mort. Avignon, le 12 prairial an 2. (Impr.) — Arrêté du même représentant, du 12 prairial, qui enjoint aux comités de surveillance d'achever l'arrestation des suspects et d'en envoyer le tableau. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, qui ordonne un recensement général des chevaux entiers et juments, etc. Paris, le 15 prairial an 2. (Impr.) — Procès-verbal d'installation de la commission populaire établie à Orange par arrêté du comité de salut public, du 15 prairial; avec les divers actes relatifs à la création et à l'organisation de cette commission. (Impr. in-4° de 20 pages.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, du 16 prairial an 2, ordonnant qu'il sera fait dans la soirée de cette journée, des visites domiciliaires dans toutes les maisons d'Avignon, pour l'arrestation des suspects. Copie certifiée conforme à l'original déposé au secré-

tariat de la commune d'Avignon. — Séance du 17 prairial an 2. Réponses du représentant Maignet aux observations faites le 9 prairial par délibération unanime du comité de la Fraternité supprimé. Extrait mot à mot du registre des délibérations du comité de surveillance, section de la Fraternité, supprimé. Fait au comité, en séance permanente, le 13 pluviôse an 3. Certifié conforme à l'original. — Arrêté du Conseil d'administration du district de Carpentras, concernant les biens des suspects. Séances des 1er, 23 et 27 messidor an 2. (Impr.) — La commission des secours publics aux municipalités et comités de surveillance des communes de la République. Messidor an 2. (Impr).— Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 6 messidor an 2, relatif à l'encombrement des hôpitaux militaires. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, qui ordonne que les nommés Coste, Alexandre Roland, Jos.-Brunel et César Reynoard seront traduits devant la commission populaire d'Orange. Fait à Marseille, le 7 messidor an 2. (Affiche impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 13 messidor an 2, qui établit une agence des mines sous l'autorité de la commission des armes et des poudres. (Impr.) — Lettre de l'agent national près le district de Carpentras aux comités de surveillance de l'arrondissement. Carpentras, le 14 messidor an 2. — Extrait du registre des délibérations de la commission du commerce et approvisionnement de la République. Arrêté du 18 messidor an 2. (Impr.) — Lettre des administrateurs du district de Carpentras aux citoyens maires et officiers municipaux de l'arrondissement, le 29 messidor an 2. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 18 messidor an 2, relatif à l'agence des mines. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, portant destitution des officiers municipaux de la commune d'Aubagne, pour réquisition illégale aux préposés des subsistances militaires. Marseille, le 24 messidor an 2. (Impr.)

Arrêté du Conseil d'administration du district de Carpentras, du 24 messidor an 2. Nomination de trois officiers de santé, et assignation à chacun d'eux d'un arrondissement dans lequel il sera tenu de soigner les malades inscrits sur le *Livre de la bienfaisance*. (Impr.) — Lettre des administrateurs du district de Carpentras aux citoyens maires et officiers municipaux, du 7 thermidor an 2, pour la formation d'un *Livre de bienfaisance nationale*. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 28 messidor an 2, concernant les

ouvriers employés aux travaux de la récolte. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 29 messidor an 2, qui désigne les lieux où seront conduits et internés les prisonniers de guerre et déserteurs ennemis; avec l'état des chefs-lieux de districts affectés à l'établissement des dépôts de prisonniers. (Impr.) — Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 3 thermidor an 2, concernant la récolte des biens dont la régie est attribuée à l'agence de l'enregistrement. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, du 3 thermidor, concernant les habitants d'Arles accusés d'avoir conspiré contre l'unité de la République, et qui seront traduits par-devant la commission populaire d'Orange. (Aff. impr.) — Arrêté du même représentant au sujet du mémoire envoyé par la citoyenne Saisset au comité de sûreté générale de la Convention. Marseille, le 3 thermidor an 2. (Imp.) — Arrêté du Conseil d'administration de Carpentras en permanence, séance du 4 thermidor an 2, concernant la répartition de l'impôt foncier et mobilier. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, qui ordonne l'installation du nouveau comité de surveillance de Carpentras, et la nouvelle arrestation des personnes élargies par le comité de surveillance, dit de l'Unité. Marseille, le 7 thermidor an 2. (Impr.) — Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 8 thermidor an 2. Secours accordés provisoirement aux veuves et enfants des condamnés. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, qui ordonne l'arrestation et le renvoi devant la commission populaire d'Orange de tous les membres de la famille Perrin qui se sont opposés à l'exécution du mandat d'arrêt décerné contre leur chef, etc. Marseille, le 8 thermidor an 2. (Impr.) — Mémoire justificatif adressé aux juges par les ex-maire, ex-officiers municipaux, ex-procureur de la commune, ex-substitut, formant la municipalité connue sous le nom de *Levieux dit Laverne,* détenus, depuis le mois de messidor dernier, comme prévenus de conspiration contre la souveraineté du peuple. — Extrait du registre des délibérations du district de Carpentras, du 11 thermidor an 2. Administration épurée du district de Carpentras, séance d'installation; avec l'arrêté du représentant Maignet, du 6 du courant. (Impr.) — Arrêté du représentant Maignet, qui autorise les receveurs de district à acquitter sur-le-champ le montant des grains livrés aux magasins militaires, dont les recépissés leur seront remis pour comptant, avec les fonds provenant des autres recettes.

Marseille, le 11 thermidor an 2. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 3 messidor an 2, au sujet des sommes d'argent trouvées sur les détenus; avec la lettre d'envoi de l'agent national près le district aux communes de l'arrondissement, du 15 de ce mois. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Maignet, du 15 thermidor, qui, annulant l'arrêté du 7 de ce mois, déclare que tous les anciens membres du comité de l'Unité demeureront en liberté, etc. (Affiche impr.) — Proclamation du représentant du peuple Maignet aux citoyens des départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de l'Ardèche, au sujet d'un grand complot. Marseille, le 17 thermidor an 2. (Impr.)

F. 254-313. Lettre de l'administration du district de Carpentras aux municipalités de son arrondissement, le 9 messidor an 2. Listes des condamnés par jugements des 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14 et 15 messidor, de la commission populaire séante à Orange. Premier supplément aux listes des condamnés par jugement de ladite commission. Listes du 16 au 29 du même mois. Deuxième supplément, listes du 1er au 15 thermidor. Troisième supplément, listes du 16 et du 17. [Impr. de 26 pages.] — Procès-verbal de ce qui s'est passé, dans les journées des 17 et 18 thermidor, contre les patriotes opprimés et incarcérés à Avignon. Du 20 thermidor an 2. [Impr.] — Translation de cinq citoyens du Port-de-la-Montagne à Avignon, pour être livrés à la commission révolutionnaire d'Orange. Signés : Martelly, Mallard, Chaubry et Girard. [Impr.] — Complainte d'une malheureuse victime de Robespierre : *L'heure avance où je vais mourir*, etc. [Anonyme impr.] — Arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 18 thermidor an 2, concernant les loyers des chevaux atteints de maladies, etc. [Impr.] — Procès-verbal d'installation de la municipalité épurée de la commune de Carpentras et de la justice de paix, le 19 thermidor an 2. [Extrait des registres de la commune de Carpentras.] — Proclamation du représentant du peuple Maignet aux administrateurs du district d'Avignon et aux habitants de cette ville. Marseille, le 21 thermidor an 2. [Impr.] — Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 21 thermidor, qui autorise les commissaires préposés à la surveillance des récoltes des détenus à délivrer aux parents de ces derniers la quantité de grain et autres denrées qui sera jugée convenable. [Impr.] — Arrêté du comité de salut public, du 26

thermidor an 2, qui fixe le *maximum* du prix des fourrages. [Impr.] — Lettre de l'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, le 11 fructidor, pour l'envoi et l'interprétation de l'arrêté du comité de salut public, du 26 thermidor an 2. [Impr.] — Extrait des registres du tribunal du district de Carpentras. Délibération du 26 thermidor an 2, qui fixe les jours d'audience. Copie de la lettre écrite au tribunal de Carpentras par la commission des administrations civiles, police et tribunaux, sur ce principe décrété par la Convention nationale, que tous les tribunaux civils *termineraient dans trois mois, à compter de la promulgation du décret, les affaires pendantes, à peine de destitution, et à l'avenir toutes les affaires privées dans le même délai, sous la même peine*. [Affiche impr.] — Extrait du registre des séances de l'administration du district d'Avignon. Délibération du 26 thermidor an 2, sur le travail de la répartition des contributions. [Impr.] — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 28 thermidor, qui enjoint aux municipalités du département d'adresser à leur district respectif des états doubles de l'actif et du passif de leurs communes [Impr.] — Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 29 thermidor an 2, qui ordonne aux commissaires préposés à la surveillance des domaines nationaux de faire déposer, dans un magasin établi dans chaque commune, tous les grains et légumes récoltés sur les terres des suspects, etc. [Impr.] — Proclamation du représentant du peuple Maignet, du 21 thermidor an 2 ; et réponse à ladite proclamation, imprimée en regard. Avignon, le 6 fructidor an 2. Signés : Curnier, commissaire national, Chavagnac, payeur général, Raynaud, juge de paix, Rochetin, maire, Beridon, Trie et Bruny. — Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 8 fructidor an 2, concernant la vente du mobilier national. [Impr.] — Lettres des administrateurs du département de Vaucluse à ceux du district de Carpentras, le 9 fructidor an 2 ; de l'administration du district d'Avignon aux municipalités et tribunaux de son arrondissement ; de l'administration du district de Carpentras aux municipalités, etc., le 11 fructidor ; avec l'arrêté du comité de salut public de la Convention nationale, du 24 thermidor, qui rappelle le représentant Maignet, et délègue les représentants Goupilleau [de Montaign] et Perrin dans les départements de Vaucluse, du Gard, de l'Aveyron et de l'Hérault. [Impr.] — Arrêté des représentants du peuple

Goupilleau et Perrin contre tout ci-devant détenu qui aurait insulté ou menacé les autorités constituées, pour raison de sa détention. Avignon, le 19 fructidor an 2. [Affiche impr.] — Arrêté des mêmes représentants, du 20 fructidor, concernant le séquestre apposé sur les biens meubles ou immeubles des personnes incarcérées comme prévenues de délits contre-révolutionnaires.

F. 314-335. Arrêté du comité de législation, du 22 fructidor an 2, qui enjoint aux administrations de département et de district de faire parvenir exactement au comité de législation, à la fin de chaque mois, l'analyse de leurs délibérations, et que les tribunaux civils, criminels et de police, et les juges de paix, lui adresseront pareillement l'analyse de leurs jugements. [Impr. avec une lettre d'envoi.] — Arrêté des représentants du peuple Goupilleau et Perrin, pour l'établissement, dans le district d'Avignon, d'un comité révolutionnaire composé de douze membres, et dont la surveillance s'étendra sur toutes les communes composant le même district. Avignon, le 28 fructidor an 2. [Impr.] — Instruction aux municipalités sur l'exécution de l'arrêté des représentants du peuple Perrin et Goupilleau, concernant le séquestre des biens des détenus. Carpentras, le 29 fructidor an 2. [Impr.] — Arrêté des représentants Goupilleau et Perrin, qui établit à Carpentras, pour le district, un comité révolutionnaire de douze membres. Carpentras, le troisième jour des sans-culotides, an 2. [Impr.] — Extrait des registres des délibérations du comité révolutionnaire du district d'Avignon. Réponse faite par le comité révolutionnire à une lettre annoncée, dans différents journaux, avoir été lue à une séance des Jacobins de Paris, avec l'attestation des blessés du 5e bataillon de la Corrèze. [Impr.] — Arrêté des représentants Goupilleau et Perrin, pour l'établissement d'un comité révolutionnaire de douze membres dans le district d'Orange. Apt, le 2 vendémiaire an 3 de la République. [Impr.] — L'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, le 3 vendémiaire an 3. Bureau des domaines nationaux. Grains des détenus. [Impr.] — L'agent national près le district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, concernant les baudruches. Carpentras, le 3 vendémiaire an 3. [Impr.] — Arrêté du comité de salut public, du 4 vendémiaire an 4, concernant la vente des bestiaux destinés à la boucherie. [Affiche impr.] — Arrêté des représentants du peuple

Goupilleau et Perrin, portant que la municipalité et le Conseil général de la commune d'Avignon cesseront leurs fonctions et seront remplacés immédiatement par une administration provisoire. Avignon, le 6 vendémiaire an 3. [Affiche impr.] — Circulaire de l'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, relative à la suppression de tous les comités révolutionnaires autres que ceux existant dans les chefs-lieux de district. Carpentras, le 8 vendémiaire an 3. [Impr.]

F. 336-369. Le comité révolutionnaire du district de Carpentras à l'agent national de la commune de ...... au sujet de la conspiration récemment découverte à Marseille. Carpentras, le 9 vendémiaire an 3. [Circulaire impr.] — Arrêté du comité révolutionnaire du district de Carpentras, qui déclare suspect et condamne à la réclusion, comme tel, Félix Nicoulaud, cultivateur, de Malemort, convaincu de désobéissance à une réquisition qui lui avait été faite, etc. Séance du 14 vendémiaire an 3. [Affiche impr.] — La commission de l'agriculture et des arts aux agents nationaux des districts. Paris, le 16 vendémiaire an 3. Economie animale. [Impr.] — Lettre de Goupilleau, représentant du peuple, délégué dans les départements de Vaucluse, du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron, à la Convention nationale. Béziers, le 18 vendémiaire an 3. [Impr.] — Circulaire du comité révolutionnaire de Carpentras à l'agent national de la commune de ....., le 18 vendémiaire an 3, avec cette épigraphe : Paix au peuple ; guerre aux aristocrates et aux fripons. [Impr.] — L'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, le 22 vendémiaire an 3. Secours, en exécution de l'arrêté du 20 fructidor, des représentants du peuple Goupilleau et Perrin. [Impr.] — L'administration du district de Carpentras aux municipalités, et particulièrement aux juges de paix de son arrondissement. Exécution de la loi du 11 ventôse. Carpentras, le 25 vendémiaire an 3. [Circulaire impr.] — Observations de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, à tous les juges de paix de la République ; avec un tableau des communes, des réponses et des observations. [Impr.] — Instruction aux municipalités, concernant les cotes nationales. Carpentras, le 5 brumaire an 3. [Impr.] — Le commissaire national près le tribunal du district de Carpentras aux juges de paix de son arrondissement, le 9 brumaire an 3. [Impr.] — Arrêté des représentants

du peuple Goupilleau et Perrin, pour la réorganisation de la gendarmerie nationale du département de Vaucluse. Avignon, le 9 brumaire an 3. [Impr.] — Arrêtés du comité de salut public, des 2 thermidor et 17 fructidor an 2, relatifs aux baux entre les fermiers, métayers et les propriétaires ; avec une lettre d'envoi de l'administration de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, du 12 brumaire. [Imp.]— Arrêtés du comité de salut public, des 1er et 14 vendémiaire an 3, qui ordonnent l'incinération des marcs de raisins et lies de vin pour en extraire les sels, etc. Avec une lettre d'envoi de l'administration du district de Carpentras aux municipalités, du 12 brumaire suivant. [Impr.] — Commission de l'agriculture et des arts. Instruction sur l'emploi de la lie de vin, rédigée en exécution de l'arrêté du comité de salut public, le 14 vendémiaire an 3. [Impr.] — Circulaire de l'agent national près le district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, le 15 brumaire an 3. [Impr.] — Arrêté du comité de salut public, du 22 messidor an 2, relatif à la fabrication des toiles et aux moyens d'en fixer la valeur d'après les tableaux du *maximum*. [Impr.]

F. 370-415. Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 16 brumaire an 3, qui oblige chaque propriétaire à faire la déclaration de la quantité d'huile qu'il a récoltée, etc. [Impr.] — Avis de la municipalité d'Avignon à ses concitoyens, du 16 brumaire an 3, au sujet de la fréquence des vols qui se commettent nuitamment dans cette commune. [Impr.] — Arrêté et circulaire du comité de commerce et approvisionnements de la Convention nationale, du 19 vendémiaire an 3. Faculté laissée au fabricant, faisant le détail, de vendre au prix du détaillant. [Impr.] — Arrêté des représentants envoyés dans les départements de Vaucluse, du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron, qui enjoint à tous les fonctionnaires publics de se rendre à leurs postes, à peine d'être considérés comme suspects. Carpentras, le 19 brumaire an 3. [Affiche impr.] — Extrait des registres des arrêtés de l'administration du district de Carpentras, séance du 21 brumaire an 3. Procès-verbal d'épuration et d'installation. [Impr.] — Arrêté du comité de législation de la Convention nationale, du 5 brumaire an 3, qui défend de rappeler les qualifications féodales ou nobiliaires, et ordonne l'apposition des cachets spéciaux des communes et des administrations civiles et

judiciaires aux actes qui émanent desdites administrations ; avec la circulaire de la commission des administrations civiles, police et tribunaux, aux administrateurs des départements et districts, aux tribunaux et municipalités. Paris, le 20 brumaire an 3. [Imp.] — L'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, le 25 brumaire an 3. Réquisition des huiles. Arrêté des représentants du peuple près l'armée des Alpes et d'Italie. Nice, le 29 vendémiaire an 3. [Impr.] — Arrêté de la commission de commerce et approvisionnements de la République, du 28 vendémiaire an 3, concernant les suifs et cuirs. Avec une lettre d'envoi de l'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, du 25 brumaire an 3. [Impr.] — Département de Vaucluse, district de Carpentras. Etat décadaire des suifs et cuirs. [Impr.] — Arrêté du comité de salut public, du 1er frimaire an 3, concernant les graines et fruits propres à faire de l'huile. [Impr.] — Extrait des registres de la société populaire et républicaine de la commune de Séguret, séance du 1er frimaire an 3. [Impr.] — Circulaire de l'administration du district de Carpentras aux municipalités de l'arrondissement, relative à l'approvisionnement des marchés. [Impr.] — Arrêté de l'administration du district de Carpentras, du 1er frimaire an 3, au sujet d'une pétition qui expose la pénurie du marché de cette ville. [Impr.] — Arrêté de l'administration du district d'Avignon, du 6 frimaire an 3, relative aux achats de grains, avec invitation aux citoyens de fournir une partie de leur vaisselle ou de leurs bijous en or ou en argent. [Impr.] — Arrêté de l'administration du district d'Avignon, séance du 11 frimaire an 3, pour la fixation du *maximum* du quintal, poids de marc, des grains et fourrages. [Impr.] — Epuration et organisation de toutes les autorités constituées du district d'Avignon, faites par le représentant du peuple Goupilleau et par des commissaires nommés par lui. Arrêtés des 8, 12, 28 brumaire et 13 frimaire an 3. [Impr.]

F. 416-466. Extrait des registres des délibérations du comité révolutionnaire du district de Carpentras, séance du 13 frimaire an 3. Arrêté qui, sur le procès-verbal dressé le 10 de ce mois par la municipalité de Faucon, ordonne que Paul-Henri Mouret, ci-devant chevalier du Barroux, sera tout de suite réincarcéré dans la maison de réclusion des personnes suspectes de ce district.

(Affiche impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 20 frimaire an 3, relatif à la manutention des grains et des farines. (Affiche impr.) — Le directoire du département de Vaucluse au comité des finances de la Convention nationale. Avignon, le 23 frimaire an 3. (Affiche impr.) — Tarif du prix des grains et fourrages, arrêté le 4 frimaire par l'administration du district de Carpentras, en conformité de la loi du 19 brumaire an 3. (Impr.) — Proclamation. Jean Debry, représentant du peuple français, envoyé dans les départements de la Drôme, de Vaucluse et de l'Ardèche, aux citoyens de ces départements. Valence, le 9 nivôse an 3. (Impr.) — La commission des administrations civiles, police et tribunaux, aux accusateurs publics près le tribunal révolutionnaire, près les tribunaux criminels ordinaires et militaires, aux commissaires nationaux près les tribunaux de districts, et à tous les juges de paix de la République. Paris, le 12 nivôse an 3. (Imp.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 16 nivôse an 3, au sujet du séquestre établi par la municipalité d'Entraigues sur les biens de l'émigré Montaigu. (Impr.) — Réquisition du comité révolutionnaire du district de Carpentras à l'agent national de la commune de ...... pour faire arrêter et conduire immédiatement à la maison d'arrêt du district les nommés Reynaud dit Bartholo, ci-devant commissaire national, Reynaud, peseur, ci-devant commandant de la garde nationale, et Traverse, ci-devant administrateur. Carpentras, le 3 pluviôse an 3. (Impr.) — Extrait des registres du directoire du département de Vaucluse, séance du 4 pluviôse an 3. Arrêté qui enjoint aux maires et officiers municipaux de chaque commune du département de dresser un état de consistance de tous les biens appartenant aux émigrés, aux condamnés à mort et déportés, aux pères et mères d'émigrés, à ceux mis hors la loi, etc. (Impr.) — Publication de la municipalité de Carpentras, en permanence, du 4 pluviôse an 3, sur la tranquillité publique. (Aff. impr.) — Proclamation. Jean Debry, représentant du peuple français dans les départements de Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche, aux citoyens de ces départements. Montélimart, le décadi 10 pluviôse an 3. (Impr.)

F. 448-462. Procès-verbal de tout ce qui s'est passé depuis que la municipalité apprit que la maison du citoyen Polier, membre du Conseil général de cette commune, distante de la ville d'environ une lieue, était assaillie par des brigands qui faisaient courir

les plus grands dangers à cette famille, jusqu'au moment de l'enterrement de l'infortuné Polier qui est tombé sous le fer assassin. Fait à Avignon, à la maison commune, le 23 pluviôse an 3. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple, Jean Debry, au sujet de l'attentat commis le 21 pluviôse, au soir, dans la maison du citoyen Polier, à Rosetti. Avignon, le même jour, à minuit, an 3. (Impr.) — Ordonnance rendue par le tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Avignon, le 22 pluviôse an 3, relativement à l'assassinat du citoyen Polier. (Impr.) — Circulaire de la municipalité d'Avignon aux autres municipalités du département, le 23 pluviôse, au sujet du même attentat. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 7 frimaire an 3, ordonnant que les parchemins imprimés et écrits existant dans les dépôts nationaux, même ceux ayant servi de titres d'offices et droits abolis, seront remis à la commission des armes et poudres, pour être employés au service des arsenaux, après néanmoins que les derniers auront été bâtonnés d'encre ou autre substance subdélébile. Avec une lettre d'envoi de l'administration du district d'Apt aux communes de son ressort, du 24 pluviôse suivant. (Impr.) — Arrêté du comité révolutionnaire du district d'Avignon, du 23 pluviôse an 3. Mesures de sûreté prescrites au sujet de l'assassinat commis sur la personne du citoyen Polier. (Affiche impr.) — Jean Debry, représentant du peuple français, à la municipalité d'Avignon, le 17 ventôse an 3. (Affiche impr.) — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 28 nivôse, concernant les aubergistes, cabaretiers, cafetiers et autres, qui logent ou reçoivent des gens inconnus et sans aveu ou non pourvus de cartes de sûreté, etc. Avec l'approbation du représentant du peuple Jean Debry. Avignon, le 11 germinal an 3. (Affiche impr.) — La municipalité d'Avignon, formée en association patriotique, à ses concitoyens. Emprunt de trois cent mille livres pour assurer la subsistance du peuple. Avignon, le 11 germinal an 3. (Affiche impr.) — Liste des citoyens qui ont fourni à l'emprunt. (Impr.) — L'accusateur public près le tribunal criminel du département de Vaucluse aux commissaires nationaux près les tribunaux de district et aux juges de paix de ce département. Avignon, le 22 germinal an 3. (Impr.)

F. 463-488. Jean Debry, représentant du peuple dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, de Vaucluse, de la Lozère

et de l'Aveyron. Arrêté de police générale pour la commune d'Avignon. Montpellier, le 26 germinal an 3. (Affiche impr.) — Arrêté du représentant du peuple Jean Debry, pour la réorganisation de l'administration du département de Vaucluse. Avignon, le 8 floréal an 3. (Impr.) — Arrêté du même représentant du peuple, du 8 floréal, concernant les citoyens de la première réquisition. (Affiche impr.) — Arrêté du comité de législation, du 12 floréal an 3, concernant les baux des biens des détenus et mis en liberté, des accusés et acquittés par jugement, passés en l'absence et sans le consentement libre des propriétaires. (Affiche impr.) — Arrêtés du comité des finances de la Convention nationale et du représentant du peuple Jean Debry, relatif à la liquidation des indemnités dues à des citoyens du ci-devant Comtat, avant sa réunion à la France, conformément au décret du 30 frimaire dernier. Montélimart, le 11 pluviôse an 3. Enregistré au département de Vaucluse, nº 121, à Avignon, le 27 floréal. Envoyé par la commission de liquidation du ci-devant Comtat aux directoires des districts, le 1er prairial an 3 (Impr.) — Lettre d'envoi de la commission de liquidation aux municipalités. Avignon, le 7 prairial an 3. (Impr.) — Avis au public par la commission de la liquidation des créances et indemnités dues aux habitants du ci-devant Comtat. Avignon, le 18 prairial an 3. (Affiche impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 19 floréal an 3. (Impr.) — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 21 floréal an 3, prescrivant les mesures de sûreté à prendre à l'égard des étrangers qui refluent dans cette commune. (Affiche impr.) — Proclamation de la municipalité d'Avignon, du 24 floréal an 3, relative à la conservation des récoltes. (Impr.) — L'accusateur public près le tribunal criminel du département de Vaucluse, aux commissaires nationaux près les tribunaux de district, aux juges de paix et aux maires de ce département. Avignon, le 26 floréal an 3. (Impr.) — Arrêté de la municipalité de Carpentras, du 3 prairial an 3, qui enjoint aux aubergistes, traiteurs et autres, de déclarer à la municipalité les étrangers logés dans leurs maisons, etc. (Affiche impr.) — La commission des administrations civiles, police et tribunaux, aux tribunaux criminels et de district, aux accusateurs publics, aux commissaires nationaux et aux juges de paix de la République. Paris, le 30 floréal an 3. (Impr.) — Copies des lettres écrites par le comité de législation à la commission des administrations civiles, police

et tribunaux. Paris, les 20 et 26 floréal an 3. (Impr.) — La commission des administrations civiles, police et tribunaux, aux tribunaux de district et aux juges de paix de la République. Paris, le 15 prairial an 3. (Impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 16 prairial an 3, qui enjoint aux Conseils généraux des communes de dresser un état général de toutes les terres de la commune chargées d'un produit quelconque destiné à la subsistance de l'homme ou à la nourriture des bestiaux, etc. (Impr.) — Arrêté de la municipalité d'Avignon, du 28 prairial an 3, sur la police des spectacles. (Aff. imp.) — Secours publics. Lettre du représentant du peuple Rovère au procureur général syndic du département de Vaucluse, et des commissaires des secours publics au citoyen Rovère. Paris, les 2 et 6 messidor an 3. Tableau des secours accordés le 2 messidor aux hospices du département de Vaucluse. (Impr.)

F. 489-537. Mémoire pour les frères André, propriétaires, de la commune de la Roque-sur-Pernes ; avec le jugement du tribunal criminel du Gard, du 25 pluviôse an 7, qui met au néant les poursuites faites contre lesdits André, et ordonne leur mise en liberté. Signé : Pierre-Paul André, père et fils. (Impr. Avignon, 24 pages in-4°.) — Avertissement de la commission des secours publics aux administrateurs des divers hospices de la République. Modèle d'état à remplir. (Impr. en exécution de l'arrêté de l'administration du département de Vaucluse, du 13 messidor an 3. — Arrêtés du comité de salut public, des 16 et 17 messidor an 3, concernant les ouvriers employés dans les fabriques d'armes, fonderies de canons, salpêtreries, poudreries, etc. (Affiche impr.) — Arrêté du directoire d'Avignon, du 16 messidor an 3. (Impr.) — Chambon, représentant du peuple, envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse. Arrêté portant que les citoyens Raphel, président, et Curnier, accusateur public du tribunal criminel de Vaucluse, cesseront sur-le-champ leurs fonctions et seront remplacés par les citoyens Mézard, d'Apt, et Tissot (de Jonquières). Avignon, le 17 messidor an 3. (Impr.) — Arrêté du comité de salut public, du 6 thermidor an 3, concernant les charretiers attachés au service de l'artillerie et des transports. (Impr.) — Lettre d'envoi de la municipalité du district d'Avignon aux municipalités de son ressort, du 15 frimaire an 3. (Impr.) — Boursault, représentant du peuple, envoyé

dans le département de Vaucluse. Arrêté qui nomme le citoyen Bernardi, de Monieux, aux fonctions de président du tribunal criminel du département de Vaucluse, en remplacement du citoyen Mézard. Avignon, le 6 thermidor an 3. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Boursault, du 12 thermidor, qui nomme le citoyen Jamet, de Courthézon, à l'emploi d'accusateur public près le tribunal criminel du département de Vaucluse. (Affiche impr.) — Règlement de service et de police militaire de la garde nationale d'Avignon, du 19 thermidor an 3. (Affiche impr.) — La commission des administrations civiles, police et tribunaux, aux tribunaux criminels et de district, aux accusateurs publics, aux commissaires nationaux et aux juges de paix de la République. Observations sur la reddition du compte exigé par décret du 20 floréal, et sur l'esprit qui doit diriger les poursuites ordonnées par cette même loi. Paris, le 20 thermidor an 3. (Circulaire impr.) — Le représentant du peuple Boursault, rapportant l'arrêté du représentant Maignet, arrête que la commune de Morières sera et demeurera jointe et réunie à la commune d'Avignon. Du 3 fructidor an 3. (Affiche impr.) — Arrêté du représentant du peuple Boursault, du 11 fructidor an 3, qui nomme les citoyens Collet et Emeric, hommes de lois, le premier aux fonctions de président, et le second aux fonctions d'accusateur public du tribunal criminel du département de Vaucluse. (Affiche impr.) — Avis de la municipalité d'Avignon, du 17 fructidor an 3, qui invite tous les citoyens de cette commune à s'abstenir de porter des cravates vertes ou jaunes. (Affiche impr.) — Liste des détenus dans les maisons d'arrêt de la commune d'Avignon, dressée en exécution de l'arrêté du représentant du peuple Boursault, du 21 thermidor. Avignon, le 24 fructidor an 3. (Impr.) — Arrêté du représentant du peuple Boursault, du 29 fructidor an 3, concernant les déserteurs et jeunes gens de la réquisition qui se trouvent dans leurs foyers. (Imp.) — Arrêté du même représentant, du 4 vendémiaire an 4, qui défend les rassemblements. (Affiche impr.) — Arrêtés du même représentant, des 29 fructidor an 3 et 7 vendémiaire an 4, pour l'érection d'une colonne en pierre, sur laquelle sera posée la statue de la Liberté, etc. (Affiche imp.)

Pétition adressée aux administrateurs du district de Carpentras par Marie-Ursule-Julie Curel, veuve du citoyen Jos.-Pierre-Henri Rouzier, résidente en cette commune, au sujet de la confiscation des biens de son frère, Antoine-François-Hippolyte Curel, notaire

à Carpentras, condamné à mort par jugement de la commission populaire d'Orange, du 27 messidor an 2. Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 7 vendémiaire an 4, qui ordonne la restitution des biens meubles et immeubles provenant de la succession du condamné. Enregistré au registre des émigrés, sous le n° 891 ; contrôlé au département de Vaucluse, le 1er jour complémentaire, n° 320. — Arrêté du représentant du peuple Boursault, du 15 vendémiaire an 4, qui ordonne l'établissement, dans la maison commune d'Avignon, d'un bureau central chargé de toutes les opérations relatives au maintien de l'ordre et de la police intérieure, sous les ordres spéciaux du commandant de place. Nomination des membres du bureau central par le général de brigade Causse, commandant de la place en état de siége. Avignon, le 16 vendémiaire an 4. (Impr.) — Lettre du représentant du peuple Boursault au général Causse, commandant de la place, du 15 vendémiaire, et arrêté du général Causse, du 18, concernant les citoyens frappés de mandats d'arrêt et sans passeports, ainsi que les hommes vagabonds, errants et sans asile, qui se sont réfugiés dans Avignon. (Affiche impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 3 brumaire an 4, qui établit, pour le versement des grains provenant de la contribution foncière de l'an 3, des magasins dans les communes de Bollène, Valréas, Vaison, Malaucène, Sault, Apt et Pertuis. (Impr.) — Le chef de brigade Macon, commandant la place d'Avignon en état de siége, et les membres du bureau central de police. Arrêté du 6 brumaire an 4, qui défend à toutes personnes de se trouver ensemble dans les rues au delà du nombre de trois, après sept heures du soir, et de troubler le repos des citoyens de quelque manière que ce soit. (Impr.) — Arrêté du directoire du département de Vaucluse, du 6 brumaire an 4. Composition des cantons du département et population des communes. Arrêté du 7 brumaire pour la rectification du tableau des cantons. (Impr.)

F. 537-612. Fréron, commissaire du gouvernement, en mission dans les départements de la Drôme, de Vaucluse, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Hautes et Basses-Alpes. Arrêté qui, en exécution de la loi du 3 brumaire dernier, exclut de toutes les fonctions publiques les provocateurs ou signataires des mesures séditieuses et contraires aux lois, et tous les citoyens qui, portés sur les listes d'émigrés, n'ont pas obtenu leur radia-

tion définitive. Marseille, le 9 frimaire an 4. (Impr.) — Preuves des négligences, prévarications et délits commis par les administrateurs destitués du département de la Drôme, en réponse à leur prétendu mémoire justificatif. (Impr. in-4o de 24 pages.) — Précis contenant requête en cassation et moyens de forfaiture intervenus dans le jugement rendu par le tribunal criminel de la Drôme, le 20 vendémiaire dernier, pour les citoyens Jean Poleynard et Antoine Barrier, habitants de Vienne, condamnés à une détention de quatre années. (Impr. in-4o de 18 pages.) — Lettre de l'administration du département de Vaucluse aux administrations municipales des cantons de son ressort. Avignon, le 11 frimaire an 4. Questions faites au département par le ministre de l'intérieur, suivies d'instructions. (Impr.) — Instruction adressée par le directoire exécutif à ses commissaires près les administrations et les tribunaux, le 12 frimaire an 4. (Impr.) — Fréron, commissaire du gouvernement, en mission dans les départements de la Drôme, de Vaucluse, etc., enjoint aux autorités constituées de dénoncer et faire informer par les tribunaux, contre les individus déclarés émigrés par les lois, et contre ceux qui auraient surpris des arrêtés favorables par le moyen de fausses déclarations, etc. (Affiche imp.) — Lettres écrites par le ministre de la justice au commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal criminel du département de Vaucluse, le 16 frimaire an 4, aux juges de paix des cantons d'Apt, d'Avignon et de Carpentras, le 15 frimaire; et au tribunal civil du département de Vaucluse, séant à Avignon, le 16 du même mois. (Impr. par ordre du président du tribunal criminel du département, du 29 frimaire.) — Proclamation de l'adjudant genéral, chef de brigade, Roze, commandant la place d'Avignon en état de siége. Avignon, le 17 frimaire an 4. (Impr.) — Lettre du ministre de la justice aux juges de paix, aux directeurs de jury d'accusation, et aux commissaires du pouvoir exécutif près les tribunaux civils et criminels des départements. Paris, le 25 frimaire an 4. (Copie certifiée conforme à l'original déposé au greffe de la justice de paix de Carpentras.) — Roze, adjudant général chef de brigade, commandant temporaire de la place d'Avignon en état de siége, aux habitants d'Avignon. Ordre du 28 frimaire an 4, concernant les arrestations illégales et les voies de fait qu'on se permet dans les rues et places de cette ville. (Impr.) — Lettre du ministre de l'intérieur aux administrateurs du département de Vaucluse, du 21 frimaire

an 4, au sujet des mesures à prendre pour assurer l'ordre public et le respect des lois. Arrêté de l'administration du département de Vaucluse pour l'impression et la publication de la lettre du ministre de l'intérieur. (Aff. impr.) — Proclamation de l'adjudant général chef de brigade Roze, ordonnant qu'il sera fait une mercuriale de deux en deux jours, d'après le cours du change, etc. Avignon, le 30 frimaire an 4. (Impr.) — Le commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale de Carpentras, à ses concitoyens, en entrant dans ses fonctions. Carpentras, le 9 nivôse an 4. (Affiche impr.)

Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 11 nivôse an 4, qui, pour cause de négligence et à l'occasion de l'assassinat du général Dours et de l'incendie de sa maison, remplace par une administration provisoire les administrateurs de Bollène suspendus. — Lettre du ministre de la justice aux commissaires du pouvoir exécutif près les tribunaux civils. Paris, le 13 nivôse an 4. (Impr.) — Arrêté du commissaire du gouvernement Fréron, pour la nomination de treize juges au tribunal criminel du département de Vaucluse, en remplacement des démissionnaires ou destitués. Avignon, le 27 nivôse an 4. (Impr. par ordre de l'administration du département de Vaucluse, du 9 pluviôse.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 29 nivôse an 4, qui annule, comme contraire à l'article 189 de la Constitution, l'arrêté pris, le 24 du courant, par l'administration de Carpentras, pour la mise en liberté des nommés Augustin Picard, Jean-Baptiste Marseille, Gabriel Vinai, Jacques Dame, Augustin Lapierre, Charles Galet, Ph. Patras et Jacques Durieux, etc. (Impr.) — Reverchon, représentant du peuple, commissaire du gouvernement dans les départements de Saône-et-Loire, du Rhône, de la Loire, de l'Ain et de l'Isère, aux habitants de Lyon, le 30 nivôse an 4. (Imprimé et affiché par ordre du commissaire du gouvernement Fréron, Avignon, le 15 pluviôse suivant.) — Lettre des patriotes de 89, de la commune de Carpentras, au citoyen Benesech, ministre de l'intérieur. Carpentras, le 4 pluviôse an 4. Copie de la lettre du ministre de l'intérieur aux administrateurs du département de Vaucluse, du 21 frimaire précédent. (Impr.) — Déclaration d'un homme indifférent à tous les partis et ami sincère de la République et de la vérité. Carpentras, le 10 pluviôse an 4. (Pièce anonyme extraite du journal de Perlet, du 21 pluviôse an 4, n° 103.) — Journal

des patriotes de 89, du 13 pluviôse an 4 (2 février 1796, n° 168.) — Règlement pour l'administration du département de Vaucluse. Avignon, le 15 pluviôse an 4. (Impr.)

F. 613-657. Conspiration découverte à Besançon par le général Ferrand, et plan d'invasion dans les départements méridionaux. Extrait de la *Sentinelle*, n° 211, par J.-B. Louvet, représentant du peuple. Jeudi 21 janvier 1796, primidi 1er nivôse an 4. (Imprimé et affiché par ordre de Fréron, commissaire du gouvernement, Avignon, le 15 pluviôse suivant. — Suite et fin de la conspiration découverte à Besançon, etc. Extrait de la *Sentinelle*, n° 212. (Impr. et affiché ibid.) — *Le Gardien de la Constitution*, par Jollivet, dit Baralère, du 17 pluviôse an 4 (6 février 1796), n° 45. — *Journal des patriotes de* 89, n° 188, du 8 ventôse an 4 (22 février 1796.) — Lettre du ministre de la justice à tous les tribunaux de la République et aux commissaires du directoire exécutif près les mêmes tribunaux. Paris, le 30 ventôse an 4. (Impr.) — *Le Gardien de la Constitution*, par Jollivet, dit Baralère, n° 8, du 1er germinal an 4 (21 mars 1796). — Le ministre de la guerre aux administrateurs du département de Vaucluse. Paris, le 22 et le 26 germinal an 4. (Affiche impr.) — Journal des patriotes de 89, n° 241, 26 germinal an 4, (15 avril 1796.) — *Le Gardien de la Constitution*, n° 131, 13 floréal an 4 (2 mai 1796), n° 137, du 19 floréal, et nos 155 et 157, du 7 et 9 prairial an 4 (27 et 29 mai 1796.) — Lettre du ministre de la police générale aux administrations centrales et municipales et aux commissaires du pouvoir exécutif près les tribunaux criminels et civils. Paris, le 7 prairial an 4. (Impr.) — L'accusateur public près le tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Carpentras, aux juges de paix et assesseurs des cantons du département de Vaucluse. Carpentras, le 22 prairial an 4. (Impr.) — Le chef de brigade Macon, commandant de la place d'Avignon en état de siége. Avignon, le 1er messidor an 4. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration du département de Vaucluse, du 5 messidor an 4, concernant l'échange des assignats contre des mandats. (Impr.) — Arrêté de l'administration du département de Vaucluse, du 27 messidor an 4. Ecole centrale du département de Vaucluse, établie à Carpentras en vertu de la loi du 18 germinal dernier, et qui sera en pleine activité le 1er vendémiaire prochain. (Impr.) — Copie de la lettre écrite par le ministre de

la justice au tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône. Paris, le 1er thermidor an 4. — Proclamation de l'administration municipale du canton de Carpentras à ses concitoyens, le 2 thermidor an 4. (Impr.) — Autre proclamation de la même administration, du 3 thermidor. (Impr.) — Extrait du registre des délibérations de la régie des poudres et salpêtres, du 25 thermidor an 4. (Impr.) — Proclamation du général divisionnaire Willot, commandant la 8e division militaire, aux habitants des départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes. (Impr.) — Circulaire de l'administration centrale du département de Vaucluse aux administrations municipales de son arrondissement. Avignon, le 28 fructidor an 4. Célébration de l'anniversaire de la fondation de la République le 1er vendémiaire. (Impr.) — Proclamation du général divisionnaire Willot aux habitants des départements des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, du Var et de Vaucluse. Au Quartier-général de Marseille, le 29 fructidor an 4.

XL. Pièces recueillies de 1797 à 1807.
Un vol. in-fol. de 598 f., cart.

Toutes imprimées à l'exception de quinze.

F. 1-96. Arrêté du directoire exécutif, du 8 vendémaire an 5, concernant celui pris, le 15 fructidor an 4, par l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône, à l'égard des personnes mises hors de la loi. (Inséré dans le Bulletin des Lois.) — Justification de l'administration municipale d'Avignon, ou l'administration municipale d'Avignon, suspendue provisoirement de ses fonctions, à ses concitoyens. Extrait du procès-verbal de la séance de l'administration centrale du département de Vaucluse, séance du 21 vendémiaire an 5. (Impr. in-4° de 24 pages.) — Ouverture de l'école centrale du département de Vaucluse, le 28 brumaire an 5. (Placard impr. avec une lettre d'envoi de l'administration du département aux administrations municipales. Avignon, le 26 brumaire.) — Ouverture de l'école centrale du département de Vaucluse, établie à Carpentras par les lois des 18 germinal an 3 et 3 brumaire an 4, et installée le 28 brumaire an 5. Fait à Carpentras, le 30 brumaire an 5. Pour tous les professeurs, signé: Sabatier. (Affiche impr.) — Le ministre

de la justice aux commissaires du directoire exécutif près les tribunaux criminels et de police. Paris, le 28 brumaire an 5. (Affiche impr.) — Le général de brigade Tisson, commandant la force armée dans le département de Vaucluse, les districts d'Arles et de Tarascon, aux habitants d'Avignon. Fait à Avignon, le 30 brumaire an 5. (Affiche impr.) — L'administration centrale du département de Vaucluse aux administrations municipales de son arrondissement. Avignon, le 11 frimaire an 5. Contributions directes. (Circulaire impr.) — L'administration du département de Vaucluse aux administrations municipales. Avignon, le 12 frimaire an 5. Contributions directes. Rôle provisoire de l'an 5. (Impr.) — Instruction sur le nouveau mode de vente des domaines nationaux aux enchères, ordonné par la loi du 16 brumaire an 5. (Impr. in-4° de 29 pages.) — Mémoire justificatif adressé au ministre de la police générale, Cochon, le 21 frimaire an 5, par le citoyen Jean-Joseph-Timothée Liely, de Carpentras, en réponse à l'arrêté calomnieux pris dans la séance du 11 brumaire an 5 par Trie, Guyon, Guillibert, ci-devant administrateurs, et Piot, ci-devant commissaire du directoire exécutif. (Impr. in-4° de 12 pages.) — Actes d'exposition, sommation et protestation, signifiés à la requête du citoyen Joseph Aubert fils, boulanger, natif et habitant de la commune d'Avignon, au citoyen Loubet, juge de paix du 3e arrondissement de la même commune et canton d'Avignon, les 20, 21, 22 et 23 vendémiaire an 5. (Impr.) — Réponse d'Audiffret, le jeune, au libelle de Joseph Aubert, fils, boulanger, sous le titre d'Actes d'exposition, sommation et protestation. (Impr. in-4° de 16 pages). — Bouvet à Joseph Aubert fils aîné, boulanger, d'Avignon. (Impr.) — Joseph Aubert fils, à Crépin Audiffret le jeune, de la même commune, habitant depuis quelques années Paris, convaincu, par ses propres écrits, d'avoir fait une banqueroute frauduleuse à ses créanciers, et de m'avoir perfidement calomnié, en m'accusant d'un vol de 1375 louis d'or, qu'il a supposé lui avoir été fait pour mieux tromper ses créanciers. (Impr. de 55 pages in-4°.) — Ordonnance de mise en liberté du citoyen Joseph Aubert, fils aîné, boulanger, de la commune d'Avignon, du 20 nivôse an 5. (Affiche impr.)

F. 96-170. Les administrateurs du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort. Mesures à prendre pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles. Extrait

des registres des délibérations du directoire exécutif, du 19 pluviôse an 5. (Aff. impr.) — Le ministre des finances aux administrateurs du département de Vaucluse. Paris, le 1er ventôse an 5. L'administration du département de Vaucluse aux administrations locales. Retirement du papier-monnaie et paiement en numéraire seulement des impositions de l'an 5. Avignon, le 22 ventôse an 5. (Impr.) — Le ministre de la justice aux commissaires du directoire exécutif près le tribunal de la police correctionnelle d'Avignon. Paris, le 14 ventôse an 5. (Affiche impr.) — Copie de la lettre du ministre de la justice à l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon. Paris, le 16 ventôse an 5. (Affiche impr.) — Extrait du procès-verbal des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse, séance du 23 ventôse an 5. Arrêté par lequel sont rapportés les arrêtés qui suspendent de leurs fonctions les administrations municipales des cantons de Bollène, de Carpentras, Mormoiron, Caromb, Malaucène, Mazan, Montdragon et Valréas, etc. — Proclamation du général de brigade Tisson, commandant le département de Vaucluse, pour l'exécution de l'ordre donné le 7 fructidor. (Imp.) — Proclamation du général Tisson, du 28 ventôse an 5. (Impr.) — Proclamation et arrêté de l'administration municipale du canton de Carpentras. (Affiche impr.) — Proclamation du chef de brigade Berisset, commandant provisoire de la place d'Avignon en état de siége, aux habitants de cette commune. Avignon, le 7 prairial an 5. (Impr.) — Extrait des registres des délibérations de la commune de Tarascon-sur-Rhône. Séance du 6 messidor an 5, au sujet d'une lettre du ministre de la justice, du 27 prairial an 5. Réponse des administrateurs municipaux au citoyen ministre. (Impr.) — L'administration centrale du département de Vaucluse et le commissaire du directoire exécutif établi près d'elle, aux administrés du ressort. Avignon, le 11 thermidor an 5. (Affiche impr.) — Extrait du procès-verbal des séances publiques de l'administration municipale de la commune de Montpellier, du 5 messidor an 5. Lettre du général Frégeville au directoire, datée de Montpellier du 10 prairial, etc. (Impr. in-4° de 33 p.) — L'administration municipale à ses concitoyens. — Lettres des administrateurs du département de l'Hérault au ministre de la police générale de la République, à raison de la lettre insérée dans le journal de l'*Ami des lois*, n° 671. (Impr. in-4° de 11 f. non chiffrés.) — Extrait du procès-verbal des séances de l'admi-

nistration centrale du département de Vaucluse, séance du 27 thermidor an 5. (Affiche impr.) — Lettre du directoire exécutif au ministre des finances. Paris, le 1er thermidor an 5. (Imprimée et affichée par arrêté de l'administration centrale de Vaucluse.) — L'administration du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort, au sujet des demandes en décharge ou réduction de cotes d'imposition foncière. Avignon, le 1er fructidor an 5. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux administrations centrales et municipales. Paris, le 15 fructidor an 5. (Impr.) — Le ministre de l'intérieur aux administrations centrales des départements et aux commissaires du directoire exécutif près ces administrations. Paris, le 18 fructidor an 5. (Réimprimé et affiché par arrêté de l'administration centrale de Vaucluse, du 24 fructidor.) — Proclamation du 18 fructidor an 5. Arrêté du directoire exécutif contre tout individu qui se permettrait de rappeler la royauté, la constitution de 1793, ou d'Orléans. (Réimprimé et affiché par arrêté de l'administration centrale de Vaucluse, du 24.) — Circulaire du ministre de l'intérieur aux professeurs et bibliothécaires des écoles centrales. Paris, le 20 fructidor an 5. (Impr.) — Extrait du procès-verbal des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse, séance du 24 fructidor an 5. (Affiche imp.) — A vendre : Immeubles du citoyen Latour-Vidaud, dans le département de Vaucluse. (Affiche impr.) — Extrait du procès-verbal des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse, séance du 12 vendémiaire an 6. (Affiche impr.)

F. 171-235. Extrait du registre des séances de l'administration centrale de Vaucluse, séance du 14 vendémiaire an 6. Séquestration des immeubles de ceux qui n'ont été rayés que provisoirement de la liste des émigrés, etc. — Proclamation de l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon à ses concitoyens. Du 17 vendémiaire an 6. (Impr.) — Arrêté de l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon, du 1er brumaire an 6, relatif à la police du spectacle. (Affiche impr.) — Procès-verbal des événements arrivés dans la commune de Carpentras, les 1er et 2 brumaire an 6, dressé par l'administration municipale de la même commune. Signé : Ch. Cottier, secrétaire greffier. (Impr. in-4° de 16 pages. A la fin on lit cette note écrite et signée de la main de l'abbé Eyssëric, pro-bibl. : *Envoyé à la bibliothè-*

que par le citoyen Lavondez, président, le 18 *germinal an* 6, (7 avril 1798.) — Circulaire de l'administration centrale du département de Vaucluse aux administrations municipales de son arrondissement, concernant les émigrés. Avignon, le 27 brumaire an 6. (Impr.) — Proclamation de l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon, du 1er frimaire an 6. (Impr.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 22 brumaire an 6, relatif au port d'armes. (Affiche imp.) — Le jury central d'instruction publique aux habitants du département de Vaucluse. Carpentras, le 2 frimaire an 6. Signés: Mistarlet, Jéhan, Dandrée. (Impr.) — Extrait des registres des arrêtés et des délibérations du tribunal civil du département du Gard. Arrêté du 9 frimaire an 6, pour la plus prompte expédition du grand nombre d'affaires portées devant ce tribunal. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 11 frimaire an 6. Mesures prescrites pour le rétablissement de la tranquillité dans le département de Vaucluse. (Affiche impr.) — Circulaire des administrateurs du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort et aux commissaires établis près d'elles; avec un état nominatif des employés de la régie de l'enregistrement et du domaine national, établis dans l'étendue du département de Vaucluse. Avignon, le 4 nivôse an 6. (Impr.) — Proclamation de l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon à ses concitoyens, du 7 nivôse an 6. (Impr.) — Proclamation de l'administration centrale du département de Vaucluse aux habitants du même département. Avignon, le 16 nivôse an 6. (Impr.) — Lettre de l'administration centrale du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort, concernant les émigrés. Avignon, le 22 nivôse an 6. (Impr.) — Arrêté de l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon, du 26 nivôse an 6. Police municipale. (Impr.) — Circulaire des administrateurs du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort, concernant les permis de port d'armes. (Impr.) — Le ministre de la police générale de la République à l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon. Paris, le 4 pluviôse an 6. (Affiche impr.) — Le ministre de la police générale, au commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale de la commune et canton d'Avignon. Paris, le 4 pluviôse an 6. (Affiche impr.) — Circulaire de l'administration centrale

du département de Vaucluse aux administrations municipales de son arrondissement, du 12 pluviôse an 6 ; avec la lettre du ministre de l'intérieur, du 26 nivôse dernier, relative à la gendarmerie. (Impr.)

Le jury central d'instruction publique, aux habitants du département de Vaucluse. Carpentras, le 15 pluviôse an 6. (Impr. in-4° de 14 pages.) — Instruction publique. Ecole centrale du département de Vaucluse. Cours d'études pour l'an 6 de la République. (Impr.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 8 ventôse an 6, au sujet des troubles et rassemblements qui ont eu lieu dans la commune de Monteux. (Affiche impr.) — Rapport du citoyen Nogent fils, président de l'administration centrale du département, de la mission dont il a été chargé dans la commune de Monteux. Avignon, le 12 ventôse an 6. Arrêté de l'administration centrale du 15 de ce mois, qui ordonne l'impression dudit rapport. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 8 ventôse an 6, qui destitue de ses fonctions, pour abus d'autorité, le citoyen Joseph Fabre dit Montagne, chef de brigade, commandant la garde nationale du canton d'Avignon. (Affiche impr.) — L'administration municipale de la commune et canton d'Avignon au Corps législatif, au sujet des faits avancés par le représentant Rabaut jeune, dans son discours du 4 nivôse sur la résolution du 9 brumaire, relative aux émigrés de Vaucluse. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration municipale du canton de Pertuis, département de Vaucluse, du 11 floréal an 6 ; avec le tableau de tous les attentats commis, tant sur les personnes que sur les propriétés, dans la commune et canton de Pertuis, en haine de la République et des républicains. (Impr. in-4° de 14 pages.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 18 messidor an 6 ; et loi sur la police intérieure des communes de la République, du 10 vendémiaire an 4. (Aff. impr.) — Arrêté de l'administration municipale du canton de Carpentras, du 8 thermidor an 6, au sujet des marchés de Carpentras. (Aff. impr.)

F. 236-333. Extrait des registres de l'administration du département de Vaucluse, séance du 16 thermidor an 6, relativement au port d'armes. (Affiche impr.) — Extrait des registres du greffe du tribunal civil de Vaucluse, séant à Carpentras. Lettre du ministre de la justice aux présidents des tribunaux civils de la

République, du 22 thermidor an 6, relative aux actes notariés antérieurs et postérieurs à la loi du 6 octobre 1791. — Lettre du ministre de la justice au citoyen Capus, juge de paix du canton de Mazan (Vaucluse), concernant la retenue à faire sur les rentes constituées, etc. Paris, le 17 fructidor an 6. Extrait des registres du greffe du tribunal civil du département de Vaucluse. — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 26 fructidor an 6, portant fixation de la tenue des foires de son arrondissement, d'après le calendrier républicain ; avec un tableau des foires. (Impr.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 2 vendémiaire an 7, concernant le port d'armes. (Affiche impr.) — Règlement pour les places en état de siége. J.-L. Lecourt-Villière, adjudant général, commandant le département de Vaucluse. (Affiche impr.) — Mesures de sûreté générale pour le département de Vaucluse. Extrait du procès-verbal des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse, séance du 15 frimaire an 7. (Impr. in-4° de 18 pages.) — Procès-verbal de la célébration de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français, et de la prestation du serment prescrit par les lois des 23 nivôse an 4, 24 nivôse an 5, et de l'arrêté du directoire exécutif, du 3 frimaire dernier. Avignon, le 2 pluviôse an 7. (Impr.) — Circulaire du commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale de Vaucluse aux commissaires du directoire exécutif près les administrations municipales de son arrondissement. Avignon, le 18 nivôse an 7. — Le ministre de la justice aux tribunaux civils de la République. Paris, le 16 nivôse an 7. — L'administration centrale du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort. Arrêté du 18 ventôse an 7, prescrivant les mesures de police nécessaires pour la tenue des assemblées primaires et communales. (Affiche impr.) — Régie nationale de l'enregistrement et du domaine national. Bureau de Carpentras. Fruits pendants par racines, à vendre. Carpentras, le 1er messidor an 7. (Affiche impr.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 1er thermidor an 7. (Affiche impr.) — Arrêté de la même administration, du 15 fructidor an 7. (Affiche impr.) — Rapport historique des opérations militaires de la division d'Ancône, commandée par le général Monnier, depuis le 29 floréal an 7 jusqu'au 25 brumaire an 8. (Impr. à Gênes, in-4° de 24 p.) — Arrêté de l'administration centrale du département de Vau-

cluse, du 8 messidor an 7, concernant le port d'armes. (Affiche impr.) — Bulletin des lois de la République, n° 295. Loi du 24 messidor an 7 sur la répression du brigandage et des assassinats dans l'intérieur. (Affiche réimprimée par ordre de l'administration centrale de Vaucluse. Avignon, le 13 thermidor.)

Extrait du registre des arrêtés sur pétitions, ressortissant du 1er bureau du dépt de Vaucluse. Avignon, le 14 vendémiaire an 8. Déclaration du citoyen Jean-Joseph Garcin, de Séguret, de tous ses biens meubles et immeubles, par rapport à l'émigration présumée de Joseph-Pierre, Henri-Frédéric et Hilarion-François Garcin, ses trois fils. (Affiche impr.) — Le ministre de la police générale aux préfets des départements. Paris, le 6 germinal an 8. Lettre d'envoi du préfet de Vaucluse aux administrations municipales. Avignon, le 18 germinal, concernant les émigrés. (Affiche impr.) — Le ministre de la police générale au préfet du département de Vaucluse, au sujet des prévenus d'émigration rentrés sur le territoire de la République. Paris, le 14 prairial an 8. (Affiche impr.) — Le ministre de la justice au commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du département de Vaucluse, le 2 messidor an 8 ; et au directeur du jury de l'arrondissement d'Avignon, le 27 floréal précédent. — Arrêté du préfet du département de Vaucluse, concernant les jeux. Avignon, le 13 messidor an 8. (Affiche impr.) — Au nom du gouvernement. Amnistie accordée dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse et des Basses-Alpes, dont les applications bienfaisantes sont confiées aux préfets. Signé : Ferino, général de division, revêtu de pouvoirs extraordinaires. Avignon, le 15 thermidor an 8. (Affiche impr.) — Arrêté du préfet de Vaucluse, du 19 thermidor an 8, relatif à l'amnistie accordée dans les départements de Vaucluse, de la Drôme, des Basses-Alpes et de l'Ardèche. (Affiche impr) — *Lycée de Jurisprudence* et bureau de consultation et de défense générale près du tribunal de cassation et des tribunaux civils, criminels et de commerce de la République, établis à Paris, sous les auspices du gouvernement, rue Vendôme, à la ci-devant Intendance ; avec une lettre de la *Direction du Lycée de Jurisprudence* aux citoyens commissaires du gouvernement près les tribunaux, du 22 thermidor an 8. (Impr. in-4° de 16 pages.) — Lettre du ministre de la justice aux tribunaux criminels et aux commissaires du gouvernement près chacun d'eux. Bureau de l'organisation judiciaire. Paris, le 24

thermidor an 8. Rang que les juges et suppléants doivent respectivement occuper. — Arrêté du préfet de Vaucluse, du 25 thermidor an 8, relatif aux ports d'armes. (Affiche impr.) — Tableau des villes, bourgs et villages qui composent les quatre arrondissements du département de Vaucluse. Fait, dressé et arrêté par le préfet du département, le 19 vendémiaire an 9. (Impr.)

Les feuillets 314-657 contiennent un grand nombre de pièces politiques, administratives et judiciaires, depuis l'an 9 (1800) jusqu'à 1807. Lois, décrets, sénatus-consultes, circulaires et arrêtés des ministres, arrêtés, instructions et règlements des préfets et des maires, concernant les élections nationales, départementales et communales, les ass mblées primaires, l'instruction publique, les domaines nationaux, les émigrés, les diverses contributions directes et indirectes, l'organisation des tribunaux, les hospices et bureaux de secours, l'industrie et le commerce, les poids et mesures, les monnaies, la chasse et le port d'armes, les épidémies, les incendies, etc.

XLI. Pièces diverses (titre sur le dos).

1er vol. Recueil de plaidoyers et de mémoires à consulter (de 1734 à 1786).

2e vol. Procès et jugements criminels pendant la Révolution (de 1794 à 1800 inclusivement), et quelques pièces de circonstances.

2 vol. in-fol., le 1er de 834 f. et le 2e de 456 f., cart.

Toutes les pièces contenues dans ces recueils sont imprimées, à l'exception de cinq.

Le premier volume contient les plaidoyers prononcés dans le procès pour la réhabilitation de la mémoire du comte de Lally-Tollendal, en 1780; des mémoires et autres pièces concernant l'affaire du cardinal de Rohan, 1786; et une foule de factums et mémoires à consulter pour diverses personnes habitant la plupart le Languedoc, de 1734 à 1786.

2d volume. F. 1-57. Affaire de Bédoin. (V. ci-dessus, p. 350 et 351.) — Proclamation du tribunal criminel du département de Vaucluse, chargé de se transporter à Bédoin par arrêté du repré-

sentant du peuple Maignet, du 17 floréal, pour y juger révolutionnairement les prévenus de contre-révolution, qui, dans la nuit du 12 au 13 du courant mois de floréal, ont abattu l'arbre de la Liberté, arraché et traîné dans la boue les décrets de la Convention nationale. A Bédoin, le 21 floréal an 2. (Affiche impr.) — Ordonnance rendue par le tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Bédoin, par arrêté du représentant Maignet, qui condamne Rose Marcellin, Gabrielle Frutus, Rose Guelin et Rose Mazet à rester huit jours dans la maison d'arrêt, pour avoir paru au tribunal sans cocarde nationale. Du 23 floréal an 2. (Affiche impr.) — Lettre du citoyen Maignet, représentant du peuple, délégué dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, à la Convention nationale, au sujet de l'affaire de Bédoin. (Extraite du bulletin de la Convention nationale, du 29 floréal an 2.) — Jugement rendu par le tribunal révolutionnaire du département de Vaucluse, qui déclare en état de contre-révolution la commune *infâme* de Bédoin, district de Carpentras, condamne à la peine de mort soixante-trois habitants de ladite commune, etc. Prononcé en présence des accusés, sur la place publique où l'arbre de la Liberté a été arraché, dans l'*infâme* commune de Bédoin, le 9 prairial an 2. (Impr. à Carpentras, chez Vincent Raphel, in-4o de 30 pages.) — Verbal dressé par le tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Avignon, de la reconnaissance de Bonnaud d'Archimbaud, ci-devant noble, mis hors la loi par jugement rendu à Bédoin l'*infâme*, le 9 prairial. Du 24 prairial an 2. (Impr.) — Tableau de la situation politique de la commune de Bédoin, dévorée par les flammes, le 14 prairial; par Ducros, greffier au tribunal criminel du département de Vaucluse. (Impr.) — Avis aux habitants des communes circonvoisines de Bédoin. Signé: Le Go, agent national près le district de Carpentras. (Impr.) — Journal du Midi ou Courrier d'Avignon, no 8. Sextidi 16 frimaire an 3. — Mémoire justificatif pour Fouque, président, Faure, Boyer et Remusat, juges ci-devant au tribunal de Vaucluse, et Barjavel, accusateur public, contre la dénonciation faite le 14 vendémiaire par la société de Carpentras. (Impr. in-4o de 12 pages.) — Mémoire justificatif de la conduite de Laurens Faure, notaire public de la commune de Grignan, dans les différentes fonctions qu'il a exercées, soit d'administrateur au département, soit comme commissaire pour l'organisation du ci-devant Comtat, et juge au tribunal du district

de Carpentras, servant de réponse aux dénonciations dirigées contre lui. (Impr. de 16 pages.) — Tableau des jugements rendus par le tribunal criminel du département de Vaucluse, jugeant les contre-révolutionnaires, les ci-devant prêtres non assermentés, les émigrés, les assassins et les voleurs, depuis le 16 vendémiaire an 2 jusqu'à la fin de prairial suivant. (3 f. impr.) — Ode sur la réhabilitation de la commune de Bédoin, décrétée par la Convention nationale et exécutée par le représentant du peuple Jean Debry, le 15 floréal an 3. (Composée par Hyacinthe Morel, citoyen d'Avignon, impr. in-8° de 4 pages.) — Procès-verbal de la réhabilitation de Bédoin et de l'installation solennelle de sa municipalité et de la justice de paix du canton. (Impr. in-4° de 16 pages. A la fin de cette pièce on lit en manuscrit: *Vers de Jean Debry, représentant du peuple, pour être mis au-dessous du portrait de César Clop, dont il est parlé dans le présent procès-verbal, page* 9 :

J'ai vu quatre-vingt-cinq hivers ;
J'ai vu le crime embraser ma patrie ;
J'ai vu réparer ses revers ;
Je ne regrette plus la vie.)

F. 58261. Procès de Fouquier-Tinville et autres membres du tribunal, du 22 prairial, traduits au tribunal révolutionnaire. Nos 1-48 inclusivement. (De l'imprimerie du *Bulletin républicain*, Paris, le 28 floréal an 3.) — Jugement du tribunal de cassation qui casse celui rendu par le tribunal criminel du département de Vaucluse, contre Grimaldy, d'Apt, et renvoie au tribunal criminel du département du Gard. Du 23 vendémiaire an 4. (Impr.) — Jugement du tribunal de cassation, du 18 brumaire an 4, qui casse celui rendu par le tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône, le 25 thermidor an 3, concernant Alexandre Rolland, César Reynoard et Joseph Brunel, de la commune de L'Isle. (Impr.) — Jugement du tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Carpentras, du 17 ventôse an 4, qui condamne Jean-Joseph Figuière, ci-devant prêtre, convaincu de n'avoir pas prêté les serments prescrits par la loi, à la peine de la déportation. (Impr.) — Jugement du tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Carpentras, du 18 ventôse an 4, qui acquitte et met en liberté Christophe Gautier, gendarme, accusé d'avoir fait évader des personnes arrêtées, et ordonne que Jean-Joseph Rey sera mis en arrestation, conformément à l'article

367 du Code des délits et des peines. (Impr.) — Jugement du tribunal criminel du département de Vaucluse, du 18 ventôse an 4, qui condamne Simon Siminot, barbouilleur de profession, natif de Nimes, habitant d'Arles, âgé de 28 ans, Tanasme Pelletier, aussi barbouilleur, et Louis Dème, gantier, de Grenoble, âgé de 26 ans, à la peine de quatre ans de fers, conformément à l'article 26 du titre 2, 2e section ; peines et délits contre les propriétés, etc. (Impr.) — Ordonnance rendue par le tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Carpentras, du 20 ventôse an 4, qui casse et annule toute mise en liberté par les directeurs du jury et juges de paix du département, pour cause d'assassinats, rébellion, etc. (Impr.) — Jugement du tribunal criminel du département de Vaucluse, du 21 ventôse an 4, qui condamne à la réclusion Edouard-Claude Durand, habitant de Carpentras, prêtre réfractaire, âgé de plus de 60 ans. (Impr.) — Jugements du tribunal criminel de Vaucluse, des 21 et 24 ventôse an 4, contre des accusés de vols. (Impr.) — Jugements du 3 floréal, qui condamne à la réclusion Gaspard Dampène, natif de Monteux, Jean-Marin Chrétien, de Carpentras, et Michel Rochette, de Vedène, prêtres réfractaires, âgés de plus de 60 ans. (Impr.) — Jugement du 4 floréal an 4, qui acquitte et met en liberté François Chabert, ci-devant prêtre, originaire et habitant de Maubec, accusé d'avoir rétracté le serment de la Liberté et de l'Egalité. (Impr.) — Jugement du 4 floréal, qui condamne à la réclusion Jean-François Merlés, natif de Laubarès, prêtre réfractaire, âgé de plus de 60 ans. (Impr.) — Jugement du 13 floréal an 4, qui condamne à la déportation Alexandre Vache, ci-devant prêtre, accusé d'avoir rétracté son serment. (Impr.) — Jugement du 16 floréal, qui acquitte et met en liberté Thérèse Rougier, femme Brunet, Marianne, Félix et Xavier Brunet, ses trois enfants et condamne Hippolyte Brunet à dix ans de fers et à six heures de poteau. (Impr.) — Jugement du 17 floréal an 4, concernant Hugues Rey, d'Orange, et Suzanne Bernard, femme Salomon. (Impr.) — Jugement du même tribunal, du 24 floréal an 4, qui condamne Jean-Augustin Lisle, ex-prêtre, habitant de la commune de Rustrel, accusé d'avoir rétracté son serment, à deux années d'emprisonnement. (Impr.) — Jugements des 24 et 25 floréal, 18 et 20 prairial, 14 et 19 messidor, 15, 17, 20 et 21 thermidor, 17, 18 et 19 fructidor an 4, pour divers crimes d'assassinat, de vol, etc. (Impr.)

F. 262-303. Jugement rendu par le Conseil militaire séant au Temple, qui condamne à la peine de mort François Lay, général des brigands, Nicolas Jacob, son aide-de-camp, et plusieurs autres brigands pris les armes à la main dans le camp de Grenelle, tous atteints et convaincus d'avoir dans la nuit du 23 au 24 fructidor tenté d'assassiner le camp, égorger le directoire, allumer la guerre civile et anéantir les deux Conseils, en rétablissant la constitution infâme de l'an 1793. (Impr.) — Extrait des registres de la police de la commune de Carpentras. Troubles et rassemblements au sujet des événements qui ont eu lieu à Avignon le 6 vendémiaire an 4. Mesures prises par la municipalité de Carpentras. Procès-verbal. — Le commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale du département de Vaucluse, aux citoyens de la commune de Carpentras, le 3 brumaire an 6. Signés : Dugat et Pinatelly (Proclamation impr.) — Extrait du procès-verbal des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse. Séance du 12 brumaire an 6, au sujet des mouvements séditieux et des rassemblements armés qui se sont manifestés les 1er et 2 brumaire an 6 dans la commune de Carpentras. (Aff. impr.) — Séance du 18 frimaire an 6, concernant les communes circonvoisines qui ont pris part aux événements de Carpentras. (Affiche impr.) — Séance du 22 nivôse an 6, relative aux mêmes événements. (Impr.) — Jugement du tribunal civil du département de Vaucluse, du 23 pluviôse an 6, qui condamne les communes de Carpentras, Mazan, Pernes, Aubignan, Malemort, Venasque et Méthamis, en indemnités envers l'administration municipale de Carpentras et envers divers citoyens, et en une amende envers la République. (Impr. in-4° de 12 pages.) — Le ministre de la justice au commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal criminel du département de Vaucluse. Paris, le 24 ventôse an 4. (Impr.) — Ordonnance rendue par le tribunal criminel du département de Vaucluse, séant à Carpentras, le 9 germinal an 4, relativement aux procédures à instruire contre les individus prévenus d'être les auteurs de la révolte des 6, 7 et 8 vendémiaire. (Impr.) — *Le Précurseur, ou Tableau de la France et de l'Europe*. N° 99, du vendredi 17 septembre 1796.

F. 304-330. Procès-verbal dressé par les membres des autorités judiciaires du tribunal civil du département de Vaucluse, le 3 brumaire an 6, sur les événements arrivés à Carpentras les 1er

et 2 du même mois. (Impr. in-4° de 12 pages.) — Procès-verbal des mêmes événements, dressé par l'administration municipale de la ville de Carpentras; clôturé le 2 brumaire an 6, à six heures du soir. (Impr. in-4° de 16 pages.) — Jugement du tribunal civil du département de Vaucluse, du 23 pluviôse an 6, qui, conformément à la loi du 10 vendémiaire an 4, sur la police des communes de la République, adjuge à la veuve et aux enfants de Nicolas-Marie Benoît, notaire de la commune de Rochegude, homicidé sur le territoire de la même commune, par un attroupement formé d'habitants de ladite commune et de celle de Bollène, des dommages-intérêts entre les deux communes, et les condamne à une amende égale envers la République. Actes d'appel contre ledit jugement. (Impr.) — Extrait des registres des arrêtés sur pétition, ressortant du 3e bureau de l'administration centrale du département de Vaucluse. Avignon, le 4 floréal an 6. — Noms des citoyens qui, dans les journées des 1er et 2 brumaire an 6, sont venus au secours de l'administration municipale, et de ceux qui, ayant été bloqués dans leurs maisons par les rebelles, n'ont pu se rendre à la maison commune pour la défendre contre les révoltés. Fait et arrêté le 18 nivôse an 6. — Extrait des registres des arrêtés de l'administration municipale du canton de Carpentras, séance du 6 germinal an 6, au sujet de la lettre de l'administration centrale du 26 ventôse, portant renvoi du jugement rendu par le tribunal civil du département, le 23 pluviôse, etc.

F. 330-426. Ordonnance de prise de corps contre les auteurs et complices de la révolte armée qui a éclaté à Carpentras, les 1er et 2 brumaire. Fait à Valence, au parquet, le 13 thermidor an 6. Signé : Mottet, accusateur public. (Impr. in-4° de 144 p.) — Ordonnance de prise de corps, du 13 thermidor an 6. Première ordonnance d'instruction de contumace contre divers particuliers de Carpentras et autres lieux voisins, prévenus d'être les auteurs ou complices des événements arrivés audit Carpentras, les 1er et 2 brumaire an 6. Procès-verbal de perquisition et affiche, du 22 vendémiaire an 7. (Affiche impr.) — Seconde ordonnance d'instruction de contumace contre divers particuliers de Carpentras et autres lieux voisins, prévenus d'être les auteurs ou complices des événements arrivés à Carpentras les 1er et 2 brumaire an 6. Valence, au tribunal criminel de la Drôme, le 8 brumaire an 7. Procès-verbal de notification et d'affiche, du 17

du même mois. (Impr.) — Liste des témoins que l'accusateur public près le tribunal criminel de la Drôme a fait assigner à sa requête dans l'affaire de Carpentras, relativement aux événements des 1er et 2 brumaire an 6, contre les accusés détenus en la maison de justice près le tribunal criminel de la Drôme, séant à Valence, pour le 30 brumaire an 7, à quatre heures après midi. Procès-verbal de notification, du 29 brumaire an 7. (Impr.) — Le citoyen Esperandieu, homme de loi de la ville de Nimes, opine qu'il est essentiel de ne point laisser périmer l'instance d'appel; car autrement le jugement rendu par le tribunal de Carpentras contre les vingt plus forts contribuables acquerrait force de chose jugée, etc. Du 27 brumaire an 7. — Assignation donnée par les vingt plus forts contribuables à l'administration municipale de Carpentras, de comparaître par-devant le tribunal criminel de Nimes, le ... pluviôse an 10. (Impr.) — Jugement rendu par le tribunal d'appel de Nimes, du 21 ventôse an 11, pour les maire et adjoints de la commune de Carpentras, contre François Ayme et Jeanne Deydier, mariés, Marie Laborel, veuve de Joseph Imbert, dit Rambaud, et autres. (Impr.) — Assignation de la municipalité de L'Isle et des habitants intéressés de cette commune au tribunal du département de la Drôme, le 9 frimaire an 7. (Impr.)

F. 425-439. Jugement rendu par le tribunal d'appel séant à Nimes, le 18 frimaire an 11, entre les citoyens Joseph Achard, François Bernard, Pierre-Charles Gibert, etc., compris dans le nombre des vingt plus forts contribuables de la commune de L'Isle, appelants ; et les maire et adjoints de ladite commune de L'Isle, intervenants, prenant le fait et cause desdits vingt plus forts contribuables, et adhérant à leur appel, d'une part ; et la citoyenne Raoux veuve Valon, Joseph Durand, Esprit-Xavier Tiran, Etienne Peisson, Léonard Michel, etc. ; et le préfet du département de Vaucluse, également cité, défendeur, par l'organe du commissaire du gouvernement, d'autre part. (Impr.) — Jugement du tribunal de cassation, du 2 floréal an 9, qui annule celui du ci-devant tribunal civil du département de Vaucluse, rendu le 12 fructidor an 6, qui accordait des indemnités au citoyen Traverse, contre la commune de Pernes, en application de la loi du 10 vendémiaire an 4. (Impr.) — Assignation au citoyen Cabanis, maire, et aux citoyens Ayme, etc., de comparaître par-devant

le tribunal d'appel de Nimes, pour voir dire et ordonner que les administrations municipales de Pernes, Malemort, Venasque, Mazan et Méthamis seront reçues parties jointes et intervenantes dans l'instance d'appel du jugement rendu par le tribunal civil supprimé du département de Vaucluse, le 23 pluviôse an 6; qu'elles seront admises à prendre le fait et cause des vingt plus forts contribuables de leur commune respective, etc., et, ce faisant, voir décharger lesdites communes de toutes les condamnations prononcées contre elles par ledit jugement, etc. (Impr.) — Acte du 25 frimaire an 7, par lequel les vingt plus forts contribuables de la commune de Courthézon déclarent interjeter appel de neuf jugements rendus par le tribunal civil de Vaucluse, le 14 fructidor an 6. (Impr.) — Extrait des registres des exclusions du tribunal civil du département de Vaucluse, séant à Carpentras. Déclaration du 8 nivôse an 7, par laquelle le tribunal civil du département du Gard reste juge de la connaissance de l'appel interjeté des jugements rendus par le tribunal civil de Vaucluse, le 14 fructidor an 6. (Impr.)

F. 439-456. Jugement rendu par le tribunal civil du département du Gard, le 5 pluviôse an 7, entre Joseph Michel, André Gautier et Marie Onde, de la commune de Courthézon, d'une part; et Joseph Sinard, Jean-Chrysostôme Meynard, François Consolin, et autres habitants dudit Courthézon, défaillants, d'autre part. (Impr.) — Jugement rendu par le tribunal de cassation, le 29 thermidor an 7, qui admet la demande en cassation des habitants de Courthézon contre les jugements du tribunal civil du département de Vaucluse. (Impr.) — Jugement du tribunal de cassation, du 2 fructidor an 8, entre l'agent municipal, l'adjoint de la commune de Courthézon, les citoyens Roussières, Colombet, Sinard et autres, demandeurs en cassation de huit jugements rendus par le tribunal civil de Vaucluse, les 16 prairial et 14 fructidor an 6, d'une part; et Joseph Michel, André Gautier et Marie Onde, sa femme, Louis Gaillard et autres, appelés pour défendre à cette demande, non comparants, d'autre part; cassant et annulant les jugements rendus, les 16 prairial et 14 fructidor an 6, par le tribunal civil de Vaucluse. — Certificat de mise en liberté délivré au citoyen François Maillet, perruquier, habitant à Carpentras, prévenu d'avoir participé et coopéré aux événements survenus les 1er et 2 brumaire. Valence, le 19 brumaire an 7. — Arrêté

de l'administration centrale du département de Vaucluse pour l'exécution du jugement du tribunal civil de ce département, qui condamne la commune de Pertuis à payer au citoyen Mathieu Ivan la somme de 2000 francs en dédommagement des dévastations commises dans ses propriétés. Avignon, le 3 brumaire an 8. (Affiche impr.) — Autre arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse, du 3 germinal an 8, concernant l'indemnité de 2087 francs, due au citoyen Jean-Baptiste Mauric par les habitants de la commune de Sainte-Cécile. (Affiche impr.)

SUPPLÉMENT.

MANUSCRITS

Qui sont entrés dans la Bibliothèque postérieurement à l'inventaire général qui fut commencé le 8 août 1842 et terminé le 23 janvier 1843.

---

1. Breviarium.

Petit in-8° de 285 f. vélin, sans couverture.

Manuscrit à deux colonnes, caractère de la fin du XIIIe siècle; initiales en rouge et en bleu.

Manquent le frontispice, les quatre premiers mois du calendrier et quelques feuillets à la fin du volume.

Ce bréviaire a été donné à la bibliothèque de Carpentras par M. le comte de Blégier de Pierregrosse.

2. Tractatus Logicæ datus in alma avenionensi Academia à R. P. Guillelmo de Monchanin, 1657.

In-4° de 233 f. écrits, rel. parch.

Acquis de M. de Bonadona d'Ambrun.

3. Testament politique ou Maximès d'état de l'éminentissime Jean Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu, premier ministre sous le règne de Louis XIII, d'heureuse mémoire.

In-fol., rel. v., avec filets d'or sur la couverture.

Dix feuillets préliminaires, non chiffrés, contiennent le titre ci-dessus, l'épître dédicatoire au roi et la table. Le corps de l'ouvrage se compose de 264 feuillets chiffrés.

Ce manuscrit, d'une belle exécution et d'une conservation parfaite, paraît appartenir à la seconde moitié du XVIIe siècle. Il ne renferme rien qui ne se trouve dans l'édition de 1696, in-12; mais l'orthographe est plus ancienne que celle de l'imprimé.

L'édition de Foncemagne, 1764, offre de plus que les précédentes une suite au premier chapitre sur les grandes actions du roi, qui ne fut découverte qu'en 1756 parmi les manuscrits de Colbert.

Ce beau volume a été donné à la Bibliothèque par M. le marquis de Seguins-Vassieux.

4. De la recherche du vrai dans les sciences, par Pierre-Jacques-Sabin Brémond, d'Avignon.

2 vol. in-folio, rel. en mar. rouge.

1er vol. 750 pages et deux planches;

2d vol. 576 pages et six planches.

Chaque volume contient une introduction ou avant-propos et une table des matières.

L'auteur paraît avoir commencé ses recherches ou observations en 1790, pendant un séjour momentané qu'il fit à Choisy-sur-Seine. La première partie de son travail fut terminée en 1827, et la seconde, en 1842.

On lit au bas du frontispice : *Transcrit, dans l'année* 1845, *de la propre main de l'auteur, âgé de* 84 *ans.*

M. Brémond a fait trois copies de son ouvrage : la première pour la bibliothèque du Vatican, la deuxième pour le Musée-Calvet, d'Avignon, et la troisième pour la bibliothèque de Carpentras.

Une partie du premier volume fut imprimée en 1831, sous ce titre : *Erreurs dévoilées des physiciens modernes dans l'explication des phénomènes.*

5. L'Uraniade, ou Esope à la cour d'Uranie, scènes dialoguées au sujet des hypothèses newtoniennes, songe scientifique ; par le même auteur.

In-fol. de 150 pages, cartonné.

Cet ouvrage, comme le précédent, traite de physique, de chimie et d'astronomie. L'auteur se propose de démontrer que toutes les explications qu'on a données des phénomènes sont erronées, et ne vise à rien moins qu'a renverser les systèmes de Copernic, de Keppler et de Newton.

6. Guilleville (Guillaume de). Premier songe : le Pèlerinage de la vie humaine ou de l'homme pendant qu'il est en vie. (Incomplet, 6 feuillets). — Deuxième songe : le Pèlerinage de l'âme séparée du corps. (Complet, 77 f.)

In-fol. vél. sur 2 col., caractère goth du xv[e] siècle, avec initiales en rouge et en bleu ; reliure moderne en chagrin noir.

Le premier des feuillets qui restent commence par ces vers :

De demander feu esmeu
A Grâce-Dieu de quoi servoient
Ces dames et qui elles estoient.

On lit au verso du sixième feuillet ces mots en encre rouge : *Explicit le premier songe.*

Le deuxième Pèlerinage suit immédiatement et sans titre. Après l'espèce d'épilogue qui le termine et dans lequel l'auteur parle de ses futurs travaux, on trouve cette souscription du calligraphe anonyme :

Explicit le livre du Pellerinage du corps et de l'âme, fait et accompli l'an de grâce MCCCC et VII, ou mois d'avril, pour et à la requeste de noble relligieuse personne frère

Regnault de Gyresme, grant prieur en France. Pries Dieu pour luy.

Guillaume de Guilleville, né à Paris vers l'an 1295, prit l'habit de S. Bernard dans l'abbaye royale de Chaalis, dont il devint prieur. L'époque de sa mort n'est pas certaine, mais il vivait encore en 1358. Son poëme ou roman des trois Pèlerinages eut beaucoup de succès pendant le XIVe siècle, et les manuscrits du premier livre sont assez communs. L'ouvrage entier, corrigé par Virgin, moine de Clairvaux, a été imprimé sous ce titre :

Le Romant des trois Pèlerinaiges. Le premier est de l'homme durant qu'est en vie ; le second de l'âme séparée du corps ; et le troisiesme de N. S. Jésus-Christ. Paris, Barthole et Jeh. Petit (vers 1500), in-4° goth. ibid., Verard, 1511, in-fol.

M. Barbier (*Dict. des anonymes*) cite une édition du *Pèlerinage de l'âme séparée du corps,* Verard, 1499, in-fol. Plusieurs autres éditions sont mentionnées par Brunet dans le *Manuel du libraire.*

Guillaume de Guilleville a composé quelques autres ouvrages, savoir : *Libellus precationum, editus latinè et gallicè. — Libellus alius piarum meditationum. Sermones et orationes plures. — Libellus dialogorum et colloquiorum familiarium et Epistolæ variæ.* (Voyez Charles Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis,* Coloniæ Agrippinæ, 1656, in-4°, p. 135.)

7. Petit poëme sur le jeu de l'arbalète, avec les statuts ou règlements de la compagnie des arbalétriers.

In-8° de 10 feuillets parchemin.

Le titre et les premiers vers manquent avec le haut du premier feuillet qui est endommagé.

On lit au verso du huitième feuillet : *Escript à Carpentras, l'an mille quatre cent huyctante neuf.*

En l'honneur de Dieu et de Sainct Denis
Et de Sainct Sébastien les martirs,
Honneur et chevallerie vueilhes maintenir
Toute vostre vie du gentil jeu qui est si
Plaisant que poinct ne veult de tricherie.
Etc.

Explicit.

Le volume se termine par une prière de dix-sept vers à saint Sébastien.

Ce manuscrit a été donné à la Bibliothèque, avec plusieurs autres livres, par M. Denis Bonnet, peintre, de Carpentras.

8. Œuvres en prose et en vers de Paul-François Castellan, en six cahiers.

Ces œuvres autographes et la plupart inédites ont été adressées par l'auteur, peu de temps avant sa mort, à M. Hippolyte Morel, son compatriote et son ami, qui a jugé convenable d'en faire don à la bibliothèque de sa ville natale.

M. Morel y a joint le numéro de la *Revue du Lyonnais* du 31 mars 1853, contenant un article nécrologique par M. Léon Boitel sur Castellan, et des remarques manuscrites sur l'article de M. Boitel, dont il rectifie quelques inexactitudes.

Voici la liste des ouvrages de Castellan déposés par M. Morel et décrits dans la lettre d'envoi qui les accompagne :

1° *La Lindoriade, poème épi-comique,* 1807. In-4° de 18 p.

Le titre porte deuxième édition, ce qui ne veut dire que deuxième copie. Sur quelques observations critiques qui lui furent communiquées, l'auteur a cru devoir faire à ce petit poëme quelques corrections qui l'obligèrent à le récrire. M. Morel assure que cet ouvrage de la jeunesse de son ami n'a jamais été imprimé, et que cet exemplaire corrigé et augmenté est unique.

2° *La Henriade, pot-pourri en dix chants,* 1829. In-4° de 18 feuillets.

Ce poëme, dans le genre de la parodie de la Vestale de Désaugiers, eut beaucoup de succès, dans le temps, à Lyon. Il est également inédit.

3° *Les Lugduniennes, recueil de chansons politiques et autres, qui ont paru à Lyon dans différentes circonstances ; avec une préface et des notes explicatives par l'auteur.* In-fol. de 232 pages, rel. chagrin noir.

M. Morel, à qui la préface est adressée, a joint à ce volume quelques chansons sur feuilles volantes, composées sous la dernière république.

4° *De la langue sacrée des Egyptiens, alphabet.*

Cet article, en prose, est une plaisanterie sur les explications données par les savants sur les hiéroglyphes des Egyptiens. Il a été publié dans les journaux lyonnais.

5° *Une manière de parvenir, histoire en prose.* In-fol. de 37 feuillets.

Cette histoire a été publiée dans le *Censeur* sous le titre de : *Comment on parvient.*

Dans la préface des Lugduniennes, Castellan dit à M. Morel : « Je voulais accompagner cette histoire d'une certaine *Physiologie de l'homme à position sociale,* qui a paru, dans le temps, dans le *Censeur,* et qui fit alors assez de bruit dans la société lyonnaise ; mais je ne trouve ni le manuscrit ni le numéro du journal qui le contient. »

6° *Un prêtre, histoire en prose.* In-4° de 172 pages.

L'auteur devait y retoucher quelques passages, d'après les observations critiques de M. Morel ; mais les corrections n'ont pas eu lieu.

Paul-François Castellan naquit à Carpentras le 7 janvier 1787. Son père, honorable négociant, chargé d'une nombreuse famille, était parvenu par son travail à se créer une assez belle position. Comme il destinait son fils au commerce, il ne lui fit pas faire ce qu'on appelle de fortes études ; mais il n'est pas exact de dire, comme le biographe lyonnais, que l'éducation de Castellan fut entièrement négligée, et que « tout ce qu'il sut, il l'apprit seul, sans aucun maître. » Suivant M. Morel, qui l'a connu dès sa première enfance, il avait fréquenté pendant plusieurs années, soit à Marseille, soit à Carpentras, les meilleurs établissements consacrés alors à l'instruction de la jeunesse.

Castellan fut envoyé à Lyon, quoique à peine âgé de quinze ans, pour y gérer conjointement avec M. Peyre, son cousin, la maison que, par suite de l'extension de son commerce, son père avait cru devoir y établir.

Passionné pour la poésie et la musique, il s'exerça de bonne heure à composer des vers et surtout des chansons. Il écrivait aussi des articles dans les journaux de Lyon et faisait les comptes-rendus des représentations lyriques.

Sa réputation de chansonnier et ses rapports intimes avec le poëte de Passy, dont il partageait les opinions politiques, lui firent donner le surnom de Béranger lyonnais.

Les goûts littéraires de Castellan s'accordaient peu avec ses intérêts commerciaux. De là les pertes considérables dont sa maison fut frappée, pertes que vint encore aggraver, sous la Restauration, la soudaine levée de l'impôt sur les cotons.

Vers cette époque se fonda à Lyon, sous le nom de *Réunion de la petite table,* une succursale du *Caveau moderne.* C'est dans cette société, qui dura jusqu'à la fin de 1819, que se développa surtout le talent de Castellan pour la chanson. Il avait déjà donné des preuves de ce talent dans une société du même genre, dont parle M. Morel, et qui existait à Lyon avant celle de la *Petite table.* Il était membre de ces réunions, lorsqu'il mit en pot-pourri la *Henriade* et qu'il traduisit quelques morceaux des *Cent nouvelles* de Boccace.

On a réuni en un petit volume in-12, sous le titre de : *Histoire de Lyon sous la Restauration à l'aide des chansons de cette époque,* les différents pots-pourris, couplets et chansons que Castellan composa dans la période de 1815 à 1830.

« Castellan écrivit de plus quelques notices sur des Lyonnais dignes de mémoire. Notre *Revue* (ajoute M. Léon Boitel) lui doit la biographie du docteur Bouchet et d'intéressantes révélations sur Napoléon à Lyon et sur l'administration de Pons de l'Hérault dans notre ville. »

N'ayant jamais connu Castellan et ne pouvant apprécier par moi-même les circonstances qui ont motivé la plupart de ses écrits, je n'en parle que d'après MM. Morel et Léon Boitel, à qui je laisse toute entière la responsabilité de leurs assertions.

Après avoir cédé à son fils la direction de sa maison de commerce, Castellan trouva en 1830 une occupation dans un bureau. Il entra ensuite dans la fabrique de drap-feutre de M. Depouilly, et dirigea, en 1838, un établissement important de fonderies et de mines au Creusot (Saône-et-Loire). En 1848, il fit partie du pouvoir exécutif et fut chargé du soin de changer les noms de quelques rues de Lyon. Il devint, l'année suivante, à la mairie, secrétaire de M. Réveil, et cessa ses fonctions en décembre 1852. Ce fut, à ce qu'il paraît, le dernier emploi de Castellan. Frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, chez son barbier, au moment où il se faisait raser, il fut enlevé à sa famille et à ses amis le 1er mars 1853.

9. Lettre du cardinal Passionei à Joseph de Pelissier, coseigneur de la Garde-Paréol, auditeur de la rote d'Avignon, ensuite président unique de la Chambre apostolique du Comté Venaissin, à Carpentras. Rome, le 10 mai 1760. (Il le prie de lui procurer une copie des lettres adressées à Peiresc par plusieurs savants, dont il lui donne la liste.

Cette lettre autographe a été donnée à la Bibliothèque par M. Gaudibert-Barret.

10. Lettre de Ferdinand Ier, roi des Romains, de Hongrie et de Bohème, archiduc d'Autriche, à Soliman, empereur des Turcs, le 19 avril 1553.

Pièce originale sur parchemin, donnée par M. Eydoux, notaire à Carpentras.

11. Mémoire adressé à M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, en faveur des habitants d'Avignon et du Comté Venaissin, contre la demande que fait la ferme générale pour augmenter le prix du sel.

12. Les droits du pape et du roi sur le Comté Venaissin et la ville d'Avignon, recueillis de divers auteurs par M. Calvet, de Villeneuve, l'an 1662. Copié sur l'original en 1689.

In-fol. de 23 f. écrits.

Donné à la Bibliothèque par M. Fabre, avoué à Carpentras.

13. Comptes des rentes, revenus, charges et dépenses du vénérable Chapitre de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, par Joseph-Gabriel Valoris, chanoine de ladite

église, du 28 novembre 1775 au 28 novembre 1776.
Gr. in-fol. de 124 f., sans couverture.

Ce manuscrit, récemment donné à la Bibliothèque par M. Denis Bonnet, peintre, de Carpentras, appartenait au respectable abbé Bonnet, son frère, aumônier de la chapelle de Notre-Dame de Santé.

14. Recueil de documents sur la chapelle de Notre-Dame de Santé, à Carpentras.
In-4° de 191 f. sans reliure.

Ce recueil, provenant du cabinet de M. l'avocat Tissot, a été donné à la Bibliothèque par M. Casimir Rousseau.

En tête, gravure qui représente Notre-Dame de Santé.

Autre gravure de Notre-Dame de Santé, avec une oraison et un cantique impr.

Institution du vœu fait, en 1629, à S. Félix de Cantalice, capucin. [Extrait des archives des Pères Capucins par Fr. Bernardin, de Carpentras, gardien.]

Fondatio domini de Mery missarum celebrandarum in ecclesiâ quam sumptibus suis construxerat noviter in ponte Serrarum. Anno 1533 et die 26ª mensis augusti.

Confirmatio fundationis capellaniæ sacratissimæ Virginis Mariæ et Salutis in capellâ pontis Serrarum. Anno 1630 et die 5ª aprilis.

Inscription qu'on voit dans la sacristie de la chapelle [à l'occasion de la peste, 1630].

Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de Santé par Malachie d'Inguimbert, le 7 septembre 1748.

Relation du miracle arrivé, l'an 1629, par l'intercession de Notre-Dame de Santé, qui se trouve imprimée à la fin d'une grande image à l'honneur de la Sainte Vierge.

Permission à M. François Mot de se servir de l'eau de la fontaine appelée du Pistolet [aujourd'hui du Chien], le 11 décembre 1622. Extrait du livre des conclusions du Conseil de la ville de Carpentras.

Concession, en faveur de M. Philippe Escoffier, de se servir de l'eau de la fontaine dite du Chien. 1763, 14 mars.

Mémoire touchant Notre-Dame de Santé, autographe de M. de Bournareau, vicaire général, etc., le 29 juillet 1753. Projet des ordonnances que Mgr l'archevêque-évêque de Carpentras pourra faire dans sa visite pastorale à la chapelle de Notre-Dame de Santé.

Inventaire des ornements de la chapelle de Notre Dame de Santé et des aumônes, etc., commencé le 5 décembre 1679. [Petit cahier de 21 f. écrits.]

Légion des dragons de Notre-Dame de Santé, et constitutions de cette légion. 1790.

Lettre des médiateurs de la France entre les peuples d'Avignon et du Comtat Venaissin, députés par le roi, à la municipalité de Carpentras, pour interdire la fête de Notre-Dame de Santé. Avignon, le 9 juillet 1791. Réponse de la municipalité le même jour.

Renouvellement du vœu fait à saint Sébastien, le 2 janvier 1792. Extrait des registres des délibérations du Conseil général de la commune de Carpentras.

Cantique à l'honneur de Notre-Dame de Santé, pour le miracle éclatant opéré, le 20 janvier 1791, en faveur du peuple de Carpentras, contre les brigands d'Avignon. Sur l'air: *Vous que la patrie*, etc. [Impr.]

Le bon patriote carpentrassien offrant son vœu à Notre-Dame de Victoire et de Santé. [Impr. On lit à côté du titre cette note manuscrite de Tissot : La rature de ces quatre lignes a été faite pour démontrer que le poëme intitulé *Le bon patriote carpentrassien* n'existe que dans le présent volume.]

Oraison à Notre-Dame de Santé au-dessous d'une estampe qui représente la statue de la Vierge, et sur le second plan une vue de la ville de Carpentras. [Impr.]

Autre estampe avec la même pièce et, de plus, la relation du miracle arrivé le 10 juillet 1629.

De Avenionensibus Carpentoracte obsidentibus Monimentum. [Inscription impr.]

Notices relatives à la chapelle de Notre-Dame de Santé. [Copie de vingt-deux pièces cotées par M. l'avocat Tissot.]

Estimation de la chapelle de Notre-Dame de Santé, comme domaine national, par les experts nommés par délibération de l'administration du département de Vaucluse, le 13 messidor an 4.

L'évêque d'Avignon permet que l'on donne la bénédiction le

jour de la fête de Notre-Dame de Santé, pourvu que la fête soit renvoyée au dimanche. Avignon, le 5 septembre 1803.

M. François Bouchony, prêtre, ex-bénéficier de l'église cathédrale de Carpentras, décédé à Paris le 8 octobre 1807, a légué par son testament à la chapelle de Notre-Dame de Santé tous ses effets et ornements d'église.

Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de Santé, faite par Mgr d'Inguimbert le 7 septembre 1748. Planche de cuivre de l'image de Notre-Dame de Santé, gravée par M. Rouvière, orfèvre, d'Avignon, depuis environ quatre-vingts ans, retouchée en ladite ville en l'année 1786 par les soins de M. Tissot, consul, auteur de ce mémoire de quatre pages, écrit le 3 janvier 1811.

Lettres d'invitation de la commission des hospices civils pour la célébration de la fête de Notre-Dame de Santé, 1813.

Inventaire des meubles, ornements et autres effets de la chapelle de Notre-Dame de Santé, le 9 juillet 1813.

Restauration de la statue de Notre-Dame de Santé par Thomas Bernus, sculpteur, et Marie-Félicité Bernus, sa fille aînée, doreuse, épouse de M. François Bernus, au mois de messidor an 3 [juin et juillet 1795].

Certificat de M. Dominique Justiniani aîné, acquéreur de la chapelle de Notre-Dame de Santé, de M. Thomas Bernus, sculpteur, et de Marie-Félicité Bernus, sa fille, doreuse, le 18 septembre 1809.

Histoire de cette statue.

Acte de vente de la chapelle de Notre-Dame de Santé et de ses accessoires par M. Dominique Justiniani à Mlle Philippine de Saint-Véran, et donation que ladite demoiselle a faite de cette chapelle à l'hospice de Carpentras.

Délibération de la commission administrative des hospices civils réunis, au sujet de cette donation.

Ordonnance du roi, du 11 janvier 1815, qui autorise la commission administiative des hospices à accepter cette donation.

Don fait à Notre-Dame de Santé par M. Xavier Guigue, orfèvre, de deux couronnes d'argent fin ciselé, le 13 juillet 1814.

Renouvellement du vœu à S. Sébastien, le 2 janvier 1792. Autorisation de l'évêque. Séance du 20 janvier 1816.

Inscription gravée sur cuivre et placée sur le piédestal de la croix, près de la chapelle de Notre-Dame de Santé, abattue en 1792, rétablie en 1814.

Arrêté du préfet de Vaucluse, qui prononce la dissolution de la compagnie des dragons de Notre-Dame de Santé. Avignon, le 25 mai 1815.

Ampliation adressée par M. de Jonquières, sous-préfet de Carpentras.

Programmes de la fête de Notre-Dame de Santé, 23 juillet 1815 et 12 juillet 1818 [imprimés].

Cantique en l'honneur de Notre-Dame de Santé. [Impr.]

Prière à Notre-Dame de Santé. [Impr. 10 février 1813.]

Extrait de l'indult pour la chapelle de Notre-Dame de Bon-Remède, située au terroir de Mazan. 15 septembre 1787.

Indulgences plénières et universelles accordées par N. S. P. le pape Benoît XIII à tous les fidèles qui réciteront matin et soir l'*Angelus* et l'*Ave Maria*. Copie d'un mandement imprimé de Mgr Abbati, évêque de Carpentras, le 9 mars 1725.

Inscription qui était au pied de la statue de la Sainte Vierge, statue qui des Augustins passa en 1768 à l'Aumône générale, et dont la valeur a été partagée ou à peu près entre l'OEuvre et les Augustins. [Cette inscription, adressée à M. Curel, notaire à Carpentras, porte la date de 1329.]

Caballicensis Flagellatorum Confraternitas Sancti Stephani tabellam in voti sui memoriam dedicavit, illustrissimo domino Joachim de Simiane, barone de Chasteauneuf et de la Coste, rectore meritissimo, domino Josepho Dauphin, vice rectore, et domino Joanne Broquier, presbytero beneficiato, thesaurario ejusdem Confraternitatis, anno 1664.

Vœu de la famille de M. Pierre Onde, notaire royal du lieu de Cadenet, 1667.

Un autre vœu fait en 1673.

Il y en a plusieurs autres imprimés sur des tableaux dans la chapelle de Notre-Dame de Lumières.

Inscription placée dans l'intérieur, au-dessus de la grande porte de la chapelle de Notre-Dame de Lumières, près du village de Goult en Provence. 1699.

Pontificium Carpentoractense, seu episcoporum Carpentoractensium chronologia [cum præfatione], recentior prioribus longe auctior et accuratior ac notis historicis locupletata. [Ab Orontio 440, ad Josephum Beni, 1785.]

Lettre de M. l'abbé Jouvent à M. Tissot, le 4 août 1807.

Notitiæ quædam de Sancto Siffredo, Carpent. episcopo. [D'après Surius, de la même écriture que le *Pontificium Carpent.*]

Cérémonial observé par les consuls de la ville de Carpentras, lors de la première visite qu'il firent à Mgr d'Inguimbert, évêque. Ce prélat arriva au château de Saint-Félix, le 13 juin 1735. Mgr Béni fit son entrée à Carpentras le 11 juin 1777. [Extrait du livre rouge du Chapitre, le 3 décembre 1791.]

Maladie, mort et enterrement des évêques. Cérémonial observé.

Exposition et protestations faites et transcrites par M. Sibour, père, en qualité d'avocat fiscal et promoteur de l'évêché de Carpentras, au sujet de l'archidiaconat, le 28 juin 1747.

Attestation concernant les distributions des participants à l'aggrégation des anniversaires.

Etat des revenus du Chapitre de Carpentras.

Statuta antiqua venerabilis capituli ecclesiæ cathedralis et parochialis beati Siffredi, civitatis Carpent., quæ novissime fuerunt edita anno 1574, et tunc ab ill^mo domino Jacobo Sacrato, episcopo dictæ ecclesiæ, authorisata, et tandem de anno 1605, multum ab ill^mo et R^mo domino Horatio Capponio, episcopo nostro, instantibus omnibus R^dis dominis canonicis et iisdem præsentibus infrascriptis fuerunt approbata et authorisata, eaque observari mandavit ad honorem Dei, ipsius ecclesiæ decorem et divini cultûs augmentum. Extrait du livre rouge dudit Chapitre. [De la même écriture que le *Pontificium*]. Note de Tissot : « Le 23 mars 1334, Hugues, évêque de Carpentras, avec l'assistance de ses chanoines, a fait des statuts, etc. »

Chaire à prêcher faite en 1784.

Etat de mon canonicat remis aux actes de l'évêché, en 1783. « Je Claude-Siffrein Farel, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, etc. [De la même écriture que le *Pontificium*, dont l'abbé Farel paraît être l'auteur.]

Sonnet sur le martyre de saint Laurent.

La Vie de saint Siffrein. [Fragment d'un feuillet. Cette Vie est traduite de Vincent Barrali.]

15. Abrégé de l'Histoire des Filles de l'Enfance de Toulouse.

P. in-fol. de 60 pages, cartonné.

Manuscrit trouvé dans les archives de l'hôtel-Dieu de Carpentras par M. Chauvet, de Monteux.

C est, à ce qu'il paraît, un abrégé du livre imprimé sous ce titre: *Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance de N. S. Jésus-Christ,* par Simon Reboulet, Amsterdam [Avignon], 1734, 2 vol. in-12.]

Fondée à Toulouse par Jeanne de Juliard, dame de Mondonville, cette Congrégation fut confirmée, en 1662, par une bulle d'Alexandre VII et approuvée par plusieurs évêques. Mais, ayant pris une vive part aux affaires du jansénisme et de la régale, elle fut dénoncée comme hostile à la Cour, et supprimée par un arrêt du Conseil, du 12 mai 1686.

Arnauld défendit les filles de l'Enfance dans un livre intitulé: *l'Innocence opprimée,* 1688, in-12.

L'histoire de cette Congrégation par Reboulet donnant une idée peu avantageuse de sa fondatrice, l'abbé Juliard, prévôt de l'église de Toulouse et neveu de Madame de Mondonville, attaqua cet ouvrage, comme un libelle calomnieux, et publia un mémoire in-fol. pour le réfuter. Il obtint en même temps du parlement de Toulouse, en 1735, un arrêt qui condamnait au feu cette Histoire. Reboulet soutint ses assertions dans une *Réponse au mémoire de M. Juliard,* 1737, in-12. Cette *Réponse* fut également condamnée. (V. ci-dessus, p. 297, l. 35.)

16. Rôle des terres et maisons de Carpentras qui sont sous la directe de l'évêque; avec la quotité du cens à payer.

P. in-fol. de 354 f., rel.

Manquent le frontispice et le premier feuillet.

Obtenu par M. l'abbé Ricard de M. d'Olivier, ancien conseiller à la Cour impériale de Nimes.

17. Summarium seu Repertorium (alphabeticum) jurium, reddituum et aliarum rerum Reverendam Cameram apostolicam concernentium, in Comitatu Venaissino. Die 14 julii 1745.

13 vol. p. in-fol., rel. basane verte.

Tomes 1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Manquent les tomes 5, 6, 8 et 17.

Le 1er volume se compose de 474 feuillets. 54 feuillets préliminaires non chiffrés contiennent :

Prooemium. Qualiter Comitatus Venaissinus pervenit ad Ecclesiam romanam. — Generalia quædam. Prædia Comitatus Venaissini et Reverendæ Cameræ apostolicæ differunt quadruplici modo. — Modus solvendi laudimia in Comitatu Venaissino Reverendæ Cameræ apostolicæ. — Tarif du droit de lods dans tout le Comté Venaissin, avec des remarques. — Salarium investiturarum. — Table générale pour les 17 volumes.

Ce répertoire appartenait à M. de Pélissier, président de la Chambre apostolique. Il a été acquis, en 1858, par M. le marquis de Jocas, maire de Carpentras, de M. le marquis d'Escure, gendre et héritier de M. de Pélissier.

18. Repertorium camerale. Extraits des archives de la Chambre apostolique du Comté Venaissin.
In-fol. de 1127 pages, rel. v.

En tête de la page 1124 se trouve cette note : *Ce manuscrit, à part quelques additions, est en entier écrit de la main de M. de Gaudin, dernier président de la Chambre apostolique.*

Ce volume se trouvait dans une maison vendue à M. Arréat par M. de Gaudin, fils du président. Il fut acheté par un marchand fripier de Carpentras, et revendu par ce dernier à M. Gaudibert-Barret, qui en a fait don à la Bibliothèque.

19. Registre de la commune de Mazan. 1747-1764.
In-fol. de 285 f., rel. parch.

Ce registre incomplet a été obtenu de M. Fabre, pour la bibliothèque de Carpentras, par M. le capitaine Colson.

20. Livre contenant les titres, propriétés et affaires de la maison d'Allemand, de 1522 à 1543.
In-fol. de 220 f., rel. parch.

Acheté par la Bibliothèque.

21. Terrier de la seigneurie de Modène (Comté Venaissin.)

2 vol. gr. in-fol., dont le foliotage suit d'un volume à l'autre, rel. basane verte.

1[er] vol. f. 1–496 ; 2[d] vol. f. 499–1179.

Déposé à la Bibliothèque par M. Fortunet [Augustin], juge au tribunal civil de Carpentras.

22. Notice sur la vie et les ouvrages de Sébastien de Seguins.

In-fol. de 59 pages, rel. mar. r.

Donné à la Bibliothèque par M. le marquis de Seguins-Vassieux, membre de la famille de ce personnage.

« Sébastien de Seguins était né en 1537 de Gabriel de Seguins, seigneur de Baumettes, procureur général de S. S. dans le Comté Venaissin [1535-1562], et de Marguerite de la Salle, d'Avignon, sa troisième femme. Il est cité, dans l'*Histoire des guerres de religion* par le P. Justin, et dans l'*Histoire de Provence* de Léon Morel, parmi les chefs les plus énergiques de la défense de Carpentras, attaqué en 1562 par le baron des Adrets qui fut repoussé avec grande perte, et disait que Carpentras lui avait laissé souvenance.

Seguins rendit, comme administrateur et diplomate, les plus grands services à sa province ; il fut consul de sa ville natale en 1569, 1579 et 1597 ; vice-recteur du Venaissin, charge triennale, en 1590 et 1599 ; c'était la plus haute fonction conférée par le Cour de Rome aux personnages éminents du pays. Il fut député quatre fois à Rome par ses compatriotes et en rapporta des avantages signalés pour le Comtat. En 1578, il fut choisi par le cardinal d'Armagnac, collégat d'Avignon, pour être un des commissaires de S. S. chargés d'arrêter les bases d'un traité de paix avec les protestants du Dauphiné et du Languedoc. Ce traité fut signé à Nimes, le 8 novembre 1578. Les autres signataires catholiques furent MM. de Patris, de Velleron, de Sobirats et d'Agar....

Le pape lui donna, avec toute jurisdiction, le gouvernement et la seigneurie de la Roque ou la Roche-sur-Pernes, qui était du domaine de la Chambre apostolique. Dès lors ce lieu fut appelé la Roche des Segnins, et c'est de ce nom que signait le seigneur. Dans les actes contractés en latin, il signait : *De Rupe de Seguinis*. Un discours en cette langue [seul conservé dans la famille], qu'il prononça devant le pape Sixte V, aux ides de janvier 1586, imprimé à Rome la même année, avec une dédicace au cardinal Jérôme Rusticcuci, est intitulé : *Sebastiani de Seguinis, j. u. dd., equitis aurati et comitis palatini, domini de Rupe et condomini locorum Venascæ et Sancti Desiderii, in Comitatu Venaissino, apud Sanctiss. Sixtum Quintum, pont. max., legati, Oratio habita idibus januarii MDLXXXVI.* Romæ, apud Alexandrum Gardanum et Franciscum Coattinum, 1586.

L'abbé Pithon-Curt, dans son Histoire de la noblesse du Comtat Venaissin, tome III, page 237, s'exprime ainsi : Sébastien de Seguins s'appliqua à la jurisprudence et aux belles-lettres, et s'y fit une grande réputation, tellement qu'on n'a pas craint de le comparer aux Sadolets et aux Murets.....

Sébastien de Seguins ne laissa point de postérité ; il fut marié deux fois : 1°, en 1572, avec Madeleine de Grignan, veuve de Pierre de Raffélis Roquesante, conseiller-maître à la Cour des comptes de Montpellier ; 2°, en 1584, avec Marguerite de Seytres, avignonaise, fille de Louis, seigneur de Caumont, et de Marguerite de Berton-Crillon, sœur du brave Crillon.

Il disposa de sa riche succession en faveur de son neveu et filleul, Gabriel-Marie de Seguins, seigneur de Vassieux, gentilhomme de la Chambre du roi, qui fut deux fois primicier de l'Université d'Avignon.... »

LETTRES ET DISCOURS.

On lit dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, pour les mois de janvier, février et mars 1729, tome II, p. 226, édition d'Amsterdam, chez Westeins et Smith :

« Voici un projet qui vient d'un savant homme de France et qu'on nous prie de publier dans notre bibliothèque :

Sebastiani Seguini, domini de Roccâ, equitis aurati, Epistolæ et Orationes è manuscriptis erutæ. Lettres et discours de Sébastien de Roque, etc.

L'ouvrage que l'on annonce au public méritait assurément de ne pas rester si longtemps enseveli dans la poussière. On pourra en juger sur le prospectus que je vais présenter..... »

« Il est difficile de s'expliquer comment ces manuscrits ont été enlevés aux héritiers de Sébastien de Seguins ou délaissés par eux. D'après ce qui précède, en l'année 1729, où fut publié ce prospectus, celui qui l'a écrit et qu'on ne nomme pas ne paraissait avoir reçu de la famille de Seguins autre chose qu'une promesse de documents biographiques sur Sébastien.....

Puissions-nous du moins, par la publicité donnée à cette notice, stimuler le zèle des savants et des conservateurs des différents dépôts publics, afin d'obtenir des recherches fructueuses concernant les ouvrages d'un homme qui a laissé bonne mémoire dans sa province, ouvrages importants pour l'histoire du XVIe siècle, et qui, de nos jours, trouveraient facilement un éditeur. On est prié de s'adresser à M. le conservateur de la bibliothèque et du musée de Carpentras pour tous les renseignements à communiquer. »

Les pages 17-59 contiennent les pièces suivantes :

Traité de paix conclu à Nimes, le 8 novembre 1578, entre les catholiques et les calvinistes du Comté Venaissin, Languedoc, etc.

Breve SS. D. N. P. Gregorii XIII, sub die 7 febr. 1579, confirmans pacem nemausensem.

Discours prononcé par Sébastien de Seguins devant le pape Sixte-Quint, aux ides de janvier 1586, avec une dédicace au cardinal Jérôme Rusticcuci. En latin. [Copie faite sur l'imprimé, avec fac-simile du frontispice.]

Bulle du souverain pontife Sixte V, du 23 mai 1586, à la demande de Sébastien de Seguins. [Publiée dans un ouvrage de Charles Cottier, intitulé : *Recueil de divers titres sur lesquels sont fondés plusieurs droits et priviléges dont jouit la ville de Carpentras*. Dom.-Gasp. Quenin, impr., 1782, in-4°.]

Bulle de Sixte V, du 3 juin 1586, concernant la fête de saint Siffrein, à Carpentras.

DESIDERATA.

MANUSCRITS

Qui ont existé à la bibliothèque de Carpentras et qui ne s'y retrouvent plus.

1. Histoire de Saint Louis, par Jean, sire de Joinville.

Ce manuscrit est mentionné dans un Mémoire de M. l'abbé de Saint-Véran, inséré dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, numéro du 1er fructidor an V [1796]. M. de Saint-Véran ne donne absolument que le titre ci-dessus, sans nous faire connaître la provenance et l'âge de ce manuscrit, ce qui serait cependant d'un si haut intérêt pour la bibliographie et l'histoire.

2. L'Imitation de Jésus-Christ.

Le chevalier Pougens, de l'Institut, dans sa *Bibliothèque française* [1800-1805], affirme avoir rencontré à Carpentras un manuscrit de l'*Imitation,* avec cette signature: « *Ego Johannes scripsi.* » Ce manuscrit, dont la provenance est également inconnue, serait une preuve de plus en faveur de l'opinion qui attribue à Jean Gerson ce fameux livre, opinion qui, de nos jours, est la plus accréditée.

On sait que l'illustre chancelier, par une lettre datée de Lyon, au mois de novembre 1428, légua au monastère des Célestins d'Avignon, qu'il affectionnait, ses livres et ses manuscrits. Cette lettre est imprimée dans l'*Histoire du Collége de Navarre*, par de Launoy, Paris, 1672, in-4o, pages 492 et 493. Deux beaux manuscrits des Célestins d'Avignon, une *Bible* et le *Décret de Gratien*, sont aujourd'hui à la bibliothèque du Musée-Calvet; mais que sont devenus les manuscrits de Gerson légués à leur monastère? Toutes mes recherches à cet égard sont restées jusqu'à présent infructueuses.

Manuscrits portés sur une ancienne liste dressée par M. de Saint-Véran, et qui n'ont pas été retrouvés lors de l'inventaire fait en 1842. Cette liste ne contient d'autre indication que celle du format.

3. Guill. Piacentino, Trattato di Chirurgia, in-folio.

4. Il Cortegiano di Castiglione, in-fol.

Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Venise, Alde, 1528, in-fol.

5. Erycius, de cyclo paschali, in-4°.

6. Trattato d'Aritmetica, in-fol.

7. Melchior Inchoffer, Monarchia solipsorum sive Jesuitarum, in-8°.

8. Dante, in-8° ou petit in-4° vélin, rel. mar. r.

Ce précieux manuscrit a disparu de la Bibliothèque en 1835. Le poëme du Dante était, dit-on, accompagné du commentaire de Tommaso Spinelli. La liste de l'abbé de Saint-Véran donne le nom de l'auteur et le format, sans autre indication.

9. Traité d'histoire et de chronologie, in-4°.

10. Recueil de divers écrits sur la Provence, in-fol.

11. Relazione compendiaria degli stati et del governo di Fiandra. — Informazione del principio della conversione dei Giudei in Portogallo, et l'occazione che han dato d'informar l'Inquisizione, in-4°.

12. Relazione delle cose che mossero all' impresa d'Affrica il re di Portogallo et il seguito della battaglia, in-4°.

13. Charles de Castellane. Recherches poétiques ou Recueil contenant diverses règles et observations de grammaire, de rhétorique et de poétique, tirées des meilleurs auteurs qui en ont traité. In-4°.

14. Le Chevalier aux Dames, roman in-fol.

15. Enlèvement d'une fille. — Conseils de Caton. — Histoire d'Apollonius de Tyr. — S. Graal et Sadoc. — Gyron. — Le Chevalier Sans Peur. — L'empereur de Rome. — Le roi Artus. — Le roi Pharamond. In-fol. vélin, avec figures.

16. Poggius (Joan.). Panegyricus ad Emmanuelem regem. Vélin, in-fol.

17. Dictionarium latino-italicum, in-8°.

18. Parlamento di Carlo V° a suo figliuolo, dove si contiene come si deve governare in tempo di pace et di guerra, in-fol.

Ancienne Bibliothèque publique établie dans l'église cathédrale de Carpentras par l'évêque Michel Anglici.

Extrait de l'acte concernant les livres de Georges d'Ornos, qui n'avaient pas été vendus (1).

In nomine Domini, amen. Anno à Nativitate ejusdem Domini 1460, et die intitulata 16ª mensis aprilis, indictione vero 8ª, etc. Noverint universi et singuli, præsentes et futuri, tenorem hujus publici instrumenti inspecturi, etc.....

Dicti vero quatuor operarii, in executionem determinationis in consilio supra mentionato, ut dictum est, factæ, ac in præsentia et de voluntate supra nominati R^di^ patris et domini Michaelis, carpentoractensis episcopi moderni, libros hujusmodi inferius sequentes designatos tradiderunt et posuerunt in choro ecclesiæ prædictæ, ac eos alligari et incatenari fecerunt cum catenis ferreis, ad laudem et servitium Dei omnipotentis, et ad doctrinam et eruditionem quorumcumque ad ipsam ecclesiam confluentium.

Et primo enim alligari et incatenari fecerunt in dicto choro ecclesiæ prædictæ, quemdam librum in quo est Collectio universalis omnium sanctorum Doctorum qui textus quatuor Evangelistarum glossarunt et declararunt, et in qua collectione et declaratione in præsenti volumine ipsius libri est Declaratio dictorum dominorum doctorum facta super Evangeliis Matthæi et Marchi; et in secundo volumine est Declaratio facta per dictos sanctos doctores super Evangeliis Lucæ et Joannis ; et quam Collectionem dictorum duorum voluminum fecit et aggregavit ille excellentissimus doctor in sacra pagina, videlicet Sanctus Thomas de Aquino. Quæ quidem duo volumina librorum fuerunt appreciata communiter ad valorem centum florenorum valoris cujuslibet viginti quatuor solidorum argenti monetæ currentis in Comitatu Venaissino.

(1) Voyez la Notice placée en tête du premier volume de ce Catalogue.

Item alligari et incatenari fecerunt dicti operarii, in choro prædicto, quemdam alium librum qui intitulatur secundum Scriptum dicti Sancti Thomæ super secundo libro Sententiarum, et fuit appreciatus ad viginti quinque florenos.

Præterea autem sequuntur designationes librorum aliorum..... qui libri fuerunt repositi, anno et die quibus supra, atque incatenati in quadam libraria de novo per supra memoratum R[dum] patrem dominum Michaelem episcopum noviter facta in quadam capella ecclesiæ prædictæ intitulata Sancti Jacobi seu Sanctæ Annæ.

Et primo enim fuit incatenatus liber intitulatus Diversa opera magistri Ricardi de Sancto Victore, appreciatus ad centum florenos

Item..... liber appellatus Prima pars domini Hugonis de Sancto Victore, appreciatus ad centum florenos.

Item..... liber intitulatus Secunda pars domini Hugonis de Sancto Victore, appreciatus ad alios centum florenos.

Item..... liber intitulatus Primum volumen Tabulæ originalium, appreciatus ad centum florenos.

Item..... liber intitulatus Secundum volumen Tabulæ originalium, appreciatus ad centum florenos.

Item..... liber continens Declarationes figurarum Bibliæ, appreciatus ad centum florenos.

Item..... liber appellatus Primum scriptum Sancti Thomæ super primo libro Sententiarum, appreciatus ad viginti quinque florenos.

Item..... liber intitulatus Tertium scriptum Sancti Thomæ super tertio libro Sententiarum, appreciatus ad viginti quinque florenos.

Item..... liber intitulatus Quartum scriptum Sancti Thomæ super quarto libro Sententiarum, appreciatus ad quinquaginta florenos.

Item..... liber continens Consilia Basiliæ, appreciatus ad centum florenos.

(Probablement *Concilia Basileæ*. Le concile de Bâle eut quarante-cinq sessions, de 1431 à 1443.)

Item..... liber intitulatus De... (*sic*)... rerum, æstimatus ad centum florenos.

Item..... liber intitulatus Sextus quatuor librorum Sententiarum, æstimatus ad quinquaginta florenos.

Item..... liber Historiarum scholasticarum, appreciatus ad quinquaginta florenos.

Item..... liber Sancti Augustini contra Pelagianos, appreciatus ad quinquaginta florenos.

Item..... liber intitulatus Tractatus moralis de septem vitiis, appreciatus ad quinquaginta florenos.

Item..... liber intitulatus De Virtutibus Psalmorum, appreciatus ad decem florenos.

Item..... liber intitulatus Liber magistri Guillelmi de Mondragoto [*sic*], appositus super electionibus faciendis et earum precibus ordinandis, appreciatus ad quinque florenos.

Item..... liber intitulatus Isidorus Etymologiarum, appreciatus ad quadraginta florenos.

Item..... liber intitulatus Sermones feriales Voraginis, æstimatus ad quinque florenos.

Item..... liber intitulatus Bato [ou Bacô] super expositionibus vocabulorum Bibliæ, æstimatus ad duodecim florenos.

Item..... liber intitulatus Sermones Mauritii, æstimatus ad sex florenos.

Item..... liber intitulatus Compendium Theologiæ, æstimatus ad octo florenos.

Item..... fuerunt traditi et repositi in dicta libraria libri sequentes designati qui non fuerunt incatenati, defectu catenarum.

Et primo Isidorus, de summo bono.

Item Præfatio Bernardi ad Eugenium.

Item Psalterium abreviatum in papyro.

Item suffragia monachorum.

Item unum Missale abreviatum.

Item auctores summæ Titi Livii primæ decadæ.

Quos quidem libros superius designatos suprà nominati domini canonici et beneficiati ecclesiæ præfatæ cathedralis S. Siffredi Carpent., necnon domini syndici dictæ civitatis...... quoscumque habuisse et recepisse à suprà nominatis quatuor operariis præfatæ ecclesiæ Carpent., ibidem præsentibus et pro se et suis stipulantibus et recipientibus, confessi fuerunt, et de dictis libris se tenentes pro contentis, ipsos operarios quitaverunt, liberaverunt penitus et perpetuo absolverunt, etc.

Acta fuerunt hæc enim Carpent., in dicta ecclesia cathedrali Sti Siffredi, scilicet infra librariam supra dictam, præsentibus vero ibidem discretis viris....... et me Martiale Bonneti, clerico de Subterraneâ, lemovicen. diœcesis, habitatore civitatis Carpent., publico apostolica et imperiali authoritate notario, qui......... signavi in testimonium præmissorum, pro parte dictæ universitatis Carpentoractensis requisitus.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

(Supplément aux Additions et Corrections du 1er volume.)

P. 58, l. 2 et 3. Sainte Catherine, *lisez :* Sainte Christine.

P. 83, l. 7. *Le* n° 156 *est répété par erreur et devient* 156 *bis*.

P. 93, l. 2. Arbor iste, *lisez :* arbor ista.

P. 109, l. 15. Partitles, *lisez :* paratitles.

P. 133, l. 12. 1605, *lisez :* 1615.

P. 192, l. 1 et 2. POÈTES FRANÇAIS, TROUBADOURS ET POÈTES PROVENÇAUX FRANÇAIS, *lisez :* POÈTES FRANÇAIS, TROUBADOURS ET POÈTES PROVENÇAUX MODERNES.

P. 202, l. 17. Gaillot, *lisez :* Galliot.

P. 296, l. 31. Quelques-unes des lettres, etc., *substituez à cette phrase la suivante :* Il contient deux lettres de M. de Lionne, cinq lettres de M. de Colbert au premier président d'Oppède et une instruction du roi au duc de Mercœur. Les lettres du premier président sont adressées ; savoir : huit au roi, soixante-douze à M. de Colbert, et les autres à MM. de Lionne, de Louvois, Le Tellier, de Breteuil, de Bezons, au vice-légat d'Avignon et à plusieurs autres personnages.

P. 306, l. 22. Louis XII, *lisez :* Louis XIII.

P. 317, l. 14. Fuldentibus, *lisez :* Fuldensibus.

P. 340, l. 19. XVe siècle, *lisez :* Ve siècle.

P. 377, l. 2. La due corone, *lisez :* le due corone.

P. 384, l. 18. N° 365, *lisez :* n° 565.

Additions et corrections au 2e volume.

P. 4, l. 6. *Après* pairies *ôtez la virgule.*

P. 13, l. 7 et 8. Répétition inutile du titre énoncé dans les deux lignes précédentes.

P. 28, l. 31. Raymond de Cardona, *lisez :* Raymond de Cadoène.

P. 31, l. 18. Feuillets retrouvés dans le cabinet de M. Libri.

Pour l'intelligence de ce titre, plusieurs fois reproduit, quelques mots d'explication sont nécessaires.

Lors de la perquisition qui fut faite, en 1848, au domicile de M. Libri, la justice trouva et saisit un paquet de feuillets détachés, que les experts jugèrent appartenir à la collection des manuscrits de Peiresc. Dans une brochure publiée au mois d'août 1850, en réponse à l'acte d'accusation, M. Libri reconnaît que ces feuillets proviennent de la bibliothèque de Carpentras; mais il déclare, en même temps, qu'ils lui ont été prêtés par l'ancien bibliothécaire, et qu'il se proposait de les rendre après s'en être servi. 295 de ces feuillets, qui étaient déposés au greffe de la Cour impériale de Paris, comme pièces à conviction, ont été restitués, en 1856, à cette Bibliothèque par ordre du Procureur général, à charge par le bibliothécaire actuel de les représenter à toute réquisition de justice. Ainsi, dans le cas même où l'accusé purgerait sa contumace et serait acquitté, ces feuillets doivent toujours revenir à la bibliothèque de Carpentras et figurer sur ce Catalogue.

P. 35, l. 23. Corosio, *lisez :* Carosio.

P. 37, l. 11. Cantiliæ etc. Ces inscriptions sont imprimées; mais le mot Cantiliæ qu'on lit au-dessus est manuscrit. Ce mot ne paraît pas latin.

P. 46, dernière ligne. On lit Floard pour Flodoard dans le manuscrit de Peiresc.

P. 47, l. 11. *Après* sont escripts *il faut un point seul au lieu de deux points.*

P. 47, l. 38 *Après* remensi *il faut une virgule.*

P. 48, l. 2. Campagniæ, *lisez :* Campaniæ.

P. 49, l. dernière. *Ajoutez :* Plusieurs autres pièces ont été insérées dans l'édition de 1628.

P. 51, l. 5. Règlements généraux pour les maisons du roi, de la reine et des parlements. *Bien que le titre soit ainsi dans Montfaucon, il vaut mieux lire :* et les parlements.

P. 52, l. 4. Ab anno 2484, *lisez :* ab anno 1484.

P. 59, l. 5 et 6. Paolo Morigi lutanese, *lisez :* Paolo Morigia milanese. *Cette faute est dans le manuscrit de Peiresc.*

P. 65, l. 19. Morte del Giacomo, *lisez :* morte del re Giacomo.

P. 69, l. 34. Fædus, *lisez :* fœdus.

P. 71, l. 11. Le duc de Mayenne, *lisez :* le duc de Guienne.

P. 73, l. 15. 6 mars 1609, *lisez :* 6 mars 1309.

P. 73, l. 19. Duschesne, *lisez :* Duchesne.

P. 74, l. 35. Entreyades, *lisez :* autreyades.

P. 84, l. 34. Brunel, *lisez :* Bunel.

P. 85, l. 28. Comte de Carcès, *lisez :* comtes de Carcès.

P. 86, l. 19. La Thomassière, *lisez :* la Thaumassière.

P. 95, l. 2. *Ajoutez :* C'est un discours anonyme, sans date, adressé à Henri du Plessis, seigneur de Richelieu, frère aîné du cardinal.

P. 100, l. 4. 2 vol. in-8°, *lisez :* 2 vol. in-folio. *La collection de Peiresc tout entière est du même format.*

P. 100, l. 9. Ptolomæo, *lisez :* Ptolemæo.

P. 100, l. 30. Cancellerii, *lisez :* cancellarii.

P. 113, l. 14. Jeanne d'Evroux, *lisez :* Jeanne d'Evreux.

P. 117, l. 3. Helgardi, *lisez :* Helgaldi.

P. 122, l. 9. Ces deux tomes sont reliés en un seul volume, *ajoutez :* in-folio, rel. parch.

P. 122, l. 25. *Au lieu de* Manny, *il faut probablement lire :* Mauny. *Cette faute est dans le manuscrit de Peiresc.*

P. 131, l. 24. Préparatifs pour du roy, *lisez :* préparatifs pour l'entrée du roy.

P. 136, l. 9. *Au lieu de* 1610, *lisez :* 1615.

P. 168, l. 1 et 2. Su fratello, *lisez :* suo fratello.

P. 168, l. 25. Relazione di quello ch'io Giulio Mazzarino riportai, etc. *Ce titre un peu embrouillé est littéralement transcrit du manuscrit de Peiresc.*

P. 168, l. 28. *Après le mot* presentatigli *il faut une virgule.*

P. 173, l. 18. L'ordonnauce précédentes, *lisez :* précédente.

P. 176, l. 12. Bucion, *il faut évidemment lire*: Bulion *ou* Bullion. *Cette faute est dans le manuscrit de Peiresc.*

P. 176, l. 35. du Sr Cantale, *lisez :* du Sr de Cantale.

P. 181, l. 16. Manifestes, *lisez :* manifeste.

P. 182, l. 26. Bais-sur-bais, *lisez :* Bais-sur-Bais.

P. 192, l. 8 et 17. Chamusat et Camusat. *Ce nom, écrit de deux manières dans le manuscrit de Peiresc, est celui de Nicolas Camusat, chanoine de Troyes.*

P. 205, l. 29. Abr. Remonius, *lisez :* Abr. Remmius.

P. 210, l. 24. *Après* Damonem *virgule.*

P. 223, l. 8. *Après* al nieto *virgule.*

P. 224, l. 29. Novemba, *lisez :* novembre.

P. 231, l. 6. D'Alberto Macchiavelli. *On lit dans le manuscrit de Peiresc :* d'Alberto Macciavelli.

P. 233, l. 32. Discorso di N F à L. P., *ponctuez ainsi :* Discorso di N. F. à L. P.

P. 236, l. 9. Rinet. *Ce nom est très-lisiblement écrit dans le manuscrit de Peiresc ; mais il est possible que son copiste ait lu* Rinet *pour* Rivet.

P. 239, l. 1-4. Lettre de M. Dupuy à Peiresc, Paris, le 18 mai 1629. (Autographe. Il annonce une édition des œuvres de Malherbe par M. Granier, qui désirerait y faire entrer les lettres que Malherbe a écrites à Peiresc.)

Ajoutez à la note : Voici le début de cette lettre : « Notre ami » qui entreprend les œuvres de M. de Malherbe et s'appelle Gra- » nier, qui a l'honneur d'estre cogneu de vous et de M. vostre » frère, vous prend au mot pour les lettres de M. de Malherbe, » qui serviraient de grand ornement à son édition, etc. »

Malherbe avait confié en mourant le soin de publier ses œuvres à François d'Arbaud de Porchères, son disciple et son ami. Le privilége du roi en faveur de ce dernier fut donné à la Rochelle, le 9 novembre 1628. D'Arbaud de Porchères céda ses droits à Charles Chappellain, imprimeur à Paris, le 14 décembre de la même année. Ce privilége et la cession qui en fut faite sont placés en tête de la 1re et de la 2e édition. On lit au-dessous : *Achevé d'imprimer le 22 de décembre 1629.*

Il paraît que ce M. Granier travaillait pour l'imprimeur Chappellain.

Les lettres de Malherbe à Peiresc ne furent point imprimées et restèrent probablement entre les mains de M. Dupuy qui les avait demandées. Elles ont été publiées, pour la première fois, à Paris, Blaise, 1822, in-8°. Le recueil manuscrit des lettres de Malherbe à Peiresc se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale,

Supplément français, n° 998. Voyez ci-après, tome III, p. 163 de ce Catalogue, les *Manuscrits de Peiresc qui existent dans diverses bibliothèques.*

P. 270, l. première. *Au lieu de* 1312, *il faut probablement* 1302. *On lit dans le manuscrit de Peiresc :* mil trois cens et dous.

P. 294, l. 29. Helionum de Villanova. *On lit ailleurs* Helionem. On trouve presque toujours Helionus pour Helion dans les manuscrits de Peiresc.

P. 306, l. 19. GL. P. Severo Aug. consule. C'est ainsi que le prénom du consul est orthographié dans l'édition des Conciles du P. Labbe, tome IV, p. 1043 ; mais il est bien probable qu'au lieu de GL, il faut lire FL., c'est-à-dire Flavius. Cette lettre du pape Hilaire est de l'an 470.

P. 308, l. 17. *Après* 795, *ajoutez :* 797.

P. 322, l. 27. Sur or et en argent, *lisez :* sur or ou argent.

P. 333, l. 22. Depuis 1400 jusqu'en 1279, *lisez :* depuis 1400 jusqu'en 1579.

P. 335, l. 2. L or pleouras, *lisez :* lor pleouras.

P. 337, l. pénultième. De Cosne, *lisez :* de Cosnac.

P. 338, l. 10. Narcillac, *lisez :* Marcillac.

P. 341, l. 35. Comitem. Tholos., *ôtez le point après* comitem.

P. 341, l. 37. Ridelli, *lisez :* Rudelli.

P. 345, l. 8. *Après* savoir :, *fermer la parenthèse.*

P. 346, l. 3. Justa Corbolium, *lisez :* juxta Corbolium.

P. 346, l. 36. Archevêque de Châlons, *lisez :* archidiacre...

P. 363, l. 37. Sans titres, *lisez :* sans titre.

P. 364, l. 7. Rêitres, *lisez :* Reltres.

P. 365, l. 19. Pascici, *lisez :* pacisci.

P. 367, l. 18. Celle qu'a écrit, *lisez :* celle qu'a écrite.

P. 374, l. 6. *Ajoutez :* C'est une copie de la lettre publiée, sous la date du 16 avril 1618, dans le recueil des *Lettres et papiers d'état du cardinal de Richelieu*, par M. Avenel, tome Ier, page 568.

P. 378, l. 26. Le 13 juin, *lisez :* le 11 juin.

P. 379, l. 8, 11, 12 et 13. Saucy, *lisez :* Sancy.

P. 383, l. 36. Bourqueil, *lisez :* Bourgueil.

P. 386, l. 2. *Ajoutez :* Il existe de cette lettre plusieurs copies avec des variantes.

P. 387, l. 25. Porté, *lisez :* envoyé.

P. 387, l. 28. *Ajoutez :* Ce billet a été imprimé, sans variantes, dans le recueil précité de M. Avenel, t. IV, p. 149.

P. 391, l. 37. Sur, *lisez :* pour.

P. 391, l. 38. *Ajoutez :* M. Avenel a donné le sommaire de cette lettre dans son tome IV, page 785.

P. 397, l. 5. Réronse, *lisez* : réponse.

P. 397, l. 12. La Vilette-aux-Aulnes, *lisez* : la Villette-aux-Aulnes.

P. 411. Extracta ab archivis ecclesiæ viennensis Sancti Mauritii. *Ce titre devait être mis à la ligne.*

P. 428, l. 27. Le nouveau vient de vieil ; de viel vient le nouveau. *Bien que le vers soit ainsi dans le manuscrit de Peiresc, lisez* : Le nouveau vient de vieil ; le vieil vient de nouveau.

P. 434, l. 14. *Après* de Pierre Bertrand 4 ; *ajoutez* : de G. Bertrand 7 ; de Jean Guiran 2.

P. 437, l. 22. Les feuillets 342 399, *il faut un trait d'union entre ces deux nombres.*

P. 438, l. 15. F. 233-256. Bertrandus de Bulbone.... *Ce titre doit être mis à la ligne.*

P. 439, l. 27. Reliquit, *lisez* : relinquit.

P. 444, l. 15. Ecclesiam Sanctæ Maria de Astellis, *lisez* : ecclesiam Sanctæ Mariæ de Astellis.

P. 449, l. 36. Le 12 février, *lisez* : le 21.

P. 454, l. pénultième. Esperollo, *lisez* : Esperello.

P. 460, l. 10. De Tourrette, *lisez* : de Tourrettes.

P. 464, l. 33. Famila, *lisez* : familia.

P. 465, l. 14. Slavus de Aspech, *lisez* : Sclavus de Asperch.

P. 465, l. 25. Octayani, *lisez* : Octoyani.

P. 466, l. 23. Trequentalliis, *lisez* : Trenquatalliis.

Additions et corrections au 3e volume.

P. 4, l. 29. Armoiries des plus anciennes familles de Provence. *Il faut ajouter après ce titre* : Armoiries des familles nobles moins anciennes.

P. 83, l. 18. Catharina de Baucio. *Au lieu de Catharina ou Catarina, on lit dans le manuscrit de Peiresc* : Bachana et Bacana ; *c'est probablement une erreur du copiste.*

P. 86, l. 11. *Après le mot* constater, *ajoutez* : Ce volume porte sur le dos : Tome Ier, ce qui ferait supposer que ce registre avait un second volume; cependant de Haitze et Montfaucon n'en mentionnent qu'un seul.

P. 95, l. 11. *Après* Voyez ci-dessus, tome Ier, p. 409, no 610., *ôtez le point et ajoutez* : le catalogue en question. Il est sans titre et sans nom d'auteur ; mais il est évident qu'il fut rédigé par le baron de Rians, après la mort de M. de Valavès, son père. Ce catalogue paraît être complet en un seul volume,

P. 151, l. 18. Per lo racato del castel de Brianson. *Ce mot* racato [rachat], *en italien* riscatto, *ne se trouve ni dans le Dictionnaire provençal d'Achard ni dans celui d'Honnorat.*

P. 225, l. 13. Penes curiæ baronalis, *lisez* : penes curialem baronalem. *Cette faute est dans le manuscrit de Tissot.*

P. 408, l. 21. In præsenti volumine. *Au lieu de* præsenti *qu'on lit dans Fornéry, le sens paraît exiger* priori *ou* primo.

P. 410, l. 12. Bato. *Ce nom est très-lisiblement écrit dans la copie de Fornéry ; mais peut-être a-t-il été mis par erreur pour* Baco. Trois moines anglais, connus par de nombreux ouvrages, ont porté ce nom : Jean Bacon, en latin, Joannes Baconus, seu seu Baco, seu de Bacone, seu Baconthorpius, carme, qui mourut en 1346 [V. *Bibliotheca Carmelitana*, t. Ier, col. 743] ; Robert Bacon, dominicain, qui écrivait encore en 1248 [V. Quétif et Echard, *Scriptores ord. Præd.*, t. Ier, p. 118, *a*] ; et Roger Bacon, franciscain, qui vécut jusqu'en 1292, ou, suivant quelques auteurs, jusqu'en 1294.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME Ier.

Pages.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE CARPENTRAS. I

THÉOLOGIE.

Ecriture Sainte.	1—12
Interprètes et SS. Pères.	12—30
Liturgie.	31—54
Théologie dogmatique, scolastique, ascétique, etc.	55—100

JURISPRUDENCE.

Droit canon.	105—107
Droit civil.	107—121
Droit français ancien.	121—137
Droit d'Italie, d'Avignon et du Comté Venaissin.	138—139
Droit d'Espagne, de Portugal et de Turquie.	139—142

SCIENCES ET ARTS.

Introduction, traités généraux ou encyclopédiques.	143—146
Philosophie, Logique, Métaphysique, Morale.	147—158
Politique.	159—161
Physique, Chimie.	162—163
Agriculture.	163—164

Médecine. 164—168
Mathématiques et sciences qui en dépendent. 168—173
Astrologie, prédictions astrologiques et autres. 174—179
Beaux-arts, exercices gymnastiques. 180—181

BELLES-LETTRES.

Grammaires, lexiques. 182—183
Rhétorique, orateurs. 184—187
Poëtes latins anciens et modernes. 188—191
Poëtes français, Troubadours et Poëtcs provençaux modernes. 192—221
Poëtes italiens. 222—237
Romans de chevalerie et autres. 237—254
Philologie. 255—262
Epistolaires. 262—266 et 270

HISTOIRE.

Géographie. 267—268
Histoire ecclésiastique. 269—289
Histoire ancienne. 289—293
Histoire universelle moderne. 294—301
Histoire de France. 302—371
Histoire d'Italie. 371—374
Histoire d'Espagne, de Portugal et d'Allemagne. 375—379
Histoire de la Turquie, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. 380—384
Histoire héraldique et généalogique. 385—392
Antiquités, numismatique. 393—398
Biographie. 399—407
Bibliographie. 407—409

MÉLANGES.

Miscellanea theologica et historica. 410—412
Manuscrits de Cotelier. 412—420

Liasses ou cartons.

Recueils divers : Sermons et instructions religieuses.
Pièces concernant le jansénisme.
Elections des papes et promotions des cardinaux.
Missions des Indes Orientales et de la Chine.
Mandements et instructions pastorales.
Pièces diplomatiques concernant le saint-siége, la république de Venise, le duché de Mantoue, l'Empereur et autres princes d'Allemagne.
Affaires de Rome.
Mémoires, factums, consultations, arrêts des parlements, remontrances, etc.
Mélanges philologiques, littéraires et bibliographiques, etc.
Poésies diverses.
Pièces concernant l'histoire ecclésiastique de Provence.
Mémoires divers concernant l'histoire de Provence.
Généalogies de Provence.
Pièces concernant l'histoire de France.
Cours des comptes et monnaies.
Priviléges et drois de l'Eglise romaine.
Manuscrits de M. d'Olivier-Vitalis et de M. de Saint-Véran, pièces concernant le Comté Venaissin et Carpentras. 421—459
ADDITIONS ET CORRECTIONS AU PREMIER VOLUME. 461—465

TOME II.

COLLECTION DES MANUSCRITS DE PEIRESC.

NOTICE SUR PEIRESC. VII
I. Ducs et pairs de France. 1—7
II. Catalogi varii manuscriptorum codicum et Catalogi librorum editornm. 7—12

III. Livres de divers héraults pour le fait des armoiries.
Mélanges de plusieurs armoiries.
Regiorum vestimentorum fragmenta.
Armoiries des plus grandes maisons de l'Europe blasonnées.
Devis de plusieurs anciennes tapisseries. 12—14

IV. Angleterre.
Ecosse. 15—23

V. Authores antiqui græci et latini. Antiquum Rationarium Cæsaris Augusti et novum Alexii Comneni, græcè. Extraits des Chroniques de Jean Malelas, de Jean, moine d'Antioche, de George le Syncelle, etc.
Authores antiqui de ponderibus et mensuris, ex Bibliotheca regia et Vaticana, gr. et lat.
Calendaria varia.
Des miroirs et de leurs effets.
Des lunettes de diverses sortes.
Observations sur les yeux de l'homme et sur ceux de divers animaux. 23—31

VI. Marine et commerce.
Juridica. 31—35

VII. Suscriptions et souscriptions des lettres que le roi, la reine et autres écrivent tant au dedans qu'au dehors du royaume.
Autres mémoires sur cette matière.
Elogia et Epitaphia. 35—38

VIII. Turcs.
Voyages.
Mélanges de divers papiers qui peuvent servir. 38—44

IX. Procès-verbal fait touchant les divisions, dissensions et les guerres d'entre N. S. Père le pape Sixte IV et le roi Ferrand (Ferdinand), d'une part, et l'illustrissime ligue des puissances d'Italie, de l'autre, par les ambassadeurs du roi, notre souverain seigneur, envoyés devers les dites parties pour la pacification d'icelles.

Mémoires de Marguerite de France, reine de Navarre. 44—45

X. Pour la vie de S. Louis.
Reims.
La Pucelle d'Orléans.
Energumènes et sorciers. 45—50

XI. Divers mémoires et actes concernant le concile de Trente.
Procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, des années 1602, 1606, 1612.
Assemblées du clergé de Provence, de 1615. 50—51

XII. Chanceliers et gardes des sceaux de France.
Règlements généraux pour les maisons du roi et de la reine, pour le parlement et autres compagnies, pour les charges des officiers de la couronne, pour les conseils, pour la guerre et autres matières. 51—57

XIII. Genealogia domùs Austriacæ.
Lettres et actes intervenus au traité de mariage d'Angleterre, 1624 et 1625. 57—68

XIV. Actes et mémoires touchant le Béarn, Metz, Toul et Verdun, Commercy. 68—82

XV. Discours de la puissance des papes. Discours du droit du pape sur le temporel des rois (par l'évèque de Mende).
De la succession du droit et prérogative du premier prince du sang, déférée par la loi du royaume au cardinal Charles de Bourbon par la mort de François de Valois, duc d'Anjou; traduit du latin du sieur Mathieu Zampini de Recanati, jurisconsulte.
De la puissance des roys et droit de successions aux royaulmes, contre l'usurpation du titre de roy de France faite par le roy de Navarre.
Naaman Anglus, an peccent catholici qui cum hæreticis vivunt. (Par Johannes Shelborn.)
S'il est loisible de porter les armes pour un prince de diverse religion.

Discorso di F. P. V. (fra Paolo Veneziano) al Doge di Venetia, sopra la materia dell' Inquisizione. 82—83

XVI. Statues antiques, pierres gravées et portraits de saints, d'empereurs, de rois, d'évêques et autres personnages illustres.
Portraits des princes de la maison d'Anjou.
Sceaux de diverses sortes, etc. 83—84

XVII. Régences et apanages, etc. 85

XVIII. Histoire des choses mémorables advenues sous les règnes de Louis XII et de François Ier, par Robert de la Mark, seigneur de Fleurange et de Sedan, maréchal de France.
Histoire du bon chevalier Jacques de Lalaing.
Vie de Jean et de Gaspard de Pontevès, comtes de Carces, lieutenants généraux en Provence.
Discours de la vie et des actions de Mgr Charles de Lorraine, duc de Mayenne, par le sieur de Cornac, abbé de Villeloing.
Négociations de M. de Bassompierre en Espagne, au sujet de la Valteline. 85—86

XIX. Assises de Jérusalem.
Assises et bons usages du royaume de Jérusalem; transcrit sur un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane. [Impr. par les soins de la Thaumassière, 1690.] 86

XX. Libertés de l'Eglise Gallicane. 86—93

XXI. Catalogus librorum Bibliothecæ regiæ. 93

XXII. Harangues et discours.
Divers discours et mémoires.
Généalogies et autres traités historiques. 93—99

XXIII. Antiquités françaises ou extraits de divers anciens historiens concernant l'histoire de France.
Titres et actes pour l'histoire de la deuxième race.
Episcopi lexovienses, archiepiscopi auscenses et senonenses.
Privilèges accordés par les papes aux rois de France. 99—121

XXIV. Inscriptiones antiquæ, etc. 121—122

XXV. Divers ordres de chevalerie. 122—129

XXVI. Cérémonies observées aux sacres et couronnements.
Entrées, réceptions, *Te Deum*, processions, baptêmes, etc.
Réception du duc de Pastrane en France.
Réception de M. du Maine en Espagne.
Mémoires de plusieurs cérémonies.
Extraits des registres de l'argenterie du roi, de l'an 1350.
Discours des rangs et séances de France.
Mémoire pour les rangs.
Mémoire pour les rangs et séances.
Du débat du rang entre la France et l'Espagne.
Obsèques du roi Philippe de Valois.
Sacre du roi Jean.
Chevalerie du Dauphin. 129—140

XXVII. Procès criminels de Robert, comte d'Artois, de Gilles de Raiz, maréchal de France, du connétable de Saint-Pol, du duc de Montmorency.
Divers arrêts criminels et procédures criminelles. 140—148

XXVIII. Chronicon episcoporum Metensium.
Chronicon besuence.
Chronicon novalicense.
Chronicon bernense.
Plusieurs lettres et actes intervenus entre les empereurs et princes allemands et les rois de France.
Chroniques et statuts de Montpellier.
Diverses chroniques. 148—153

XXIX. Légats à latere.
Indults des cardinaux.
Légation du cardinal Barberin en France et en Espagne. 153—161

XXX. Italie : Rome, Urbin, Parme, Este, Gênes, Mantoue, Montferrat et Venise, Milan, Savoie et Piémont, Naples et Sicile. Neutralité de la Franche-Comté.
Empire de Constantinople. 161—171

XXXI. Huguenots, depuis l'an 1550 jusqu'en 1629. 172—188

XXXII. Généalogies diverses. 189—196

XXXIII. Etats tenus sous le roi Jean.
Autres, l'an 1418 et 1461.
Assemblées des notables à Rouen, 1596 et 1617 ; à Paris, 1627.
Ordonnance faite en suite de ladite assemblée.
Registre contenant les actes des Etats généraux tenus à Paris, durant la Ligue, en 1593. 196

XXXIV. Relazioni italiane.
Relations italiennes. 197—199

XXXV. Cahier du Tiers-Etat aux Etats généraux tenus à Paris l'an 1615.
Procès-verbal du lieutenant-général d'Evreux de ce qui s'est passé aux dits Etats.
Procès-verbal de la Chambre de la noblesse, 1615.
Cahier de ladite noblesse.
Plumitif des registres des Etats généraux, 1614 et 1615.
Cahiers particuliers de la noblesse de diverses provinces, pour être représentés aux Etats généraux tenus à Paris en 1615. 199

XXXVI. Mathematica varia.
Astronomica. 200—202

XXXVII. Varia poemata.
Poésies françaises.
Pasquils et devises. 202—213

XXXVIII. Contrats de mariage.
Testaments des maisons de France et autres. 213—219

XXXIX. Espagne. Aragon.
Flandre espagnole. Hollande. 219—230

XL. Diversi Conclavi.
Relazioni del cardinal Bentivoglio. 231—232

XLI. Lettres de M. de Saumaise à M. de Peiresc.
Lettres italiennes de plusieurs grands personnages.
Lettres de M. de Peiresc.

Lettres françaises de plusieurs grands personnages.
Lettres françaises mêlées. 232—245

XLII. Parlements de Paris, Toulouse, Bordeaux, Bretagne, Dijon, Metz.
Parlement de Provence. Chambre des comptes.
Cours des aides. 246

XLIII. De ponderibus et mensuris. 246

XLIV. Comtes de Toulouse, Languedoc, Montpellier.
Dauphiné, Guienne, Bretagne. 246—259

XLV. Divers registres des monnoies.
Actes et mémoires pour le fait des monnoies. 259

XLVI. Allemagne, Suède, Pologne.
Lorraine et Bar. 259—275

XLVII. Le chancelier de L'Hôpital.
Balduin.
M. du Vair, M. de Villeroy. 275—279

XLVIII. Moines, Jésuites, Chevaliers de Malte. 279—295

XLIX. Duels à outrance.
Tournois. 295—302

L. Theologica.
Epistolæ pontificum, etc.
Vitæ Sanctorum.
Hincmari quædam. 303—314

LI. Guistres. 314

LII. Jardins et fruits. 314

LIII. Observations de diverses merveilles de la nature. Inventions curieuses.
Instructions pour curiosités. 314—324

LIV. Mémoires touchant les affaires des Suisses.
Pour les Grisons et la Valteline.
Traités entre la France et les Suisses.
Des Suisses entre eux.
Des Grisons avec les Suisses et autres, pour le fait de la Valteline. 324—332

LV. Médailles. Médailles arabiques.

Explications et discours sur diverses médailles.
Nummi gallici, saxonici, britannici, etc.
Inventaires de plusieurs cabinets de médailles. 332—333

LVI. Linguæ orientales hebræa, samaritana, arabica, ægyptiaca.
Indices librorum harum linguarum.
Athanasii Kircherii Apparatus ad explicationem hieroglyphicorum.
Jacobus Gaffarellus de Cabala, et in eum Mersennus. 333

LVII. Divers titres et actes pour l'histoire de France, depuis Hugues Capet jusqu'en 1399.
Divers titres, depuis l'an 1400 jusqu'en 1579.
Divers titres, depuis l'an 1580 jusqu'en 1614. 333—371

LVIII. Divers titres et actes, depuis l'an 1615 jusqu'en 1626.
Divers titres, depuis l'an 1627 jusqu'en 1631.
Divers titres, depuis l'an 1632 jusqu'en 1644. 371—397

LIX. Annali di messer Matteo Spinello da Giovenazzo, ab anno 1247 ad annum 1268.
Historia Fiorentina di Benedetto Varchi, cominciata dall'anno 1527.
Vita di Castruccio Castracani.
Vita di Domenico Sauli.
Histoire du siége de Malte, soutenu par le grand-maître Jean de la Valette contre Soliman, en 1565.
Chronique de Savoie jusqu'à Amé VII, seizième comte et premier duc de Savoie.
Histoire des Albigeois en vieux languedocien.
Joannis Baptistæ Tassis commentariorum de tumultibus belgicis sui temporis libri VIII, 1576-1609. 397—400

LX. Epistolæ clarorum virorum eruditæ.
Observationes in varios authores.
Petri Gassendi Epistolæ.
Josephi Gualterii, prioris de Valletta, et Peireschii Observationes mathematicæ. 400—410

LXI. Inventaire des registres des ordonnances du parlement de Paris.
Table d'un inventaire des registres des ordonnances du parlement de Paris.
Divers inventaires et extraits des registres anciens du conseil du parlement de Paris. 410

LXII. Tables des ordonnances de la Chambre des comptes.
Ordonnances diverses.
Délibérations faites en divers Parlements sur la modification des nouvelles ordonnances.
Mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris. 410

LXIII. Extraits de divers registres du Parlement, de la Chambre des comptes et autres.
Cartulaire.
Recueil de plusieurs anciennes ordonnances fait par le greffier du Tillet.
Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir. 410—412

LXIV. Table des sept volumes de l'Inventaire des chartes de France. 412

XLV. Actes et Mémoires pour l'histoire de Provence, depuis l'an 1480 jusqu'en 1590.
Actes et Mémoires pour l'histoire de Provence, depuis l'an 1590 jusqu'en 1637. 413—427

LXVI. Relations particulières de ce qui s'est passé en Provence durant les règnes de Henri III et de Henri IV. 428—430

LXVII. Traités généalogiques pour l'histoire des comtes de Provence. 431—433

LXVIII. Titres et mémoires pour la famille des Porcellets. 433—445

LXIX. Généalogies d'Agoult et autres maisons étrangères.
Généalogie de Pontevès, Rodulfi, de *Léonne*, Benaud, Luynes, Briançon, Puget, Roquebrune, avec leurs preuves. 446—456

LXX. Généalogies de Grignan, Simiane, Villeneuve.
Généalogies de Sabran et de Castellane, avec leurs preuves.
Généalogies des Baux, de Foresta, Lascaris, Vintimille, Oraison, Brancas, Callian, Grasse, Vallavoire, du Blanc, Laudun, Mondragon, Candolle, Sceytre, Pontanier, Boucicault, Spinola d'Aix, Clémens, et leurs preuves. 456—473

TOME III.

(SUITE DE LA COLLECTION DES MANUSCRITS DE PEIRESC.)

LXXI. Histoire des antiquités d'Arles, par Lantelme de Romieu.
Histoire en forme de journal de ce qui s'est passé en Provence depuis l'an 1562 jusqu'en 1607, par Foulquet Sobolis, procureur au siége général d'Aix.
Procès intenté par le duc de Lorraine pour le Comté de Provence, avec les pièces. 1—3

LXXII. Généalogies diverses anciennes des princes qui ont régné en Provence.
Mélanges de diverses lettres pour les familles de Provence.
Extraits des mémoriaux de Jacques Caradet.
Généalogies et titres pour les maisons de Bulbone, de Requiston, de Médullione, de la Garde, de Simons, de Signa, de Cornuti, de Grimauld, de Flotta ou Flotte, de Melna, de Revigliasc, de la Tour-Gouvernet et la Charce, de Jarente, de Cossa. 3—10

LXXIII. Actes, mémoires et lettres concernant la ville de Marseille et les seigneurs qui l'ont possédée.
Statuta Massiliæ.
Les antiquités de Marseille, par Jules Raymond de Soleriis.

Extrait des archives de la ville de Marseille.
Recueil des troubles arrivés dans la ville d'Arles, durant les guerres civiles du royaume de France, depuis l'année 1588. 10—16

LXXIV. Archevêché d'Arles.
Actes anciens.
Archevêché d'Embrun. Evêchés de Marseille, Fréjus, Die, Vence, Gap, Digne, Grasse, Senez, Glandèves, Riez, Sisteron, Toulon.
Mémoires servant aux histoires ecclésiastiques des villes d'Aix, Apt, Riez, Fréjus, Sisteron, Arles, Gap, Marseille, Toulon, Vence, Glandèves et Senez.
Ordre de Saint-Benoît. Lérins, Saint-Victor, Montmajour.
Ordre de Malte.
Ordres religieux. Saint-Pons, Chartreux, Dominicains, Capucins, Ste-Claire, Augustins, Carmes déchaussés. Fondations du maréchal de Vitry. 16—50

LXXV. Archevêché d'Aix, évêchés de Toulon, Apt, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Gap, Cavaillon, Orange, Nice.
Abbayes de Lérins, Nazareth, Cari-loci (Carluec), Saint-Véran, Léoncel, Saint-Pons, Almanarra, Saint-Hiérosme de Curbano, Correns, Pont-Saint-Esprit, Sainte-Marie-Madeleine, Beaugencier, Pignans et Barjols. 50—67

LXXVI. Abbayes de Saint-Victor de Marseille, Saint-Maximin, Artacella, Boscodun et Lure. 67—74

LXXVII. Avignon.
Comté de Venisse [Venaissin]. 74—78

LXXVIII. Aurenge [Orange]. 78—85

LXXIX. Mémoires fort singuliers pour l'histoire de France, principalement des troubles de la Ligue en général, et de ce qui s'est passé en Provence pour ce regard.

Diverses curieuses relations faites par M. de Peiresc en des conférences.
Parlements anciens. 86—92

LXXX. Excerpta græca Nicolai Damasceni.
Grotius.
Querengus. 92—93

LXXXI. Discours et commentaires des guerres de la Comté Venayssin, etc., par Louis de Pérussis, escuyer de Caumont. 93—94

LXXXII. Bulles pour la Légation d'Avignon. 94

LXXXIII. Procès-verbal des propositions et délibérations de la Chambre du Tiers-Etat, à Paris, aux Etats de la Ligue, de l'an 1593. 94

ADDITIONS AUX MANUSCRITS DE PEIRESC.

1. Actes du différend entre l'archevêque de Bordeaux et le duc d'Epernon. 95

2. Inventaire du cabinet de M. de Peiresc, médailles, gravures, pierres précieuses, poids antiques, etc. 95

3. Inventaire de la plupart des papiers curieux trouvés dans le cabinet de feu M. de Peiresc. 95

4. Minutes des lettres de M. de Peiresc, rangées par ordre alphabétique des noms de ceux à qui elles sont écrites. 96—115

5. Minutes des lettres de M. de Peiresc à MM. Dupuy. 115—116

6. Lettres originales de M. de Peiresc. 116

7. Lettres diverses en original adressées à M. de Peiresc, rangées par ordre alphabétique des noms de ceux qui les ont écrites. 116—122

8. Copies ou minutes des lettres de M. de Rians à Mgr le prince de Monaco. 122—123

9. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Provence, dont plusieurs viennent de M. de Peiresc. 123—135

10. Actes servant de preuves aux généalogies des familles de Provence. 135—148

11. Mémoires pour l'histoire de Provence. 148—157

12. Liasse in-folio contenant diverses pièces de la collection Peiresc et de la collection Dupuy.
Extraits de la collection de Pierre Dupuy. 157—158

13. Liasse in-folio. Pièces transcrites des registres ou recueils de Peiresc, cotés LVII, LXVI et LXXXIII. 159

Manuscrits de Peiresc qui existent dans diverses bibliothèques. 160—164

Ouvrages de Peiresc qui ont été imprimés. 165—167

COLLECTION TISSOT.

[Avignon et Comté Venaissin.]

I. Mélanges littéraires, philologiques et historiques. 168—172

II. Lettres érudites. [Lettres autographes écrites par divers savants à M. l'abbé de Saint-Véran, de 1762 à 1810 ; recueillies par M. l'avocat Tissot en 1813.] 172—175

III. Varia Documenta [sur Carpentras et le Comté Venaissin]. 175—176

IV. Choix de différentes pièces recueillies par M. l'avocat Tissot. [Administration civile et judiciaire du Comté Venaissin ; Consulat de Carpentras ; Discours; pièces de vers de circonstance et autres]. 176—180

V. Monuments sur le Comté Venaissin et la ville d'Avignon, relatifs 1° aux occupations de ces Etats depuis le traité de Paris, du mois d'avril 1228 (1229), par les comtes de Toulouse, par Alphonse de Poitiers, gendre de Raymond VII, et par les rois de France ; 2° aux restitutions respectives du Comtat et d'Avignon par Philippe-le-Hardi

au pape Grégoire X, en février 1274 ; par lettres patentes de Louis XIV, du 31 juillet 1664, au souverain pontife Alexandre VII ; par une déclaration de Louis XIV, du 3 novembre 1689, au pape Alexandre VIII ; par lettres patentes de Louis XV, du 10 avril 1774, au pape Clément XIV ; avec tout ce qui s'en est suivi jusqu'au 4 décembre 1777. 180—181

VI. Titres et documents concernant l'archidiaconat du Chapitre de Carpentras. 181—183

VII. Des nobles de robe et d'épée dans le Comté Venaissin. 183—184

VIII. Recherches concernant diverses communes du Comtat. 184—185

IX. Pièces relatives à la province du Comté Venaissin. 185—191

X. Priviléges de l'Université d'Avignon. Principauté et diocèse d'Orange. 191—196

XI. Droits et prérogatives de la ville de Carpentras. 196—206

XII. Documents sur la cour suprême de la Rectorie du Comtat. 206—212

XIII. Renseignements sur des matières ecclésiastiques. [Diocèses de Carpentras et d'Avignon.] 212—232

XIV. Collégiale de Notre-Dame du Grès de Carpentras. Mémoires sur la cure paroissiale de Pernes 233—238

XV. Eloges et Remarques du diocèse de Carpentras, par Antoine Barbier de Valaisse. 238—240

XVI. Recueil de divers actes concernant la province du Comté Venaissin. 241—243

XVII. Sommaire de toutes les délibérations prises par les Trois-Etats de la province du Comté Venaissin, depuis l'an 1400 jusqu'à 1700 inclusivement ; avec l'inventaire de tous les papiers, livres et documents existant dans les archives des Trois-Etats. 243

XVIII. Documents sur la ville d'Avignon. 243—245

XIX. Sur le fleuve du Rhône, les rivières de la Durance, de la Sorgues, de l'Ouvèze, de l'Aigues, etc. 245

XX. Collection de statuts et de règlements. 245—247

XXI. Recueil de bulles et statuts divers. 247—252

XXII. Statuts du Comté Venaissin, avec des annotations légales par Joseph-François Bonet de Saint-Bonet. 252—253

XXIII. Recueil de règlements, formé par Paul-Aldonce Rolléry.
Bullarium privilegiorum Comitatûs Venaissini et civitatis Carpentoractensis.
Dispositiones bullarum. 253—255

XXIV. Recueil de règlements des cardinaux-légats et des vice-légats d'Avignon. 255—257

XXV. Benoît (Gilles), jurisconsulte d'Avignon. Conciliorum sive responsorum centuria prima. 257

XXVI. Du Divorce.
Fragments d'un ouvrage sur les lois civiles et l'administration de la justice en France, par M. Pétion de Villeneuve, 1790.
Lettres du citoyen Pertuis, juge de paix du premier arrondissement d'Avignon, à un de ses collègues, an IV.
Instruction pour les juges de paix, par le citoyen Pertuis, an VII. 258

XXVII. Recueil sur les notaires, greffiers et officiers de justice, de 1475 à 1817. 258—263

XXVIII. Recueil de mémoires ou factums, concernant un grand nombre de familles d'Avignon et du Comté Venaissin. 263

XXIX. Documents et notes diverses. Collection de pièces utiles ou curieuses et de documents divers, concernant la plupart le Comté Venaissin. 263—278

XXX. Mélanges. Recueil de pièces diverses en prose et en vers, la plupart sur des sujets religieux. 278—288

XXXI. Mélanges. Recueil de mémoires et extraits concernant l'histoire ecclésiastique et l'histoire civile d'Avignon et du Comté Venaissin. 288—292

XXXII. Matières mêlées. Recueil de pièces, tant manuscrites qu'imprimées, relatives la plupart à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle. 292—298

XXXIII. Discours et adresses. 240 pièces politiques ou administratives, du 3 mai 1788 au 2 vendémiaire an XII. 298

XXXIV. Pièces recueillies de 1787 à 1790 inclusivement, relatives au commencement de la Révolution. 298—309

XXXV. Recueil sur le Comté Venaissin et Avignon, de 1789 à 1791 inclusivement. 309—312

XXXVI. Opérations de l'assemblée représentative du Comté Venaissin, 1790 et 1791 312

XXXVII. Pièces recueillies en l'an 1791. 213—326

XXXVIII. Pièces recueillies en 1792 et 1793. 326—346

XXXIX. Pièces recueillies en 1794, 95 et 96. 346—370

XL. Pièces recueillies de 1797 à 1807. 370—378

XLI. Recueil de plaidoyers et de mémoires à consulter; Procès et causes célèbres, de 1734 à 1786. Procès et jugements criminels pendant la Révolution, de 1794 à 1800 inclusivement. 378—386

SUPPLÉMENT.

Manuscrits qui sont entrés dans la bibliothèque de Carpentras postérieurement à l'inventaire général commencé le 8 août 1842, et terminé le 23 janvier 1843. 387—404

DESIDERATA.

Manuscrits qui ont existé à la bibliothèque de Carpentras, et qui ne s'y retrouvent plus. . 405—411

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Supplément aux additions et corrections du 1er volume. 413
Additions et corrections au 2e et au 3e volume. 414—417

FIN DE LA TABLE.

MANUSCRITS

SURVENUS APRÈS L'IMPRESSION DU CATALOGUE, ET QU'IL A PARU CONVENABLE DE MENTIONNER SÉPARÉMENT.

Œuvres poétiques de M. le comte de Sobirats. 2 vol. in-folio, cartonnés.

Manuscrits autographes.

Le premier volume, de 184 feuillets, y compris 40 f. blancs, contient :

Fables, livre cinquième, en un cahier chiffré 117-195 ; plus un certain nombre de Fables et autres pièces sur des feuillets détachés.

Une Ode composée en 1815.

Onze Epitres en vers, dont cinq sont adressées : à M. l'abbé Charles de Richeri, 1804 ; à M. Behic, consul d'Espagne à Nice, 1806 ; à M. Delandine, bibliothécaire de Lyon, 1809 ; à M. de la Valette, sur la vente de sa bibliothèque, 1811 ; et à M. Diouloufet. Les six autres sont adressées à des anonymes et à des pseudonymes.

Une Epitre, en prose, à Madame la comtesse d'Albani, 22 janvier 1816 (7 pages transcrites de la main de M. Joyard). C'est une dissertation dans laquelle M. de Sobirats défend, contre Alfieri, la langue française trop dépréciée dans le *Miso-Gallo* (l'ennemi des Français).

Un Discours, en vers, sur Pétrarque.

Un Dialogue, en vers.

Quelques imitations d'Anacréon.

Le premier acte de *Polyxène*, tragédie.

La traduction, en vers français, du *Traité de la Vieillesse*, de Cicéron ;

La traduction de six odes d'Horace ;
— d'un passage du troisième livre de l'*Enéide ;*
— d'un morceau des *Lusiades* du Camoëns.

Enfin la Table de tous les ouvrages, tant imprimés qu'inédits, de M. le comte de Sobirats.

Le second volume, de 52 feuillets, y compris 12 f. blancs, ne renferme que la traduction, en vers français, des deux premiers chants de la *Jérusalem délivrée.*

On a imprimé de M. de Sobirats :

Fables, en IV livres, Avignon, Seguin aîné, 1831, in-8° de 271 pages;

L'*Art poétique* d'Horace, trad. en vers français, ibid., 1831, in-12 de 72 pages.

Sobirats [François-de-Paule, comte de], né à Carpentras le 12 octobre 1765, reçut à Paris une éducation très-distinguée, voyagea en Espagne et en Italie, et acquit une parfaite connaissance des langues de ces deux pays. Il est mort au Jonquier, près de Mazan [Vaucluse], le 4 janvier 1859.

Ces manuscrits ont été obtenus de l'auteur et donnés à la Bibliothèque par M. le marquis de la Garde, poëte et bibliophile distingué. Quelques autres pièces inédites de M. de Sobirats sont entre les mains de son neveu et héritier, M. de Ripert-de-Barret.






3 2044 010 157 873





